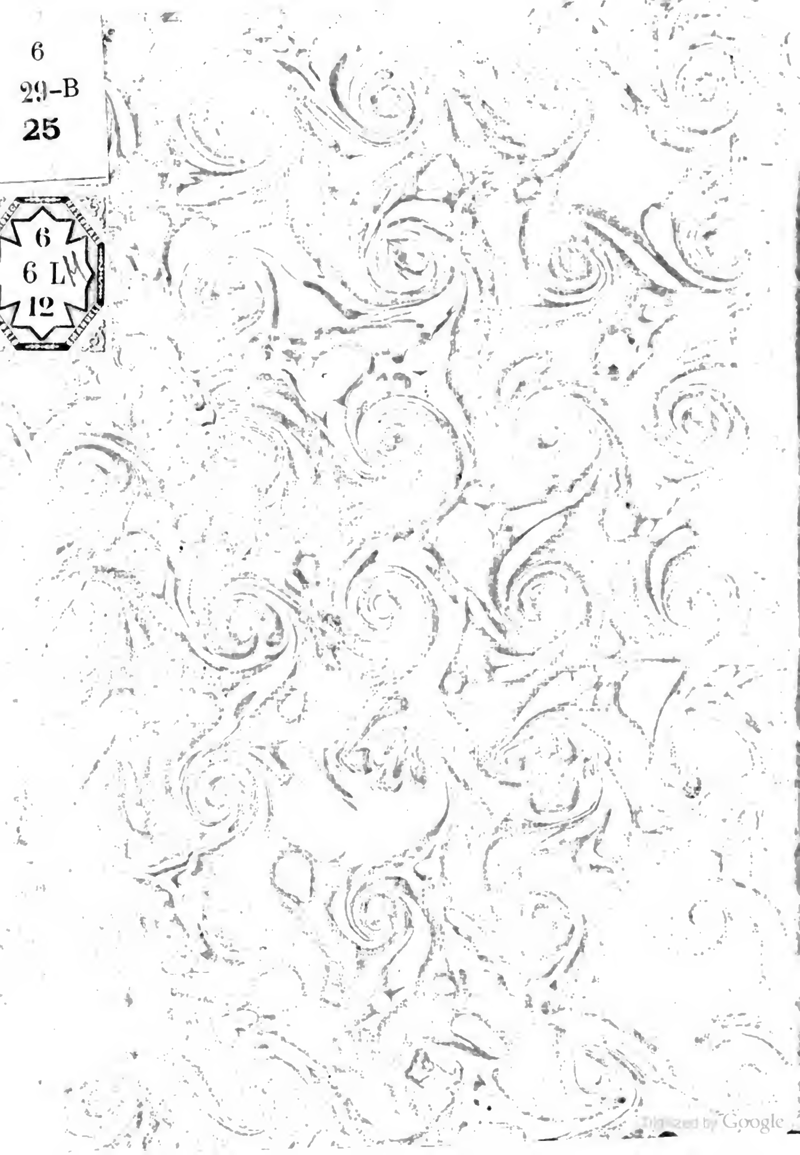
LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN, DE LA COMPAGNIE DE JESUS, PAR LE...

Nicolas Frizon, Nicolas Bazin




6
29-B
25
6
6 L
12




N. Bazin sculp.
ROBERTVS CARDINALIS BELLARMINVS
E societate Jesu, vixit annos 79. obiit 17. Sept. 1621.

LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN, DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Par le Pere NICOLAS FRIZON, de la même Compagnie.

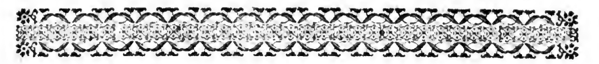




A BRUXELLES,
Chez JOSEPH T'SERSTEVENS.
M. DCC. XVIII.
Avec Approbation & Permission.







AVERTISSEMENT.

LA retraite où j'ai le bonheur de vivre depuis quelques années, me donnant un peu de loisir, après m'être aquitté de mes tranquilles emplois, j'ai cru n'en pouvoir faire un meilleur usage, qu'en écrivant quelque chose, qui puisse m'instruire moi-même, & servir à l'édification des personnes de ma Robe. Je les distingue en trois Ordres; je mets au premier, la jeunesse Religieuse qu'on éléve dans les Maisons de Noviciat, & dans les Colléges. Au second, les hommes déja formez, lesquels ayant fourni la pénible carriére d'une longue probation, sont jugez dignes d'être employez aux plus importants ministéres. Au troisiéme, ceux qui pour aider aux uns & aux autres à soûtenir le poids d'une application continuelle sont chargez des Offices domestiques, & nommez pour cela Coadjuteurs temporels. J'ai déja essayé dans la vie de Jean Berchmans, que j'ai donnée au public, de contenter la dévotion des premiers. Je travaille icy au service des seconds. Et si la divine Providence daigne m'accorder encore une année de vie, mon dessein est de la consacrer à l'utilité des troisiémes, en leur mettant en main quelque œuvre spirituelle qui leur apprenne à sanctifier leurs travaux extérieurs par l'exercice de l'Oraison. Et comme ils m'ont témoigné, aussi bien qu'un grand nombre de personnes de piété, que ce qu'ils souhaitent avec plus d'ardeur est un abregé des méditations du Pere Louïs du Pont, qui leur soit propre; c'est-à-dire, qui en garde l'esprit & l'onction, sans en avoir la longueur, je m'attacheray fidellement à cette idée qui ne paroît pas encore avoir été bien remplie, au moins en nôtre langue & je n'espére d'y réüssir que par une grace singuliére du Saint Esprit qu'ils m'obtiendront par leur priéres. Après avoir donc écrit la vie d'un jeune Religieux qui dans l'âge le plus tendre a eu la sagesse des vieillards, j'entreprends celle d'un homme parfait, qui a porté dans l'âge le plus avancé, avec le mérite

le plus éminent, l'innocence & la simplicité d'un enfant. Dans mon premier Ouvrage, ce fut un Novice, un Etudiant, un Religieux de peu d'années, mais de beaucoup de vertus, que je proposay pour modéle à la jeunesse de la Compagnie : En celui-ci c'est un grand Maître, un homme d'un profond sçavoir, mais d'une humilité encore plus profonde, un homme enfin qu'on auroit pû mettre au nombre des Docteurs de l'Eglise, s'il avoit vécu quelques siécles auparavant, c'est celui-là dont j'offre les grands & les rares exemples, à tant de Jesuites appliquez aux plus hautes sciences, persuadez comme lui, qu'elles ne font rien sans l'éminente science de Jesus crucifié, ils me sçauront bon gré de leur en faire voir l'alliance réduite en pratique, dans un des plus saints & des plus sçavans hommes de son siécle, qui dans les plus hautes dignitez de l'Eglise, s'est toûjours souvenu d'avoir été de leur Compagnie, qui s'en est fait honneur jusqu'à la fin, & qui a semblé, par une disposition particuliére de la Providence, n'être venu mourir dans une de leurs Maisons, que pour leur redevenir, comme il avoit été auparavant, un exemple domestique de toutes les vertus.

Ce n'est pas au reste un modéle en idée que je leur présente, rien n'est plus réel, que le prodige de science & de vertu que je leur mets devant les yeux. Ce que j'écris de Bellarmin, quelque incroyable qu'il paroisse est encore plus vrai qu'il n'est admirable. Pour ne pas me tromper dans les choses que je rapporte, je les ay puisées dans des sources, où l'on a une extrême attention que la vérité qui en coule ne soit jamais altérée ; j'ai consulté l'histoire de nôtre Compagnie qui se compose sous les yeux du Général, qui n'en permet l'impression qu'après l'avoir fait examiner par des gens d'une capacité, d'un discernement, & d'une probité reconnuë ; j'ai vû des relations particuliéres qui se sont faites de la vie de Bellarmin, & entre les autres celle que Tannerus a inserée parmi les plus illustres personnages, qu'ait eus la Compagnie. Les Auteurs ausquels je me suis le plus attaché sont deux Italiens, Fuligati & Bartoli. Le premier a été presque contemporain de Bellarmin, au moins l'a-t-il été de ceux qui ont été les témoins

oculaires des actions de sa vie, ayant écrit dans le tems que Mutio Vitelleschy, le plus tendre & le plus fidelle confident du Saint Cardinal, gouvernoit encore la Compagnie. L'autre assez connu par ses Ouvrages peut passer avec justice, pour un des plus spirituels, des plus sincéres, & des plus exacts Ecrivains de son siécle. En leur laissant à l'un & à l'autre leur maniére d'écrire, qui ne seroit pas en beaucoup de choses du goût de la France, j'ai profité de leur travail, & j'en ai fait tout le fond de mon Ouvrage, dont je reconnois leur être beaucoup redevable. Mais afin qu'on ne me reproche pas de n'avoir que des Jesuites pour garands de ce que j'avance, je cite avec exactitude les témoignages authentiques de beaucoup de grands hommes qui ont vécu du tems de Bellarmin, & qui ont eu des relations particuliéres avec lui, ce sont presque tous les Cardinaux, qui composoient alors le Sacré Collége, des Généraux d'Ordres, des Prélats de la premiére considération, des Souverains Pontifes eux-mêmes, dont j'ai recueilli les propres paroles. Pour avoir enfin des témoins, qu'on ne pût soupçonner d'avoir flaté un homme de nôtre Compagnie, j'ai recherché ce qu'en ont écrit les ennemis les plus déclarez de la Société. Il est vrai que je ne me suis pas crû obligé de les croire constamment sur leur parole; j'ai essayé quand ils ont parlé de Bellarmin, de démêler sans prévention, ce que l'évidence de la vérité ne leur a pas permis de taire, & ce que la passion leur a fait dire; afin de n'adopter, que ce que la droiture & la bonne foy qui ne les abandonne pas toûjours a fait couler de leur plume. Mais quelque injustice qu'ils ayent quelquefois faite à Bellarmin, ils ne trouveront jamais qu'en son nom j'aye usé de représailles, j'ai appris du saint homme en composant sa vie, à ne choquer personne, je m'en suis fait une loy inviolable dans son histoire; & si mon peu d'habileté y a fait glisser bien des fautes, je me flate au moins qu'elles ne sont point contre la charité. Si cependant contre mon intention, il s'y en rencontroit quelqu'une, je la condamne, & je la désavouë dès maintenant, tout prêt de la corriger dans une nouvelle Edition, si mon Livre en méritoit une. Je pourray alors ajoûter l'Analise des Controverses de Bellarmin, que j'ô-

mets ici, quoi que dans l'endroit où je parle de ce fameux ouvrage je promette de la donner; ce qui me détermine à la suspendre, c'est la crainte où je suis de peu contenter mes Lecteurs, si je la fais trop courte à leur gré, ou de les ennuyer si je la fais trop longue; je sçauray à loisir leurs sentimens, & je le suivray pour leur donner toute la satisfaction qu'ils peuvent souhaiter de mon travail. Tout mon dessein en l'entreprenant a été de glorifier nôtre Seigneur, d'édifier mes Lecteurs, & en écrivant la vie d'un vrai serviteur de Dieu d'apprendre à le devenir moi-même, si j'ai le bonheur d'y réüssir, je suis content. Je proteste enfin, pour obéïr au Decret d'Urbain VIII. que si dans le cours de cette histoire je donne au Cardinal Bellarmin, la qualité de Saint, j'entends seulement parler d'une Sainteté qui tombe sur les mœurs, n'appartenant qu'à l'Eglise, dont il faut attendre le jugement, de prononcer sur celle qui tombe sur la personne.

APPROBATION
DES DOCTEURS.

LA grande réputation de l'Illuſtre Cardinal BELLARMIN, & l'eſtime univerſelle qu'il s'eſt aquiſe autant par ſes vertus que par ſa capacité, ne permettent pas de douter, que la nouvelle Hiſtoire de ſa Vie, composée par le R. P. NICOLAS FRIZON, ne ſoit bien reçûë du public, étant ſur tout écrite d'une maniére également Orthodoxe & édifiante. Les Religieux, les Sçavans, les Princes de l'Egliſe y trouveront tous de quoy s'inſtruire de leurs devoirs, & s'animer à les remplir. C'eſt le jugement qu'en ont porté les ſouſſignez Recteur & Docteurs en Théologie de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, qui l'ont lûë & examinée. Donné au Collége de Pont-à-Mouſſon le vingt-ſeptiéme Mars mil ſept cens ſept.

JEAN-JOSEPH PETIT-DIDIER, *Recteur de l'Univerſité.*
PIERRE-ANTOINE MODO.
FRANÇOIS COLINET.

PERMISSION
DU REVEREND PERE PROVINCIAL.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de Champagne, permets au Pere NICOLAS FRIZON, de faire imprimer un Livre, qui a pour Titre, la Vie du Cardinal BELLARMIN, qu'il a composée, & qui a été vûë par trois Théologiens de nôtre Compagnie. Fait à Strasbourg le neuviéme Avril mil ſept cens ſept.

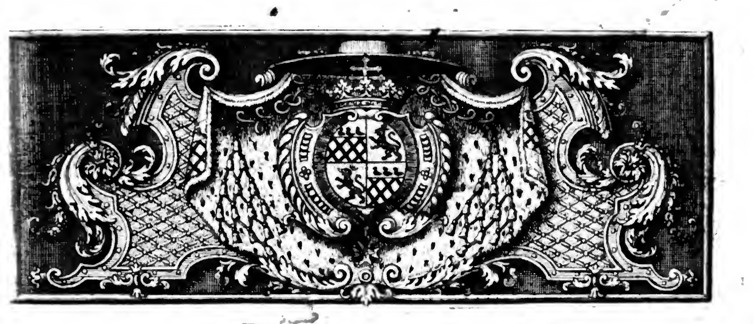
NICOLAS AUDRY.

PERMISSION
DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE
COMTE DE TOUL.

FRANÇOIS PAR LA GRACE DE DIEU, & l'autorité du Saint Siége Apostolique, Evêque Comte de Toul, Prince du saint Empire, Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat. Parmy les grands hommes que Dieu a suscitez dans le siécle dernier pour édifier l'Eglise, & pour la défendre contre les Hérétiques, nul ne lui a fait plus d'honneur, ni rendu plus de service que le Cardinal Bellarmin. Sa mémoire sera toûjours en vénération, & les Fidéles trouveront dans la vie sainte qu'il a menée un parfait modéle de piété, & dans les sçavans Ouvrages qu'il a composez, des armes pour combattre l'erreur & dissiper l'ignorance. C'est rendre à l'Eglise un service considérable que de faire connoître à tout le monde un homme si digne de l'estime de tout le monde. C'est la vûë que s'est proposée le pieux Auteur qui a pris soin de recueillir les grandes actions de cet incomparable Cardinal, & de les mettre dans un arrangement qui fera plaisir au Lecteur. Son Ouvrage ayant été examiné par trois Théologiens de sa Compagnie, ainsi qu'il nous a paru par le témoignage du R. Pere Audry Provincial des Jesuites de la Province de Champagne, Nous en permettons l'impression dans nôtre Diocése. Donné à Toul dans nôtre Palais Episcopal le vingtiéme Avril mil sept cens sept.

† FRANÇOIS EVEQUE COMTE DE TOUL.

Par Monseigneur,
BROULIER.



A SON EMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL D'ESTRE'ES DUC ET PAIR DE FRANCE, COMMANDEUR DES ORDRES DU ROI.





MONSEIGNEUR,

Je vais paroître bien hardi, d'avoir entrepris l'histoire du Cardinal

á

Bellarmin; je ne le ſuis pas moins, d'oſer la preſenter à vôtre Eminence. La haute idée qu'on a de celui, dont j'écris la vie, & de celuy à qui j'ay l'hõneur de l'offrir, m'impoſant une égale obligation de ne rien produire icy que de grand & d'achevé, je ſuis en danger de paſſer pour téméraire, de m'être flaté d'avoir aſſez de ſuffiſance, pour faire le tableau du ſaint & ſçavant Cardinal, qui a été, par ces deux endroits, l'admiration de ſon ſiécle; & pour l'expoſer aux yeux d'un autre Cardinal, dont les grandes qualités ont rendu le nom ſi célébre dans le monde.

C'eſt une entrepriſe, MONSEIGNEUR, *à laquelle je me ſens engagé depuis long-tems, par l'extrême envie, que j'ay de faire connoî-*

tre Bellarmin, dont la vie, pleine de merveilles, n'a pas encore paru en France, au moins avec des traits, qui en expriment assez le caractére; & par la juste passion de donner à vôtre Eminence un témoignage public de vénération & de reconnoissance, au nom de toute nôtre Compagnie. J'ay espéré de satisfaire à ce double engagement, en faisant un recuëil plus exacte, qu'on ne l'a fait jusqu'icy, des actions mémorables de ce grand homme, & en le donnant au public sous la protection de vôtre Eminence. Il m'a paru même, que je pouvois le faire avec succés; ayant, dans la vie de Bellarmin, un sujet assez considérable, pour être digne de vôtre Eminence, & dans vôtre seul nom,

MONSEIGNEUR, *un éclat capable de dédommager mon ſujet, du luſtre & des graces, qu'il recevroit d'un plus habile écrivain que je ne ſuis.*

Quand Bellarmin ne ſeroit pas auſſi fameux qu'il l'eſt par ſes ouvrages & par ſa ſainteté, il le deviendroit bien-tôt par l'aprobation, que vous voudrez bien donner à ſon hiſtoire. D'ailleurs vous avez ſur la vie de ce grand Cardinal, des connoiſſances ſi particulieres, MONSEIGNEUR, *que vous ne ſçauriez manquer d'avoir quelque plaiſir, de voir icy fidelement retracé, ce que vous en avez entendu dire, parmi tant de nations & dans tant de pays differents, où vous ont appellé les beſoins de l'Egliſe, & les interêts de*

de l'Etat. Vous y remarquerez ſur tout, ce que vous en a dit Monſeigneur le Mareſchal d'Eſtrées vôtre tres-illuſtre Pere, qui a eû des liaiſons tres-étroites avec Bellarmin; dont il fut l'admirateur, dans le tems qu'il fut Ambaſſadeur à Rome; & qui vous a raconté pluſieurs fois, que rien ne l'avoit ni plus ſurpris ni plus touché dans cette capitale du monde, que le parfait détachement & l'extrême humilité de ce ſaint Cardinal. Il vous le propoſa déslors pour modele, MONSEIGNEUR, *prevoïant que vous en auriez quelque jour les dignités, & que vous ſçauriez les meriter comme luy. Rien ne fit plus d'honneur en France à Bellarmin pendant ſa vie, que ce que Monſei-*

gneur vôtre Pere, au retour de sa premiere ambassade, raporta de ses éminentes vertus: & rien aprés sa mort ne contribûra tant à sa gloire, que de le faire revivre aujourd'huy dans une histoire, à la tête de laquelle on voit le nom de vôtre Eminence.

C'est pour mon ouvrage un préjugé si favorable, qu'il n'a rien à craindre de la critique la plus maligne, paroissant sous les auspices d'un Cardinal, au jugement duquel les plus habiles gens & les plus éclairez ont toûjours fait gloire de s'en raporter; d'un Cardinal, qui depuis trente-six ans est regardé comme une des plus vives lumieres du sacré Collége; que les souverains Pontifes ont distingué dans toutes les occasions, par des marques d'une

eſtime & d'une confiance particuliere ; & qui s'eſt diſtingué luy-même d'une maniere ſi éclatante, en joignant la piété à la ſcience, & à une vaſte étenduë de connoiſſances une modeſtie, qui ſied ſi bien aux grands hommes, & qui en rehauſſe infiniment les qualités.

Je me mets en danger de la bleſſer, cette rare modeſtie, MONSEIGNEUR ; *ainſi je ne dis plus rien, ni de la ſplendeur de vôtre maiſon, dont le ſang ſe trouve mêlé avec celuy de pluſieurs familles Royalles, & qui eſt encore plus fameuſe par tant d'actions béroïques ſur terre & ſur mer, que par l'antiquité de ſa nobleſſe ; ni de l'eſtime ſinguliere, qu'à toûjours eüe pour vôtre Eminence le plus ſage & le plus grand*

des Roys ; ni du choix qu'il a fait d'elle, en tant de rencontres, pour les plus importantes affaires ; ni de la confiance, avec laquelle il s'est reposé des succés sur son expérience consommée ; ni de cette haute sagesse ; qui a déconcerté si souvent les desseins de nos ennemis, quelquefois d'autant plus dangereux, qu'ils couvroient leur mauvaise volonté sous le spécieux tître d'Alliez.

Je passe tout cela sous silence, aussi bien que cette grandeur d'ame, cette superiorité de genie, & cette charmante bonté, qui sont les traits singuliers du caractere de vôtre Eminence : mais donnant au public la vie d'un homme, qui a rendu de signalés services à l'Eglise, puis-je omettre, MONSEIGNEUR, *les*

biens

biens infinis que V. E. a faits à celle de Laon durant tant d'années; sa vigilance dans la conduite de l'heureux troupeau commis alors à ses soins; son amour pour son peuple; sa tendresse envers son clergé; sa magnificence dans l'établissement d'un hôpital general pour tous les pauvres du diocese, & d'un seminaire, pour y former des ouvriers Evangeliques? J'ay beau me taire, pour obéir à vos ordres, MONSEIGNEUR: *on parlera toûjours du zéle, avec lequel vous soûtenez les interêts de la religion; de la protection que vous donnez aux nouveaux sujets, que JESUS-CHRIST s'est aquis dans le vaste Empire de la Chine; & de la vigueur, avec*

laquelle vous vous élevez contre ces ſubtiles nouveautés, ſi oppoſées à la vraïe créance.

C'eſt de tout temps, MONSEIGNEUR, *que vous êtes le redoutable ennemi des Novateurs. La memoire eſt encore recente de celuy, que Rome frapa de ſes foudres il y a quelques années, aprés en avoir découvert les impoſtures par vos lumieres. Tout le monde ſçait la part qu'eut vôtre Eminence au triomphe de l'Egliſe; & l'hiſtoire de ces temps-là en conſervera le ſouvenir dans les monuments, qu'elle en laiſſera à la poſterité.*

Mais que ne dira-t'on pas, MONSEIGNEUR, *de l'application conſtante, avec laquelle vous avez tra-*

vaillé à l'extinction d'une autre héréſie, qui n'eſt ni moins ſubtile, ni moins dangereuſe; & qui alloit répandre la contagion beaucoup plus loin, ſi le ſage & le zélé Pontife, qui gouverne aujourd'huy l'Egliſe, & le plus grand des Roys, qui l'eſt encore plus par ſa religion, que par ſes autres qualités héroïques, ne luy avoient porté de concert le coup mortel, perſuadez l'un & l'autre par la ſageſſe de vos conſeils, qui ne furent jamais plus ſalutaires à l'Egliſe & à l'Etat, que dans cette importante occaſion? Les Jéſuites, qui ont l'honneur d'aprocher de plus prés Vôtre Eminence, luy ont oüi dire plusieurs fois, que c'étoit une neceſſité de faire enfin & de publier

une Bulle décisive, qui exterminât l'hydre toûjours renaissante. Ils ont été témoins du zéle, avec lequel elle en a sollicité deux souverains Pontifes, & du soin qu'elle a pris d'en dresser un projet si conforme à la constitution, que sa Sainteté vient de donner au monde Chrétien, que le même esprit se reconnoit évidemment dans l'un & dans l'autre.

Voilà, MONSEIGNEUR, *ce que l'amour de l'Eglise & de la verité vous a fait faire. C'est ce que publiera eternellement nôtre Compagnie; & comme elle est infiniment sensible à l'honneur de vôtre bienveillance & de vôtre protection, dont elle reçoit tous les jours de si éclatantes marques, elle en grave*

le

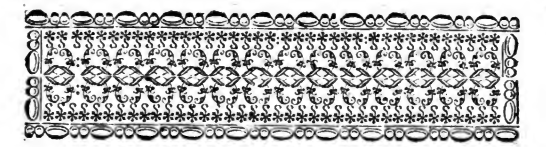
le souvenir dans le cœur de ses enfans, dont plusieurs iront jusqu'aux extrêmitez de la terre, faire connoître aux Nations les plus reculées leur généreux Protecteur. Il m'est bien doux & bien glorieux, MONSEIGNEUR, *d'être ici l'organe, dont elle se sert, pour vous expliquer ses sentimens. C'est un devoir dont je m'aquitte avec plaisir, dans un Ouvrage où j'essaye de montrer aux Jesuites, dans un homme qui a été de leur Corps, l'union de la science & de la sainteté, qui doit faire leur caractére. Ce modéle, que je propose, leur sera beaucoup plus précieux, quand il aura passé par vos mains; & en prenant la liberté de vous l'offrir,*

j'auray le double avantage, & d'être utile à mes Freres, & de rendre public le très-profond respect, avec lequel j'ay l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EMINENCE,

Le très-humble & très-obéïssant serviteur NICOLAS FRIZON, *de la Compagnie de JESUS.*



LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE PREMIER.

Le Cardinal Bellarmin, si celebre dans le monde, ne l'est pas encore autant, que le meritent ses rares & ses éminentes qualités. Il est comme ces astres, qui brillent sur nos têtes, qui sont beaucoup plus grands, qu'ils ne paroissent, & qui nous surprendroient bien davantage, si nous pouvions les appercevoir de plus prés. Quelque idée qu'on ait déja de cét homme extraordinaire, dont tant d'illustres personnages ont fait l'éloge, que les



Catholiques ont révéré comme le Défenseur de la Religion, que les Hérétiques eux-mêmes n'ont pû s'empêcher de loüer, dont les doctes écrits ont maintenu, ou retabli la vraye créance jusques dans le fond du Septentrion; j'ose me promettre, que ceux, qui se donneront la peine de lire cette Histoire, qui le rapproche, pour ainsi dire, & qui le représente aujourd'huy tel qu'il étoit autrefois, y verront un si prodigieux détail de grandes choses, tant de trésors de graces renfermés dans sa vie privée, tant de merveilles éclatantes dans sa vie publique, qu'ils n'auront pas de peine d'avoüer, que son mérite est beaucoup supérieur à sa reputation.

C'est un homme universel, que la Providence a fait naître pour le bien général de toute l'Eglise, & qu'elle a donné en spectacle à l'Univers; comme il a passé par tous les âges, & s'est trouvé dans des états tout differents, il n'est personne, qui ne puisse rencontrer dans sa vie de quoy régler la sienne; les jeunes & les vieux, les Séculiers & les Religieux, les simples Ecclésiastiques & les Prélats, les personnes privées & les hommes occupés aux emplois publics, tous auront part à cette Histoire, & elle leur fournira des exemples à suivre, en même temps qu'elle leur exposera des merveilles à admirer.

Monte-pulciano, petite Ville de Toscane située sur une agréable colline, vers le Lac de Chiano,

fut la Patrie de celuy, dont j'écris la vie, & elle l'a été, en differens temps, d'un si grand nombre de personnes illustres, que pour n'être pas fort considerable par sa grandeur, il en est peu en Italie, qui le soient davantage par la quantité de grands hommes, qui en sont sortis en divers temps. Entre les fameux personnages qu'elle a portés, outre le sçavant Angelo Bassi connu de tout le monde sous le nom d'Ange Politien, & celebre sur-tout à Florence, pour y avoir enseigné long-temps les Langues, & y avoir élevé les Enfans de Cosme de Medicis surnommé le Grand; on y compte, en moins d'un siécle, quatre Cardinaux, l'un desquels fut Marcel Cervin, Cardinal du tître de sainte Croix, qui retint son même nom, quand il fut éleu souverain Pontife, & à qui rien ne manqua qu'une longue vie, pour être un des plus grands Papes, qui ayent jamais gouverné l'Egise; car il en est peu, qui ayent d'abord conçû de plus vastes desseins pour le bien de la Religion, & en qui se soit trouvé tant de probité, de sagesse, & de courage pour les exécuter.

La Providence, par la disposition de laquelle il fut enlevé au monde Chrétien dés le 22. jour de son Pontificat, luy avoit destiné dans la personne de Bellarmin, fils de Cinthie Cervin sa Sœur, un Neveu capable de consoler l'Eglise d'une si grande perte, par les services considérables qu'il luy devoit rendre; il n'avoit que treize

ans, quand Marcel II. son Oncle mourut: mais il avoit déja toutes les qualités, qu'on peut appeller les premiers traits d'un homme parfait; il n'eut pas besoin d'attendre un âge avancé pour meurir. Il luy arriva comme à ces heureuses plantes, ausquelles un sol fertile, & un favorable aspect du Ciel, fait porter plûtôt qu'à l'ordinaire des fruits, qui pour être prématurés, ne laissent pas de se garder, & de conserver long-temps leur bonté. Telle fut la prompte & la parfaite maturité de Bellarmin, avancée par l'Auteur de la nature, qui se hâtant de le former aux desseins de sa grace, l'avoit prévenu de ses faveurs, & ce qui doit être compté pour une des plus insignes, luy avoit choisi des Parens capables de luy donner une éducation noble & Chrétienne. Son Pere s'appelloit Vincent Bellarmin, & sa Mere, comme je viens de le dire, Cinthie Cervin, l'un & l'autre encore plus illustres par leurs vertus, que par leur naissance, étroitement unis par les liens de la charité, aussi-bien que par ceux du mariage, & conspirants ensemble à ne mettre des Enfans au monde, que pour en faire des Serviteurs de Jesus-Christ, & des Héritiers de son Royaume. L'équité, la droiture, le zéle du bien public, & la pieté de Vincent étoient si connus dans Monte-pulciano, qu'il ne pût se défendre, tandis qu'il vécut, d'en être le Magistrat perpetuel. La devotion de Cinthie s'accordoit parfaitement avec la vertu de son Epoux;

pendant que celuy-cy gouvernoit la Ville, celle-l'a régloit les affaires de la maison, & renfermée dans sa famille, y attiroit les bénédictions du Ciel par son assiduité à la priere, & jettoit de bonne heure dans le cœur de ses Enfans les semences de pieté, qui devoient un jour porter des fruits si rares, sur-tout dans la personne de Bellarmin. Elle reçût les principes de cette devotion sage & réglée par un des premiers compagnons de Saint Ignace; nôtre Seigneur, qui avoit dessein d'en faire la Mere d'un Jésuïte, voulant qu'elle fût elle-même auparavant la fille spirituelle de la Compagnie. Le Saint Homme, dont je parle, fut Pasquier Broët, qui avoit été destiné pour être Patriarche d'Ethiopie, & que Dieu reserva en Europe pour d'importants emplois, ausquels il s'occupa jusqu'à la mort avec le zele d'un Apôtre, l'obéïssance & la simplicité d'un Enfant. * Le Saint Fondateur qui le connoissoit à fond, charmé de cette innocence de mœurs, d'autant plus rare, qu'elle étoit jointe à une tres-haute capacité, avoit coûtume de l'appeller l'Ange de la Compagnie. Obligé par ce sage & charitable Superieur d'aller à des eaux minérales, pour y réparer une santé, que ses travaux apostoliques avoient beaucoup alterée, & passant par Monte-pulciano, qui n'en étoit pas fort éloigné, il s'y arrêta quelque temps pour le bien des ames, dont le soin le pressoit beaucoup plus, que celuy du rétablissement de ses forces.

* *Hist. Soc. part. 1. l. 6. n. 98.*

Ce fut à cette occaſion que Cinthie, qui n'en perdoit aucune de s'inſtruire de ſes devoirs, s'étant adreſſée à luy pour les apprendre, en reçût tant de lumieres, qu'elle ſe ſentît dés lors penetrée d'eſtime pour les perſonnes de ce nouvel Ordre, & réſolut d'en ſuivre la conduite, autant qu'il luy ſeroit poſſible; elle ſe fit pour cela tranſporter à Lorette, où ils étoient déja en qualité de Penitenciers du Souverain Pontiſe, & dés l'année ſuivante, elle n'eut plus beſoin de ſe donner tant de mouvement pour les chercher; elle les trouva, ſelon ſes ſouhaits, dans Monte-pulciano même, où ils furent établis par le credit & l'autorité des Cardinaux Richi & Nobili; * celuy-cy leur ayant fait l'honneur de les recevoir dans ſon Hôtel, tandis que ſa Patrie leur bâtiſſoit la Maiſon, qu'ils devoient habiter dans la ſuite.

* Hiſt. Soc. part. 2. l. 1. n. 92.

Il ſembla à Cinthie, qu'elle étoit au comble de ſon bonheur, ayant ſi prés d'elle les Directeurs de ſon ame; comme elle les conſultoit ſouvent, elle en profitoit toûjours; elle apprit d'eux, non pas à marcher par des voyes extraordinaires & écartées, ſujettes à l'illuſion; mais par les routes communes, ſimples, & unies de ſon état & de ſa condition, qui conduiſent les ames à la perfection, avec d'autant plus de ſeureté, qu'elles les éloignent davantage des écüeils d'une vaine complaiſance, & d'une dangereuſe nouveauté. Selon ces principes, elle ſe tenoit à la façon ordinaire de médi-

ter, ſans affecter des manieres d'oraiſon plus ſublimes ; elle s'approchoit des Sacremens tous les huit jours, évitant par cét uſage également fréquent & moderé, & la préſomption peu reſpectueuſe des ames imparfaites, qui ſe préſentent trop familierement à la table ſacrée, & le reſpect mal entendu de quelques autres, vertueuſes à la verité, mais trop timides, qui s'en retirent par une modeſtie peu réglée. Se renfermant, comme nous l'avons dit, dans la ſphere de ſon ménage, elle faiſoit conſiſter ſa capitale devotion au réglement de ſa maiſon ; elle n'en ſortoit jamais, que pour aller à l'Egliſe adorer Jeſus-Chriſt, ou dans les cabanes des pauvres ſoulager ſes membres ſouffrants. Quand on ne la trouvoit pas chez elle, on étoit ſeur de la rencontrer dans l'un ou l'autre de ces endroits ; bien éloignée de la conduite irréguliere de ces femmes vaines & frivoles, qui paſſent leur temps en bagatelles, & qui ſe trouvent enfin au bout de leur vie, ſans avoir preſque ſongé, pourquoy elles y ſont venuës. Celle, dont l'hiſtoire de Bellarmin m'oblige de tracer icy un leger crayon, n'eut jamais que des jours pleins, elle en partageoit les heures, entre les pratiques de la plus ſolide pieté, l'inſtruction de ſes Enfans, & la viſite des miſerables. Douce & charitable envers tous, elle ne manquoit de pitié que pour elle-même, exerçant ſur ſon corps, tout ſoûmis qu'il étoit à l'eſprit, des rigueurs ſi peu

communes aux perſonnes du ſiécle, qu'on auroit peine à les croire, * ſi Bellarmin luy-même n'en avoit rendu témoignage ſur la foy des domeſtiques, qui l'avoient ſurpriſe en ces rudes exercices, malgré le ſoin qu'elle prenoit de leur en dérober la connoiſſance.

* Bart. vit. Bell. l. 1. c. 1.

Morte à elle-même, elle ne reſpiroit que Dieu ſeul, dont la volonté étoit en même temps & la regle de la ſienne, & le reſſort général de tous ſes mouvements. De là luy venoit cette égalité d'ame, que nul évenement humain ne fut jamais capable de déranger; toûjours la même dans les variations de la fortune, elle ſe vit au faîte des honneurs au moment de l'exaltation de Marcel II. ſon Frere, & quelques jours aprés, à la mort de ce grand Pape elle ſe trouva tout-à-coup déchûë de cette haute élevation, & reduite à ſa premiere condition, ſans s'être abandonnée ny à la joye, ny à la triſteſſe, quand elle reçût en ſi peu de temps ces differentes nouvelles, capables, s'il en fut jamais, d'exciter dans un cœur des mouvemens extrêmes; de ſi prompts, & de ſi extraordinaires changemens ne firent aucune altération dans celuy de cette femme héroïque; & comme elle ne ſe regarda dans l'un & l'autre de ces états, que comme fille de l'Egliſe, elle ne ſe réjoüit de l'élection de ſon Frere, & ne pleura ſa perte, qu'avec les autres fidelles, qui l'avoient enviſagé comme leur Pere.

Telle

Telle fut la digne Mere de Robert-François-Romule Bellarmin ; elle mit au monde cét Enfant de bénédiction l'an 1542. le 4. d'Octobre, auquel l'Eglise fait la Fête de Saint François d'Assise, dont il devoit imiter de si prés les admirables vertus, & sous la protection duquel il voulut être tous les jours de sa vie. Son premier nom fut celuy de Robert ; il le reçût du Cardinal Robert Pucci Florentin, auquel il fut glorieux, comme écrit * un de nos Historiens, d'avoir tenu Bellarmin sur les fonts de Baptême. La Providence luy donnant cét illustre parrain, sembla déja vouloir marquer par cette circonstance, qu'elle le destinoit aux dignités de l'Eglise. Il sembla effectivement être né, sinon pour les posseder, au moins pour les mériter par les traits de sainteté, qui parurent en luy dés son enfance, & par l'inclination, qu'il témoigna dés-lors pour le sacré ministere. Apeine avoit-il six à sept ans, qu'il en sçavoit déja les cérémonies, qu'il dressoit, pour s'y façonner, de petits autels, qu'il élevoit des especes de chaires pour y faire le Prédicateur ; ce qui luy arriva sur-tout un jour de la Passion, auquel le saint Enfant parla si divinement de ce grand mistere de nôtre Religion en présence de sa mere, que surprise au-delà de tout ce qu'on peut dire de ces extraordinaires présages, elle se crût plus que jamais obligée de les seconder par des soins singuliers, & de coopérer par une éducation toute sainte aux desseins, que le Seigneur paroissoit avoir sur son fils.

* *Patrinum fuisse Cardinalis Bellarmini, qui nostris temporibus & vita innocentissima, & singulari doctrina, Ecclesiam maximè illustravit.* Cl. Robert Gall. Christ.

Dans cette veüe, elle le ſépara abſolument du ſiécle, avant qu'il en eût connu la corruption, fort perſuadée qu'il eſt difficile de la connoître ſans la contracter, & qu'il n'eſt pas de moyen plus ſeur, pour en garantir un jeune cœur, que d'éloigner de ſes yeux les objets capables de la luy communiquer. Elle n'avoit garde de tomber dans le déplorable aveuglement de ces meres prophanes, qui ſemblent n'élever des enfans, que pour en faire des eſclaves du monde, dont elles ont plus de ſoin de leur apprendre les bien-ſeances & les fauſſes maximes, que les miſteres de la Religion & la morale de Jeſus-Chriſt. Dés que Cinthie s'apperçût que la raiſon de Bellarmin commençoit à ſe former, elle eut une application extrême à préſenter à ſes yeux les pures lumieres de la vérité, & à luy imprimer dans le cœur l'amour de la juſtice; elle luy apprit, qu'il n'étoit au monde que pour connoître & pour aimer le Createur.

L'Enfant docile écoutoit attentivement ces inſtructions Chrétiennes, & il les grava dés-lors ſi profondément dans ſa mémoire, qu'elles furent depuis les régles inviolables de ſa conduite. L'amour qu'il eut toûjours pour l'éternelle vérité, luy inſpira dés ſon bas âge de l'horreur du menſonge; il ne ſe ſouvenoit pas dans la ſuite de ſa vie d'en avoir jamais commis le plus leger, pour quelque interêt que ce fût, non plus que d'avoir diſſimulé la vérité, pour éviter quelque confuſion,

Il n'avoit alors que dix ans, & il étoit déja l'exemple & l'admiration de ſes égaux, qui le regardoient comme un Saint, & le reſpectoient en cette qualité comme leur ſuperieur. Cette idée, qu'ils avoient de luy, ne leur permettoit pas de faire en ſa préſence la moindre immodeſtie, & s'il arrivoit à certains moins réglés de s'échapper en paroles, ou en actions qui choquaſſent la bienſeance, dés que Bellarmin commençoit à paroître, ſa ſeule vûë réprimoit tout-à-coup leurs libertés, & leur faiſoit reprendre des diſcours plus honnêtes, & des manieres plus réſervées. Cette vénération, que ſa ſageſſe leur inſpiroit, s'accordoit parfaitement avec la plus tendre amitié; car, tout ſérieux qu'étoit ſon air, il étoit mêlé d'une douceur ſi charmante, qu'en luy attirant leur eſtime, il luy gagnoit également leurs cœurs.

Rien n'étoit ſi ſurprenant que de le voir dés ce temps là écouté comme un oracle par les Enfans de ſon âge, la Providence le diſpoſant, par cette eſpece d'eſſay, à l'être un jour par tout ce qu'il y devoit avoir de plus conſidérable dans l'Univers. Conſacré au Seigneur dés ſa tendre enfance comme un autre Samuël, il recevoit, auſſi bien que luy, des lumieres extraordinaires du Ciel, & le Saint Eſprit, qui fut ſon premier Maître, le formoit par des inſtructions ſecrettes à l'intelligence des céleſtes vérités. Ces graces ſingulieres le tenoient dans un extrême éloignement du mon-

de, il n'en aimoit ni les jeux, ni les plaiſirs. La chaſſe cependant ne laiſſa pas de luy être agréable, moins parce qu'elle étoit conforme à ſa qualité, qu'à cauſe qu'il l'a trouvoit propre, en luy exerçant le corps, à donner à ſon ame en pleine campagne, toute la liberté de s'entretenir avec le Créateur. La Muſique luy plaiſoit encore davantage; dés qu'on luy en mettoit un livre en main, paſſant ſur ce qu'il y rencontroit de prophane, & rejettant avec horreur tout ce qui luy paroiſſoit bleſſer la pudeur & l'honnêteté, il s'attachoit à ce qui pouvoit luy inſpirer des ſentiments de pieté, & accroître l'ardeur qu'il ſe ſentoit déja pour Dieu. C'eſt ce qu'a rapporté de luy un * ancien Chanoine de Monte-pulciano, qui fut d'abord ſon maître, & qui fut témoin des principales choſes, que je raconte icy de l'enfance de Bellarmin. L'eſprit de pureté, qui l'inſtruiſoit intérieurement, luy avoit appris, que rien n'eſt plus fatal à cette vertu, qui fait l'honneur de la jeuneſſe, que les chanſons trop libres, & ces airs mols, & efféminés, qui portent inſenſiblement le poiſon dans le cœur, & qui ne manquent preſque jamais d'y allumer le feu d'un amour laſcif. Les chants, qui ſont en uſage dans l'Egliſe, & que la devotion des fidelles a conſacrés, étoient ſingulierement à ſon goût; tout ce qui luy parloit d'un Dieu, qu'il aimoit, le rempliſſoit d'une douceur parfaite. Il n'en avoit pas une moins ſen-

* *M. Vincent Pacinquelli.*

ſible à parler de luy, il s'expliquoit de ſes divines bontés avec une éloquence, qui paſſoit de beaucoup ſon âge. On ne pouvoit comprendre, d'où luy venoit cét art, que nul maître n'avoit pû encore luy enſeigner : mais perſonne n'en fut plus ſurpris que le furent un jour de ſaintes Religieuſes ſes proches Parentes, auſquelles il fit un diſcours vif & touchant du mépris du monde & de la mortification chrétienne ; & qui l'ayant oüy parler comme un Ange, s'écriérent avec raviſſement, qu'il ne s'étoit jamais rien vû de pareil dans un enfant. Il luy arrivoit aſſés ſouvent, tandis qu'il étoit dans une métairie de ſon Pere, de monter ſur un chêne, qui luy ſervoit de chaire, pour précher aux payſans d'alentour : ces bonnes gens accouroient en foule à ce nouveau ſpectacle d'un ſi jeune & ſi touchant Prédicateur ; & l'avidité, avec laquelle ils recevoient de ſa bouche la nourriture de l'ame, leur faiſoit oublier d'aller prendre celle du corps.

Bellarmin l'oublioit auſſi pour vacquer à la lecture, à la priere, & aux exercices de la vie intérieure ; & comme il les ſçavoit incompatibles avec les ſatisfactions des ſens, il commença de s'en priver, dés qu'il fut capable de les prendre ; il s'accoûtuma de bonne heure au jeûne & à l'abſtinence, ſur-tout dans les temps d'Avent & de Carême, pendant leſquels, auſſi-bien qu'en tous les jours marqués par l'Egliſe, il jeûna avec autant d'exactitude, que les Religieux les plus ſéveres & les plus

avancés en âge ; ſon courage & ſon amour de la pénitence le ſoûtenant, malgré la foibleſſe de ſon enfance, en ces pénibles exercices; l'oraiſon, capable elle-même de l'affoiblir, augmentoit ſes forces; aprés un ſommeil aſſez court, il ſe levoit la nuit, pout étudier & pour prier ; la priere le diſpoſoit à l'étude, ſon eſprit élevé par ſes communications avec Dieu, & dégagé des objets terreſtres devenant plus propre à concevoir aiſément ce qu'on luy enſeignoit.

Auſſi ne fallut-il que tres-peu de temps, pour luy apprendre parfaitement la grammaire; il paſſa incontinent à l'éloquence, & à la Poëſie, où la facilité de ſon eſprit ne luy fit trouver que des fleurs; il en répandit à pleines mains ſur le tombeau de Robert de Nobili Cardinal, qu'une mort précipitée venoit d'enlever à ſa Patrie, compoſant en ſon honneur une éclogue funebre, qui parut plû-tôt ſortir de la main d'un maître, que de celle d'un écolier; il y toucha d'une maniere ſi fine & ſi tendre les charmantes qualités du Cardinal, que Rome avoit preſque auſſi-tôt perdu, qu'admiré, qu'il tira les larmes des yeux de l'illuſtre Aſſemblée, qui la luy entendit prononcer ; il en fit une autre ſi ſpirituelle à l'Abbé de Nobili ſon Frere, qu'elle fut capable de charmer ſa douleur. Son coup d'eſſay en vers fut un petit ouvrage, qu'il fit à la loüange de la virginité, où il fit voir en même temps, & ſon bel eſprit, & le tendre amour

qu'il avoit pour une vertu si chere à la plus pure des Vierges, qu'il avoit toûjours regardée comme sa Mere & sa protectrice. Il n'avoit encore que seize ans, qu'il n'y avoit presque plus rien à luy enseigner au sujet de la poësie; son inclination naturelle à la lecture des Poëtes, & sur-tout de Virgile, son rare génie, & le bon goût qu'il acquit bien-tôt pour les pieces les plus exquises en ce genre d'écrire, l'y avoit déja rendu si habile, qu'il y auroit excellé sans contredit, s'il n'en avoit sacrifié le plaisir à des études plus importantes, qui ne l'empécherent pas cependant dans les moments de ses récréations honnêtes, de laisser couler encore de sa veine quelques vers, qui ont mérité les éloges des connoisseurs. Telle est l'Ode qui commence par ces mots : *Spiritus celsi dominator axis*, & qui se trouve inserée dans le recueil qu'on a fait des pieces les plus polies, aussi-bien que l'Hymne * : *Pater superni luminis*, qu'il fit sur la Madeleine, & qu'on voit encore aujourd'huy dans le Breviaire réformé par l'ordre de Clement VIII. C'est ce Pape qui la luy fit composer à Frascati, où il prenoit quelques heures de relâche avec luy & le Cardinal Sylvius; les ayant l'un & l'autre commis ensemble par une espece de defi, pour voir lequel des deux réüssiroit le mieux en l'honneur de la Sainte, dont tres-probablement la Fête se célebroit ce jour là. C'étoit une récréation digne du Pontife, & des deux Cardinaux, qu'il

* *Hym. ad vesp. off. Rom. in fest. S. Mar. Magdal.*

honoroit de sa confidence, & avec lesquels il se délassoit, en homme d'esprit, de ses fatigantes occupations.

Je passe sous silence une espece de poëme héroïque, qu'il fit sur les oppositions, que forma sa famille à son entrée en Religion, ouvrage digne de son esprit, & de son zéle, que son extraordinaire modestie, ou son respect pour ses Parens luy fit jetter au feu, de peur qu'on ne rendît un jour public, ce qu'il avoit fait en secret, pour s'animer à suivre la vocation de Dieu.

Avant que de se résoudre à y obéïr, il s'appliqua sérieusement à la connoître; il rentra pour cela souvent en luy-même, pour y examiner la situation de son propre cœur, ses inclinations, ses mouvements intérieurs, qui sont comme des voix secrettes, par lesquelles le Saint Esprit fait assez ordinairement entendre aux ames ses saintes volontés.

Il n'y remarqua jamais qu'une grande aversion du monde, & qu'un amour extrême pour l'Eglise, il vit l'une & l'autre de ces dispositions tracées jusques dans les amusements de son enfance, qui n'avoient jamais eu rien de prophane; ses petites récréations n'étants alors, comme je le disois, que d'imiter ou les Prêtres dans les cérémonies de la Messe, ou les Prédicateurs dans les chaires; & ayant toûjours senti comme une espece de main secrette, qui le séparoit des vains divertissements du siécle. Il concluoit bien de là, qu'il n'étoit pas fait pour

le

le monde, que Dieu le vouloit à luy, & le destinoit au sacré ministere: mais il avoit encore du doute sur le choix de l'état Ecclesiastique, ou Religieux. Pour avoir un parfait éclaircissement sur une affaire de cette consequence, il chercha la solitude dans l'esperance que le Saint Esprit, qui se plaît de parler au cœur de ceux qui s'y retirent, pour écouter sa voix, la luy feroit entendre si nette & si distincte, qu'il ne luy resteroit plus nulle obscurité sur le parti qu'il devoit prendre. Il ne fut pas trompé dans son attente; à peine étoit-il au desert, qu'à la faveur d'une lumiere surnaturelle, que le Seigneur fit briller aux yeux de son ame, il découvrit encore plus clairement qu'auparavant, le néant de toutes les fortunes du monde, la fausse & la fragile prosperité du siecle, le peu de fonds qu'on doit faire sur tout ce qui s'appelle grandeur humaine. Quelques saintes qu'il estimât les dignitez de l'Eglise, elles ne laisserent pas de luy paroître dangereuses; l'éclat qui en est inséparable, les qualitez éminentes qui sont necessaires pour les remplir dignement, le poids des obligations dont on est chargé, quand on en est revêtu, tout cela luy sembla redoutable, & luy fit conclure, sans balancer, que le plus seur pour luy étoit d'embrasser la vie Religieuse, qui le mettroit à l'abry des perils, qu'il ne pourroit éviter par tout ailleurs. Ce fut cette même consideration qui luy fit jetter les yeux sur la Compagnie de

Jeſus, où il ſçavoit que les Profés attachés aux plus laborieux emplois de l'Egliſe, n'ont nulle part à ſes Prélatures, qu'ils font profeſſion de les fuïr, & qu'ils s'engagent même par un vœu exprés, de ne conſentir jamais à les accepter, quand elles leur ſeroient offertes, s'ils n'y ſont forcés par un commandement exprés du Souverain Pontife. Il s'y ſentit encore attiré par la bonne odeur que répandoit par tout ce nouvel Ordre, qu'il voyoit dans toute ſa ferveur: mais ce qui acheva de le déterminer, fut un entretien qu'il eut cœur à cœur avec un Jéſuïte de ſa confiance. C'étoit Alphonſe Sgarilli ſon maître, qu'une extraordinaire pieté, jointe à une ſincerité reconnuë, rendoit tout propre à luy donner de ſaints conſeils, & à le contenter ſur ce qu'il jugeoit néceſſaire de ſçavoir, avant que de prendre ſes dernieres reſolutions. Il choiſit un jour, auquel il crut le Pere moins occupé qu'à l'ordinaire, pour luy faire ſa viſite à loiſir, & l'ayant effectivement trouvé ſans embarras: „ Ce n'eſt pas, luy dit-il, mon Reverend „ Pere, la ſeule reconnoiſſance de vos bontez qui „ m'amene icy, ce n'eſt pas même, comme à „ mon ordinaire, ſur le ſujet de mes études, que „ je viens vous importuner aujourd'huy, j'ay quel- „ que choſe de plus important à régler avec vous. L'homme de Dieu, qui connoiſſoit perfaitement ſon Diſciple, bien ſeur qu'il ne venoit traiter avec luy que de la ſeule affaire de ſon ſalut, luy ayant

fait toutes les offres de service qu'il pouvoit desirer, Bellarmin luy ouvrit ainsi son cœur. « Il y a long-temps, vous le sçavez, mon cher Pere, « que le monde n'a gueres de charmes pour moy; « dés que j'ay commencé à le connoître, il a « commencé à me déplaire; pour peu que je sois « entré dans son commerce, j'en ay compris les « dangers; & pour les éviter, je me suis mille fois « écrié, avec le Prophéte : * *Qui est-ce qui me* « *donnera des aîles semblables à celles de la Colombe?* « *je prendray mon essort, & je voleray au lieu de mon* « *repos.* Il me paroît que nôtre Seigneur a écouté « mes cris, & qu'il exauce enfin ma priere. La « Religion, si je ne me trompe, est l'asyle, qu'il « a la bonté de m'ouvrir; & entre tous les Ordres Religieux, celuy pour lequel il me fait sentir plus d'inclination, c'est vôtre Compagnie. « Tout se reduit à sçavoir, si je puis m'asseurer d'y « rendre service à Dieu, & d'y vivre content. J'ose « même avec la respectueuse liberté, que vôtre « Réverence m'ordonne de prendre avec elle, luy « demander franchement, comment elle s'y trouve « elle-même. Vous me demandez deux choses, « luy répondit le Pere, sur lesquelles je vous satisferay avec plaisir; & comme c'est en présence « de nôtre Seigneur, & en son nom que je vous « parleray, comptez sur ce que je vous diray « comme sur un témoignage, dont je dois un « jour luy rendre compte moy-même, & sur le- «

* Psal. 54. v. 6.

„ quel je ne pourrois vous tromper, ſans en atten-
„ dre devant luy une éternelle confuſion. Pour
„ ce qui eſt du premier article, à ſçavoir ſi vous
„ avez lieu d'eſpérer de rendre ſervice à Dieu dans
„ la Compagnie; vous n'en ſçauriez douter, pour
„ peu que vous examiniez ſon eſprit, & que vous
„ ſondiez vôtre propre cœur : l'eſprit de la Com-
„ pagnie eſt de n'enviſager & de ne prétendre
„ rien au monde que *la plus grande gloire de Dieu*;
„ un Jéſuïte n'a pour but que de ſanctifier le nom
„ du Seigneur, premierement en luy-même par
„ ſa propre ſanctification, & enſuite dans les au-
„ tres, en les portant à la connoiſſance, & à
„ l'amour du Créateur. Voila où tendent nos
„ emplois, & ce que nous preſcrivent nos Conſ-
„ titutions approuvées pour cela par les Bulles
„ des Souverains Pontifes. Jugez par l'idée racour-
„ cie que je vous en donne, ſi vous n'avez pas
„ ſujet de croire, qu'en ſuivant cette forme de
„ vie, vous vous rendrez utile à la gloire de nôtre
„ Seigneur : Je puis de ma part vous en répon-
„ dre, connoiſſant comme je fais les diſpoſitions
„ de vôtre cœur, tout plein d'ardeur pour Dieu,
„ & tout réſolu de ne rien épargner pour ſon ſer-
„ vice. Pour ce qui regarde la paix de vôtre ame,
„ dont vous cherchez avec raiſon les aſſeurances
„ dans le ſecond article, je puis vous les donner
„ ſur la parole de la vérité même, qui a promis
„ cette ſainte paix à ceux qui renoncent à toutes

choses pour son amour; car c'est là proprement « * *le centuple*, que le Sauveur s'est engagé si solem- « nellement de leur donner : & comme vous « voulez bien faire quelque fonds sur mon expé- « rience, je vous diray avec toute l'ouverture de « cœur, que je ne puis refuser à la confiance que « vous me témoignez, que je joüis d'un calme, « que nul regret, nulle inquiétude, nul orage ne « troubla jamais, & que je n'en changerois pas « la douceur avec tous les plaisirs, que le monde « promet; quand ses promesses seroient aussi réel- « les qu'elles sont frivoles. Ce que je vous dis « au reste n'est pas pour vous faire un vain éloge « de mon habit, j'honore celuy de toutes les au- « tres Religions: mais je ne puis vous dissimuler « la vraye joïe, que m'a toûjours causé, celuy « que j'ay l'honneur de porter; je dois cet aveu « sincére à la vérité, que vous éxigez de moy « dans une affaire dont dépend vôtre salut & vôtre « éternité.

* *Matt. 10. v. 29.*

Bellarmin écouta ce discours avec une attention, qui ne luy permit pas d'en laisser échapper une seule parole; il les reçût toutes comme des oracles; & la céleste lumiere éclairant son esprit, en même temps que la voix du Pere frappoit ses oreilles, « en voila bien assez, luy dit-il, mon Reverend Pere, je suis parfaitement éclairci, nô- « tre Seigneur me veut Jésuïte. C'est une grace « qu'il m'a faite, de me faire connoître sa volonté, «



„ il me fera encore, comme j'eſpére, celle de la
„ ſuivre; & comme il s'eſt ſervi de vous, pour
„ m'accorder l'une, vous voudrez bien contri-
„ buer à me faire obtenir l'autre. Je vous ay déja
„ promis mon ſecours en général dans tout ce
„ qui concernera le bien de vôtre ame, répliqua
„ Sgarilli, je vous le promets encore particuliere-
„ ment icy; & dés que Dieu vous aura bien mar-
„ qué ſon bon plaiſir, vous me verrez tout prêt
„ de vous aider à l'accomplir. J'ay déja eu l'hon-
„ neur de vous le dire, reprit incontinent le Saint
„ jeune homme, il m'eſt ſi clairement marqué, que
„ je n'en puis douter; mon parti eſt pris, il ne s'a-
„ git plus que d'en venir à l'exécution, & c'eſt à
„ quoy je m'en vais travailler avec l'eſpérance
„ d'un prompt ſuccés, ſi vous m'aſſeurez de vos
„ offices, comme je vous aſſeure de ma part de ne
„ rien omettre pour les mériter. Animé d'un feu tout céleſte, il prit congé de ſon maître; & ſe doutant qu'il n'avoit affecté d'avoir encore quelque incertitude ſur ſa vocation, que pour éprouver quel ſeroit ſon courage & ſa fidélité à y répondre, il ne ſongea plus qu'à donner des marques effectives de l'un & de l'autre, en cherchant tous les moyens d'entrer en la Compagnie, où il étoit ſeur que Dieu l'appelloit, & où Richard Cervin de ſon côté demandoit inſtamment d'être reçû.

C'étoit un cher Couſin, & un tendre ami; auquel il avoit été lié dés ſon enfance, avec qui

il n'avoit jamais eu qu'un cœur, & qu'il fut heureux de sçavoir dans les mêmes intentions que luy. La nouvelle que ce cher Parent lui en donna de Padouë, où il étudioit, redoublant son zéle, & le piquant d'une sainte envie, de presser aussi vivement que luy sa reception, le fit hâter d'en écrire au Pere Laynez Géneral de la Compagnie, voicy à peu prés les termes dans lesquels sa lettre étoit conçûë. „ Ce que j'ose vous demander, mon trés-Reverend Pere, est infiniment au dessus de " mes merites, mais il est digne de vos bontez; " & je n'aurai nul repos, que je ne l'aye obte- " nu. Au nom de Jesus-Christ, accordez-moy " une petite place dans vôtre sainte Compagnie, où " je me sens par sa grace inspiré de vivre & de " mourir. C'est une faveur, que j'estime incom- " parablement plus que toutes les fortunes du " monde; & il n'est point de pourpre dans Rome " au prix de laquelle je n'achetasse vôtre saint " habit. S'il m'eût été permis, je serois venu me " jetter à vos pieds, pour vous le demander; & " je n'aurois jamais quitté vos genoux, que vous " ne m'eussiez fait l'honneur de m'en revêtir. Que " ne puis-je, mon trés-Reverend Pere, vous dé- " couvrir mon cœur, & vous en faire sentir les " ardeurs? je suis asseuré, que vous ne pourriez " me refuser la grace que je souhaite avec tant " de passion: mais quand mon indignité vous " rendroit insensible à la violence de mes desirs, "

„ vous ne le feriez pas à la memoire d'un Oncle
„ qui a si fort affectionné vôtre Compagnie, & au-
„ quel il n'a manqué que des années, pour la
„ combler de ses biens-faits. Ne vous souvenez
„ au reste, mon trés-Reverend Pere, que je suis
„ Neveu de Marcel II. qu'afin d'avoir une rai-
„ son de m'adopter pour un de vos enfans, car
„ de tous les titres imaginables, je n'estime que
„ celui d'être le dernier de tous les Novices de
la Compagnie de Jesus. Laynez, qui honoroit sin-
gulierement l'illustre Famille, qui avoit donné un grand Pape à l'Eglise, fut ravi que son Ordre en eût des rejettons, dans la pensée qu'ils y produiroient un jour de grands fruits à la gloire du Seigneur. Il fit donc sçavoir au jeune Bellarmin, comme il avoit fait à Richard, qu'il étoit édifié de sa ferveur, qu'il y reconnoissoit aussi bien que dans sa bonne conduite, dont on luy avoit rendu compte, toutes les marques d'une véritable vocation; que s'il étoit prêt de la suivre, ainsi qu'il le paroissoit dans sa lettre, il l'étoit de sa part de luy donner l'entrée de la Religion, pourvû qu'il fist en sorte que ses Parens y consentissent. A la verité ils ne s'y opposerent pas absolument, car ils avoient trop de pieté envers Dieu, pour détourner de ses voyes un fils, qu'ils luy avoient offert tant de fois: mais ils eurent quelque chagrin de luy voir une si forte inclination pour une Compagnie, qui a tant d'éloignement des dignités Ecclesiasti-

Ecclésiastiques; car ils s'étoient flattés, par les rapports qu'ils avoient à Rome, que les plus éminentes ne pourroient manquer un jour à Bellarmin, qui commençoit à s'en rendre digne par son application constante à l'étude, & par sa piété extraordinaire. Ils s'étoient même imaginés d'en avoir des présages, sur lesquels ils avoient quelque droit de s'asseurer. Ce qui luy arriva dés sa plus tendre enfance, leur étoit toûjours demeuré dans l'esprit; & comme on se persuade aisément ce qu'on souhaitte avec ardeur, ils crûrent que le Saint Esprit, qui se plaît quelquefois à s'expliquer de l'avenir par la bouche des enfans, s'étoit servi de la langue de celui-cy, pour prophétiser sa future grandeur. A peine sçavoit-il bégayer, qu'étant à l'Eglise avec sa mere, & ayant levé les yeux vers un endroit de la voute, où étoient peints des Prélats & des Docteurs, voila ce que je seray, dit-il, en les montrant du doigt; & Cinthie eut beau luy faire signe de se taire: oüy voila ce que je seray, ma chere Mere, repartit-il constamment, & d'un air qui donna de l'étonnement à tous ceux qui en furent témoins. * Il n'avoit encore que trois ans, que prenant une contenance grave & sérieuse, il présentoit la main à une de ses sœurs, & luy faisoit signe de la baiser, comme on fait celle d'un Evêque, en luy marquant qu'il devoit l'être un jour; comme fit autrefois le grand Archevêque de Milan Saint Ambroise aux personnes de

* Procef. Rom. a. 1622. fol. 64.

ſa famille, qu'il aſſeura de même dans ſon bas âge, en leur donnant ſa main droite à baiſer, qu'il ſeroit quelque jour Evêque. * C'eſt ce que rapporte de luy, en termes exprés, l'Hiſtorien de ſa vie ſur le témoignage de l'illuſtre Marcelline, qui étoit ſœur du Saint.

** Ipſe ludens offerebat dexteram .... ſiquidem Epiſcopum ſe futurum eſſe memorare. Loquebatur enim in illo Spiritus Sanctus, qui illum ad Sacerdotium nutriebat. Paulin. in vit. D. Ambr. Mediolan. Epiſc. ad B. Aug. pag. 2.*

Pour agir prudemment dans une affaire de cette conſéquence, ils la communiquerent à Alexandre Cervin, l'homme de ſon ſiécle le plus capable de donner un bon conſeil, & ils furent ſurpris de le voir luy-même dans l'embarras, où ils étoient. C'étoit le Pere de Richard, à qui la vocation de ſon fils donnoit des inquiétudes toutes pareilles. La réſolution des deux Peres fut, aprés avoir beaucoup conſulté Dieu dans la priere, d'écrire au Général de la Compagnie, & de luy demander encore un an, pour éprouver la vocation de leurs fils. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir : mais les fervents jeunes hommes eurent une douleur trés-ſenſible d'être obligés d'attendre ſi long-temps un bien, qu'ils penſoient déja tenir entre leurs mains ; & ſemblables à ces Nautonniers, qui ſe voyants tout prêts du port, en ſont repouſſés bien loin par un coup de vent, qui enleve leur vaiſſeau, & les rejette en pleine mer, ils déplorerent enſemble leur diſgrace ; car Cervin étoit de retour de Padoüe ; & s'en étant plaints l'un & l'autre par une lettre commune, mais pleine d'une confiance filiale, au Général de la Compagnie, qu'ils regardoient déja comme leur

Pere, ils en furent consolés par la promesse, qu'il leur fit, de compter cette année de délay, pour la premiere de leur Noviciat. Ils la passerent à peu prés, comme ils auroient fait dans une maison de la Compagnie; ce qu'ils firent avec d'autant plus de facilité, qu'ils furent tirés du grand monde, & conduits en une agréable solitude, à une demi-lieuë de Monte-Pulciano, à l'endroit où commence insensiblement à s'élever la montagne de Sienne.

Les Moines de Camaldule y avoient eu autrefois un fameux Monastere, qu'une troupe de scélérats saccagea & renversa de fond en comble l'an 1538.* Ces Saints Religieux, qui furent obligez d'en sortir, résolus de ne retourner jamais dans un lieu, où ils n'auroient trouvé que de malheureux restes de cette effroyable désolation, en vendirent le fonds à Marcel Cervin, qui depuis fut élevé au Souverain Pontificat, & qui n'étoit alors que simple Prélat. Comme il aimoit l'air de la campagne, & qu'à ses grandes qualités il ajoûtoit un goût de l'architecture trés exquis: il changea ce triste desert en un séjour délicieux, il y fit bâtir un Palais, qu'il appella le Vif, du nom d'un ruisseau assez considérable, qui serpente autour de ses murs.

* *Dan. Bartol. vit. Bell. l. 1. c. 7.*

C'est dans ce lieu riant, mais retiré, qui fut toûjours depuis, la maison de plaisance des Cervins, que les deux cousins firent la premiere année de leur Noviciat. L'on peut dire qu'Alexandre luy-même Pere de l'un, & Oncle de l'autre, leur ser-

vit à tous deux de Maître des Novices. Comme il étoit de ces sages, qui sçavent parfaitement accorder les régles de l'honneur & de la bien-séance avec celles de l'Evangile le plus pur, & de la plus exacte Religion, il les instruisoit admirablement des unes & des autres; & bien loin de les retenir dans le siécle, pour leur en apprendre les mauvaises maximes, il faisoit assez voir par la sainte morale qu'il leur débitoit, qu'il n'avoit suspendu leur entrée en Religion, que pour les mettre en état d'y être un jour de plus parfaits Religieux. Sous sa conduite, leur temps se partageoit entre les exercices de l'étude, & ceux de la dévotion; ceux-cy, comme les plus importants avoient les heures les plus solides de la journée; on passoit ensuite aux autres avec une application presque égale, & aprés y avoir vaqué, on prenoit quelque honnête divertissement, qui délassoit l'esprit, sans fatiguer le corps. * Jamais Séminaire ne fut plus réglé que cette Maison de plaisance sous la direction du sage & pieux Alexandre Cervin; luy-même y expliquoit les Géorgiques de Virgile, Richard la Poësie d'Aristote, Herennius cadet de Richard, * qui fut depuis Référendaire de l'une & de l'autre Signature, la Harangue de Démosthene, qui a pour titre, la Couronne, & Bellarmin celle qu'on peut appeller le chef-d'œuvre de Cicéron, que cét Orateur Romain composa en faveur de Milon; tout se passoit enfin avec tant d'ordre en cette Retraitte, qu'il se peut dire avec

* *Dan. Bartol. vit. Bel. l. 1. c. 4.*

* *Platin. de vit. Pontif. Marc. 2. fol. 321.*

vérité, qu'elle fut une eſpece de reſſource, qui répara pleinement & la perte des claſſes,dont ils furent tirés, & le délay de leur entrée en la maiſon deNoviciat.

Bellarmin ſçachant qu'on avoit coûtume d'y exercer les Novices à faire des Catéchiſmes, & qu'en certains temps de l'année on les diſperſoit dans les villages, pour y inſtruire les perſonnes de la campagne, & ſe former eux-mêmes de bonne heure à cét employ de charité ſi eſſentiel à leur vocation, il voulut le pratiquer; & pour y animer ce cher couſin, qu'il regardoit déja comme ſon Frere en Jeſus-Chriſt: « Allons, luy diſoit-il d'un air « enflammé, allons faire les eſſais de ce que nous « ſerons obligés par état de faire un jour. Tranſ- « portés tous deux du même zéle, ils parcouroient à l'envi les hameaux voiſins de leur ſéjour, ils y conſoloient les miſérables, ils y inſtruiſoient les ignorants, ils apprenoient aux petits enfans à aymer & à honorer leur Pere Céleſte, & aprés ces petites courſes ils retournoient gayement à leur ſolitude. Leur joye cependant ne laiſſoit pas d'être mêlée de quelque triſteſſe; tandis qu'ils étoient dans le ſiécle, ils s'y croyoient toûjours des exilés, & aſſis de temps en temps ſur le bord du ruiſſeau, qui arroſoit la plaine voiſine, comme autrefois les enfans d'Iſraël ſur les rives de l'Euphrate, ils ſoupiroient aprés leur chere Sion.

Le temps de s'y rendre étant enfin venu, pleins d'une ſainte allégreſſe, ils partirent pour Rome,

aprés avoir pris congé de leur famille. Bellarmin paſſa à Monte-Pulciano, pour rendre à ſon Pere ce devoir de piété; il luy demanda les genoux en terre la bénédiction paternelle en préſence de tous ſes proches, qui fondoient en larmes; ce bon Pere le beniſſant, & pleurant ſur luy, comme ſur l'Iſaac,
„ qu'il alloit immoler, „ allez mon fils, luy dit-
„ il tendrement, allez où Dieu vous appelle, je luy
„ ſacrifie de bon cœur en vôtre perſonne toutes
„ les eſpérances de ma famille. Il arriva dans la ſuite à ce pieux Pere à peu prés ce qui arriva à Abraham; le ſacrifice luy coûta comme à ce Pere des croyants; mais ce fils, à l'immolation duquel il eut le courage de ſe réſoudre, fut la ſource de toutes les bénédictions que le Ciel verſa ſur ſa maiſon. La Providence, qui va ſouvent à ſes fins par les voyes qui y paroiſſent les plus oppoſées, conduiſit Bellarmin aux dignités de l'Egliſe par les routes qu'il avoit priſes pour les éviter; c'eſt ce que ſembla prédire le fameux Guillaume Sirlet, alors Proto-notaire Apoſtolique, & depuis Cardinal, en aſſeurant qu'on avoit tort de traiter de diſgrace cette diſpoſition de Dieu. Comme il devoit une bonne partie de ſa fortune à Marcel II. auſſi bien qu'à ſon mérite, ſa reconnoiſſance l'ayant attaché à la famille des Cervins, c'eſt à luy qu'Alexandre Pere de Richard addreſſa ſon Fils & ſon Neveu, en le priant de les préſenter tous deux au Général de la Compagnie, ce qu'il fit avec une extrême conſolation de ſon ame,

aprés les avoir retenus un jour chez luy, pour avoir le plaisir de les examiner sur leurs études & sur leur vocation. Il a protesté depuis qu'il en fut satisfait au delà de ses espérances, quoy qu'il en eût conçû de fort grandes de l'un & de l'autre, qu'il leur trouva tant de capacité pour leur âge, & tant de ferveur par rapport à leur bon dessein, qu'il ne pouvoit se lasser de les admirer. Ce sont les sentiments qu'il en écrivit à Monte-Pulciano, en y rendant compte de la commission, dés le landemain qu'il l'eut exécutée. C'est dans cette Lettre là même * qu'il ajoûte que c'eût été une grande faute, de mettre des ames si saintes à de plus longues épreuves: que c'étoit même un peché considérable, dont on devoit beaucoup demander pardon à Dieu, que de les luy donner avec regret, & que d'estimer leur entrée en Religion un désavantage à leur Maison.

* Gran fallo essere stato il tentare anime cosi sante: come di gran peccato, gran perdono douersi chiedere a Dio, del dargliele mal volontieri, del sentirne dolore, dello stimare la loro entrata in Religione esser perdita della casa. Sirlet. 21. di Sett. 1560.

Ce fut le vingtiéme de Septembre de l'an 1560. que les deux chers Cousins entrerent au Noviciat avec une joye de leurs cœurs d'autant plus sensible, que la joüissance de leur bonheur leur avoit été plus long-temps differée. Ils y furent reçûs comme des Anges venus du Ciel par tout ce qu'il y avoit de Novices, qui, avant que de les voir, avoient déja conçû une estime extraordinaire de leurs vertus, par les portraits qu'on leur en avoit tracés. Toute la Compagnie les aima, comme elle avoit été elle-même aimée du feu Pape leur oncle, & elle s'estima heureuse, d'avoir dequoy luy marquer sa recon-

noissance dans la personne de ses Neveux. C'étoient d'ailleurs les prémices du College de Monte-Pulciano, à l'établissement duquel tant de grands hommes avoient travaillé, * & que des avantures extraordinaires, qui ne sont pas de cette histoire, obligerent d'abandonner comme un champ qui sembloit n'avoir été cultivé que pour produire ces deux plantes, & qui s'étoit en quelque maniere épuisé en les portant. Bellarmin se crut transporté dans le Ciel, quand il se vit dans la maison du Seigneur, charmé d'y voir une jeunesse vive & ardente, malgré le feu de l'âge, modeste & réglée dans tous ses mouvements, aussi dégagée des choses de la terre, que si elle n'y étoit plus, aussi chaste que le sont de purs esprits, appliquée comme eux uniquement à aimer & à loüer le Créateur; il se persuada véritablement qu'il étoit dans un Paradis; & il ne fut pas peu confirmé dans cette consolante pensée, quand il fit sa retraitte de dix jours: car il y goûta de si pures délices, qu'il se seroit crû dés lors abondamment recompensé de ce qu'il avoit abandonné dans le monde, quand la foy ne luy auroit pas fait appercevoir dans l'autre vie un état infiniment plus heureux.

* *Hist. Soc. part. 1. l. 7. n. 24.*

Il fut tiré de sa solitude, pour être employé aux offices les plus bas, & sur-tout à celuy de la cuisine, il y trouva le même plaisir, parce qu'il n'y en chercha point d'autre, que d'accomplir la volonté du Seigneur, & que d'imiter les anéantisse-

ments

ments de ſon Fils. Dans cét eſprit il ſervoit l'officier avec une ſoûmiſſion ſans réſerve, il n'avoit de la peine, que quand il en étoit ménagé, & ſa joye étoit parfaite, quand il ſe voyoit appliqué par le bon Frere à tout ce qui étoit de plus difficile & de plus dégoûtant. A peine fut-il quatorze jours dans ces exercices d'humilité, qui étoient ſelon ſon cœur, qu'il les luy fallut quitter par obéïſſance, pour en aller faire d'autres ailleurs; le Pere Provincial ayant trouvé à propos d'abréger ſa demeure au Noviciat, où il avoit plus fait en moins de deux mois, que les autres ne font d'ordinaire en deux ans, par l'application extraordinaire qu'il eut à l'oraiſon, & à la mortification, qu'il regarda dés-lors comme les deux pôles ſur leſquels roule toute la perfection religieuſe.

Quelque douceur qu'il ſentît dans cette ſainte maiſon, Il en fit le ſacrifice, & ſans replique à l'ordre qu'il en reçût, il paſſa au Collége Romain, pour y joindre l'étude des ſciences humaines à celle de la ſcience des Saints. Comme il avoit l'eſprit auſſi bon que le cœur, il devint en peu de temps auſſi habile en la philoſophie naturelle, qu'il l'étoit devenu dans la philoſophie chrétienne; ſa foy & ſa pieté luy ayant donné l'intelligence & le goût des vérités de la Religion, il ſe fit jour par ſa vivacité au travers des obſcurités de la métaphyſique la plus abſtraite. Le ſuccés qu'il y eut, fit tout le plaiſir imaginable au Pere Pierre Parra, excellent Philoſophe,

& fervent Religieux, qu'on avoit fait venir d'Espagne, à cause de ses rares qualités, pour enseigner la philosophie aux jeunes Jésuïtes dans le premier Collége de la Compagnie. Il eut la joye d'y voir un disciple qui n'avoit pas besoin de Maître; il admira la netteté, la solidité, la facilité de son génie; & il n'eut pas de peine à juger par de tels commencements, que sa capacité iroit un jour jusqu'au prodige.

C'en étoit déja un assez considerable, qu'il pût reüssir dans les études, ayant aussi peu de santé qu'il en avoit; car il ne fut pas plû-tôt en classe, qu'il y perdit ce qu'il avoit de force; * il tomba même dans des maladies, qui firent prononcer aux plus habiles Médecins, qu'il étoit ou pour mourir bien-tôt, ou pour traîner le reste de ses jours une vie languissante. Il fut attaqué d'abord d'une espece de létargie, & quoy qu'on le fit revenir de cét assoupissement mortel par des poudres cephaliques, on ne jugea rien de bon d'un accident si peu ordinaire aux personnes de son âge. Il fut suivi d'une douleur de tête, qui le rendoit presque incapable d'application, & d'une chute perpétuelle d'humeurs froides sur les parties vitales, qui en embarassoient les fonctions. A ces maux compliqués survint une fiévre opiniâtre, lente & maligne, que nul reméde ne pouvoit guerir, qui le minoit insensiblement, & qui parut le conduire à la phtisie, & de la phtisie trés-certainement au tombeau.

*Fulig. vit. Bel. chap. 5. manuscrip. Rom.

Tout autre qu'un amant de Jesus crucifié se seroit laissé abatre par tant d'infirmités; mais elles ne firent qu'augmenter le courage de Bellarmin, qui venant de s'attacher à la Croix du Sauveur par les vœux de la religion, regarda ces dispositions de la Providence sur luy, comme les suites de son engagement, & comme de pretieux moyens qu'elle luy fournissoit, de ressembler à celuy, qui s'appelle dans l'Ecriture, *l'homme de douleurs.* Il luy rendit de très-humbles actions de graces de l'honneur qu'il luy faisoit, de l'associer à ses états souffrants, & de luy faire part de ses langueurs. Elles n'étoient au reste que dans le corps, car * sa vertu s'affermissoit dans les infirmités, & à mesure que sa chair s'affoiblissoit, il sentoit dans son ame une nouvelle vigueur, qui le rendoit superieur à tous ses maux. Bien différent de ces Religieux peu courageux & peu fidelles, qui succombent aux ennuïs d'une maladie, quand elle est un peu longue, qui en perdent tout le merite par le soin immoderé qu'ils ont d'y chercher des soulagements au-delà des mesures de la nécessité, qui s'y relâchent des saintes pratiques de l'oraison, & de la mortification, dont ils devroient tirer leur force, & qui sous pretexte de besoin, se laissant insensiblement dominer par la nature, en ressentent dans la suite les foiblesses impérieuses, dont ils ont toutes les peines imaginables de se défaire.

Isaïe 53. 3.

* *2. Cor. 12. 9.*

Bellarmin se mit d'abord dans l'esprit, selon l'idée de ses Regles, & l'esprit de l'Evangile, dont elles sont

des expreſſions fidelles, que tout Religieux eſt l'heritier d'un Dieu crucifié, que la Croix eſt la portion de ſon héritage, qu'il y doit faire conſiſter tout ſon tréſor, & que le vray moyen de l'accroître à l'infini, c'eſt de mettre à profit toutes les occaſions de ſouffrir qui luy arrivent. Dans cette penſée il eut une attention ſinguliere à n'en perdre aucune, il comptoit ſes richeſſes par le nombre & par la grandeur de ſes maux; moins nôtre Seigneur les luy épargnoit, plus il ſe ſentoit de courage pour les ſupporter. Jamais il ne luy vint en penſée d'en diminuer ni la longueur de ſes prieres, ni la rigueur de ſes auſtérités, les eſtimant néceſſaires, les unes pour attirer du Ciel les graces, qui luy paroiſſoient encore plus néceſſaires dans le temps de la maladie, les autres pour entrer dans les deſſeins d'un Dieu, qui ne le traitoit de la ſorte, que pour luy faire porter la mortification de Jeſus-Chriſt dans tous ſes membres. Les Superieurs eux-mêmes par une conduite, qu'on ne peut guéres attribuer qu'à une providence extraordinaire, parurent s'y conformer; & tout ſenſibles qu'ils étoient au pitoyable état, où ils le voyoient réduit, ils ne laiſſerent pas d'en oublier en quelque maniere l'extrémité; pour l'employer, comme les autres, aux travaux de la régence, dés qu'il eut ſoutenu ſes Theſes de Philoſophie.

Il eſt vray que ſon acte public eut un ſuccés ſi extraordinaire, qu'il donna lieu de croire, qu'il avoit beaucoup étudié, & qu'ayant eu pour cela aſſez de

force, il en auroit de même pour s'acquiter de son nouvel employ. Il fut donc envoyé à Florence, pour y enseigner les lettres humaines, soit qu'on crût, que cette occupation, étant moins sédentaire, & demandant plus d'action, seroit plus propre à sa santé, ou qu'on esperât, que l'air de la Toscane son pays pourroit y contribuer plus que tous les autres ménagements. Quoyqu'il en soit, il partit pour s'y rendre; mais ce qui est encore assez surprenant, c'est qu'on l'avoit si peu fourni d'argent, qu'il en manqua tout-à-fait, n'étant pas à mi-chemin, quelque soin qu'il prît de faire trés-peu de dépense. Il n'eut pas en cette fâcheuse conjoncture la moindre inquiétude; & comme il avoit été content du peu qu'on luy avoit donné, il le fut aussi, quand, n'ayant plus rien, il se vit en état d'expérimenter quelques effets de la pauvreté qu'il avoit voüée. * Aprés avoir fait sa priere à celuy qui accomplit les desirs des pauvres, il étoit sur le point, comme eux, de demander l'aumône, quand un Gentilhomme Espagnol, qu'il rencontra sur sa route, la luy fit liberalement, sans en être prié, & luy mit en main tout ce qui luy étoit nécessaire pour achever son voyage. C'est assez ordinairement la conduite de la Providence à l'égard de ceux qui ont tout abandonné pour son amour, au moment que leurs besoins sont plus pressants, de leur ouvrir des ressources inopinées, pour y subvenir, sans leur faire perdre le mérite de leur parfait dépoüillement.

* *Fulig. vit. Bell. c. 6. Dan. Bart. vit. Bell. l. 1. c. 8.*

Il ne fut pas arrivé à la maison de la Compagnie,

fatigué, palle,* & deffait, qu'il y parut plus en état de prendre des remédes dans une infirmerie, que de faire des leçons dans une claſſe. Cela fit une peine extrême au Recteur qui ſe vit en riſque, ou de manquer de Régent dans ſon Collége, ou de ſacrifier la vie d'un jeune homme, qu'on avoit tant de raiſon de conſidérer, & pour lequel il avoit une tendreſſe particuliere; car il avoit été ſon Maître, * & c'eſt luy-même, dont Dieu s'étoit ſervi, comme on l'a vû, pour le tirer de toute incertitude au ſujet de ſa vocation. Bellarmin eut beau, pour le raſſeurer, luy protester, qu'il avoit dans le fond plus de vigueur qu'il n'en paroiſſoit ſur ſon viſage; l'expérience qu'il en fit pendant quelques mois, & que le Superieur ne luy permit qu'à regret, & forcé par ſes inſtantes ſollicitations, le réduiſit dans un abattement, qui fit voir à l'œil que ſes forces s'accordoient mal avec ſon courage, & qu'il alloit infailliblement ſuccomber, s'il continuoit cét exercice.

* *Alph. Sgarilli.*

L'idée de l'impuiſſance, où il alloit être réduit, de travailler pour Dieu, fit dans ſon eſprit une ſi vive impreſſion, que ſans altérer le moins du monde ſon parfait abandon aux volontés du Seigneur, elle alluma dans ſon ame un deſir ardent de recouvrer la ſanté, dans l'unique vûë de l'employer à la gloire de ſon ſaint Nom. Preſſé par ce mouvement interieur, comme par une eſpece d'inſtint ſurnaturel, dont le S. Eſprit ſeul étoit l'auteur, il s'en va dans l'Egliſe, il ſe jette au pied de l'Autel, & animé d'une confiance filiale, « Voicy

ma vie, Seigneur, (c'eſt à peu prés en ces termes qu'il fit ſa priere) "oüy, la voicy, elle eſt à vous, vous en " êtes abſolument le maître, comme vous me l'avez " donnée, vous pouvez la reprendre: mais auſſi vous " pouvez me la conſerver, & en me la conſervant, " me rendre capable de remplir les devoirs de ma " vocation. Vous m'êtes témoin que je ne la deſire " qu'à cette fin, & que je ne vous la demande que " par ce ſeul motif, craignant également & de vivre " oiſif, & de mourir, ſans avoir travaillé pour vous. " Et vous, ô mon Dieu, dont tous les ouvrages ſont " parfaits, m'auriez-vous fait Jéſuïte pour en porter " le nom vuide, & pour n'en pas exercer les fonc- " tions? Non, divin Sauveur, non, vous ne faites " pas les graces à-demy; puiſque la ſanté m'eſt néceſ- " ſaire pour m'acquiter de mes obligations, vous " me la rendrez, je l'oſe dire à la gloire de vôtre " puiſſance, à laquelle nulle maladie ne reſiſta ja- " mais, & de vôtre bonté toûjours propice aux vœux " de vos ſerviteurs; je ne ſortiray point d'icy, que " vous ne m'en donniez la parfaite aſſeurance." Il n'a- voit pas achevé ces mots, qu'il entendit une voix intérieure, qui luy répondoit de l'effet de ſa priere; il ſe leva ſans en douter, auſſi certain d'avoir obtenu la grace qu'il avoit demandée, que * Jacob la bénédiction de l'Ange, aprés la lutte myſterieuſe qu'il eut avec luy, pour l'obliger de la luy donner. Il diſoit hautement qu'il alloit ſe bien porter, & cela fut ſi vray, qu'il ſe trouva dans peu de jours tout autre

Proc. Rom. fol. 93. Dan. Bart. vit. Bell. l. 1. c. 8.

* *Geneſ. 32. 24.*

qu'il n'étoit auparavant, avec une couleur vive, un corps robuste, & une vigueur qui ne luy laissa nul ressentiment de tous ses maux.

Cette grace extraordinaire, qui surprit tout le monde, & qui fit avoüer aux plus habiles Médecins que comme il y a des maladies, il y a aussi des remédes, que leur art ne connoît pas, cette grace, dis-je, qui fit un changement si subit dans le corps du jeune Bellarmin, n'en fit pas un moins prompt dans son ame; elle y produisit, avec une trés-sensible reconnoissance envers son Bienfacteur, une ferveur toute nouvelle dans son service. Prosterné au pied du même autel, où nôtre Seigneur luy avoit accordé cette insigne faveur, il protesta penetré de la plus vive gratitude, que ne luy ayant demandé le rétablissement de ses forces, qu'à dessein de les consacrer à son honneur, & au salut des ames, il s'engageoit de grand cœur en sa présence, de n'en jamais faire d'autre usage. En effet il commença dés-lors de vivre conformément à sa promesse, & il soûtint tous les jours de sa vie le poids de son engagement avec une si constante fidelité, qu'âgé de prés de 80. ans, pour animer le zéle & le courage d'une troupe de Jésuïtes, qui étoient autour de son lit dans le temps de sa derniere maladie, il pût leur avoüer, qu'il n'avoit jamais cherché le repos, & que depuis ses premieres années de Religion, jusqu'à la derniere, où il étoit heureusement parvenu, il avoit toûjours travaillé.

Quelque zélé qu'il eût toûjours été pour la régence,

gence, il le fut beaucoup davantage depuis ſa gueriſon, il commença de regarder cét important employ d'un tout autre œil, ſur l'eſtime qu'en fait la Compagnie, il forma la ſienne, & il l'enviſagea avec elle, comme le moyen le plus efficace & le plus univerſel, de remplir non ſeulement les Républiques d'habiles gens pour les gouverner, mais toute l'Egliſe de parfaits chrétiens pour l'édifier, & de Prélats éclairés pour la dédommager des pertes que luy venoit de cauſer, en tant de Provinces de l'Europe, la profonde ignorance des Paſteurs. Les ames des jeunes gens commis à ſa conduite, luy parurent autant de ſacrés dépôts, que Jesus-Christ luy mettoit entre les mains, & dont il luy faudroit rendre compte au jour de ſon grand jugement. Il ſe perſuada fortement, que c'étoit des oüailles, dont il étoit conſtitué le berger, non pas comme un mercenaire, que l'interêt attire au ſoin du troupeau, mais comme un gardien charitable, qui n'y eſt attaché que par amour, à l'exemple du ſouverain Paſteur des ames. Il conçût par là, que ſon obligation eſſentielle étoit d'eſſayer de faire autant de Saints, qu'il avoit d'écoliers, & que pour y réüſſir, ſon art devoit être, en leur imprimant les principes des lettres, de leur inſpirer les maximes de l'Evangile. C'eſt là ce qu'on appelle entrer dans le cœur par l'eſprit, pour gagner l'un & l'autre à Jesus-Christ.

Ce n'étoit que pour être capable de luy faire ces

précieuses conquêtes, & non pas par de vains retours sur luy-même, qu'il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit luy attirer l'estime & l'amour de la jeunesse qui luy étoit confiée. Il sçavoit qu'à tout bon gouvernement, le crédit est nécessaire, & qu'on n'en a jamais de véritable & de solide sur les personnes, dont on n'est ni estimé, ni aimé. Il s'acquit l'affection de ses disciples par celle qu'il leur portoit luy-même, & dont il leur donna des marques sinceres par le soin qu'il en eut, leur témoignant à tous tant de bonté, qu'il n'y en avoit aucun, qui ne crût avoir la meilleure place dans son cœur. Il avoit d'ailleurs, tout grave qu'il étoit, des manieres douces & honnêtes, par lesquelles il les engageoit au bien, sans avoir besoin de recourir à la sévérité. Cela luy faisoit un vray plaisir, car il haïssoit naturellement les voyes de rigueur, qu'il ne croyoit bonnes qu'à faire des hypocrites, & à contenir des esclaves.

A une conduite si sage & si aimable, qui charmoit tous les cœurs, il ajoûtoit des preuves d'une capacité, qui le faisoit estimer de tous ceux qui écoutoient ses leçons, & qui entendoient ses piéces. C'étoient des ouvrages de poësie d'une délicatesse extrême, qu'il donnoit au public, à l'occasion des jours solemnels, des harangues éloquentes, qu'il prononçoit avec beaucoup de grace, des questions de philosophie, qu'il traitoit avec une netteté & une solidité, qui surprenoit les Floren-

tins, & qui faisoit avoüer aux plus habiles de leur académie, qu'on ne pouvoit ni penser plus finement, ni s'exprimer plus poliment, ni raisonner plus juste, que le faisoit ce nouveau maître. Ces Messieurs luy faisoient l'honneur de rechercher sa conversation, & de l'admettre à leur société. Leur honnêteté l'engagea même à faire des leçons publiques de la sphére, ausquelles ils se trouvoient avec assiduité; & il se peut dire qu'ils le consideroient, tout jeune qu'il étoit, comme un membre de leur illustre Corps.

Sa réputation fut égale à Mondovy, où il fut envoyé pour y faire la Rhétorique. A son arrivée en cette ville, le catalogue des livres, qui devoient s'enseigner dans les classes, étoit déja exposé. Entre les autheurs qui luy étoient assignés, il trouva Démosthene, il en fut un peu surpris, mais non pas effrayé, & sans paroître embarassé, il s'appliqua si heureusement à la langue de cét Orateur, dont il n'avoit encore nulle teinture, qu'il devint capable en trés-peu de temps de l'entendre, & d'en expliquer aisément les endroits les plus difficiles. Rien n'est plus étonnant que de voir la foule des occupations que son habileté, son obéïssance, & sa facilité luy attirérent dans tous les endroits, où il fut envoyé par son Provincial; obligé par son devoir capital de donner presque tout son temps à sa classe, il en avoit encore de reste pour la prédication, qui demande cependant un homme entier; & comme s'il n'eût

* Fulig. vit. Bellar. c. 6.

eu rien à faire ; il étoit prêt à ſervir tout le monde, & à ſuppléer pour quiconque avoit le moindre embaras ; de ſorte qu'il s'eſt trouvé aſſez ſouvent chargé tout à la fois du ſoin d'enſeigner, de prêcher, de faire les exhortations domeſtiques, de lire à table, d'éveiller les autres au matin, de les accompagner en ville, & d'être même en certaines heures le portier de la maiſon.

Cela donna occaſion à une avanture aſſez plaiſante, qu'on me permettra bien de raconter dans une hiſtoire auſſi ſérieuſe que celle-cy. Elle luy arriva dans les premiéres années de ſa régence. Le Supérieur le prit avec luy un jour d'été, pour faire viſite au Prieur des Dominicains. Ce Révérend Pere les voyant l'un & l'autre en ſüeur, fit venir obligeamment quelque liqueur pour les rafraîchir, & preſſa fortement le Recteur d'en prendre avant que de ſortir. Mais n'ayant pû rien gagner ſur luy, il ſe tourna, la taſſe à la main, vers le Compagnon, & la luy portant, croyez-moy, luy dit-il, en riant, mon petit Frere, vuidez-la ſans façon, & laiſſez la cérémonie à vôtre Pere Recteur. Je n'en ay pas plus beſoin que luy, répondit modeſtement Bellarmin, en s'excuſant, vôtre Révérence me permettra bien de ſuivre ſon exemple. Le Prieur plus édifié de leur régularité, que mécontant de leur refus, fut obligé dés le lendemain de venir au Collége : c'étoit pour demander au Jéſuïte, qui faiſoit les Prédications de la grande Egliſe, d'y publier une ſolemnelle Indulgence octroyée à

leur Ordre, à l'occaſion du Chapitre général, & d'y recommander à l'Aſſemblée les néceſſités de la maiſon, où ſe devoit trouver un fort grand nombre de Religieux; il avoit oüy des merveilles de ce Jéſuïte, & il ne le connoiſſoit pas encore. Il n'avoit garde de s'imaginer que ce fût ce prétendu petit Frere, ſur lequel il avoit plaiſanté la veille: ce fut juſtement luy-même qui parut à la porte, les clefs à la main, quand il y ſonna, & qui l'introduiſit à la ſalle. Le jeune Bellarmin, ayant ſçû du Révérend Pere, qu'il en vouloit à celuy qui devoit monter en Chaire, pour ne pas avoüer que ce fût luy, prévoyant bien que cét aveu donneroit au Prieur quelque confuſion, il luy dit que le Prédicateur étoit un peu embaraſſé, mais que s'il daignoit luy confier le ſujet, pour lequel il ſe donnoit la peine de le viſiter, il luy en feroit un rapport fidelle. L'honnêteté du Portier ne contenta pas parfaitement le Supérieur, & dans l'appréhenſion qu'un bon Frere, tout civil qu'il luy paroiſſoit, ne fît pas aſſez bien une commiſſion, qui luy étoit de conſéquence, perſiſtant à demander le Prédicateur, Bellarmin, en rougiſſant, fut obligé malgré luy de déclarer que c'étoit luy-même. Si jamais homme fut ſurpris, ce fut le Prieur à cette déclaration, & au ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé la veille chez luy; honteux d'avoir ſi fort méconnu un ſi rare mérite, il luy en demanda pardon, & luy en fit des ſoûmiſſions, qui confondirent beaucoup plus l'humble Religieux, que la baſſe idée qu'on avoit euë de luy. Il fit au reſte,

avec la publication de l'Indulgence, tout ce qu'avoit desiré le Supérieur des Dominicains, avec un zéle & une affection, qui marqua sensiblement celle qu'il avoit pour tout l'Ordre, & qui attira également & la dévotion des peuples à leur Eglise, & des charités extraordinaires à leur Monastére.

Le succés de cette Prédication, quelque grand qu'il fût, n'avoit rien d'extraordinaire pour luy; c'étoit sa coûtume de persuader à ses Auditeurs tout ce qu'il vouloit; & comme il vouloit toûjours leur persuader les importantes vérités de la Religion & les maximes de l'Evangile, on ne sortoit jamais de ses sermons, qu'on ne fût convaincu des unes, & résolu de pratiquer les autres. Il étoit aussi touchant qu'il étoit persuasif; ce qu'il disoit, étoit solide, & il le disoit d'un air si tendre & si vif, qu'il faisoit aimer le joug de Jesus-Christ, en même temps qu'il enseignoit l'obligation de le porter. Ce rare talent luy fit d'abord une vogue, qu'ont peine d'avoir, aprés plusieurs années, les Prédicateurs les plus consommés. Il n'avoit encore que 22. ans qu'il prêchoit déja dans les Eglises les plus considérables de la Toscane. La premiére fois qu'il parut en Chaire à Florence, il donna de la frayeur à une Dame de piété, qui l'appercevant si jeune, se jetta à genoux tout en tremblant, & pria long-temps pour luy en cette posture, de peur qu'en présence du nombreux Auditoire qui l'écoutoit, il ne vint à demeurer court au milieu de son sermon. La Dame dévote pouvoit s'épargner cette

inquiétude, car il avoit la mémoire trés-heureuse & trés-seure, aussi fidelle à retenir, que prompte à recevoir les idées qui luy étoient confiées, elle les luy représentoit dans les occasions avec un ordre, & une netteté, qui ne luy souffrit jamais le moindre embaras dans la prononciation de ses piéces.

Comme il les sçavoit parfaitement avant que de les prononcer, avant que de les apprendre, il les composoit avec un soin singulier, & il ne croyoit pas qu'un homme, que Dieu honore du ministére de sa Parole, pût se dispenser de cette éxactitude, sur-tout quand il en commence l'éxercice. Cette pensée, dans laquelle il fut les premiéres années, luy fit employer tout le temps, que sa classe luy laissoit libre, à cultiver ses discours; de sorte qu'il n'en produisoit aucun en public, qui n'eût, avec la solidité du jugement, les pensées les plus délicates, & le langage le plus poli. Celuy, qu'il fit le jour de Noël en la Cathédrale de Mondovy, charma si fort le grand peuple qui l'entendit, qu'on ne luy permit de descendre de Chaire, qu'à condition qu'il y remonteroit le lendemain, pour faire l'éloge de S. Estienne. La condition inquiéta d'abord Bellarmin; il n'avoit rien de prêt sur le sujet, dont on vouloit qu'il parlât, il étoit fatigué du travail, la journée étoit presque passée, il ne luy paroissoit pas possible de préparer en si peu de temps, & dans l'état où il se trouvoit, une prédication au moins aussi juste, que celles qu'il avoit coûtume de faire. Touché cependant de voir tant de

Ibid.

fidelles affamez du pain céleste, il ne put se résoudre à le leur refuser : leur empressement l'emporta sur son apparente impuissance, il consentit à leur desir; & plein d'espérance, que celuy, qui s'est engagé de mettre des paroles dans la bouche de ses Ministres en pareille occasion, luy feroit sentir en celle-cy la vérité de ses promesses, plus inspiré par le saint Esprit, que disposé par l'étude, il traita de la foy & de la charité du premier Martyr de l'Eglise avec tant de facilité, tant de grace & tant d'onction, que tout le Chapitre de la Cathédrale protesta qu'il avoit prêché en habile homme toutes les autres fois, mais en celle-cy qu'il venoit de le faire en Ange. Son Recteur, qui fut un de ceux qui l'oüirent, se trouva dans les mêmes sentiments d'admiration, & il ne crut rien éxaggérer dans la lettre qu'il en écrivit à son Provincial, quand il se servit, à la loüange du serviteur, de ce qui s'étoit dit autrefois en l'honneur du Maître, * *que jamais homme n'avoit ainsi parlé.*

* Ioan. 7. 47.

Bellarmin sentit bien luy-même que l'Esprit de Dieu l'avoit extraordinairement soûtenu en cette action; & ce même Esprit, qui choisit & qui forme les ouvriers Evangéliques, pour les porter à la perfection du Ministére, luy fit faire à cette occasion des réfléxions, qui luy servirent de régles tout le reste de sa vie. „ Qu'un Prédicateur, se dit-il alors à luy-même, „ a bien sujet de s'humilier, & de ne s'attribuer nullement le fruit de ses sermons; * *ce n'est ni celuy qui* „ *plante, ni celuy qui arrose, qui fait* germer la semence;

* 1. Cor. 3. 7.

mence ; *c'est à Dieu qu'il appartient* de luy faire « prendre racine, & *de luy donner de l'accroissement.* « Tout nôtre pouvoir se réduit à faire du bruit aux « oreilles de nos auditeurs,& d'y faire retentir au de- « hors la divine parole : c'est à luy de la faire passer « au-dedans,& de l'imprimer dans les ames. Helas : « nous perdons bien du temps à tourner une phrase, « & à arranger des mots ; nous avançons bien « moins par cette étude seche, que nous ne ferions « par une fervente priere ; l'expérience, que je viens « d'en avoir, ne me rend-elle pas cette verité sen- « sible ? J'ay souvent frappé l'air par des sermons « bien étudiés, qui peut-être ont fait plus d'éclat « que de profit ; celuy-cy, qui m'a coûté si peu, & « auquel je n'ay guéres de part, est entré plus avant « dans les cœurs que les autres, à la composition « desquels j'ay tant süé. Tous les préceptes de l'élo- « quence humaine unis ensemble ne convertiront « jamais une ame ; c'est une conquête réservée à la « grace de Jesus-Christ, & à l'efficace de sa parole: « celuy qui est chargé du soin de l'annoncer, doit « avoir à la verité du respect pour elle ; il ne faut ni « qu'il en affoiblisse la force par de mauvais raison- « nements,ni qu'il la rende desagréable par une élo- « cution barbare : mais il ne faut pas aussi qu'il en « desseche l'onction par des maniéres trop recher- « chées, qu'il la charge d'ornements étrangers, & « qu'il l'assujettisse à tant de regles. Elle est libre,elle « n'aime pas ces sortes de contraintes ; jalouse de sa «

„ céleste origine, elle ne veut dépendre que de ce-
„ luy, dont elle est émanée; c'est à luy de luy donner
„ cette majesté simple & auguste, qu'elle avoit au-
„ trefois dans la bouche des Prophetes, & de la re-
„ vétir de cette vertu douce & impérieuse, qui per-
„ suade les plus incredules, & qui triomphe des
„ plus rebelles. En un mot il faut bien nous persua-
„ der, que le meilleur Prédicateur n'est pas celuy qui
„ fait les piéces les plus travaillées, mais celuy qui
„ attire, aux discours qu'il prononce, plus de bénédi-
„ ction par son humilité & par sa confiance. C'est à quoy il s'attacha depuis beaucoup plus qu'à la justesse de ses compositions, se contentant d'en mettre sur le papier les principaux points, l'ordre & les preuves, sans se mettre en peine ni de les écrire, ni de les prononcer mot à mot, s'abandonnant pour tout le reste à l'Esprit saint, dont il essayoit, par une humble priere, d'allumer en luy-même le feu sacré, pour en enflammer ensuite les autres.

Cette nouvelle méthode, luy étant inspirée de celuy, de qui dépendent les succés; luy en attira d'extraordinaires à Florence, à Mondovy, à Padouë, à Venise, & dans tous les endroits de l'Italie, où le porta l'obéïssance, & où le desir des peuples l'attira. Il n'avoit pas encore quitté la Toscane, qu'allant, par la volonté de ses Supérieurs, en des lieux saints, qui y sont révérés, il semoit si heureusement le grain Evangélique dans les Bourgs & les Villages, qui se rencontroient sur la route, que le Prêtre, qu'il avoit

mené avec luy à dessein d'en faire la recolte, se trouvoit accablé par l'abondance de la moisson. C'étoit chaque jour une espece de nouvelle mission, & par conséquent un nouveau sujet de consolation pour luy. Une des plus sensibles de sa vie fut celle, dont il fut rempli sur la sainte montagne d'Alverne, si célébre par la grace miraculeuse, que nôtre Seigneur y fit à Saint François d'Assise, en luy imprimant ses sacrés Stigmates : La dévotion, qu'il avoit euë dés son enfance à ce grand Patriarche, l'attacha si tendrement à ce lieu saint, qu'il ne pût s'en arracher qu'avec une extrême violence ; il y laissa son cœur & ses larmes, & il en rapporta un amour plus ardent envers Jesus crucifié, dont il résolut tout de bon de devenir la copie à l'exemple de son saint Patron.

La solitude de Camaldoli n'eut guéres moins de charmes pour luy, c'est celle, que choisit Saint Romüald sur la fin du dixiéme siécle dans une espece de gorge de l'Appenin, qu'on appelle Val-d'Ombre. Il admira dans cét affreux desert une multitude de Religieux, qui vivoient comme des Anges, & s'y ressouvenant de l'Echelle mystérieuse qu'y vit le saint Fondateur, comme un autre Jacob, il félicita ses heureux enfans d'être du nombre de ceux, que leur Pere avoit apperçus, montants dans le Ciel. Il leur dit, dans l'entretien particulier qu'il eut avec eux, tant de choses touchantes sur les avantages de leur vie pénitente & retirée, qu'ils l'obligerent, en pleurant sur luy, de demeurer trois jours auprés d'eux,

& de leur faire une exhortation publique. Quelque
Ibid. difficulté que fit Bellarmin de parler devant ces vénérables Personnages, qu'il regardoit comme ses peres & comme ses maîtres, il ne put leur refuser ce qu'ils éxigeoient de luy; & dans le discours qu'il leur fit, moins pour les instruire, que pour leur obéïr, il leur donna une idée si ravissante du bonheur, & en même temps des obligations de leur état, que ces saints Religieux, transportés de joye & d'admiration tout ensemble, luy donnerent à l'envi mille marques de leur estime.

Il en reçut de pareilles à Padouë pendant le temps de ses études, qu'il luy fallut trés-souvent interrompre, pour satisfaire au desir de cette Ville également sçavante & polie. Venise, dont elle dépend, se crut en droit d'entendre le jeune & le fameux Prédicateur; & aprés l'avoir oüy prêcher un jour de Jeudy gras, avec l'autorité d'un homme de 60. ans, & le zéle d'un Apôtre, invectivant contre les débauches du carnaval si communes dans la saison, & si opposées à l'esprit du Christianisme, on vit ces Sénateurs, c'est-à-dire, les premiers hommes de l'univers par leur sagesse, bien loin de s'offenser de la liberté qu'il s'étoit donnée, l'en respecter davantage, & se mêler avec le menu peuple pour luy venir baiser les mains.

Ces applaudissements le suivirent à Gennes; il y fut appellé à l'occasion d'une Congrégation provinciale qui s'y alloit tenir, & qu'on vouloit rendre célébre par des actes publics. Personne n'étant capable

de les faire avec autant de dignité que Bellarmin, ce fut à luy qu'on en déféra tout l'honneur; & il le soûtint avec tout l'éclat qu'on avoit attendu de sa capacité. Il en donna des preuves extraordinaires pendant deux jours dans des Theses d'une varieté & d'une étenduë, qui surprit les Peres assemblez; il y avoit compris ce qu'il y a de plus considérable & de plus curieux dans la Rhétorique, la Logique, la Physique & la Metaphysique d'Aristote; mais surtout ce que les trois parties de la Somme de Saint Thomas ont de plus important, & de plus digne d'être agité dans des disputes. Cette foule de matiéres ne fit nulle confusion dans son esprit, il s'expliqua sur tout avec une clarté, une précision, une fermeté, & en même temps un feu si sage & si modéré, qu'on admira également & la modestie du Répondant, & la solidité de ses réponses. Celles de son Président s'étant même trouvées différentes en un point de conséquence, quelque disposition qu'eût l'humble Théologien de s'y conformer, le Provincial, qui étoit présent à l'action, décida hautement en sa faveur, & luy ordonna de s'en tenir à sa maniére de répondre; ce qu'il fit, sans réfléchir sur l'avantage qu'on luy donnoit, sinon pour s'humilier en présénce de Jesus-Christ, & pour en augmenter son respect envers celuy qui venoit d'être son maître.

C'étoit dans l'Eglise Cathédrale qu'il fit cét acte solemnel, qu'il ne finit, que pour en

commencer un autre, qui passa pour un prodige dans l'estime de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens en cette grande & superbe Ville ; car descendant du siége, où il venoit de soûtenir ses theses, il ne fit que prendre le surplis pour monter en Chaire, & porter à la pratique de la doctrine de Jesus-Christ, ceux que sa science spéculative avoit charmés dans les disputes. Le discours vif & affectueux, qu'il prononça sur l'unique & importante affaire du salut, leur persuada d'y apporter tous leurs soins ; & l'air humble & modeste avec lequel il parla, en achevant de les convaincre, leur fit également admirer en Bellarmin, le profond Théologien, l'éloquent Prédicateur, & le saint Religieux.

Une si haute réputation faisoit trop de bruit en Italie, pour ne pas passer jusqu'à Rome ; les lettres, qu'on y écrivoit de toute part, y firent des portraits si avantageux du serviteur de Dieu, que le Général ne jugea pas à propos d'attendre, qu'il eût achevé sa Théologie, pour l'envoyer en Flandre. Ce Général étoit François de Borgia, qui de Duc de Gandie, de Viceroy de Catalogne, de Grand d'Espagne, & de Favori de Charles-Quint, s'étoit fait Jésuïte, conduit par l'amour de l'humilité Evangelique dans la Compagnie, pour y fouler aux pieds les grandeurs du siécle, qu'il possedoit, & pour s'y mettre à l'abry de celles de l'Eglise, qu'il craignoit de posseder ; plus grand incomparablement par le renoncement des unes & des autres, qu'il ne l'auroit été en retenant

les premiéres, ou en acceptant les secondes, Ce saint homme, selon la prédiction de Saint Ignace, luy ayant succedé aprés Lainez, au gouvernement de son Ordre, digne héritier de son esprit & de son zéle, ne songeoit, comme luy, qu'à procurer la gloire de Dieu, qu'à porter, ou à soûtenir la foy de l'Eglise en toutes les Provinces du monde. Il cherchoit les moyens d'en empêcher l'altération dans la Flandre, quand il apprit les merveilles que faisoit Bellarmin, par le talent extraordinaire que Dieu luy avoit donné; il ne douta point, que ce ne fût l'homme choisi du Seigneur, pour conserver la vraye créance en cette contrée si Catholique, il l'y destina sans balancer; & sans s'expliquer des raisons qu'il avoit de faire cette disposition, il en écrivit l'ordre en termes précis à son Recteur. Celuy-cy fut saisi d'une vive douleur à cette nouvelle; & sans prétendre s'opposer à l'obéïssance, il crut, qu'il étoit de son devoir d'exposer au moins ses pensées, les jugeant assez de conséquence, pour faire changer celles du Général. Il luy remontra donc avec tout le respect, qu'il devoit au Pere commun de la Compagnie, & avec toute la vivacité, que luy inspira le zéle qu'il avoit pour son Collége, aussi bien que l'affection qu'il avoit pour Bellarmin, " qu'il étoit d'une complexion fort délicate, d'une santé, que nôtre Seigneur à la verité luy avoit ren- " duë assez vigoureuse, mais que ses travaux avoient " depuis beaucoup affoiblie; qu'il n'étoit nullement " capable de soûtenir les fatigues d'un long voyage, "

„ dans le temps de l'hiver, au travers des neiges &
„ des frimats d'Allemagne ; que c'étoit l'avis des
„ Médecins, dont sa conscience l'obligeoit de luy
„ faire un rapport fidelle; qu'il espéroit d'ailleurs
„ de sa bonté, qu'il auroit égard à l'interêt d'une
„ Maison qu'il luy avoit confiée, & qui feroit une
„ perte irréparable, si on luy enlevoit un si rare su-
„ jet, qui en étoit comme l'ame, & dont le seul
„ exemple y maintenoit la ferveur & la régularité;
„ qu'il y faisoit même tant d'emplois tout à la fois,
„ que tout le Collége ensemble auroit peine d'y
„ suppléer, & de remplir les vuides que causeroit
„ son absence; que l'Université, dont il étoit ex-
„ traordinairement estimé, ne pourroit se résoudre
„ à le quitter; que tout le peuple, auquel il faisoit les
„ Fêtes & les Dimanches des instructions si utiles,
„ crieroit hautement à sa sortie; & qu'il n'étoit per-
„ sonne dans Padouë, qui ne dût regarder son dé-
„ part comme une calamité publique.

Bellarmin cependant tout occupé des affaires de Dieu, ne sçavoit rien de celle dont il s'agissoit, & qui le touchoit en personne; dés qu'il en eut les premiéres connoissances, comme il ne tenoit à rien qu'à la volonté du Seigneur, apprehendant que la remontrance, dont nous venons de parler, n'en troublât l'ordre, il mit incontinent la main à la plume, pour conjurer le Général, de n'y avoir nul égard, & de disposer aussi librement de luy, que du dernier de la Compagnie. Voicy à peu prés ses termes : “ Je viens

viens d'apprendre en même temps, mon Trés-Ré- «
vérend Pere, & l'ordre de vôtre Paternité pour «
mon voyage de Flandre, & les voyes qu'a prises «
nôtre Pere Recteur pour en arrêter l'éxécution: en «
verité on ne peut être plus sensible, que je le suis, à «
l'amitié dont il m'honore: mais j'ose dire que «
cette même amitié l'aveugle un peu sur mon su- «
jet; je ne suis ni si destitué de forces qu'il pense, ni «
si nécessaire à Padouë qu'il veut bien se le persua- «
der: je me sens, grace à Dieu, plus de vigueur, qu'il «
n'en faut, pour accomplir vos commandements; & «
il m'est évident, que les obstacles qu'on y apporte, «
& que la charité fait croire légitimes, le sont beau- «
coup moins qu'on ne les fait paroître. Je suis un «
serviteur fort inutile, qu'il importe peu de placer «
dans un lieu, ou dans un autre: mais je suis obéïs- «
sant, & si je suis sans mérite, je suis sans propre vo- «
lonté, n'ayant d'inclination que pour la vôtre. Si «
elle m'eût été intimée, je l'aurois éxécutée avec «
toute la promptitude & toute la joye de mon ame, «
& l'Italie ne m'auroit pas retenu un seul moment. «
Disposez donc de moy avec toute sorte de liber- «
té, mon Trés-Révérend Pere, fermez les yeux à «
tout ce qu'on vous écrit pour m'arrêter, & ne les «
ouvrez qu'à ce que j'ay l'honneur de vous mander «
des préparations de mon cœur à la parfaite obéïs- «
sance. «

C'étoit-là effectivement la situation du Serviteur de Dieu; dés qu'il mit le pied dans la maison du

grand Maître, il se persuada que toute sa liberté luy étoit consacrée, qu'il n'avoit plus nul droit sur elle, & qu'il ne luy étoit plus permis d'en faire d'autre usage, que d'en abandonner la détermination à ceux qui devoient à l'avenir luy tenir la place de Dieu même. C'est ainsi qu'il s'en expliqua au Pere Polanque, Secretaire de la Compagnie, dans une lettre toute pleine de ces grands sentiments, que je rapporterois icy, si je n'apprehendois de grossir demesurément cét ouvrage. Il me suffit de dire qu'il asseuroit ce Pere de l'irrévocable résolution où il étoit, de vivre & de mourir obéïssant.

Le Saint Général, qui se connoissoit parfaitement en vraye vertu, admira celle de ce jeune Religieux, & il ne craignit pas de la mettre en exercice, en persistant toûjours dans le dessein de le faire passer en Flandre: mais luy ordonnant cependant, avec sa prudence & sa charité ordinaire, de ne se mettre en campagne qu'au commencement du Printemps, de peur de risquer, en une saison moins commode, une santé qui luy étoit trés-chere, & à toute la Compagnie: ainsi déférant en quelque chose aux avis du Recteur, il luy fit entendre doucement, que s'il ne luy accordoit pas tout, c'est qu'il ne luy étoit pas permis de préférer les interêts particuliers de son Collége, aux interêts publics de toute l'Eglise.

Dés que Bellarmin eut reçu l'ordre, il ne songea plus qu'à se disposer à l'accomplir; & pour le faire précisément au temps marqué, il se défit absolu-

ment de tout ce qui pouvoit en retarder l'éxécution. On eut beau, pour essayer de luy faire différer un voyage, qu'on ne pouvoit rompre, luy représenter, qu'à la sortie de l'hiver les chemins sont souvent plus impraticables que dans l'hiver même; que la mauvaise saison, pour être sur ses fins en Italie, ne laisse pas de se faire encore sentir ailleurs; qu'il sert peu de la quitter dans le Padoüan, si l'on va la retrouver en Allemagne; que c'étoit d'ailleurs le temps du passage des troupes; & que de ne pas attendre qu'elles fussent à leur rendez-vous, c'étoit se jetter de gayeté de cœur au milieu des périls. Il se souvenoit luy-même, & il ne pouvoit s'en ressouvenir qu'en frémissant, de ceux qu'il avoit courus dans un voyage moins long, & par une route plus asseurée. Ce fut en allant de Savone à Mondovy, non seulement qu'il pensa perdre la liberté, mais qu'il eut besoin de se défendre des piéges qu'on tendit à sa pureté, qui luy étoit mille fois plus chere que la liberté même. * Quelque glorieuse que fût alors la victoire que remporta cét autre Joseph, persuadé cependant, que les combats de la chasteté sont toûjours dangereux, il les craignit toute sa vie; & l'impression, que fit dans son esprit cette sage crainte, fut si profonde, qu'il résolut dés lors, * comme on le voit dans un écrit de sa main, d'empêcher, si jamais il en avoit le pouvoir, qu'aucun Jésuïte ne se mît en chemin, qu'avec un Compagnon, qui fut son Ange visible.

* *In quo itinere multa pertulit pericula corporis & animæ.* Manuscrip. Bibl. Rom.

Ibid.

H 2

Bellarmin en eut plus d'un dans ſon voyage; la Providence, qui veilloit ſur luy, le fit partir dans d'heureuſes conjonctures ; elle luy donna la compagnie de cinq perſonnes de conſidération, dont le principal étoit le fameux Guillaume Alain, à qui ſon grand ſçavoir, ſa piété envers Dieu, & ſon zéle pour la Religion, a fait plus d'éclat que la Pourpre dont Sixte V. le revêtit. Anglois de nation, il s'éxila volontairement de ſa Patrie, quand il en vit la vraye foy proſcrite. Retiré pour quelque temps à Reims, qui a eu ſi ſouvent l'honneur de ſervir d'aſyle à ces glorieux fugitifs d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, il y fut le protecteur de ſes jeunes compatriotes, qui cruellement perſécutez par Eliſabeth, s'étoient comme luy rendus dans cette Ville, & il y conſacra à leur éducation les revenus du Canonicat, qui luy fut conféré dans l'Egliſe Métropolitaine, qui eſt une des plus célébres de l'Europe, à laquelle l'Ordre des Chartreux eſt redevable de ſon ſaint Fondateur; & qui outre pluſieurs Papes* qu'elle a donnez à l'Egliſe univerſelle, ne compte pas moins qu'onze de ſes Prélats, & quinze de ſes Chanoines élevez au Cardinalat. Entre ceux-cy eſt le célébre Alain, dont je parle, & l'on peut dire qu'il fut ſans contredit un des plus dignes.

* Sylveſt. II. Urbain II. Adrien IV. Adrien V.

Cl. Rob. Gall. Chriſt. Flodoard Hiſt. Eccl. Rem. Guill. Marl. hiſt. de Reims.

Ce fut un bonheur ſingulier pour Bellarmin, d'accompagner ce grand homme, dont les bontés luy firent oublier les fatigues du voyage, & luy parurent un effet ſenſible de la protection, que nôtre

Seigneur luy avoit promise, avant son départ; quand passant généreusement sur tout ce qui étoit capable de luy en faire apprehender les suites, il se jetta amoureusement dans son sein, & s'abandonna sans réserve à sa conduite. Porté, si j'ose ainsi parler, sur les aîles de son aimable Providence, il arriva heureusement à Louvain l'an 1569. pour achever ses études en un lieu, qui a mérité d'être appellé le siége des Muses, & pour prêcher en même temps en latin dans l'Eglise des Jésuïtes, où l'on vit avec étonnement un Prédicateur, qui n'ayant pas encore les Ordres sacrés, avoit déja cependant toute la sainteté d'un Prêtre, & tout le zéle d'un Apôtre. Ces grandes qualités, qui le rendirent si digne du Sacerdoce, obligérent les Peres Flamands de le luy procurer; ils en écrivirent incessamment à Rome, où l'on y donna les mains d'autant plus volontiers, que son mérite y étoit parfaitement connu, & qu'on y fut bien aise d'avoir cette occasion extraordinaire, de marquer à la Flandre l'estime qu'en faisoit toute l'Italie. On y trouva cependant d'abord de la difficulté sur son défaut d'âge pour la Profession, avant laquelle Pie V. par un Decret, que Gregoire XIII. revoqua depuis, avoit défendu, qu'on fit prendre la Prêtrise à personne. Le biais, dont s'avisa le Général, fut d'avancer à Bellarmin la profession des trois vœux, de la luy faire faire le jour même de son Ordination, & de laisser encore écouler deux années pour sa profession des quatre vœux, & c'est ce qui fut heureusement éxécuté.

On luy envoya donc dans le mois de Mars 1570. toutes les permissions nécessaires ; tout le monde en eut de la joye : Bellarmin en eut de la confusion ; il craignoit une dignité, dont le poids paroissoit redoutable à sa foiblesse, & qui éxige une si haute sainteté en celuy qui en est honoré. C'est la coûtume des Saints de mériter les degrés les plus sublimes, & d'être les seuls qui s'en estiment indignes, quand la voix publique les leur défére.

Bellarmin obligé d'accepter le Sacerdoce, s'y prépara par une retraite de plusieurs jours, pendant lesquels, désoccupé de tout ce qui n'étoit pas Dieu, il médita en sa présence la grandeur des Mystéres, où il alloit entrer, la divine alliance qu'il alloit contracter avec Jesus-Christ, l'obligation qu'il avoit, pour en être le digne Prêtre, d'en devenir la victime, & de s'immoler luy-même en esprit au pied du même Autel, où il devoit dans peu offrir au Pere Eternel le sacrifice de son Fils. Possédé de ces grandes pensées, il passa les saints jours de sa solitude plû-tôt en Ange, qu'en homme, étant de cœur au Ciel, & seulement de corps sur la terre ; oubliant tout être créé, pour ne songer qu'au Créateur ; & ne se nourrissant presque d'autre chose, que de la divine parole. C'est dans ces saintes dispositions qu'il reçut à Liége les premiers ordres, & qu'il fut fait Prêtre à Gand par Cornelius Jansenius, qui en fut le premier Evêque à son retour du Concile de Trente, où sa modestie luy avoit fait autant d'honneur que sa capacité. Il

eut une joye ſenſible, en impoſant les mains à Bellarmin, de communiquer le ſaint Eſprit à un homme, qui devoit dans la ſuite le répandre ſur tant d'autres.

En effet les premiers ſermons, que le nouveau Prêtre fit à Louvain, aprés ſa premiére Meſſe, qu'il célébra avec beaucoup de ſolemnité le jour de l'Octave de Pâques de l'an 1570. eurent à peu prés les mêmes effets, que celuy que fit Saint Pierre à Jéruſalem le jour de la Pentecôte; des milliers de perſonnes en furent touchez des plus vifs ſentiments de pénitence; on les voyoit courir en foule au Sacrement de réconciliation, demander avec larmes la rémiſſion de leurs péchés, & donner toutes les marques d'une véritable converſion. C'étoit un concours de peuple ſi extraordinaire dans l'Egliſe de S. Michel, où il prêchoit alors, que pour y entrer, & y être à portée de ſa voix, il falloit ſe hâter extrêmement. Un homme de qualité, inſtruit ſur cela par ſon expérience, étant parti du matin d'un quartier de la Ville fort éloigné de l'Egliſe, en y allant, rencontra dans la ruë Bellarmin, ſans le reconnoître, le trouvant beaucoup plus petit, & tout d'une autre figure, qu'il ne luy avoit paru en Chaire, il ſe joignit à luy, il l'entretint du nouveau Prédicateur venu d'Italie, luy en fit mille éloges, luy raconta ce qu'il en avoit oüy des plus habiles de l'Univerſité, luy demanda ſon nom, ſon âge, ſa capacité, ſa qualité; à quoy l'homme Apoſtolique, qui prêchoit l'humilité par ſes exemples, en même temps qu'il enſeignoit

la verité par ſes paroles, ſans ſe donner à connoître, ſatisfit par des réponſes ſages & modeſtes, également éloignées du menſonge & de la vanité. Aprés quoy le Gentilhomme le voyant marcher d'un pas grave & meſuré, ſouffrez, que je vous quitte, luy dit-il, mon Révérend Pere, il faut me hâter pour avoir place au ſermon. Allez, Monſieur, repartit Bellarmin, en ſoûriant, je vous en ſçay bon gré: pour moy, je ſuis bien aſſeuré d'y trouver la mienne. Dés qu'il fut dans l'action, ce fut une eſpece de transformation de toute ſa perſonne, il y parut en Ange plû-tôt qu'en homme, d'un air vif & dégagé, d'un viſage enflammé, & même d'une taille plus haute, comme on l'aſſeuroit communément dans Louvain. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſembloit quelquefois en Chaire tout brillant de lumiére; c'eſt le témoignage authentique, qu'en a rendu un de ſes Auditeurs nullement viſionnaire, * André Viſe Chevalier de Malte, & Grand Prieur d'Angleterre, proteſtant qu'il l'avoit vû reſplendiſſant comme un Ange, & tel que parut autrefois Saint Eſtienne dans ce diſcours pathétique, qui confondit les Juifs, & qui luy mérita la couronne du martyre. Un Prédicateur de cette nature ne pouvoit pas manquer d'avoir une vogue extraordinaire; & il n'y a pas lieu de s'étonner que l'Egliſe de Saint Michel ne fût pas aſſez vaſte, pour contenir le grand monde qui venoit l'entendre. On accouroit à ſes ſermons non ſeulement de tous les endroits de Louvain; mais encore des

* *Penè ſeptuagenarius fidem facio & atteſtor, me juvenem annatum 19. noviſſe Lovanii R. P. R. Bellarm. & ſæpe ſæpius eum audiſſe ſumma cum laude concionantem in templo S. Mich. tantâ auditorum multitudine, ut eos templum non caperet .... ejuſque tùm faciem, tanquam Angeli mihi viſam, & inſtar alterius Stephani reſplenduiſſe.* F. And. Viſe Melit Eq. Mag. Angl. Prior.

des pays d'alentour, & des Royaumes circonvoisins. * Les Protestants d'Angleterre & de Hollande s'y rendoient en grand nombre; ils ne l'avoient pas plû-tôt oüy, que charmés de sa maniére honnête de refuter les erreurs, ils ne retournoient chez eux, qu'aprés les avoir abjurées. Il eut le plaisir, pendant l'Octave du Saint Sacrement, d'en convertir plusieurs par ses discours publics & par ses entretiens particuliers, de les guérir des fausses préventions, qu'on leur avoit inspirées, dés leur bas âge, contre la présence réelle de Jesus-Christ sous les especes sacrées, de la leur faire confesser en ces saints jours, & d'en augmenter la pompe par ses conquêtes.

C'étoit le talent particulier de Bellarmin, de gagner par sa douceur ceux qu'il avoit convaincus par ses raisons; d'épargner l'hérétique, en décriant l'hérésie; de corriger l'égarement, sans quereller l'égaré; & de le remettre sur les voyes de la verité, si j'ose ainsi parler, par les mains de la charité même. Il étoit dans ce sentiment, que d'en user autrement, c'est le rappeller d'une main, & le repousser de l'autre; opérer & détruire en même temps l'ouvrage de sa conversion; & qu'en un mot le grand & l'efficace moyen de faire, d'un sujet rebelle à l'Eglise, un enfant soûmis, c'est de luy faire aimer sa Mere. Ce qu'il pensoit avec sagesse, il le pratiquoit avec des adresses admirables; & l'on peut dire avec verité, que s'il combatoit les sectaires par son éloquence, il en triomphoit par les charmes de sa bonté.

* *Famamque tum publicam fuisse, multos hæreticos ex Anglia & Batav. ad audiendum eum commeasse; auditoque eo, ab hæresi ad orthodoxæ fidei cognitionem fuisse conversos.* Id ibid. test.

I

Il ne changea nullement de conduite dans les écoles, où il n'est pas si aisé d'éviter la sécheresse & l'aigreur, principalement dans les disputes. Aprés avoir en une année achevé l'étude de la Théologie en particulier, il eut ordre de l'enseigner en public, & il fut le premier de la Compagnie, qui eut l'honneur de faire cét employ à Louvain. Il le remplit avec un éclat,qui luy attira des disciples de toute part,& avec une modestie, qui luy mérita l'estime & l'amitié des plus habiles Professeurs de l'Université. Bien loin d'avoir,avec ces Messieurs, des difficultés peu édifiantes, & si communes entre des personnes d'étude, que la jalousie divise souvent encore plus que la diversité des opinions; il eut toûjours avec eux des liaisons trés-étroites : & quand même il se trouva obligé de s'opposer à leurs sentiments, il le fit d'une façon si modérée, & avec un air si honnête, qu'en établissant la verité sur les fondements d'un raisonnement ferme & solide,il ne luy échappa jamais la moindre parole, qui fût capable d'ébranler ceux de la charité.

Cecy parut admirablement dans l'affaire de Michel de Bay, appellé communément Baïus, qui fit en ce temps-là un éclat terrible en Flandre. Ce Docteur s'y étoit fait la réputation d'un trés-habile homme, & l'on ne peut disconvenir qu'il ne le fût effectivement, trés-versé sur-tout dans les écrits de Saint Augustin, dont on prétend qu'il avoit lû neuf fois tous les volumes : mais il crut y voir ce que l'Eglise n'y rencontre nullement; de sorte qu'il luy ar-

riva, comme à ceux qui, s'opiniâtrants à regarder trop fixement le soleil, sont aveuglez par sa lumiére. Sa capacité luy avoit mérité les Chaires les plus considérables, & les rangs les plus distinguez dans l'Université de Louvain, qui le respectoit comme son Chancelier, & l'écoutoit comme son oracle. Il avoit eu l'honneur d'être un des trois choisis par Philippe II. Roy d'Espagne, pour être Théologien de Sa Majesté Catholique au Concile de Trente, où il soûtint, comme les deux autres, son caractére avec dignité, contribuant avec eux à éclaircir la verité dans les conférences : moins fidelle cependant à son retour à en suivre les voyes, que l'un & l'autre de ses Collegues, il s'en éloigna si fort dans ses ouvrages, qu'aprés un examen exact, que le saint Pape Pie V. en fit faire dés le commencement de son Pontificat, il y trouva jusqu'à 79. propositions dignes d'être condamnées, & il les condamna en effet * partie comme héretiques, partie comme erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses, & capables de blesser les oreilles des personnes pieuses.

* *Hæreticas, erroneas, suspectas, temerarias, scandalosas, & in pias aures offensionem immittentes, respectivè.* Bull. Pii V. 1567.

La censure, qui en fut faite à Rome dés l'année 1567. ne passa pas si-tôt les monts, & ne fut signifiée à Louvain, que trois ans aprés, c'est-à-dire, l'année même que Bellarmin commença d'enseigner la Théologie au Collége des Jésuïtes. Son nouvel employ, son zéle pour la vraye créance, & son respect héreditaire à tous ceux de sa Compagnie, pour les décisions du S. Siége, ne luy permirent pas de se taire

en des conjonctures si importantes, & en même temps si délicates; car il ne pouvoit s'élever directement contre Baïus, sans s'attirer sur les bras toute l'Université, qui se trouvoit blessée par le coup que venoit de recevoir son Chancelier, & sans aigrir peut-être la playe du Chancelier même, au lieu de la guérir. Le party qu'il prit, ne fut ni celuy d'un silence lâche & interessé, par lequel il se seroit rendu coupable devant Dieu, en voulant flater les hommes; ni celuy d'une invective indiscrete, qui auroit choqué les hommes, sans avancer la cause de Dieu. Aprés avoir consulté les plus sages, mais surtout celuy qui est la sagesse même, il jugea que le meilleur étoit d'aller son chemin, de faire des actes publics à l'ordinaire, d'y proposer des theses de différents traités, pour avoir lieu de s'expliquer, sans affectation, sur les points censurez. Il le fit avec un succés qui justifia sa conduite; sans toucher expressément ni nommer le Docteur, il renversa sa doctrine, il en sappa les fondements, en prouvant invinciblement les sentiments contraires par l'authorité de l'Ecriture & des Peres, principalement de Saint Augustin, pris & entendu dans son vray sens; & afin qu'il ne manquât rien à la réfutation des erreurs en question, il les fit voir à la lettre dans les anciens héretiques: sans même avoir besoin de remonter si haut, il les fit reconnoître évidemmennt dans Luther & dans Calvin, sur lesquels il faisoit tomber tout le poids de la querelle. Toute l'assemblée composée de

gens habiles comprenoit parfaitement, qu'il en vouloit aux ſentiments de Baïus, dont il ménageoit la perſonne; que c'étoit indirectement ſur luy, que portoient tous les coups, qu'il déchargeoit ſur les Héréſiarques; & tous ceux qui n'étoient pas prévenus en faveur du Chancelier, convaincus par les démonſtrations de Bellarmin, tomboient d'accord que les articles principaux, contenus & condamnez dans la Bulle, n'étoient rien autre choſe, qu'un Lutheraniſme & qu'un Calviniſme mitigé.

Cette maniére de faire la guerre au Docteur, n'offenſa nul de ſes partiſans; elle en ramena quelques-uns des plus éclairez à la créance orthodoxe: il y en eut d'autres, moins habiles & plus opiniâtres, comme il arrive d'ordinaire, qu'une aveugle eſtime de leur maître retint, par entêtement beaucoup plus que par perſuaſion, dans les ſentiments qu'ils avoient puiſez chez luy; ſans toutefois trouver mauvais, que le Théologien Jéſuïte s'y opposât. Il ſe peut dire même avec juſtice, que s'ils n'eurent pas aſſez de bonne foy, pour ſe rendre à ſes raiſons, ils eurent aſſez d'eſtime de ſa perſonne, pour diſſimuler, peut-être en ſa conſidération, l'attachement, qu'ils avoient dans le cœur, au mauvais party.

Mais comme il eſt mal-aiſé, qu'un feu couvert ſous la cendre, demeure long-temps caché; Bellarmin étoit à peine ſorti de Flandre, que l'eſprit de cabale ſe réveilla, & qu'à la faveur de quelques interpretations équivoques, on commença de rappeller

les propositions proscrites, & de les *enseigner ouvertement avec une obstination témeraire & audacieuse, au grand péril de toute l'Eglise.* Ce sont les propres termes de Gregoire XIII. & c'est ce qui obligea ce sage Pontife le 29. de Janvier de l'an 1579. de donner une nouvelle Bulle, en confirmation de celle de Pie V. dont Michel de Bay ne paroissoit pas s'être mis fort en peine. Il en parloit hautement comme d'une Bulle subreptice, & couvert sous le grand nom de Saint Augustin mal interpreté, il ne craignoit rien ni pour luy, ni pour sa doctrine. Il osa dire un jour en pleine Faculté, en parlant des articles énoncez dans la Bulle, & se plaignant de la censure, que Rome en avoit faite, * qu'on auroit peut-être plus de raison de mourir pour leur défense, que de les condamner.

* *Quòd pro illis articulis deberemus potiùs mori, quàm eos damnare.* Hist. Baianismi pag. 34. acta Facult. Lovan. ad ann. 1571.

Gregoire n'ayant pas envie qu'on se mocquât de sa Bulle, comme de celle de son Prédecesseur, résolut de la faire publier solemnellement à Louvain, & à quelque prix que ce fût, de l'y faire recevoir par tous les membres de l'Université. Il choisit pour cela François Tolet Jésuïte son Prédicateur & son Théologien, & le chargea de cette importante affaire. Elle ne pouvoit être en de meilleures mains ; Tolet étoit habile, sage, modéré, allant à ses fins avec un tempérament de vigueur & de condescendance, auquel on avoit peine à résister. S'étant donc rendu à Louvain au commencement de l'année 1580. selon les ordres du Pontife, il y ménagea tellement les esprits & sur-tout celuy de Baïus, qu'il le disposa, aussi bien

que ses amis, à tout ce qu'il voulut. Il luy remontra "que tout ce qu'il avoit de mérite, luy serviroit " peu, s'il n'étoit soûmis à l'Eglise, qu'il y avoit de " la présomption de préférer ses lumiéres à celles de " deux Souverains Pontifes, qui s'étoient expliquez " sur ses opinions, qu'il devoit réfléchir sur la bonté " qu'ils avoient euë, d'épargner son nom, en con- " damnant sa doctrine, & que s'il s'obstinoit à la soû- " tenir, il s'attireroit enfin, avec l'indignation du " Siége Apostolique, celle de Dieu même, qui résiste " aux superbes, & qui les abandonne à une éternelle " confusion ; qu'il étoit temps de revenir, qu'il luy " prêtoit la main pour se relever, & qu'il l'asseuroit " des bonnes graces & de la protection du Saint Pere, " s'il donnoit à sa Sainteté la satisfaction qu'elle éxi- " geoit de son obéïssance. " Ayant fait en particulier sur l'esprit du Docteur toute l'impression qu'il avoit prétenduë, il prit jour avec luy pour assembler la Faculté. Ce fut le 21. de Mars, qu'étant arrivé sur les dix heures du matin dans la classe de Théologie accompagné de Messieurs les Professeurs, du Bay, Reinery, de Grave, qui l'étoient allé prendre par honneur, il monta en Chaire, où aprés avoir parlé du sujet de sa députation en présence d'une nombreuse assemblée de Professeurs, de Licentiés, & de Bacheliers, représentants tout le corps de l'Université, s'adressant à Baïus, il luy demanda, "s'il ne reconnoissoit pas, que cette Bulle qu'il tenoit en main, " & qu'il avoit fait lire publiquement, contenoit & "

„ condamnoit plusieurs propositions tirées de ses li-
„ vres, dans le même sens dans lequel elles étoient
„ condamnées ; à quoy le Docteur ayant répondu
„ qu'il le reconnoissoit & le croyoit ainsi, Tolet l'in-
terrogeant de nouveau, " Ne condamnez-vous pas,
„ luy dit-il, & les articles que vous avez enseignez,
„ & tous ceux qui sont contenus dans la Bulle. Je les
„ condamne, repartit Baïus, selon l'intention de la
„ Bulle, & de la même maniére qu'elle les condamne.
Cette réponse fut incontinent suivie de celle de tous les Gradüés, qui tous d'une voix s'écrierent: " Nous
„ condamnons les propositions, nous recevons avec
„ soûmission la Bulle du Saint Pere, & nous pro-
„ mettons d'y obéïr.

Ainsi se termina cette grande affaire à l'édification de l'Eglise, à la satisfaction de Gregoire, à l'honneur de Tolet, & à l'avantage de Baïus luy-même, dont la retractation luy mérita de vrayes loüanges; il la donna en bonne forme, & la mit entre les mains du Théologien du Pape, comme un gage de sa parfaite obéïssance. Il y paroît tant de bonne foy, qu'en ce temps, où cette vertu est si rare, on me sçaura bon gré de rapporter la piéce mot à mot. " Je Mi-
„ chel de Bay, Chancelier de l'Université de Lou-
„ vain, reconnois & déclare, que par différents en-
„ tretiens, & par les communications, que j'ay eües
„ avec le R. P. François Tolet Prédicateur de sa Sain-
„ teté, envoyé principalement au sujet de diverses
„ opinions & propositions autrefois condamnées

Ego Michaël de Bay Cancellarius universitatis Lovaniensis, agnosco & profiteor, me ex variis colloq· ommunicationibus habitis cum R. P. D. Francisco Toleto, Concionatore sua

&

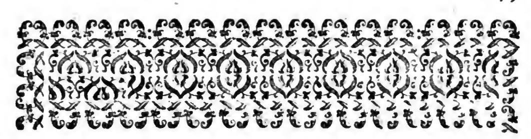
« & défenduës par Nôtre Saint Pere le Pape Pie V: « d'heureuse mémoire l'an 1567. & depuis condam- « nées & défenduës tout de nouveau par le Pape « Gregoire XIII. à présent gouvernant l'Eglise, en « datte du 4. des Calendes de Février l'an 1579. J'en « ay été tellement touché, que j'en suis venu jus- « qu'à être tout-à-fait persuadé que la condamna- « tion & la défense de toutes ces opinions, est trés- « juste & trés-légitime, & qu'elle n'a été faite, qu'a- « prés une meure déliberation & un examen trés- « soigneux. Je confesse de plus, que dans quelques- « uns des livres, que j'ay écrits & mis en lumiére au- « trefois, & avant la censure que le Saint Siége en a « faite, j'ay mis & soûtenu plusieurs de ces propo- « sitions, & même dans le propre sens, dans lequel « elles sont condamnées. Enfin je déclare que pré- « sentement je renonce à toutes ces opinions, & que « j'acquiesce à la condamnation que le Saint Siége « en a faite, & que désormais je suis résolu de ne les « plus ni enseigner, ni affirmer, ni soûtenir. Fait à « Louvain le 24. de Mars, 1580. Signé, Michel de « Bay.

Sanctitatis, & ad hanc rem specialiter misso, super diversis sententiis, & propositionibus, jam olim à S. D. N. Pio V. felic. rec. rd. sub data Cal. Oct. an. 1567. & nup. à Greg. XIII. Moderno Pontifice Max. sub data 4. Cal. Febr. an. 1579. iteratò damnatis & prohibitis; ita motum, & eò perductum esse, ut planè mihi habeam persuasum earum omnium sententiarum damnationem atque prohibitionem jure meritoque, ac non nisi maturo judicio & diligentissima discussione factam atque de r..tam. Fateor insuper plurimas ex iisdem sententiis, in nonnullis libellis, à me olim, & ante emana..am Sedis Apostolica super iis censuram, conscriptis, & in lucem editis, contineri, & defendi, etiam eo sensu, in quo reprobantur. Denique declaro me in præsentiarum ab iis omnibus recedere, & damnationi à S. Sede facta ac-

C'est un bel exemple de soûmission, que le siécle passé a donné à celuy où nous sommes, & qui doit ouvrir les yeux aux disciples de celuy, qui n'a que trop paru l'avoir été de Baïus, dont il a copié les erreurs: Ils devroient apprendre de luy, non pas à s'égarer: mais à se remettre de bonne foy sur les voyes de la verité, dés que l'Eglise les leur montre. Infail-

quiescere, neque posthac illa docere, asserere, aut defendere velle. Datum Lovanii, die 24. Mart. an. 1580.
MICHAEL DE BAY.

lible dans les dogmes, elle l'eſt auſſi dans l'intelligence du ſens des livres dogmatiques ; ces deux infaillibilités ſont ſi liées, que de douter de l'une, c'eſt beaucoup ébranler l'autre, & la rendre au moins peu utile aux fidelles, auſquels l'Egliſe, en condamnant les erreurs, ne pourroit montrer avec certitude, les ſources empoiſonnées qui les contiennent. Ces exceptions & ces conteſtations mal fondées, ſont peu dignes d'un veritable enfant de l'Egliſe. Quand elle parle, il ne ſuffit pas de s'en tenir au ſilence reſpectueux, il faut parler comme elle, juger comme elle juge, & condamner intérieurement ce qu'elle condamne ; & quand elle oblige de jurer ſur un formulaire qu'elle a dreſſé, c'eſt un parjure inſoûtenable de ne pas joindre le ſacrifice de l'eſprit & du cœur à celuy des lévres, comme le fit enfin heureuſement Michel de Bay. L'ouvrage de ſon retour fut celuy du Saint Eſprit : mais on peut dire que Bellarmin & Tolet en ont été les inſtruments, l'un au commencement par la ſageſſe & la ſolidité de ſes diſputes, l'autre à la fin par la force invincible de ſes diſcours. Ce fut-là le commencement des ſervices, que ces deux fameux Jéſuïtes ont rendus à l'Egliſe, qui les honora depuis de ſa Pourpre, ſous le Pontificat de Clement VIII. comme nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.



LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE SECOND.

LA Flandre écoutoit Bellarmin comme un oracle, ſoit qu'il expliquât les myſtéres de la Religion dans l'Ecole, ſoit qu'il débitât dans les Chaires la morale de l'Evangile; c'étoit par-tout une égale avidité de l'entendre; pendant qu'il prêchoit, les Copiſtes à l'envi écrivoient ce qu'ils pouvoient de ſes ſermons; quelques infidelles qu'en fuſſent les copies,elles étoient prétieuſes, on les faiſoit courir dans toutes les Provinces; il eut même le déplaiſir de les voir imprimées long-temps aprés, d'une maniére ſi pitoyable, que tout patient

qu'il étoit, il ne put s'empêcher de se plaindre, à Messieurs de Cologne, du tort que luy avoient fait leurs Imprimeurs, en le défigurant ainsi. Les originaux, qu'il en avoit luy-même, quoyqu'ils ne fussent qu'un simple précis, de ce qu'il étendoit & développoit éloquemment en Chaire, ne laissoient pas d'être recherchez avec empressement par les personnes, qui n'avoient pu les luy entendre prononcer. Il ne luy fut pas possible de les refuser aux Chanoines Réguliers de Saint Norbert, que leur dévotion retenoit au Chœur, & qui avoient encore celle d'avoir part à ses Prédications; ils luy firent tant d'instances pour les avoir, que malgré la répugnance & la confusion qu'il en avoit, il fut obligé de les leur communiquer. Ces saints Religieux, avec lesquels il avoit des liaisons particuliéres, & qu'il honoroit encore plus pour leur vertu que pour leur capacité, ayant ses piéces entre les mains, se donnoient la peine de les transcrire, & les ayant transcrites, ils se faisoient un plaisir de les faire lire au réfectoire dans le temps de leurs repas; pour ne pas être privez de cette nouriture spirituelle, que leurs saintes occupations ne leur permettoient pas de venir prendre, aussi souvent, qu'ils le souhaitoient, en l'Eglise de Saint Michel, fort éloignée de leur maison. C'est à eux qu'il renvoya, plus de quinze ans aprés, des personnes qui luy demanderent ses sermons de Louvain, pour les imprimer, en leur disant que les Religieux du Parc * en avoient des copies, qui valoient les originaux.

* Maison des RR. PP. Prémontrés de Louvain.

Sa Théologie ne luy faiſoit pas moins d'honneur que ſa prédication; tandis que le ſaint Archevêque de Milan Charles Borromée le demandoit pour Prédicateur de ſon Egliſe, & qu'on faiſoit inſtance à Paris pour l'y attirer, en luy offrant les Chaires les plus conſidérables du Royaume;on auroit voulu l'avoir en beaucoup d'autres endroits, où la renommée l'avoit déja fait connoître: on parloit de luy à Rome, comme d'un des plus habiles hommes du monde; & le Cardinal Commendon, de qui l'eſtime eſt un grand éloge, voyant le jeune Cardinal Bandin ſur le point de partir, pour aller faire ſes études en France, l'exhorta fort de pouſſer juſqu'à Louvain, en l'aſſeurant qu'il y entendroit le meilleur maître de l'Europe.

Il eſt étonnant de voir ce qu'il fit en ſept ans qu'il fut en Flandre; & ſi les témoignages trés-certains qu'on en a, n'étoient des convictions à tout homme de bon ſens, on ne pourroit jamais ſe le perſuader. Il employa la premiére année à prêcher; & tout en prêchant, il étudia en particulier les traités Théologiques; qu'on ne luy avoit pas donné le temps de voir dans la claſſe de Padouë. Au travail de la Chaire, qu'il ſoûtint ſans relâche juſqu'à la derniére année, il ajoûta ſix ans entiers celuy de la régence de Théologie. Je ne compte point parmy ſes travaux la lecture & la méditation conſtante de l'Ecriture; cette étude, qu'il faiſoit encore plus du cœur que de l'eſprit, bien loin de luy ſembler pénible, luy étoit comme une manne délicieuſe, qui le délaſſoit de ſes

fatigues. Pour en puiser l'intelligence dans sa source, il étudia les langues sçavantes, & sur-tout l'hébraïque, aidé d'abord par Arlemius sçavant Jésuïte, qui l'entendoit parfaitement, & bien-tôt aprés, sans autre aide, que de ses propres lumiéres, il s'y rendit si capable, qu'il dressa luy-même une Grammaire, avec des regles de cette langue plus faciles & mieux rangées, que toutes celles qui avoient paruës jusqu'alors. Il s'en servit comme d'une clef, pour ouvrir aux autres les trésors dont il s'étoit enrichi; & la facilité, qu'apporta le nouvel ouvrage à cette sainte étude, fit naître à toute son école de Théologie l'envie de l'entreprendre. Il s'offrit publiquement à un jeune Jésuïte son écolier, de le mettre en état, avec le seul secours d'un Dictionnaire, de lire de luy-même, & d'entendre la sainte Ecriture en cette langue, s'il vouloit seulement, en suivant sa méthode, y donner une application de huit jours; & la parole qu'il luy tint, rend tout-à-fait croyable * ce que Saint Jérôme écrit de Blesille, cette illustre Romaine, sa fille spirituelle, qu'elle avoit si promptement appris l'hébreu, qu'en fort peu de jours elle fut aussi habile, que Sainte Paule sa mere, dans l'étude & dans le chant des Pseaumes.

* Hier. ep. 25. ad Paulam sup. obit. Blés.

Il ne se contenta pas de ces laborieux emplois; & pendant qu'il ne songeoit qu'à s'armer, pour combattre les erreurs de Baïus, dont j'ai déja parlé, la Providence le disposant, sans qu'il le sçût, au grand ouvrage qui devoit abbatre tous les Novateurs, * il en-

* Daniel Bart. in vit. Bell. l. 1. c. 10. pag. 63.

treprit la lecture de tout ce qu'il put trouver de livres écrits en matiére de religion depuis trois mille ans, c'eſt à dire, quinze cents ans avant la venuë de Jesus-Christ, & quinze cents ans aprés; il ſe mit à lire l'hiſtoire de l'Egliſe, & des Conciles, celle des héréſies anciennes & nouvelles, tout le droit Canonique, tous les volumes des Peres Grecs & Latins, à les lire, dis-je, non pas ſuperficiellement, mais à fond, y diſtinguant, par un admirable diſcernement des ſtyles, ce qui étoit de leur plume d'avec ce qui n'en étoit pas, & qui paſſoit cependant ſous leurs noms. Il eſt inconcevable, qu'à cette immenſe lecture, il ait trouvé le loiſir, de joindre celle d'un grand nombre d'Autheurs Scolaſtiques; que de ceux-cy auſſi bien que des autres, dont je viens de parler, il ait fait un examen exact, & qu'il ait porté ſon jugement de plus de 400. Autheurs conſidérables, comme on le voit dans ſon livre imprimé ſous le titre des Ecrivains Eccleſiaſtiques; que pour ranger ſes connoiſſances avec un plus grand ordre, & diſtinguer plus nettement les temps, où ſe ſont paſſez les évenements les plus conſidérables de la Religion, il ſe ſoit dreſſé une chronologie exacte & ſolide; c'eſt ainſi que l'appelle le ſçavant André du Sauſſay Evêque de Toul:* encore une fois qu'un homme ſeul en ſept ans ait pû ſuffire à cette foule d'études, & de lectures, c'eſt un prodige, auquel on auroit peine d'ajoûter foy, ſi tous les Jéſuïtes de Flandre n'en avoient été les témoins. Mais ce qu'il y a encore de plus ſur-

* Du Sauſſ. in g'or. ſancti And. l. 2. fol. 112.

prenant, c'eſt qu'au milieu de ces grandes occupations, dont chacune en particulier demandoit un homme tout entier, celle de ſe ſanctifier par les exercices continuels de la plus tendre & de la plus fervente dévotion ait toûjours été en luy la principale. Il y donnoit les heures les plus ſolides de la journée; & tout grand maître qu'il étoit en tant de ſciences, humble & fidelle diſciple en celle du Saint Eſprit, il en écoutoit les leçons avec une docilité d'enfant, il y conformoit ſa conduite; & pour s'en faire une habitude conſtante, il ſe traçoit des plans de piété, qu'il ſuivoit avec une exactitude de Novice. En voicy un, extrait de ſes papiers, dont je mets les articles en ordre, pour la facilité des Lecteurs.

„ A mon reveil, aprés avoir adoré le Seigneur, je
„ prendray la penſée, que je ne ſuis au monde, qu'en
„ qualité de voyageur, obligé de tendre à mon ter-
„ me, & d'y tendre par tous les mouvements dont je
„ ſuis capable: que ce terme eſt mon Dieu, à qui
„ j'offriray pour cela mes penſées, mes paroles &
„ mes actions; les conſidérant toutes, comme les
„ pas, par leſquels je dois aller à luy. Plein de cette
„ idée, je me proſterneray devant le Seigneur, pour
„ faire oraiſon, & pour y répandre mon cœur en ſa
„ préſence. Je porteray les mêmes diſpoſitions de
„ reſpect & d'amour à la ſainte Meſſe, & dans l'une
„ & dans l'autre de ces actions ſaintes, que je ne
„ commenceray jamais ſans préparation, je deman-
„ deray inſtamment à nôtre Seigneur, qu'il daigne

me

me décharger du poids dangereux de moy-mê- «
me, pour voler plus librement à luy, & m'y unir «
comme au centre de toutes mes affections. «

Le but de mes desirs doit être d'arriver à cette «
parfaite union; & le moyen d'y parvenir, c'est de «
m'exercer souvent à la connoissance de mon néant, «
& des grandeurs de Dieu; de me bien persuader, «
qu'en vain je prétens être à luy, si je ne cesse d'être «
à moy. Dans cette pensée, qui ne doit jamais s'ef- «
facer de mon esprit, renonçant continuellement «
à moy-même, j'en feray une consécration totale «
au Seigneur. «

Afin de voir, si cette offrande est effective, je re- «
chercheray dans mes examens, quelles en sont les «
suites dans toute ma conduite. Quelque diligence «
cependant que j'apporte en cette discussion, aprés «
avoir employé une partie du temps à reconnoître «
mes fautes, j'en donneray la meilleure & la plus «
longue à les pleurer aux pieds de JESUS-CHRIST, «
pour me jetter ensuite dans la mer rouge de son «
Sang précieux, & m'y purifier de mes soüilleures. «

Je luy demanderay souvent ce qu'il exige de «
ma fidelité; je songeray ensuite à ce que je desire «
obtenir de ses bontés; & aprés avoir vû ce qui «
peut de ma part mettre obstacle à l'accomplisse- «
ment de mes devoirs, je prendray, en présence de «
nôtre Seigneur, la résolution d'y mettre ordre. «

Pour le faire avec succés, & me précautionner «
contre les piéges, qu'a coûtume de nous tendre, «

„ ſous prétexte de néceſſité, le plaiſir qui ſe trouve
„ au boire & au manger, & aux autres ſoulagements
„ de la nature, rien n'eſt plus efficace, que l'exercice
„ d'une continuelle préſence de Dieu, dont nous de-
„ vons nous conſidérer tout pénétrez. Cette penſée,
„ entretenuë par une foy vive, nous inſpirant un
„ profond reſpect envers ſa majeſté, nous maintien-
„ dra dans le deſir de luy plaire, & dans l'éloigne-
„ ment de tout ce qui pourroit l'offenſer ſoit dans
„ nos actions, ou dans nos paroles. Elle empêchera
„ ſur-tout le trop grand épanchement dans les ré-
„ créations, & elle ſçaura leur donner une juſte mo-
„ dération; car ce temps étant marqué par l'obéïſ-
„ ſance, pour nous délaſſer d'une maniére religieuſe,
„ comme il ne faut pas m'y répandre avec excés, j'y
„ dois auſſi prendre un divertiſſement honnête, &
„ contribuer à celuy de mes freres par mon affabili-
„ té & par mon ouverture; prenant garde cependant
„ qu'elle n'aille pas juſqu'à faire indiſcretement con-
„ noître les ſecretes viſites du Seigneur, qu'il impor-
„ te de ne découvrir qu'au directeur de mon ame.

„ Enfin le jour étant fini, aprés mon exercice du
„ ſoir, je compareray le lit, où je vais repoſer, avec
„ la dure Croix de mon Sauveur, & je tâcheray de
„ m'endormir ſur le côté de ce Dieu d'amour, en
„ penſant à celuy qu'il nous a témoigné ſur cette
„ ſanglante couche. „ Voilà à peu prés les penſées
du ſaint homme, encore plus verſé dans les prati-
ques tendres & affectueuſes de la Théologie myſti-

que, que dans les connoiſſances ſeches & abſtraites de la ſpéculative; c'eſt ce qui le faiſoit paſſer pour un prodige de ſcience & de ſainteté, & qui le rendoit cher à toute la Flandre.

Elle joüiſſoit tranquillement d'un ſi riche tréſor, quand l'Italie, qui prétendoit bien ne l'avoir que prêté, le redemanda avec inſtance; le prétexte en fut plauſible, ſa ſanté paroiſſoit notablement affoiblie; & quoyque cette altération fût cauſée principalement par ſon travail extraordinaire, on ne laiſſa pas de l'attribuer en partie à l'air étranger, & l'on voulut que celuy de ſon pays fût ſeul capable de le rétablir. Il n'y avoit rien à répondre à cette raiſon, & encore moins à l'ordre du Général, qui preſſoit ſon retour. Jamais propoſition ne fut reçûë avec une douleur plus ſenſible de tous les Flamands; & à la verité, ſans ces motifs ſipreſſants, ils auroient fait toutes les remontrances imaginables, pour retenir un homme qui leur paroiſſoit néceſſaire, & dont le départ leur ſembloit un fâcheux contre-temps, dans les conjonctures, où ſe trouvoit la Flandre.

Il y avoit quelques années que la guerre s'étoit allumée dans les Pays-bas, partie par l'amour que les peuples y avoient pour leur liberté, qu'ils croyoient aſſervie ſous le joug de la domination Eſpagnole, partie par l'ambition des Grands, qui ſe laſſoient d'obéïr à des Gouverneurs, dont ils ſe flatoient de mériter la place; & en même temps par l'héréſie, qui toûjours contagieuſe & inſolente, s'y étant gliſſée

des Royaumes voisins, inspiroit aux uns & aux autres l'esprit de cabale & de division, qui en est inséparable.

Le feu fatal, des extremités, où il avoit pris d'abord, étoit déja passé au cœur de la Flandre; il étoit porté sur-tout par Guillaume de Nassau Prince d'Orange, que les rebelles avoient choisi pour leur Chef. Jamais homme ne fut plus capable d'imaginer, de conduire, & de pousser un grand dessein: Il étoit d'une naissance à disputer de noblesse avec les plus grands Princes du monde, d'une Maison qui avoit donné un Empereur à l'Allemagne; & quoyqu'il ne fût pas de la même branche qu'Adolphe, qui avoit porté la Couronne Impériale, en 1292. il ne croyoit avoir ni moins de mérite ni moins de bonheur que luy, & il ne désesperoit pas que l'un & l'autre ne le fissent un jour monter sur le trône des Césars. Il ne manquoit pour cela ni de grandeur d'ame, ni de génie, ni d'ambition, & l'on n'en peut donner une plus juste idée, qu'en le dépeignant avec les traits du dernier Guillaume de Nassau, que nous avons vû de nos jours, & qu'on peut dire avoir été tout-à-fait semblable au premier. Il faut avoüer, qu'ils ont eû tous deux d'éminentes qualités, qui les auroient rendus dignes de regner, si l'envie demesurée, qu'ils en eurent, n'avoit fait usurper à l'un les Couronnes de son Beaupere, & n'avoit fait former à l'autre le dessein d'enlever un des plus beaux fleurons de celle de son Maître. Habiles en l'art de feindre & de dissimuler, s'il

en fut jamais, le premier fut appellé le Taciturne, & le second le fut autant que luy ; ils eurent des confidents ; mais ausquels ils ne firent voir que la superficie, pour ainsi dire, des entreprises, sans les faire entrer dans la profondeur de leur conseil. Toûjours attentifs à prendre les voyes de s'agrandir, ils sçurent se servir pour cela des spécieux prétextes de la liberté publique & de la religion, dont ils ne se mettoient pas cependant fort en peine, n'ayant guéres ni de zéle, que celuy de leur élevation, ni même de religion, que leur politique.

Celuy, dont je parle, à l'occasion des malheurs de la Flandre, desquels il fut un des principaux autheurs, tiré dés son bas âge des mains d'un pere Lutherien, par Charles-Quint, qui le fit son Page & son Favori, fut Catholique, tandis que vécut son protecteur & son Maître, & parut l'être encore depuis, tant que le demanda sa fortune : mais celle-cy luy semblant trop bornée ; & la mort de Charles, dont la présence étoit un frein pour luy, l'ayant mis en liberté, il chercha dans le Calvinisme, dont il fit au moins une apparente profession, les moyens de s'élever, que la vraye Religion ne luy permettoit pas de prendre. Il avoit appris chez Machiavel, qui étoit, au rapport de Granvel, * son autheur d'inclination, à prendre selon ses différents interêts, ces masques différents de religion. Aujourd'huy Luthérien, & demain Catholique, Calviniste dans la suite, & peut-être dans le fond de nulle créance ; * c'est à peu prés

* Granv. in ep. ad Alex. Parm.

* *Religio Nass. prorsùs ambigua, aut potiùs nulla.* Strad. de bell. Belg. dec. 1. l. 2.

l'idée qu'il nous a laissée de luy même partie dans son apologie* partie dans une lettre écrite au Duc d'Alençon, où il ne fait point de difficulté de luy mander, que quand il s'agit de regner, il ne faut pas avoir tant d'égard à la Religion. Sur ces principes, il ne ménagea rien, qu'autant qu'il étoit convenable à ses desseins ; il aspira, sans vouloir le paroître, à la souveraine authorité, en abaissant celle du Souverain, en décriant ses Ministres, en blâmant ses ordonnances, en luy débauchant ses fidelles sujets, & en levant des armées contre luy.

* Apol. Guil. Nass. an. 1581.

Celle, à la tête de laquelle il étoit, comme un torrent impétueux ravageoit la campagne, enlevoit les Villes, désoloit les Provinces ; & comme elle étoit composée la pluspart de Calvinistes, elle en vouloit aux Eglises, aussi bien qu'aux Citadelles ; dés qu'on avoit forcé les unes, on profanoit les autres ; les Ministres de Jesus-Christ n'étoient pas plus épargnez que les soldats de Philippe, & ce qu'on voit encore aujourd'huy avec scandale, on établissoit des Prêches dans les places qu'on enlevoit au Prince légitime, dont les pertes étoient communes avec celles de la veritable Religion. L'alarme étoit extrême dans toutes les Villes fidelles, & sur-tout dans Louvain, où il n'y avoit ni munitions, ni soldats pour soûtenir un siége.

C'eût été, à cette Ville effrayée, & à tout le pays d'alentour, une sensible consolation de conserver Bellarmin, dont la présence pouvoit être d'un secours

merveilleux dans cette extremité ; il avoit de sa part toute l'envie imaginable de répondre à la confiance publique, endemeurant plus long-temps en Flandre ; & il n'auroit jamais pû se résoudre d'en partir, si l'obéïssance, pour ainsi dire, ne l'avoit arraché d'entre les bras d'un peuple, qui luy étoit si fort attaché.

Le jour arrêté pour son départ, étant venu, aprés avoir embrassé ses Freres, qui ne pûrent luy dire adieu que par leurs larmes, il se mit en campagne ; il ne fut pas à une journée de Louvain, qu'il pensa tomber plusieurs fois entre les mains des rebelles ; & il courut, dans la suite de son voyage, de si grands risques, qu'il ne s'en souvint jamais depuis, sans être pénétré d'une trés-sensible reconnoissance envers nôtre Seigneur, qui l'en avoit miraculeusement délivré. Comme il avoit à traverser des Provinces entiéres infectées d'hérésie, & où c'étoit assez d'être Prêtre Romain, & sur-tout Jésuïte, pour n'être pas trop seur de sa vie ; quelque glorieux qu'il estimât de la perdre en ces deux qualités, il prit, selon l'ordre qu'il en avoit reçû de ses Supérieurs, un habit de Cavalier, qui fut l'occasion d'une avanture assez plaisante.

Aprés quelques jours de marche, il fut joint par des Gentilshommes protestants, que la curiosité menoit en Italie ; & qui sans sçavoir de quelle religion il étoit, furent heureux d'avoir sa compagnie, charmez, dés le premier entretien qu'ils eurent avec luy, de son honnêteté, de son bel esprit, & de sa complaisance. Comme chacun dit son nom, il le fit

connoître ſous celuy de Romulus, l'un des trois qu'il avoit reçus au Bâtême, ce qui fit qu'ils l'appellerent leur Prince tout le temps de leur voyage. Cette qualité, qu'il accepta de bonne grace, ne luy fut pas inutile; il s'en ſervoit agréablement, toutes les fois qu'il vouloit être ſeul pour vaquer à la priére, & réciter l'Office divin; car alors donnant un coup d'éperon à ſon cheval: c'eſt à moy, leur diſoit-il en riant, de faire la découverte, de prendre langue, & de vous rendre les chemins aſſeurez; allez au petit pas, en attendant que je revienne à vous. S'étant ainſi dérobé à leur vûë, il prenoit ſon Breviaire, & s'acquittoit de ſes obligations; aprés quoy tournant bride, il revenoit au devant d'eux, & rejoignoit gayement la compagnie. Il continua ainſi ſa route juſqu'à Gennes, où ſous prétexte de ne pouvoir ſe défendre d'aller loger chez un de ſes amis, il prit congé de ſes compagnons de voïage, qui par hazard étant entrez le lendemain dans l'Egliſe des Jéſuïtes, furent fort ſurpris d'y voir à l'Autel, celuy, qu'ils appelloient lo Seigneur Romulus, métamorphoſé en ſi peu de temps en un homme de la Compagnie.

Ce fut auſſi dans le Collége de cette Ville qu'il reprit, avec une extrême joye, l'habit Religieux, & qu'il parut tel qu'il étoit. Il y fut reçû avec mille marques d'amitié par tous les Peres, & ſur-tout par celuy, qui en étoit le Provincial, François Adorne, perſonnage d'une vertu rare, & d'un mérite trés-diſtingué: Il étoit de l'illuſtre famille des Adornes, qui a donné à

la

la République de Gennes, quantité de Doges, & beaucoup de grands hommes à sa patrie. Celuy dont je parle, pour avoir renoncé aux grandeurs du siécle, ausquelles il auroit pû prétendre, aussi bien que tant d'autres de sa Maison, n'en devint pas moins considérable, il le fut sur-tout par son sçavoir & par sa piété, qui luy mériterent, avec les premiéres Charges de son Ordre, la confiance de l'admirable Charles Borromée, dont il fut le Confesseur. Adorne & Bellarmin se ressembloient par trop d'endroits, pour ne pas desirer de vivre quelque temps ensemble: il fallut cependant se séparer, l'un pour visiter sa Province, l'autre pour se rendre à sa patrie, selon l'ordre qu'il en trouva du Général, dés son entrée en Italie. Il en reçut un autre en même temps de ne point prendre son chemin par Milan, de peur qu'il n'y fût arrêté par le saint Prélat, dont je viens de parler, à qui la Compagnie, qui luy étoit toute dévoüée, n'auroit pû le refuser.

L'intention du Supérieur étoit de hâter son voyage à Monte-Pulciano, pour luy faire prendre incessamment l'air natal, que les Médecins avoient jugé absolument nécessaire au recouvrement de sa santé. Mais le dessein du S. Esprit étoit d'y santifier beaucoup de personnes par son moyen. Il paroît sur-tout qu'il y fut envoyé pour le bien particulier de sa famille; car outre la joye qu'en eut Vincent Bellarmin son pere, qui n'avoit reçu, dans une si longue absence, que trés-peu de lettres de luy; & qui d'ail-

leurs n'avoit pas crû, qu'il pût échapper en Flandre à la fureur des Héretiques; tous ses proches furent infiniment édifiez de ses bons exemples & de ses saintes instructions. A peine avoit-il mis pied à terre, qu'il ferma les yeux à une de ses parentes, aprés l'avoir aidée, par son zéle & par ses soins, à faire une mort tout-à-fait chrétienne. Il conféra dans la suite avec ses deux Sœurs de l'état de vie qu'elles devoient embrasser, & leur ayant fait reconnoître par ses sages conseils, à quoy le Seigneur les appelloit, il leur obtint par ses priéres la grande grace de suivre leur vocation avec fidelité.

Ces exercices de charité l'occuperent beaucoup plus, tandis qu'il fut dans son pays, que l'envie de reprendre ses forces: nôtre Seigneur cependant, aux interêts duquel il donnoit toute son attention, ayant commencé à les luy rendre, dés qu'il eut passé les monts, & les ayant notablement augmentées pendant son séjour dans la Toscane, il se pressa d'aller à Rome, où la Providence le conduisit, pour y seconder un grand Pape, dans le glorieux dessein de réduire les héretiques. C'étoit Gregoire XIII. Bolonnois, que son seul mérite éleva sur le trône Pontifical, qui venoit de vaquer par la mort de Pie V. Dés qu'il y fut monté, digne héritier du zéle de son saint Prédecesseur, il ne songea qu'à ramener au bercail, dont il étoit constitué le Pasteur, les brebis que le Lutheranisme avoit égarées. Pour y travailler efficacement, il acheva avec une magnificence digne d'un

puissant Prince & d'un zélé Pontife, les bâtiments & la fondation du Collége des Allemands, qu'avoit commencez Jules III. selon l'idée qu'en avoit conçuë Saint Ignace, & dont cét homme tout de feu pour la gloire de Dieu, sollicita dés-lors instamment l'exécution, par le credit des Cardinaux Moron & de Sainte Croix, les ayant persuadez, comme il l'étoit luy-même, qu'il n'y avoit pas de plus seur moïen d'arrêter le torrent de l'hérésie, qui ravageoit l'Allemagne, que de luy opposer de sçavants hommes de la même nation, qui désabusassent les peuples séduits,& qui confondissent les séducteurs.

Cette grande œuvre étant donc portée à sa perfection par Gregoire,la Compagnie de Jesus,à laquelle il confia ce fameux Séminaire, n'oublia rien, pour répondre à l'honneur que luy faisoit le Vicaire de Jesus-Christ; & pour suivre en même temps l'esprit de son saint Fondateur, elle fit choix d'excellents Maîtres tout propres à former la jeunesse Allemande. Mais rien ne luy parut plus nécessaire, & plus conforme au dessein du Souverain Pontife, que d'établir un Controversiste au Collége Romain, comme au centre des Colléges, qui sont sous la direction des Jésuïtes,afin que les Seminaristes Allemands,aussi bien que ceux des autres nations, s'y rendissent,pour y entendre la leçon de controverses; ainsi elle s'appliqua sur-tout à chercher un habile homme, qui n'ignorât rien en cette matiére, & qui fût capable d'apprendre à ces jeunes Soldats l'art de manier les armes,

dont ils devoient se servir, pour la défaite de l'héréſie, & pour le triomphe de la Religion.

Il n'étoit pas aiſé d'en trouver un du caractére, dont il le falloit; car il ne s'agiſſoit pas moins, que de rencontrer un génie vaſte & profond, qui eût une lecture infinie, & dont la capacité fût ſans bornes; qui fût également conſommé dans la connoiſſance de la Théologie, de l'Ecriture & des Peres, qui ſçût parfaitement les langues, la chronologie univerſelle, les erreurs de tous les ſiécles; & qui eût pour les détruire, plus de vraïe & de ſolide ſcience, que les fauteurs des héreſies, n'ont eû de vaines ſubtilités pour les défendre. C'étoit en un mot un homme univerſel, dont on avoit beſoin, pour être le premier Controverſiſte d'un Collége, dont le Saint Siége prétendoit faire une pépiniere de Docteurs & d'Apôtres capables de rétablir la vraïe créance dans tout le Septentrion. C'eſt peut-être là un des plus éclatants éloges qu'on puiſſe faire de Bellarmin, que la Compagnie ait crû trouver en luy, cét homme extraordinaire, dont je viens de faire la peinture, & que le Souverain Pontife, qui ſe connoiſſoit en habiles gens plus que tout autre, ait approuvé le choix qu'elle en fit, & l'ait même honoré de ſon ſuffrage; il faut l'avoüer auſſi, & je puis bien le dire avec tout ce qu'il y a eu de Sçavants depuis plus d'un ſiécle, que jamais Maître en controverſes n'égala Bellarmin; & que le grand ouvrage, qu'il nous en a laiſſé, eſt un chef-d'œuvre, qu'on ne louëra jamais aſſez. C'eſt un corps

complet & achevé d'une immense étenduë de matieres, que les autres n'ont traitées que par parties ; on ne sera pas fâché d'en voir l'analyse, je la rejette à la fin, pour ne pas interrompre le cours de cette Histoire.

Dés qu'il commença à parler dans l'Université Romaine, qu'on a aussi appellée Grégorienne du nom du Pape son Fondateur, on écouta ses leçons avec avidité, on en admira la solidité, l'ordre & la clarté ; on en fit des copies qui se répandirent dans l'Italie, qui passerent au-delà des Monts, & qui furent lûës avec applaudissement par toute l'Europe. On jugea par ces premiers essais, que l'Eglise alloit avoir en luy un invincible défenseur, & toutes les sectes, qui font la guerre à cette Epouse de Jesus-Christ, un redoutable ennemi. Il y avoit peu d'années qu'il dictoit ses doctes écrits, lorsqu'Everard Mercurien Général de la Compagnie reçut déja une infinité de lettres, qui luy venoient les unes sur les autres de tous les Royaumes de la Chrétienté, par lesquelles on le pressoit de donner au Public les leçons de Bellarmin. On luy mandoit « que ce n'étoit pas assez que « ce grand homme se fit entendre dans la Capitale « du monde, que tout l'univers, à l'instruction du- « quel la Providence l'avoit fait naître, avoit droit « d'en profiter, que l'impression des oracles qu'il « prononçoit à Rome, étant le seul moïen de les « communiquer, & de les répandre par-tout, il y « auroit conscience de la différer ; qu'on ne le pou- «

„ voit ſans dérober à Dieu une trés-grande gloire, „ & ſans priver l'Egliſe d'un honneur & d'un ſecours „ conſidérable; que ſi l'humble Bellarmin s'y oppo„ ſoit, comme on n'avoit que trop ſujet de le croire, „ c'étoit à luy, qui étoit ſon Supérieur, de l'y enga„ ger par authorité, de vaincre l'humilité par l'o„ beïſſance, & de l'obliger, malgré ſa repugnance, à „ devenir utile à tout le monde, en faiſant imprimer „ ſes ouvrages. Le Général eut de la joïe de voir les vœux de toute l'Europe conformes à ſes deſirs; & comme il avoit pour Bellarmin une trés-tendre amitié, il le ſollicita comme ſon ami, & luy ordonna comme ſon Supérieur de mettre tout de bon la main à cette grande œuvre. Si jamais homme fut ſurpris & confus, ce fut le ſaint Religieux, car il étoit encore plus modeſte qu'il n'étoit ſçavant, & ce qu'il faiſoit, ne luy ſembloit pas aſſez bon pour mériter de voir le jour. La rougeur de ſon viſage fut d'abord toute ſa réponſe: mais voyant l'ordre précis de ſon Général, il ne luy dit rien autre choſe ſinon qu'il étoit obeïſſant, * & que ce qu'il auroit peine d'accorder à ſon amitié, il ne pouvoit le refuſer à ſon commandement.

* *Ab ea re non mediocriter abhorrebam.* Bellar. Præf. gener. ad Lectorem. *Quod quidem ego non meâ ſanè ſponte, ſed juſſu Superiorum, efficere conatus ſum.* Bell. ibidem.

Il ſe mit effectivement à revoir ſes papiers, & à leur donner la forme dans laquelle ils devoient paroître; le premier tome, qui en renferme deux, fut incontinent en état d'être imprimé, & il fut offert à Sixte V.* comme à celuy qui méritoit préférablement à tous, qu'un tel ouvrage luy fût offert, étant,

* Ann. 1581.

en qualité de Chef de l'Eglise, le Juge souverain de toutes les controverses de la foy. * Le second tome, & qui est le troisiéme, supposée la division du premier, fut encore dédié deux ans aprés au même Pape, qui reçut & l'Autheur & l'Ouvrage, avec un accüeil qui répondoit au mérite de l'un & de l'autre, & qui étoit digne d'un Pontife, qui passoit constamment pour un des plus habiles hommes du monde, & qui marquoit mieux que tout autre, quand il vouloit, son estime & sa considération. * Les affaires, dont sa Sainteté & la Compagnie chargerent bien-tôt aprés Bellarmin, retarderent l'impression du dernier tome, qui ne parut que neuf ans aprés, * sous les auspices, & sous le nom de Clement VIII. & ce fut alors, que dans l'Ouvrage entier de Bellarmin, on eut une espece d'arsenal universel fourni de toutes les armes offensives & défensives, avec lesquelles il sera toûjours aisé de défendre l'Eglise, & de la faire triompher de tous ses ennemis. Ce qu'il y a de singulier, & que je ne dois pas omettre, c'est que Bellarmin ayant rangé ses compositions, il se contenta, pour obeïr, de les porter au Général, en les luy abandonnant avec une aveugle soûmission, & se souciant aussi peu qu'elles vissent le jour, que s'il eût dû n'en recevoir aucun honneur.

* Ann. 1583.

* In præf. tom. 2. qui tertius est post divis. prim.

* Ann. 1592.

Mais s'il fut tranquille au moment qu'elles sortirent de ses mains, il le fut encore davantage, quand elles furent en celles du Public. Il fut aussi insensible aux éloges extraordinaires, qu'elles luy attirerent de

la part de tout ce qu'il y avoit de personnes considérables dans l'univers, qu'aux atroces calomnies que luy suscita, de la part des hérétiques, le dépit de se voir tous ensemble désarmez & défaits par un seul homme. Ce sont & ces éloges & ces calomnies, dont je dois au moins rapporter icy quelques traits, puisque les uns & les autres font un égal honneur à Bellarmin, à qui je puis dire avec quelque proportion, ce que Saint Jérôme disoit autrefois à Saint Augustin, aprés les victoires qu'il avoit remportées sur toutes les erreurs de son temps. " * Rome retentit de „ vos loüanges, tous les Catholiques vous respec„ tent comme le défenseur de la vraïe foy, & ce qui „ peut-être vous est encore plus glorieux, tous les „ hérétiques vous détestent comme le destructeur „ de leur fausse créance." Ce n'est pas exaggérer, que d'avancer à la gloire des controverses de Bellarmin, qu'il est peu de livres, qui ayent fait tant d'honneur à l'Eglise, & qu'il faudroit remonter plusieurs siécles, pour en trouver un, qui méritât de luy être préféré. Ce sont les termes avec lesquels s'en est expliqué plus d'une fois le Cardinal du Perron, dont le seul suffrage en vaut une infinité d'autres; car outre qu'il étoit sans contredit un des plus grands génies de son siécle; ayant été élevé parmy les Calvinistes, comme autrefois Moyse parmy les Egyptiens, & sçachant par conséquent manier leurs armes aussi bien que celles d'Israël, il étoit plus capable qu'homme du monde de juger d'un ouvrage, qui combatoit des erreurs

* *Macte virtute; in urbe celebraris: Catholici te conditorem antiquæ rursùm fidei venerantur; & quod signum majoris gloriæ est, omnes hæretici detestantur.* Hier. ep. 57. ad Aug.

erreurs qu'il avoit autrefois ſuivies, par le malheur de ſa naiſſance; & qu'éclairé depuis par l'étude de la verité, il avoit non ſeulement abandonnées luy-même, mais qu'il avoit fait encore abandonner à un grand nombre d'illuſtres égarés, & entre les autres, à Henry le Grand, qu'on peut appeller la conquête de ſon zéle.

Ce grand Cardinal, qui a été une des plus éclatantes lumiéres de l'Egliſe Gallicane, n'eut pas plûtôt vû les controverſes de Bellarmin, qu'il en fut l'admirateur, & qu'il en regarda l'Autheur comme ſon maître. Tant qu'il ſe trouva à Rome avec luy, s'il étoit chargé de dire ſon ſentiment ſur quelque point de doctrine, ou s'il avoit à traiter de quelque affaire de conſéquence en matiere de Religion, ſa coûtume étoit de ne rien ni décider, ni conclurre ſans l'avoir conſulté, & de dire en parlant de luy: * *Allons au Maître:* ce qu'il y a de plus diſtingué dans le ſacré Collége a eu pour luy la même eſtime: il y étoit conſideré comme un des plus habiles Théologiens de ſon temps, le plus ferme appuy de la Religion, le marteau des Hérétiques, & le boulevart de l'Egliſe; c'eſt ainſi que s'expliquerent les Cardinaux (*a*) de Sourdis & (*b*) d'Aſcoli. (*c*) Le Cardinal Ubaldin n'a pas fait de difficulté de l'appeller l'Athanaſe & l'Auguſtin de ſon ſiécle. Un autre diſoit de ſes Livres, ce que Saint Jérôme (*d*) avoit dit autrefois de ceux de Saint Hilaire ſur la Trinité, qu'on pouvoit les lire en aſſeurance, & ſans crainte d'y rencontrer la moindre erreur. Le fameux

* *Eamus ad Magiſtrum.* Card. du Perron.

(a) *Malleus hæreticorum & vertex Theologorum hujus ſæculi, &c.*

(b) *Sanctæ Eccleſiæ propugnaculum, Chriſtianæ fidei columen, &c.*

(c) *Athan. & Aug. hujus ſæculi.*

(d) *Bellarmini libros inoffenſo decurrat pede.* Card. Dietrichſt.

Pere Coton, (*e*) dont le témoignage peut bien être ajouté à celuy de ces illustres Personnages, n'a cru ni le flater luy-même, ni trop élever ses Oeuvres, quand il a protesté que de les défendre, c'étoit prendre en main les interêts de Dieu & la cause de l'Eglise; & comme aprés le grand Concile de Nicée, on ne mettoit nulle différence entre la foy d'Athanase & la foy Catholique, que professer la créance de l'Eglise Romaine & celle de Bellarmin, étoit alors toute la même chose, & en France & en Angleterre.

(e) *Quando scripta illustrissime Dom. vestræ defendimus, causam Dei & Ecclesiæ tuemur; ut jam in Gallia & Anglia idem sit Bellarminista, quod Papista; quemadmodum antiquitùs pro eodem ponebatur Athanasii confessio, & fidei Catholicæ professio.* Coton epist. ad Card. Bell.

Il n'est pas jusqu'aux ennemis de l'Eglise; car Bellarmin n'en eut jamais guéres d'autres, qui ne l'ayent loüé, & qui n'ayent fait honneur à ses controverses; la verité ayant arraché de leur bouche & de leur plume des loüanges, qu'il étoit d'ailleurs de l'interêt de leur parti de dissimuler. Wittacherus & Junius, l'un Anglois, & l'autre François, sont de ceux qui ont paru de meilleure foy; car dans les ouvrages mêmes, qu'ils ont essayé d'opposer à celuy de Bellarmin, ils avoüent que c'est l'Ecrivain le plus solide, le plus capable & le plus universel, que l'Eglise Romaine ait produit dans ces derniers siécles. (*f*) Bellarmin, dont le nom est grand & celebre parmy les Jésuïtes, a traité des controverses Théologiques avec l'admiration & l'applaudissement de tout le monde. C'est ainsi que s'en explique le premier dans son livre de la parole de Dieu contre Bellarmin. Le même répondant à Cecile Trésorier d'Angleterre, qui luy avoit demandé, ce qu'il pensoit de Bellarmin; Je l'estime,

(f) *Inter Iesuïtas magnum & celebre nomen R. Bell. qui Theologicas controversias summâ omnium admiratione & acclamatione tractavit.* Witacker. epist. dedic. lib. de verbo Dei contra Bellarm.

dit-il, (*g*) un homme d'une profonde doctrine, d'un génie heureux, d'un jugement subtil & d'une grande lecture; agissant plus nettement & plus franchement que n'agissent d'ordinaire les Papistes, poussant l'argument plus vivement que tout autre, & ne s'écartant jamais de son sujet.... Ses Ecrits, depuis qu'ils ont paru, nous ont fait voir plus clairement, qu'elle est, pour ainsi dire, toute la moële du Papisme, que nous ne croïons pas être plus intimement dans le cœur du Pape même, que dans celuy des Jésuïtes. L'autre, en parlant du livre des controverses, l'imagine comme une formidable armée rangée en bataille par son Autheur, dans le dessein non pas d'abatre quelques héretiques particuliers, mais de renverser en un seul coup toutes les sectes; il avouë dans cette idée, (*h*) que l'ouvrage est grand & difficile, & qu'il a fallu, dans celuy qui l'a traité, une science infinie. Les Hollandois assez connus pour n'être pas prodigues en loüanges à l'égard des Jésuïtes, n'ont pas laissé d'en donner à celuy dont j'écris l'histoire, le reconnoissant de bonne foy comme un des plus sinceres & des plus forts Autheurs, qui ayent jamais écrit contre eux, & ils ont placé, dit-on, (*i*) son Ouvrage, quelque fatal qu'il soit à leur secte, dans le lieu le plus honorable de leur Bibliotheque. Thomas Morton Evêque d'Angleterre encherit sur les Ministres Hollandois : voicy l'aveu qu'il confesse ne pouvoir refuser à Bellarmin : (*k*) Accordons-luy, dit-il, la solidité de l'esprit, la connoissance des langues, une

(g) *Respondi, quem admodum sensi, me illum judicare virum sanè doctum, ingenio felice, judicio subtili, lectione multiplici praditum, qui soleret apertius ac simplicius agere, quam reliqui consueverunt Papistæ, & argumentum pressius urgeret & arctius ad causam adhæresceret.... Edito Bellarmino melius & certius cognoscemus.... quæ sit ipsa quodammodo Papismi medulla, quæ non magis in Papa ipso, quàm in Jesuitis inesse creditur.* Idem ad Cecilium Angl. Thesaur.

(h) *Arduum sanè opus, atque ejusmodi, ut si non leviter & perfunctoriè, sed accuratè, & ut rei dignitas & difficultas exigit, tractandum sit, scientiam propè infinitam videatur requirere.* Junius in præf. animad. in primam Bell. controversiam.

(i) Fuligati in vit. Bellarm.

(k) Thomas Morton §.6. lib. cui titulus, Causa Regia.

profonde érudition, & si l'on luy veut même attribuer la parfaite intelligence de la Théologie Scholastique, nous ne nous y opposons point.

Mais on ne peut guéres, ni mieux ni en moins de paroles, marquer de l'estime pour Bellarmin, que l'a fait Theodore de Beze, que les prétendus réformateurs ont regardé comme leur Chef aprés Calvin. Car le premier tome des Controverses étant venu entre ses mains, & y ayant vû l'authorité du Souverain Pontife invinciblement établie, il ne put s'empêcher de s'écrier: * *Nous sommes perdus; ce seul livre renverse toute la Réforme.* C'est un trait d'histoire, qui ne plaît pas à Monsieur Bayle; mais il a moins de raison de le nier, que n'en ont eu de le rapporter les autheurs dignes de foy, contre lesquels il s'inscrit en faux, & qui ne l'ont cependant rapporté que sur des pieces fort authentiques. Quoyqu'il en soit du témoignage allegué, on l'abandonne sans peine, la réputation de Bellarmin n'en a nul besoin. Mais afin de faire voir, comme en un seul point de veuë, toute la destinée de ses Controverses, je vais rapporter icy ce qui luy est arrivé à leur occasion, non seulement dans le temps qu'il vivoit encore chez les Jésuites, mais même lorsqu'il fut Cardinal & Prélat de l'Eglise. Cette anticipation reünira les idées, & fera éviter les redites.

* *Hic liber nos perdidit.* Processſ. Rom. 1622. fol. 68.

Le grand Ouvrage, que Bellarmin entreprit & commença à l'âge de trente-quatre ans, ne parut pas plû-tôt, que tout le parti protestant en fut

effraïé ; l'alarme se répandit en France, en Allemagne, en Angleterre ; & comme on crie aux armes dans toutes les Provinces les plus reculées, quand une armée ennemie à pénetré dans le cœur d'un Etat ; il se fit un mouvement général dans toutes les Eglises prétenduës réformées ; & l'on s'y crut perdu, si les Ministres des sectes différentes, quelque opposez qu'ils fussent entre eux, ne réünissoient leurs forces, pour soûtenir les efforts de l'ennemi commun. On oublia dans toutes les Academies protestantes tout autre adversaire, on n'y eut plus en tête que Bellarmin, & on se persuada qu'il seroit aisé de vaincre tous les autres, si l'on pouvoit venir à bout de celuy-cy. Les plus zélez firent des vœux pour obtenir du Ciel, * qu'il suscitât une multitude de Davids, qui se servants de la Logique comme d'une fronde, ce sont les propres termes de Piscator, jettassent avec dexterité la pierre aiguë de la parole de Dieu au front de ce nouveau Goliath, & le renversassent par terre. Les plus habiles se mirent en devoir de luy faire la guerre ; ce n'étoit qu'en combatant ses Ecrits, qu'on pouvoit se signaler ; pour peu qu'on pensât vainement y avoir réüssi, c'étoit une victoire, pour laquelle on décernoit des triomphes ; on établissoit pour cela de nouvelles écoles ; ce fut par les instances de David Parée, qu'on érigea un Collége tout exprés en Angleterre sous le fameux titre de Collége Anti-Bellarminien, * pour marquer d'une maniere éclatante le dessein de l'érection. Outre la nou-

* *Valde exoptare cœpi, ut Deus quàmplurimos ex doctoribus evangelicis excitet, qui conatibus hujus Goliathi, quamfortissimè resistant, eumque silice verbi Dei, & fundâ vera logica, quàm dexterrimè projecto, prosternant.* Joan. Piscat. præf. in lib. de justificatione contra Bell.

* *Collegium Anti-Bellarmin. tit. Coll.* A Contzen. lib. de ver. hæres. increm.

Procef. Rom. an. 1622. fol. 45. & 68. Procef. Rom. 1627. fol. 95.

velle leçon de controverſes qui fut créée à Oxford, Eliſabeth elle-même en fonda une autre à Cambridge, deſtinée uniquement à diſputer contre Bellarmin. Cette Princeſſe étoit une des plus habiles politiques, qui ayent jamais regné dans l'Angleterre; elle étoit d'ailleurs entêtée de ſa prétenduë qualité de ſouveraine Gouvernante de l'Egliſe Anglicane, mortelle ennemie des Jéſuïtes, qu'elle ſçavoit attachez particulierement au S. Siége, haïſſant par conſéquent Bellarmin qui étoit de leur corps, & le regardant comme le plus formidable adverſaire de ſon ſchiſme: elle n'épargna rien pour ôter le credit à ſes livres; & comme elle vit par expérience, que ce que ſa politique imaginoit pour les décrier, ne faiſoit qu'aiguiſer la curioſité de ſes ſujets, qui les avoient continuellement entre les mains, elle fit un Edit par lequel elle en défendit la lecture, à tout autre qu'aux Maîtres, auſquels elle avoit commis le ſoin de les refuter; elle condamna même au dernier ſupplice, ceux qui ſe trouveroient en avoir quelque exemplaire chez eux. Mais l'Edit n'en fit qu'augmenter le débit, & c'eſt ce qui fit dire aſſez plaiſamment à un Libraire de Londres, tout héretique qu'il étoit: * " Ce Jéſuïte, en " parlant de Bellarmin, m'a plus fait gagner tout " ſeul, que tous nos Théologiens & Prédicants tous " enſemble. "

* *This Ieſuite alone, his made me more gaine, then all our devins, and miniſters, to gatner.*

Cette avidité, qu'on avoit de lire ces ſçavantes expoſitions de la foy, n'étoit nullement ſterile; on y reconnoiſſoit la vraïe créance, on y voyoit les im-

postures des Ministres, on étoit honteux de s'être laissé séduire par de si mauvais guides, on étoit insensiblement ramené à la verité, que ce grand homme montroit avec tant d'évidence, & qu'on trouvoit alterée, corrompuë, défigurée dans les explications artificieuses, qu'on en donnoit dans les écoles protestantes. C'étoit une désertion terrible dans tout le parti, on l'abandonnoit de toute part pour se rejetter dans le sein de l'Eglise; des troupes entieres de Lutheriens & de Calvinistes, ayants quelquefois à leur tête leurs Ministres heureusement convertis, venoient se jetter aux pieds des Nonces Apostoliques, pour y abjurer les erreurs, dont la lecture de Bellarmin les avoit desabusez; c'est le témoignage qu'en rendit l'illustrissime Antoine Albergati Evêque de Bisceglia au retour de sa Nonciature de Cologne.

Guillaume Duc de Baviere, qui fut témoin des changements qui se firent alors en Allemagne, & qui furent les fruits de ces controverses, en écrivit à l'Autheur avec des transports de joïe. « Je vous porte « une sainte envie, luy mandoit ce pieux Prince, « quand je vois les nombreuses conquêtes que vous « faites à la gloire de l'Eglise en ces contrées : ah ? « * si vous sçaviez combien vous avez engendré « d'enfans spirituels à JESUS-CHRIST ? « Pour avoir part au mérite d'un homme, dont les œuvres opéroient tant de merveilles, il entreprit luy-même d'en faire une version Allemande, malgré les occupations que luy donnoit le gouvernement de ses Etats.

* *Si scires quot filios Domino peperisti?* Procel. Rom. 1622. fol. 44.

Un si prodigieux succés déconcerta les Chefs de la réforme ; & tandis que les plus sçavants & les plus moderés d'entre eux, essaïerent en vain de mettre au jour de nouvelles réponses, qui retinssent les esprits ébranlez ; il y en eut d'autres moins habiles & beaucoup plus passionnez, qui désesperez de pouvoir rien gagner par leurs réfutations frivoles, recoururent à la calomnie, comme au seul moïen qui leur restoit ; espérants qu'en décriant la personne de Bellarmin, ils pourroient décrediter ses Ouvrages. C'est la derniere ressource des foibles désarmez, quand ils n'ont ni honneur, ni conscience.

Ils s'aviserent d'abord de débiter que le fameux Bellarmin, par un coup de Providence extraordinaire, s'étoit enfin reconnu ; que touché de repentir, d'avoir combatu la verité Evangelique, c'est le beau nòm qu'ils donnent à leurs erreurs, non seulement il avoit mis bas les armes, & desavoüé ce qu'il avoit écrit, mais qu'il en avoit fait une retractation publique ; que d'ennemi de Calvin, il en étoit devenu le sectateur ; & que le Pape, dont il avoit abandonné la cause, l'avoit fait emprisonner à la vûë de toute la ville de Rome, pour réparer par ce châtiment le scandale public, qu'avoit causé sa désertion, & que le ressentiment du Pontife étoit allé jusqu'à le faire exécuter dans la prison par la main d'un boureau. La fable se répandit dans les Provinces, où la prétenduë réforme étoit introduite ; elle y fut publiée comme une verité constante ; on la fit sonner bien haut

dans

dans les Prêches, & quelque extravagante qu'elle fût, elle ne laiſſa pas d'avoir cours parmi le peuple; en en fit des réjoüiſſances publiques en Angleterre, elle paſſa en Ecoſſe, où elle fut receuë avec les mêmes acclamations, comme elle y fut publiée avec la même impudence. Mais ce qui ſurprendra tout ce qu'il y a de perſonnes de bon ſens & de probité dans le monde, & qui fera rougir à jamais le Parti proteſtant, c'eſt la noire & l'infame calomnie, qu'on fabriqua dans un libelle, dont une infinité de copies ſe diſtribuerent en Allemagne, en Pologne, en Hollande, auſſi bien que dans les deux Royaumes, dont je viens de parler. Le titre du libelle étoit : *La fidelle & veritable hiſtoire de la mort deſeſpérée de Robert Bellarmin Jéſuïte.* Voicy à peu prés comme on la racontoit.

Bellarmin, diſoit-on, ſur ces vieux jours, touché des remords de ſa conſcience, ne pouvant plus porter le poids des crimes épouvantables, dont toute ſa vie n'avoit été qu'un tiſſu énorme, ſe réſolut de les aller dépoſer aux pieds d'un Pénitencier de Lorette. Il y alla en habit déguiſé, pour ne ſe pas faire connoître; étant arrivé à la Chapelle, il ſe jetta à genoux, les bras étendus, ſuppliant la Vierge, qui rebuta ſa priere, de luy obtenir le pardon de ſes pechez; & aprés avoir paſſé trois heures entieres dans les géniſſements & dans les larmes, il préſenta au Confeſſeur un cahier écrit de ſa main, qui contenoit tous les déſordres de ſa vie; & c'eſt ce papier-là même

La Fable eſt rapportée par Jean Argentus, Theophile Raynaud, Gretſer, & par M. Bayle dans ſon Dictionnaire à la lettre B. où parlant de Bellarmin, il dit que des Ecrivains Proteſtants ont publié de luy des fauſſetés, qui ne leur ont fait guéres d'honneur, entre leſquelles il donne l'abbregé de celle-cy.

qu'on prétendoit, par je ne sçay quelle avanture, avoir été trouvé, & s'être rendu public; le Prêtre, continuë-t-on, fut effraïé dés la premiere feüille, & les cheveux luy dresserent à la tête, à la lecture qu'il y fit de mille effroïables excés; entre lesquels le coupable déclaroit, qu'il avoit entretenu de mauvais commerces avec une multitude innombrable de femmes débauchées, & qu'il s'en étoit défait aussi bien que de leurs enfans, partie par poison, partie par le feu, pour empêcher que le public ne vint en connoissance de ces terribles abominations. On ajoûtoit que le Pénitencier, ayant jetté le cahier par terre, avoit déclaré à cét étrange Pénitent, qu'il n'avoit à esperer ni absolution, ni rémission, ni misericorde; que luy, frappé de cette parole, comme d'un coup de foudre, tombant par terre, s'abandonna au dernier désespoir, & que son ame ayant été possedée sur le champ d'un affreux démon, tandis que son corps étoit brûlé d'une fievre ardente, il mourut reniant tout ce qu'il y avoit de plus sacré, & fut précipité dans les enfers. Je passe beaucoup d'autres circonstances, dont on paroit cette monstrueuse fable; ce que j'en rapporte, suffit pour faire voir jusqu'où peut aller la passion, & quel tort on se fait à soy-même, quand on prend de si indignes voïes pour flétrir la réputation d'autruy. Les traits d'une malignité si grossiere & si éloignée de la vrai-semblance, retournent toûjours à leurs autheurs, & ne blessent jamais celuy contre lequel ils sont portez. En effet rien n'é-

toit plus aiſé, que de confondre ces mauvais faiſeurs d'avantures, qui faiſoient mort Bellarmin à Londres, à Edimbourg, & à Cracovie, & en beaucoup d'autres endroits, tandis qu'il étoit plein de vie à Rome.

Quelque extravagants que fuſſent ces faux bruits, un Miniſtre Polonois les jugea dignes d'avoir place dans un livre, où il fut bien-aiſe de repréſenter la miſerable fin du grand ennemi de la prétenduë réforme. Georges Tiskievic Jéſuïte, n'avoit que faire de ſe donner la peine d'en refuter l'impoſture, car outre qu'elle ſe détruiſoit aſſez elle-même, elle fut découverte à Dantzic d'une maniere fort plaiſante, & qui en fit voir tout le ridicule. Quelques Senateurs ſe trouverent un jour dans l'Abbaye d'Olive, qui fut autrefois ruinée par les citoyens, dans le temps qu'ils embraſſerent le Lutheraniſme. Etienne Batthori, Prince de Tranſſylvanie, ſucceſſeur de Henry de France à la Couronne de Pologne, & zélé défenſeur de la Religion, les ayant pris de force, les obligea de relever cette celebre maiſon, & de la rebâtir à leurs frais. Ces Meſſieurs, excellents Lutheriens, s'entretenants avec le * Prieur du Monaſtere ſur quelques points de Religion, le diſcours étant tombé ſur Bellarmin, pour qui ce Supérieur témoignoit une eſtime ſinguliere, ils furent heureux de le régaler du mauvais compte, qui couroit, de la maniere dont il étoit mort, & qu'ils aſſeurerent être veritable. L'homme ſage, auquel le récit parut, tel qu'il étoit, une pure calomnie, avoit beau leur dire les choſes

* R. P. Philip. Adlerus.

du monde les plus raisonnables pour les détromper;
il auroit eu peine d'y reüssir, si l'occasion impréveuë d'un Juif, qu'il apperceut dans l'antichambre, n'étoit venu à son secours; comme il sceut fort à propos qu'il venoit de Rome: "Hé bien, quelles nou-
„ velles, luy dit-il, que dit-on au pays d'où vous
„ venez ? qu'y fait le fameux Bellarmin ? en quelle
„ réputation est-il ? est-il vif ? est-il mort ? Il n'y a pas
„ encore trois mois que j'étois à Rome, répond froi-
„ dement le Juif, j'y ay veu trés-souvent celuy dont
„ vous me parlez, il est tout plein de vie, dans une
„ parfaite santé, & dans une estime encore plus gran-
„ de; ce que je puis vous ajoûter de sa vie & de ses
„ mœurs, pour vous donner une entiere satisfaction,
„ c'est que si tous les Catholiques vivoient comme
„ Bellarmin, il n'y auroit plus de Juifs au monde, n'y
„ ayant pas un de nous, qui ne dût dés aujourd'huy
„ se faire Chrétien. Une réponse si nette & si précise, qu'on n'avoit pas naturellement sujet d'attendre d'un homme aussi opposé que celuy-là à un Docteur Catholique, confondit les Senateurs, donna gain de cause au Prieur, & démentit pleinement la relation du Ministre.

Un héretique avoit déja fait un aveu tout pareil, & qui eût le même effet; & l'un & l'autre étants racontez à Bellarmin, luy firent dire agréalement: " Voilà
„ déja deux témoignages pour ma canonisation, l'un
„ d'un Juif, l'autre d'un Protestant, il ne m'en man-
„ que plus qu'un troisiéme, qui soit d'un Turc ou

d'un Gentil." Mais quelque ſujet de plaiſanter, que ſon humilité luy fit trouver dans ces deux rencontres, rien dans le fond n'eſt plus fort, & plus perſuaſif, en faveur de la verité, que ce qu'en diſent ceux qui en ſont les ennemis, forcez par le grand jour, qu'elle fait à leurs yeux; comme il n'eſt rien auſſi qui engage plus efficacement à embraſſer la veritable Religion, que la bonne vie de ceux qui la profeſſent. C'eſt ce qui a fait dire à Saint Jean Chryſoſtome en ſa 10. homelie ſur la premiere à Timothée, * qu'il n'y auroit plus de Payens dans l'univers, s'ils nous voyoient vivre en Chrétiens, & ſi le Chriſtianiſme, dont nous avons inviſiblement la foy dans le cœur, ſe faiſoit ſentir dans nos actions, & ſe rendoit viſible dans nôtre conduite.

* *Nemo profectò gentilis eſſet, ſi ipſi, ut oportet, Chriſtiani eſſe curaremus; ſi Dei monitis, & ſcitis obtemperaremus.*

Le dernier effort des Novateurs contre Bellarmin, dont ils avoient, avec ſi peu de ſuccés, attaqué l'ouvrage & la perſonne, fut d'eſſaïer au moins de diminuer la gloire de l'un & de l'autre, en publiant, que les gros volumes, qu'il avoit donnez au Public, n'étoient pas de ſa ſeule façon, que c'étoit une vanité à luy de s'en être fait honneur, que toute la Societé y avoit mis la main, qu'elle y avoit emploïé tout ce qu'elle avoit d'habiles gens; c'eſt ce que Junius n'auroit pas débité, s'il avoit eu ou plus de bonne foy, ou de meilleures informations; car il eſt trés-certain que c'eſt le fruit des travaux du ſeul Bellarmin. C'eſt une verité ſi conſtante, que tout le Collége Romain en fut témoin, & qu'on y conſerve en-

core aujourd'huy, écrit de ſa propre main, tout ſon Ouvrage complet, excepté le premier livre déchiré par mégarde & imprudemment par un particulier, qui ne s'en apperceut, que quand il n'y eut plus de remede.

Bellarmin, qui ne cherchoit que l'honneur de JESUS-CHRIST, étoit peu ému de tout ce que luy impoſoient les héretiques pour luy enlever le ſien: mais ce qui luy arriva de la part des Catholiques, à l'occaſion de ſa doctrine, étant capable, ou d'altérer la charité, ou de donner atteinte aux interêts de Dieu, il en fut plus touché. Il recevoit des lettres de toute part, qui luy apprenoient le bien infini, que ſes Controverſes faiſoient dans le monde, il en rendoit ſes trés-humbles actions de graces au Seigneur, auquel il en faiſoit remonter toute la gloire, & il avoit une vraïe conſolation de contribuer en quelque choſe à ſon divin ſervice, quand on luy vint dire que bien des gens étoient d'avis, qu'il auroit été du bien de l'Egliſe, qu'elles n'euſſent jamais été ſous la preſſe, que c'étoit la penſée du Cardinal du Perron luy-même, qui s'en étoit nettement expliqué, en diſant que les arguments des adverſaires y étoient propoſez ſous un jour, qui obſcurciſſoit la verité, & ſouvent avec plus de force, que n'en ſembloient avoir les ſolutions; que c'étoient des armes, qu'on avoit miſes entre les mains des héretiques, & qu'elles étoient d'autant plus dangereuſes, qu'on n'en donnoit que de foibles aux fidelles pour les repouſſer.

On ne pouvoit le prendre par un endroit qui luy fût plus ſenſible: “Je ſerois bien malheureux, di- “ ſoit-il à ſes amis, ſi au lieu d'être utile à l'Egliſe de “ JESUS-CHRIST, comme je l'eſperois, je l'avois “ ſcandaliſée par mon travail; à la verité je n'ay rien “ à me reprocher ſur cela, mais je n'en ſuis pas juſti- “ fié, ſi un homme auſſi éclairé & auſſi droit que ce- “ luy, qu'on cite contre moy, m'eſtime coupable. “ Appuïé cependant, ſur le témoignage de ſa conſcience & ſur ſes propres lumieres, il eut peine à croire, que le Cardinal eût porté ce jugement: mais il en eut encore davantage, fondé ſur la ſageſſe de ce grand homme, de croire qu'il eût voulu le rendre public, & le rendre ſi deſavantageuſement d'un ouvrage, qu'il avoit luy-même en tant d'occaſions honoré de ſes éloges. Pour s'en éclaircir, il en écrivit au Cardinal de Joyeuſe leur ami commun, & il le pria d'en ſçavoir la verité. Voicy la réponſe qu'il en receut, & qui fait trop à l'honneur de Bellarmin, pour n'être pas inſerée en cét endroit de ſon hiſtoire.

Jamais homme ne fut plus frappé d'étonne- “ ment, que je le fus à la lecture de la lettre que vous “ avez bien voulu m'écrire de vôtre propre main; je “ ne pouvois d'une part refuſer d'ajoûter foy à tout “ ce que vous me faiſiez l'honneur de me mander; “ mais de l'autre, il n'étoit pas poſſible de m'imagi- “ ner qu'un pareil blaſpheme, car je ne puis appeller “ autrement la calomnie, dont il s'agit, fût ſorti de “ la bouche d'un homme auſſi ſage, & auſſi circon- “

„ ſpect qu'eſt l'illuſtre ami, dont on vous a fait ce
„ malin rapport. Je ne m'en ſuis pas plû-tôt ouvert
„ à luy, qu'il en fut plus ſurpris, que je ne l'a-
„ vois été moy-même, & ſa douleur ſurpaſſa encore
„ ſa ſurpriſe: il me proteſta, touché juſqu'au vif,
„ qu'on ne pouvoit luy faire une plus criante injuſ-
„ tice, qu'il ſeroit au déſeſpoir, ſi elle avoit trouvé
„ créance auprés de vous, qu'il vous a toûjours ho-
„ noré plus qu'homme du monde, qu'il a eu pour
„ vos controverſes une eſtime, dont toute l'Europe
„ luy peut ſervir de garant, & que rien n'eſt jamais
„ ſorti de ſa bouche, qui pût diminuer,le moins du
„ monde, l'honneur qui leur eſt dû. Il ne s'eſt pas
„ contenté de me faire cette proteſtation de vive
„ voix,il a voulu vous la faire encore luy-même par
„ écrit. Vous verrez dans ſa lettre, que j'enferme
„ dans la mienne, un caractére d'honneur & de ſin-
„ cerité, qui vous perſuadera parfaitement, qu'il
„ n'eſt perſonne au monde moins capable que luy,
„ ni de mal penſer, ni de mal parler de vôtre ou-
„ vrage. Je vous ay au reſte la derniere obligation
„ de la confiance que vous me marquez: j'oſe dire
„ que je la mérite un peu, par la part trés-ſenſible
„ que je prends à tout ce qui vous regarde, & par
„ le parfait dévouëment avec lequel je ſuis de
„ vôtre Illuſtriſſime Seigneurie, &c.“ On ſe ſer-
voit alors de ce titre; car ce n'eſt qu'au temps d'Ur-
bain VIII. qu'il fut changé en celuy d'Emi-
nence, qui diſtingue mieux la qualité des per-
ſonnes,

ſonnes, ne ſe donnant qu'aux ſeuls Cardinaux.

Aprés un éclairciſſement ſi net & ſi ſeur, il ne manqua plus rien à la joïe de Bellarmin; & il ſe peut dire que l'obligeante lettre du Cardinal du Perron y mit le comble, en voicy les propres termes: " On prétend, à ce que m'a fait entendre le Cardinal " de Joyeuſe, que j'ay dit, en parlant de vos ſçavan- " tes Controverſes, qu'il eût été du bien de l'Egliſe, " que vous ne les euſſiez jamais renduës publiques, " parcequ'y propoſant, me fait-on dire, les argu- " ments des héretiques, vous n'y répondez que foi- " blement: c'eſt, je vous jure, une calomnie diaboli- " que, & qui m'a paru d'autant plus étrange, que j'ay " mille fois témoigné tout le contraire par mes pa- " roles & par ma conduite. Tout ce qu'il y a de gens " d'honneur à la Cour, & dans les Provinces, m'eſt " témoin des ſentiments d'eſtime, que j'ay toûjours " marquez pour vôtre excellent Ouvrage, & les hé- " retiques eux-mêmes, pour peu que vous vouluſ- " ſiez les écouter, vous en rendroient un témoignage " peut-être encore plus perſuaſif. Comme il m'ar- " rive trés-ſouvent d'être aux mains avec leurs Mi- " niſtres, je ſuis ſi fort accoûtumé à me ſervir de vos " armes, que le reproche le plus ordinaire qu'ils me " font, c'eſt de dire, que j'ay toûjours en bouche " mon Bellarmin. C'eſt la premiere preuve de mon " innocence, que j'ay pris plaiſir de faire voir aux " Cardinaux de Joyeuſe & Camerin, dans un Im- " primé de du Pleſſis, avec qui j'ay eu, par ordre du "

„ Roy, de longues conférences ſur des matieres de
„ Religion. A cette preuve j'en ajoûte deux autres
„ encore plus convaincantes. La premiere eſt, que
„ bien loin d'eſtimer vos Controverſes nuiſibles
„ à l'Egliſe, pour y ramener les Proteſtants, je n'ay
„ rien trouvé de meilleur, que d'en produire une
„ traduction Françoiſe, qu'ils fuſſent tous capables
„ de lire. Je la fis faire en effet, ſous mes yeux, par
„ Châtillon mon Secretaire & Chantre de mon Egli-
„ ſe, qui vous en écrivit par mes ordres, ſi vous vous
„ en ſouvenez, pour vous demander la permiſſion
„ de la donner au public. La ſeconde eſt, l'applica-
„ tion que j'ay toûjours euë de recommander, dans
„ mes écrits, la lecture des vôtres, & comme j'en
„ aſſeurois les deux Cardinaux, dont je viens de vous
„ parler, je trouvay heureuſement ſous ma main,
„ les actes imprimez de ma conférence de Fontaine-
„ bleau, dans leſquels ils lûrent eux-mêmes ces pa-
„ roles, qui ſont les interpretes les plus ſinceres des
„ ſentiments que j'ay au cœur: *L'Evêque d'Evreux*
„ *ſe fera toûjours honneur d'apprendre du Cardinal*
„ *Bellarmin.* Eſt-il croïable que j'aye eu dans la ſuite
„ aſſez de legereté pour changer de ſtile & de pen-
„ ſée; & que j'aye pû parler avec mépris de la doc-
„ trine d'un homme, dont peu auparavant, à la face
„ non ſeulement de toute la France, mais de tout
„ l'univers, j'avois fait profeſſion d'être le fidelle diſ-
„ ciple? Il eſt vray que dans le voyage que je fis à
„ Rome, où j'eus le malheur de ne pas rencontrer

vôtre chere & illuſtre perſonne, je communiquay «
à d'habiles Théologiens, & quelques années aprés, «
au ſçavant Suarez, certaines ſolutions ſur le myſ- «
tére de l'Euchariſtie, qui ſont de mon invention, «
& qui ont rendu muets les plus doctes & les plus «
hardis du parti huguenot; mais il ne m'eſt jamais «
échappé une parole, qui portât préjudice aux vô- «
tres, que j'ay toûjours appellées, les ſolides & les «
pertinentes ſolutions du Cardinal Bellarmin. En ef- «
fet il ne s'en peut pas trouver de meilleures par «
rapport aux préſuppoſitions communes de la veri- «
té, fondée ſur l'Ecriture & les Peres. Si j'en ay ajoû- «
té de nouvelles par rapport à certaines découvertes «
que j'avois faites, en tâchant de montrer tantôt, «
que les autheurs alleguez ne ſont pas Catholiques, «
tantôt que les témoins ſont corrompus; quelque- «
fois, ou que les verſions ſont illégitimes, ou que «
les citations, qu'on produit, ne regardent pas le «
Sacrement de l'Euchariſtie; outre qu'elles n'ont «
rien d'oppoſé à vôtre maniere de combatre nos «
ennemis communs, mon deſſein étoit, ſi j'euſſe «
pû vous joindre, de vous les expoſer comme à «
mon maître, & de les ſoûmettre à vôtre jugement. «
Si de mauvais eſprits, jaloux de nôtre union, ont «
empoiſonné ce que j'ay dit ſur cette matiere, je «
l'impute à mes pechés, qui ſeuls ont pû m'attirer «
cette ſenſible diſgrace, mais nullement à aucun «
manquement de reſpect & d'eſtime pour vous, «
ayant toûjours regardé, vous & le Cardinal Baro- «

„ nius, comme les deux lumieres de l'Eglise, dans
„ le siécle où nous sommes. C'est la pure & l'exacte
„ verité, dont ma conscience me rend au fond de
„ mon cœur un invincible témoignage, & dont
„ Dieu même m'est témoin; je le prie de me confon-
„ dre, s'il y a rien de faux dans ce que j'ay l'honneur
„ d'écrire à vôtre Illustrissime Seigneurie, dont je
„ suis, &c.

Bellarmin charmé des offices, que luy venoit de rendre le Cardinal de Joyeuse, & des marques incontestables d'estime & d'amitié, dont étoit pleine la lettre du Cardinal du Perron, récrivit à l'un & à l'autre avec une reconnoissance & une affection, qui répondoit à leur bonté; & la liaison tendre & sincere, qu'eurent depuis constamment ces trois grands hommes, fit voir, à la confusion des jaloux, qui avoient prétendu en séparer deux, que la charité n'unit jamais plus étroitement les cœurs, que quand la malignité a remué plus de ressorts, pour les diviser.

Il est étonnant de voir, combien on en fit joüer, pour ôter le credit aux ouvrages de celuy dont j'écris la vie; on épioit les occasions de ses absences, pour leur donner atteinte; on prit le temps qu'il étoit à Paris, où nous le verrons bien-tôt, pour rendre à Rome ses controverses suspectes, & pour les faire mettre au catalogue des livres défendus. On prit celuy qu'il étoit à Rome, pour faire condamner à Paris un certain traité, qu'il avoit fait contre Guillaume Barclai, du pouvoir des Papes; on se plaignoit en Ita-

lie, qu'il luy avoit donné des bornes trop étroites: on prétendoit en France, qu'il les avoit trop étenduës: mais il eut le bonheur, aprés s'être expliqué de ses sentiments, & en deça & en delà des Monts, de les faire agréer à la Cour de Rome, & d'obtenir en celle de France, qu'on y arrêtât les effets de la Sentence qu'on y avoit portée contre eux. Une Congrégation de Cardinaux, assemblée sous l'authorité du souverain Pontife, fit effacer de la liste des livres interdits, celuy de Bellarmin, sans qu'il en fit aucune instance; & à la premiere lettre, qu'appuïé des offices du Nonce, il écrivit à la Reine-Mere, Marie de Médicis, Régente alors du Royaume, elle eut la bonté de faire assembler le Conseil d'Etat, où se trouva le jeune Roy luy-même en personne, & d'y faire rendre un Arrêt, pour surseoir la publication & l'exécution de celuy qu'avoit donné le Parlement, & cét auguste Corps ne fut pas fâché de ce tempérament, qui sans blesser son honneur, mettoit à couvert celuy de Bellarmin.

Ce fut un sujet presque pareil, où il s'agissoit des interêts du Saint Siége, qui luy fit entreprendre l'ouvrage intitulé, *De la translation de l'Empire.* Car ayant sceu de Possevin Jésuïte, assez connu dans le monde par ses rares qualités, qu'un certain livre de Matthias Illyricus répandu dans l'Allemagne, y faisoit des impressions peu favorables à l'authorité du Vicaire de Jesus-Christ, qu'il étoit important de soûtenir en des temps, où tous les efforts des héretiques ten-

doient à ſéparer les Membres du Chef, le zéle de la Maiſon de Dieu, qui l'animoit toûjours, ne luy permit pas de balancer un moment ſur le party qu'il avoit à prendre. Il écrivit trois livres directement oppoſez aux trois parties principales de celuy, que faiſoit courir le Docteur Proteſtant. Le premier étoit de la tranſlation de l'Empire des Grecs aux François. Le ſecond, du paſſage de ce même Empire de l'auguſte Famille de Charlemagne aux Princes Saxons; le troiſiéme, de l'érection des ſept Electeurs. Il y ſuit pas à pas le Novateur; & en le combatant par-tout avec une égale ſolidité, il fait voir en même temps & la foibleſſe des raiſonnements de ſon adverſaire, & la profondeur de ſon érudition. C'eſt le jugement qu'en ont porté tous les Sçavants,* qui ont lû l'ouvrage ſans prévention, & qui en ont jugé par les ſeules lumieres de la verité. Ce n'eſt pas cependant que Bellarmin en certains points qu'il y a touchez, ait pour luy tous les Autheurs ultramontains : mais il n'eſt ni nouveau ni étonnant, que des Ecrivains Catholiques ſe trouvent quelquefois en de différents ſentiments; cette différente maniere de penſer, en des matieres qui ne ſont pas décidées, n'empêchant nullement la conformité de leur créance. Ce qu'on peut dire, & c'eſt une juſtice qu'on doit rendre à Bellarmin, c'eſt que dans les endroits, où ſon dévouëment au S. Siége luy en fait ſoûtenir certains interêts conteſtez par des Autheurs reconnus pour orthodoxes, le reſpect qu'il a pour les Couronnes, & ſur-

* Annal. Baron. tom. 10. ann. 996.

tout pour celle de France, luy fait obſerver une modération qui luy a mérité l'eſtime de nos Rois, qu'il a toûjours conſidérez comme les fils aînez de l'Egliſe, les protecteurs de la Religion, & les plus fermes appuys du Siége Apoſtolique. La ſeule idée, ſous laquelle il peint Charlemagne, dans le traité, dont il s'agit, en eſt un éclatant témoignage; car en même temps qu'il luy fait mettre ſur le front le Diademe Imperial par les mains du Souverain Pontife, il trace de ce grand Prince un ſi auguſte caractére; il étale avec tant de pompe ſes incomparables qualités, ſa piété, ſa grandeur d'ame, ſes faits héroïques, ſes victoires, & ſur-tout ſa magnificence envers l'Egliſe, qu'il eſt aiſé de conclurre du portrait qu'il en fait, que, de tous les Princes de la terre, Charlemagne étoit ſans contredit le plus digne de l'Empire.

Mais aprés avoir parlé des controverſes de Bellarmin, & de tout ce qui luy arriva à leur occaſion, auſſi bien qu'au ſujet de quelques autres de ſes livres, je dois icy reprendre, avec l'ordre des temps, la ſuite de ſon hiſtoire; & aprés l'avoir déja traité par avance de Seigneurie Illuſtriſſime, je le ramene aux actions de ſa vie Religieuſe.

C'étoit un ſpectacle édifiant à tout le Collége Romain de voir ce celebre Perſonnage, dont la réputation faiſoit tant d'éclat dans le monde, renfermé dans l'obſcurité d'une vie commune, travailler en ſecret au reglement de ſon intérieur, avec autant d'application, que s'il n'en eût donné qu'une fort legere à

l'inſtruction publique ; ſe dérobant au grand jour, que faiſoit malgré luy ſa profonde érudition, il ſe cachoit dans la ſolitude, qui ſervoit d'aſyle à ſon humilité. Là, plus occupé de la grande affaire de ſa ſanctification que d'aucune autre, il ſe demandoit ſouvent, à l'exemple de Saint Bernard, pourquoy il étoit entré en Religion ; & la réponſe qu'il ſe faiſoit à luy-même, étoit une eſpece d'aiguillon, qui le piquoit d'un deſir vif & ardent d'acquerir la perfection qu'il y étoit venu chercher. Marchant, pour en venir à bout, comme un autre Abraham en préſence du Seigneur, il veilloit continuellement ſur ſon propre cœur, toûjours la lampe à la main, pour en développer tous les replis, & pour en découvrir les mouvements les plus ſecrets ; attentif & fidelle, ſoit à les prévenir, ou à les étouffer, pour peu qu'ils luy paruſſent capables de déplaire à Dieu ; à la gloire & à l'amour duquel il s'étoit tout-à-fait dévoüé. De cette chaſte crainte, & de cét amour filial, dont il étoit animé, naiſſoit l'incomparable pureté de cœur, qui n'auroit pas ſouffert en luy la moindre tache, qui luy donnoit une horreur extrême de toute ſorte de pechés, & qui le rendoit ſi propre à l'intelligence de la divine verité. Comme l'occupation principale de ſon eſprit étoit d'en ſonder les profondeurs, celle de ſon cœur étoit d'en aimer les charmes. Mais éloigné des voïes extraordinaires, qu'il jugeoit dangereuſes, il ſuivoit les plus ſimples, qu'il regardoit comme les plus ſeures ; & entre les autres, il prenoit volontiers celle

celle d'un attachement inviolable à la volonté de Dieu, qu'il avoit toûjours devant les yeux, pour la ſuivre dans toute ſa conduite ; & comme il étoit perſuadé qu'on ne la trouve jamais plus certainement que dans l'obéïſſance, cette vertu étoit en luy dans un degré fort éminent. Quelques lumieres qu'il eût, il ne ſe permit jamais le moindre raiſonnement ſur les ordonnances des Supérieurs ; on l'entendit encore bien moins y faire la plus legere oppoſition ; il les reſpectoit comme les ordres de Dieu même, il les obſervoit à la lettre, auſſi bien que les regles, dont il n'auroit pas tranſgreſſé la moins importante, ſous quelque prétexte que ce pût être.

Celles qui preſcrivoient les devoirs de la pauvreté, luy étoient ſinguliérement cheres, & les plus petites en elles-mêmes, luy paroiſſoient grandes, par rapport à la fin, que s'étoit propoſée Saint Ignace, en les traçant. « C'eſt aſſez, diſoit le fidelle & l'humble Diſciple de ce S. Inſtituteur, pour avoir l'eſſentiel du vœu de pauvreté, de n'avoir nulle choſe en proprieté, & de n'en avoir l'uſage qu'avec dépendance : mais cette eſſence a des degrés bien différents ; « pour atteindre au plus haut, & pour aller au parfait « dégagement, il y a bien des retranchements à faire ; « il faut, à l'exemple du Sauveur, qui, de riche qu'il « étoit, s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous, vivre « dans un dépoüillement le plus univerſel qu'il eſt « poſſible, ſe contentant purement des choſes néceſſaires, & de celles qui ſont communes, recherchant «

„même les plus viles avec la plus exacte ſimplicité. Dans cét eſprit, il ne ſouffrit jamais, ni qu'on luy ſervît à table rien de particulier, quelque nuiſibles que luy fuſſent les mets ordinaires, ni qu'on ajoûtât le moindre ornement aux petits meubles de ſa chambre. Une Image, pour ſervir de marque dans ſon Breviaire, luy ſembloit ſuperfluë, & toute autre, qu'une de ſimple papier à ſon Oratoire, auroit bleſſé la délicateſſe de ſa conſcience, & ſon amour pour la pauvreté. Il portoit une ſainte envie aux Freres receus dans la Compagnie pour les offices domeſtiques; il les eſtimoit heureux de n'avoir beſoin ni de papier, ni d'écrits, ni de pluſieurs livres, dont il auroit bien voulu ſe paſſer luy-même.

La dévotion, qui ſert de prétexte à tant d'imparfaits, pour amaſſer des choſes inutiles, ne put ſeulement luy faire garder un Reliquaire, qui n'étoit prétieux, que par les ſaintes Reliques, qu'il contenoit; il ne trouva chez luy que cela ſeul, qui ne luy fût pas d'une extrême neceſſité, & il s'en défit au jour deſtiné, ſelon l'ancienne coûtume du Collége Romain, pour porter au Supérieur, ce que chacun croïoit avoir de ſuperflu; & quelque inſtance que luy fit le Recteur, il ne voulut jamais le reprendre, s'en étant une fois privé pour l'amour de Jesus-Christ.

Quand il fut luy-même à la tête des autres en ce celebre Séminaire, bien loin d'uſer de l'authorité, que luy donnoit ſa charge, pour ſe relâcher de cette ſévere exactitude, il ſe crut obligé de s'en ſervir,

pour la resserrer davantage par un retranchement encore plus total. Il alla même jusqu'à refuser de petits ouvrages de piété, qu'on ne luy offroit que pour les distribuer; & quand on luy reprochoit cette excessive séverité, toute sa réponse étoit, que le refus, qu'il faisoit de ces bagatelles, le délivroit de la peine de les donner aux autres.

Ainsi dégagé de tout ce qui n'est pas Dieu, il s'unissoit à luy sans obstacle,& presque sans distraction, sur-tout dans le temps de l'Oraison; & c'est-là,qu'oubliant toutes les idées de la terre, transporté d'esprit & de cœur dans le ciel, il y puisoit plus de lumieres, pour entendre nos plus profonds mystéres, que n'auroit pû luy en donner une étude de plusieurs années.

De cette plenitude du Saint Esprit sortoient ces paroles de piété, qui faisoient de si vives impressions sur les personnes, avec lesquelles il se trouvoit dans le temps des recréations ordinaires; on en étoit d'autant plus touché, qu'il les prononçoit avec une simplicité, qui charmoit, dans un homme de son mérite, & avec une dévotion sans faste & sans affectation, qui portoit dans les cœurs l'onction sainte, dont il étoit pénetré luy-même. Il la répandoit surtout sur les malades, avec lesquels il prenoit un singulier plaisir; il leur faisoit oublier les maux qu'ils souffroient icy bas, par la vive peinture, qu'il leur traçoit, des biens, qui leur étoient préparez dans le Ciel. Il ne se possedoit pas, quand il les entretenoit de la bienheureuse éternité: « Ah! quels charmes, «

„ leur disoit-il, le visage enflammé & tout transpor-
„ té d'une sainte joïe, de nous trouver un jour en-
„ semble dans cette demeure fortunée, dans la com-
„ pagnie des Saints, & sur-tout de nos saints Freres,
„ d'y brûler avec eux de l'amour de nôtre Dieu, d'y
„ contempler ses grandeurs, & d'y avoir part à sa
„ felicité ! oüy, il y en a une trés-grande multitude
„ de ces illustres Freres, dont les uns se sont santi-
„ fiez dans les emplois obscurs de la vie commune,
„ les autres se sont consumez dans les travaux de la
„ vie publique, pour la conversion des peuples; nous
„ en verrons de ceux-mêmes, avec lesquels nous
„ avons eu le plaisir de vivre, & que nous reverrons
„ alors pour toûjours. Combien de zélés Mission-
„ naires, couverts autrefois de süeurs, & à présent
„ tout brillants de gloire ? Combien d'invincibles
„ Martyrs, la palme à la main, se sçavent bon gré
„ d'avoir prodigué leur sang & leur vie pour Jesus-
„ Christ? Quelle satisfaction à Saint Ignace nôtre
„ Pere, de recevoir, comme un autre Abraham, tant
„ de saints enfans dans son sein, & de les présenter
„ au Dieu des miséricordes, pour en recevoir des
„ Couronnes immortelles? Mon Dieu ! le beau spec-
„ tacle ! Courage, mes chers freres, vous êtes déja à
„ la porte de la céleste Jérusalem; que n'y suis-je
„ avec vous?" C'étoient-là à peu prés les discours
qu'il leur tenoit dans le temps que leur maladie pa-
roissoit effectivement les approcher de l'éternité.

Il ne parloit à tous les autres avec guéres moins

d'ardeur, & l'on étoit ſeur de paſſer avec profit les heures entieres, quand on ſe trouvoit avec luy dans les converſations. Il avoit l'art de les ſantifier, ſans les rendre ennuïeuſes; car il y ſçavoit mêler des traits ingénieux, qui en étoient comme le ſel, & qui leur donnoient de l'agrément. Il y ajoûtoit aſſez ſouvent quelques motets, ou quelques chanſons ſpirituelles, ayant la voix fort belle, & entendant parfaitement la Muſique; & c'étoit ſon ſentiment, que ce mélange de bons diſcours & d'airs édifiants, outre qu'il fait couler agréablement le temps de la recréation, en bannit encore les frivoles nouvelles du ſiécle, les vains amuſements, & mille autres défauts qui ont coûtume de s'y gliſſer. Ceux qui ſont contre la charité, luy paroîſſoient monſtrueux; il ne pouvoit concevoir, que des perſonnes Religieuſes en fuſſent capables: il en jugeoit par luy-même; ſon humeur bienfaiſante, la douceur qui ſembloit être née avec luy, & l'humilité de cœur, que Jesus-Christ avoit ajoûtée à ſes autres qualités, formoient en luy une oppoſition comme naturelle, à tout ce qui étoit capable de bleſſer la charité. Il inſpiroit la même horreur à tous dans les exhortations domeſtiques, dont il étoit chargé, dans les Catechiſmes qu'il faiſoit aux Freres, & dans la direction de la jeuneſſe, dont il fut le Confeſſeur quelques années, & dont il avoit gagné le cœur par ſes bontés.

Ces jeunes gens, qu'il honoroit comme des Anges, à cauſe de la pureté de leurs mœurs, & de leur ter-

veur dans le ſervice de nôtre Seigneur, le reſpectoient de leur part, & l'écoutoient comme un oracle, tant à cauſe de ſa profonde ſcience, que de ſes éminentes vertus; leur reſpect alloit même juſqu'à cette eſpece de vénération, qu'on ne ſe ſent qu'envers les perſonnes les plus ſaintes. Ils étoient heureux de luy confier les ſecrets de leur ame, & d'apprendre la ſcience des Saints d'un homme, qui l'enſeignoit encore mieux par ſes exemples, que par ſes paroles & par ſes écrits. Sa chambre leur étoit ouverte à toute heure, & ils n'en ſortoient jamais, ſans y avoir receu les remedes les plus proportionnés à leurs beſoins; il inſpiroit du courage aux puſillanimes; il fortifioit les foibles; il conſoloit les affligez; il calmoit la conſcience des ſcrupuleux, & il allumoit dans toutes les ames le feu du divin amour, dont il étoit luy-même embrazé.

On ne peut guéres faire un plus bel éloge de la floriſſante jeuneſſe, qui étoit alors ſous la conduite ſpirituelle de Bellarmin, que de dire, qu'il en fut toûjours charmé; & qu'étant parvenu à une extrême vieilleſſe, on ne pouvoit luy faire plus de plaiſir, que de luy en rappeller le ſouvenir. « Vous m'avez, dit-
„ il à un Ecrivain de la Compagnie, doublement
„ obligé, & en me dédiant vôtre livre, & en m'y
„ faiſant reſſouvenir de ces chers Freres, avec leſ-
„ quels j'avois autrefois la douceur de vivre; & * je ne
„ ſçay pour lequel de ces deux biens, je dois vous
„ avoir plus d'obligation: mais en quoy je m'eſtime
„ plus heureux, c'eſt que j'ay joui aſſez long-temps

* *Neſcio an plus debeam reverentiæ veſtræ ex dedicatione libri, an ex dulci commemoratione fratrum noſtrorum... Sed in*

de la familiarité du B. L. de Gonzague, qui étoit " un excellent & trés-faint jeune homme. "

hac re felicior mihi esse videor, qui B. Aloysii Gonzag. familiaritate frui satis diu potui, adolescentis planè sanctissimi & optimi. Ad Patrem Marian. 13. Julii 1610.

Ce jeune Seigneur, qui avoit foulé aux pieds des Couronnes, pour fuivre Jesus-Christ, avoit mérité les tendreffes de Bellarmin, non feulement par le mépris qu'il avoit fait des grandeurs du monde, mais par le courage avec lequel il embraffoit les humiliations de la vie Religieufe. Le refpect filial de Loüis, répondoit à la bonté paternelle de Bellarmin; il n'avoit rien dans l'ame, dont il ne luy rendît un compte exact, comme à fon pere en Jesus-Christ; & le pere avoit, pour fon fils fpirituel, dans lequel il trouvoit tant de lumieres du Ciel, une ouverture prefque pareille. Ils avoient de longues communications enfemble fur les voïes de Dieu; & les heures paffées en ces faints entretiens, ne leur paroiffoient que des moments. Bellarmin à la verité en recevoit une trés-tendre confolation: mais il fe peut dire avec juftice, que Gonzague ne pouvoit avoir, ni pendant fa vie, un Directeur fpirituel, qui fût plus capable de le porter à une trés-haute fainteté, ni aprés la mort, un Panégyrifte plus propre à faire éclater fes vertus, & à le faire mettre au catalogue des Saints. A peine Loüis eut-il les yeux fermez, que Bellarmin n'ayant plus à craindre, ni de bleffer fa modeftie, ni de luy infpirer une vaine complaifance, ne fit point de difficulté de déclarer, qu'ayant oüi la confeffion générale de toute fa vie, il n'y avoit rien trouvé, qui ternît fa virginité le moins du monde, & qu'il avoit

porté jusqu'au tombeau, dans tout son lustre, la robe blanche qu'il avoit receuë au saint Bâtême. Il ne se contenta pas de cette déclaration, qu'il fit incontinent aprés la mort du S. jeune homme, son zéle luy fit entreprendre sa beatification, quand il fut Cardinal; & le Pape ayant ordonné pour cela un Consistoire, Bellarmin fit un long discours sur les éminentes vertus du Serviteur de Dieu; il les réduisit toutes à une extrême pureté, & à un amour trés-ardent de la pénitence; il montra que c'étoient-là les deux voïes, par lesquelles les hommes arrivent à la perfection; & que Loüis de Gonzague, ayant marché par l'une & par l'autre, on ne pouvoit nullement douter, qu'il ne fût parvenu à cét heureux terme. En un mot le Maître parla si éloquemment de la sainteté de son Disciple, & la prouva par de si authentiques témoignages, que les Cardinaux, tous d'une voix, ayants donné leurs suffrages conformes aux vœux de Bellarmin, en faveur de l'innocent Religieux, le Decret de sa beatification fut dressé sur le champ. Il étoit de sa part si persuadé, que l'ame de Loüis de Gonzague étoit dans le Ciel, qu'il révera constamment ses sacrées Reliques sur la terre, & qu'il témoigna dans son testament, * que la Compagnie luy feroit une grace singuliére, quand Dieu auroit disposé de luy, de faire mettre son corps aux pieds du B. Loüis. Tels étoient les fruits de vertu que produisoit ce grand homme dans le Collége Romain.

Ita in append. ad vit. manuscrip.

* *Quod attinet ad locum sepulturæ, libenter jacere corpus meum voluissem ad pedes B. Aloysii, mei quondam spiritualis filii: sed tamen Superiores Societ. vbi voluerint, corpus meum ponant.* Test. Bell.

Cette vie sombre & tranquille toute occupée de

la priére & de l'étude, avoit pour luy des charmes nompareils; il ne s'étoit jamais imaginé qu'on dût l'en tirer, pour le produire en des emplois éclatants, & sur-tout dans les Cours, dont le tumulte & les intrigues étoient extremement opposez à son génie. Mais un homme de son caractére n'étoit pas fait, pour être long-temps caché; cette lumiere que Dieu avoit donnée à son Eglise, devoit être sur le Chandelier, pour y luire à l'édification & à l'avantage des nations. Ce fut la pensée de Sixte V. & c'est ce qui le fit résoudre de l'envoyer en France, avec le Legat qu'il y destinoit, pour une des plus grandes affaires qu'eut jamais la Chrétienté. Elle se trouve trop naturellement sous ma plume, & elle est trop liée au sujet que je traite, pour n'en pas donner au moins une legere idée.

Henry III. premierement Roy de Pologne, & puis Roy de France, étant mort sans enfans, dans les conjonctures, où le Royaume étoit déja fort agité par des guerres intestines, l'agitation y devint & plus violente & plus dangereuse aprés la mort du Monarque. Celuy, qui devoit naturellement luy succeder par le droit de la naissance, & que le Roy, en mourant, avoit désigné pour son successeur, étoit Henry Roy de Navarre, que ses qualités héroïques, ausquelles il ne manquoit, que celle de Catholique, rendoient digne de porter la premiere Couronne du monde. Mais ce défaut de Religion, qui fut au peuple, & aux Ecclesiastiques, le motif de le rejetter

d'abord, le fut aussi aux Chefs de la Ligue de prendre les armes. Quelques-uns veulent que ce ne fut à ceux-cy qu'un specieux prétexte, pour couvrir l'envie qu'on a naturellement de regner. Peut-être que ces divers ressorts mélez ensemble, donnerent le branle à la grande machine de la Ligue, qui se forma contre Henry; quoyqu'il en soit, on cria hautement, qu'il étoit, & de l'interêt de la Religion, & de l'honneur de la France, d'empêcher qu'un héretique, qui même étoit le Chef des protestants, ne fût élevé sur le trône de Saint Loüis. On se mit donc en campagne de part & d'autre. Henry avec sa petite, mais invincible armée, pour soûtenir ses droits, se faire justice à luy-même, & se mettre en possession du Royaume qui luy étoit échu par succession. Le Duc de Mayenne à la tête de ses Ligueurs, pour maintenir, comme il le fit entendre à toutes les Provinces, & la Religion dans l'Etat, & l'Etat à celuy auquel il prétendoit, à l'exclusion de Henry, qu'appartenoit la Couronne; c'étoit le vieux Cardinal de Bourbon, qu'il fit proclamer Roy sous le nom de Charles X. pour avoir par ce moyen, comme en courut le bruit, tout le solide, & tout le réel de la Royauté, dont l'autre ne devoit avoir qu'une vaine ombre.

Les choses étoient dans cét état, quand Sixte apprehendant que la France ne tombât sous la domination d'un Prince, qu'il croïoit obstiné Calviniste, choisit le Cardinal Cajetan son Camerlingue, pour aller s'y opposer de sa part, le jugeant de tous les

Cardinaux le plus capable de réüſſir dans une Legation de cette importance; & comme perſonne ne luy parut avoir ni plus de lumieres, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, ni plus de zéle pour la Religion, dont il s'agiſſoit de ſoûtenir la cauſe, que Bellarmin; il le luy donna en qualité de ſon Théologien, avec ordre de ne rien régler en matiere de doctrine, ſans l'avoir conſulté. Quelque repugnance qu'eût le Serviteur de Dieu de quitter ſa retraite, il en ſacrifia les tranquilles douceurs à l'obéïſſance qu'il devoit au ſaint Pere, & au ſervice qu'il luy ordonnoit de rendre à l'Egliſe.

Il ne fut pas plû-tôt au-delà des Monts, qu'il eut, malgré luy, beaucoup de part aux honneurs qu'on rendit au Cardinal; dés qu'on s'étoit acquité des devoirs ordinaires envers le Legat, on couroit en foule à ſon Théologien, & chacun vouloit voir le celebre Autheur, dont les écrits faiſoient tant de bruit dans le monde. Les magnifiques receptions, qu'on fit au Cardinal dans la pluſpart des endroits, n'empêcherent pas qu'il ne courût bien des riſques dans ſa route, les Provinces par leſquelles il paſſoit, étant pleines de ſoldats, & ſouvent de ſoldats héretiques, furieuſement animez contre les Prêtres, & ſur-tout contre Cajetan, que le party huguenot haïſſoit, comme un homme envoïé du Pape pour la ruine du Calviniſme, & que les Catholiques eux-mêmes, attachez au Roy de Navarre, regardoient comme le plus oppoſé aux droits du legitime ſucceſſeur. Bellar-

min, dont le ſeul nom étoit en une eſpece d'exécration chez tous les proteſtants, n'étoit pas moins en danger que le Legat; s'il fût tombé entre leurs mains, ils ne l'auroient pas épargné, & ils ſe ſeroient fait infailliblement un point de religion, de le ſacrifier aux interêts de la réforme, dont il paſſoit pour le plus redoutable ennemi.

La Providence cependant, ayant veillé ſur l'un & ſur l'autre, les avoit conduits à Dijon, où ils étoient arrivez, ſans tomber dans les embuſcades, qu'on leur avoit dreſſées. Ils étoient ſur le point d'en ſortir pour Paris, où les ordres du Pontife, & l'état des affaires les preſſoient de ſe rendre; lorſque le Cardinal fut averti par des gens affidez, qu'il y avoit des troupes en campagne, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne; que le Comte de Tavannes étoit à la tête d'un corps de cavalerie, fort réſolu de ne pas manquer une ſi belle proïe, & qu'il s'étoit engagé d'en faire un préſent au Roy de Navarre: d'autres luy proteſtoient que cét avis étoit ſans fondement, que ces troupes prétenduës n'étoient que des phantômes, & que ce beau deſſein du Chef, étoit une fable faite à plaiſir pour l'effraïer. Dans cette diverſité de nouvelles, Cajetan fort embaraſſé, ne ſçachant à quoy ſe réſoudre, & trouvant preſque à craindre également, ſoit de ſe jetter entre les mains de ſes ennemis, s'il ſe déterminoit à partir, ſoit de trouver Paris fermé, s'il faiſoit un plus long ſejour à Dijon; le party qu'il prit fut, à ce qu'on rap-

porte, de consulter le Ciel en cette maniere: il alla dire la Messe, & aprés avoir consumé les especes qui étoient dans le Calice, il y jetta, dit-on, deux papiers roulez, dans l'un desquels étoient ces mots: *Il faut partir*, & dans l'autre ceux-cy: *Il ne faut pas partir*; esperant qu'en tirant l'un des deux à l'avanture, il apprendroit quelle étoit la volonté du Seigneur au sujet de son voïage. Quoyqu'il en soit, du moïen qu'il prit pour la sçavoir, il est certain, que s'étant abandonné à cette même Providence, qui luy avoit jusques-là servi de guide, il échappa le plus grand risque qu'il eût jamais couru, en différant son départ, sur la décision, qu'il en crut avoir, à l'ouverture du second billet, qui luy tomba le premier sous la main; car on sceut depuis que sa prise étoit concertée, & que luy & son train alloient donner droit dans un gros d'infanterie, qu'on avoit posté dans un endroit couvert, où il devoit nécessairement passer. S'étant donc heureusement tiré de cette perilleuse occasion, il se précautionna contre celles, qui pouvoient luy arriver dans la suite, en acceptant l'escorte que luy offrit, & que luy envoïa effectivement le Duc de Lorraine, en considération du caractére, dont il étoit revétu, & peut-être encore des instructions, dont on le sçavoit chargé, en faveur des Princes de sa Maison; c'est au moins ce qui n'étoit pas sans quelque vrai-semblance.

Il ne se crut cependant parfaitement en seureté, que quand il fut à Paris; ce fut le 20. de Janvier de

l'année 1590. qu'il arriva en cette Capitale du Royaume, où il étoit attendu avec la derniere impatience. Il y fut receu à la porte par un grand nombre de personnes de qualité, avec un concours extraordinaire de peuple, sous un dais magnifique, & delà conduit, avec beaucoup de pompe, jusqu'à l'Hôtel qui luy étoit préparé. Mais à peine fut-il quelques mois dans cette grande Ville, qu'elle fut investie par le Roy, dont l'armée victorieuse avoit passé sur le ventre à tout ce qui s'étoit opposé à sa marche. Cette espece de blocus, qui n'étoit guéres différent d'un siége, réduisit bien-tôt Paris, & le peuple infini, qui étoit enfermé dans ses murs, aux dernieres extremités de la famine. Dans ce temps déplorable, qui dura depuis Avril, jusqu'à la fin d'Août, toute l'application du Legat, fut de répandre ses largesses sur la populace affamée; sa pitié & sa magnificence furent égales; & comme on ne vit jamais de Prélat plus sensible à la misere publique, on n'en peut imaginer aussi de plus prodigue pour y apporter du remede; il n'épargna ni argent, ni meubles, ni vaisselle; il convertit tout en pain, pour nourrir une infinité de miserables qui mouroient de faim. Bellarmin entroit dans ses sentiments, il étoit le canal par lequel Cajetan faisoit couler ses misericordes; & aprés s'être acquité au dehors de ces devoirs de charité, rentrant au logis, il se jettoit aux pieds de celuy, qui se plaît d'être appellé le Pere des pauvres, & le Dieu des misericordes; il luy représentoit, les larmes aux yeux, l'extrême dé-

ſolation, dont il venoit d'être le témoin, & le conjuroit par ſes bontés d'y mettre fin, par la converſion du grand Prince, au changement duquel il prévoïoit que le bonheur de l'Etat & de la Religion étoit attaché.

Les interêts de l'un & de l'autre luy étoient à la verité trés-chers; mais content d'agir devant Dieu pour ceux-là, il ne ſe mêla jamais que de ceux-cy, s'en tenant à la lettre aux ordres précis qu'il avoit receus du Pape, & de ſon Général. Le blocus étant levé; & le Prince, à qui les maux de ſon peuple étoient plus ſenſibles, qu'à tout autre, ayant ouvert par ſa retraite tous les paſſages des vivres, on commença à reſpirer, & à tenir les Conſeils avec tranquillité. Comme Bellarmin s'y trouvoit, ſelon les ordres du Legat, il y rempliſſoit, avec dignité, ſa commiſſion: mais il étoit d'une exactitude infinie à n'en pas paſſer les bornes. S'il y avoit quelque point de doctrine à établir, quelque uſage de l'Egliſe à produire, quelque dogme à éclaircir dans les Conférences, il y parloit en homme d'une érudition conſommée, & l'on s'en tenoit à ſes déciſions comme à des oracles: mais dés qu'on en venoit aux affaires politiques, quelque conſulté qu'il fût, il ne répondoit rien, ſinon qu'il n'avoit rien à répondre en ces ſortes de matieres, qui n'étoient ni de ſa commiſſion, ni de ſon état, ni de l'eſprit de ſa Compagnie. On le voïoit alors rentrer en luy-même, comme un homme, qu'une profonde méditation rappelle au dedans;

quelquefois même, quittant doucement ſon ſiege, il ſe retiroit modeſtement à l'écart, & fermant l'oreille à tout ce qui s'appelle myſtére de Cour, il ne s'occupoit que de ceux de la Religion. Preſſé un jour extraordinairement par le Legat de dire ſon avis en une occaſion, où l'on traitoit d'un point, qui ne luy parut pas être de ſon reſſort, il s'en défendit auprés de luy, d'une maniere ſi reſpectueuſe, & ſi ſpirituelle, qu'il luy fit agréer le profond ſilence, qu'il étoit réſolu de garder en de pareils ſujets; & quelque rapport que parût avoir à la Religion, l'élection d'un Roy, interrogé quelle étoit ſur cela ſa penſée, il ne s'expliqua jamais qu'en diſant, qu'il faiſoit à tout moment des vœux au Seigneur, afin qu'il luy plût de donner à la France un Monarque digne de porter, avec la Couronne, le titre auguſte de fils aîné de l'Egliſe. Cette conduite, qui paroîtra peut-être ſcrupuleuſe, & moins ſenſée à des eſprits préſomptueux & intrigants, peu capables, ni de pratiquer une pareille réſerve, ni d'en eſtimer, comme il faut, le mérite, fut dés-lors jugée digne des éloges & de l'admiration d'un des plus ſages Magiſtrats du Royaume, fils d'un Préſident à Mortier du Parlement de Paris, Préſident luy-même, & pere d'un Chancelier de France, c'eſt Pierre Seguier, qui aſſiſta luy-même aux Conférences, dont il s'agit, & qui trouva plus de vraïe ſageſſe, dans la retenuë de Bellarmin, que dans toutes les ruſes, que mirent en œuvre Bernardin de Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne, & les Chefs de

la

la ligue dans les Conſeils de l'union. Rien en effet ne ſe fait mieux ſentir, & avec plus de charmes dans un grand eſprit, que de ne pas prendre ſon eſſor au-delà des limites, qui luy ſont marquées par ſon devoir, & d'aimer mieux couvrir une partie de ſes lumieres, que de vouloir briller hors de la ſpere de ſon état & de ſa profeſſion.

Cela réüſſit parfaitement à Bellarmin; car outre la ſolide conſolation, qu'il eut d'obſerver par-là les regles de ſon Inſtitut, il eut encore celle de n'offenſer, ni le Monarque que Dieu deſtinoit à la France, ni ceux qui luy faiſoient la guerre, ni Sixte V. luy-même, quelque mécontent qu'il fût de ſon Legat, pour des raiſons qui ne ſont point de cette hiſtoire: il me ſuffit de dire, que ce Pontife des plus éclairez, qui ayent jamais été ſur le trône de Saint Pierre, découvrit enfin les vrais reſſorts, que la politique d'Eſpagne, & les diverſes paſſions de quelques Ligueurs faiſoient joüer contre le veritable héritier de la Couronne; & qu'ayant reconnu ſon vray mérite, malgré les fauſſes peintures, qu'on luy en avoit faites, au lieu de la Bulle foudroyante, qu'il avoit fait publier au commencement contre luy & le Prince de Condé, il ne ſongea ſur la fin, qu'à prendre les voïes de la douceur, pour le gagner à l'Egliſe, dont il prévit bien, qu'il ſeroit dans la ſuite le plus puiſſant protecteur. Mais ce grand Pape mourut trop tôt, pour voir la verité, que ſes nouvelles lumieres luy avoient fait appercevoir, & le ſuccés de la nouvelle conduite

qu'il avoit commencé de garder; car il mourut cette année-là-même, ſelon la prophetie de Bellarmin, qui ne prédit pas ſeulement ſa mort quelques mois auparavant qu'elle arrivât: mais qui la déclara même à Paris, avant que ni luy, ni aucun autre en pût être informé naturellement. Voicy comme la choſe arriva: Un Courier extraordinaire étant venu de Rome avec un gros paquet pour le Cardinal, avant que Cajetan en fît l'ouverture, l'homme de Dieu mettant la main deſſus: " Ces lettres, dit-il en préſence
„ d'une nombreuſe aſſemblée, portent la nouvelle
„ de la mort du Saint Pere. " Elles la portoient effectivement contre la penſée du Legat, qui n'avoit rien appris de la maladie de Sixte, qu'on ſçavoit d'ailleurs être, dans ſon grand âge, d'une conſtitution aſſez robuſte, pour gouverner encore l'Egliſe quelques années.

Procesſ. Roman. an. 1622. fol. 40.

Cét accident, qui affligea le monde Chrétien, tira de peine Cajetan, & le mit en état de retourner tranquille à Rome, où il ramena Bellarmin fort affoibli, du voyage, & encore plus d'une violente dyſſenterie qu'il prit à Metz, en y paſſant, & avec laquelle il ne laiſſa pas de continuer ſa route avec le Cardinal, dont les ſoins extraordinaires luy ſauverent la vie. Ce qui luy auroit donné de la conſolation, s'il l'eût perduë, c'eſt qu'il s'étoit efforcé de la rendre utile à l'Egliſe, à laquelle il venoit de rendre de ſi conſidérables ſervices en France, non ſeulement en aſſiſtant le Legat de ſes conſeils, mais en luy prêtant ſur-tout

ſa plume, pour écrire, à tous les Prélats, cette * lettre admirablement perſuaſive, qui leur fit quitter le deſſein d'aſſembler à Tours un Concile national, capable, dans les conjonctures, où l'on étoit alors, de faire un ſchiſme dans le Royaume le plus uni au Saint Siége, qui ait jamais été dans l'univers.

* In Archiv. Rom. Coll.

A peine Bellarmin fut-il à Rome, y reprenant un peu de ſanté, qu'il y trouva une importante occaſion de l'emploïer tout de nouueau à l'avantage de la même Egliſe, à laquelle il étoit dévoüé. L'affaire eſt trop de conſéquence, pour être omiſe icy; & afin d'en faire un récit fidelle, je remonte juſqu'à ſa ſource. Le ſaint Concile de Trente, dont le but principal a été d'affermir l'ancienne créance, contre les audacieuſes entrepriſes des novateurs unis enſemble pour l'ébranler, ne crut pas qu'il y eût de moïen plus convenable, & même plus néceſſaire à ſon deſſein, que de mettre au jour l'Edition vulgate des ſaintes Ecritures, ſcellée & confirmée par un Decret inviolable; c'eſt pour cela, qu'entre toutes les autres Editions latines, il la déclara ſeule authentique, pour les raiſons ſolides, qu'on en peut voir dans la belle préface, qui eſt à la tête de la Bible de Sixte V. & que tout le monde ſçait être principalement de la façon de Bellarmin. Mais le même Concile, pour ne manquer à rien, laiſſa aux ſouverains Pontifes, auſquels il appartient de maintenir l'integrité & la pureté de la divine parole, que contient la Vulgate, le ſoin d'en donner une nouvelle impreſſion, qui fût exacte &

corrécte. Pie IV. fut le premier qui entreprit cette grande œuvre; Pie V. la poursuivit avec le même zéle; & d'autres affaires de la derniere conséquence, ayant ensuite empêché Gregoire XIII. d'y donner ses applications, Sixte V. y mit efficacement la main, & l'acheva en effet avec un succés, qui ne répondit pas cependant tout-à-fait à son infatigable travail; car les exemplaires étants sortis de dessous la presse, ils luy parurent avec des fautes, qui le firent résoudre de les imprimer tout de nouveau, aprés en avoir fait faire une plus exacte correction. C'est ce qu'il auroit exécuté, si, comme je l'ay raconté, la mort ne l'eût enlevé trop tôt à l'Eglise. Un regne de douze jours, ne donna pas le temps à Urbain VII. son successeur, de songer à cét ouvrage; mais Gregoire XIV. ne fut pas plû-tôt élû en sa place, qu'il n'épargna rien pour luy donner sa derniere perfection. Il fit assembler pour cela de frequentes Congregations, où il voulut que Bellarmin se trouvât. C'étoit sur luy principalement que se reposoit le Pontife, & les Consulteurs eux-mêmes, entre lesquels étoient les Cardinaux Alain & Colonne; qui tous deux avoient pour ses sentiments une déference si absoluë, que c'étoient chez eux des décisions seures. Ceux qui étoient des Conférences, s'en tenoient de même aux pensées de Bellarmin, persuadez tous, qu'étant aussi consommé qu'il l'étoit, dans la connoissance des langues, dans l'intelligence de l'Ecriture, dans la lecture des Interpretes & des Peres, nul autre ne pouvoit être

auſſi capable que luy, aprés la confrontation des textes, de faire à coup ſeur, le choix des veritables & conformes à l'ancienne édition ; de ſorte qu'on peut dire, qu'il fut un des principaux inſtruments des ſouverains Pontifes pour la correction de la Bible ; & qu'ayant ſi fort contribué à la mettre dans l'état, auquel ils avoient ſi paſſionément ſouhaité de la voir ; Clement VIII. n'eut preſque rien à faire à ſon avenement au Pontificat, que de recueillir les fruits des travaux de ſes Prédeceſſeurs, & que de voir achever la parfaite impreſſion des Livres ſaints, à laquelle tant de Papes avoient donné leurs ſoins, & dont on ne ſçauroit diſconvenir, qu'on ne ſoit, au moins en partie, redevable à Bellarmin. On ne luy a pas moins d'obligation de s'être donné la peine de revoir & de corriger la grande Bible Polyglotte d'Anvers, & d'avoir retranché des paraphraſes Caldaïques, les impietés & les inepties que les Rabins y avoient mêlées. Ce ſont-là ſans doute des travaux dignes d'un Docteur de l'Egliſe.

Le Serviteur de Dieu, malgré ſes grandes occupations, ſe trouvoit en repos parmi ſes Freres, lorſqu'il en fut nommé Supérieur par le P. Claude Aquaviva, qui l'étoit nouvellement de toute la Compagnie. Ce grand homme, qui étoit fils du Duc d'Atri, qui tout jeune avoit été Camerier de Pie V. que ſon mérite extraordinaire auroit bien-tôt élevé aux premieres dignités de l'Egliſe, s'étoit fait Jéſuïte à l'âge de vingt-cinq ans, & à peine avoit-il paſſé par toutes les épreu-

ves de la Compagnie, qu'il en fut fait Général. Il ne fut pas plû-tôt en place, qu'il jetta les yeux sur Bellarmin; il songea efficacement à le tirer de sa vie privée, & le fit pour cela Recteur du Collége Romain, persuadé, que de luy en donner le gouvernement, c'étoit infailliblement y faire fleurir l'amour des lettres & de la vertu. Il ne se trompa nullement dans sa pensée; car Bellarmin avoit appris à commander par une obéïssance de trente-deux ans, & comme il étoit d'ailleurs d'un caractére à n'user jamais de paroles de commandement, mais à porter tout le monde à ses devoirs par l'inviolable fidelité, qu'il avoit luy-même à n'en omettre aucun des siens; tout ce qu'il y avoit de gens sous sa conduite, fut entrainé à l'étude & à la piété par la force invincible de ses exemples. Ce fut au reste une joïe universelle dans toutes les personnes de la maison, quand on y apprit la nouvelle de sa nomination: Bellarmin seul en fut affligé; & rien ne le consola du fardeau, qu'on mettoit sur ses épaules, que le témoignage secret, que luy rendoit sa conscience, de ne se l'être pas attiré, & la confiance qu'il eut, que la même Providence, qui l'en chargeoit, luy aideroit à le porter.

Aprés avoir donc imploré les lumieres de la divine sagesse dans l'oraison, & puisé dans l'institut de la Compagnie la connoissance de ses obligations, fort résolu en suivant les premieres, de s'acquitter des autres; il exposa dans une exhortation publique, qu'il fit d'abord à ses inferieurs, les dispositions qu'il

se sentoit obligé d'avoir à l'entrée de sa charge, & il prit à ce dessein, pour son theme, ce texte de l'Ecclesiastique, où elles sont si bien tracées : * *Ils vous ont mis à leur tête pour les gouverner, n'allez pas vous en élever ; mais soyez toûjours parmi eux, comme un d'eux,* sans affecter de distinction : il leur protesta, que " bien loin d'en éxiger, il se feroit honneur d'être au " niveau de tous les autres, & même des plus petits " de la Maison ; que, pour être plus élevé qu'eux par " sa charge, il ne croyoit nullement l'être par son " mérite ; qu'il ne pensoit avoir acquis d'autre droit, " que celuy d'être à leurs pieds, comme le divin Mo- " dele des Supérieurs luy en avoit donné l'exem- " ple, & qu'il ne prétendoit user de son authorité, " que pour leur rendre tous les services, dont ils au- " roient besoin : que de sa part celuy, qu'il esperoit " de leur amitié, étoit de l'avertir librement de ses " défauts, & de luy obtenir de nôtre Seigneur la " grace de s'en corriger. " Cette humble protestation n'étoit pas de celles, qui n'ont que l'apparence de l'humilité, & qui sous de specieux dehors de cette vertu, couvrent assez souvent la plus fine superbe, & un vain desir de plaire : elle étoit en luy trés-sincere ; c'étoit une fidelle expression des bas sentiments qu'il avoit de luy-même, & de l'idée qu'il en retint constamment dans toute sa conduite. Ce changement d'état n'en causa nul en sa personne, non plus qu'en ses manieres ; toûjours aussi bon, aussi doux, aussi affable, aussi prêt à écouter & à servir tout le

* *Rectorem te posuerunt, noli extolli : Esto in illis, quasi unus ex ipsis.* Eccl. 32.

monde ; il ne parut différent de ce qu'il avoit été, que par une rigueur plus impitoïable envers luy-même, & par une bonté plus tendre & plus condeſcendante envers les autres. On avoit droit à toute heure de l'aborder, & ſon accüeil étoit auſſi gracieux, que ſon accés étoit aiſé. Toutes les fois qu'on avoit eû le bonheur de luy parler,on convenoit qu'on avoit eû à faire à un pere,plû-tôt qu'à un Supérieur.Quand même en cette derniere qualité il ſe trouvoit obligé de reprendre, ou de punir, ce qu'il ne faiſoit jamais, qu'aprés avoir écouté le coupable, & lui avoir fait avoüer qu'il l'étoit, il s'acquittoit de l'office de Juge avec des manieres ſi paternelles, qu'on n'avoit, aprés luy avoir parlé, d'autre chagrin, que celuy de luy en avoir cauſé.

Comme ſa condeſcendance cependant n'avoit rien ni de mol, ni de rempant, elle ne donnoit nulle atteinte, ni à la vigueur, ni à la dignité de ſon caractére ; elle le rendoit plus reſpectable & plus efficace ; ſon authorité croiſſoit à meſure qu'il s'en prévaloit moins ; & une eſpece de majeſté ſainte, qu'on voïoit reluire ſur ſon viſage au travers des couleurs modeſtes, que la douceur & l'humilité y peignoient toûjours, luy concilioit plus de vray reſpect, que n'en reçoivent d'apparent, ceux qui prennent des airs de maître, pour en éxiger. Il ne craignoit rien au monde, que d'être craint des perſonnes de ſon Collége ; il vouloit en être aimé, non pas pour luy-même, mais pour Dieu, auquel il rapportoit comme

au

au centre de tous les cœurs, tout ce qu'on avoit d'amitié pour luy. Il ajoûtoit, que cette affection ainsi reglée, n'est pas seulement le lien des membres avec le chef, mais qu'elle est encore la clef, qui fait l'ouverture des ames. En effet on n'a jamais de confiance en un homme, qu'on n'aime pas, & l'on n'aime jamais celuy, qu'on ne regarde qu'avec frayeur. Une maison gouvernée par la crainte, est une espece de galere remplie d'esclaves : au lieu que celle, où regne l'amour, est un paradis anticipé, où l'on ne compte que des heureux.

Tel étoit le Collége Romain sous la conduite de ce saint homme ; le Seigneur y étoit honoré ; les particuliers étoient contents ; & le Supérieur l'étoit encore plus qu'eux, par la part qu'il prenoit au contentement de tous les autres. Les discours de piété, qu'il leur faisoit toutes les semaines, les entretenoient dans ces heureuses & dans ces saintes dispositions ; il y parloit des grandeurs de Dieu, & des obligations de le glorifier d'un air si vif & si animé, qu'il les embrazoit tous d'un zéle ardent ; & s'il y avoit quelque imperfection, qu'il eût remarquée dans certains particuliers, sans leur en faire confusion, il s'en expliquoit en général, mais fondant en pleurs, & d'une maniere si tendre & si touchante, que rien ne résistoit à l'éloquence de sa parole, & de ses larmes.

Ce qui aidoit merveilleusement à le rendre ainsi tout-puissant sur leur esprit, c'est qu'il ne négligeoit

aucun des besoins de leur corps ; il en faisoit une étude particuliere ; & la même charité qui luy ouvroit les yeux pour les découvrir, luy ouvroit aussi les mains pour y pourvoir avec toute la liberalité, que luy permettoit la pauvreté de son état ; car quelque inclination qu'il eût naturellement à ne rien épargner pour les accommoder, il donnoit à son humeur bienfaisante les bornes, qu'éxigeoit la qualité de Religieux ; & comme il n'auroit pas souffert, qu'il leur manquât rien d'un honnête nécessaire, il ne leur auroit ni procuré ni permis de vaines superfluités. Il n'y avoit qu'à l'égard des malades, qu'on ne pouvoit trop faire à son gré ; oubliant presque alors qu'il étoit pauvre, il ne se souvenoit que de l'obligation, qu'il avoit d'être charitable, & il alloit jusqu'à une genereuse profusion, quand elle étoit nécessaire au recouvrement de leur santé. Celle des jeunes gens appliquez à la régence luy étoit chere ; il vouloit qu'on en eût un soin particulier ; & sa délicatesse sur ce chapitre étoit si grande, qu'il ne s'en fioit à personne qu'à luy-même. Il les voïoit souvent, il s'informoit de leur état & de leurs forces ; il leur faisoit prendre de temps en temps le bon air, & leur accordoit tous les divertissements Religieux, qu'il croïoit propres à les soûtenir, & à les animer dans les travaux inséparables de leur pénible & fructueux employ.

Aussi desiroit-il qu'ils s'en acquittassent, selon l'esprit de la Compagnie, avec une exacte fidelité ; qu'ils s'en rendissent capables, en joignant l'étude des let-

tres à celle de la piété, & qu'ils animassent l'une & l'autre de la pure intention de la plus grande gloire de Dieu. Il avoit une attention singuliere à voir ce qu'enseignoient les Professeurs des hautes classes, ne leur souffrant jamais de nouvelles opinions, qu'il regardoit comme des essais dangereux d'hérésie; & pour les animer à s'en éloigner, il leur disoit souvent, qu'il y avoit non seulement plus de seureté, mais " plus de solidité d'esprit à soûtenir les sentiments " anciens, qu'à en imaginer de nouveaux; qu'il y a " & plus de péril, & plus de vanité à s'ouvrir des rou- " tes, qui n'ont pas été frayées; & qu'il arrive trés- " souvent à ceux, qui se piquent de ces sortes de nou- " veautés, d'en faire des idoles, ausquelles ils s'atta- " chent avec un entêtement, qui les rend incapables " de reconnoître la verité. "

Il n'avoit pas encore achevé les trois années de sa Supériorité, qu'on l'obligea de passer à celle de Provincial de la Province de Naples, où il se peut dire en un mot, qu'il fit dans toutes les Maisons, qu'a la Compagnie dans ce Royaume, tout le bien, qu'il avoit fait dans le Collége Romain. En les visitant, il y déploïa le même zéle; il y exerça la même charité; il y donna les mêmes exemples des plus heroïques vertus. Comme il étoit de sa charge, aprés avoir mis le bon ordre au dedans, de voir au-dehors les personnes les plus distinguées par leur naissance & par leur dignité; il y satisfit avec tant d'exactitude & tant d'honneur, qu'on en fut charmé par-tout, & que

les plus qualifiez s'estimerent heureux de recevoir chez eux une homme d'une si haute réputation. Elle luy attira malgré luy des honneurs extraordinaires en beaucoup d'endroits, mais sur-tout à Taverne petite Ville de la Calabre, où on l'avoit invité de passer. Toute la jeunesse monta à cheval, & alla au-devant de luy en bon ordre à un quart de lieuë de la Place. Dés qu'il fut joint par la troupe, celuy qui étoit à la tête le complimenta de la part de ses concitoyens. Bellarmin surpris d'une honnetêté, dont il s'estimoit si fort indigne, aprés en avoir témoigné sa trés-humble reconnoissance, fit en vain tout ce qu'il put, pour obliger ces jeunes Cavaliers de se séparer de luy, en les suppliant de luy épargner la confusion de les voir à ses côtés : ils voulurent l'accompagner jusqu'à la porte de la Ville, où le Magistrat, qui l'attendoit avec sa Bourgeoisie, le receut au bruit des trompettes ; le fit saluer par une décharge de toute la mousqueterie ; & parmi les acclamations du peuple, le conduisit au palais qu'on luy avoit préparé. Il eut beau se récrier contre une reception si imprévûë, & si peu convenable à son état, & demander, les larmes aux yeux, qu'on luy laissât prendre un logis sortable à sa profession, en conjurant qu'on le traitât en simple Religieux ; on n'eut égard qu'à son mérite, & nullement à son humilité ; cette Ville obligeante n'écouta que son zéle ; il fut contraint de ceder à la violence, & de souffrir l'honneur, dont il ne luy étoit pas possible de se défendre : mais il se hâta de sortir

d'un lieu, où il prétendoit qu'on l'avoit si fort méconnu ; & la Providence luy fit rencontrer ailleurs, dequoy dédommager son amour de l'abjection & de la pauvreté. Ce fut à la sortie de Tarente, en un village, où étant arrivé sur le soir, & ne trouvant personne, qui voulût le recevoir, il se retira dans une mechante cabane, assez dépourveuë de toutes choses, pour luy retracer l'idée de l'étable de Bethléem, & luy donner le plaisir cette nuit-là, d'avoir un peu de part à l'état pauvre & humilié du Verbe incarné dans sa naissance.

Le tendre amour qu'il avoit envers ce Dieu Enfant, luy donnoit une singuliere inclination pour les Maisons de Noviciat, où il voïoit reluire dans la soûmission, l'innocence & la pureté des jeunes gens, qu'on y éleve, les veritables traits de la sainte Enfance ; il se plaisoit de demeurer en ces lieux saints ; il y faisoit le plus long séjour qu'il pouvoit ; son amour étoit une espece de poids, qui l'y portoit comme à son centre ; & ce fut-là, comme nous le verrons sur la fin de cette histoire, qu'il voulut passer les derniers jours de sa vie, pour pratiquer l'art de bien mourir dans la même maison, où il avoit appris celuy de bien vivre. Il regardoit comme une des principales obligations de ses visites, celle d'examiner par luy-même, & de voir dans chaque Collége, ceux qui demandoient d'entrer en la Compagnie ; & pour en faire un choix, dont il n'eût pas à se repentir dans la suite, il ne les recevoit qu'aprés avoir pris l'avis des Consul-

teurs, ausquels il recommandoit extrêmement, en une affaire de cette conséquence, de se dépoüiller de toutes les affections humaines, & de n'y envisager que le plus grand service de nôtre Seigneur.

Celuy, qu'il consultoit plus volontiers, & dont le sentiment le mettoit dans un parfait repos, étoit le Pere Mustio-Vitelschy Recteur alors du Collége de Naples, & depuis Général de la Compagnie; il alloit à luy comme à l'oracle, ayant trouvé depuis longtemps, en sa personne la piété, la doctrine & le bon sens, qui sont les qualités essentielles d'un sage Conseiller; dans ses réponses le caractére de la verité; & dans la façon de les donner, une certaine franchise, qui étoit tout-à-fait de son goût: c'étoit un homme comme luy, d'une rare sagesse, & nullement de la sagesse du siécle; d'une ame admirablement bien-faite, en qui s'accordoit la simplicité de la colombe avec la prudence du serpent dans un degré suprême. La nature avoit commencé de les lier ensemble par une sympathie, qui se fit sentir en eux, dés le moment qu'ils se virent: mais quand ils se furent connus, la grace, qui leur inspira les mêmes inclinations, & qui fut presque la même dans leurs cœurs, en perfectionna la liaison. Outre les frequentes conférences, qu'ils avoient entre eux touchant le gouvernement de la Province, ils en avoient encore de trés-particulieres sur le bien secret de leurs ames; ils s'en faisoient une entiere ouverture;& profitants mutuellement de leurs lumieres, ils avançoient l'un & l'au-

tre, à pas de géant, dans les voïes de la sainteté, dans lesquelles ils devoient tous deux en conduire tant d'autres.

Toute la Province de Naples recüeilloit les fruits d'une si sainte amitié, quand Bellarmin luy fut inopinément enlevé par un ordre exprés de Clement VIII. qui l'appella à Rome au mois de Janvier de l'an 1597. à l'occasion de la mort du Cardinal Tolet, dont il voulut qu'il vint prendre la place auprés de sa personne, ne sçachant aucun homme, qui méritât mieux que luy de succeder au personnage rare qu'il venoit de perdre.

Ce sage Pontife avoit toûjours estimé François Tolet, à cause de son éminente doctrine, & des emplois considérables qu'il avoit eu sous six de ses Prédecesseurs; mais son estime pour luy s'étoit beaucoup augmentée, quand il vit la droiture de son cœur, & la fermeté de son esprit dans la grande affaire de la réünion de Henry le Grand à l'Eglise. Le Monarque avoit fait, de la meilleure foy du monde, l'abjuration solemnelle du Calvinisme à la face de toute l'Europe: il demandoit au Vicaire de Jesus-Christ son absolution dans les formes ordinaires de l'Eglise. Clement de sa part avoit toutes les envies du monde de la luy accorder; il la croïoit juste & nécessaire; rien ne l'arrêtoit dans la dispensation de cette grace, que les oppositions & les intrigues des ennemis de la France; mais ce qui le détermina à ne la plus differer, fut l'avis desinteressé du Cardinal To-

let, qui tout Eſpagnol qu'il étoit, & malgré les ſollicitations preſſantes de l'Ambaſſadeur de ſon Prince, toûjours inebranlable dans l'amour de la juſtice & de la verité, conſeilla conſtamment à Sa Sainteté, d'ouvrir les portes de l'Egliſe, à celuy, qui étoit deſtiné de Dieu, pour en être le Fils aîné; & de donner de bonne grace & ſans délay ſa benediction à un grand Roy, dont la ſincere converſion & la ſoûmiſſion filiale, en alloit attirer d'abondantes ſur tout ſon Royaume. Le Roy averti, par ſes Miniſtres en Cour de Rome, des genereux offices, que luy avoit rendus le Cardinal, chercha tous les moïens de luy en témoigner ſa reconnoïſſance; & ne l'ayant pû pendant ſa vie, quand il apprit ſa mort, comme il avoit le cœur admirable, il l'honora de ſes regrets & de ſes larmes, & luy fonda à Paris un Service, qui ſe fait tous les ans avec beaucoup de ſolemnité dans cette Capitale du Royaume, ſelon les intentions de Sa Majeſté.

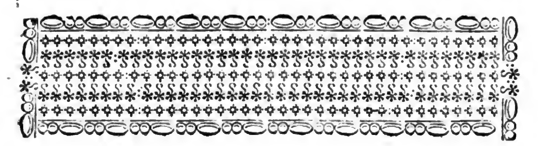
Clement ſceut bon gré, & au Cardinal d'avoir appuïé le bon droit du Monarque, & au Monarque d'avoir donné au Cardinal un témoignage ſi éclatant de ſa Royale gratitude: mais comme il ſe vit privé d'un homme de ſi bon conſeil, qu'il avoit toûjours reconnu droit, judicieux & dégagé de toutes les conſiderations de la terre, il jetta les yeux ſur Bellarmin, qu'il jugea trés-capable de le remplacer; il voulut même qu'il prît un appartement dans ſon Palais, pour l'avoir plus prés de ſa perſonne: & le Serviteur de Dieu auroit été obligé de s'y tranſporter ſelon ſes ordres,

ordres, ſi le Pontife touché de l'affliction, où il le vit, ne les avoit revoquez, & ne luy avoit permis de demeurer, comme il le ſouhaitoit, dans la maiſon de la Compagnie la plus proche du Vatican.

Les appartements richement meublez de ce ſomptueux édifice, ne luy valoient pas la plus étroite & la plus pauvre chambre, qu'il eût jamais euë dans la Religion. Il eſt aſſez ſurprenant, qu'on luy en ait alors donné une de cette nature, ſi petite qu'à peine il pouvoit s'y remuër, incommode, mal-ſaine & ce qu'on aura peine à croire, fort éloignée de la Bibliotheque, où il étoit obligé d'aller la nuit, la lampe à la main, conſulter les livres, dont il avoit beſoin, pour la compoſition de quelques ouvrages, dont l'avoit chargé ſa Sainteté. Le Pere Antoine Spinelli Supérieur, à qui l'on ſe plaignit de cette eſpece, ou d'oubli, ou de manque de conſidération, à l'égard d'un homme, qui en méritoit autant que Bellarmin, fit une réponſe, qui marquoit également, quel étoit ſon diſcernement des eſprits dans la conduite des ames, & quelle étoit ſon eſtime pour le ſaint homme. « Je ſçay, dit-il, dequoy il eſt capable; il a tout le merite, mes Peres, « que vous me repréſentez; mais ſon principal mé- « rite conſiſte dans la ſolidité de ſa vertu: une pa- « reille épreuve eſt néceſſaire, & pour ſervir d'e- « xemple aux autres, & pour luy donner à luy-mê- « me dequoy mettre ſa patience en exercice; en effet « il ne luy arriva jamais d'en témoigner le moindre déplaiſir, ni d'en faire la moindre plainte: interrogé

même par le ſaint Pere, qui avoit la bonté de deſcendre juſqu'au détail de ſes beſoins, ſi on l'avoit logé commodément, il luy répondit qu'il étoit parfaitement bien. C'étoit en effet ſa penſée ; car il ne ſe trouvoit jamais mieux, que dans les endroits, qui manquoient de toutes choſes ; trop content d'avoir la derniere place dans la maiſon du Seigneur, tandis qu'il en occupoit déja une ſi conſidérable dans celle de ſon Vicaire.





LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE TROISIEME.

CLEMENT VIII ne tarda guéres à connoître par luy-même le mérite de Bellarmin, & il ne manqua dés-lors aucune occasion de luy témoigner son estime. Ce fut-là le commencement de l'élevation du Serviteur de Dieu; il étoit passé du Collége Romain à la maison de la Pénitencerie, où on le regardoit comme un rare exemple d'humilité; il n'en sortoit que trés-rarement, & jamais sans nécessité, pour aller à la Cour, qu'on sçavoit trés-bien ne pas être son élement; &

quand il y étoit, il y portoit cét air humble & modeste, qui fait le caractére d'un Religieux, sans en rapporter le faste & la fierté si ordinaires aux Courtisans. Mais plus il fuïoit la Cour, plus la Cour le cherchoit : Clement VIII. qui le connoissoit toûjours mieux, luy donnoit tous les jours de nouvelles marques de sa bienveillance ; à la qualité de son Théologien, il ajoûta celle de Consulteur du saint Office : il voulut même qu'il l'accompagnât dans son fameux voyage de Ferrare. On sçait assez quel en fut le sujet ; mais on ne sera peut-être pas fâché de le voir icy nettement démélé, comme j'ose me flater de le faire, sur les memoires originaux, qui m'ont été communiquez par un illustre ami, que son caractére & son esprit ont fait entrer dans les cabinets les plus secrets de l'Italie, pendant le séjour qu'il y a fait par les ordres du Roy, dont il y a ménagé les interêts avec un succés, qui luy a mérité les éloges de sa Majesté. Voicy comment se passa cette grande affaire.

Ferrare est une des terres, que le Saint Siége avoit euës par la donation solemnelle, que luy en fit environ l'an 1100. la Comtesse Mathilde, cette celebre Amazone de l'Italie, & qu'on auroit quelque droit d'appeller la Generalissime des armées de l'Eglise, s'étant trouvée si souvent dans les combats pour sa défense, & ayant déconcerté par sa prudence, & par sa valeur toutes les entreprises d'un Empereur armé pour soûtenir un Antipape. Ce domaine érigé en Duché fut long-temps entre les mains des Princes

d'Eſt, par l'inveſtiture, que leur en donna le S. Siége, dont ils furent comme les Vicaires : mais il en ſortit aprés la mort d'Alphonſe II. qui mourut ſans enfans, quelque envie qu'il eût d'en avoir, comme il paroît par le nombre de ſes mariages ; car il avoit épouſé en premieres nôces Lucrece fille de Coſme I. Grand Duc de Toſcane; en ſecondes, Barbe fille de l'Empereur Ferdinand I. & en troiſiémes, Marguerite ſœur de Vincent I. Duc de Mantouë. Toutes ces épouſes cependant ne luy en ayant point donné, comme il ſe vit ſans poſterité, & ſa maiſon par conſéquent en riſque de perdre le Duché de Ferrare, qu'il avoit une paſſion extrême d'y conſerver, il fit un voyage à Rome l'an 1591. pour eſſayer d'obtenir du Pape l'inveſtiture de ce Duché, en faveur de D. Céſar d'Eſt ſon couſin & Duc de Modene, iſſu par Alphonſe ſon pere d'Alphonſe I. Duc de Ferrare, & de Laure Euſtochia, dont l'état a été conteſté, les uns ſoûtenants que ce Prince l'avoit épouſée, les autres étants d'un ſentiment contraire.

Le Duc de Ferrare étoit fort perſuadé que ce défaut de naiſſance, ou au moins, cette incertitude alloit être à Rome un grand obſtacle à ſes deſſeins : il ne deſeſpera pas cependant de le vaincre, appuïé par le Duc de Seſſe Ambaſſadeur d'Eſpagne, & par Jean Delphin Ambaſſadeur de Veniſe ; il étoit d'ailleurs dans des conjonctures trés-favorables, ayant à faire à Gregoire XIV. qui étoit ſon ancien ami, & auprés duquel il s'aſſeuroit de trouver des facilités beaucoup

plus grandes, qu'il n'eût osé s'en promettre sous tout autre Pontificat.

Alphonse cependant étant mort, sans avoir pû obtenir, ce qu'il prétendoit, Dom César se mit en possession du Duché de Ferrare, & reçut le serment de fidelité des peuples, qui n'entrerent point dans le différent de Rome avec ce nouveau Maître. Clement VIII. qui avoit succedé à Gregoire XIV. & à Innocent IX. n'étoit guéres d'humeur de souffrir une pareille usurpation; pour agir avec ordre, il commença par déclarer le Duché de Ferrare dévolu au Siége Apostolique; & pour se mettre en état de soûtenir les droits de la dévolution, il dépecha en France Dom Pierre des Ursins de la branche des Ducs de Gravina, Evêque d'Aversa, pour en porter la nouvelle au Roy, le mettre dans ses interêts, & l'engager à l'assister de ses troupes, s'il étoit obligé d'en venir à la voye des armes, pour se faire justice. Henry le Grand, qui depuis sa réünion à l'Eglise, ne laissa jamais échapper aucune occasion de la proteger & de la défendre, offrit au Pape tout le secours, dont il auroit besoin, & l'en fit asseurer par le Duc de Luxembourg son Ambassadeur; & l'on peut dire que c'est à ces asseurances, qu'on sçavoit être trés-solides, & qui tinrent en respect tous les Princes d'Italie, que le Pontife fut redevable du succés de son entreprise. César cependant avoit envoyé un Ambassadeur à Rome pour traiter avec le Pape; mais Clement bien loin de l'admettre à l'audience, sans perdre de temps,

fit afficher aux portes des Eglises, & dans toutes les places publiques un monitoire contre le Prince, afin que son Envoyé le vît, avant que de sortir de Rome; il refusa même d'examiner les titres, par lesquels il prétendoit justifier ses droits sur le Duché de Ferrare, ayant jugé, de l'avis du sacré Collége, & sur-tout du Cardinal Alexandrin, que cét examen préjudicieroit à la notorieté publique des droits de l'Eglise; il passa plus loin; il prit en main les armes spirituelles; il proceda à l'excommunication, qui fut fulminée le 22. de Decembre de l'année 1597. & dont les copies imprimées furent, par ses ordres, répanduës dans toutes les Cours de l'Europe. Il déclara même, dit-on, avec beaucoup de feu, en présence des Ambassadeurs & des Ministres étrangers, qu'il alloit faire la guerre jusqu'au recouvrement entier du Duché de Ferrare; qu'aprés la consomption de ses finances, il y mettroit jusqu'aux derniers Calices des Eglises; & qu'il iroit plû-tôt mourir dans les fossés de Ferrare, que d'abandonner sa juste entreprise: au moins est-ce ainsi qu'on le fait parler. Mais quoyqu'il en soit de ces termes, que je ne crois nullement être sortis de la bouche d'un Pontife si sage & si moderé; il est certain qu'il prit un ton de maître, & qu'il fut bien-aise de faire entendre à tous les Princes d'Italie, naturellement jaloux de la puissance des Papes, qu'ils seroient mal-venus d'en user comme le Duc de Modene, à l'égard des autres Fiefs de l'Eglise, s'ils venoient un jour à vaquer.

Pendant que César perdoit le temps en d'inutiles remontrances, Clement leva promptement seize mille hommes, qu'il fit marcher vers le Ferrarois sous la conduite du Cardinal Aldobrandin son neveu & son Legat, avec ordre d'assieger Ferrare, & de forcer le Duc à remettre la Ville & le Duché entre ses mains. Ce Prince, qui se vit abandonné de ses Alliés, & en faveur de qui, pas un Prince d'Italie, n'osa se déclarer, de peur de s'attirer sur les bras l'invincible Henry, se voyant hors d'état de résister à l'armée Ecclesiastique, se hâta de ménager son traité par la mediation de la Duchesse d'Urbin, Donna Lucrece d'Est, sœur du dernier Duc de Ferrare. En vertu de ce traité, qui fut conclu à Fayence le 12. Janvier 1598. D. César remit au Pape le Duché de Ferrare. Il sortit de la Capitale le 28. de Janvier; le Cardinal y entra le 29. & en prit possession au nom du Siége Apostolique.

Clement s'y rendit luy-même dés le mois d'Avril; il y fit son entrée qui fut des plus magnifiques, & il y fut reçû parmi les cris de joye & les acclamations du peuple, heureux d'avoir pour maître, celuy qui étoit le Pere de tous les fidelles : il eut le plaisir d'y recevoir les compliments des Couronnes; mais rien ne luy en fit un plus sensible, que la magnifique Ambassade de Venise, composée de quatre Procurateurs, qui le féliciterent de la part de la Seigneurie, du recouvrement de Ferrare, dont on prétend qu'ils étoient trés-fâchez dans le fond du cœur. Le saint Pere tout occupé qu'il étoit de son nouveau domaine,

ne, avoit une attention singuliere à tout ce qui regardoit Bellarmin ; & le voyant déterminé, selon l'esprit de la Compagnie, à loger dans le Collége, il y assigna 25. écus par semaine, pour fournir à sa dépense. Sa Sainteté l'envoyoit querir trés-souvent, pour conférer avec luy sur les affaires de l'Eglise, que celles du Ferrarois ne luy faisoient nullement oublier. Ce fut en ce temps-là même, qu'il le fit Examinateur des Evêques, & qu'il luy donna toutes les marques de la plus intime confiance.

Quelque envie qu'il eût de l'avoir toûjours auprés de sa personne, il eut la bonté de luy permettre de faire avec le Cardinal Baronius son bon ami, un petit voïage de treize jours à Padouë, pour y reverer ensemble Saint Antoine, auquel ils avoient l'un & l'autre une devotion singuliere. Jamais voïage ne fut ni plus doux, ni plus pieux, que celuy de ces deux grands hommes, dont les entretiens, à cœur ouvert, n'étoient que de la sainte Ecriture, des Histoires sacrées, de la sainteté de la Religion, des vertus propres de l'Etat Ecclesiastique, des biens & des recompenses de l'autre vie. Le Cocher, qui servoit depuis peu Baronius, & qui n'avoit jamais rien entendu de pareil, en étoit frappé d'un religieux étonnement ; c'est ce que luy-même a rapporté, & il ajoûtoit, que les ayant depuis menez assez souvent ensemble, dans le temps, qu'ils étoient tous deux Cardinaux, il avoit toûjours été dans la même admiration ; mais qu'il fut sur-tout un jour touché jusqu'à

verser des larmes, lorsqu'il oüit parmi beaucoup d'autres discours spirituels, ces paroles sorties de leur bouche, & prononcées d'un air tendre & animé: * *Croyons-nous en verité que cette pourpre nous conduira dans le Ciel?*

* *Crediamo noi che queste porpore ci conduranno al cielo!*

Bellarmin ne tarda guéres d'en être revétu; Clement à la suite duquel il étoit, ayant fait à Ferrare un séjour de huit mois, pour donner une nouvelle forme au gouvernement de l'Etat, pour embellir la Ville, & pour y faire bâtir une citadelle capable d'asseurer sa conquête, retourna à Rome, où il le combla de nouveaux honneurs: mais celuy qu'il luy fit, en allant à Frascati, l'obligeant de monter à cheval, & d'être continuellement, pour s'entretenir plus familierement avec luy, tête couverte, à la portiere de son caroffe, ne laissa plus aux politiques nul doute, qu'il ne voulût incessamment l'honorer d'un chapeau de Cardinal. Bellarmin luy-même en trembla; il eut beau, pour se persuader, qu'on ne songeoit pas à luy, rappeller dans son esprit toutes les raisons, qui luy faisoient croire, qu'on n'y devoit pas songer, & recüeillir, pour ainsi dire, devant ses yeux, toutes les idées, qu'il s'étoit faites de son indignité: il sçavoit que sa promotion avoit déja été résoluë par Innocent IX. & craignant tout de la bonté du Pape présent, il en donna avis au Général de la Compagnie, en le suppliant d'emploïer tous ses offices, pour empêcher sa nomination, s'offrant luy-même d'aller se jetter aux pieds de sa Sainteté, pour détourner ce coup,

qu'il redoutoit plus que la mort. C'étoient-là les vrais ſentiments du ſaint homme, comme on le verra dans la ſuite, plus ſincerement effraïé au ſeul aſpect de la dignité, dont il étoit menacé, que les autres n'en ſont ordinairement paſſionnez : mais ni lui ny le Général ne purent rien gagner ſur l'eſprit du Pape; c'étoit une affaire concluë dans ſon Cabinet, & il la publia le trois de Mars de l'an 1599. où il déclara treize Cardinaux, entre leſquels il mit Bellarmin, avec cét éloge qu'il prononça de ſa bouche : * *J'ay choiſi celuy-cy, parceque l'Egliſe de Dieu n'a pas ſon pareil en doctrine, & parcequ'il eſt neveu d'un grand & d'un ſaint Pape, á qui je dois cette reconnoiſſance.*

* *Hunc elegimus, quia non habet parem Eccleſia Dei, quoad doctrinam, & quia eſt nepos optimi & ſanctiſſimi Pontificis.* Cardin. Bandin. in ſua depoſitione.

Le Conſiſtoire étant fini, le Cardinal Aldobrandin, qui avoit des bontés particulieres pour Bellarmin, lui envoïa le Marquis Sanneſio, pour luy faire ſçavoir, ce qui s'y étoit paſſé, ſa nomination au Cardinalat, & le commandement, que luy faiſoit le ſaint Pere, de ne pas ſortir du logis, ſans un ordre exprés de ſa Sainteté. Cette nouvelle fut un coup de maſſuë, qui étourdit le Serviteur de Dieu ; il eut peine à revenir du ſaiſiſſement, où elle le jetta ; & il n'en revint, que pour ſentir plus vivement la plaïe profonde, qu'elle luy avoit faite au cœur : n'ayant pas d'ailleurs la liberté d'en aller chercher le remede hors de la maiſon, dont la ſortie luy étoit interdite, il y aſſembla tous les Peres, pour les prier de luy en ſuggerer. Tous convinrent, qu'il n'étoit pas poſſible d'en trouver, qui ne vint aprés coup ; il ne fut pas

tout-à-fait de leur avis ; il ne desespera pas, que si ses raisons étoient portées au souverain Pontife par une personne de credit & de confiance, elles ne fléchissent sa Sainteté, & ne l'engageassent à luy accorder la grace de vivre & de mourir particulier dans la Compagnie. Il dépêcha donc sur le champ un homme au Cardinal, dont je viens de parler, pour luy dire, " qu'il le conjuroit, les larmes aux yeux, de
„ vouloir luy servir de mediateur auprés de sa Sain-
„ teté, pour éloigner de luy une dignité, que l'insti-
„ tut de la Compagnie & sa propre insuffisance ne
„ luy permettoient pas d'accepter, à laquelle d'ail-
„ leurs il sentoit des repugnances insurmontables ;
„ qu'il luy auroit d'éternelles obligations, s'il ajoû-
„ toit cette insigne faveur, qu'il n'esperoit que de
„ luy seul, à toutes celles, dont il l'avoit si souvent
„ honoré. „ Pendant que le messager alloit faire sa commission, pour en obtenir le succés, Bellarmin prosterné aux pieds du Seigneur, seul & sans témoin, fondoit en larmes, plaignant son infortune & repetant, comme autrefois Saint Gregoire en une pareille
Ruth 1. 20. occasion, ces tristes paroles d'une veuve affligée " *Ne*
„ *m'appellez plus Noëmi* ; ce nom que j'ay porté dans
ibid. „ ma prosperité ne me convient plus dans le temps
„ de ma disgrace ; *donnez-moy celuy de Mara*, fidelle
„ expression de l'amertume où je me trouve plongé.

Il étoit tout occupé de sa douleur, quand on vint l'avertir de se rendre auprés du Pape. Il fallut y aller, & en y allant, il espera encore que le souverain

Pontife auroit égard à sa trés-humble remontrance. Il trouva d'abord dans l'appartement du Cardinal Neveu, tous ceux de la promotion, changeants gayement d'habits, & se disposants à recevoir la Calotte rouge : pour luy, immobile à ce spectacle, il ne put parler au Cardinal, que pour luy faire, mais inutilement, la derniere instance ; Aldobrandin luy ayant dit, qu'il risquoit de faire un peché considérable, s'opposant si constamment à des ordres si précis : l'humble Religieux, en pleurant, se revétit de la Pourpre, & fut ainsi conduit en présence de sa Sainteté. Dés qu'il y fut, à peine avoit-il ouvert la bouche pour plaider luy-même sa cause, que le Pontife, à la premiere parole, luy imposa silence, luy ordonna en vertu de la sainte obéïssance, & sous peine de peché mortel, d'accepter le Chapeau, & luy défendit, sous peine d'excommunication, de faire aucune replique. Ce fut-là, comme il parut bien par l'abbatement de son visage, la plus rude obéïssance qu'il rendit jamais ; il la rendit cependant avec toute la soûmission qu'il devoit à celuy qui luy tenoit la place de Jesus-Christ, malgré sa peine, dans la forte pensée qu'il avoit, qu'elle alloit luy coûter toutes les douceurs de sa vie. C'est le sentiment qu'il eut dés-lors, & qu'il conserva jusqu'au dernier soûpir de sa vie, sans y avoir jamais varié, ayant toûjours regretté sa chere tranquillité, & la précieuse abjection, dont le privoit cette éminente dignité. Il fallut que tous ses amis l'en consolassent ; & au lieu qu'on fait

aux autres des compliments de conjoüiſſance, pour les feliciter de leur élevation, on luy en fit de condoléance, pour prendre part à ſa triſteſſe ; & l'on ne trouva point d'autre moïen d'eſſuïer ſes larmes, que de luy repréſenter la volonté du Seigneur ſi clairement manifeſtée, en l'aſſeurant d'ailleurs que le nouvel état, où il entroit, ne luy enlevoit ſon repos, que pour en faire un ſacrifice à la gloire de Dieu, & à l'utilité de ſon Egliſe.

C'eſt ce que firent entre les autres les Cardinaux de Veronne & Tarugis avec l'affection la plus tendre. Celuy-cy, qui étoit ſon compatriote, & que Clement VIII. avoit tiré de l'Oratoire, pour le faire Archevêque de Sienne & Cardinal, s'expliqua en ces termes dans une lettre, qu'il écrivit de ſa propre main à ſon ami affligé. « C'eſt une providence tou-
„ te particuliere de Dieu, que vous ayez été élevé
„ malgré vous au Cardinalat : le maître du feſtin n'a
„ pû vous ſouffrir plus long-temps à la derniere
„ place, que l'humilité vous avoit fait choiſir ; il
„ s'eſt ſervi de ſon Vicaire, pour vous prendre par la
„ main, & vous faire monter plus haut. Je m'en ré-
„ joüis avec toute l'Egliſe : mais je ne laiſſe pas de
„ m'en attriſter avec vous ; & je le fais d'autant plus
„ volontiers, que je ſens moy-même le poids de la
„ charge qui fait le ſujet de vôtre douleur. Nous
„ avons quitté vous & moy une vie tranquille, &
„ nous voicy jettez dans des embaras inevitables
„ dans le poſte, où nous ſommes. Nous avons ce-

pendant en cela même dequoy nous consoler; «
c'est que nôtre élevation nous fournit plus de «
moïens pour servir l'Eglise. Conservons seulement, «
dans un degré si sublime, l'humilité de cœur, que «
nous avons apprise dans la Religion; & nôtre vie «
alors, comme la ville située sur la montagne, étant «
vûë de plus loin, rendra plus de gloire au Sei- «
gneur par une édification plus étenduë. « L'autre Cardinal, que j'ay nommé, étoit en veneration dans Rome, pour son grand âge, pour son profond sçavoir & son éminente vertu; Bellarmin, qui l'avoit toûjours honoré comme son pere, luy écrivit incontinent aprés sa promotion, pour luy ouvrir sur ce sujet, tous les sentiments de son ame: il luy mandoit la vraïe douleur, dont il étoit penetré, & la «
confusion, où il étoit, de se voir dans la même «
ligne avec le Cardinal de Veronne, dont il n'étoit «
que l'éleve, le disciple & le petit serviteur. « Ce venerable Vieillard fut touché des humbles dispositions de Bellarmin, & voicy une partie de la réponse qu'il luy fit, que je rapporte icy avec la derniere fidelité. « L'humilité, que je vois si sensiblement ex- «
primée dans toutes les lignes de vôtre lettre, me «
donne une joïe trés-sensible, cher & vertueux Car- «
dinal; mais vous la poussez dans vos dernieres pa- «
roles jusqu'à un degré qui m'a charmé. Que veut «
dire cela, me mandez-vous: est-il bien vray que «
Robert Bellarmin Jésuïte, qui mérite à peine d'ê- «
tre le serviteur du Cardinal de Veronne, habite «

„ aujourd'huy dans la maison de son Seigneur? ce
„ sont-là vos termes, digne Serviteur de Dieu, par
„ lesquels vous marquez l'admiration où vous êtes:
„ mais qu'admirez-vous? vous qui avez tant fait
„ d'honneur à la Societé pendant un si grand nom-
„ bre d'années; vous, dont la science prodigieuse a
„ paru avec tant d'éclat dans les excellents livres, que
„ nous avons entre les mains; vous, qui avez arra-
„ ché, du champ de l'Eglise, l'yvroye que les here-
„ siarques y avoient semée parmi le bon grain; qui
„ avez soûtenu la créance Catholique dans les Pro-
„ vinces les plus éloignées, & qui, par les services
„ importants, que vous avez rendus à l'Eglise, en
„ avez mérité les honneurs? Qu'admirez-vous en-
„ core une fois de vous voir dans un rang, qu'on
„ ne peut rêfuser à ceux qui en sont dignes par la
„ sublimité de leur doctrine & de leur vertu? Il n'y
„ a que vôtre humilité, qui puisse produire cét
„ étonnement en vous: vous demandez ce que c'est
„ que ce changement où vous vous trouvez; je vous
„ le diray, Serviteur de Dieu: c'est la récompense de
„ vôtre piété, c'est le témoignage de vôtre profonde
„ érudition, c'est la marque de la haute estime, que
„ le saint Pere fait de vous, c'est l'honneur du sacré
„ Collége, c'est ce qui animera ceux, qui sont char-
„ gez de l'instruction des peuples, à soûtenir avec
„ courage les difficultés de leur employ; c'est enfin
„ ce qui remplit de joïe tous les Catholiques. A quoy
„ songez-vous de finir vôtre lettre, en vous nom-
mant

tmant l'éleve & le diſciple du Cardinal de Veron- « ne, qui vous a luy-méme toûjours reſpecté, ad- « miré & conſulté comme ſon maître. J'oubliois au « reſte à vous conſoler des fatigues, auſquelles va « vous engager vôtre nouvelle dignité ; je ne puis « le mieux faire, qu'en vous aſſeurant, que le Sei- « gneur, qui a mis ce fardeau ſur nos épaules, nous « donnera la force de le porter, & que nous ayant « unis enſemble dans le Collége des Cardinaux, il « conſommera un jour nôtre union dans le Ciel. «

Le mot, que luy écrivit Juſte-Lipſe, eſt trop délicat & trop obligeant, pour ne pas trouver icy ſa place. Cét Autheur né en Flandre & celebre par tout le monde, fut Secretaire de Granvelle, & depuis enſeigna les belles Lettres avec applaudiſſement dans pluſieurs Univerſités, & ſur-tout en celle de Louvain. C'eſt-là où il avoit connu Bellarmin, & c'eſt enſuite des liaiſons qu'il prit avec luy, qu'ayant appris ſa nomination, * *Je vous en felicite*, luy dit-il, *de tout mon cœur, non pas comme d'une grace, mais comme d'une juſtice qu'on vous a faite.* La réponſe que luy fit le ſaint homme n'a ni moins d'honnêteté ni moins de ſel, & l'on y voit toûjours l'humble ſentiment, qu'il avoit de luy-même. * *Dans la felicitation que vous me faites ;* ce ſont les termes du Cardinal, *je reconnois en même temps & vôtre bonté, dont je reçois le temoignage avec plaiſir, & vôtre erreur que j'excuſe dans un ami, qui veut bien ſe tromper ſur mon mérite. Ce que je puis vous ajoûter, c'eſt que je ne trouve rien dans l'éminent degré,*

* *Honorem hunc tibi ex corde gratulor, Illuſtriſſime & Reverendiſſime, non donum, ſed præmium.* Juſt. Lipſ. ad Bellarminum.

* *Quod mihi Purpuram gratularis, amplector benevolentiam, excuſo errorem. Nihil enim, mihi crede, in hoc honoris gradu experior, niſi periculoſiſſimam ſollicitudinem.* Juſto Lipſio Bellarminus, 1. Nov. 1600.

où l'on m'a mis, qu'un fonds d'une trés-périlleuse inquiétude.

Pour les Jésuïtes, qui perdoient un si grand homme, rien ne les consola de leur perte & de cette espece d'atteinte, qu'en souffroit leur institut, que la volonté du Seigneur & le bien de son Eglise : deux considérations, qui furent tout le sujet de la Lettre circulaire, qu'écrivit le Général Aquaviva à toutes les Provinces, pour les informer de la promotion de Bellarmin, & de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire. En voicy les propres termes que je rapporte exactement, pour faire voir quel a toûjours été l'esprit de la Compagnie sur le chapitre des dignités Ecclesiastiques. " Vous aurez sans doute appris déja par „ d'autres voïes l'élevation du Pere Bellarmin au Cardinalat ; & vous n'aurez pas manqué de sentir „ comme moy une vraïe douleur, de voir la porte „ de la Compagnie s'ouvrir aux dignités de l'Eglise. „ C'est pour m'en consoler avec vous, que j'ay cru „ devoir vous mander, qu'il n'a pas tenu à nous, „ qu'elle ne fût toûjours fermée. J'ay fait de ma part, „ selon le devoir de ma charge, tout ce qui m'a été „ possible, pour obtenir du Vicaire de Jesus-Christ, „ qu'il nous laissât dans la possession de nôtre humilité ; le nouveau Cardinal luy-même, plus alarmé „ que tout autre, au premier bruit qui courut de sa „ promotion prochaine, fit pour l'empêcher tous „ les efforts imaginables & par luy & par ses amis ; „ dans le temps qu'on la luy déclara, il ouvroit la

bouche pour faire de nouvelles instances au saint "
Pere, quand sa Sainteté la luy ferma, en luy dé- "
fendant trés-severement en vertu de la sainte "
obéïssance, sous peine d'excommunication, de re- "
pliquer un seul mot; ajoûtant qu'il ne s'agissoit "
plus de déliberer d'une affaire, qu'il n'avoit con- "
cluë, qu'aprés y avoir bien pensé, & qu'aprés en "
avoir pris, devant Dieu, ses dernieres résolutions. "
Je vous fais volontiers part de toutes ces particula- "
rités, les sçachant trés-capables de vous réjoüir, en "
vous faisant connoître toutes les diligences, que "
nous avons faites pour défendre ce point essentiel "
de nôtre institut, & le conserver dans toute sa vi- "
gueur. Il a paru par toutes les circonstances, dont "
nous avons été les témoins, que nôtre Seigneur, "
dont nous devons adorer la providence & respec- "
ter les ordres, a voulu faire passer son humble ser- "
viteur, de l'obscurité de la religion, sur le théatre "
de l'Eglise, pour y briller avec plus d'éclat, & pour "
y porter plus loin les lumieres de sa doctrine & de "
sa piété. Nous le perdons à la verité; mais qu'im- "
porte: c'est trop de gloire à nous de le perdre pour "
Dieu, de qui nous l'avons receu, & à qui nous le "
rendons. D'ailleurs en glorifiant, comme il va fai- "
re le Pere Celeste, il n'oubliera pas la tendresse, avec "
laquelle la Compagnie l'a porté dans son sein; il "
protegera par son credit celle qui l'a élevé avec "
tant de soin, & à laquelle il a déja fait tant d'hon- "
neur par les ouvrages de son esprit, & par les exem- "

Y 2

„ ples de sa pieté. Je le recommande trés-instam-
„ ment à vos prieres.

Tout le monde Chrétien eut de la joïe de l'exaltation de Bellarmin; elle fit honneur au Pape jusques dans les païs héretiques; & l'on ne put s'y défendre de rendre justice à l'Eglise Romaine, en avoüant qu'elle sçavoit couronner le vray mérite, en mettant au nombre de ses Cardinaux Baronius & Bellarmin. Il y avoit bien trois ans que celuy-là avoit été tiré de l'Oratoire, pour être admis au sacré Collége, & depuis ce temps-là, il n'avoit cessé de faire des vœux au Ciel, pour obtenir le même honneur à Bellarmin; il ne faisoit point de difficulté de dire, qu'il étoit celuy de toute l'Eglise, qu'il en croïoit le plus digne; il épioit toutes les occasions favorables d'en parler à Clement VIII. il en faisoit des éloges en sa présence; & l'ayant oüi sur-tout un jour regretter la sagesse & les lumieres de François Tolet, il luy fit de celles de Bellarmin une peinture si vive & si finement touchée, que le saint Pere, dont il étoit favorablement écouté, & qui le sçavoit incapable de donner de fausses loüanges, ne balança plus sur le choix de celuy, qui devoit remplir le vuide, qu'avoit fait, dans le sacré Collége, la mort du Cardinal, dont la perte luy tenoit si fort au cœur. L'illustre ami s'apperceut bien que sa parole avoit porté coup; & il eut bien-tôt la consolation d'en voir l'heureux effet, dans la déclaration des Cardinaux, que fit le Pape quelque temps aprés. Il faut dire avec toute la

reconnoiſſance, que doit la Compagnie à ce celebre Hiſtorien de l'Egliſe, qu'il fut toûjours ſenſible à ce qui la regarda, mais qu'il le fut ſingulierement à tout ce qui avoit du rapport à Bellarmin, qu'il eut des tranſports de joïe, quand il vit la juſtice, qu'on faiſoit à ſon mérite; & qu'il ne commença à porter patiemment la pourpre, que lorſqu'il en vit revétu le compagnon de ſes études & de ſes travaux pour l'Egliſe. Ces deux grands hommes, que la nature ſembloit avoir formez tout différents d'humeur & d'inclination, Baronius étant naturellement rigide & ſevere, Bellarmin doux & gracieux; par l'operation de la grace, n'étoient qu'un cœur, & dans ce même cœur, il n'y avoit qu'un même deſir de plaire ſouverainement à Jesus-Christ, & de faire à ſon honneur le plus fidelle uſage des talents extraordinaires qu'ils en avoient reçus. Ni l'un ni l'autre ne prenoit guéres de réſolution dans les affaires, ſans avoir conſulté ſon ami: Baronius avoüoit, qu'il étoit quelquefois plongé* dans une mer d'amertume, c'eſt-là ſon expreſſion, quand il ne pouvoit décharger ſon cœur dans celuy de Bellarmin; & il ajoûtoit que ſon ame étoit collée à la ſienne, comme autrefois l'ame de Jonathas à celle de David. Bellarmin de ſa part avoit pour Baronius un retour ſi affectueux & ſi tendre, qu'il ne pouvoit être ſéparé de luy ſans une peine trés-ſenſible; & la mort de ce grand homme, qui arriva quelques années avant la ſienne, ayant fait cette dure ſéparation, il le pleura avec des larmes,

* *In un mare d'anguſtie.* A 3. di Luglio del 1604.

qu'une vraïe tendresse fit couler de ses yeux, & qui furent si abondantes, qu'elles interrompirent l'éloge funebre, qu'il en fit en présence de tous ses domestiques.

Cependant le nouveau Cardinal essayoit de calmer son cœur, qui n'étoit pas encore bien remis de l'agitation, qu'y avoit causée sa dignité; & tandis qu'on en faisoit des fêtes publiques en plusieurs Villes d'Italie, il en faisoit de son côté une discussion secrete, pour examiner devant Dieu, de quelle maniere il y étoit entré, & s'il étoit de la plus grande gloire de Dieu qu'il y restât. Voicy les points sur lesquels il consulta les plus habiles gens & les plus éclairés, ausquels il avoit fait une parfaite ouverture de son ame, afin d'en avoir des réponses nettes & décisives, qui le missent dans une pleine tranquillité, & en état de s'appliquer librement aux affaires de l'Eglise. On voit au bas de chaque interrogation les réponses qu'on y à faites, & l'on a tiré les unes & les autres trés-fidellement de l'original même, pour montrer quelle étoit la délicatesse de conscience d'un homme de son mérite & de son sçavoir.

„ Premierement, comment Robert Bellarmin est-
„ il entré dans le Cardinalat? Est-ce par sa propre
„ cooperation, ou par une expresse vocation du Sei-
„ gneur? En un mot est-ce par la vraïe porte ou
„ non?

Par la vraye.

„ Secondement, peut-il vivre en cét état, & dans

la possession de cette dignité sans offenser Dieu ? «
Il le peut.

Troisiémement, pourroit-il rendre plus de ser- « vice à Dieu, retournant à son premier état, qu'en « demeurant en celuy où il vient d'être engagé? «
Cela est douteux.

Quatriémement, s'il reprenoit son ancienne vo- « cation, édifieroit-il plus le public ? «
La chose est encore douteuse.

Cinquiémement, est-il plus asseuré d'obéïr sim- « plement à Dieu, dont la volonté luy est intimée « par celle de son Vicaire, en songeant uniquement « à se perfectionner dans le degré, où la Providence « l'a fait monter, qu'en cherchant les moïens de « descendre, pour se remettre sur les voïes de sa « premiere obéïssance ? «

N'ayant pas trouvé de réponse à cette derniere question, dans l'exemplaire dont j'ay parlé, on a cru qu'elle luy avoit été donnée en un billet particulier par le Général de la Compagnie, avec lequel il avoit coûtume de conférer des affaires de son ame, même étant Cardinal, l'ayant toûjours, malgré l'éminence de sa dignité, regardé comme son Supérieur & comme son Pere. Quoyqu'il en soit, il paroît par cét écrit, avec quelle fidelité le Serviteur de Dieu, suivant l'avertissement du grand Apôtre, travailloit à la grande affaire de son salut dans les sentiments d'une sainte frayeur, qu'il conserva toûjours, comme on le verra dans toute cette histoire, & comme on le sçait

de ſes meilleurs amis, ſur l'article en queſtion ; & au bas duquel il me paroît clairement, qu'il ne voulut pas mettre les réſolutions réiterées, qu'on luy avoit données ; ſon amour de la retraite & de l'abjection n'ayant jamais ceſſé de luy inſpirer une ſecrete inclination d'aller retrouver l'une & l'autre dans le ſilence & l'obſcurité de la Religion. Il eſpera d'en avoir trouvé le moyen en liſant un jour les ſaints Canons ; & il crut en avoir trouvé un qui luy donnoit le droit de renoncer au Chapeau de ſa pure authorité : mais ayant appris du Sage, que pour l'être avec ſeureté, il ne faut pas s'en fier à ſes lumieres, il recourut à ſon ordinaire à celles du Général Aquaviva, qui ayant conféré avec les plus ſçavants de ſon Ordre ſur les prétendus fondements de ſon eſpérance, les jugea trop foibles, pour la ſoûtenir, & luy conſeilla de regarder à l'avenir ces penſées de retour à ſon état, comme préjudiciables à l'application qu'il devoit apporter à ſe ſantifier dans celuy, où la volonté de nôtre Seigneur l'avoit mis.

Il s'en tint à l'avis du ſage Directeur de ſon ame, & il ne ſongea plus qu'à devenir un ſaint Cardinal. Pour y réüſſir, & pour élever bien haut l'édifice de ſa ſainteté, il en jetta, ſelon l'avis de ſaint Auguſtin, des fondements profonds par une trés-baſſe eſtime de luy-même ; pour être plus grand devant les hommes, il ne ſe crut pas plus grand aux yeux de Dieu ; il ſe regardoit comme une fort petite ſtatuë, qu'on éleve ſur un pied d'éſtal, & qui n'en a point pour ce-

la

la moins de petiteſſe en elle-même ; il n'oublia jamais celle dont il avoit fait profeſſion dans la vie religieuſe: & il porta toûjours cette idée vivement imprimée dans ſon eſprit, que tout engagé qu'il étoit à ſoûtenir au dehors l'éclat de ſa nouvelle qualité, il ne l'étoit pas moins d'entretenir au dedans l'humilité de la premiere.

Rien ne luy parut plus convenable à l'une & à l'autre, que de s'étudier conſtamment à porter ſous la Pourpre un cœur pauvre, humble & mortifié, tel qu'il avoit appris de l'avoir en Religion ; dans cette penſée, il fit d'abord trois réſolutions, qu'il jugea eſſentielles à ſon deſſein ; la premiere fut, de garder, autant qu'il luy ſeroit poſſible, les regles & les coûtumes de la Compagnie ; la ſeconde, de ne faire nul amas d'argent, ni pour luy, ni pour ſes proches, & à meſure qu'il luy en reſteroit entre les mains, aprés avoir ſatisfait à ſes beſoins, de le faire paſſer en celles des pauvres, & d'en pourvoir aux néceſſités, ou des membres de Jesus-Christ, ou des Egliſes dans leſquelles il réſide ; la troiſiéme, de ne ſe procurer, ni par luy, ni par autres, de plus gros revenus des bienfaits du Pape, & de ne recevoir jamais les préſents des Princes, qui luy paroiſſoient comme des chaînes, capables de captiver ſa liberté. Rien n'eſt plus ſage que ces projets : mais rien n'eſt plus admirable, que la fidelité avec laquelle il les mit en exécution, n'ayant jamais, de ſon propre aveü, manqué de les ſuivre à la lettre dans tout le cours de ſa vie.

Pour observer plus aisément le premier de ces points, il prit un hôtel prés du Collége de la Compagnie; il eut même envie de faire faire dans l'entre-deux un soûterrain, qui luy donnât le moïen de s'y glisser, quand il voudroit, sans être vû: mais soit que la chose ne parût pas pratiquable aux ouvriers qu'il consulta, soit que l'ouvrage passât les petites finances d'un pauvre Cardinal; il se contenta d'être à portée d'entendre la cloche, qui donne aux Jésuïtes le signal des principales actions de la journée, pour y conformer les siennes, & vivre en Jésuïte dans le palais d'un Cardinal. On peut dire effectivement que la Pourpre n'apporta presque aucun changement dans sa vie, & qu'elle n'eut point d'autre usage en luy, que de mieux couvrir ses austerités, & de rendre sa modestie plus éclatante. Il ne marcha pas moins les yeux baissés, qu'il avoit fait auparavant; il n'en fut que plus affable à tout le monde; sa coûtume de jeuner trois fois la semaine & tout l'Avent aussi rigoureusement que le Carême fut inviolable; & ce ne fut qu'à la derniere extremité, & par ordre de ses Confesseurs, contre lesquels il ne voulut pas s'opiniâtrer, qu'il abandonna dans ses foiblesses extraordinaires le jeûne du Samedy: il se dédommagea cependant autant qu'il put de cette perte, ne mangeant en ses repas que des legumes; ce qu'il auroit continué, s'il n'eût cru devoir plû-tôt écouter les avis de ceux, qui luy tenoient la place de Dieu, que son amour de la pénitence.

A cette modération prés, il n'en apporta nulle à

ses abstinences ; on ne le vit jamais rien prendre, non pas même un verre d'eau hors des repas, quelque nécessité qu'il en eût ; & la soif extrême, qu'il souffrit pendant six mois dans une maladie, qui l'avoit tout-à-fait épuisé, ne fut pas capable de luy faire rien relâcher de cette rigueur, qu'il garda inviolablement jusqu'à la fin, répondant avec sa douceur & sa piété ordinaire, à ceux qui le pressoient de prendre en ces occasions un soulagement si nécessaire, qu'il avoit été aussi nécessaire aux Martyrs, qui s'en étoient bien passez, qu'il l'avoit été encore davantage au Chef des Martyrs, qui l'avoit cependant refusé ; qu'il auroit bien peu d'amour pour ce bon Maître, & bien peu de zéle, pour en imiter les serviteurs, s'il cherchoit avec lâcheté un adoucissement, qu'ils avoient méprisé avec courage.

Il étoit trop affectionné à Jesus-Christ, pour ne pas aimer sa pauvreté ; l'amour qu'il eut pour elle alla jusqu'au prodige ; il avoit reglé les frais ordinaires de sa table à trois Jules, qui ne font guéres plus de vingt sols de nôtre monnoïe Françoise ; encore ordonna-t-il, bien-tôt aprés, qu'on en retranchât un : & il en eut tout le mérite ; car ce fut à son insceu, que le sage Officier, auquel il avoit commis la dépense de sa maison, la fit un peu plus grande, par une interpretation raisonnable, qui l'obligea de juger de l'intention du Cardinal par les regles de la bienséance & de la nécessité, plû-tôt que par les termes précis de l'ordre qu'il en avoit receu. Il ne luy falloit ni la-

quais ni valet de chambre à ſon lever ; finiſſant ſon ſommeil notablement avant le jour, pour avoir plus de loiſir de parler au Créateur, avant que d'agir avec les créatures, il n'avoit d'ordinaire beſoin que des lumieres du Ciel dans ces temps d'entretien avec Dieu ; faiſant enſuite ſucceder l'étude de l'Ecriture ſainte à l'oraiſon, il allumoit luy-même ſa lampe : mais il ne vouloit de feu dans ſa chambre, que pendant les heures d'audience ; aprés leſquelles il ne faiſoit point de façon de l'éteindre, comme s'il n'en eût eu nul beſoin pour luy : & le Pere Claude Aquaviva le ſuppliant inſtamment d'en uſer avec moins de ſéverité, & d'avoir égard en cela à la néceſſité, où il étoit de beaucoup écrire, & par conſéquent d'avoir trés-ſouvent les mains à l'air ; quelques gelées qu'elles fuſſent déja, il n'eut nulle pitié de luy-même : " Je ne travaille pas plus, luy dit-il, que Pie V. de ſainte & „ d'heureuſe mémoire ; il étoit bien d'ailleurs d'une „ autre conſéquence que moy ; & cependant quand „ il étoit ſeul, il ne ſouffroit point qu'on luy allumât de feu chez luy ; voudriez-vous que, pour „ éviter une legere incommodité, je me privaſſe du „ plaiſir de ſuivre cét exemple. „ Le Pere ſe contenta de l'admirer, ſans luy en parler davantage : mais ce qui doit encore ſembler plus digne d'admiration, c'eſt qu'il ne paroît pas, qu'il ait jamais changé d'habits pendant qu'il fut Cardinal ; & que l'ayant été plus de vingt ans, il porta toûjours ceux que Clement VIII. luy fit faire à ſa promotion ; il eut ſoin

qu'on les refît, quand ils étoient déchirez, ſubſtituant tout au plus de nouvelles manches aux anciennes qu'il ne pouvoit plus porter, & n'ayant de complaiſance pour ſa Pourpre, que quand elle fut aſſez uſée & aſſez ternie, pour avoir quelque reſſemblance avec celle, dont le Sauveur fut revétu dans ſa Paſſion.

Elle étoit profondément gravée dans ſon cœur cette ſainte Paſſion; il aimoit d'en porter, comme ſaint Paul, les marques ſur ſon corps, & tout affoibli qu'il étoit par les travaux de l'étude & par les maladies qu'il avoit euës aſſez ſouvent trés-violentes, il ne laiſſa pas de le maltraiter encore par les diſciplines & les cilices, dont il n'oublia jamais l'uſage qu'il avoit appris dans la Religion. Mais les mortifications qui luy faiſoient plus de plaiſir, étoient celles qui n'étoient pas de ſon choix; de quelque part qu'elles luy vinſſent, il y trouvoit le goût tout pur de la volonté du Seigneur, ſans le mélange dangereux de la volonté propre, qui a coûtume de gâter les meilleures croix. Le froid le plus piquant, les chaleurs les plus intolerables, la perſécution des moucherons, les douleurs les plus vives & les plus aſpres, tout ce qui fait peine à la nature, étoit reçu de bon cœur par le Serviteur de Dieu, qui ſe ſeroit fait un ſcrupule de s'y oppoſer par des précautions ou des remedes.

C'étoit la ſainte pratique à laquelle il s'étoit accoûtumé dés le Noviciat; & comme c'étoit-là qu'il l'avoit priſe, il y alloit ſouvent en retracer le ſouvenir dans ſon eſprit, & en ranimer l'affection dans ſon

cœur. Quelque honneur qu'il fit aux autres maisons de la Compagnie, de les visiter frequemment; son inclination étoit pour le Noviciat de Saint André; c'est-là où il se délassoit de ses fatigues par la consolation qu'il avoit d'entretenir la fervente jeunesse qu'il y trouvoit; tout Cardinal qu'il étoit, il redevenoit presque enfant avec ces chers Novices, ausquels il étoit un spectacle ravissant par sa modestie Angelique, & par une regularité qui l'assujettissoit, comme eux, aux moindres choses, quelque occupé qu'il fût aux plus grandes. Il leur suffisoit de le voir, pour être penetrez de dévotion, & pour être embrasez d'une sainte ardeur. Il allumoit, dans leurs cœurs, ce feu sacré par les entretiens familiers, qu'il ne dédaignoit pas d'avoir avec eux, & encore plus par les discours publics qu'il leur faisoit de temps en temps; il leur parloit dans les uns & dans les autres avec une bonté qui les charmoit; il leur communiquoit ses pensées, quelquefois même certaines graces qu'il avoit receuës de nôtre Seigneur, avec une condescendance si rare en un homme de son âge & de son rang, qu'ils l'ecoutoient tous avec un plaisir extrême, & avec une égale édification de leurs ames. « Ne craignez, mes
» chers freres, leur disoit-il, ni les difficultés de la vie
» Religieuse, ni les peines, ausquelles elle paroît vous
» engager, vous y trouverez l'onction que vous ne
» voyez pas; je vous dis confidemment ce qu'une
» longue expérience m'a fait sentir; je n'ay jamais
» sceu ce que c'étoit de chagrin pendant tout le

temps que j'ay été Religieux, & je ne ſçay plus ce «
que c'eſt que joïe, depuis que je ſuis Cardinal; fiez- «
vous-en à moy, mes chers enfans, une conſtante «
obéïſſance eſt un grand fonds de repos pendant la «
vie, & de conſolation à la mort; le ſiécle a beau «
briller à vos yeux, & vous promettre des jours heu- «
reux; ne vous laiſſez ſéduire ni par ſes fauſſes lu- «
mieres ni par ſes vaines promeſſes; c'eſt un ſéduc- «
teur éclatant qui ne mérite que vos mépris & vô- «
tre indignation; toutes vos affections doivent être «
pour le Ciel, où ſont les vraïes grandeurs & les ſo- «
lides plaiſirs; vous me voyez couvert d'écarlate, «
elle fait ſur moy à peu prés le même effet qu'elle «
feroit ſur une ſtatuë; je ne m'en ſens pas plus ho- «
noré, & la dignité dont elle eſt la marque, & qui «
vous paroît peut-être en moy ſi relevée, n'eſt pas «
capable de me donner un degré de vray mérite? «
Sçavez-vous quelle impreſſion elle fait en moy? «
celle d'une continuelle frayeur, en m'impoſant «
de nouvelles obligations, ſans me diſpenſer des «
anciennes. Helas! je ſuis bien plus digne de pitié «
que d'envie, mes trés-chers freres, je vous eſtime «
mille fois plus heureux que moy, le fardeau que «
vous portez, eſt leger en comparaiſon de celuy «
dont je ſuis chargé; & ſi vous êtes, comme je n'en «
puis douter, fidelles à vôtre ſainte vocation, vous «
ferez plus de bien que je n'en fais.

Il eſt plus aiſé d'imaginer que d'exprimer les ſain-
tes impreſſions que faiſoient dans ces jeunes cœurs

des paroles si touchantes, soûtenuës d'ailleurs par les merveilleux exemples de vertus, dont ils étoient les témoins sur-tout dans les temps de ses retraites. C'étoit sa coûtume inviolable de venir parmi eux, en faire une d'un mois entier chaque année; tandis qu'il y étoit, on ne le vit jamais au jardin pour y prendre un peu d'air, quelque besoin qu'il en eût; aussi solitaire qu'un anachorette dans son desert; il ne sortoit de sa chambre que pour aller ou à l'Eglise rendre ses hommages à nôtre Seigneur, au trés-saint Sacrement, ou à la Bibliotheque, pour y faire quelque lecture, ne prenant pas la liberté, non plus que le dernier Novice d'en transporter le moindre volume. Quelques prieres, que luy fissent les Supérieurs de se dispenser en cela de l'ordre commun auquel il n'étoit plus sujet, & d'user du droit où l'avoit mis sa dignité, il ne put se persuader qu'elle luy en donnât d'autre, que de s'humilier plus profondément, & de s'éloigner davantage de toute sorte de distinction. Il n'en souffroit pas même à table, tout incommodé qu'il étoit, & il n'y vouloit point d'autres mets que les ordinaires qui se servoient à tous ceux de la maison. Tout occupé du plaisir qu'il avoit d'être avec ces chers enfans de la Compagnie qu'il regardoit déja comme ses freres, il paroissoit oublier qu'il étoit Cardinal : il auroit bien desiré qu'ils l'oubliassent eux-mêmes ; c'étoit luy causer du chagrin de luy donner des titres honorables ; celuy de fils de Saint Ignace luy faisoit beaucoup plus de plaisir, & il se croïoit

croïoit tous les jours obligé de faire de nouveaux efforts pour le meriter.

Selon les avis de ce grand Saint, il n'avoit nul commerce avec la terre, dans le temps de ses exercices spirituels ; & pendant les précieux jours qu'il y passoit en solitude, il regloit ceux qu'il devoit passer ensuite dans les fonctions d'une vie publique; il en dressoit des plans exacts, où il marquoit tout le détail de ses devoirs, & la maniere spirituelle dont il devoit s'en acquiter; & le Saint Esprit, qui luy parloit pour lors au cœur, luy ayant fait connoître distinctement ce qu'il exigeoit de sa fidelité, le fortifioit sensiblement, pour luy faire accomplir avec la derniere exactitude ce qu'il luy avoit inspiré dans cette sainte école. Il n'en sortoit jamais, qu'il n'eût mis sur le papier les lumieres qu'il y avoit reçûës ; & quoy qu'il ne les écrivît, que pour en faire les regles de sa conduite, il étoit contraint dans la suite par les instances de ses amis, de les communiquer au public. On les voit recüeillies dans les cinq traités spirituels nouvellement traduits en nôtre langue, avec toute la politesse & toute l'onction qu'on peut desirer en ces sortes d'ouvrages.

Le premier, dont j'ay déja parlé, est celuy dans lequel il enseigne * à se servir des créatures, comme de degrés pour monter au Créateur. Il le dédia au Cardinal Aldobrandin, qu'il regardoit comme son Bienfacteur, & auquel il ne crut pas alors pouvoir marquer une plus solide reconnoissance, qu'en luy met-

* *De ascens. mentis ad Deum per scalas rerum creatarum.* Opusc. Rob. Bell. Card. ad Petr. Aldobrand. Card.

tant en main, dequoy se santifier dans la foule de ses importantes occupations, en luy montrant l'art de les rendre spirituelles, & de faire, pour ainsi dire, de la terre même une espece d'échelle, pour s'élever en esprit dans le Ciel.

Le second est, * de l'éternelle felicité des Saints, à la veuë de laquelle, il se consoloit de la longueur de son exil. Il l'adresse au Cardinal Odoard Farnese; & comme cét insigne bienfacteur des Jésuïtes, suivant les traces de ses Ancestres, continuoit à bâtir à grands frais une ample maison à la Compagnie dans Rome, il luy en offre une incomparablement plus magnifique dans le Ciel, dont il luy décrit les beautés, & dont il luy fait voir les routes. C'est par-là qu'il luy témoigne sa gratitude au nom de toute la Compagnie, dont il épousa toûjours les interêts, & au bien de laquelle il fut trés-sensible jusqu'au dernier jour de sa vie.

* *De æterna felicitate Sanctorum, libri 5.* ejusdem Card. Bellarm. ad Card. Farnes.

C'est aux Jésuïtes mêmes qu'il présente son troisiéme ouvrage * du gémissement de la colombe, dans lequel il traite avec une dévotion solide de la nécessité des larmes saintes, des sources dont elles doivent couler, & des fruits admirables qu'elles produisent. "Il est bien juste qu'il retourne à vous, mes
„ Reverends Peres & mes trés-chers freres, leur dit-
„ il avec une charmante tendresse, ce petit recüeil
„ de bonnes pensées, que le Saint Esprit m'a inspi-
„ rées chez vous, où dés ma premiere jeunesse j'ay eu
„ la douceur de vivre, de succer le lait de la même

* *De Gemitu Columbæ, sive de bono lacrym. l. 3.* ejusd. Card. Bellarmini, ad PP. & FF. Soc. Jesu.

« Mere, & d'apprendre d'elle à le distribuer aux autres. N'est-elle pas elle-même un membre vivant de la Colombe mysterieuse, c'est-à-dire de l'Eglise, avec laquelle elle gémit & elle pleure la perte des ames? N'a-t-elle pas aussi le vol, la fécondité, la colere douce & sans fiel de la Colombe, ayant déja porté jusqu'aux extremités de la terre, le nom de JESUS-CHRIST, luy ayant engendré tant d'enfans spirituels, & faisant la guerre au vice & à l'erreur, sans avoir ni dureté ni amertume pour ceux, qui s'y trouvent malheureusement engagez. D'ailleurs, ajoûte-t-il, quand je vous exhorte aux larmes, je ne fais que vous animer à suivre les exemples domestiques, que vous avez dans la Compagnie. Celuy, qui en fut le Fondateur, en répandit avec tant d'abondance, qu'il fut obligé, pour ne pas perdre entierement la vûë, d'en demander à Dieu la modération. Saint François Xavier en versoit de si douces au milieu des nations barbares, qu'elles luy faisoient oublier toutes ses peines, & tout nouvellement nous venons de voir les Bienheureux Stanislas & Loüis de Gonzague en verser des torrents dans la ferveur de leurs prieres. Agréez donc, mes chers Peres, ce petit présent que je vous fais du meilleur de mon cœur. »

Le quatriéme, où il explique * les sept paroles de JESUS mourant, fut pour les Reverends Peres Célestins, ausquels il avoit toûjours porté une affection particuliere, depuis qu'il eut pris la protection de

* *De septem verbis a Christo in Cruce prolatis l. 2.* ejusdem Card. Bellar. ad venerab. Congregat. Cœlestinorum.

leur Ordre. Il leur dit que " Jesus Crucifié étant le
„ vray modelle des Religieux, il ne peut mieux fai-
„ re que de le leur proposer; & que faisant profession
„ d'en être des copies fidelles, il s'estime heureux de
„ leur en peindre tous les traits, pour leur aider à
„ cette parfaite imitation. Qu'au reste il les conjure
„ de recevoir ce gage de sa tendre amitié & du sin-
„ cere desir qu'il a toûjours eu de les voir héritiers
„ des vertus de Saint Pierre Celestin, & veritables
„ disciples de Jesus Crucifié.

Le cinquiéme, qui paroît sur la fin du septiéme tome de Bellarmin, est celuy dans lequel il se trace à luy-même, & ensuite à ses Lecteurs, * l'art de bien mourir, de tous les arts le plus important, & comme il le remarque, le plus négligé de la plupart des hommes, sur-tout des grands du monde, qui vivent assez ordinairement, comme s'ils ne devoient jamais mourir. Il l'offrit à l'Eminentissime Cardinal François Sforce, pour honorer en sa personne la mémoire de Gregoire XIII. auquel il étoit allié, & pour luy témoigner à luy-même son extrême considération; ce furent les deux motifs qui le déterminerent à luy dédier ce petit ouvrage, plus utile, comme il le dit dans son Epître, que chargé d'érudition. Ce furent-là les fruits des retraites qu'il faisoit chaque année, & dans lesquelles, oubliant toutes les affaires du temps, il ne s'occupoit que de celle de son éternité.

* *De arte bene moriendi libri 2.* ejusd. Card. Bell. ad Card. Franc. Sfortiam Episc. Alban.

Il y avoit sur-tout appris ce que l'Apôtre S. Paul enseignoit à Timothée, qu'un homme est peu pro-

pre au gouvernement de la maison de Dieu, qui ne sçait pas gouverner la sienne : * aussi mit-il un ordre admirable dans son domestique ; il fit des reglements trés-judicieux & trés-sages pour y entretenir l'innocence, la paix & la charité ; il vouloit entre autres choses, qu'on entendît tous les jours la Messe, que luy-même disoit tous les matins ; qu'on assistât aux Litanies qu'il recitoit publiquement à l'heure qu'il croïoit la plus commode à ses gens ; qu'on fît la priere du matin & celle du soir, & qu'on dît en quelque autre temps de la journée le Rosaire de Nôtre-Dame ; que tous approchassent au moins une fois le mois du Sacrement de Pénitence, & qu'ils reçussent de sa main celuy de l'Eucharistie pour le moins aux principales Fêtes de l'année, à quoy il les disposoit quatre jours auparavant, en leur parlant des merveilles de cét adorable Sacrement. Il avoit un soin singulier, que ceux qui étoient à son service, ne manquassent point à celuy du Seigneur ; il ne leur laissoit pour cela rien ignorer de ce qui étoit nécessaire de sçavoir pour y être fidelles, il les en instruisoit luy-même, & aux instructions, qu'il leur faisoit chaque semaine en forme de Catechisme, pour leur expliquer les mysteres & les verités de la Religion, il ajoûtoit trés-souvent de familieres, mais vives exhortations, pour leur faire aimer la Loy de Dieu, & les porter à la garde de ses Commandements. Il leur inspiroit sur-tout l'horreur du jeu, de l'oisiveté, du mensonge, de la médisance, des querelles, de l'impudicité, des jurements & des

* *Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?* 1. ad Tim. 3.

blaſphemes ; & s'il arrivoit que quelqu'un d'eux tombât dans ces déſordres, il l'en avertiſſoit en particulier, pour ne luy pas donner de confuſion devant les autres ; & cette paternelle correction, qui avoit toûjours ſon effet, luy épargnoit la peine qu'il auroit euë à le congedier de ſa maiſon.

Pour n'être jamais obligé d'en venir à ces voïes de rigueur, qui faiſoient du chagrin à ſon bon cœur, il faiſoit avec une attention extrême le choix de ſes Officiers, & il n'en prenoit aucun, dont il ne connût parfaitement la maturité & les bonnes mœurs : mais quand il les avoit une fois choiſis, on peut dire, qu'il en devenoit le pere beaucoup plus qu'il n'en étoit le maître ; il les conſidéroit comme des enfans adoptifs, que la Providence avoit fait entrer dans ſa famille : il ſuivoit à leur égard le conſeil de l'Eccleſiaſtique ; * bien éloigné de ces maîtres cruels, dont tous les ſerviteurs ſont des eſclaves ; il traitoit les ſiens comme ſes freres & ſes amis ; il les retenoit chez luy dans le temps de leurs maladies, il les faiſoit traiter par ſes Medecins, auſquels il les recommandoit avec l'affection la plus tendre ; il les viſitoit ſouvent luy-même, & ne recevoit ce qui luy étoit offert de délicieux, que pour le leur envoyer ; & quand par ſes ſoins ils étoient rétablis, aprés avoir fait payer de ſes propres revenus, ce qu'ils avoient dépenſé en medicaments ; pour fortifier la ſanté, que ſa charité leur avoit renduë, il leur faiſoit prendre quelque divertiſſement, & leur laiſſoit une honnête liberté, qu'il mo-

* *Si eſt tibi ſervus fidelis, ſit tibi quaſi anima tua ; quaſi fratrem ſic eum tracta.* Eccleſiaſtici 33.

deroit cependant de telle ſorte, qu'elle ne fût nullement en danger de dégenerer en libertinage.

Content de l'eſſentiel qu'il exigeoit abſolument, il paroiſſoit leur abandonner ce qui ne l'étoit pas; & pourvû qu'il fût aſſeuré de leur conduite dans ce qui étoit de conſéquence, il n'alloit pas les chagriner ſur la bagatelle. Comme il n'auroit pas voulu leur ſouffrir les fautes de malice, il leur paſſoit aiſément celles qui ne venoient que d'ignorance, ou qu'on ne commettoit que par fragilité. Vignaneſe ſon Camerier avoit donné congé à un, pour avoir manqué de donner la Chappe au Cardinal, au moment qu'il devoit accompagner en cérémonie le ſaint Pere; le pauvre ſerviteur étant venu ſe jetter à ſes pieds, en s'excuſant ſur le ſommeil dont il avoit été ſurpris; il luy dit, pour maintenir l'authorité de ſon premier Officier, que ſa négligence méritoit bien cette punition: mais il ajoûta, en le relevant avec ſa bonté ordinaire, qu'il la luy remettoit volontiers, & qu'il revint le ſervir. Cette maniere d'agir ſi douce & ſi ſage luy gagnoit le cœur de toutes les perſonnes de ſa ſuite, & les engageoit à s'acquiter de leurs devoirs plus efficacement que la ſeverité n'auroit pû faire. Il leur épargnoit d'ailleurs, autant qu'il luy étoit poſſible, les peines du ſervice, les partageant avec eux, & adouciſſant en mille façons la partie qu'il leur en laiſſoit, ſoit par les éloges qu'il faiſoit de leur adreſſe, ſoit par les liberalités qu'il ajoûtoit à leur gage, comme des reconnoiſſances de leur fidelité. Tout pauvre

maître qu'il étoit, il ne tenoit pas à luy qu'il ne fit riches ses serviteurs, ou au moins qu'il ne les mît en état de vivre à leur aise, quand ils quittoient le service.

Il sembloit n'aimer la pauvreté que pour luy seul; & c'étoit avec une espece de scrupule, qu'il se voïoit obligé d'avoir un train convenable à sa qualité; la délicatesse de sa conscience en auroit été blessée, s'il n'en avoit rendu un compte exact : voicy celuy qu'il mit entre les mains du Général des Jésuïtes, en le suppliant de l'examiner, & d'y retrancher librement tout ce qu'il jugeroit excéder l'état d'un Cardinal Profez de la Compagnie de Jesus.

„ Pour ce qui est, dit-il, du vivre, du vêtir, & de „ tout ce qui regarde immédiatement ma personne, „ je n'ay presque rien changé de ma premiere fa- „ çon. Je suis confus du grand nombre de domesti- „ ques, qu'on m'a contraint de prendre chez moy; „ il y en a dix qui sont de qualité, & quinze de moin- „ dre considération ; les premiers ont chacun un „ homme à leur service. A la verité dix personnes „ pourroient me suffire en toute rigueur ; dois-je „ m'en tenir à cette nécessité précise, ou avoir égard „ à la décence de ma suite, & à l'usage des plus ré- „ servez & des plus exemplaires du sacré Collége, qui „ tous entretiennent un nombre d'Officiers, tout pa- „ reil à celuy de ma maison.

„ J'ay trois carosses ; deux me sont absolument „ nécessaires, pour me trouver aux fonctions publi-

ques ;

ques ; le troisiéme, est pour suppléer dans les acci- «
dents, qui peuvent de temps en temps arriver aux «
deux autrse. «

Mes meubles sont assez simples, à l'exception de «
quatre chaises de velours, que je fais présenter aux «
personnes les plus qualifiées, qui me font visite ; «
c'est à vous de voir si cette considération doit «
l'emporter sur les obligations de mon ancienne «
profession Religieuse, qui me paroissent toûjours «
nouvelles. J'ay, pour toute argenterie, quelques «
flambeaux, un bassin, une aiguiere, des cueilleres «
& des fourchettes ; tout le reste de ma vaisselle est «
d'estain. Trois de mes chambres sont tenduës en «
été d'une tapisserie de cuire doré, deux en hyver «
d'une serge d'assez peu de valeur, « c'est celle qu'il envoïa quelques années aprés à de pauvres honteux, comme on le verra dans la suite, pour leur faire des habits dans le temps d'un rude hyver, en disant que ses murailles n'avoient pas froid; & qu'il valoit «
beaucoup mieux qu'elles fussent nuës, que de man- «
quer à en couvrir les serviteurs de Jesus-Christ. «

Enfin pour mes revenus, j'en emploïe une par- «
tie à la livrée, aux gages & à l'entretien de mes «
gens; une autre au loüage de ma maison ; une troi- «
siéme au soulagement de mes proches, dont les «
vrais besoins me sont connus ; la quatriéme à la «
nourriture des pauvres, & à l'ornement des Egli- «
ses. «

Le Pere Aquaviva reçut ce memoire: il l'éxamina,

& ayant exposé au Cardinal, qu'il luy sembloit plus édifiant qu'il se passât de ses chaises de velours, il s'en défit incontinent, tout prêt de se dépoüiller de tout le reste, si c'étoit le sentiment du Général.

Tel étoit le détachement & la soûmission de l'homme de Dieu, gémissant sous le poids de tant de choses, dont il n'avoit nul besoin pour sa personne, & que l'usage, authorisé des plus pieux, dont il ne croïoit pas devoir s'ériger en réformateur, l'obligeoit malgré luy de conserver. Cette dure nécessité luy faisoit toûjours tourner les yeux vers la chere Compagnie de Jesus, où il avoit laissé son cœur. Il trouva à peu prés dans les mêmes sentiments, un grand Prince de la Maison de Lorraine, qui aprés avoir renoncé aux dignités du siécle, auroit bien voulu, comme luy, quitter celles de l'Eglise, pour vivre & mourir chez les Jésuïtes.

Celuy, dont je parle, est Erric, ou Henry Evêque & Comte de Verdun, fils de Nicolas de Lorraine Comte de Vaudemont, que Charles IX. Roy de France fit Duc de Mercœur, en reconnoissance du zéle qu'il avoit marqué pour ses interêts en des occasions tres-importantes. Le Prélat s'étant expliqué par lettres à Bellarmin de toutes ses pensées, le Cardinal luy récrivit en ces termes: " Jay receu, avec la lettre obli-
" geante de vôtre Illustrissime Seigneurie, les mar-
" ques de confiance, dont il luy a plu de m'hono-
" rer; j'y réponds avec toute la respectueuse ouver-
" ture que je luy dois. Vous vous plaignez des em-

baras que vous donne la Prélature ; je suis dans la «
même situation que vous, & je regrette le repos «
que j'ay perdu. Vous demandez, avec le Prophete, «
les aîles de la colombe, pour voler dans le sein de «
cette douce tranquillité : j'avois le bonheur d'y «
être, & je me suis veu obligé de le quitter par un «
ordre exprés du souverain Pontife. C'est luy qui «
vous refuse la permission d'entrer dans la Compa- «
gnie; c'est luy-même qui me l'a fait abandonner. «
Ce qui nous doit consoler l'un & l'autre, c'est qu'au «
lieu du plaisir, que nous aurions, d'être déchargez «
de nos dignités, nous avons celuy de faire la vo- «
lonté de Dieu, qui nous est intimée, par la bouche «
de son Vicaire. J'avouë franchement à vôtre Sei- «
gneurie Illustrissime, que j'ay toûjours aimé ces pa- «
roles de Nôtre-Seigneur : *Mon Pere, ôtez-moy ce* « Luc. 22. 42.
calice : cependant que vôtre volonté se fasse & non «
pas la mienne. Nous devons dire la même chose, «
exposer au Seigneur le desir sincere que nous avons, «
de nous dépoüiller de cette grandeur incommode, «
qui nous pese sur les épaules, & nous offrir en mê- «
me temps à la porter, autant de temps qu'il luy «
plaira. Le bon plaisir & l'exemple du Sauveur nous «
doivent soûtenir dans nos laborieux emplois; ce «
qu'ils ont même de pénible, nous peut dédomma- «
ger de ce qu'ils ont d'éclatant, si nous avons du «
zéle pour le salut des ames qu'il a rachetées de son «
Sang précieux, & si nous avons un veritable amour «
pour luy. Ne nous dit-il pas, comme autrefois à «

Joan. 21. 18. „ S. Pierre? *Si vous m'aimez, paissez mes brebis.* Refuser
„ d'obéïr à son ordre, c'est nous aimer nous-mêmes
„ & non pas luy, en préferant une lâche inaction
„ aux interêts de sa gloire, & à la conduite de son
„ troupeau. Imitons le grand Apôtre, le modele,
„ aprés Jesus-Christ, des vrais Pasteurs; choisis-
Ad Rom. 9. 3. „ sons, comme luy, d'*être anathême pour nos freres*,
„ plû-tôt que de négliger le soin de leur salut, pour
„ travailler tranquillement au nôtre. Quelque dan-
„ gereux que nous paroisse le ministére, le Ministre
„ ne risque rien, quand il y est appliqué par les or-
„ dres du Seigneur, & quand il s'y exerce pour son
„ amour. L'obéïssance est un grand fonds de repos à
„ une ame, qui en suit les impressions; & outre que
„ la charité est un puissant préservatif contre les fau-
* D. Petri 1. 5. „ tes les plus grandes, * elle est encore une espece de
„ voile, qui couvre la multitude des plus petites, dont
„ la fragilité humaine a peine de se défendre dans
„ les plus saints exercices. Je vous avouë enfin, que
„ s'il y avoit quelque espérance, que nous puissions
„ voir la porte de la Compagnie ouverte, vous pour y
„ entrer, & moy pour y retourner; il faudroit, ce me
„ semble, nous y porter avec ardeur: mais tandis
„ que nous n'en verrons pas luire le moindre rayon,
„ le parti que nous avons à prendre, c'est celuy dont
„ je viens d'entretenir vôtre Seigneurie Illustrissime,
„ dont je suis, &c.

Le pieux Prélat fut fort touché de la lettre de Bellarmin; & suivant les sages conseils, qui y étoient

contenus, ſans perdre le temps à jetter les yeux ſur les avantages d'un état, où il ne luy étoit pas poſſible de paſſer; il ne ſongea plus qu'à remplir les devoirs de celuy, dans lequel il étoit retenu par la Providence. Il crut ne le pouvoir mieux faire, qu'en fondant en Lorraine un Noviciat à la Compagnie. Ce deſſein luy parut digne, & d'un Prince de l'Egliſe, au ſervice de laquelle il feroit élever par-là de fervents ouvriers, & du petit-fils d'Antoine, établiſſant une pépiniere d'hommes Apoſtoliques dans les terres, où ſon ayeul avoit regné, & d'un ami de la Compagnie, à laquelle il donneroit une eſpece d'immortalité par l'érection d'une Maiſon, qui luy fourniroit toûjours de nouveaux ſujets. Il penſa même que cette grande œuvre le vengeroit glorieuſement de ſa diſgrace; c'eſt ainſi que ſa piété luy faiſoit regarder l'impuiſſance d'être luy-même au nombre des Novices; en devenant le fondateur de leur Noviciat. Il en traita avec le Souverain Charles III. qui fut bien-aiſe de rencontrer, & cette occaſion d'obliger les Jéſuïtes, dont il ſe peut dire qu'il avoit toûjours été le pere, & ce moyen de maintenir la pureté des mœurs & de la foy dans les Etats, dont il étoit le Maître. Ainſi, bien loin de s'oppoſer à un projet, qu'il jugeoit glorieux à Dieu & utile à ſes peuples, il contribua à ſon exécution, non ſeulement en l'approuvant par ſes Lettres Patentes, mais en ſecondant le zéle de ſon Couſin par ſes propres liberalités, que Leopold I. heritier de la piété de ſes Peres, & de leur zéle pour la Religion, vient de faire

revivre, aprés une interruption de quelques années, & sur lesquelles il a même enchéri par de nouveaux bienfaits.

Erric, ayant trouvé toutes les facilités imaginables dans la Cour de Lorraine, n'en rencontra pas de moins heureuses dans celle de Rome ; il y avoit besoin de l'authorité du saint Pere pour son nouvel établissement, & pour y annexer des fonds solides & incontestables. Clement VIII. auquel il en écrivit, luy en fit expédier un Bref authentique, dans lequel il paroît avoir pris plaisir de donner des marques éclatantes d'une estime singuliere, & au Bienfacteur de la Compagnie & à la Compagnie même.

Ce fut donc la seconde année du siécle passé, que le Noviciat, établi d'abord dans le Bourg de Saint Nicolas, fut transferé dans la Capitale, où Antoine de Lenoncourt, Primat de Lorraine, voulut bien donner, aux Novices d'une Compagnie qu'il aimoit tendrement, l'Hôtel agréablement situé, qu'il avoit fait bâtir pour sa propre satisfaction, & leur élever une Eglise, dans laquelle ils pussent offrir continuellement au Seigneur le pur encens de leurs prieres pour la prosperité de l'Etat. Ce fut-là comme le sanctuaire public de la Province ; les personnes les plus distinguées de tous les ordres s'y rendirent en foule, pour y faire leurs dévotions, attirées par celles d'un grand nombre de jeunes Novices, qui y parurent comme autant d'Anges. Les Princesses elles-mêmes, se dépoüillerent à l'envi de ce

quelles avoient de plus précieux, pour en parer richement les nouveaux Autels. Les Maisons les plus illustres y voulurent avoir des Chapelles; Antoinette de Lorraine Duchesse de Cleves & de Juliers en fit faire une, dédiée premierement aux Saints Confesseurs, & consacrée depuis à la Trés-sainte Vierge, à l'occasion d'une de ses Images, que Charles de Lorraine son frere, Cardinal, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Legat du S. Siége y plaça solemnellement. Cette Image étoit faite du bois du miraculeux Chêne de Nôtre-Dame de Montaigu, & elle luy avoit été envoyée par Isabelle Archiduchesse d'Austriche, Infante d'Espagne sa Cousine.

C'est sous un Marbre de cette Chapelle, que le frere & la sœur ordonnerent qu'on remit leurs cœurs, quand Dieu auroit disposé de leurs personnes; celuy de Charles III. leur Pere y fut aussi porté, aussi-bien que le corps de sa sœur, Dorothée de Lorraine, Duchesse de Brunsvich, à qui l'Eglise du Noviciat est redevable de ses plus riches ornements. Mais le plus précieux dépôt, qu'on y garde, est le cœur héroïque du pieux & de l'invincible Charles V. le libérateur de l'Empire, & le grand défenseur de l'Eglise; il fut confié à la Compagnie par son Auguste Fils à présent regnant, & apporté par son Grand Aumonier au Recteur du Noviciat, qui le reçut, comme un éternel monument de l'affection, dont Charles V. avoit toûjours honoré les Jésuites, & dont Leopold les honore aujourd'huy à son exemple. Cette digression est

un peu longue: mais on la pardonnera aisément à la reconnoissance de celuy, qui écrit cette Histoire, dans la maison même, dont Erric fut Fondateur, aprés avoir été porté à cette œuvre de piété par la lettre vive & touchante de Bellarmin.

Cependant le Cardinal remplissoit toute l'idée, que Clement avoit formée de sa sagesse; & ce Pape éclairé recueilloit de ses conseils tout le fruit qu'il s'en étoit promis. Il eut la complaisance d'y déférer, contre ses propres pensées, dans un point de conséquence, qu'il avoit fort à cœur. Il s'étoit mis dans l'esprit de faire expliquer à Rome la Philosophie de Platon, au lieu de celle d'Aristote; je ne sçay si ce penchant luy étoit venu dans la lecture des Peres du premier siécle, qui donnent beaucoup plus dans les sentimens de l'Académie, que dans ceux du Licée; ou bien, si en lisant Platon dans sa source, il y avoit trouvé plus de rapport avec nos dogmes. Quoy qu'il en soit, s'en étant ouvert à Bellarmin; & luy ayant fait sentir la situation, où il étoit à l'égard de ces deux Philosophes, & l'inclination qu'il avoit pour le premier; « Saint Pere, luy répondit Bellarmin, puisque vôtre Sainteté m'ordonne » de luy dire, ce que je pense sur ce sujet, je luy avoüeray, que Platon a été le Philosophe des premiers » Théologiens de l'Eglise; mais elle sçait mieux que » moy, qu'il a été le Théologien des premiers héretiques; que c'est luy, qui leur a donné des armes » pour combatre la Religion; que cette espece de

conformité,

conformité, qu'il semble avoir avec la verité, est « le piége, dont ils se sont servis, pour faire tomber « dans l'erreur une infinité de personnes, que cette « apparence a séduites ; c'est par ce motif que Ter- « tullien dans le traité de l'ame, s'est élevé contre « ces idées, qu'il les a regardées, comme les fatales « sémences des reveries des Gnostiques, & comme « des mystéres capables d'enfanter l'imposture ; « qu'Origenes, pour s'étre amusé à cueillir les fleurs « de l'artificieuse éloquence de Platon, a été surpris « du poison qu'il n'y a pas apperceu, & qu'il a en- « suite répandu dans ses livres ; que ceux de Platon « ont été pour cela frappez d'anatheme par le cin- « quiéme Synode, & proscrits des plus fameuses « Universités de l'Europe. Aristote au contraire, « ajoûta-t-il, en est aujourd'huy comme le Philoso- « phe universel, depuis qu'on l'a démélé des réveries « des Arabes, & qu'on a sceu prendre en main, « ses solides raisonnements, pour confondre les faus- « ses subtilités des Novateurs. A la verité l'abus, « qu'en firent ces mauvais genies, & la crainte qu'on « eut, que quelques Commentateurs doctes, mais im- « pies, n'y eussent glissé le venin de leur impiété, « attirerent, en un certain temps, quelque flétris- « sûre à ses ouvrages ; jusqu'à ce que le texte étant « bien distingué du commentaire, & la veritable « doctrine, de son mauvais usage, Alexandre de Ales, « Albert le Grand, Saint Thomas & beaucoup d'au- « tres pieux & sçavants hommes remirent Aristote «

„ en honneur, & firent refleurir sa doctrine dans les
„ Ecoles. La raison qu'ils en eurent, c'est que cét
„ Autheur leur parut d'autant moins dangereux,
„ qu'il fait moins le Théologien, qu'il se tient ren-
„ fermé dans la sphére de la pure Philosophie, &
„ que ses principes, en beaucoup d'endroits, loin
„ d'être opposez à ceux de la foy, leur sont trés-fa-
„ vorables. Rien enfin ne justifie mieux ce dernier
„ Philosophe, & ne luy doit mériter plus d'estime
„ dans l'esprit de vôtre Sainteté, que l'honneur que
„ luy a fait, il y a plus de cent ans, un de vos Pré-
„ decesseurs, Nicolas V. en mettant en œuvre les
„ plus habiles gens de l'Univers, pour en faire à ses
„ frais une traduction fidelle, qui pût être dans la
„ suite entre les mains de tous les Maîtres.„ Le Pon-
tife ayant oüi avec beaucoup d'attention le discours du Cardinal, & y ayant fait de sérieuses réflexions, quitta l'envie qu'il avoit euë de substituer Platon à Aristote, & sceut bon gré à Bellarmin de luy avoir ôté les préventions qu'il avoit contre le second en faveur du premier. Ce fut à cette occasion qu'il repeta ce qu'il luy avoit déja dit trés-souvent, qu'il l'avoit fait Cardinal pour faire justice à son mérite, & particulierement pour avoir un homme auprés de sa personne, qui luy dît la verité.

Bellarmin, qui respectoit les paroles du Vicaire de Jesus-Christ, comme celles de Jesus-Christ même, se crut obligé, pour obéïr, de luy tracer une courte idée de ses principales obligations, & de la

luy présenter comme un miroir, dans lequel il pût découvrir les défauts, qui se commettent plus aisément dans le gouvernement de l'Eglise. Je me contente icy de donner l'abregé de ce qu'il luy écrivit à peu prés en ces termes. "Il n'est pas, trés-saint Pere, " du trône de vôtre Sainteté, comme de celuy sur le- " quel sont assis la pluspart des Grands du monde; on " ne le voit pas, comme le leur, obsedé de flateurs, qui " le rendent inaccessible à la verité; l'accés du vôtre " luy est tout-à-fait libre; & l'accueil favorable qu'el- " le y rencontre, luy donne toute la hardiesse néces- " saire, pour paroître à vos yeux telle qu'elle est. Eu- " gene III. Disciple autrefois de Saint Bernard, étant " devenu Chef de l'Eglise, comme vous, pria son an- " cien Maître de ne la luy pas dissimuler: vous m'en " avez donné un ordre exprés; quoyque je sois infi- " niment inférieur en lumiéres à ce grand Saint, je " me soûmets aussi-bien que luy, & voicy mes pen- " sées .... Je distingue d'abord trois augustes carac- " téres en vôtre personne sacrée; celuy de Pasteur " Universel, celuy d'Evêque particulier de l'Eglise " de Rome, & enfin celuy de Prince temporel de " l'Etat Ecclesiastique. Le plus grand & le plus im- " portant des trois, est le premier. Le second, vous " met à peu prés au niveau de quantité d'Evêques, " qui le sont, comme vous, des grandes Villes. Par " le troisiéme, vous n'avez rien au-dessus des Souve- " rains ordinaires; il y en a même & en grand nom- " bre, qui vous surpassent dans l'étenduë de leurs do- "

„ maines, commendants à des Etats beaucoup plus
„ considérables que ne sont ceux de l'Eglise : mais
„ pour ce qui est du titre de Pasteur universel du
„ monde Chrétien, il vous éleve au-dessus de tou-
„ tes les puissances de la terre ; & je ne puis mieux
„ exprimer la grandeur du pouvoir qu'il vous don-
„ ne, qu'en me servant des paroles du saint Abbé
„ de Clairvaux : * *Pour trouver quelque endroit où vos*
„ *soins ne s'étendent pas, il faudroit sortir de l'Uni-*
„ *vers.* C'est sous cette éminente qualité de Chef
„ de l'Eglise, que je vous regarde en cét écrit, que
„ j'ose porter avec confiance dans le sein de vôtre
„ Sainteté, ou pour mieux dire, que je mets à ses
„ pieds avec la profonde veneration que mérite sa
„ dignité. Je ne sçaurois vous dissimuler, saint Pere,
„ qu'elle me paroît redoutable ; j'estime que vous en
„ êtes chargé beaucoup plus que vous n'en êtes ho-
„ noré, & je prens toute la part que je dois à la pei-
„ ne que vous donne un si pésant fardeau. Peut-
„ on avoir d'autres sentiments, quand on lit chez
„ saint Jean Chrysostome * qu'il y a peu de Prélats
„ qui se sauvent ; lorsqu'on apprend de saint Paul
„ que, * quelque exactitude qu'ayent les Ministres de
„ l'Eglise, à s'acquiter de leurs devoirs, ils doivent
„ toûjours trembler dans l'apprehension de perdre
„ leur propre salut ; en travaillant à celuy des autres ;
„ & de l'Apôtre saint Jacques, * que quelque exacti-
„ tude, qu'on ait euë dans l'observance de la Loy, il
„ suffit de l'avoir violée en un seul point, pour être

* *Orbe exeundum ei, qui volet explorare, quæ non ad tuam pertinent curam.* Bernard. ad Eug. de consid. l. 3. c. 1.

* Hom. 3. Chrysost. in Acta Apost.

* *Nihil mihi conscius sum ; sed non in hoc justificatus sum.* 2. Cor. 4.

* *Quicunque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.* Iac. Epist. Cath. c. 2. 10.

censé l'avoir transgressée toute entiere. Si ce danger «
est à craindre à tous les Pasteurs, qui n'ont qu'un «
certain nombre d'oüailles sous leur conduite, com- «
bien l'est-il davantage à celuy, qui en a autant «
qu'il y a d'hommes sur la terre, dont il doit un jour «
rendre compte au souverain Juge. Dans le desir «
sincére que j'ay au fonds de l'ame de précaution- «
ner vôtre Sainteté, autant qu'il m'est possible, con- «
tre un péril qui en renferme tant d'autres, je «
vous diray, que le point capital est le choix de «
bons Evêques, pieux, charitables, sçavants, desin- «
teressés, tels enfin que les demande l'Apôtre saint «
Paul; car ceux-cy partageants l'Eglise universelle «
en autant d'Eglises particulieres, qu'ils ont de dif- «
férents Diocéses; dés qu'ils répandront la vraye «
piété dans la partie que la Providence a commise «
à leurs soins, tout le corps mystique de Jesus- «
Christ, aura la Sainteté qui luy convient; le bon «
ordre sera par tout; il y aura de fidelles Pasteurs «
dans les Paroisses, d'excellents Prédicateurs dans «
les Villes, de zélés Missionnaires dans la campa- «
gne; & l'Epouse du Saint Esprit sera, comme elle «
doit être, toute belle, sans tache, & sans rides. «
Le désordre au contraire sera par-tout, si le souve- «
rain Pontife néglige, ou de choisir de bons Evê- «
ques, ou de les maintenir dans leur devoir; & c'est «
principalement à luy, que le Seigneur demande- «
ra compte des ames, qui se seront perduës par la «
faute de ces Prélats peu capables, ou peu soigneux «

„ de s'acquiter des fonctions Episcopales. * C'est la „ doctrine expresse du saint Concile de Trente au „ chapitre premier de la session vingt-quatriéme, „ comme vôtre Sainteté le sçait infiniment mieux „ que moy. Mais pour ne rien obmettre sur un „ sujet de cette conséquence, voicy en détail ce qui „ me paroît devoir être singulierement observé ; je „ le divise en six articles.

„ Premierement, il est d'une importance extrême de ne pas différer, dés qu'un Evêque est mort, „ d'en substituer un autre en sa place : car laisser „ long-temps une Eglise vacante sans Pasteur, c'est „ l'exposer aux mêmes risques, que court un trou„ peau sans berger; c'est mettre les brebis en danger „ ou de manquer de nourriture, ou de devenir „ elles-mêmes la proïe des loups. C'est ainsi que s'ex„ pliquent * trois grands Papes d'une maniere trés„ vive. S'il arrivoit cependant quelque legitime em„ pêchement, qui obigeât de suspendre pour quel„ que temps la provision, il est du devoir du sou„ verain Pontife de recommander à l'Evêque voisin „ l'Eglise affligée dans son veuvage, afin qu'il la con„ sole, qu'il la visite, & luy fasse l'office de l'Epoux „ qu'elle attend, pour successeur de celuy qu'elle a „ perdu.

„ Secondement, il faut tellement se presser, de remplir les Siéges vacants, qu'on se donne le loisir de „ choisir les sujets les plus dignes de les occuper. * Il „ s'agit icy du bien des Eglises, beaucoup plus que

* *Nihil magis Ecclesiæ Dei esse necessarium, quam ut B. R. Pontifex .... bonos maximè atque idoneos Pastores singulis Ecclesiis præficiat, idque eò magis, quòd ovium Christi sanguinem, quæ ex malo negligentium, & sui officii immemorum Pastorum regimine peribunt, D. N. I. C. de manibus ejus sit requisiturus.* Trid. sess. 24. c. 1.

* *S. Leo ad Anast. Epis. Thessal. jubet sine mora provideri Ecclesiis, ne gregi Domini diu cura Pastoris desit.*

* *Extat Decret. Innoc. III. de eadem re, in tit. de electione.*

* *Item Epist. D. Gregor. plurima.*

* *Debet provideri Ecclesiis de bonis personis : non autem personis de bonis Ecclesiis.* Bellarm. in manuscrip.

de celuy des personnes ; & il importe bien davantage qu'un Diocese soit bien gouverné, qu'il n'importe qu'un particulier soit bien pourvû. C'est une belle parole de saint Gregoire* que le bon ordre exige, non pas que les hommes recherchent l'Episcopat ; mais qu'on aille chercher les hommes pour les y élever. C'en est une autre de saint Bernard, qui ne peut être repetée trop souvent, que celuy-là seul est digne du trône Episcopal, qu'on est contraint d'y porter malgré luy, qu'il suffit d'avoir l'audace & la présomption de vouloir y monter, pour en être exclus ; de sorte qu'entre les qualités requises pour former le plus digne, à qui, selon l'ésprit du saint Concile de Trente, il faut donner la préférence, il en est peu de moins équivoque, que l'humble modestie d'un homme, qui fuit l'honneur, & qui le mérite d'autant plus, qu'il croit moins le mériter. J'ose dire à vôtre Sainteté que cette regle est plus importante qu'elle n'est suivie ; & j'avouë que j'ay été effraïé dans deux ou trois Consistoires, où j'ay vû nommer à des Evêchés, qui sont titres de Cardinaux, des sujets si dépourvûs des qualités Episcopales, que, bien loin d'être les plus utiles à l'Eglise, à peine les pouvoit-on juger propres au gouvernement des ames. "

* Greg. lib. 9. in 1. lib. Regum, c. ult. dicit *rectum esse ordinem ut quærantur homines ad Episcopatum, non ut quærant homines Episcopatum.*

* *Qui pro se rogat, jam judicatus est . . . cunctantes & reluctantes coge, & compelle intrare.* Bern. l. 4. de consid. c. 5.

Troisiémement, il y a peu de différence entre une Eglise vacante, & celle où l'Evêque réside peu, puisque l'une & l'autre souffrent presque les mêmes incommodités, & d'un Evêque mort & d'un

„ Evêque absent. Que sert effectivement au troupeau
„ d'avoir un Pasteur, s'il n'en connoît pas les oüailles ;
„ s'il ne veille pas sur elles ; & s'il n'a pas soin de les
„ nourrir de la divine parole ; s'il ne les soûtient pas
„ par l'usage des Sacrements ; s'il ne les édifie pas par
„ ses exemples, comme il y est obligé de droit di-
„ vin, ainsi que le déclare le saint Concile de Trente
„ au chapitre premier de la 25. session. Vôtre Sainteté
„ est trop éclairée, pour ignorer l'extrême désola-
„ tion, où ce défaut de résidence a réduit plusieurs
„ Villes d'Italie ; elle voit de ses propres yeux onze
„ Cardinaux Evêques, qui sont aujourd'huy absents
„ de leurs Dioceses ; & il y a encore un plus grand
„ nombre d'Evêques, qu'elle sçait en des pays éloi-
„ gnez, avec la qualité de Nonces Apostoliques. Il y
„ en a même quelques-uns dans des légations qui
„ les engagent, contre la défense de l'Apôtre, en des
„ affaires séculiéres. On a bien vû autrefois des hom-
„ mes du siécle tirez de la Magistrature, pour être
„ portez sur le trône Episcopal, comme le fut saint
„ Ambroise ; mais je n'ay jamais guéres lû dans l'his-
„ toire de l'Eglise, qu'on ait fait descendre des Prélats
„ de ce même trône, pour exercer des Magistratures
„ séculieres ; & en verité n'y a-t-il pas quelque mes-
„ séance en ces hommes consacrez singulierement
„ au culte du Seigneur, de présider à des jugements,
„ où l'on porte des arrêts de mort contre des crimi-
„ nels ? c'est à la sagesse de vôtre Sainteté de décider si
„ mes pensées sont justes. Je suis au reste fort persuadé
qu'elle

qu'elle peut de ſon authorité diſpenſer un Evêque “
de l'obligation de réſider pour quelque temps, & “
pour des cauſes légitimes : mais j'ay peine à croire “
que Dieu agrée, qu'il y en ait un ſi grand nombre, “
qui privent pour ſi long-temps leur troupeau de “
leur préſence & de leurs ſoins. Le remede efficace “
& néceſſaire à un mal, dont les ſuites peuvent être “
ſi funeſtes, c'eſt d'uſer de vôtre authorité Pontifi- “
cale, pour faire obſerver les ſaints Canons ſur la “
réſidence des Prélats, & de leur défendre, ſous les “
peines qui y ſont ordonnées, de faire de longues “
abſences, ſur-tout pour paſſer, en courtiſans mols “
& oiſifs auprés des Princes, un temps qu'ils de- “
vroient emploïer, en Apôtres, à maintenir le regne “
de Jesus-Christ dans leurs Dioceſes. Il ſeroit “
bien à ſouhaiter, comme je viens de le remarquer, “
qu'on ne les en fît jamais ſortir pour des Noncia- “
tures, ou pour des Gouvernements de Provinces, “
& qu'on les laiſsât vaquer uniquement à la con- “
duite ſpirituelle des ames, au lieu de les jetter par “
ces ſortes de commiſſions, dans l'impoſſibilité de “
remplir leur miniſtere. “

Quatriémement, il n'eſt pas moins digne du “
zéle de vôtre Sainteté, d'empêcher la pluralité des “
Benefices, qui demandent réſidence, que de main- “
tenir la réſidence même ; comme elle eſt incom- “
patible en diverſes Egliſes, il faut n'en avoir qu'une “
à gouverner ; c'eſt la réſolution nette & préciſe de “
ſaint Bernard à Thibault Comte de Champagne, “

„ auquel il déclare que * d'en posseder deux, c'est une „ espece de polygamie spirituelle, qui ne peut sub- „ sister sans dispense; laquelle ne doit jamais s'ac- „ corder que dans les cas ou d'une grande nécessité „ de l'Eglise, ou d'un avantage considérable des fi- „ delles. Cette décision du Saint, appuïée par celle „ de saint Thomas, & de beaucoup d'autres Theo- „ logiens, n'est-elle pas bien capable de faire appre- „ hender aux Cardinaux mêmes, de n'être pas en „ seureté de conscience, quand outre l'Eglise qu'ils „ ont pour tître, ils se chargent encore d'un Evêché, „ qui ne paroît leur être conferé, que pour l'accrois- „ sement de leur propre grandeur, & nullement „ pour le plus grand bien de l'Eglise ?

Cinquiémement, aprés cét abus, celuy dont la “ „ réforme n'est guéres moins nécessaire, est la facili- „ té, avec laquelle on passe d'une Eglise en une au- „ tre; ce qui ne se devroit permettre, selon l'ancien „ usage & la discipline des Canons, que pour les „ deux causes, qui rendent la pluralité legitime. Or „ il est certain qu'en la plus grande partie de ces „ translations, on n'a égard ni à l'une ni à l'autre de „ ces raisons, & qu'on n'y envisage que l'avantage „ temporel de celuy, en faveur de qui se font ces sor- „ tes de changements; cela est-il digne de l'alliance „ spirituelle d'un Evêque avec son Eglise ? * n'est-ce „ pas la mettre au-dessous de celle, qui se contracte „ tous les jours dans les mariages ! Celle-cy est in- „ dissoluble; celle-là ne mérite-t-elle pas de l'être

* *Nec cuiquam vel [illegible] plures dignitates in pluribus Ecclesiis habere licet, nisi dispensatoriè quidem ob magnam Ecclesiæ necessitatem, vel personarum utilitatem.* D. Bern. Epist. 271. ad Com. Theobald.

* *Cap. inter corpor. de transl. Episc.*

aussi? Dieu seul a serré le lien de l'une & de l'autre, «
c'est à luy seul aussi de les relâcher; & s'il a com- «
muniqué ce pouvoir à celuy qui tient sa place «
sur la terre, il ne peut l'exercer que dans les cas, où «
la volonté du souverain Legislateur se fait sentir «
par les pressants motifs de la nécessité & du bien «
universel de l'Eglise. En user autrement, c'est fa- «
voriser le scandale,& authoriser l'indifférence mu- «
tuelle du Prélat & de l'Eglise, qui ne peuvent gué- «
res s'aimer, dés qu'ils peuvent ou craindre, ou «
esperer leur séparation. * Ce point a paru si impor- «
tant à saint Gregoire, qu'au rapport de celuy, qui «
a fait l'histoire de sa vie, il ne trouva jamais d'assez «
fortes raisons, pour faire ou permettre de ces sor- «
tes de translations. «

* Joan. Diacon. in vita S. Greg. l. 3. cap. 16.

Sixiémement, les resignations, qui se font sous «
de spécieux prétextes & dans le fonds pour des «
causes illégitimes, sont des infidelités de même «
nature, également injurieuses au sacré mariage, «
dont j'ay l'honneur de parler à vôtre Sainteté, & «
toutes pareilles aux repudiations des Epouses. Ce «
désordre cependant,pour être tout-à-fait contraire «
aux saints Canons, n'en est pas moins commun «
parmi les Evêques: les uns résignent leur Eglise, & «
en conservent les revenus, semblables à un mari «
crüel & interessé, qui congedieroit une femme, en «
luy retenant sa dote. Les autres s'étant enrichis de «
la laine & du lait de leurs brebis, les abandonnent «
à d'autres bergers pour passer à des dignités, que «

„ leur avarice & leur ambition leur font paroître
„ préférables à celles qu'ils quittent. Quelques-uns
„ dominez par l'amour de la chair & du ſang, ſub-
„ ſtituent leurs neveux à leur place, comme ſi le trô-
„ ne Epiſcopal étoit auſſi héréditaire, que le ſont les
„ trônes ſéculiers de certaines Monarchies. Il y en a,
„ qui regardants les Evêchés hors de Rome, comme
„ d'honnêtes éxils, cherchent toutes les voïes pour
„ en ſortir; & ennuyez d'étre abſents de la Cour de
„ vôtre Sainteté, aiment mieux y faire l'office de Ré-
„ férendaire, qne celuy d'Evêque par-tout ailleurs.
„ Enfin, quand on veut réſigner, on allegue, tantôt
„ le peu de revenu du Benefice, tantôt l'indocilité
„ des Diocéſains, quelquefois le mauvais air du lieu
„ de la réſidence, & mille autres différentes raiſons,
„ peut-être peu recevables au jugement de Dieu.
„ Voilà, trés-ſaint Pere, ce que j'ay crû devoir repré-
„ ſenter à vôtre Sainteté, pour obéir à ſes ordres;
„ elle ne ſçauroit deſagréer cette marque de mon
„ obéïſſance; & j'oſe eſperer de ſa bonté pour moy,
„ & du vray zéle qu'elle a pour le gouvernement de
„ l'Egliſe, qu'elle daignera faire attention aux arti-
„ cles de ce mémoire, que je ne luy ay dreſſé, que
„ pour luy témoigner la profonde ſoûmiſſion avec
„ laquelle je ſuis tout dévoüé à ſon ſervice.

Le Pontife trés-perſuadé des droites intentions du Cardinal, luy ſçeut bon gré de la franchiſe, avec laquelle il luy avoit couché par écrit ſes ſentiments; & comme il eut dés le commencement de ſon Pontifi-

cat un ſincére deſir de remplir les devoirs de ſa Charge, il fut bien-aiſe d'en voir les principaux tracés dans le mémoire de Bellarmin. Il le lut effectivement avec éxactitude ; & rien ne prouve mieux celle avec laquelle il s'éxamina ſur chaque article, que les réponſes qu'il y fit luy-même, & que je traduis fidellement en nôtre langue.

* Il commence d'abord, par avoüer la fraïeur, avec "
laquelle il ſe voit chargé du poids redoutable de "
toute l'Egliſe, & ſur-tout du ſoin de la pourvoir de "
Paſteurs fidelles : ce qui me raſſeure cependant, "
ajoûte-t-il, c'eſt que le choix n'en eſt pas tout-à- "
fait en mon pouvoir. Je ſuis homme comme les "
autres, ſujet à me tromper, auſſi-bien qu'eux. "
C'eſt à Dieu ſeul, qui voit les cœurs, d'y déméler "
la vraïe ſainteté de l'apparente, & de n'appeller au "
miniſtére, que ceux dans leſquels il apperçoit la "
veritable & ſolide vertu. Qui pouvoit mieux choi- "
ſir, ou des Apôtres que Jesus-Christ, qui étoit "
la lumiere même ; ou des Diacres que les Apôtres, "
qui étoient remplis du Saint Eſprit ? pourquoy "
trouve-t-on cependant un Judas parmi les uns, & "
un Nicolas parmi les autres ; ſinon pour apprendre "
aux Miniſtres de l'Egliſe à s'humilier, & pour con- "
ſoler celuy, auquel il appartient de les ordonner, "
s'il s'en rencontrent d'infidelles à leur ordination ? "

Deſcendant enſuite à chaque point, * il ne fait "
point de difficulté de confeſſer, qu'il a manqué "
quelquefois au premier ; mais il en attribuë la cau- "

* *Hoc quoque nos terret : ſed cùm corda hominum ſoli Deo pateant, nec poſſimus niſi homines eligere, &c.* Reſp. Papæ Clem. VIII.

* *In hac prima re ... fatemur nos peccaſſe, & peccare : ſed ple-*

„ ſe à la rareté de bons ſujets: il proteſte qu'il n'a „ laiſſé quelque temps les places vuides, que pour les „ mieux remplir; qu'il n'a rien omis dans l'examen „ des informations, pour y reconnoître les traits de „ la verité, & les diſcerner de l'impoſture; qu'une „ pareille diſcuſſion ne ſe fait pas ſur le champ; & „ que s'il a pris du loiſir pour la faire, il a ſuivi le con- „ ſeil que donne l'Apôtre, * *de ne rien précipiter dans* „ *la conſecration des Evêques:* mais auſſi qu'il n'a pas „ négligé la pratique de ſaint Gregoire, qui pour ne „ laiſſer pas ſans ſecours les Egliſes vacantes, char- „ geoit le Paſteur voiſin du ſoin de leur donner une „ partie de ſon application.

rumque in cauſa eſt difficultas inveniendi Paſtores idoneos, &c. Reſp. ejuſd. Papæ Clem. VIII.

* *Manus citò nemini impoſueris.* 1. ad Tim. 5.

„ Pour le ſecond, qui regarde la promotion des „ plus dignes, & l'excluſion de ceux qui pourſuivent „ les Benefices; il tombe d'accord, qu'il n'eſt rien „ de plus conforme à ſes deſirs: mais que la pratique „ en eſt plus ſouhaitable, qu'elle n'eſt aiſée; qu'il eſt „ * trés-difficile de décider lequel entre les autres a „ le plus de mérite; & que s'il falloit attendre tous „ les éclairciſſements néceſſaires à une infaillible dé- „ ciſion, les Egliſes demeureroient éternellement „ deſtituées de Paſteurs qui les gouvernent. Cela ſe- „ roit encore plus vray, continuë-t-il, de celles dont „ les revenus ſont modiques; il y a ſi peu de ſujets „ de conſidération, qui ſoient d'humeur de les épou- „ ſer, qu'elles ſeroient long-temps veuves, ſi l'on ne „ leur donnoit les Epoux, qui ſe préſentent. * Il de- „ mande cependant ſur cela de nouvelles lumieres

* *Hæc ſententia vera eſt: ſed ſi de dignioribus eſt agendum, nunquam Eccleſiis providebitur.* Id ibid.

* *Et ſi D. V. ſcit aliquem modum,*

au Cardinal, avec promesse d'en profiter, pour marcher seurement dans des routes si difficiles.

libenter audiremus & amplectemur. Id ibid.

* Il répond au troisiéme, que la résidence des Prélats luy paroît aussi-bien qu'au Cardinal, d'une importance extrême; qu'il ne desavouë pas, qu'il n'ait eû peut-être sur cela un peu trop d'indulgence : mais que s'il a été obligé d'y relâcher en quelque chose la rigueur de la discipline, il a aussi la consolation d'avoir beaucoup corrigé le relâchement introduit par l'usage; & qu'il espere dans la suite de donner si bon ordre à ce point de conséquence, qu'on l'observera à l'avenir dans toute l'éxactitude qu'éxigent les saints Canons. * Il passe ensuite à la justification des onze Cardinaux Evêques, absents de leurs diocéses, que Bellarmin luy avoit marquez; & aprés luy avoir apporté les raisons de leur absence, il ajoûte qu'il y a de temps en temps des conjonctures particulieres, dans lesquelles il est à propos de dispenser des loix generales; ce qui arrive, dit-il, * dans les Nonciatures, ausquelles il croit devoir nommer des Evêques, n'étant de la dignité ni du saint Siége, d'envoïer aux Princes étrangers des Nonces de moindre caractére, ni des Nonces eux-mêmes, d'être d'un rang inférieur à celuy des Prélats, dont ils sont souvent obigez d'être les Juges. Il ne trouve pas à la verité, qu'il y ait la même nécessité au regard des Gouvernements de Provinces; aussi marque-t-il que de son temps il est arrivé trés-rarement, qu'on les ait tirez de

* *In hoc fatemur peccasse, quia nimis facilè indulsimus Episcopis, ut possint Rom. venire, & difficilè expelluntur.... anteà, si D. V. vult recordari, unus pro decem, pro mille, non residebat.* Id ibid.

* *1. occ. litium. 2. habet Coadjut. 3. tractat de resignando. 4. ratione infirm. 5. ob negotia. Reg. Christian. &c.* Id ibid.

* *Quoad Nuncios, putamus decentissimum esse, ut Nuncii sint Episcopi &c.... quoad eos qui politicos Magistratus gerunt, non est in toto statu Eccl. nisi unus in Romandiol. Alter in Prov. Marchia. &c.* Id. ibid.

„ l'Ordre Epiſcopal ; & quand on s'eſt vû contraint „ de le faire, qu'on leur a donné des Gouvernements „ tout proches de leur Egliſe, afin de ne les en pas „ ſéparer.

„ Quant au quatriéme, il condamne avec luy la „ polygamie ſpirituelle, * & il prétend ne l'avoir to„ lerée en nulle autre occaſion, qu'en celle des ſix „ Cardinaux à tîtres d'Evêchez; & qu'il ne la ſoufferte „ en eux, qu'aprés le Concile de Trente & l'uſage de „ ſes Prédeceſſeurs, qu'il ne pourroit pas avec bien„ ſéance entreprendre de réformer.

* *Quoad iſtam polygamiam, iſta non videtur niſi in in iſtis ſex Epiſcop. Cardinalitiis, circa quos nihil immutandum duximus, &c.* Id ibid.

„ * Il aſſeure qu'il eſt tout-à-fait du ſentiment de „ Bellarmin ſur le cinquiéme ; que pour empêcher „ ces changements d'Egliſe, il n'a pas manqué d'a„ vertir les Princes, à l'inſtance deſquels on ne peut „ les refuſer, de ne les luy demander que pour des „ cauſes trés-conſidérables.

* *Nos cum difficultate transferimus, &c.* Id. ib.

„ * Il déclare de même au ſixiéme, qu'il ne con„ ſent que trés-difficilement aux réſignations ; qu'il „ apporte une attention extrême à l'examen des rai„ ſons, qu'on a de les recevoir ; qu'il les fait péſer „ dans les aſſemblées Conſiſtoriales, & qu'il a quel„ quefois égard à l'inhabileté des réſignants.

* *Difficillimè admittimus has reſignationes, & regulariter nonniſi examinatis cauſis in Cong. Conſiſt. & aliquando admitt. ob ineptitudinem reſignantium.* Id ib.

„ Il finit enfin toutes ſes réponſes en des termes ſi „ édifiants & ſi dignes de ſa piété, que je ne puis les „ paſſer ſous ſilence, ſans faire quelque ſorte d'in„ juſtice à la gloire de ce grand Pape, & ſans priver „ mes Lecteurs d'une inſtruction trés-ſolide. * Ce „ ſont-là, dit-il, les réflexions que j'ay faites un peu

* *Hæc paucula ita curſim diximus*

à la

à la hâte ſur les ſages & judicieux avis contenus dans le papier, que vous m'avez mis en mains; j'y aurois penſé plus à loiſir, & peut-être avec plus de profit, ſi la foule de mes occupations m'en avoit donné le temps. Ce que je dis au reſte, n'eſt ni pour couvrir, ni pour excuſer mes fautes; je ne puis diſconvenir que je n'en aye commis pluſieurs, non ſeulement au ſujet des articles en queſtion, mais encore en beaucoup d'autres; peut-être même y en a-t-il, dont je ne laiſſe pas d'être coupable, pour n'en avoir pas la connoiſſance: Quoyqu'il en ſoit, & pour celles que je reconnois & pour celles que je ne reconnois pas, je mérite également vôtre compaſſion; & les unes & les autres vous doivent engager à prier inſtamment le Seigneur pour moy, afin qu'il daigne me ſoûtenir dans les difficultés de ma charge; ou même m'en délivrer, en diſpoſant de ma vie, & remettre en de meilleures mains le gouvernement de ſon Egliſe.

non ad excuſandas excuſationes in peccatis, ſed ut ipſa potiùs miſereatur afflictatibus, quibus impliciti in has ærumnas incidimus, &c. Reſp. Clem. Pap.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion où Clement expérimenta la franche & la genereuſe liberté de Bellarmin; celle dont je viens de faire le récit, fut ſecrete; & tout s'y paſſa entre le Pontife & le Cardinal. En voicy une autre éclatante & publique, dont on a parlé ſi diverſement dans le monde, que je me crois obligé de la retracer icy en abregé, avec toute la verité qu'exige l'hiſtoire. Si dans le récit que je vais faire, je me trouve engagé, à toucher en paſſant quelque point de Theologie, mon Lecteur me le pardon-

nera, comme j'espere, en se souvenant que j'écris la vie d'un Theologien.

Il n'est personne qui ne sçache les celebres contestations, qui s'éleverent à Rome sous le Pontificat de Clement VIII. entre les Dominicains & les Jésuïtes. Elles prirent leur naissance en Portugal, aussi-bien que le livre de Loüis Molina, qui fut le sujet de ces disputes, lesquelles durerent pendant plusieurs années, & ne cesserent que par un ordre exprés de Paul V. qui laissa, comme nous le dirons, les deux partis dans la possession de leur doctrine. Ce fameux livre, je l'appelle ainsi, parce qu'il a fait tant de bruit dans le monde, est intitulé : *La concorde du libre arbitre avec les dons de la grace*; parce que l'Autheur y trace un systeme, dans lequel il prétend accorder heureusement, d'une maniere fort intelligible, la liberté de l'homme avec l'infaillibilité de la grace; par laquelle Dieu, qui est le maître absolu des cœurs, entreprend de convertir celuy d'un pecheur, sans luy faire de violence, & sans luy imposer le joug d'une invincible nécessité. L'ouvrage fut imprimé d'abord sur l'approbation authentique, que luy donna avec éloge le R.P. Barthelemy Ferreira de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Theologie, Censeur des livres, & Député de l'Inquisition de Portugal. Il étoit encore sous la presse, quand un autre Theologien du même Ordre, voyant que sa doctrine y étoit fortement attaquée, pour empêcher qu'il ne vît le jour, l'accusa de Pelagianisme devant le Tribunal, qui en avoit permis l'impression.

Cét Antagoniſte, qui entra le premier en lice contre Molina, fut le celebre Dominique Bagnés, Docteur de Salamanque, qui paſſe aſſez communément pour être le pere de la prédetermination phyſique; il luy a donné au moins une eſpece de naiſſance, étant le premier qui l'ait fait voir développée dans les Ecoles. Il fit en vain tous ſes efforts auprés du Cardinal Albert, Archiduc d'Autriche & grand Inquiſiteur, pour faire ſupprimer la concorde, qui s'accordoit ſi mal avec les principes de ſon opinion favorite: le Prince l'écouta; il receut ſes objections auſſi-bien que les réponſes, de Molina; il mit les unes & les autres entre les mains de fort habiles gens, du nombre deſquels étoient des Dominicains mêmes; & c'eſt ſur le favorable rapport qu'ils en firent, que le Conſeil de l'Inquiſition rendit l'Arrêt, par lequel il fut permis à l'Autheur de publier ſon livre. Il eut en Eſpagne de pareils avantages dans les Conſeils ſouverains de Caſtille & d'Aragon, qui luy accorderent le même privilege, malgré les oppoſitions qu'on y formoit.

Ces premieres victoires de Molina luy attirerent de nouveaux combats; ceux qui n'avoient pû encore arrêter la publication de ſon livre, eſpererent au moins d'en empêcher la vogue; & ils crurent y voir aſſez de nouveautés, pour le faire condamner ou comme hérétique, ou comme dangereux; ils le déférerent aux Inquiſiteurs Eſpagnols, qu'ils ſe flatoient leur devoir être plus favorables que les Portugais; &

ils l'attaquerent dans les Ecoles, dont ils ne douterent pas d'emporter les ſuffrages; ce fut-là ſur-tout que s'échauffa la querelle; & comme elle fit craindre au grand Inquiſiteur & aux Prélats du Royaume, que l'affaire, qui ne ſembloit regarder au commencement que Bagnés & Molina, ne devint celle des deux Corps, dont ces Theologiens étoient les membres; & que la diviſion, qui paſſe aiſément des eſprits dans les cœurs, ne ſe gliſsât, au ſcandale des peuples, dans ces deux grands Ordres, dont l'union étoit ſi importante au bien commun de toute l'Egliſe, ils firent évoquer la cauſe à Rome. Ce fut, ſelon les uns, par la ſollicitation ſecrete des Jéſuïtes; ce fut, diſent les autres, par celle des Peres de ſaint Dominique; je ne fais icy que raconter, ſans prendre aucun party, que celuy d'un hiſtorien fidelle: mais s'il m'eſt permis de dire, en paſſant, ma penſée: j'avoüeray franchement, que, ſi les Jéſuïtes firent joüer quelques reſſorts, pour faire venir les choſes à cette évocation, ils furent de mauvais politiques; car dans la ſituation, où étoit alors la Cour de Rome, ils n'avoient pas lieu de s'y promettre de grands appuis; les Cardinaux, qui y étoient les plus puiſſants, n'étoient nullement pour eux; la pluſpart des perſonnes, qui avoient l'oreille du ſaint Pere, étoient prévenus contre leurs ſentiments; ils n'entretenoient ſa Sainteté que des fâcheuſes idées d'un Pelagianiſme renouvellé dans le temps de ſon Pontificat; on luy diſoit que la fatale concorde du Jéſuïte Eſpagnol, ſous prétexte

d'accorder le libre arbitre avec la grace, en soûmettoit les attraits victorieux à l'empire de la volonté humaine; qu'elle enlevoit à Dieu le domaine absolu des cœurs; & qu'elle donnoit à l'homme un plein pouvoir de se démêler de la masse commune, & de se faire un vase d'honneur.

C'étoient-là les affreuses couleurs, sous lesquelles on luy avoit dépeint l'ouvrage de Molina; & comme on l'asseuroit, que les Jésuïtes en soûtenoient les opinions par entêtement; faut-il s'étonner qu'il eût conceu quelque indignation contre eux, & qu'il parût les soupçonner du demi-pelagianisme, avant qu'ils eussent bien éclairci les points, qui mettent une différence infinie entre leur doctrine, & cette ancienne hérésie? Je dis cecy sur le rapport, qu'en ont fait des autheurs, qui font profession de n'être pas amis de la Societé: elle rend justice à ce grand Pape; elle convient qu'il n'en pouvoit user autrement, supposé les impressions qu'on luy avoit données des Jésuïtes; elle sçait, & tout l'univers le sçait avec elle, que c'est un des plus sages & des plus zélés Pontifes, que l'Eglise ait jamais eus; qu'il avoit les intentions trés-droites; qu'étant le Pere commun des deux Ordres, dont il voyoit les sujets à ses pieds, il ne desiroit rien tant que de les voir parfaitement unis ensemble par la conformité de leurs sentiments; qu'il ne les examinoit, que pour ramener leurs autheurs à l'unité; & que dans l'examen qu'il en faisoit, il n'étoit capable de faire pancher la balance que du côté de la verité:

mais on la luy avoit obscurcie de tant de nuages, qu'il luy fallut du temps pour les dissiper.

Pendant qu'on y travailloit avec chaleur de part & d'autre dans les conférences, Bellarmin y apporta ses soins en public & en particulier. A peine avoit-il le Chapeau, que Clement, persuadé qu'il étoit toûjours Jésuïte dans l'ame, le mit dans l'occasion d'en donner des marques. Ce Pontife, qui ne pouvoit voir sans douleur, que deux grands Ordres, dont la science & les travaux faisoient tant d'honneur à l'Eglise, fussent en danger d'avoir entre eux d'éternelles contestations, pour les finir, s'avisa d'un moyen qu'il crut luy devoir réüssir ; & ce fut de leur ordonner d'exposer pacifiquement leurs pensées sur certains points principaux, qui étoient comme les nœuds de toute la difficulté : afin qu'ayant ensuite, avec ses Cardinaux, examiné, en quoy précisément s'éloignoient les deux partis, il pût les rapprocher ; il en donna la commission au Cardinal * Madruce, dont il connoissoit parfaitement la sagesse ; & il luy associa deux autres Cardinaux, dont l'un tout dévoüé aux Dominicains, étoit * Ascoly ; l'autre * Bellarmin qui ne l'étoit pas moins aux Jésuïtes ; recommandant au premier de tenir la balance droite entre les deux autres. Ces trois Cardinaux se virent ensemble ; & la conclusion de la conference fut, que Bellarmin luy-même dresseroit des articles en forme de questions, pour donner lieu de voir dans les réponses, qui se feroient de part & d'autre, quel tempérament il y auroit à pren-

* Lud. Madruc. Cardin. Quæsit. General.

* Hier. Bern. Ascal. S. R. Ecc. Cardin. Ord. Prædic.

* Rob. Card. Bell. Soc. Jesu.

dre, pour ramener les esprits à l'unité de sentiments.

Les Généraux accompagnez chacun de trois de leurs Theologiens eurent ordre de se rendre à l'assemblée le 30. de Mars de l'année 1599. y ayant comparus à l'heure marquée, Bellarmin leur fit lire le mémoire, dont il étoit convenu avec ses deux Collegues. Il contenoit six articles courts & précis, tous propres à tirer de chacun ses vrais sentiments. « Le premier « étoit de sçavoir, si la prédetermination physique « est nécessaire à légard des actions moralement « bonnes. Le second, si elle l'est de même par rap- « port aux mauvaises. Le troisiéme regardoit la grace « efficace; en quoy on l'a fait consister, dans une « prédetermination physique, ou dans une voca- « tion intérieure & congruë. Le quatriéme étoit de « la grace suffisante, & sur-tout, si elle donne un pou- « voir complet à la volonté pour être en état d'agir. « On demandoit dans le cinquiéme, si Dieu con- « noît infailliblement, non seulement ce qui arrive- « ra, & qui pourroit ne pas arriver; mais encore ce « qui seroit sous telles & telles conditions, & qui ne « sera cependant jamais, la condition manquant. Le « sixiéme enfin mettoit les partis dans la nécessité « de s'expliquer sur la liberté, & d'en donner une « notion nette. «

Les Jésuïtes ne firent nulle difficulté de répondre, comme l'avoüent ceux-mêmes, qui ne sont pas pour eux : pour les Dominicains, il est constant qu'ils refuserent de le faire; & que Bellarmin, qui respecta

toûjours leur ſaint & illuſtre Corps, ſe contenta de leur dire obligeamment, que ſi ces articles ne leur plaiſoient pas, ils euſſent à en propoſer d'autres; & que la Compagnie étoit toute prête à ſatisfaire aux ordres du ſaint Pere, que ni luy ni ſes Collegues ne pouvoient ſe diſpenſer de faire exécuter. Ces Révérends Peres s'étant retirez, firent entendre qu'ils n'avoient pas dû s'expliquer ſur des ſubtilités purement metaphyſiques, écartées du procez intenté depuis long-temps contre Molina; qu'ils en étoient les accuſateurs; & que c'étoit leur vouloir donner le change, que de les faire parler ſur leur prédetermination, & que de les réduire à en devenir les apologiſtes; que c'étoit enfin un piége que leur tendoit la Compagnie pour faire diverſion. Ceux qui ne ſe crurent pas obligez de les en croire ſur leur parole, firent paſſer leur ſilence, pour une marque de l'embaras, où les avoit jettez le memoire de Bellarmin; & ils dirent hautement, qu'ils n'auroient jamais manqué de donner leurs réponſes, s'ils en avoient euës de plauſibles. Quoyqu'il en ſoit, on crut aſſez communément que le nouveau Cardinal n'avoit pas mal ſervi ſa Compagnie dans cette rencontre. Il ne le fit pas moins efficacement dans ſes annotations ſur les quinze articles, où ces mêmes Peres prétendoient avoir compris toute la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la grace; il leur montra par quinze autres ce qu'ils avoient ômis touchant cette matiere; & il ſe ſervit à propos de cette occaſion, pour leur faire ſentir combien

bien le Docteur de la grace étoit éloigné des prédeterminants. Il n'y avoit pas long-temps, qu'il avoit déja travaillé avec succés en faveur des Jésuïtes, en répondant à la requête de Bagnés avec une modestie & une solidité, qui eut tout le succés qu'il prétendoit, & qui mérita l'approbation du Pontife, auprés duquel il ne négligea rien, pour essayer d'effacer les idées peu favorables à la Compagnie, qu'on avoit imprimées dans son esprit ; il luy faisoit entendre leurs vrais sentiments, tantôt dans les discours familiers, tantôt dans des écrits courts & persuasifs, tel qu'est celuy dont la Societé garde l'original dans ses archives de Rome. « Il luy exposoit clairement « l'état de la question sur le point essentiel de la gra- « ce efficace, dont les Jésuïtes reconnoissent l'infail- « libilité, sans blesser nullement le libre arbitre. Il « ajoûtoit que cette grace, que leurs adversaires veu- « lent être prédeterminante ; & qui par conséquent « ne laisse pas à la volonté de l'homme le droit de se « déterminer elle-même, a été inconnuë aux Peres « de l Eglise, aux anciens Scholastiques, à saint Tho- « mas luy-même, & à ses plus illustres Disciples, Ca- « preolus, Cajetan, Sylvestre & François de Ferrare ; « qu'il honore infiniment les Peres de saint Domi- « nique ; mais qu'il ne peut s'empêcher de dire que « leur secours prédeterminant semble un peu favo- « riser les hérétiques ; qu'il n'a garde de les confon- « dre avec eux : mais qu'il a peine à démêler en cela « leurs sentiments d'avec ceux des Novateurs ; qu'au «

„ contraire celuy des Jésuïtes, outre qu'il n'a rien
„ d'opposé, ni à la sainte Ecriture, ni aux Peres,
„ paroît tout-à-fait conforme au Concile de Trente.
„ Il luy rapportoit à ce propos, ce qui s'étoit passé
„ dans une conférence de Théologiens, qui se fit
„ avant la sixiéme session; que deux Religieux y ayant
„ proposé cette opinion de la prédetermination du
„ libre arbitre, leur proposition y avoit été trés-mal
„ reçuë, parcequ'elle avoit paru peu catholique;
„ * & que le decret fut formé selon l'opinion com-
„ mune, qui n'étoit autre que celle de la Compagnie.

* Ce fait se trouve dans un manusc. de Bellarmin, qui se voit dans les archiv. de la Comp. à Rome.

Ce qu'avançoit Bellarmin, fut un jour fort heureusement confirmé par le Cardinal du Perron; car le Pape s'étant ouvert à luy de l'inclination qu'il avoit pour la grace des Dominicains, le Cardinal luy répondit avec fermeté, que s'il décidoit en leur faveur, il * se faisoit fort de faire souscrire à sa décision tous les protestants de l'Europe. C'est ce que rapporte en termes exprés l'Autheur, qui l'an 1638. a donné au public un recüeil de ce que les Cardinaux François ont dit ou fait de plus mémorable. Celuy, qui sous le nom d'Augustin le Blanc a donné au public l'an 1699. une histoire de ces celebres contestations, dans laquelle il ne rend guéres de justice ni aux Jésuïtes, ni à Bellarmin même, ne nie pas cette parole du Cardinal du Perron; quoyqu'il luy donne un autre sens, mais trop forcé, pour trouver créance dans l'esprit des Lecteurs.

Pet. Frizon. Doct. Paris. & in mag. Eleemosyn. Vic. Gener. in sua Gallia purpurata l. 4. ubi de gestis Cardinal. Perronii, ita habet: *Pontifici ad partes Dominic. inclinanti pro physica gratiæ motione, significat noster Perronius se impetraturum ab omnibus Europæ Sectariis, ut huic determinationi subscribant.*

On ne peut douter, que de pareils témoignages

ne commençassent déja à faire revenir le Pape des premieres idées, qu'on luy avoit fait prendre des Jésuïtes ; d'ailleurs ils s'étoient eux-mêmes défendus solidement en sa présence. Aprés avoir distingué la doctrine de Molina en deux parties ; l'une qui comprenoit la maniere dont ce Theologien explique la nature de la grace efficace, & l'infaillibilité de la prédestination par la science moyenne ; l'autre, qui contenoit ce qu'il enseigne des forces naturelles du libre arbitre ; ils avoient déclaré que leur Compagnie n'adoptoit nullement la seconde, & qu'elle ne la défendoit, que comme aussi peu digne d'être censurée dans Molina, que dans un trés-grand nombre de Docteurs Catholiques, entre lesquels on pouvoit compter de trés-celebres Dominicains ; mais qu'ils se chargeoient de la premiere, comme contenant la doctrine de tout le Corps, & qu'ils prétendoient démontrer qu'elle ne leur étoit nullement particuliere ; que leurs Ecrivains n'en étoient pas les autheurs ; qu'ils l'avoient seulement mise dans son jour ; qu'elle étoit presque de toutes les écoles, aussi-bien que de tous les siécles ; & qu'à la naissance des nouvelles hérésies, elle étoit si universellement enseignée par les Theologiens de l'Eglise Romaine, que Calvin, en les combatant dans son institution, les appelle, par une froide plaisanterie, les Docteurs de la préscience. Mais comme on se récrioit sur-tout contre cette espece de science, qu'ils appellent moyenne, parcequ'ils la conçoivent entre celle de

Ff 2

ſimple intelligence & celle de viſion;& qu'ils croïent la devoir ainſi placer, ayant pour objet les futurs conditionels, qui ne ſont ni purement poſſibles, ni abſolument futurs; ils n'oublierent rien pour la rendre plauſible; ils commencerent d'abord par la purger du demi-pelagianiſme, dont les adverſaires l'accuſoient: en les faiſant convenir eux-mêmes par de ſolides raiſons & par des paſſages évidents de la ſainte Ecriture; qu'il falloit qu'elle fût en Dieu, qui ne pouvoit non plus ignorer les verités conditionelles, que toutes les autres;puis démélant la ſcience moïenne, de l'abus qu'en faiſoient les demi-pelagiens, ils n'eurent pas de peine à perſuader que ces heretiques ne l'étoient, que par le mauvais uſage de cette ſcience, & non pas par cette ſcience priſe en elle-même.

Saint Augnſtin, pourſuivoient les Jéſuïtes, tomboit d'accord, auſſi-bien que les ennemis de la grace qu'il combatoit, que de deux enfans mourants, l'un aprés le baptême, l'autre ſans l'avoir receu, Dieu voit ce que l'un & l'autre auroient fait, s'ils euſſent vécu juſqu'à l'âge auquel ils auroient eu de la raiſon; ils étoient en cela, & luy & eux, trés-Catholiques: mais ceux-cy ceſſoient de l'être, en ce que, pour ſe débaraſſer de l'inſtance que leur faiſoit le ſaint Docteur, en leur demandant, pourquoy la grace du Sacrement étoit conferée à l'un & non pas à l'autre; ils répondoient, que Dieu l'accordoit au premier & la refuſoit au ſecond, ſelon le différent uſage, qu'il prévoyoit,qu'ils auroient fait de leur liberté,s'ils avoient

vécu plus long-temps ; d'où ces Peres concluoient, qu'aucun Theologien Jésuïte n'ayant jamais enseigné rien de pareil, & que tous unanimment n'attribuant le dicernement de l'enfant baptisé qu'à la miséricorde du Seigneur, ils étoient en cela aussi catholiqnes, que saint Augustin même.

La chose alla plus loin, à mesure qu'on avançoit dans l'éclaircissement des matieres; car les Jésuïtes & les Dominicains étants convenus de bonne foy, qu'en toute hypotese, il ne falloit donner nulle atteinte, ni à la prédestination gratuite, ni au pouvoir absolu, qu'a sur les cœurs, celuy qui les a créez, ni à la liberté de l'homme, dont Dieu entreprend la conversion : les Peres de saint Dominique avoüerent que le dogme du libre arbitre étoit net dans le systeme des Jésuïtes: mais ils soûtenoient qu'on n'y voyoit, ni la gratuité de la prédestination, ni le souverain domaine du Créateur sur la volonté de sa créature: qu'il falloit que les Peres de la Compagnie s'expliquassent sur ces deux articles ; ils le firent en effet, en exposant avec clarté l'usage de leur science moyenne, qui fait bien voir à Dieu, parmi une foule de graces, celle qui convertira l'infidelle, s'il la luy donne, & celle qui ne le convertira pas : mais qui laisse le Seigneur maître absolu du choix de ces graces, de sorte que le barbare, auquel il se détermine de donner celle, qu'il a préveu devoir operer sa conversion, n'est redevable de ce discernement & de ce choix qu'à la pure miséricorde; d'où ils concluoient que le souve-

rain domaine de Dieu ſur les cœurs, & la gratuité de la prédeſtination à la grace, de laquelle il s'agiſſoit, étoient des dogmes auſſi clairs dans leur maniere de penſer, que celuy du libre arbitre, qu'ils ne croïoient pas aiſé à accorder avec les decrets prédeterminants des Dominicains. Ces Peres répondirent ſans doute avec la ſubtilité, qui eſt propre de leur école ; & comme c'étoient de fort ſçavants hommes, que leur Ordre avoit mis aux mains avec les Jéſuïtes, il eſt à croire qu'ils firent des merveilles dans la défenſe de leur grace prédeterminante. Quoyqu'il en ſoit, comme je fais l'hiſtoire de Bellarmin, & non pas celle de ces fameuſes diſputes, je ne dis rien davantage de celles-cy, dont on a donné quelques recits peu fidelles, & je retourne à celle-là, que j'écris ſur des témoignages inconteſtables.

Le Cardinal, attentif au train, que prenoit cette grande affaire, en parloit de temps en temps à ſa Sainteté, & luy en remontroit les conſéquences ; pour l'engager toûjours davantage à l'examiner à loiſir. Clement, qui ne croyoit pas être obligé d'en faire une plus longue diſcuſſion ; & qui ſe ſentoit fatigué des longues & frequentes diſputes, auſquelles il avoit eu la patience d'aſſiſter, luy dit, qu'il étoit réſolu de les terminer, & de porter enfin un jugement definitif. « Vous y êtes reſolu, ſaint Pere, luy répondit Bellarmin d'un ton plus ferme qu'à l'ordinaire, « cependant pardonnez-moy, ſi j'oſe vous dire que » vous n'en ferez rien. Qui m'en empêchera, reprit

le Pape, un peu ému d'une negative si nette & si formelle en un sujet, qu'il prétendoit dépendre absolument de luy? L'émotion, qui parut sur le visage & dans tout l'air du Pontife, n'obligea pas le Cardinal à changer de réponse; il luy repeta encore une fois la même chose. Dés que l'entretien fut venu aux oreilles de François Marie du Mont, Doyen du sacré College & intime ami de Bellarmin, il en fut étrangement surpris: mais il le fut encore plus, quand luy en ayant fait une espece de querelle, & luy ayant témoigné " qu'il ne pouvoit comprendre, qu'il eût " contesté à Clement VIII. une décision, dont il étoit " tout-à-fait le maître: car enfin il peut décider, on " n'en sçauroit douter; & il le veut, comme il l'as- " seure (dit le Cardinal) il décidera donc. Pensez- " vous la conséquence si juste (répondit Bellarmin " en soûriant) il le peut, il le veut, j'en conviens: " cependant il ne le fera pas: car je vous proteste, que " Dieu le tirera de cette vie, plû-tôt que de permettre " qu'il en vienne à l'exécution.„ Ces paroles, que nous avons apprises du Cardinal du Mont luy-même, * dans un témoignage juridique, qu'il en a laissé, frapperent l'illustre ami, qui en conserva toûjours le souvenir, & qui crut voir trois ans aprés la prédiction verifiée par la mort inopinée du Pape, à qui son excellente constitution promettoit de plus longues années. Ce n'est pas que je prétende donner cette avanture, pour une veritable prophetie; quand c'en seroit une, elle n'auroit pas d'autre sens, sinon que

* *Trovandosi il sig. Card. del Monte un giorno alla capella di S. Marcel. disse al Card. Bellarmino qualmente sua Santità voleva diffinire la quest. de auxiliis . . . Rispose il Card. Bellarmino, che Papa Clemente non l'haveria*

Dieu ou changeroit la volonté de Clement, ou termineroit ſes jours, avant qu'il l'accomplît. La Providence ſemble avoir voulu faire l'une & l'autre de ces deux choſes; le ſaint Pere étant mort, avant que de définir, & ayant même, comme on le croit, avant que de mourir, perdu la penſée de le faire. La parole de Bellarmin fit trés-certainement une profonde impreſſion ſur ſon eſprit. Les mieux informez veulent qu'elle y produiſit un changement extrême en faveur des Jéſuïtes; qu'il fut mécontent de ceux qui leur avoient rendu de mauvais offices auprés de ſa perſonne, & qui l'avoient prévenu contre leur doctrine; qu'il leur ſçut mauvais gré de luy avoir fait un rapport ſi peu fidelle des ſentiments de Molina. Ce qui eſt certain, c'eſt que pour en prendre une connoiſſance ſeure, il ne s'en fia plus qu'à luy-même; qu'il ſe mît à lire exactement le livre de la concorde, & qu'il y fit de ſa propre main des notes marginales, dans les endroits les plus propres à le juſtifier du prétendu pelagianiſme, qu'on luy avoit imputé; les Jéſuïtes eux-mêmes ont entre les mains cét exemplaire noté par Clement; il leur fut donné par le Cardinal Aldobrandin ſon Neveu, avec une atteſtation juridique, que les notes étoient veritablement du Pontife; & ils le gardent dans leurs archives comme une preuve authentique du retour de ce grand Pape aux interêts de leur Compagnie.

diffinita. Replicò il Card. del Monte: noſtro Signore la puo, e la vuol diffinire, come dice Voſtra Signor. Illuſtriſſ. che non la diffinirà? Il Card. Bellarmino torno à ripetere, che ſe bene Sua Sanctità voleva, e poteva diffinirla, nondimeno non l'haveria diffinita: e ſoggiunſe, non lo farà, perche prima morirà. Tutto queſto diſſe tanto aſſeverantemente, che ne ſtupi il Card. del Monte: maſſime non eſſendo in quel tempo alcun ſoſpetto della morte del Papa, ſtando di ſanità ben conſermata. E cio e neceſſario che auveniſſe tre anni avanti la morte di Clem. VIII. Ita eſt pro veritate: Franciſcus Maria Cardinalis à Monte.

Quelques autres, qui ſe font un faux mérite de douter des faits les plus conſtants, ou ne veulent pas convenir

convenir de cette piece, ou ne la trouvent pas assez convainquante à leur gré, pour leur persuader un changement si surprenant; ils prétendent même, que la liberté de Bellarmin, bien loin d'avoir regagné le Pontife à la Societé, luy avoit fait perdre à luy-même les bonnes graces de sa Sainteté, qui ne songea plus dés ce temps-là, comme ils le débitent, qu'à l'éloigner de sa Cour; & comme c'est assez la coûtume d'imaginer de la politique dans les actions les plus naturelles, que font les Grands, & à force de les creuser, d'y trouver des mystéres; ils se figurent que le saint Pere ne nomma Bellarmin à l'Archevêché de Capouë, que pour se délivrer honnêtement d'un importun Conseiller. Pour moy, quelque profession que je fasse de m'en tenir aux faits, sans approfondir les intentions, qui en sont les principes; je ne puis convenir de celle-cy dans un Pape, qui aima toûjours la sincerité en ceux qui l'approchoient, quelque opposez qu'ils fussent à ses sentiments; & auprés de qui on ne risqua jamais, qu'en luy dissimulant lâchement la verité. On sçait par toute la terre, que ce fut pour avoir un homme, qui ne la luy cachât pas, qu'il revétit Bellarmin de la Pourpre: on se souvient de l'attention qu'il a toûjours faite à ses avis, & de la bonté avec laquelle il les a reçus. Ils étoient donnez d'ailleurs avec une si respectueuse réserve, qu'un esprit aussi bien-fait, qu'étoit celuy de Clement, ne pouvoit s'en offenser. Le Cardinal Ubaldin a protesté dans sa déposition, que les conseils du saint

homme étoient toûjours accompagnez de prudence & de modestie, & que la liberté que le saint Pere luy avoit ordonné de prendre, n'alloit jamais sans ces deux Compagnes. Il paroît enfin que le Pontife ne se hâtat pas trop de luy conférer la nouvelle dignité, qui devoit luy ôter cét homme de confiance, ou comme on veut se l'imaginer, le délivrer d'un homme, qui luy étoit à charge: car il l'en fallut solliciter long-temps; & il ne se détermina, qu'aprés en avoir été pressé par le Cardinal Baronius. Cét ami fidelle remontra cent fois à sa Sainteté la pauvreté de Bellarmin; l'impuissance où il étoit de soûtenir son rang, avec le peu de revenu, qui luy étoit assigné; & l'inviolable résolution où il le sçavoit, de n'en demander jamais de plus considérables. Il épioit les occasions des Benefices vacants avec autant d'attention, que ceux, à qui l'interêt ou l'ambition les fait briguer pour eux-mêmes, afin de luy en faire tomber quelqu'un; & il se peut dire avec justice, que celuy de Capouë luy fut donné à la sollicitation de ce sçavant Annaliste de l'Eglise.

Clement de sa part étoit souvent convenu avec luy, que Bellarmin n'avoit pas dequoy vivre avec dignité; que moins il avoit soin de luy-même, plus il méritoit qu'on y pourvût; qu'il falloit prévenir un homme, qui avoit besoin de beaucoup de choses, & qui n'en demandoit aucune; & qu'il avoit à se reprocher de l'avoir laissé, pendant trois ans, chargé des travaux de l'Eglise, sans luy donner d'assez grands

biens,pour les porter avec quelque agrément. Ayant donc fait venir Bellarmin, il luy dit avec cét air de bonté qu'il sçavoit prendre,quand il vouloit donner du relief aux graces qu'il faisoit : " Il y a long-temps que je devois vous avoir fourni les moyens d'en- " tretenir avec honneur la Pourpre, dont j'ay eu le " plaisir de vous revétir; vous vous êtes oublié vous- " même ; il falloit que je m'en souvinsse plûtôt ; je " me suis trop reposé sur la confiance,que je suppo- " sois que vous aviez en moy, & sur la disposition " où j'étois de ne vous rien refuser; vôtre desinteres- " sement m'a fait tort encore plus qu'à vous; il faut " que je m'en vange; que je vous tire de l'indigence, " dans laquelle je ne devois pas vous souffrir si long- " temps, & que je préfere à la satisfaction que j'au- " rois euë, de vous posseder pendant ma vie, celle " de vous mettre en état d'être à vôtre aise aprés ma " mort ; c'est pour cela que je vous fais aujourd'huy " Archevêque de Capouë. "

Bellarmin, qui sçavoit le bruit qui couroit de sa disgrace,& qui ne s'étoit pas permis d'y faire la moindre reflexion, content du témoignage que sa conscience luy rendoit d'avoir été fidelle à ses devoirs, prit à la lettre les marques de bienveillance, dont l'honoroit le Pontife; & comme il les crut sincéres, il luy en fit aussi de trés-sincéres actions de graces, en luy protestant " qu'il n'avoit nul besoin de cet- " te nouvelle faveur, pour être persuadé de sa veri- " table affection;graces à ses liberalités, qu'il n'avoit "

„ manqué de rien ; & qu'il avoit compté qu'il en se-
„ roit toûjours de même, tant que son Bienfacteur
„ seroit au monde ; & qu'au cas que la Providence
„ le luy ôtât, sa ressource auroit toûjours été la Re-
„ ligion, où avec le pain & le couvert, qui suffisoient
„ à son corps, il auroit trouvé le repos & la conso-
„ lation de son ame, qu'il auroit eu peine à ren-
„ contrer ailleurs. „ Le saint Pere édifié d'un déta-
chement, dont on voit si peu d'exemples, sentit bien qu'il alloit perdre un Ange de conseil; & rien ne l'en consola, que l'esperance de le consulter par lettres à Capouë, comme il l'avoit fait à Rome de vive voix; Il voulut faire luy-même la cérémonie de son Sacre ; & il le fit d'une maniere si obligeante, que les plus incredules ne purent s'empêcher d'avoüer, qu'outre l'estime qu'il avoit pour Bellarmin, il avoit même de la vraye tendresse pour luy.

Il fut consacré le second Dimanche d'aprés Pâque de l'an 1602. jour auquel on lit l'Evangile du bon Pasteur, qu'il se proposa d'imiter fidellement dans la conduite du troupeau, que la Providence venoit de luy confier. Il ne songea plus dés-lors qu'à ses cheres brebis; sa charité qui le pressoit de se rendre auprés d'elles, ne luy permit de rester à la Cour, qu'autant de temps qu'il luy en falloit pour y faire ses adieux ; & il ne luy fallut pour cela que trois jours, qui luy parurent encore trop longs dans un séjour, qu'il abandonnoit avec plaisir, parce qu'il n'y étoit entré qu'avec chagrin. Ce n'étoit pas-là l'élement du servi-

teur de Dieu ; & la passion de s'y remontrer, qu'on peut appeller le plus dangereux écüeil de la résidence des Prélats, ne le tenta guéres dans la suite d'en violer les regles, dont il avoit peu de temps auparavant représenté l'importance dans le manuscrit qu'il présenta à Clement VIII. Ce Pape, qui n'omit rien de tout ce qui luy pouvoit faire sentir son amitié, luy envoya le Pallium quelques jours avant son départ : il passa les derniers dans le College Romain, pour se débarasser des visites ; pour reprendre, comme il disoit, parmi ses Freres, l'esprit Apostolique, dont il alloit avoir besoin ; & leur donner à eux-mêmes de sensibles témoignages de l'affection, que son changement n'avoit nullement altérée. Il leur fit le Vendredy, qui fut la veille de son voyage, la plus vive & la plus touchante exhortation qu'il leur eût jamais faite ; aprés quoy, les ayant embrassez à la façon de la Compagnie, il se sépara d'eux, pour voler à son Epouse, l'heureuse Eglise de Capouë.



LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE QUATRIE'ME.

CAPOUE, située sur le Vulturne dans le Royaume de Naples, en la terre de Labour, n'est plus cette Capouë si fameuse dans l'histoire, pour avoir sauvé Rome, en amollissant par ses délices l'armée d'Annibal. Les Romains s'en étant rendus les maîtres en 543. l'épargnerent en considération de cét important service. Mais elle fut ruinée depuis par divers Conquerants, qui n'avoient pas la même raison de la conserver. Une nouvelle Capouë sur la fin du sixiéme siécle fut bâtie presque sur les ruïnes de l'ancienne, tout au plus à deux mille delà, sur les bords du fleuve, dont j'ay parlé. Les Lombards, qui en jet-

terent les fondements, ne se mirent pas en peine de la rendre aussi considérable que la premiere ; elle l'est devenuë cependant beaucoup plus, sinon par la grandeur & par la beauté, au moins par le titre de Métropole, que luy donna en 678. Jean XIII. le jour même qu'il s'y trouva avec Othon le Grand, venu d'Allemagne, pour le rétablir dans son Siége, que les Romains impatients de sa domination un peu dure, l'avoient contraint de quitter.

Dés qu'on y sceut la nomination de Bellarmin, la joïe y fut universelle; Capouë se crut aussi fortunée de l'avoir pour Prélat, que Milan l'avoit été d'avoir le celebre Charles Borromée pour Archevêque: mais rien ne marqua mieux l'estime extraordinaire, qu'on y faisoit de sa vertu, que la maniere toute nouvelle, avec laquelle on se disposa à le recevoir. Pendant que le public ordonnoit les préparatifs de cette fête, les particuliers travaillerent déja à la réforme de leur vie, persuadez qu'ils ne pouvoient rien faire, qui fût plus agréable au saint homme, que de corriger leurs mœurs prophanes, & que de purifier leurs cœurs, où ce nouvel Esdras venoit rétablir la sainteté.

Il parut bien à son entrée que c'étoit-là tout son dessein; car ce qui en fit la plus grande celebrité, fut une Indulgence pleniere, qu'il avoit obtenuë du Pape, & qu'il publia le jour même aux pieds des Autels, où l'on peut dire qu'il fut porté comme en triomphe, parmi les acclamations de tout son peu-

ple. Ce fut-là, qu'adorant le ſouverain Paſteur des ames, il ſe dévoüa tout entier au ſervice de celles, qu'il avoit commiſes à ſes ſoins, & s'offrit, à ſon exemple, de verſer pour elles juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang. Ce qu'il promit au Seigneur dans l'ardeur de ſa priere, il l'accomplit conſtamment dans toute ſa conduite. Afin de ne manquer à nul des devoirs de l'Epiſcopat, il les étudia dans la vie des grands Evêques, dont l'Egliſe honore la memoire; celle de Charles Borromée étoit trop recente & trop précieuſe, pour n'avoir pas les exemples de ce ſaint Prélat continuellement devant les yeux; il ſe propoſa d'abord d'en faire ſon modele, & entre les traits qu'il jugea plus importants d'en copier, un des principaux, fut le zéle, avec lequel il avoit exercé luy-même le miniſtere de la prédication.

Dés le jour de l'Aſcenſion, qui ſuivit de fort prés celuy de ſon arrivée, il monta en chaire, pour diſtribuer à ſes enfans ſpirituels la nourriture de la parole de Dieu; ce qu'il continua de faire toutes les Fêtes & tous les Dimanches avec une aſſiduité, dont on n'avoit jamais eu d'exemple dans Capouë, & avec une diverſité de matiere, qui ſoûtenoit ſon auditoire dans un appetit toûjours nouveau. Les ſujets chaque année furent differents; celuy de la premiere fut l'explication des Epitres qu'on dit à la meſſe; il traita des Evangiles pendant la deuxiéme; & la troiſiéme fut employée à expoſer le fameux Sermon, que fit Nôtre-Seigneur ſur la Montagne, pour apprendre à

ſes

ſes Diſciples, & en leurs perſonnes, à tous les Chrétiens des ſiécles à venir, la ſublime doctrine qu'il étoit venu apporter au monde. On étoit charmé de ſes diſcours: on venoit en foule à Capouë de tous les lieux d'alentour; les perſonnes de la premiere qualité de Naples s'y rendoient, pour avoir le plaiſir de l'entendre, & ils eſtimoient les Capoüans heureux d'avoir Bellarmin pour Archevêque. C'étoit un ſpectacle d'autant plus nouveau, qu'il n'y avoit jamais eu de Prédicateurs, ſinon dans les temps d'Avent & de Carême; & que les Prédeceſſeurs du Cardinal, comme on le voit aſſez communément ailleurs, ſe déchargeoient ſur d'autres du ſoin d'annoncer l'Evangile. Le ſaint Prélat voyoit avec joye germer la divine ſemence, à meſure qu'il la jettoit dans les auditoires; qui devenants tous les jours plus nombreux, fourniſſoient aux ouvriers, qui travailloient ſous luy dans le champ du Seigneur, une moiſſon plus fertile. Sa parole animée de l'Eſprit ſaint, & ſoûtenuë par la ſainteté de ſa vie encore plus que par ſon caractére, imprimoit dans les ames la crainte de Dieu, l'horreur du vice, & l'amour de la piété; elle rappelloit les plus égarés à leurs devoirs, & elle inſpiroit aux plus libertins les ſentiments d'une veritable pénitence. Toute la face de cette grande Ville ſe trouva preſque changée en peu de mois.

Il y avoit cependant encore un déſordre, dont la contagion s'étoit répanduë dans la campagne; & qui fortifié par l'uſage avoit juſques-là reſiſté au zéle,

avec lequel Bellarmin avoit tâché de le décrier dans ses prédications. Toute la jeunesse de Capouë, & des lieux circonvoisins, avoit une espece de fureur pour les jeux de hazard; on ne pouvoit passer par les ruës, qu'on n'y vît des joüeurs, les dez ou les cartes à la main; on en tenoit des académies non seulement dans les maisons, mais dans les places publiques. De cette licence, qui étoit la source de beaucoup d'autres, naissoit le mépris des loix divines & humaines, les querelles, les juremens & les blasphemes, la ruine des familles; sans compter la perte du temps beaucoup plus précieux que l'argent même. L'Archevêque sentit bien qu'il risqueroit l'honneur de sa dignité & celuy de la divine parole, s'il se contentoit de déclamer contre cette mauvaise coûtume : il songea quelque temps, s'il n'emploïeroit pas les anathêmes pour l'abolir : mais il craignit que le remede, tout violent qu'il étoit, ne fût pas assez efficace, pour guérir un mal si invéteré ; enfin aprés avoir consulté le Seigneur dans la priere, il crut qu'il falloit, pour en venir à bout, appeller le bras séculier au secours de l'Eglise; & que rien ne pourroit tenir contre ces deux puissances, quand elles seroient unies. Il ne s'adressa pas pour cela aux Officiers particuliers, qui n'avoient peut-être pas assez de credit, pour s'opposer au torrent, ou qui auroient fait difficulté de l'arrêter, par l'interêt qu'ils avoient eux-mêmes à luy laisser un libre cours, à cause des sommes considérables qu'ils en tiroient. Il alla droit au Viceroy de Na-

ples, auprés duquel il fit agir un homme de confiance, estimant qu'il étoit d'une importance extrême, qu'il ne parût pas dans l'affaire ; pour ne pas irriter les Magistrats de la Ville, avec lesquels il vouloit toûjours vivre en parfaite intelligence. Dom François de Castres, c'est le nom du Viceroy, fut heureux de trouver cette occasion d'obliger le Cardinal, selon le commandement qu'il en avoit reçû de Philippe III. & de Marguerite d'Autriche ses maîtres. Leurs Majestés luy ayant enjoint trés-expressément d'avoir pour Bellarmin, dés qu'elles le sceurent Archevêque de Capouë, toutes les considérations imaginables. Les lettres patentes furent incontinent expediées, par lesquelles le Roy Catholique renouvelloit les loix déja portées contre les jeux de hazard, & les défendoit tout de nouveau sous de plus griéves peines ; elles furent adressées au Gouverneur de Capouë avec ordre de les faire exécuter dans toute leur rigueur ; aprés les avoir communiquées à son Prélat, & avoir pris ses avis. Tout cela se fit, comme l'avoit projetté Bellarmin, avec un concert admirable de sa part & de celle des principaux de la Ville ; de sorte qu'en trés-peu de temps, on ne vît plus de joüeurs, ni dans les maisons, ni dans les places ; les académies furent fermées ; & la plus dangereuse de toutes les passions, qui sembloit avoir acquis un droit de préscription dans le Diocese, en fut proscrite pour toûjours.

Quelque appliqué qu'il fût à la réforme des Laï-

ques, il l'étoit encore plus à celle des Ecclesiastiques. Il avoit appris chez le Prophete, *que tel est le Prêtre, tel est le peuple*; & qu'en vain l'on travaille à santifier les autres ordres de l'Etat; si celuy qui fait une particuliere profession de sainteté, en néglige les devoirs. Il commença par prendre une connoissance exacte de son Clergé; il en voulut sçavoir les mœurs, les talents, la science & la conduite. Il appella à l'examen tous ceux, que leur office, ou leur charité occupoit au bien des ames; & comme il y emploïa volontiers les personnes, qui en étoient capables, il en éloigna aussi les autres, qu'il ne trouva pas doüez des qualités nécessaires, pour exercer avec fruit & avec édification un si saint Ministére.

Isa. 24. 2.

Il passa delà à la visite de sa Cathédrale, qu'il regarda comme le centre, d'où la piété se devoit répandre dans toutes les parties de son Diocese. Il eut à la verité de la douleur d'y rencontrer quelques abus, qui s'y étoient glissez: mais il eut bien-tôt la consolation de les voir changez en de saints usages, tels que le saint Concile de Trente les avoit reglez. Rien n'y étoit plus opposé que le petit nombre de Prêtres, qu'il trouva dans son Eglise; de quarante Chanoines qu'il y avoit, on n'y en comptoit que six, qui eussent le Sacerdoce. Il n'eut pas besoin de leur faire de violence; il ne leur eut pas plû-tôt remontré l'honneur & la sainteté de ce degré suprême; les inestimables trésors de graces, que perdent ceux, qui négligent de s'en rendre capables; les avantages que tire

un Chapitre du grand nombre de Prêtres ; le Decret du Concile, qui vouloit qu'il y en eût au moins la moitié qui le fussent, que tous s'y rendirent, sans faire la moindre résistence ; de sorte qu'en moins d'une année, de quarante Chanoines, il y en eut vingt Prêtres, dix Diacres, & dix autres ausquels il confera le Soûdiaconat. Tous persuadez par ses raisons, & encore plus par la maniere engageante avec laquelle il les proposoit, se laisserent former de sa main, selon l'idée des saints Canons ; toute son Eglise parut en un nouveau lustre ; le Service Divin s'y celebra avec devotion & avec dignité ; les cérémonies s'y observerent avec exactitude ; les loüanges de Dieu s'y chanterent avec une extrême modestie ; & il y mêla une musique grave & majestueuse, qui inspiroit des sentiments de piété, sans distraire les esprits, & sans amollir les cœurs par des airs affectez, plus propres aux théatres profanes, qu'à un Temple sacré.

On faisoit de ce lieu saint comme une espece de place publique ; & la proximité du marché, qui se tenoit vis à vis, étoit cause qu'on y passoit continuellement avec des charges de marchandises, & qu'on y troubloit par un bruit continuel, la tranquillité des divins offices. Il fit murer la porte, qui étoit l'occasion de ces désordres, résistant avec une vigueur infléxible, à quiconque osa s'y opposer ; & à l'imitation du Fils de Dieu, il rétablit dans un calme religieux la Maison du Seigneur, qu'on avoit si peu respectée, & il en fit une maison de sacrifice & d'oraison ;

il empêcha même qu'on ne montât, comme on faisoit auparavant, aux chaises des Chanoines, & qu'aucun Laïque ne plaçât la sienne dans le Chœur. La défense en ayant été publiée par ses ordres, un homme constitué en dignité ne laissa pas d'y faire porter son siege: mais le saint Archevêque animé du même zéle, avec lequel saint Ambroise avoit autrefois refusé l'entrée de son Eglise à Theodose, arrêta celuy-cy, en luy faisant dire par un de ses Officiers, que le sanctuaire étoit destiné à ceux qui en sont les Ministres; qu'il n'appartient à nul autre de s'y ingerer; & que le reste de l'Eglise est assez grand, pour y contenir tous ceux, qui viennent offrir leurs vœux au Seigneur. Mais rien ne maintenoit plus efficacement les sages reglements, qu'il avoit faits pour l'honneur des Autels, que son assiduité aux prieres publiques; il s'y rendoit regulierement par un escalier dérobé, qu'il avoit fait faire à ce dessein, pour aller commodément à l'Eglise en toutes les saisons. Aprés avoir recité les Matines à genoux en sa chambre, il ne manquoit jamais de se trouver encore à celles, qui se chantoient toutes les nuits dans sa Cathédrale; & quelque usée que fût sa santé par ses veilles, ses pénitences & ses études, on ne put luy persuader d'interrompre, même au chœur de l'hyver, cét exercice, auquel il se croïoit obligé, & comme Archevêque, pour y engager les autres par son exemple, & comme Chanoine, l'Archevêché de Capouë, ayant toûjours une Prébende, qui luy est annexée.

En cette derniere qualité il recevoit les distributions communes, qui alloient à trente ducats ; & il se les faisoit apporter, sans les mettre en compte avec ses autres revenus, voulant avoir le plaisir de les donner aux pauvres de sa propre main, & les considérant, parmi ses autres aumônes, comme celle, qui luy étoit singuliere & personnelle. Il luy arriva sur cét article un scrupule de conscience, qui en marque bien la délicatesse. La premiere année de sa résidence en son Eglise, il n'y psalmodioit pas à haute voix, ayant déja, comme nous l'avons dit, satisfait en particulier à son obligation ; cela luy fit douter, s'il ne devoit pas restituer les deniers, qu'il avoit receus dans ce temps-là. Aprés avoir proposé le cas à Rome, où il fut décidé en sa faveur, il s'en ouvrit encore à son Chapitre, auquel il s'offrit, ou de rendre tout ce qu'il avoit touché, ou d'appliquer, autant qu'il seroit en luy, le merite des charités, qu'il en avoit faites à ceux, qui voudroient agréer l'usage, auquel il l'avoit emploïé ; tous admirerent la sainteté de leur Prélat, & ratifierent de bon cœur la maniere dont il en avoit usé : il s'en trouva seulement un, ou assez pauvre, ou assez interessé pour luy faire redemander sa part ; il la luy renvoïa fort volontiers, plus grande même, qu'il ne la pouvoit prétendre ; & sans luy reprocher jamais un procedé si peu honnête. Il chanta depuis, comme les autres, malgré la foiblesse de sa poitrine ; & aprés une psalmodie si laborieuse & si longue, à la fin de la grand'Messe à laquelle il assis-

toit, & où il officioit luy-même tous les jours de Fêtes & les Dimanches; il passoit de son siege, ou de l'Autel, à la Chaire, où il prêchoit une heure entiere, avec une ardeur, qui luy faisoit oublier ses infirmités corporelles, pour ne se souvenir que des maladies spirituelles de son peuple, dont l'amour le soûtenoit dans ses travaux.

Ayant donné ses principaux soins à l'édifice spirituel de son Eglise, il n'en négligea pas les bâtiments materiels; il pouvoit dire avec le Prophete Royal:
Psal. 25. 8. *J'ay aimé, Seigneur, la beauté de vôtre maison.* Il n'épargna rien pour l'embellir; il changea la disposition du Chœur; & du milieu, où il étoit, il le fit reculer au bout de la Nef, pour donner & plus d'étenduë à l'une, & plus de majesté à l'autre. La Chaire du Prédicateur, où il paroissoit si souvent avec un zéle d'Apôtre, & qui se voit encore aujourd'huy, fut construite par ses ordres: le corps en est d'un trés-beau marbre, & l'ornement est un ouvrage à la Mosaïque à morceaux rapportez, dont l'arrangement & les couleurs différentes y font de fort agréables figures. Ce fut luy qui acheva à grands frais, & qui incrusta de jaspe, la magnifique Chapelle de sainte Agathe, où il fit dresser le tombeau de son Prédecesseur, qui en avoit jetté les fondements. Il ne trouvoit rien, ni d'assez beau, ni d'assez riche, pour honorer la divine Majesté, dans les endroits, qui luy sont consacrez: mais il ne souffroit rien de superbe dans son Palais Archiepiscopal; il n'y rechercha qu'un nécessaire honnête

honnête; il le rebâtit presque tout à neuf; & il y fit des appartements assez amples, pour donner à chaque personne de sa suite sa chambre particuliere, & pour y exercer l'hospitalité * si recommandée par l'Apôtre saint Paul. Il étoit jaloux, non seulement qu'aucun Evêque, mais encore que nul Ecclesiastique ou Religieux ne logeât dans les hôtelleries; dés qu'il en sçavoit quelques-uns, il leur envoyoit incontinent ses gens pour les presser & les contraindre obligeamment de venir chez luy; il leur donnoit des chambres proportionnées à leur qualité; il les y visitoit avec toute l'affection qu'inspire la charité; & il vouloit voir de ses propres yeux, si rien ne leur manquoit: quand l'heure du repas étoit venuë, il les faisoit appeller, ou les alloit prendre luy-même pour les faire manger à sa table; quelque peu considérables qu'ils fussent, ils l'étoient toûjours assez dans son estime, dés qu'ils étoient les membres de Jesus-Christ, & les Ministres de ses Autels.

* *Hospitalitatem nolite oblivisci.* Ad Heb. 13. 2.

Les Jésuïtes n'ayants pas encore de maison à Capouë, celle de l'Archevêque étoit la leur; il les y retenoit quelquefois trés-long-temps, pour avoir la consolation de les entretenir, & pour les associer à ses travaux Apostoliques. Rien ne les dérangeoit dans un lieu si reglé; la cloche pour la retraite étant sonnée, on n'y entendoit pas le moindre bruit; les Peres se retiroient avec une pleine liberté de vaquer à la priere; le Cardinal luy-même leur portoit dés le matin de la lumiere avant le lever des domestiques, afin

de leur donner le loisir de faire en silence leurs exercices de dévotion, pendant qu'il s'acquittoit luy-même des siens. Le General de la Compagnie luy avoit choisi de sa main deux celebres Missionnaires, pour être les compagnons de ses travaux, & comme les instruments de son zéle. Le saint Archevêque s'en servoit pendant tout le cours de l'année, pour faire des missions par tout son Diocese; & c'étoit toûjours à ses dépens, afin qu'ils ne fussent à charge à personne; & que l'Evangile préchée gratuitement eût plus de dignité dans leur bouche, & fit plus d'impression dans les esprits. Pour suivre à la lettre cét important avis de l'Apôtre: *Veillez sur vous & sur tout le troupeau dont Dieu vous a constitué le Pasteur.* Il étoit continuellement occupé des moïens de satisfaire à ses obligations; & la visite de ses brebis dispersées dans les différents endroits du Diocése, étant une des plus essentielles à un Evêque, il ne manqua jamais de la faire une fois chaque année: mais pour la rendre aussi utile à leurs ames, que le prétend le saint Concile de Trente, il tâchoit de la former sur celles, que Jesus-Christ luy-même faisoit autrefois dans les bourgades.

Act. 20.

A l'exemple de ce vray modele des Pasteurs, qui envoïoit devant luy deux de ses Disciples, pour disposer les peuples à recevoir sa parole; il se faisoit préceder par les deux Jésuïtes, qui étoient dévoüez à son service; afin qu'ils annonçassent la visite dans les lieux, où il avoit déterminé de la faire, & qu'ils

y préparassent les esprits par l'instruction, suivie pour l'ordinaire de Confessions, qui purifioient les cœurs,& les mettoient en état de profiter de la venuë de leur Prélat. Le champ étant ainsi défriché par les soins de ces fervents ouvriers, le Cardinal y entroit, pour y jetter luy-même la divine semence. Dés qu'il étoit arrivé, il se rendoit à l'Eglise avec tous les Ecclesiastiques, qui étoient de sa suite; & aprés y avoir fait sa priere, il celebroit la sainte Messe avec une dévotion, qui se faisoit sentir à tous ceux, qui en étoient les spectateurs; de l'Autel il montoit en chaire, pour expliquer au peuple assemblé les mystéres & les verités de la Religion, mais sur-tout le bon usage des graces, que le Sauveur leur alloit conférer par son ministere. Les Eglises étants souvent trop petites, pour contenir le grand peuple, qui accouroit de tous les lieux circonvoisins, pour le voir & pour l'entendre; il alloit en pleine campagne à l'imitation du Sauveur, qui avoit instruit ses Apôtres sur la montagne : de quelque lieu éminent, ou d'une colline prochaine, il enseignoit la doctrine Evangelique à ses pauvres Diocésains, avec une force & une étenduë de voix, que la charité seule luy pouvoit fournir. Delà sans se donner le moindre repos, il retournoit à l'Autel, pour y distribuer aux fidelles saintement affamés, le Pain Eucharistique, & pour administrer le Sacrement de confirmation à ceux, qui ne l'avoient pas encore receu. Il falloit le presser de quitter ces pieux exercices, pour prendre un mauvais repas,

que ſes gens luy apprêtoient dans un hameau. Mais le Serviteur de Dieu, qui ſe raſſaſioit de fatigues, le trouvoit toûjours trop bon, dans la penſée que Nôtre-Seigneur n'avoit pas été ſi bien traité dans les courſes, que ſon amour pour les pauvres luy faiſoit faire. Un morceau de pain & un plat d'herbes dans leurs cabanes avoit pour luy un goût plus délicieux mille fois, que les metz les plus exquis ; il le préferoit aux feſtins, que la Nobleſſe de la Campagne & ſes Curez auroient bien voulu luy faire. Pour ne manger chez perſonne, il faiſoit apporter de Capouë, ce qui étoit neceſſaire & à luy, & à ſes domeſtiques ; & il leur défendit ſi expreſſément de recevoir aucun préſent, qu'il fallut luy obéïr, ou ceſſer d'être à ſon ſervice.

Ce deſintereſſement au reſte n'étoit nullement en luy l'effet d'une certaine hauteur aſſez ordinaire aux Grands, qui leur fait regarder avec dédain tout ce qui eſt au-deſſous d'eux. La fierté n'avoit nulle part dans les refus, qu'il faiſoit de la table des perſonnes, qui le preſſoient de l'accepter ; il s'en excuſoit d'une maniere ſi douce & ſi honnête, que tout le monde étoit convaincu, que l'éminente vertu du Paſteur étoit le ſeul principe, qui l'empêchoit de rien prendre de ſes brebis. On le voïoit avec une bonté paternelle viſiter les plus pauvres dans leurs maiſons ; les conſoler dans leurs miſeres ; les ſoulager dans leurs beſoins, & leur apprendre à mériter les biens de l'autre vie, en ſouffrant patiemment les maux de celle-

cy. Ces bonnes gens étoient charmez de cette admirable condeſcendence ; & ſurpris, qu'un homme de ſon mérite & de ſa dignité, s'abaiſsât juſqu'à leur rendre les offices de la plus humble & de la plus compatiſſante charité, ils le conſidéroient comme un Ange venu du Ciel; ils l'appelloient leur Saint; ils l'écoutoient comme un Apôtre ; ils l'aimoient comme leur Pere ; & on les voïoit fondre en larmes, quand il étoit ſur le point de les quitter, pour aller en d'autres lieux, pratiquer les mêmes exercices de zéle & de miſéricorde.

Ces deux vertus, qui l'accompagnoient par-tout, ne laiſſoient nulle part, ni d'ignorants ſans inſtruction, ni d'affligés ſans conſolation, ni d'indigents ſans aumônes proportionnées à leur neceſſité. Il ne falloit aux miſérables, ni de médiateur pour leur ménager des audiences, ni d'Avocat pour appuïer leurs requêtes; il les recevoit immédiatement de leurs mains, & il y répondoit ſans attendre, qu'on luy fit inſtance, en y écrivant un mot au bas, pour faire ſçavoir à l'Intendant de ſa maiſon, ce qu'il devoit donner à ceux, qui en étoient les porteurs. C'étoit aux uns une certaine meſure de bled, aux autres des ſommes aſſez conſidérables, des Ciboires & des Calices à de pauvres Egliſes, des Ornements à des Autels nuds & mal parez ; & l'on peut dire de luy, ce que le Prince des Apôtres a dit du Fils de Dieu, * qu'il n'alloit en aucun lieu, qu'il ne fit du bien à tout le monde. C'eſt par là qu'il étoit le maître abſolu dans ſon Diocéſe,

* Act. 10. 38.

parcequ'il l'étoit des cœurs de ses Diocésains. Les Prélats ont beau avoir de la naissance, du train, de léquipage; ce n'est pas là ce qui leur donne de l'authorité: ce qui les rend tout-puissants sur les peuples c'est d'en être les Peres par leur bonté, & les vrais Pasteurs par leur vigilance.

Telle fut la conduite de Bellarmin dans les visites, qu'il fit chaque année de son Diocése; & il en garda une toute semblable dans les Synodes, qu'il tint aussi reguliérement; en y traitant les Pasteurs particuliers, qu'il assembloit chez luy, avec des manieres, qui leur faisoient sentir qu'il les aimoit, & qui leur attiroient le respect & la soûmission de leurs oüailles. Sa douceur cependant n'alloit pas jusqu'à souffrir le désordre dans ces hommes, que la Providence a commis pour l'empêcher; selon l'avis de l'Apôtre, il avertissoit, il reprenoit, il conjuroit; * il commençoit par avertir & par prier; des avis charitables & d'une tendre supplication, il passoit à une reprimende un peu severe; la reprimende étoit suivïe de quelques menaces, qu'il faisoit beaucoup moins, par envie de punir, que dans le dessein de faire éviter au coupable la punition qu'il méritoit; s'il falloit enfin la faire, aprés avoir inutilement tenté tout autre remede; il la faisoit à la verité, mais jamais publiquement, si ce n'est que le scandal public exigeât une réparation de même nature, & toûjours en Pere plû-tôt qu'en Juge; de sorte qu'il paroissoit en luy plus de repugnance à corriger, que dans le criminel à souffrir la correction.

* 2. Tim. 4.

Il prévenoit les fautes de ses Ecclesiastiques, pour n'être pas dans la necessité d'en faire justice ; & sa maniere de les prévenir, étoit de leur en inspirer une grande horreur dans ses assemblées Synodales ; de leur imprimer une haute idée de leur saint ministére, & une vive apprehension d'en profaner la sainteté. C'est-là qu'informé des abus des Paroisses, il enseignoit à ceux qui en avoient la conduite, les moïens efficaces de les réformer ; c'est-là qu'il dressoit à l'exemple de saint Charles, qu'il avoit pris pour son modele, des reglements pleins de sagesse pour aider à la santification du Pasteur, & à l'innocence du troupeau ; & comme il avoit reconnu par son expérience, que le déreglement le plus commun dans la campagne, étoit la négligence des peuples à se faire instruire, & celle des Prêtres à faire les instructions ; pour affectionner ceux-cy à cette partie essentielle de leur ministére, il voulut luy-même leur en donner l'exemple dans sa Cathédrale ; il descendit en leur présence, comme il avoit coûtume en d'autres temps, jusqu'aux plus familieres explications du Catéchisme ; il y donna, comme une mere, le lait de la celeste doctrine aux petits enfans ; les animant par l'attrait des recompenses à le recevoir avec profit ; montrant à ceux, qui en sont les peres nourrissiers par leur employ, de quelle maniere il faut leur administrer la nourriture spirituelle ; & les engageant ainsi à faire dans leurs Paroisses, ce qu'ils luy voïoient faire dans son Eglise Métropolitaine.

Il exhorta ſur-tout ceux, à qui Dieu avoit donné le talent de la Prédication, de l'emploïer avec fidelité; & il mit entre les mains de tous une exacte déclaration du Symbole des Apôtres en langue vulgaire, avec ordre à ceux, qui avoient peine à prêcher, d'en lire publiquement au moins un chapitre les Fêtes & les Dimanches, & aux ſolemnités de Nôtre-Seigneur, l'article particulier, qui regardoit le myſtére du jour: aprés quoy il les renvoïoit chez eux pleins de joïe, d'avoir vû & oüi un ſi ſaint Prélat; réſolus de garder les regles, qu'il leur avoit données pour leur ſalut & celuy de leurs Paroiſſes; & y rapportants ſur-tout, comme un précieux tréſor cette expoſition de la foy, dont je viens de parler. Il l'avoit compoſée dans le temps même de ſes viſites, où aprés avoir travaillé tout le jour, au lieu de repoſer la nuit, il en emploïoit une bonne partie à prier pour ſon peuple, & à luy tracer des inſtructions. Ce Catéchiſme, qui ne comprend que les articles du Symbole, eſt différent de celuy dans lequel il explique amplement toute la Doctrine Chrétienne, & qu'il publia par ordre de Clement VIII. ſa ſainteté l'ayant fait revoir & approuver dans les formes, afin de le répandre dans tout le monde Chrétien, où il ſouhaitoit que les élemens de la foy fuſſent enſeignez d'une maniére uniforme.

Ce qui fit aimer de tout temps ces ſortes d'ouvrages à Bellarmin, c'eſt la profonde ignorance, qu'il trouva non ſeulement dans la campagne, mais encore

re

re dans les Villes, quelquefois même dans les personnes les plus avancées en âge, dont voicy, entre autres, un exemple, qui luy perça le cœur. C'étoit un Jeudy Saint, où sa pratique ordinaire étoit, pour imiter le souverain Pasteur des ames, de laver les pieds à douze pauvres, qu'il faisoit ensuite habiller tout de neuf. A leur tête se rencontra un homme d'environ cent ans : le saint Cardinal eut d'abord de la joïe de le voir, & il s'imagina que c'étoit-là, comme un autre Saint Pierre, auquel il rendroit, à l'exemple de Jesus-Christ, cét office d'une humble charité. Afin de commencer selon sa coûtume, par une œuvre de miséricorde spirituelle, il l'exhorta en peu de mots, mais d'une maniere tendre & pleine d'onction, à bien emploïer ce qui luy restoit d'une si longue vie, pour en mériter une éternelle. Aprés quoy, luy ayant dit qu'il souhaitoit de luy entendre réciter le symbole des Apôtres ; le bon vieillard luy confessa ingenûment, qu'il ne le sçavoit pas ; & ajoûtant, que ce n'étoit pas, que son grand âge le luy eût fait oublier ; mais qu'il ne l'avoit jamais sceu. Bellarmin à ces mots fut saisi d'une espece d'horreur, dont le pauvre homme s'appercevant, luy allegua pour excuse, que s'il ne l'avoit pas sceu, c'est qu'on ne le luy avoit jamais enseigné. Cette excuse mit le comble à la surprise & à l'étonnement du saint Archevêque ; il en versa des torrents de larmes, qui luy ôterent pendant quelque temps l'usage de la parole. Mais dés qu'elle luy fut revenuë, jettant un profond soûpir,

du fond de son cœur ; il s'écria plusieurs fois, le cœur pénétré de la plus violente douleur : " Quoy ! dans „ Capouë, qu'en cent ans il ne se soit pas trouvé un „ homme, qui enseignât à un Chrétien les articles „ de la foy ! combien y a-t-il peut-être de vieillards „ aussi blancs, que celuy-cy, & aussi peu instruits de „ ce qui est nécessaire à leur salut ? En verité en quel- „ le conscience peuvent être tant de Pasteurs négli- „ gens ? quel compte rendront-ils un jour des ames, „ qui leur sont confiées, & qui périssent malheureu- „ sement faute d'instruction ? „ Voilà ce qui animoit le zéle de l'homme de Dieu ; c'est ce qui luy donnoit une sainte passion de prêcher, d'exhorter, de catéchiser ; & pour animer les Curez eux-mêmes à cét exercice Evangelique, il ne se contentoit pas de leur en donner, comme je l'ay déja dit, l'exemple dans sa Cathédrale, il alloit dans les Paroisses ; il y faisoit assembler les enfants, & il montroit aux Pasteurs de quelle maniere il falloit nourrir ces tendres brebis ; les grands y accourants avec les petits, il proportionnoit à chacun leur nourriture, & en instruisant les Paroissiens, c'étoit une belle leçon, qu'il faisoit aux Prêtres chargez du gouvernement des Paroisses. Il les appelloit même quelquefois en son Palais Archiepiscopal pour leur recommander instamment cét important ministére, & pour leur apprendre en particulier, comme il falloit qu'ils s'en acquittassent en public.

Ce qu'il avoit remarqué de défauts dans ses Prê-

tres, luy faisoit connoître toûjours davantage de quelle conséquence, il étoit de n'en consacrer aucun, qui ne fût digne de l'être. Pour ne s'y pas tromper, avant que de communiquer le Saint Esprit par l'imposition des mains, il l'invoquoit trés-souvent; il luy demandoir ses lumieres; & il luy adressoit ces paroles du Prince des Apôtres: * *C'est à vous, Seigneur, qui connoissez les cœurs, de marquer ceux que vous avez choisis*, pour être vos Ministres. Mais pour ne manquer à rien de sa part, & n'avoir rien à se reprocher devant Dieu, dans le choix, qu'il en faisoit; il n'admettoit personne aux Ordres sacrés, qu'il n'eût fait des informations de sa vertu, & qu'il n'eût tiré, par le moyen de l'examen, de bonnes preuves de sa capacité, & de la pureté de sa doctrine; estimant infiniment dangereux, en de jeunes Ecclesiastiques, d'avoir ou l'esprit ou le cœur gâté; le vice & l'erreur ayant des suites également funestes dans la conduite des ames. Act. 1.

Aussi redoubloit-il ses soins, quand il falloit leur donner un Pasteur; il informoit, il examinoit tout de nouveau; & aprés s'être asseuré de la piété de ceux, qui luy paroissoient les plus propres, il laissoit le reste au concours, comme au moïen le plus certain de faire tomber la Cure sur le plus digne, & par conséquent sur le plus capable de la posseder avec droit, & de l'exercer avec édificarion. Pour les Benefices simples, & qui n'avoient point charge d'ames; quelque application qu'il eût, à ne les conférer qu'à de

bons sujets, c'étoit autant qu'il pouvoit à des enfans des Capouë, & non pas aux Officiers de sa maison; ne se croïant pas en droit de pourvoir ainsi ses domestiques, dont la pluspart étoient des étrangers, au préjudice de pauvres Citoyens, en faveur de qui les Fondateurs ont particulierement doté les Eglises : au moins se persuadoit-il, qu'il étoit plus de l'équité de préferer ceux-cy aux autres, quand ils avoient un égal mérite, & qu'ils étoient sur-tout de qualité; & l'expérience fait voir qu'une pareille conduite anime toute la jeunesse d'un Diocése; fait fleurir les lettres & la piété dans les grandes Villes; & attache étroitement les peuples à leurs Prélats, qu'on sçait dans la disposition de faire des graces aux sujets de la patrie, quand ils se mettent en état de les mériter.

Le bon ordre, qu'il établit dans son Diocése, passa dans celuy de ses Suffragants, dés qu'il les eut assemblez à Capouë pour un Concile Provincial. Il y avoit dix-huit ans, qu'on n'y en avoit tenu; & les actes du dernier n'ayant pas même été publiez, il ne fit que les renouveller, à quelques additions prés; étant d'avis qu'il valoit beaucoup mieux tenir la main à l'observance des anciens Canons, qu'en dresser de nouveaux, pour être pêle-mêle négligez avec les autres. Une des plus importantes affaires, qu'on traita dans le Concile, fut celle de deux Evêques de la Province, qui s'y plaignirent des torts, qu'on avoit faits à leurs Eglises, & des désordres qui s'y étoient glissez dans le temps de la vacance, & avant qu'ils en pris-

ſent poſſeſſion ; ils demanderent la viſite du Métropolitain, dont ils jugeoient le credit néceſſaire, pour les faire rentrer dans les biens, qu'on leur avoit enlevez, & pour les aider dans la reforme generale de leurs Diocéſes. La demande de ces Prélats fut jugée d'autant plus raiſonnable, que des perſonnes de ce caractére n'ont pas trop coûtume d'implorer le ſecours d'autruy. L'Archevêque les aſſeura du ſien, & leur promit tous ſes offices auprés du Pape, pour ſoûtenir leurs droits & ſeconder leur zéle. Ils auroient bien deſiré, qu'il ſe tranſportât luy-même ſur les lieux, & qu'il viſitât leurs Diocéſes ; il avoit de ſa part toutes les envies du monde de ſatisfaire au deſir de ces dignes Prélats ; d'ailleurs c'étoit à luy plus qu'à tout autre de faire cette fonction, qui regarde l'Evêque de la Métropole : mais il ne crut pas, ni que ſa complaiſance pour eux, ni que l'honneur attaché à ſa dignité dûſſent l'emporter ſur l'amour de ſon Egliſe, qu'il eût été obligé de quitter trop long-temps. Il en écrivit donc au Cardinal de Florence, Chef de la Congrégation, qui connoît de ces ſortes d'affaires ; & il obtint du Pape par ſon moyen, que la commiſſion fut déleguée aux Evêques de Calvi & de Seſſa, qui s'en acquitterent avec toute la ſatisfaction de Bellarmin & des Evêques leurs Confreres. Ce fut-là un des fruits du Synode Provincial, dont les Decrets vûs & approuvez du S. Siége, furent reçûs dans toute la Province avec un reſpect preſque égal, à celuy qu'on a pour ceux des Conciles Generaux dans toute l'Egliſe.

Bellarmin n'auroit crû travailler qu'à demi au bien des ames, s'il avoit négligé celles, qui comme d'innocentes colombes se sont retirées au desert de la Religion, pour y être à l'abri des dangers, qui sont inévitables dans le commerce du monde ; il prenoit plaisir de les soûtenir dans les pénibles exercices de leur sainte vocation, & de les maintenir dans les voïes de la paix & de la sainteté.

Le Monastére de saint Jean avoit eu le malheur de les quitter ; le désordre, en s'y glissant, l'avoit jetté dans des troubles, qui sont les suites ordinaires du libertinage, quand il s'introduit une fois dans les cloîtres ; le scandale étoit devenu public ; & le bruit s'en étant répandu jusqu'à Rome, il en étoit venu de rigoureuses défenses à la Communauté de recevoir à l'avenir des Novices. Durant cette espece d'interdiction, les maladies & les chagrins, qui en sont les sources fécondes, en enleverent plusieurs, & sur-tout les plus coupables, qui ne purent survivre à la perte de leur honneur. Six seulement, qui avoient été de ces épouses infidelles, mais qui se repentoient de leur infidelité, étoient restées gemissant en secret, & répandant jour & nuit des pleurs pour appaiser le Seigneur, qui avoit appesanti sa main sur elles. Il est vray qu'elles commencerent à respirer de l'accablement où elles étoient, dés qu'elles sçurent, qu'elles avoient un saint Archevêque ; ce que la renommée leur apprit de son credit & de sa charité, leur fit esperer qu'il ne refuseroit pas de l'exercer envers elles.

Elles prirent la liberté de l'inviter à venir dire la Messe en leur Eglise, en une celebrité qui s'y faisoit: il y alla avec sa bonté ordinaire, & il eut celle de leur donner audience sur le chapitre de leur disgrace.

Ce fut à un cœur aussi bon que le sien, un spectacle touchant, de voir ces six Religieuses, qu'une amere tristesse avoit presque desséchées, d'une figure à faire pitié aux plus insensibles, fondant en larmes, & prosternées à ses pieds implorer son secours; " le supplier d'avoir compassion de leur état, & de leur " rendre & l'honneur & la vie; l'asseurant qu'elles ne " demandoient d'être rétablies dans le droit de rece- " voir des Novices, que pour en faire de saintes Re- " ligieuses; que si on les jugeoit incapables de les " élever à la sainteté, qu'on leur donnât des Maî- " tresses, qu'elles en deviendroient elles-mêmes les " disciples; qu'elles prendroient la réforme des mains " de quelque Supérieure, qu'on voudroit leur en- " voyer; & qu'enfin elles étoient résoluës d'effacer " la tache de leur maison par une profession ouverte " de la regularité la plus exacte.,, Le charitable Prélat, aprés les avoir obligé de se relever, les consola; leur donna courage, & leur promit d'emploïer ses offices à Rome pour leur rétablissement. Il y fut encore animé par l'intercession des Magistrats, & les instantes prieres de toute la Ville, qui voyoit avec peine tomber un fameux Monastére de 3000. ducats de revenu, qui faisoit autrefois l'honneur de Capouë, & qui étoit la retraite ordinaire des filles de qualité,

qui préferoient l'humilité de Jesus-Christ aux grandeurs de leur maison.

Il ne tarda pas un moment à travailler à l'œuvre de Dieu ; il en écrivit à la Congregation de laquelle étoit émanée la défense ; & il représenta efficacement que les raisons, pour lesquelles elle avoit été faite, ne subsistant plus, c'étoit une espece d'équité, qu'il en obtint la révocation. Il l'obtint en effet avec la permission au Monastére de recevoir de nouveaux sujets, quand on auroit bâti l'appartement désigné pour les loger, & qu'on auroit achevé la clôture du Monastére. Cela fut fait en trés-peu de temps par les soins du Cardinal, qui s'appliqua encore beaucoup plus à l'édifice spirituel des ames, qui sont les temples du saint Esprit. Il fit venir pour cela deux excellentes Religieuses de Surrento, ausquelles il recommenda de donner tellement leurs soins à l'instruction des Novices, qu'elles jettassent, sans faire semblant de rien, les yeux sur les anciennes ; car quelque édifié, que fût le saint Prélat, de leur disposition présente, il se défioit de leur constance, & il craignoit que les habitudes du passé ne les rentraînassent dans le désordre. La suite le rasseura parfaitement ; leur changement n'eut rien de l'inconstance humaine ; elles conserverent avec fidelité les pratiques religieuses, qu'elles avoient reprises avec courage ; elles disputerent en ferveur avec les plus jeunes ; & selon le témoignage qu'en rendirent les sages Maîtresses ; les unes & les autres eurent besoin de frein pour les retenir, & non

pas

pas d'éperon pour les pousser; de sorte qu'en peu de temps on vit refleurir le jardin de l'Epoux, qui avoit été desert & negligé; vingt & une Novices, qu'on y reçut, comme autant de jeunes plantes, y porterent d'abord des fleurs, & ensuite des fruits d'honneur & de vertu, qui justifierent la distinction qu'on avoit faite d'elles; qui surpasserent même l'espérance qu'on en avoit conçuë; & qui, de concert avec les plus avancées en âge heureusement réformées, firent de ce Monastére deshonoré pendant tant d'années, la gloire de la Province, l'édification du peuple, & l'exemple de toutes les Communautés de Capouë.

Il y en avoit un autre dans cette Ville, qui vivoit dans une grande rigueur, selon la regle, que sainte Claire avoit reçuë de saint François: mais il ne parut pas à Bellarmin, qu'on y gardât une assez étroite pauvreté. Pour réformer ce trait si essentiel à des Claristes; aprés avoir invoqué le saint Esprit, auquel seul il appartient de perfectionner la beauté de ses Epouses; il forma le dessein de multiplier les biens de la maison, pour mettre les Religieuses en état de ne manquer de rien; l'expérience luy ayant appris, que les particulieres ne cessent d'être pauvres, que quand la Communauté l'est trop, pour pouvoir fournir à leurs besoins. Pour en venir à l'exécution, il vit bien qu'il falloit faire entrer la Ville dans ses pensées, & l'obliger à contribuer à l'œuvre de Dieu par le secours des deniers publics. Afin d'y engager les Magistrats, il leur communiqua un mémoire

contenant ses avis, & il les pria d'y faire attention. Le premier étoit, de recevoir quelques filles surnumeraires, qui fussent capables d'apporter une dote considérable. Le second, de tenir la main à l'administration du temporel,& d'en charger des personnes intelligentes. Le troisiéme, de faire consentir les parents à ce que les pensions de leurs filles se jettassent dans la masse commune. Le quatriéme, d'envoyer des ouvrages aux Religieuses pour leur donner le moïen de s'entretenir du travail de leurs mains. Le cinquiéme enfin étoit, que la Ville elle-même voulût bien par ses liberalités supléer à ce que les rentes & l'épargne de la Maison ne pourroient faire, pour l'achevement des bâtiments & l'entretien complet du Monastére; offrant de sa part, tout accablé qu'il étoit du poids de toutes les miséres publiques, cent ducats pour commencer l'édifice,& six autres par mois pour nourrir quelques Religieuses; ajoûtant, pour animer ces Messieurs, que ce peu qu'il présentoit, étoit le denier de la veuve, qu'il n'avoit pas honte de mêler avec leurs magnifiques aumônes. Il ne se flata pas en vain de leur bonne volonté; car ils trouverent les propositions de leur Archevêque si raisonnables, qu'ils y souscrivirent tous, sans y faire la moindre opposition; & luy donnerent le plaisir de voir, comme il le desiroit, les Filles de saint François, établies dans toute la perfection de leur Institut, & tout-à-fait conformes à leur Pere, dans l'amour de la sainte pauvreté: sans être cependant en

danger de manquer d'un honnête nécessaire.

Sa charité ne se borna pas à faire refleurir l'ancienne piété dans les Monastéres, où elle avoit souffert quelque altération ; elle s'étendit jusqu'au soulagement temporel de ceux, que le malheur des temps avoit fait tomber dans l'indigence. Il ne croïoit pas que ses revenus pussent être mieux emploïez, qu'à soûtenir ces Maisons consacrées à Jesus-Christ, & qu'à nourrir les vrais pauvres, qui les habitent. Son Oeconome sçavoit de luy, ce qu'il devoit leur envoïer à certains temps, & cela ne leur manquoit non plus que les rentes les plus fixes.

Il avoit la même attention à subvenir aux nécessités des Prêtres, que leur grand âge avoit mis dans l'impuissance de continuer leurs services à l'Eglise; soit en leur faisant créer des pensions sur les Benefices, dont ils faisoient leur démission, soit en leur en créant luy-même sur ses propres revenus ; & il s'estimoit aussi obligé de soûtenir ces anciens Ministres des Autels dans les temps de leurs infirmités, que les grands Seigneurs de donner du pain aux vieux Officiers de leurs maisons.

Pour leur en substituer de jeunes & de vigoureux, il se faisoit amener de pauvres enfans, s'ils étoient sur-tout de qualité ; & quand il leur voïoit de l'esprit, du naturel, & des naissances de vocation pour l'Eglise, il les faisoit élever à ses dépens; les envoïoit dans les Colléges, où il leur faisoit faire leurs études ; & payoit pour eux de grosses pensions, jusqu'à ce qu'ils

fussent capables d'entrer dans son Séminaire, & d'y apprendre à servir le Diocése.

Cette distinction qu'il faisoit de la pauvre Noblesse, ne luy faisoit pas oublier les besoins de la plus vile populace; c'étoit assez qu'on participât à la pauvreté du Sauveur, pour avoir part à ses tendresses; ce seul titre suffisoit, pour avoir accés auprés de sa personne, pour en être favorablement écouté, & pour mériter sa considération.

Fidelle imitateur de Jesus-Christ, dont il est écrit dans le Pseaume 71. *qu'il sera le protecteur des pauvres, qu'il leur sauvera la vie, qu'il les arrachera des mains de l'usure & de l'iniquité, & que leur nom sera précieux devant ses yeux.* Ces pauvres malheureux étoient ses plus chers favoris; il les regardoit comme ses enfans. * Je suis leur Pere, disoit-il, touché de l'affection la plus tendre, à Thomas Bellarmin son frere; il se plaisoit d'en être environné, quand il sortoit pour quelque œuvre de piété; il vouloit qu'on les laissât venir à luy; qu'on leur permît de luy parler; & qu'on leur donnât la consolation de recevoir de la même main, dont il les bénissoit, les aumônes qu'il distribuoit à chacun. Il avoit un égal plaisir de les voir rangez en haye dans sa cour, & jusques sur le grand escalier de son appartement, les uns luy tendants la main, les autres luy présentants des placets. Il s'en trouva un jour un, qui ayant plus d'envie de se montrer que les autres, passa au travers des dégrés, par où montoit le Cardinal, en danger de le renver-

* *Io sono il padre di poveri.*
1. Ep. Bell. ad Fratrem 4. Aug. 1604.

ſer par terre ; un laquais prit en colére ce gueux par le bras, & le fit bruſquement deſcendre. Le Cardinal, qui vit le zéle emporté de ſon domeſtique, en fut affligé ; il ſentit vivement la dureté qu'on exerçoit envers un membre de Jesus-Christ dans ſa maiſon. * « Qu'avez-vous fait? dit-il au laquais d'une maniere animée, mais cependant affable : gardez-vous bien « d'en uſer ainſi à l'avenir, vous m'avez percé le « cœur ; vous ne ſçavez donc pas que c'eſt la pru- « nelle de mes yeux?„ Rien au monde ne luy étoit plus cher qu'eux ; ſa douceur & ſa ſatisfaction étoit de les contenter tous ; ſon Palais Archiepiſcopal en étoit comme aſſiegé ; & il avoit expreſſément ordonné qu'on n'en congediât aucun, ſans luy avoir fait une aumône proportionnée à ſa néceſſité. Il aimoit mieux cependant qu'ils revinſſent ſouvent que de leur faire tout à la fois aſſez de largeſſes, pour les tenter d'en abuſer.

* *Voi m'havete trafitto il cuore. Non ſapete ché queſti ſon la pupilla de gli occhi miei!* Dan. Bart. in vit. Card. Bell. l. 3. c. 5.

Mais comme il étoit perſuadé que les plus néceſſiteux ne ſont pas ceux, qui crient à la porte des riches, & qui font dans les places publiques une eſpece d'oſtentation de leurs miſeres; il avoit chez luy la liſte de toutes les pauvres familles de la Ville ; & Alexandre Jacobilly ſon Aumônier accompagné de deux Chanoines de la Cathédrale, étoit commis de ſa part, pour les viſiter, & leur porter regulierement une fois le mois le tribut ordinaire de ſa charité. Il leleur portoit ſouvent luy-même, ſe trouvant honoré de rendre viſite à Jesus-Christ affligé dans ſes membres.

On le voïoit tantôt dans un Hôpital aller de lit en lit consolant les malades, & ajoûtant aux douceurs, qu'il leur disttibuoit, celle d'une tendre exhortation, qui leur faisoit oublier leurs maux, ou qui les leur faisoit supporter avec patience; tantôt dans les maisons des pauvres abandonnez, y ranimant leur confiance, & leur faisant sentir par le prompt secours, que la Providence leur fournissoit, qu'elle assiste infailliblement ceux, qui recourent à elle, & qui se jettent entre ses bras. Les prisonniers, tout séparez qu'ils sont du reste des hommes, n'échapoient pas à sa miséricorde; elle penetroit ces sombres demeures, où toutes les peines sont réünies; & elle y répandoit sur eux avec les assistances temporelles une onction toute céleste. S'il y en avoit quelques-uns, qui y fussent détenus par la dureté de leurs créanciers, & par l'impuissance où ils fussent de les payer, il satisfaisoit luy-même à leurs dettes; & c'étoit un vray triomphe pour luy, quand il avoit ainsi rompu leurs fers, & qu'il les avoit mis en liberté. Pour ne perdre aucune de ces heureuses occasions, il faisoit venir chez luy les Notaires de la Ville, & prenoit d'eux les noms & la condition de ces infortunés, qui ne l'étoient pas long-temps, dés qu'il avoit sçû leurs malheurs.

Une des charités qu'il avoit plus à cœur, étoit de revétir les nuds;& quoyqu'il cût soin de la pratiquer en toutes les saisons de l'année, il y apportoit une singuliere application en celle de l'hiver. Augustin Mongard son fidelle Camerier étoit celuy qu'il em-

ploïoit plus volontiers à cette œuvre de miséricorde:
" Allez, luy disoit-il, avec un empressement plein
de tendresse, cherchez dans ma garderobe, tirez- "
en tout ce que vous pourrez ; voyez dans toute "
ma maison ce qui peut servir aux misérables pour "
les couvrir. „ Outre cela il y avoit des familles entieres, qu'il faisoit habiller depuis les pieds jusqu'à la tête. Il y en avoit une entre les autres, qui étoit de qualité, mais réduite, je ne sçay par quelle avanture, à la derniere extrêmité ; à la premiere nouvelle qu'il en eut, il y envoya incessamment dix écus, qu'il avoit entre les mains : mais ayant appris de Jean Antoine Cangiani Recteur du Séminaire, que l'aumône toute considérable qu'elle étoit, n'avoit pas de proportion à la grandeur de la nécessité;que non seulement les garçons, mais deux filles & la mere même, ne pouvoient aller les Fêtes & les Dimanches au Divin Service faute d'habit ; le charitable Archevêque ordonna sur le champ qu'on leur en fît, qui fussent convenables à leur noblesse & à leur rang ; il y ajoûta une pension fixe d'une certaine somme à toucher chaque mois; & pour mettre le comble à son incomparable charité, il fit entendre au pere, que dans les occasions de ses besoins, il vouloit qu'il vint luy-même en secret l'en avertir.

Il sçut une autre fois par un de ses Curés, qu'un Paroissien malade à l'extremité, étoit encore en plus grand risque pour l'ame que pour le corps, par le désespoir, dans lequel il étoit, laissant trois filles sans

biens, ſans appuy, & ſans aucun moïen de pourvoir à leur ſubſiſtence; qu'en cet état il ne pouvoit ſe réſoudre à recevoir les Sacrements. A cette nouvelle, le Cardinal émû de compaſſion, & tranſporté d'un ſaint zéle, ne perd pas un moment de temps; il va luy-même chez ce pauvre malheureux; il le conſole; il le raſſeure; il luy proteſte qu'il veut être le pere de ſes enfans; qu'il ſe charge de la dote de ſes filles; & qu'il prend ſur luy le ſoin de leur trouver à chacune un parti ſortable à leur qualité, ce qu'il fit effectivement dans la ſuite avec la liberalité digne d'un grand Seigneur, & avec une bonté de pere. Pour le malade, luy ayant parfaitement rétabli la confiance au cœur, il entendit luy-même ſa confeſſion, & luy ayant fait adminiſtrer les derniers Sacrements en ſa préſence, il le laiſſa plein de paix & de joïe expirer entre les mains de ſa famille.

Tel étoit le cœur tendre & magnifique de Bellarmin; il vouloit qu'il y eût continuellement ſur ſa table une grande bourſe, dans laquelle il pût puiſer en faveur de tous ceux, qui recouroient à luy. Il la vuidoit trés-ſouvent, & il ordonnoit incontinent qu'on la remplît, ne craignant rien tant que de voir tarir la ſource de ſes miſéricordes. Ce n'eſt pas ſeulement à Capouë, qu'il les faiſoit couler, il les répandit avec une abondance proportionnée dans l'Iſle de Procide & à Turin, quand il y eut quelque Benefice; à Rome même dans la Paroiſſe de ſainte Marie du Chemin, qui étoit l'Egliſe de ſon Titre; & enfin dans tous

tous les endroits, où il avoit quelque relation.

Cette sainte prodigalité, qui épuisoit ses finances, obligeoit de temps en temps l'Intendant de sa maison, de luy remontrer que ses revenus ne suffisoient pas à sa charité: "Ils ne sont pas à moy, " repondoit-il, ils sont aux pauvres; c'est une resti- " tution que je leur fais; donnez toûjours, & vous " aurez toûjours dequoy donner.„ Cét Officier auroit au moins souhaité qu'il ne fût prodigue qu'en faveur de ceux qui méritoient ses profusions. C'est pour cela qu'il renvoya un jour un Soldat fugitif, sans luy délivrer les 30. Ecus, qu'il avoit obtenus du Cardinal, pour faire son accommodement: mais le saint homme, sans quereller son domestique, se contenta de luy faire reporter la requête, avec ces mots: "Faites l'aumône ordonnée, sans en exa- " miner la raison, c'est à Jesus-Christ que je la " fais; cela vous doit suffire. "

Cette facilité du Cardinal, qui ne sçût jamais rien refuser, fit prendre à quelques insolents, la liberté de luy demander des sommes excessives, & de les luy demander avec des termes peu respectueux, & en ton de maître: le saint homme n'en étoit nullement émeû, & comme s'il eût été effectivement le serviteur, il leur représentoit d'un air humble & doux, que ce qui leur donnoit, devoit suffire, & qu'il ne pouvoit donner davantage, sans faire tort à d'autres, qu'il avoit obligation de secourir: mais quand il les voïoit en danger de sortir de chez luy mécontents,

il redoubloit & sa douceur & son aumône, aimant mieux leur accorder avec bonté ce qu'ils exigeoient avec audace, que d'aigrir par un refus le sentiment de leurs miseres, n'estimant pas qu'un malheureux, pour avoir trop de hardiesse, en méritât moins de compassion.

Il s'en trouva un autre encore plus effronté, qui osa penetrer jusques dans son Cabinet, & y prendre les distributions de l'Eglise, dont on a déja parlé plus haut, & qu'il avoit coûtume de faire passer de ses propres mains en celles de quelques gens de qualité, dont l'indigence étoit secrete. Quand il s'apperçut du larcin, la seule peine qu'il en eut, fut l'apprehension, que quelqu'un de ses domestiques n'en fût coupable; & il fut tranquille, dés qu'il les en sçût innocents. Un Religieux étant venu luy demander pardon de la part du criminel, & luy protestant qu'il n'avoit fait ce vol, que dans une extrême nécessité:
„ Je luy pardonne de grand cœur, dit l'Arche-
„ vêque ; mais il a tort de ne m'avoir pas demandé
„ ce qu'il a pris, je le luy aurois donné, comme je
„ le fais à present trés-volontiers ; qu'il en fasse
„ un bon usage, & qu'il apprenne à l'avenir à m'ou-
„ vrir ses besoins avec confiance, trés-asseuré que je
„ ne manqueray jamais à l'assister. „ Il ordonna au reste aux Officiers de sa maison de n'en faire nulle recherche, & il leur ajoûta, que l'argent, dont il s'agissoit, étant tombé selon ses intentions entre les mains d'un pauvre, il étoit trés-content. Il en usa en-

core avec plus de misericorde à l'égard d'un ouvrier surpris à peu prés dans la même faute; car aprés l'en avoir repris sans ressentiment & sans colere, moins pour l'en faire rougir que pour l'instruire, par un exemple admirable de mansuetude & de liberalité, non seulement il luy accorda sa grace, mais il luy fit une aumône de dix écus, & le renvoya, en lüy ordonnant de venir le revoir toutes les fois qu'il auroit besoin de quelque chose. Il m'auroit fallu des volumes entiers, dit le même Intendant, si j'avois voulu tenir compte de tous les actes héroïques que l'incomparable charité du saint Archevêque luy faisoit faire. Capouë seule en peut fournir un nombre presque infini; il n'y avoit calamités ni publiques ni particulieres qu'il ne soulageât par ses largesses.

Il entroit dans les affaires & dans les difficultés des familles; & il en accordoit les differents par une espece d'authorité toute-puissante, que luy donnoit sur l'esprit de ses Diocésains l'amour paternel qu'il leur portoit. Jamais on ne vit plus d'efficace & plus de bonté dans un même homme; tout plioit sous sa volonté, dés qu'il la déclaroit: mais il ne la déclaroit qu'aprés avoir reconnu parfaitement l'équité; & c'étoit toûjours avec des manieres si douces & si honnêtes, qu'on ne pouvoit ni s'opposer à ce qu'il vouloit, quelque desagreable qu'il fût, ni blâmer la façon dont il l'exigeoit.

Quand il s'agissoit de quelque contestation entre ses Juges Ecclesiastiques, & les Officiers du Roy Ca-

tholique, aprés avoir consulté le saint Esprit, si l'affaire étoit douteuse, il s'en remettoit au jugement des personnes habiles & desinteressées, dont on convenoit de part & d'autre: si elle étoit seure, avant que d'entrer en des procedures, il mettoit ses raisons dans un jour qui obligeoit les parties adverses de se déporter de leurs prétentions; & il est arrivé plus d'une fois, à celuy que Philippe III. avoit chargé de maintenir les Jurisdictions du Royaume, de dire hautement qu'il vouloit être du côté du Cardinal, persuadé que la justice en étoit toûjours. Il se la faisoit luy-même tout le premier de la meilleure foy du monde; & comme il soûtenoit avec vigueur les droits de son Eglise contre toutes les entreprises séculieres, aussi abandonnoit-il sans resistence ceux que son Eglise luy paroissoit avoir usurpez sur les puissances temporelles. Il vouloit, selon la parole de
Matth. 22. 21. JESUS-CHRIST, *qu'on rendît à César ce qui appartient à César, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Pour obéïr à cette regle, il ordonna à ses gens de renoncer à la franchise mal-fondée de quelques maisons, qui s'étoient mises à l'abri des impositions Royales, sous prétexte qu'elles étoient occupées par des Ecclesiastiques. Mais il n'y eut point d'authorité de la terre, qui le pût empêcher de rentrer en possession de quatre terres considérables, dont quelques personnes de la plus haute qualité avoient joüi long-temps, les ayant injustement demembrées de sa Métropole. Ce qui doit passer pour un prodige, c'est qu'il y pro-

ceda avec des ménagements si pleins de douceur & de prudence, que ces Seigneurs voïants ses titres, furent obligez d'avoüer qu'il avoit fait son devoir; que de leur part ils n'avoient pas droit de se plaindre, pourvû qu'ils ne perdissent pas l'amitié de leur Archevêque.

Il avoit infiniment de considération pour le Cardinal Jesüalde, qui étoit Archevêque de Naples, & pour le Viceroy: il ne laissa pas de soûtenir contre le premier les prérogatives de son Eglise, & celles de sa dignité contre le second. Un de ses Chanoines ayant été cité à l'Officialité Napolitaine, il luy défendit d'y comparoître, sans rompre l'étroite liaison qu'il avoit avec le Prélat, auquel il fit voir évidemment que la cause de son Ecclesiastique, n'étoit nullement du ressort de son Official. La conduite qu'il garda à l'égard du Comte de Benevent ne fut ni moins vigoureuse, ni moins obligeante. Depuis que le Comte fut entré dans la Viceroyauté de Naples, il avoit desiré passionnément de ménager une entreveuë avec l'Archevêque de Capouë; la Comtesse son Epouse en avoit un desir encore plus ardent: mais le Viceroy prétendant, à cause de son rang, avoir la droite sur les Cardinaux, Bellarmin trés-sensible aux honnêtetés de leurs Excellences, répondit toûjours, en les asseurant de la joïe qu'il auroit de renoncer au Cardinalat, pour avoir le plaisir de les entretenir; qu'il les prioit ou de l'aider à ce renoncement, qu'il souhaitoit de tout son cœur, ou de renoncer eux-mê-

mes à la préséance, qui faisoit l'obstacle de la visite qu'il avoit envie de leur faire. La réponse étoit trop honnête pour leur déplaire, & ils ne trouverent pas mauvais que Bellarmin vint à Naples sans les voir. Il y alla à l'occasion d'une fameuse solemnité qui s'y fit en l'honneur de l'Apôtre Saint Thomas, que cette grande Ville associa à ses autres protecteurs. Il n'y fut pas deux jours, qu'il en sortit incontinent, pour revoir sa chere Epouse, de laquelle il ne pouvoit se séparer.

Aussi le regardoit-on à Capouë avec une êstime, qu'on n'a que pour les plus grands Saints; on l'y comparoit aux Gregoires, aux Basiles, aux Ambroises, aux Augustins; & l'on y disoit publiquement qu'ayant autant de science & de sainteté qu'il en avoit, il ne luy manquoit, comme nous avons déja dit, à l'entrée de cette Histoire, que la seule antiquité, pour être mis au nombre de ces grandes lumieres de l'Eglise.

On recouroit à ses intercessions avec une confiance, dont on vit plus d'une fois des effets miraculeux. Deux enfans possedez du démon, étants amenez en l'Eglise, pour y être confirmez, il chassa l'esprit malin, qui les tenoit sous son esclavage, dés qu'il leur eut conferé le Sacrement, qui les mettoit sous le regne & le domaine du Saint Esptit. Il délivra une femme énergumene d'une maniere moins prompte, mais encore plus admirable. Elle étoit d'un village prés de Capouë; il l'y renvoya quand il eut reconnu

la possession. Cependant il se mit en prieres, & ajoûtant, selon le conseil de Jesus-Christ, le jeûne à l'oraison, il attaqua si vivement, par ces armes spirituelles * *le fort armé*, qui s'étoit rendu maître de cette pauvre créature, qu'il le contraignit d'abandonner la place, en criant que c'étoit le Cardinal, qui le forçoit de la quitter. Une fille de douze ans avoit été donnée au démon par sa propre mere dans les transports de sa colere; le tendre Pasteur eut pitié de cette jeune brebis, il écrivit de sa main un billet, par lequel il ordonnoit au Prince des tenebres de laisser en liberté cette fille, qu'une mere passionnée n'avoit eu nul droit de luy livrer, & qui appartenoit à Jesus-Christ, dont il étoit le Lieutenant & le Vicaire. Ce papier fut mis au col de la possedée avec une inscription de Saint Ignace, auquel l'humble serviteur de Dieu étoit bien-aise qu'on attribuât l'honneur de l'œuvre surnaturelle, que le Seigneur opéra par son moyen.

* Luc. 11. 12.

Cette merveille précédée de beaucoup d'autres, & soûtenuë d'une vie constamment sainte, faisoit l'admiration de toute la Ville; le bruit qui s'en répandit jusqu'à Rome, reveilla l'amitié, que le Pape avoit toûjours euë pour luy, ou plûtôt fit naître l'occasion de luy en donner de nouvelles marques, telles qu'il les luy donnoit de temps en temps par des lettres toutes pleines d'estime & de bienveillance. En voicy une, qui seule est un grand éloge de sa vertu.

Nous avons veu avec plaisir, luy dit-il, Ange- "

„ luceol autrefois vôtre Vicaire, & nous avons été
„ trés-ſenſiblement conſolez par le recit qu'il nous
„ a fait de tout ce qui regarde vôtre perſonne, & des
„ exemples de vertus, que vous donnez à toute la
„ Province, que vous édifiez par vos prédications,
„ vos prieres, vos jeûnes, & par une application in-
„ fatigable à vous acquiter du ſacré miniſtére. C'eſt
„ pour nous, dont il a plû à Dieu de ſe ſervir, pour
„ vous confier ce Diocéſe, un grand ſujet de recon-
„ noiſſance envers ſa divine majeſté, d'approuver
„ ainſi le choix que nous avons fait de vous, & d'en
„ marquer ſon approbation par les benedictions,
„ qu'il verſe abondamment ſur vos travaux, & par
„ la force dont il vous ſoûtient dans la charge paſ-
„ torale, qu'il nous a inſpiré de vous mettre ſur les
„ épaules. De ſorte que j'ay plus beſoin de vos prie-
„ res & du credit que vous avez auprés de Dieu,
„ pour m'acquiter moy-même de mes redoutables
„ obligations, que vous n'en avez de mes avis & de
„ mes exhortations, pour vous confirmer dans la
„ pratique des bonnes œuvres, auſquelles vous vous
„ occupez ſans relâche. Ce que nous avons à faire
„ l'un & l'autre, c'eſt de recourir au Seigneur avec
„ une humble gratitude; reconnoiſſons, quoy que
Luc. 17. 10. „ nous faſſions, *que nous ne ſommes que des ſervi-*
„ *teurs inutiles.* Je finis en vous donnant trés-vo-
„ lontiers ma benediction apoſtolique.

Il rendit à ſa Sainteté de trés-humbles actions de graces de ſes bontés & de ſes ſentiments d'eſtime, qu'il

qu'il ne croïoit nullement mériter. Il luy avoüa dans une autre occasion, qu'il eut encore de luy écrire, que s'il avoit fait quelque bien à Capouë, c'étoit par la vertu de la sainte parole, qu'un Evêque ne pouvoit trop annoncer à son peuple; & il prit delà occasion, de supplier le Pontife, de ne nommer à l'Episcopat que des hommes apostoliques, qui entre les autres talents, eussent singulierement celuy de la predication si propre aux Apôtres, dont les Evêques sont les successeurs. « Vôtre Sainteté sçait beaucoup mieux que moy, disoit-il, que ces premiers Prédicateurs de l'Evangile, se déchargerent sur d'autres personnes, du soin des choses temporelles, dont la dispensation ne leur laissoit pas assez de loisir, pour exercer cét important ministére, duquel le Sauveur luy-même leur avoit donné l'exemple. C'est-là l'esprit du saint Concile de Trente; & le Cardinal Borromée d'heureuse memoire en étoit si rempli, que sollicité par des gens d'un merite & d'un rang trés-distingué, de présenter à Gregoire XIII. un sujet de considération, pour le faire Evêque, il témoigna constamment qu'il ne pouvoit le faire en conscience, pour la seule raison qu'il étoit inhabile à prêcher, & par conséquent à remplir un des principaux devoirs de la dignité Episcopale. N'est-ce pas effectivement, continuoit-il, ce qu'on fait entendre à un Evêque dans la cérémonie de sa consécration, quand aprés luy avoir mis l'Evangile sur les épaules, on le luy met entre

Accipe Evangelium; vade & prædica populo tibi commisso.

„ les mains, en disant : *Recevez l'Evangile, allez & „ préchez au peuple qui vous est commis.* Il est vray que „ cette obligation personelle n'est pas si pressante „ dans les grandes Villes, comme sont Rome, Na-„ ples, Milan, où les bons Prédicateurs sont en grand „ nombre : mais dans les petites, où l'on n'a guéres „ de Sermons qu'en Carême, si l'Evêque ne donne „ luy-même la nourriture de la sainte parole à ses „ brebis, elles sont en danger de languir, faute de „ cét aliment spirituel, que des étrangers & des mer-„ cénaires ne distribuent jamais avec le zéle & l'af-fection du vrai Pasteur. „ Voilà les derniers avis que Clement reçut du Cardinal, qui luy fit toûjours l'office de sage Conseiller. Sa Sainteté l'avoit obligé de temps en temps par ses lettres de conserver ce caractére, & tout recemment en luy faisant réponse à celle qu'il avoit receuë de luy à l'occasion des Fêtes de Noël, il se plaignoit gracieusement à luy, qu'il luy avoit écrit en courtisan, & qu'il luy auroit fait plus de plaisir de luy remettre en memoire quelque bonne pensée. Le Serviteur de Dieu pour luy obéïr, luy manda les refléxions qu'on vient de voir ; & aprés avoir loüé le saint Pere de l'exactitude, avec laquelle il avoit congedié de Rome l'année précedente, grand nombre d'Evêques, pour les mettre en état d'instruire leurs Diocéses par eux-mêmes ; il le conjure de maintenir ce bon ordre avec courage, & d'être infléxible sur le chapitre de la résidence des Prélats. Il luy rapporte pour cela un morceau d'une lettre de

Pierre Soto à Pie IV. par laquelle ce ſage & ſaint Théologien, c'eſt ainſi que Bellarmin l'appelle, luy recommande inſtamment de tenir la main à la réſidence des Prélats, comme à un point de conſcience trés-important, luy ajoûtant, qu'ayant beſoin de Cardinaux auprés de ſa perſonne, il devoit leur donner d'autres Benefices que des Evêchez, ſans quoy ſa Sainteté * couroit un riſque évident de ſon ſalut éternel. Enfin aprés avoir rapporté ces grandes paroles de Soto, « Je ne veux pas, dit-il en finiſſant, être « plus long-temps importun à vôtre Sainteté ; ſi je « l'ay été tant de fois, * c'eſt la bonté de vôtre Sain- « teté elle-même, & le zéle de la gloire du Seigneur « qui m'y ont contraint. »

** Non dubito ſanctitatem veſtram ultimam damnationem in divino judicio incurſuram.* Petr. Soto Epiſt. ad Papam Pium IV.

** Factus ſum inſipiens : benignitas Sanctitatis veſtræ, & zelus honoris Dei me coegit.* Epiſt. Bell. ad Papam Clementem VIII.

Ce ſeul trait convainc d'une verité que j'ay avancée plus haut, que Bellarmin ne perdit jamais ni l'amitié ni la confiance de Clement, & qu'il en fut conſulté juſqu'à la fin. Car ce grand Pape mourut bien-tôt aprés âgé de ſoixante-neuf ans, ſans avoir défini les grandes queſtions, qui s'étoient ſi ſouvent agitées en ſa préſence. C'eſt ce qu'avoit prédit Bellarmin, comme je l'ay déja rapporté dans ſon lieu. La mort du ſaint Pere l'affligea trés-ſenſiblement, mais elle ne l'étonna point. Il paroît qu'une lumiere ſurnaturelle luy en avoit fait connoître le temps auſſi bien que celuy de ſon retour à Rome ; car avant que d'en ſortir pour Capouë, voyant ſes gens conſternez de ſon départ, que les politiques regardoient comme un exil : « Conſolez-

vous, mes enfans, leur dit-il avec l'affection d'un bon pere, si je suis exilé, ce n'est tout au plus que pour trois ans ; ils ne seront pas écoulez que Dieu disposera du saint Pere, & qu'étant revenu, vous me verrez icy arrêté par son Successeur. Il s'expliqua de même en plusieurs autres rencontres, comme l'ont attesté ses domestiques, & sur tout Loüis Aragasti son Gentilhomme, de qui l'on sçait que le saint homme fut à peine arrivé dans son Diocése, qu'il déclara nettement combien il y demeureroit ; & qu'ayant fait une diligente recherche des noms de tous ses Prédecesseurs & du temps de leur Episcopat, il en fit un catalogue exact, où aprés avoir mis César Costa, qui le préceda immediatement, & avoir marqué les trente années, qu'il fut Archevêque, il écrivit de luy-même ces termes : Suit Robert Bellarmin Cardinal de la Sainte Eglise, qui a tenu le Siége de Capouë pendant trois ans.

Cela fut encore confirmé d'une maniere trés-expresse à l'occasion que je vais raconter. La Sœur du Duc de Sora accompagnée de la Duchesse sa mere, & de Clarice de Nobily, passa par Capouë pour se rendre chez le Duc de Bovino, qu'elle devoit épouser. Le Cardinal, qui connoissoit parfaitement ces illustres personnes, les envoya visiter par Vignanese son Maître de chambre dans l'endroit, où elles s'étoient logées ; celuy-cy poussa son compliment un peu au-delà des bornes qui luy étoient préscrites ; & dit à ces Dames, qu'elles avoient fait tort au Cardi-

nal de descendre ailleurs que chez luy, & que s'il avoit été averti de leur venuë, il n'auroit jamais souffert qu'elles prissent un autre logis que le sien ; qu'il les supplioit de sa part de luy faire au moins au retour l'honneur qu'elles ne luy avoient pas fait en allant. Les Dames receurent fort gracieusement le compliment, & promirent qu'en revenant, aprés les cérémonies du mariage, elles iroient droit à l'Archevêché. Bellarmin qui s'étoit fait une loy inviolable aussi bien que le saint Evêque d'Hippone, de ne pas recevoir le sexe en son Palais, ayant sçû de son Officier même les avances qu'il avoit faites ; " Dieu vous le pardonne, luy dit-il avec un peu d'altération, " vous me jettez dans l'embaras ; puis s'appuyant " la tête sur ses mains, il demeura un moment sans " parler : aprés quoy ayant demandé de quel temps " seroit leur voïage, & ayant sçû qu'il seroit de deux mois, " Me voilà hors de peine, répondit-il gayement, qu'elles viennent à Capouë tant qu'elles " voudront, je n'y seray plus. „ Rien ne fut plus vray que cette prédiction ; car vingt jours ne furent pas écoulez, qu'il apprit la maladie du Pape & sa mort fort peu aprés ; ce qui l'obligea de retourner à Rome, pour l'élection de celuy, qui devoit luy succeder. Ce fut alors qu'il sentit la tendresse qu'il avoit pour son Eglise, au moment qu'il se vit dans la nécessité de la quitter ; sçachant d'ailleurs par des vûës plus seures que celles de la nature, que c'étoit pour toûjours qu'il alloit s'en séparer. Elle luy étoit devenuë trés-

chere par les fruits ſpirituels qu'il en recueilloit tous les jours, par la gloire qu'il rendoit au Seigneur, en la cultivant, & par le repos qu'il goûtoit avec elle, dans l'éloignement de la Cour, qui luy paroiſſoit comme une mer orageuſe, où le moindre danger étoit celuy de perdre à l'avenir toute ſa tranquillité. Plein de cette idée il monte en Chaire pour faire ſes adieux à ſon peuple; " Je ne ſuis pas Prophete, chers „ Fidelles, leur dit-il, mais je ne puis diſſimuler les „ preſſentiments que j'ay de ne vous revoir jamais; „ cette parole, qui vous fait peine, m'en fait encore „ plus qu'à vous; car je vous aime veritablement „ dans les entrailles de JESUS-CHRIST; je ſerois „ inconſolable, ſi je n'eſperois que vous profiterez „ des inſtructions que j'ay tâché de vous faire, & „ que vous travaillerez tout de bon à l'extirpation „ des vices, qui m'ont obligé de temps en temps de „ me plaindre un peu de vous; que ſçait-on, ſi le „ délay, que vous avez apporté à ſuivre aſſez prom- „ ptement les voïes que je vous ay montrées, n'eſt „ pas la veritable cauſe, qui m'arrache d'entre vos bras? „ Pendant qu'il parloit ainſi d'une maniere ſi touchante, tout ſon Auditoire étoit en pleurs; tous ſe regardoient comme indignes d'un ſi ſaint Prélat, & ſe croïoient coupables devant Dieu de ſon éloignement. Il fit tous ſes efforts pour les conſoler, en leur diſant, que la Providence leur préparoit un Archevêque capable non ſeulement de remplir le vuide que ſon abſence alloit faire, mais de ſuppléer encore

à ce qui luy avoit manqué de bonheur & de vertu, pour les porter à la perfection chrétienne; il leur en fit même une peinture si détaillée, qu'il sembloit qu'il l'eût présent devant les yeux. Mais l'idée du Pasteur, qu'il leur promettoit, ne fit qu'une fort legére impression sur des cœurs pénétrés d'affection pour celuy, qu'ils alloient perdre. A la sortie de la Chaire ils le reconduisirent au Palais en faisant retentir toute l'Eglise de leurs gémissements & de leurs soûpirs.

C'étoit la veille de son départ qu'il leur fit ce triste adieu; mais ce fut bien un autre spectacle le lendemain, qui fut le jour de cette dure & amere séparation. Il arriva à l'homme apostolique presque la même chose qu'à l'Apôtre saint Paul: celuy-cy tout prêt de sortir de Milet, ayant assemblé les plus Anciens du Clergé de cette nouvelle Eglise, dont il étoit le Pere en Jesus Christ, & leur ayant déclaré, qu'il étoit sur le point de les quitter, pour ne les revoir jamais; ce fut, * dit l'Historien sacré, un deüil extrême parmi eux; cette parole imprevûë les pénétra de la plus vive douleur; on se jetta au col de Paul; on pleura sur luy; on l'accompagna jusqu'au vaisseau, qu'un coup de vent leur fit perdre bien-tôt de vûë. Capouë ne donna pas des marques moins sensibles de son ressentiment à la sortie de Bellarmin; il n'y eut personne dans la Ville, qui ne crût perdre son Pere. Dés le matin de son départ le concours fut general à son Palais; tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité, s'y rendit; les pauvres furent les

* Act. c. 20.

premiers à remplir la cour, & à occuper la place, qui fait comme l'avant-cour de l'Archevêché. D'abord qu'il parut, ce fut une foule autour de luy, que sa tendre bonté ne put se résoudre d'empêcher, & que toute l'authorité des Magistrats ne put éloigner qu'avec des Gardes; les uns vouloient luy baiser la robe, les autres luy faire toucher leurs Chapelets, & tous avoir sa derniere bénédiction. Pour les contenter il la leur donna en haussant la voix & la main, & en les asseurant qu'il n'alloit être absent que de corps; qu'il leur laissoit son cœur; & qu'en faveur des pauvres, il avoit mis ordre que ses aumônes se continüassent à l'ordinaire. Aprés quoy il entra dans sa litiere attendri luy-même, & ne pouvant retenir ses larmes à la vûë d'un peuple si affectionné, qui l'accompagna le plus loin qu'il put, & aprés l'avoir suivi des yeux, le suivit de cœur jusqu'à Rome.

A peine Bellarmin fut-il arrivé, qu'il fallut songer à donner un Chef à l'Eglise capable de remplacer celuy que le monde chrétien venoit de perdre dans la personne d'Hypolite Aldobrandin, qui avoit pris le nom de Clement VIII. Il faut convenir que ce fut un grand Pape par ses qualités personnelles, & par les actions mémorables de son Pontificat. Il y en a quatre entre les autres, qu'on ne peut luy contester, & dont chacune en particulier, peut rendre sa memoire immortelle. La premiere est la reconciliation de Henry le Grand, qu'on a justement appellé le fils de ses prieres & de ses larmes. La seconde, la réünion

réünion de Ferrare au domaine de l'Eglise par le moïen du même Monarque, dont le seul nom desarma tous les protecteurs de César d'Est. La troisiéme, la paix de Vervins concluë par sa médiation entre les deux plus puissants Princes du monde, qu'il unit à la défense de l'Eglise ; & enfin la quatriéme, le Jubilé universel, le plus fameux qui fut jamais par la multitude infinie des pelerins, qu'on fait monter jusqu'à trois cents mille ; par le nombre considérable de Turcs & d'Herétiques, qui charmez de la majesté de la Religion en reconnurent la verité ; & sur toutes choses par les charitables profusions du Pontife, qui luy mériterent les applaudissements & les éloges de toute la terre.

* Les Cardinaux au nombre de soixante assemblez dans le dessein de nommer un digne Successeur à Clement, se partagerent, comme il arrive d'ordinaire ; onze jetterent d'abord les yeux sur Bellarmin ; il eut de la joïe de voir le plus grand nombre se déclarer pour Baronius, le plus fidelle & le plus constant de ses amis. En effet il s'en fallut peu que la Thiare Pontificale ne fût mise sur la tête de ce pieux & sçavant Cardinal, qui avoit assez fait d'honneur à l'Eglise par ses Annales, pour en mériter la suprême dignité. Le sacré Collége pencha long-temps de son côté. Il est constant qu'il eut jusqu'à trente-deux suffrages ; & il est bien probable que son mérite auroit emporté le reste, * si l'Espagne luy avoit été aussi favorable que la France. Les vœux de tout le Conclave

* Hist. des Conclaves tom. 1. Conc. 26. Page 506. du même Tome.

* Hist. des Papes tom. 1. pag. 535.

tournerent enfin vers Alexandre de Medicis, qui ne trouva nul obstacle de la part des deux Monarchies, lesquelles, en qualité de Legat du saint Siege, il avoit pacifiées quelques années * auparavant. Il fut élû le premier jour d'Avril 1605. & couronné le propre jour de Pâques sous le nom de Leon XI. mais la pompe de son couronnement fut bien-tôt changée en celle de ses funerailles. Il ne fut pas un mois entier sur le thrône de saint Pierre; & dans ce peu de temps il fit sentir tant de grandeur d'ame, & de vraïe piété, qu'il mérita d'être regreté par Henry le Grand comme son ami, par le peuple comme son Pere, par les hommes de lettres comme leur protecteur, & par toute l'Eglise comme celuy, sous la conduite duquel elle ne se promettoit que des triomphes.

* An. 1598.

A peine l'avoit-on pleuré qu'il fallut rentrer au Conclave pour une nouvelle élection. Baronius & Bellarmin, dont les cœurs étoient si unis, & qui faisoient des vœux l'un pour l'autre, eurent long-temps des voix; Bellarmin en eut plus en ce Conclave que Baronius, comme Baronius en avoit eu plus que Bellarmin dans le précedent; mais l'on peut dire, qu'il en étoit peu dans le Sacré College qui fussent plus dignes de la Papauté, & qui craignissent plus d'en être chargez. Si je faisois l'histoire du celebre Annaliste, j'en rapporterois des particularités que je laisse aux Ecrivains de sa vie. J'écris celle du Cardinal Bellarmin; & parlant du souverain Pontificat auquel il pensa être élevé, je ne puis taire les dispositions de

cœur où il se trouva à l'égard de cette éminente dignité.

Ce seroit quelque chose d'assez grand & d'assez rare en beaucoup d'autres de la regarder avec indifference : il est certain que le serviteur de Dieu ne s'en mit guéres en peine, comme il le témoigna à * un intime ami, qui l'exhortoit à s'aider ; *Ne fallut-il*, luy répondit-il, * *que lever de terre un brin de paille pour être Pape, je ne daignerois pas me baisser pour le lever.* On ne le vit jamais dans cette vûë ménager les Officiers des Couronnes, ni désister d'une bonne action par la crainte de s'attirer leur exclusion. Menacé un jour de celle d'Espagne par un Castillan, * il luy fit entendre avec une sainte fermeté, « qu'il étoit Neveu de Marcel II. que de plus fortes menaces, faites par le Ministre d'un Empereur, ne firent pas trembler ; qu'il étoit résolu d'aller son chemin comme luy, & que ce qu'on vouloit luy faire craindre, étoit ce qu'il desiroit. »

* Baronius.

* *Ch'egli per esser Papa, non haverebbe alzata una paglia de terra.* Proc. Rom. fol. 279.

* Le Duc de Lemos.

Il ne falloit que le voir dans le Conclave, pour être convaincu de son extrême indifference sur le chapitre de son élevation. Pendant que tout y étoit en mouvement par les differents interêts des Cours, & les diverses passions des prétendants, Bellarmin étoit aussi tranquille dans sa cellule, qu'il l'auroit été dans celle du Noviciat de saint André. Là, vuide de toute ambition, impénétrable à l'intrigue, inaccessible aux sollicitations, aussi-bien qu'aux présents des têtes couronnées, qu'il respecta constamment,

ſans en être l'eſclave ; il vaquoit à Dieu comme s'il avoit fait les exercices de ſaint Ignace, perſéverant pluſieurs heures en prieres, demandant continuellement au Seigneur, qu'il envoyât celuy, qu'il avoit deſtiné pour le bien general de ſon Egliſe, & le conjurant d'éloigner de luy cette charge épouvantable, qu'il ne ſe ſentoit pas capable de ſoûtenir. C'eſt le ſentiment qu'il avoit au fond du cœur, & dont il s'ouvrit confidemment à pluſieurs Cardinaux, qui prenoient beaucoup plus de part que luy-même, à la diſpoſition de preſque tout le Conclave en ſa faveur. Il les ſupplia de détourner ailleurs les ſuffrages ; & comme tout grave & reſervé qu'il affectoit d'être en ces conjonctures, il ne laiſſoit pas de temps en temps d'être agréable avec ſes amis : “ Gardez-„ vous bien de me choiſir, leur diſoit-il, vous vous „ en repentiriez ; tout foible & tout uſé que vous me „ voïez, je ſuis encore pour vivre long-temps ; je „ ſuis d'une famille, où l'on va juſqu'à l'extrême vieilleſſe. „ Il répondit plus ſerieuſement à un de ſes amis, * qui fit tomber entre ſes mains une relation du Conclave, qui venoit de finir ; car y ayant lû que ſes airs, qu'on prétendoit en Cour être un peu ſimples, avoient empêché qu'il ne fût Pape ; il ne fit que prendre la plume avec ſa tranquillité ordinaire, & mit ces mots à la marge : * *O l'heureuſe ſimplicité qui m'a délivré d'un fardeau ſi péſant !* On ne dit rien que dans l'exacte verité, quand on aſſeure qu'il apprehendoit plus d'en être chargé, que les autres ne le

* Pierre Paul Creſcence Cardinal, qui luy-même a rapporté cecy dans l'extrait qu'il a laiſſé des vertus du Cardinal Bellarmin.

* *Felix ſimplicitas quæ me à tanto onere liberavit !*

desirent, & qu'il y sentoit des repugnances, qui alloient jusqu'à une espece d'horreur : c'est le terme, dont il se sert luy-même, en répondant à une lettre obligeante d'un Prélat ultra-montain, qui dans le temps du second conclave luy avoit écrit, qu'il ne doutoit pas qu'il n'y fût élû. * " Je regarde, luy dit-il en répondant à sa lettre, comme une marque de " l'amitié dont m'honore vôtre Seigneurie, la pen- " sée ou le desir qu'elle a eu de mon élevation au sou- " verain Pontificat: car c'est la coûtume de ceux qui " aiment, de se persuader aisément, que ce qu'ils " souhaitent à leurs amis, leur arrivera. Mais je la " supplie de croire, que non seulement je n'ay ja- " mais desiré ce poste éminent, mais que j'en ay " toûjours eu une espece d'horreur. Aussi ay-je prié " Dieu de tout mon cœur, que, connoissant, " comme il fait, mon insuffisance, il ne souffre " pas que je monte à ce degré d'honneur si pé- " rilleux. "

* *Quid me Dominatio vestra ad summum Pontificatum evehendum vel crediderit, vel optaverit, id totum benevolentiæ vestræ adscribo. Sed ego, credat mihi Dominatio vestra, non modò Sedem illam altissimam nunquam desideravi, verùm etiam exhorrui: ac Deum toto corde precatus sum, ut mea imbecillitatis conscius, eam periculosum fastigium me conscendere non pateretur.* Joan Andr. Prochov. ad Bell. 15. Jun. 1605.

Il auroit été dans une alarme continuelle pendant tout le temps des déliberations, si sa résignation parfaite à la volonté du Seigneur, ne l'avoit tenu dans le calme. Mais au reste ses alarmes n'étoient ni mal fondées, ni causées en luy par une présomptueuse estime qu'il eût de luy-même; il en avoit un profond mépris, comme le rapporte le Cardinal des Ursins, qui sçavoit ses plus secretes pensées: mais il ne pouvoit s'empêcher, non plus qu'autrefois saint Jerôme en une semblable rencontre, d'entendre ce

qu'on disoit publiquement de son sçavoir, & de sa vertu ; & quoy qu'il ne reconnût rien de pareil en luy, il n'étoit pas maître des pensées des autres, qui le croyoient digne de la Papauté. Des Cardinaux, ausquels il ne luy étoit pas permis de fermer la bouche, luy en parloient ouvertement; tout le peuple le souhaitoit; il étoit seur de la bonne volonté des Princes, & sur-tout de celle de Henry le Grand, qui parloit hautement de son merite; qui ne faisoit point de difference entre desirer d'avoir un saint Pape, & souhaiter l'élection de Bellarmin;& qui exhorta en presence de toute sa Cour, les Cardinaux François partants pour Rome, aprés la mort de Clement, de concourir à sa nomination avec tout le zéle qu'ils devoient avoir pour l'Eglise. L'éloge & les vœux d'un si grand Roy faisoient trop d'éclat dans le monde pour être tout à fait ignorez du Cardinal. Il ne pouvoit s'aveugler sur ce qui s'étoit passé dans les premiers Scrutins du précedent Conclave ; il voyoit dans celuy-cy un nombre trés-considerable de Cardinaux, qui le vouloient ; il y en eut quatorze au premier Scrutin qui lui donnerent leurs souffrages ; & il paroît que tout le reste étoit à luy ; si des raisons, qu'il ne m'appartient pas d'approfondir, n'avoient fait jetter les yeux sur un autre. Quoy qu'il en soit tout le parti, que son humilité avoit à prendre alors, étoit de craindre & de prier, & ce fut là sa constante situation jusqu'à l'élection du nouveau Pape, qui le tira d'inquietude pour toû-

jours, prévoyant bien, que quand il survivroit à celuy-cy, son âge trés-avancé le mettroit hors de danger de luy succeder.

Le Pontife élû le dix-sept de May de la même année 1605. fut donc Camille Borghese Cardinal du tître de saint Chrysogone sous le nom de Paul V. digne du trône Pontifical par ses éminentes qualités, accordant une haute science avec une tendre pieté, un certain air de grandeur avec une bonté de Pere, une douceur charmante avec une inflexible fermeté; celle-là en fit les délices de Rome, celle-cy luy mérita l'éloge d'invincible défenseur des libertés de l'Eglise.

La Republique de Venise, pour avoir fait des Loix, qui luy parurent les violer, fut frappée d'interdit, & l'affaire étoit pour avoir des suites trés-facheuses, si Henry le Grand aimé du saint Pere & respecté des Venitiens, ne l'avoit accordée par ses habiles Ministres. Cette grande querelle a fait trop de bruit dans le monde, & Bellarmin luy-même y a eu trop de part, pour n'en pas donner au moins une legere idée à mes lecteurs.

Le different, dont je parle, est un feu qui éclata sous Paul V. mais qui ne s'alluma que peu à peu. Il y avoit long-temps que la Republique de Venise, délicate infiniment sur le chapitre de sa liberté, & que la Cour de Rome, qui ne l'est pas moins sur la conservation de ses droits, avoient des difficultés ensemble. Elles s'étoient toûjours accommodées,

au moins pour un temps, par la mediation des Cardinaux de l'état Venitien ; quelquefois même on avoit fait des Concordats, qui avoient à la verité empêché la rupture des deux puissances ; mais qui avoient toûjours laissé quelque aigreur dans les esprits. C'étoient comme des étincelles couvertes sous la cendre, qui ne faisoient que differer l'embrasement.

Venise portoit impatiemment le joug de l'Inquisition ; & quoy qu'elle ne l'eût reçû que par la determination du Grand Conseil, dans le temps de Nicolas IV. en 1289. sans y avoir été contrainte, comme on le fit entendre alors pour l'honneur de l'Etat ; la Seigneurie n'avoit jamais pû gagner d'en faire un Tribunal mi-parti, dont les Juges fussent les uns Ecclesiastiques établis par le saint Siege, les autres Séculiers, & qui fussent membres du Senat. Tout ce qu'on avoit pû obtenir, c'est que ceux-cy assisteroient aux Jugements, qui seroient rendus par les seuls Inquisiteurs. C'étoit un triomphe que Rome avoit remporté sur Venise : Venise de sa part avec sa politique ordinaire avoit profité de ce desavantage, & elle s'en étoit servi comme d'un frein, pour moderer, & pour lier, quand il luy plairoit, le pouvoir de l'Inquisition. On ne pouvoit faire aucun acte juridique selon le concordat, que l'on n'y inserât cette clause, *cum assistentia & præsentia Illustrissim. & Excellentiss. D D.* De sorte que rien ne se décidoit que du consentement du Senat, qui sçavoit

par

par ses Assistants tout le secret du Tribunal, & qui en suspendoit les Arrêts, quand il luy plaisoit. Cette dépendance d'une puissance séculiere mortifioit les Ecclesiastiques, qui en portoient souvent leurs plaintes à Rome, où l'on ne manquoit pas déja d'inclination d'affranchir l'Eglise de cette espece d'assujettissement, & de reprimer ce qu'on appelloit les entreprises de l'Etat Venitien. Celle de l'emprisonnement de Scipion Sarasin Chanoine de Vicence, & de Brandolin Saldemarin Abbé de Nervese parut insoûtenable à Paul V. dés son avenement au Pontificat. Il s'en plaignit au Senat par son Nonce ; on receut ses plaintes avec respect, & cependant on retint toûjours les deux prisonniers.

Il étoit déja piqué de ce manquement de soûmission, quand on l'informa de quelques Decrets émanez de la même authorité, par lesquels on prétendoit que celle de l'Eglise étoit violée. Le premier étoit du trois de May de l'année 1602. en vertu duquel il étoit défendu à tous les Ecclesiastiques de l'Etat, Séculiers & Réguliers d'acquérir des biens immeubles. Le second du dix de Janvier de l'année suivante, passé dans le Prégadi, qui défendoit de même, sous de trés-griéves peines, de bâtir des Eglises, des Couvents, des Hôpitaux par toutes les terres de la Seigneurie, sans une expresse permission de sa part. Le troisiéme du six de Mars 1605. & qui a du rapport au premier, empêchoit l'alienation des biens séculiers en faveur des Ecclesiastiques. Ces De-

crets, qui furent regardez à Rome comme des attentats de la Republique contre l'Eglise, furent de nouveaux sujets de plaintes ; le Pontife les fit avec amertume au Chevalier Nani Ambassadeur de Venise, & il luy ajoûta de faire sçavoir à ses Maîtres, qu'il étoit résolu de s'opposer comme un mur d'airain, à ce qu'ils entreprenoient contre sa Jurisdiction, & d'en maintenir les droits au prix de son sang. Nani luy remontra que le pouvoir de juger les Ecclesiastiques en des causes seculieres appartenoit aux Souverains, dont ils sont les sujets ; & que les loix, qui défendent l'érection des édifices publics, & les alienations dont il s'agissoit, étant déja sans contredit en vigueur dans Venise, rien n'étoit plus juste que toutes les Villes de l'Etat suivissent l'exemple de la Ville dominante, & en receussent les usages. Le saint Pere trouva ses raisons mauvaises, & le pressa d'avoir incessamment la réponse du Senat. Elle fut, „ que la Seigneurie ne pouvoit, ni se désaisir des „ coupables, qu'elle avoit justement emprisonnez, „ ni revoquer des loix qu'elle avoit portées, aprés „ de meures déliberations, pour le bien de ses sujets, „ & qu'en toutes autres choses elle ne manqueroit „ jamais de déference aux desirs de sa Sainteté : mais „ que si elle étoit résoluë de soûtenir ce qui n'étoit „ nullement de sa jurisdiction, le Senat ne l'étoit pas „ moins de se conserver dans la liberté que Dieu luy „ avoit donnée, & dont nul des Papes ses Prédecesseurs n'avoit trouvé l'usage illégitime. "

Ce fut-là le moment que le feu commença à prendre. Paul, qui n'entendoit pas que la Republique luy fît la loy; & qui prétendoit bien la réduire, comme il venoit de faire celle de Luques & celle de Gennes,qu'il avoit obligées à des revocations pareilles, fit expédier deux Brefs dattés du dix de Novembre de l'année 1605. dont l'un regardoit l'emprisonnement des Ecclesiastiques, l'autre les decrets en contestation; tous deux étoient adressez au Duc Marin Grimani & au Senat de Venise. Mais ce Doge étant à l'extrêmité, au moment que le Nonce les receut, & étant mort incontinent aprés, ils ne furent rendus qu'à son successeur. Ce fut Leonard Donat, que le Senat avoit nommé quelques jours auparavant pour l'Ambassade extraordinaire de Rome. La Republique voulant encore donner au Pape des marques de son respect, & l'engager à prendre par-là des résolutions plus favorables, avoit jetté les yeux sur luy, comme sur l'homme du monde le pluscapable de l'adoucir, ayant été sept fois Ambassadeur en la Cour de Rome, dont il s'étoit acquis l'estime & la considération par sa sagesse. Il avoit même eu des liaisons particulieres avec Paul V. tandis qu'il n'étoit encore que le Cardinal Camille Borghese; & Piasecki dans sa Chronique en l'an 1605. rapporte que dans une conversation familiere, qu'eurent ensemble le Cardinal & l'Ambassadeur, Borghese dit à Donat, que si jamais il étoit Pape, il ne s'amuseroit pas comme Clement VIII. à contester avec la Republi-

que, & qu'il iroit d'abord à l'excommunication; que Donat de ſa part répondit à Borgheſe de même ton, que ſi jamais il étoit Doge, il ſe mettroit peu en peine de ſes excommunications. * Ce fut-là comme une eſpece de prédiction, qui ne ſe vérifia que trop dans la ſuite; car Leonard Donat étant élû & proclamé Duc de Veniſe, & ayant commencé les fonctions de ſa dignité par l'ouverture des Brefs, dans leſquels le Cardinal, devenu Paul V. venoit déja à l'exécution de ſa parole, il ſe mit en devoir de tenir la ſienne. Aprés avoir pris les avis des Sages-Grands, il fit réponſe au Pape, « que le Senat étoit „ ſenſiblement affligé des diſpoſitions où il voïoit ſa „ Sainteté, & des plaintes ameres qu'elle faiſoit de ſes „ loix; qu'il les avoit fait examiner par les plus ſça„ vants hommes de l'Italie, qui n'y avoient rien trou„ vé qui fût contraire à l'authorité du ſaint Siége, & „ qui ne fût de droit naturel à tout Souverain, auquel „ il appartenoit de reprimer les factieux, de régler les „ édifices publics, & d'empêcher l'alienation des biens „ temporels; qu'ainſi il ne croïoit pas, ni avoir paſſé „ les bornes de ſon pouvoir, ni mériter par conſé„ quent aucune cenſure; qu'il eſperoit au contraire, „ que ſa Sainteté elle-même mieux informée de ſa „ conduite, la trouveroit digne de ſon approbation.

* *Nec multò poſt, ille Pontifex Romanus, iſte Dux Venetiarum creatus, iiſdem ſtudiis in Magiſtratu, quibus ante Magiſtratum pro illa cauſa fuere.* Paul Piaſecki ad an. 1605.

Le Pape indigné de ce refus conſtant, que faiſoit la République, de luy donner ſatisfaction, compoſa luy-même le Monitoire, qu'il étoit réſolu de fulminer contre elle; & l'ayant communiqué dans un

Consistoire, malgré les remontrances des Cardinaux de Verone & de Vicense, tous deux Venitiens, il le publia le dix-sept d'Avril de l'année 1606.

Dés que la nouvelle en fut venuë à Venise, ce fut-là comme la déclaration de la guerre. Le Senat fit un acte public adressé à tous les Supérieurs Ecclesiastiques, par lequel il protestoit devant Dieu & devant les hommes, qu'il n'avoit rien ômis de tout ce qui luy avoit été possible, pour faire entendre au saint Pere les invincibles raisons, qu'on avoit euës de faire les loix, dont il demandoit la revocation, & au préjudice de la souveraine authorité, qui ne dépend que de Dieu seul; qu'ainsi le Bref publié devoit être tenu pour illégitime & de nulle valeur; & qu'en conséquence de cette nullité, la Seigneurie se promettoit que tous tant qu'ils étoient, ils continuëroient les soins, qu'ils avoient toûjours donnez à la conduite des ames, qui leur étoient confiées; qu'au reste cela n'empêchoit pas que la Republique ne fût dans la volonté constante de perséverer dans l'obéïssance dûë au Siége Apostolique. La protestation fut affichée dans tous les carrefours de Venise, & dans tout l'Etat, & envoyée par des Couriers extraordinaires dans toutes les Cours de l'Europe.

Cependant, pour en exposer les motifs, & pour asseurer les consciences dans un interdit general, capable d'effrayer les peuples, le Senat ordonna à ses Théologiens de mettre au jour des pieces bien raisonnées, qui fissent voir la justice de sa cause, & l'ir-

régularité du Monitoire. Celui, que la République fit entrer dans le champ de bataille avec plus de confiance, & auquel Paul V. opposa, comme on le va voir, le Cardinal Bellarmin, celui-là, dis-je, fut le celebre Fra-Paolo Religieux de l'Ordre des Servites; il fut mis à la tête de six autres Docteurs, que la Seigneurie fit travailler. On ne peut disconvenir que ce ne fût un sçavant homme & un trés-bel esprit; mais il a fait tort à sa réputation par le commerce trop familier, qu'il avoit avec des Protestants, aux sentiments desquels il ne paroît pas assez contraire dans ses lettres; & par l'usage qu'il a fait de sa plume, dont il a laissé couler le venin dans ses écrits; où l'on voit un caractére de malignité toûjours soûtenu, & un dessein formé de donner atteinte, en toutes les occasions, à l'autorité des souverains Pontifes. C'est ce qu'on ne peut s'empêcher de remarquer dans son histoire du Concile de Trente, que les Heretiques de France & d'Angleterre ont si fort honorée de leurs éloges. Ce fut donc le plus vif & le plus habile des Ecrivains de Venise, qui composerent sur l'interdit. Il fut cité pour cela à Rome, où ayant refusé de comparoître, le Pape l'excommunia en particulier, comme rebelle à ses ordres, & comme un ennemi déclaré du Siége Apostolique.

Ce que j'avance de Fra-Paolo, je le dis sur le témoignage de plusieurs Ecrivains: mais je ne puis dissimuler, qu'il y en a d'autres, qui en font tout un autre portrait. C'est chez eux non seulement un

trés-bel eſprit, d'une grande étenduë de ſçavoir, un habile Philoſophe, un excellent Théologien, trés-verſé dans les Langues, l'Hiſtoire, le Droit, les Mathematiques : mais un homme auſſi vertueux que ſçavant & relevant ſur-tout ſon mérite par une rare modeſtie ; auquel on ne peut rien reprocher, que de s'être trouvé dans la neceſſité de ſoûtenir les interêts politiques d'une auguſte République, dont il avoit l'honneur d'être le Théologien & le Conſeiller. Dans le ſentiment de ces Autheurs, on a eû tort de rendre ſa Religion ſuſpecte, pour avoir entretenu un commerce avec des Proteſtants. C'étoient d'habiles gens, qu'il conſidéroit, comme ont fait tant d'autres, pour leur eſprit & non pas pour leur créance ; & s'ils ſe ſont vantez qu'il ne fût pas trop éloigné de la leur, ils ont fait tort à ſa réputation, en voulant faire honneur à leur parti.

Pour ce qui eſt de ſon hiſtoire du Concile de Trente, ils paroiſſent vouloir faire douter qu'elle ſoit ſortie de ſa plume ; ils prétendent au moins qu'il n'y a ſur ce chapitre nulle certitude, que pour avoir été miſe au jour ſous le nom de Pierre Soave Polano, qui eſt l'anagramme de Paul Sarpi de Veniſe, on ne peut tirer delà qu'un aſſez foible argument, pour perſuader qu'il en eſt l'autheur ; que quand il le ſeroit, ce qui n'eſt pas, à ce qu'ils diſent, ſi facile à démontrer ; il eſt aiſé de ſoûtenir, comme un point au moins fort-probable, qu'elle eſt ſortie de ſes mains plus reſpectueuſe envers le

ſaint Siége, qu'elle ne paroît aujourd'hui en celles du public ; qu'elle peut bien avoir été altérée par celui-même, qui y a mis de ſa façon une préface, qui ſent bien le proteſtant ; qu'on eſt aſſez convaincu dans le monde, qu'elle eſt de Marc Antoine de Dominis, qui de ſon Archevêché de Spalatro, s'étant retiré à Londres, y fit imprimer l'ouvrage en queſtion ; que ſçait-on, ajoûtent-ils, ſi ce mauvais eſprit, qui n'étoit pas fâché de faire plaiſir aux Anglois, dont il avoit une bonne penſion, n'a pas mis du ſien dans l'ouvrage prétendu de Fra-Paolo, & s'il n'y a pas mêlé certains traits peu favorables au ſaint Siége, qui font tout le ſel malin de cette hiſtoire? Quoyqu'il en ſoit, on ſoûtient fortement que Fra-Paolo n'eut jamais en matiere de Religion des ſentiments contraires à la vraïe créance, & qu'il avoit trop de ſolide pieté dans le cœur, pour avoir des erreurs dans l'eſprit. Un Religieux Servite * ſon Confrere & ſon ami, qui a écrit ſa vie, rapporte qu'avant les differents de Rome & de Veniſe, il étoit fort-eſtimé des Papes, & lié trés-étroitement d'amitié avec le Cardinal Bellarmin ; que celui-ci, depuis le combat de plume qu'ils eurent enſemble, ne laiſſa pas de luy rendre juſtice dans les occaſions ; & que Paul V. luy ayant mis en main un écrit où Fra-Paolo était chargé de fort-fâcheuſes accuſations, le Cardinal l'ayant lû, en rendit compte à ſa Sainteté, & l'aſſeura que le libelle étoit plein de calomnies.

* Fra-Fulgentio.

Tout cela, dont je ne ſuis pas caution, marque toûjours

toûjours le caractére de Bellarmin, & ſur-tout la droiture de ſon cœur. Pour ce qui eſt de Fra-Paolo luy-même, ſans me mêler d'en dire mon ſentiment, je me contente de rapporter ce que j'en ay tiré de differents endroits. Mais, ſans toucher à ſa perſonne, je ne ſçaurois luy pardonner, le ſuppoſant autheur de l'hiſtoire du Concile, le peu d'égard qu'il a par tout pour le ſaint Siége, qu'un bon Catholique doit toûjours reſpecter.

Paul V. cependant, informé des écrits, que Veniſe faiſoit courir par le monde, chargea le Cardinal Bellarmin d'y répondre; & comme il le ſçavoit également ſolide & moderé, il ſe repoſa ſur luy, fort perſuadé, qu'il traiteroit à fond cette matiere à l'honneur de l'Egliſe, & ſans aigrir la Republique. C'étoit-là le génie du Cardinal, toûjours droit : mais pacifique & porté à la douceur, ſe contentant de réfuter ſes adverſaires, ſans mêler à ſes refutations des traits piquans, qui loin de guérir les playes, ne font que les envenimer. Il ne tint pas à luy, que le ſouverain Pontife ne ſuſpendît ſes foudres; on n'a qu'à s'inſtruire de tout ce qui ſe paſſa dans le fameux Conſiſtoire, qui ſe tint avant la publication de la Bulle : on y lira des paroles un peu dures, ſorties de la bouche de certains Cardinaux : mais pas une ſeule de celle de Bellarmin; il ſe tint toûjours dans les bornes de ſa moderation ordinaire; & il trouva le moïen, en écrivant, d'accorder l'obéïſſance, que ſon devoir l'obligeoit de rendre au ſaint Siége,

avec tout le respect, que meritoit la Seigneurie de
„ Venise. “ Il luy montra, que les Théologiens, sur
„ la décision desquels elle se croïoit en droit de né-
„ gliger les Censures, étoient trés-mal fondez; qu'ils
„ abusoient de l'authorité de l'Ecriture mal expli-
„ quée; que leurs sentiments étoient expressément
„ contraires aux Canons, & aux anciens usages de
„ l'Eglise; qu'ils avoient tort de se servir de quel-
„ ques ouvrages de Gerson, qui ne pouvoient leur
„ être d'aucun usage, ayant été écrits dans un temps
„ de schisme, où la pluralité des Pontifes avoit fait
„ dire à cét Autheur, ce qu'il n'auroit jamais dit en
„ d'autres conjonctures; que rien n'étoit plus sacré
„ que les droits de l'Eglise, & que l'immunité de
„ ses Ministres, qui seroient de pire condition que
„ les plus vils sujets de la Republique, si les loix,
„ qu'elle a portées, demeuroient dans leur vigueur.

C'est à peu prés ce qu'on trouve dans les Traités, que produisit Bellarmin contre les sept Docteurs & en particulier contre Fra-Paolo, “ conjurant, à la fin
„ de son principal Ouvrage, le Serenissime Doge &
„ les Illustrissimes Senateurs, si renommés dans le
„ monde par leur sagesse, de réfléchir sur l'impor-
„ tance du différent qu'ils ont avec le souverain
„ Pontife; de ne pas se fier tellement aux écrits de
„ leurs Autheurs, qu'ils ne jettent les yeux sur les
„ siens; de mettre les uns & les autres dans la ba-
„ lance, & d'en juger avec toute l'équité, qui leur
„ fait tant d'honneur en d'autres occasions. Il ajoûte

qu'il eſpere des bontez du Seigneur, qu'il les éclai- "
rera de ſes lumieres, pour leur faire connoître les "
vrais ſentiers de la Juſtice; & leur ayant apporté "
l'exemple du Roy d'Iſraël, qui fut battu de ſes "
ennemis, en punition de la faute, qu'il avoit com- "
miſe, en mépriſant les avis du Prophete, qui luy "
annonçoit la verité, & en donnant créance à des "
flateurs, qui l'aſſeuroient vainement de la victoi- "
re; il leur proteſte, qu'il n'a garde de leur appli- "
quer ce trait de l'Ecriture, & qu'il les ſupplie ſeu- "
lement, avec humilité, d'avoir pitié des maux de "
l'Egliſe, & de ne pas permettre que ceux, qui en "
ſont les ennemis, triomphent de ſes diſgraces. "

L'affaire étoit trop engagée pour ſe terminer par la plume; on voulut, ou au moins on parut vouloir en venir aux armes; on leva des Troupes de part & d'autre, & ſur terre & ſur mer. Les Eſpagnols, à ce qu'on diſoit, jaloux des offres, que la France avoit faites aux deux parties, de travailler à leur accommodement, flaterent le Pape de la protection de leur Maître, en diſant qu'il avoit des moyens d'obliger les Venitiens à demander miſericorde. Sa Majeſté Catholique écrivit en effet une lettre à Sa Sainteté, où il lui promettoit de l'aſſiſter de toutes ſes forces. Cela penſa rompre les negotiations, que les Miniſtres de France avoient déja ouvertes & à Rome & à Veniſe. Mais le Saint Pere, aiant mieux reconnu ſes vrais interêts, recommença à écouter les propoſitions, que luy faiſoit Monſieur

d'Alincourt, pendant que Monſieur du Freſne faiſoit les ſiennes à Veniſe: ils étoient tous deux Ambaſſadeurs de Henry le Grand, qui leur avoit envoié ſes inſtructions ſur cette affaire, dont le ſuccés lui tenoit ſi fort au cœur, qu'il s'étoit offert de venir lui-même en Italie, pour en être le Mediateur en propre perſonne.

On paroiſſoit à Rome en diſpoſition d'accommodement, ſi Veniſe ſe mettoit en devoir de donner quelque marque de ſon obéïſſance filiale: Veniſe ne refuſoit pas de la donner, ſi Rome vouloit ſe réſoudre à lever ſes Cenſures. Les Mediateurs furent d'avis qu'on fît un mouvement de part & d'autre; qu'on ſuſpendît en même tems & les Cenſures d'un côté, & de l'autre l'exécution des Loix conteſtées. Ce biais & beaucoup d'autres, ſuggerés par la France, trouvoient toûjours de côté ou d'autre de nouvelles difficultés, qu'on n'auroit peut-être jamais applanies, ſi Henry n'avoit envoié le Cardinal de Joyeuſe en Italie, pour mettre la derniere main à cette grande œuvre.

Le Monarque ne pouvoit mieux choiſir; car, outre qu'il étoit habile politique, adroit, inſinuant, perſuaſif, il étoit veu de fort bon œil des deux Puiſſances, qui le croyoient chacune dans ſes interêts. Ayant donc trouvé les voies de paix déjà frayées par les Miniſtres de Sa Majeſté; ſecondé d'ailleurs par le Cardinal du Perron, qui levoit tous les jours quelques obſtacles; aprés avoir fait quelque ſejour

à Rome, où il étoit allé d'abord; il en partit, muni des pouvoirs du Saint Pere, pour conclure la reconciliation de Venise avec Sa Sainteté. Dés qu'il fut arrivé, il les notifia au Senat; & aprés quelques conferences, on convint de toutes les conditions, dont les principales furent, que les deux Prisonniers seroient consignés à l'Ambassadeur de France, à qui la Seigneurie, sans préjudice à ses droits, les remettroit, pour en faire ce qu'il voudroit; que les Religieux, qui s'étoient rétirés à cause de l'interdit, seroient tous rétablis, à l'exclusion des Jésuïtes, sur lesquels la Republique ne voulut jamais se relâcher; que le Cardinal accompagné de Monsieur du Fresne iroit au College, où il déclareroit les Censures levées; & que le Doge en même tems, luy mettroit en main l'acte de protestation, qui par-là seroit censé nul & révoqué; & de peur qu'un écrit ne fît naître de nouvelles difficultés, que l'accord se passeroit verbalement. Tout cela fut exécuté de point en point. Aprés quoy le Doge rendit graces à Sa Majesté Trés-Chrêtienne. Et le Cardinal ayant prié la Seigneurie d'envoier incessamment un Ambassadeur à Rome, elle nomma dés le jour même le Chevalier François Contarin pour cette célebre Ambassade. Ainsi se termina cette grande affaire à la satisfaction des deux parties, à la consolation de l'Eglise, & à la gloire immortelle de Henry le Grand.

Les Jésuïtes, pour être les seuls exceptés, ne laisserent pas de prendre part au bien public; & dans le

déplaiſir, qu'ils eurent, d'avoir perdu les bonnes graces de l'auguſte Senat, pour lequel ils avoient une veneration profonde, ils ne perdirent pas l'eſperance de les recouvrer un jour; comme ils firent heureuſement en l'année 1657. par le credit & l'éloquence toute-puiſſante du Duc Péſaro, qui leur regagna les cœurs & la confiance des Venitiens. En attendant ce tems marqué par la Providence pour leur rétabliſſement, ils eurent la conſolation de ſçavoir, que le Saint Pere étoit ſenſible à la continuation de leur diſgrace, & qu'il ne paſſa qu'avec peine ſur l'article de leur excluſion. C'eſt ce qu'on publioit hautement à Rome, où on leur faiſoit cette Juſtice de dire, que la paix de l'Egliſe les touchoit beaucoup plus que leurs propres interêts, & qu'ils étoient contents d'être jettés en mer, comme Jonas, ſi l'orage devoit ceſſer à cette condition là. Ce que dit ſur ce Chapitre le Cardinal de Joyeuſe, pour eſſayer de vaincre, en leur faveur, la reſiſtance de la Republique, eſt trop à leur honneur, pour le rapporter icy moy même: mais il eſt trop obligeant de la part de ce grand Cardinal, pour en enſevelir la memoire; je le laiſſe raconter à celuy, qui a écrit l'hiſtoire du gouvernement de Veniſe; voicy ſes propres termes:
« Enfin le Cardinal fit de grandes inſtances pour les « Jéſuïtes, diſant qu'il pouvoit lever les Cenſures ſans « cette condition: mais qu'il la demandoit, comme « une choſe paſſionnément deſirée du Pape pour ſa « réputation; du Roy ſon Maître, pour le contente-

ment de Sa Sainteté; & enfin de luy Cardinal, qui "
estimeroit cette grace autant qu'une Couronne. "

Bellarmin eut une joie infinie de cét accommodement si necessaire au bien des ames, & si conforme à son inclination, qui le faisoit toûjours pencher vers la clemence. Le Pape aimoit en luy cette bonté de naturel; & comme d'ailleurs il étoit parfaitement instruit de sa profonde sagesse, il voulut qu'il fût de son Conseil, & il luy déclara qu'il ne falloit plus songer à Capouë: * *j'ay besoin de vous à Rome*, luy dit-il, *pour m'aider à soûtenir le poids du gouvernement de toute l'Eglise.* C'est ce que luy avoit déja fait entendre son Prédécesseur dés les premiers jours de son exaltation. Bellarmin, qui ne sçavoit ce que c'étoit de contredire le souverain Pontife, dont toutes les volontés luy paroissoient celles de Dieu même, "
vôtre Sainteté me fait trop d'honneur, Saint Pere, "
luy dit-il avec cette respectueuse liberté, qui luy "
étoit ordinaire, quand elle m'attache à son ser- "
vice: je n'ay sur cela qu'à lui témoigner la trés- "
humble reconnoissance, dont je suis penetré: veut "
elle bien, qu'en recevant cette grace, je luy en de- "
mande en même tems une autre? J'avois beaucoup "
de raisons, qui me faisoient souhaiter de vivre & "
de mourir en mon Eglise de Capouë; je l'aban- "
donne trés-volontiers, pour obéïr au Vicaire de "
Jesus-Christ: mais pour obéïr à Jesus-Christ mê- "
me, agréez que je la résigne absolument; n'y "
pouvant résider, je ne puis la retenir. Vous pou- "

* *Gli disse espresso, di voler lo seco in ajuto à portare, il peso del Pontificato.* Dan. Bart. in vit. Bellar. l. 2. c. 11. proc. montepulc. fol. 84.

riez, à vôtre ordinaire, y mettre si bon ordre, re- «
partit Paul V. qu'elle ne souffriroit guéres de «
vôtre absence; pour peu cependant que ce point «
vous fasse de la peine, celui de ne pas vous avoir «
auprés de moy devant m'en faire davantage, dis- «
posez de vôtre Archevêché, j'y consens, en fa- «
veur de qui vous voudrez ; je m'en tiendray à ce- «
luy que vous jugerez digne d'en être gratifié. « Le Saint homme, n'aiant régardé que le bon plaisir de Nôtre-Seigneur, en acceptant cette Metropole, il en fit de même en la quittant; il n'envisagea rien autre chose, quand il fallut se donner un successeur; & fermant les yeux à tous les interêts de la chair & du sang, pour ne les ouvrir que sur celuy de Jesus-Christ, il chercha un homme selon son cœur, pour le mettre en sa place. Parmi ceux, qu'il se contenta de nommer au Pape, auquel il en voulut absolument laisser le choix; Antoine Caëtan, qui depuis fut fait Cardinal, fut pourvû de ce Benefice considérable, où il se conduisit avec un zéle & une prudence capable d'essuïer les larmes des Capoüans ; si l'idée du cher Pasteur, qu'on leur avoit enlevé, n'eut fait dans leurs cœurs une plaïe trop profonde, pour être si-tôt fermée.

Le Saint homme leur écrivit sur ce sujet la lettre du monde la plus tendre & la plus consolante; & il leur repeta ce qu'il leur avoit déja dit auparavant, qu'il les porteroit toûjours dans son cœur; il leur ajouta seulement, en leur souhaitant toutes les benedictions

nedictions du Ciel, qu'ils pouvoient compter d'avoir deux Archevêques, l'un à Rome, l'autre à Capouë, également affectionnés à leur service. Cette lettre coûta bien des pleurs à son cher Troupeau: mais la tendre réponse du Troupeau affligé, en fit bien répandre aussi à ce bon Pasteur, qui en fut si touché, qu'il auroit bien voulu pouvoir se dérober quelques jours de Rome, pour aller au moins consoler ses pauvres brebis; & c'est sans doute ce qu'il auroit fait, si le Saint Pere eut voulut consentir à ce retour. Pour ce qui est des revenus de cette illustre Eglise, quelque instance que lui fit le Pape de les retenir, n'en laissant à son Successeur que mille écus, il y renonça absolument; & suppliant Sa Sainteté de les laisser à celuy, qui alloit tenir sa place, il ajoûta qu'il seroit de mauvaise grace à lui d'abandonner une Epouse* & d'en conserver la dote: de sorte qu'il sacrifia ce jour-là de trés-bon cœur un Benefice de dix mille ducats de rente au service de Paul V.

* *Non convenir si repudiar la moglie rittener ne la dot*. Daniel. Bart. ibid. proc. Rom. fol. 174.

Cependant il fallut envoier en France un Nonce extraordinaire, en reconnoissance des Offices que Henry venoit de rendre au saint Siége, dans la réconciliation de Venise. Ubaldin Evêque de Montepulciano fut choisi pour cette honorable & importante commission, qui lui valut un Chapeau à son retour. Il fallut, avant son voiage, prendre des mesures, pour le gouvernement de son Diocese; il conçût que ses brebis ne perdroient rien à son

abſence, ſi Bellarmin vouloit bien leur ſervir de Paſteur ; il l'en conjura par l'étroite amitié, qui étoit entre eux, & par le zéle, qu'il avoit toûjours témoigné pour le ſalut de ſes Concitoïens. Le Cardinal toûjours prêt de faire plaiſir à ſes amis, ſur-tout quand il y alloit des interêts de Dieu, ne fit nullement le difficile; il accepta la commiſſion du Nonce, à deux conditions cependant; la premiere, qu'en ſe chargeant de ſon Dioceſe, il en auroit l'agrément de Sa Sainteté, & la permiſſion d'y aller faire ſa réſidence; la ſeconde, que l'Evêque conſervât toûjours toute l'obligation en juſtice de pourvoir aux beſoins de ſon Troupeau, & que luy n'en prît point d'autre que celle de la charité. Ubaldin en fit ſon rapport à Paul V. qui ne voulut nullement entendre à la premiere, qui régardoit ſa réſidence à Monte-Pulciano, perſuadé que Bellarmin, dont-il ſçavoit l'experience & l'habileté, feroit autant de loin par ſes bons Réglemens, que les autres font de prés par eux-mêmes. Pour la ſeconde, il y donna aiſément les mains, & il expedia pour cela un Bref exprés, par lequel, aprés luy avoir donné un plein pouvoir dans le Dioceſe d'Ubaldin, il déclare « qu'il ne prétend, en le luy commettant, luy impoſer nulle obligation de conſcience, « mais ſeulement luy conférer le droit d'exercer « dans ſa Patrie toutes les fonctions Epiſcopales, ſelon que ſa charité luy ſuggérera: » ce ſont les propres termes du Pontife, qui, nonobſtant la dé-

• *Per præſentes autem non intendimus curam aliquam aut onus animarum tibi imponere : ſed facultatem tantùm præmiſſa faciendi, ut tua in Eccleſiam prædictam charitas ſuadebit.* proceſſ. Rom. fol. 74.

putation du Chapitre, qui supplioit Sa Sainteté de le leur accorder pour un tems, ne se rélâcha jamais de la résolution qu'il avoit prise, de ne souffrir, pour quelque raison que ce pût être, que le Cardinal s'éloignât de Rome. Toute la réponse qu'il fit aux Députés, « c'est qu'il approuvoit le « désir qu'ils avoient de posseder un si Saint hom- « me: mais qu'il étoit en droit de le posseder luy- « même, & que l'Eglise particuliere de Monte-Pul- « ciano, dont ils étoient les membres, ne devoit « pas l'emporter sur l'Eglise universelle, dont il « étoit le chef, & au bien de laquelle il jugeoit né- « cessaire la présence de Bellarmin à Rome: qu'il « vouloit bien cependant le leur prêter pour quel- « ques jours, si ce petit voïage pouvoit contribuer au divertissement & à la santé du Cardinal. « Bellarmin, à qui ce motif n'avoit gueres fait faire de démarches en sa vie, entendit bien qu'il en falloit passer par où vouloit le Pape; il se conforma à toutes ses volontés; & sans quitter sa Cour, il mit si bon ordre à la conduite de l'Eglise, qu'il luy confioit, qu'on s'est souvenu trés-long-tems des biens extraordinaires qu'il y fit. Un des principaux & qui luy coûta plus de peines, fut de faire unir un Benefice considerable à cette nouvelle Eglise, qui de Collégiale étoit devenuë Cathédrale par création de Pie IV. Les revenus du Chapitre toûjours proportionnés à son ancien état, ne luy donnoient pas de quoy soûtenir sa dignité; d'ailleurs le service

divin y languiſſoit, les droits de préſence étant trop legers, pour animer à une aſſiſtance exacte certain nombre de Chanoines peu zélés, que les interêts de Jeſus-Chiſt n'attachoient gueres à l'Egliſe, tandis que l'interêt humain ne venoit pas au ſecours de leur foible vertu. Le remede étoit l'union du Benefice, duquel je parle. Il n'y trouva d'abord nulle oppoſition, ni de la part de ceux, dont il avoit dépendu juſqu'alors, ni de la part du ſouverain Pontife, ni de celle du Cardinal Dataire, ni du côté du Duc de Florence : mais les Bulles ne furent pas plûtôt expediées, qu'il fut obligé d'en ſuſpendre l'exécution, par la cabale de certains eſprits inquiets, qui s'étoient liés enſemble pour y mettre obſtacle. Il prit à ſon ordinaire le parti de la douceur, il aima mieux céder pour un tems que de troubler la paix du Dioceſe ; & aiant donné le loiſir à ces mutins de réfléchir ſur ſes bonnes intentions, ils ſe rendirent d'eux-mêmes à tout ce qu'il vouloit ; déſarmés plus efficacement par ſon infatigable patience,que par toute ſon authorité.

Sa ſageſſe éclata merveilleuſement dans la réconciliation de Meſſieurs de Lucques avec Alexandre Guiddicione leur Evêque; celui-ci ſucceſſeur du Cardinal ſon Oncle dans l'Evêché, ne le fut pas dans l'amitié de la Republique; je ne ſçay par qu'elle avanture il ſe broüilla avec elle dés ſon entrée à l'Epiſcopat. Quoy qu'il en ſoit, les differents allerent ſi loin, que le Prélat fut obligé de s'abſenter de ſon Dioceſe plus de qninze ans. Il importe infiniment à un Epoux

de bien commencer avec ſon Epouſe, rarement en revient-on jamais quand on à mal débuté. Il ſe peut dire ſans exageration, que toute l'Italie travailla à racommoder le Paſteur avec ſon Troupeau ; les Princes voiſins, les Prélats les plus diſtingués, les ſouverains Pontifes eux-mêmes y emploïerent leurs offices, mais toûjours ſans effet ; la plaïe ſembloit s'aigrir par les appareils qu'on y mettoit ; & plus les mains, qui la traitoient, étoient experimentées, moins elles en avancoient la guériſon. Elle parut ſur-tout deſeſperée, quand elle fut tentée inutilement par Godefroy Evêque de Bambergue. C'étoit un des plus grands politiques de ſon ſiécle, & des plus habiles en négotiation. Paul V. eſpera qu'il auroit du ſuccés dans celle-cy ; il la luy recommanda à ſon départ de Rome, où il étoit venu en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire de l'Empereur ; en effet la Republique étant depuis tant d'années ſous la protection de Sa Majeſté Imperiale, il y avoit lieu de croire qu'elle auroit de la complaiſance pour un homme du caractére de Godefroy, & qu'elle entendroit enfin à l'accommodement, qu'il s'étoit chargé de propoſer. Il y trouva cependant tant d'obſtacles, qu'il s'en rétourna en Allemagne, ſans avoir pû réüſſir.

Le Senat ne laiſſa pas, pour paroître entendre raiſon, de députer à Rome un de ſes membres, que ſon âge de quatre-vingts ans & ſa longue experience faiſoit régarder comme un homme conſom-

mé dans les affaires : mais toute ſon inſtruction portoit de demander au Saint Siége un autre Evêque ; celuy qu'ils avoient, aiant avec eux des antipatiës trop invincibles. L'Ambaſſadeur s'en ouvrit aux Cardinaux qu'il viſita, & auſquels il expliqua les raiſons de la République ; il en perſuada pluſieurs, qui furent d'avis, que le ſeul moïen de finir les querelles, étoit de faire conſentir Guidiccione à changer d'Evêché, & que les eſprits étant ſi agités de part & d'autre, on ne leur rendroit jamais la tranquilité, qu'en les ſéparant. Il ne trouva pas Bellarmin dans le même ſentiment : voicy à peu prés ce que luy dit le Cardinal : " ce que vôtre Seigneurie me vient de " témoigner des diſpoſitions du Senat, à pacifier " les troubles émûs depuis tant d'années entre luy " & ſon Evêque, eſt digne de la ſageſſe & de la pieté " de cét illuſtre Corps : mais elle veut bien ſouffrir " que je luy diſe, que, ce qu'elle prétend demander " à Sa Sainteté, ne répond nullement à de ſi ſages & " à de ſi pieuſes diſpoſitions ; que c'eſt augmenter " les déſordres, bien loin de les abolir, & vouloir " éterniſer les inimitiés, au lieu de les finir. Je ne diſ- " convient pas, qu'il n'y ait quelques fois des néceſ- " ſités de changer de Paſteur : mais il faut que le Paſ- " teur le veüille ; il ne convient pas qu'il y ſoit forcé " par ſes Brebis ; ce ſeroit même une tâche honteuſe " à vos Seigneuries, d'avoir pouſſé leur Evêque à cette " extremité ; c'eſt une violence d'ailleurs, que le Saint " Pere n'appuïera jamais de ſon authorité. Voulés-

vous qu'il consente au changement? faites y con- «
sentir vôtre Evêque luy-même, ou plûtôt faites «
qu'il y puisse consentir avec honneur; cela se peut- «
il, tandis que vous êtes déterminés à l'y contrain- «
dre? le seul & l'infaillible moïen de l'y engager, «
c'est de le mettre en état de le faire librement. «
Pour cela il faut le rappeller dans son Eglise, le «
faire rentrer dans l'héritage que le Seigneur lui a «
donné, le faire remonter sur le Thrône Episcopal, «
& l'en laisser descendre de bonne grace; s'il a le «
malheur de ne pouvoir y regner en paix, il est «
croïable qu'il ne persistera pas dans la volonté d'y «
rester, & qu'il ira chercher ailleurs un Troupeau «
dont il ait le bonheur d'être aimé. J'ose vous assu- «
rer, que je l'y porteray moy-même, & que je join- «
dray pour cela mes offices à ceux de tous ses amis «
& des vôtres, si cela est de la plus grande gloire «
de Dieu & du bien spirituel des ames; ces deux «
motifs devant, dans vôtre estime & dans la sien- «
ne, l'emporter sur toutes les considérations hu- «
maines. «

L'avis du Cardinal fut trouvé si plein d'une solide sagesse par le Ministre de Lucques, qu'il jugea tout d'abord, que c'étoit-là le bon patti, & il auroit sur le champ conclu le traité, s'il en avoit eu le pouvoir de ses Maîtres: mais ne l'aïant pas, il se contenta de le remercier de la bienveillance dont-il honoroit la République, en l'asseurant des égards qu'elle auroit toûjours à ses conseils. Cependant il

dépêcha un Courier à Lucques avec une lettre, qui contenoit la conférence qu'il venoit d'avoir avec le Cardinal Bellarmin, dont il appuïa le ſentiment par des raiſons trés-fortes. Bellarmin luy-même y écrivit les ſiennes « tirées de l'Evangile, qui or- « donne de pardonner à ſes ennemis, & beaucoup « plus à ſon Pere & à ſon Paſteur; du prix des ames « rachetées du Sang de Jeſus-Chriſt, qui ſont en « un danger évident de ſe perdre, étant deſtituées « de la conduite de leur Evêque; de la volonté ex- « preſſe du Pape, qui n'a rien plus à cœur que le « pacifique rétabliſſement du Prélat en ſon Siége; « de la réputation, de l'honneur & de la conſcience « de toute la Ville, à laquelle il offre ſes ſervices, en « proteſtant qu'il a dans le cœur une parfaite neutra- « lité; qu'il eſt amy commun des perſonnes intereſ- « ſées, & qu'il n'épouſe nul parti que celuy de la « charité. «

Les lettres furent leuës en plein Sénat, & elles y firent de vives impreſſions. L'eſperance de terminer des conteſtations, dont on étoit fatigué, & qui ne laiſſoient pas d'inquiéter les gens de bien; l'idée d'un autre Evêque, qu'on eſperoit obtenir par cette voïe douce & honnête; le retour enfin de la paix & de la tranquilité publique; tout cela détermina les Senateurs d'accepter la médiation du ſage Cardinal, & d'abandonner tous leurs interêts entre ſes mains & entre celles du Cardinal Farneſe, qui ſe trouvant luy-même obligé par des affaires de conſequence de

de partir pour le Parmesan, laissa à Bellarmin, du consentement de la République & de l'Evêque, tout l'achevement du Traité, qu'ils avoient cependant, avant son départ, concerté ensemble. En voicy les principales conditions telles qu'elles furent envoyées à Messieurs de Lucques par Bellarmin luy-même.

L'Illustrissime Cardinal Farnese & moy, que " vous avez choisis pour Arbitres du différent, qui " est depuis tant d'années entre vos Seigneuries " & Monseigneur Alexandre Guidiccione vôtre " Evêque, aprés de serieuses réflexions, & de " frequentes conférences, avons arrêté, qu'il falloit " que ledit Seigneur Evêque retournât au plû-tôt en " son Eglise : mais afin que ce retour se fasse avec " la circonspection requise dans les conjonctures " présentes, nous avons jugé l'un & l'autre, qu'il " étoit expédient que vôtre Evêque, auquel il appar- " tient, en matiere de réconciliation, de donner luy- " même l'exemple, fasse la premiere démarche, & " vous écrive la sincére disposition, où il est de re- " tourner, quand vous voudrez, en son Eglise, " pour y servir vos Seigneuries, & ses Concitoïens, en esprit de paix. Nous les supplions aussi elles-, " mêmes de luy répondre avec toute la courtoisie, " qui leur est si ordinaire, & qu'inspire la charité en " pareilles occasions, l'invitant de leur part à reve- " nir dans son Eglise & dans sa Patrie, & luy pro- " mettant d'y trouver tout le respect, qui est dû à son " caractére. "

Tout fut éxécuté de part & d'autre avec une mutuelle ſatisfaction ; Alexandre Guidiccione ſe rendit à Lucques, & il y donna, en rentrant, toutes les marques d'une affection paternelle : il y fut reçû de même avec des démonſtrations de joïe & de cris d'alegreſſe, qui firent ſentir au Prélat, qu'on luy ouvroit les cœurs auſſi bien que les portes de la Ville. Ce fut enfin un ſpectacle, qui édifia toute l'Italie, qui charma Paul V. & qui attira mille benédictions à Bellarmin, dont Dieu s'étoit ſervi, pour operer cette merveille, qu'on peut bien appeller le fruit de ſes conſeils, mais beaucoup plus encore de ſes priéres, de ſes pénitences & de ſes larmes ; car c'étoient-là les moïens, qu'il emploïoit pour mériter les graces du Ciel, ſans leſquelles il étoit fort perſuadé, que toute la prudence de la terre auroit été inutile dans une réconciliation, qui avoit épuiſé toute la politique d'Italie.

A peine étoit-il ſorti de cette affaire, que le zéle de la Réligion l'engagea dans un autre. Il y avoit longtems, qu'il gémiſſoit du déplorable état, où elle étoit réduite en Ecoſſe & en Angleterre, depuis le Schiſme de Henry VIII. & rien ne le conſoloit de la perte, que l'Egliſe avoit faite de ces Roïaumes autrefois ſi fidelles, que l'eſpérance de les luy voir un jour récouvrer par la converſion du Roy d'Ecoſſe, qui paroiſſoit devoir ſuccéder aux Couronnes d'Eliſabeth, ſans ſuccéder à ſon Schiſme.

Ce Prince étoit Jacques, Fils de Marie Stuard,

dont il auroit ſans doute herité la vraïe créance, s'il n'eut eu le malheur, incontinent aprés ſon Baptême, d'être arraché des bras de ſa vertuëuſe Mere, pour être mis entre les mains des Proteſtants, dont le premier ſoin fut de luy faire ſuccer l'erreur avec le lait, & de l'élever dans les principes du Calviniſme, ſelon les inclinations & ſous les yeux du Comte de Mourray, le plus méchant homme & le plus pernicieux eſprit, qu'ait peutêtre porté l'Ecoſſe, & digne en un mot d'être le Héros de Buchanan..

Malgré une éducation ſi oppoſée à la veritable Réligion, Jacques ne laiſſa pas de montrer quelque penchant pour elle. Dés qu'il fut monté ſur le Trône d'Ecoſſe, dont on venoit de faire deſcendre ſa Mere, il fit eſpérer par la conduite qu'il y garda, qu'il pourroit bien un jour devenir Catholique. Cette eſpérance étoit fondée ſur la douceur, dont il uſoit envers ceux de ſes Sujets, qui faiſoient profeſſion de la Communion Romaine, ne ſouffrant point qu'on les inquiétât, & encore plus ſur la bonne intelligence qu'il entretenoit avec la Cour de Rome, où il avoit un Agent, qui traitoit des affaires en ſon nom, & qui ſollicitoit même de ſa part, pour avoir un Cardinal de la Nation Ecoſſoiſe. Cette eſpérance fut beaucoup fortifiée par les avances qu'il fit auprés de Bellarmin, pour avoir des liaiſons avec luy. Comme on ſçavoit le zéle & l'habileté du Cardinal, on s'aſſeuroit, qu'il porteroit infailliblement le Monarque à rentrer

dans le ſein de l'Egliſe. On ne douta preſque plus à Rome de cét heureux retour, quand on y ſçeut la lettre obligeante, que Jacques luy fit l'honneur de luy écrire ; * il l'avoit miſe entre les mains de Drumont Docteur Catholique, quand il partit d'Ecoſſe pour venir à Rome, où il devoit ſe rendre pour des affaires, qui ne ſont pas de cette hiſtoire. Cette lettre étoit infiniment honnête, " il y faiſoit l'élo-" ge de l'éminente vertu du Cardinal & de ſon pro-" fond ſçavoir ; & pour exprimer l'eſtime extraor-" dinaire qu'il faiſoit de ſa Doctrine, il diſoit obli-" geamment, qu'il trouvoit plus de ſolidité dans un " ſeul cahier de ſes Controverſes, que dans tous les " volumes, que ſes Miniſtres Ecoſſois avoient com-" poſés pour les combatre ; il luy demandoit enfin " ſon amitié avec des termes pleins de confiance & de conſidération. "

* Ann. 1600.

Bellarmin ſenſible, autant qu'on peut l'être, aux marques de bonté que luy donnoit le Roy d'Ecoſſe, y répondit avec toute la reconnoiſſance imaginable; & aux trés-humbles actions de graces, qu'il luy rendit, il mêla avec beaucoup de prudence & de reſpect, de ſalutaires inſtructions, que ſon âge luy permettoit de donner à un jeune Prince, qui ſembloit être dans de ſi favorables diſpoſitions d'en profiter. *

* Romæ Jun. 1600.

" Sire, luy dit-il dans ſa réponſe, j'ay reçû avec la " plus reſpectueuſe gratitude, la lettre dont il a plu " à vôtre Majeſté de m'honorer ; je ſuis confus des

sentimens d'estime, qu'elle a la bonté de m'y «
marquer; & comme je ne connois rien en moy, «
qui les mérite, je les regarde comme des effets de «
sa Roïale bienveillance en mon endroit. Ce que «
le porteur de sa lettre m'a ajoûté de bouche, de la «
clémence, avec laquelle elle traite les Catholiques «
ses fidelles Sujets, m'a rempli d'une trés-douce con- «
solation; j'en ay même conçû de fortes espérances «
de la voir un jour elle-même, retourner, par son «
propre choix, à la Réligion de ses Péres, dont elle «
n'a été éloignée que par une éducation étrangére. «
Vous sçavez, Sire, que vos Parens de glorieuse «
memoire ont été Catholiques, & que ceux, qui «
vous ont élevé, étoient Protestants; ayant autant «
d'esprit, de lumiere & de bon sens, que le Ciel «
vous en a donné, vous discernerez sans peine, «
qui des uns ou des autres étoient dans la veritable «
Eglise, si vous en considérez attentivement les «
traits, tels que saint Augustin les a marqués.* Ces «
traits essentiels, sont entre les autres, le consente- «
ment des Peuples, la voix des miracles, l'antiquité «
de la créance, la succession perpetuelle & jamais «
interrompuë des Evêques, qui depuis le temps «
de saint Pierre jusqu'à present, ont constamment «
occupé le Siége Apostolique, le titre enfin de «
Catholique, que nulle Secte n'a jamais osé pren- «
dre, & que l'Eglise Romaine, préférablement à «
toute autre, a conservé inviolablement dans tous «
les siécles. Vôtre Majesté est trop éclairée, pour «

* Tom. 6. *Adversùs Epist. fundam.* c. 1.

« ne pas reconnoître, que la Secte, dans laquelle « on l'a malheureusement engagée, n'a nulle de ces « traits, qui sont le caractére de la vraïe Eglise, & « par consequent, que ceux, qui la luy on répresen- « tée comme veritable, sont gens de mauvaise foy. « Elle en peut juger par les calomnies, que répan- « dent encore tous les jours ses Ministres pour des- « honorer l'Eglise Romaine, & noircir la réputa- « tion de ceux, qui ont l'honneur de la défendre. « N'ont-ils pas publié hautement dans les Chaires, « que j'ay enfin rétracté tout ce que j'avois enseigné « de vive voix & par écrit, en faveur de l'Eglise; « que je me suis fait Calviniste; & que le Pape, fu- « rieusement irrité de mon changement, m'a fait « éxécuter par les mains d'un Bourreau? Quand on « a le front de supposer ainsi des faits, dont un mil- « lion de témoins, qui sont encore en vie, sçavent « & voïent évidemment la fausseté, que n'est-on « pas capable de feindre, lorsqu'il s'agit de produire « des choses d'une antiquité reculée, dont on peut « plus aisément altérer les témoignages? Je rapporte « cecy à vôtre Majesté, non pas pour me plaindre « de l'injure, que je reçois de quelqu'uns de ses Su- « jets, qui sont indignes de l'être, mais pour luy « faire remarquer le peu d'honneur & de probité de « ceux, qui font profession de luy prêcher la verité, « & qu'elle estime elle doit avoir d'une Réligion, « qui apprend à débiter de tels mensonges. Graces « au Seigneur, je n'ay rien dit dans mes controver-

ſes, que je ne ſoûtienne aujourd'huy; je vis & je «
vivray toûjours Enfant de l'Egliſe Catholique, «
Apoſtolique & Romaine, qui m'a élevé beaucoup «
plus que je ne merite & que je ne déſirois; car «
le parti, que j'avois choiſi avec David, * étoit «
d'être abjet dans la Maiſon du Seigneur. Malgré la « * Pſal. 83.
répugnance extrême, que j'avois à cette élevation, «
il a fallu me ſoûmettre à la volonté du Seigneur, «
auquel il a plu de m'ordonner comme au convié «
de l'Evangile * *de monter plus haut.* Je me ſuis ou- « * Luc 14. 10.
vert à vous, Sire, avec toute la confiance que je «
vous dois, & j'eſpere de vôtre bonté, que vous «
me pardonnerez la longueur de ma lettre; je ne «
m'y ſuis étendu, que par le deſir ardent que j'ay «
de voir un Monarque d'un ſi rare merite, d'un ſi «
excellent eſprit, & d'un naturel ſi charmant, de- «
venu enfin Catholique & réüni heureuſement à «
l'Egliſe, ſelon l'attente & les eſpérances de toute «
l'Europe. J'offriray pour cela tous les jours des «
vœux au Seigneur avec un zéle égal au profond «
reſpect avec lequel je ſuis, Sire... de vôtre Ma- «
jeſté... le trés-humble &c. Le Cardinal Bellarmin.

Le Roy d'Ecoſſe reçût avec plaiſir la réponſe de Bellarmin, elle parut faire impreſſion ſur ſon eſprit, elle luy fit faire de ſérieuſes réfléxions, il en redoubla ſon application à l'étude des livres, où l'on trouve infalliblement la verité, quand on la cherche avec une humble ſoûmiſſion & un deſintéreſſement ſincére. Mais * trois ans aprés, étant monté ſur le * Ann. 1603.

Trône d'Angleterre, encore fumant du sang de sa Mere; de Roy d'Ecosse qu'il étoit, devenu Maître des trois Roïaumes, & Roy de la Grande-Bretagne, comme il se fit appeller, plus timide politique qu'ennemi dans le fond de la vraïe Réligion, il marcha sur les traces d'Elisabeth, à laquelle il parut pardonner assez aisément la mort tragique de sa Mere, en reconnoissance des Couronnes qu'elle luy laissoit. Comme Henry VIII. premier autheur du Schisme, il se porta pour Chef de l'Eglise Anglicane, au moins refusa-t-il de reconnoître le pouvoir de celuy, qui l'est de l'Eglise universelle: ce qui fit dire à quelques uns, qu'il y avoit eu plus d'interêt que de sincérité dans les démarches, par lesquelles il avoit fait espérer sa conversion; & qu'il ne s'étoit contrefait pour un tems, qu'afin d'engager les Catholiques à favoriser son élevation aux Trônes d'Angleterre & d'Irlande: comme ils prétendent aussi, suivant la même idée qu'ils ont de ce Prince, que dans la suite il ne fit la guerre aux Catholiques, que pour gagner la confiance des Protestants. Quoiqu'il en soit de ces mistéres politiques, dans lesquels je n'entre point, je raconte les faits, qui ont un rapport essentiel au sujet que je traite, & qui furent la cause de sa rupture avec le Cardinal Bellarmin.

Ce que fit le Monarque Anglois, & ce qui ne laissa nul doute sur le parti, auquel il s'étoit déterminé, fut le fatal Edit par lequel il ordonna, sous de griéves

griéves peines, à tous ses sujets, de luy prêter le serment, qu'il appelloit de fidelité: mais qui n'étoit rien autre chose, qu'un renoncement à la créance du pouvoir spirituel du Vicaire de Jesus-Christ, comme le démontra le saint Cardinal, quand l'interêt de la Réligion & le salut des ames l'obligea d'en écrire.

On n'eut pas plû-tôt appris à Rome l'entreprise du Roy de la Grande Bretagne, qu'on la regarda comme la déclaration de la guerre, qu'il alloit faire à l'Eglise. Paul V. qui venoit d'en prendre le gouvernement, aprés la mort de Clement VIII. fit expedier incontinent un Bref aux Catholiques d'Angleterre, par lequel, aprés les avoir loüés de leur invincible constance dans les persécutions passées, il les exhorte à s'armer de courage, pour soûtenir celle, que l'enfer leur prépare à l'occasion du serment, auquel on veut les obliger; il leur déclare qu'il ne peuvent obéïr en ce point, sans se rendre coupables devant Dieu, & infidelles à l'Eglise, & qu'il espére de leur genereuse piété, qu'à l'exemple de tant de heros Chrêtiens, leurs Compatriôtes, ils souffriront plû-tôt la mort, que de rien faire, qui offense la divine Majesté.

Jacques vit avec chagrin la forte impression, que faisoit le Bref du Saint Peré sur l'esprit de ses Peuples; il s'avisa, pour en empêcher l'effet, de faire courir le bruit, que ce Bref étoit supposé, qu'il ne venoit nullement de Rome, qu'il avoit

été conçû en Angleterre, & publié par des rebelles, dans le dessein de débaucher ses fidelles Sujets, & de les détourner de l'obéïssance, qu'ils devoient à leur Souverain.

A la premiere nouvelle, qu'eut le Pape, de l'artifice que le Roy avoit mis en œuvre, pour rendre suspecte la verité de son Bref, il le confirma par un second encore plus formel, & qui fut appuïé par une lettre vive & touchante, qu'écrivit Bellarmin à l'Archi-Prêtre d'Angleterre, en voici l'occasion & le sujet.

Cét Archi-Prêtre étoit le célébre Blakvelle, de qui le seul nom étoit vénérable aux Catholiques Anglois, dont il avoit maintenu le courage & la foy dans les Régnes précédents. Jacques comprit parfaitement, que pour venir à bout de son dessein, il falloit r'asseurer les consciences, & que le seul moïen de les calmer, étoit d'avoir pour luy un homme de cette authorité, qui déclarât qu'on pouvoit en conscience prêter son serment. Il l'en fit solliciter; il l'en pressa lui-même, & n'aïant pû rien obtenir de lui, il le fit jetter en prison.

Jusques-là Blakvelle avoit soûtenu son caractére; il alloit sur les pas de Fischer & de Morus; & il auroit rendu sa gloire immortelle, s'il n'eut enfin donné dans le piége, que la Cour luy tendit. On y réforma en apparence la formule du serment; on en rétrancha les termes les plus odieux; on la luy présenta ensuite avec ces rétranchemens, qu'on feignit

avoir été faits sur ses remontrances, & pour luy ôter tout sujet de peine. Le foible vieillard, soit qu'il fût déja ennuïé de sa captivité, soit qu'il fût séduit par la ruse, condescendit aux volontés du Prince, & signa lâchement, qu'on pouvoit prêter le serment dans la nouvelle forme. Cette démarche, qui scandalisa les Catholiques, luy fit perdre son mérite & sa réputation, sans luy procurer la liberté ; Jacques mécontent de son premier refus, se servit de sa signature & le laissa dans les fers. C'est ce qui arrive d'ordinaire à ceux, qui trahissent leur devoir pour quelque interêt temporel, de n'avoir pour prix de leur lâcheté, que le mépris de ceux, qu'ils ont servi aux dépens de leur honneur & de leur conscience.

Cependant on sçeut à Rome cette chûte scandaleuse ; le Cardinal Bellarmin en fut sensiblement affligé ; il en versa des larmes ; & comme Blakvelle étoit son ancien ami, ce fut pour rélever son courage, & l'animer à une genereuse rétractation de ce qu'il venoit de signer, qu'il luy écrivit la lettre dont je viens de parler, & que je ne puis ômettre ici, sans priver mes lecteurs d'une piéce trés-édifiante, & qui d'ailleurs est une des plus éclatantes preuves du cœur tendre & zélé du Cardinal : la voici fidellement traduite du latin, sinon qu'elle est ici avec un peu moins d'étenduë que dans l'original.

* Rom. 1607. 28. Septemb.

« VENERABLE FRERE EN JESUS-CHRIST,
« il y a prés de quarante ans, que nous ne nous sommes vûs ensemble : je n'ay pas cependant oublié « nôtre ancienne amitié ; & vous sçachant occupé « sans relâche à travailler à la vigne du Seigneur, je « n'ay jamais manqué, ne pouvant rien autre chose « pour vôtre service, de vous recommander instamment à la divine Majesté. Je ne puis douter, que « de vôtre part, vous ne vous soyez souvenu de moy « au saint Autel : ainsi pendant ce grand espace de « tems nôtre amitié mutuelle a subsisté, non pas par « des paroles & par des lettres, qui n'en sont que des « marques fort équivoques, mais, comme dit saint « Jean, * par des effets, qui en sont les vraies marques. C'est cette veritable amitié, qui m'oblige aujourd'huy de rompre le silence, que j'ay si longtems gardé, & de vous expliquer les plus tendres « sentimens de mon cœur.

* Joan. 3.

« Il est venu un exprés d'Angleterre, par lequel « j'ay sçeu vôtre emprisonnement ; quelque part que « je dûsse prendre à vos peines & à l'affliction du cher « Troupeau destitué de vos soins, dans le tems de « vôtre captivité : ma tristesse cependant n'étoit pas « sans consolation ; & je ne pouvois m'empêcher de « me réjoüir de vous voir en état, de cüeillir peut-être « bien-tôt la glorieuse palme du martyre, & de donner à vos Brebis des exemples d'une patience, dont « vous leur avez si souvent fait des leçons. Mais ma

joïe s'est trouvée bien courte ; un autre Courier, "
qui a suivi de trop prés le premier, l'est venu trou- "
bler par une nouvelle bien opposée à celle, que j'a- "
vois reçûë auparavant. Il a rapporté que la cons- "
tance, que vous aviez fait paroître, à rejetter le "
serment défendu par la loy de Dieu, que cette cons- "
tance, dis-je, s'est laissée beaucoup ébranler, & "
peut-être même tout à fait abatre. Pensez vous "
donc que cette espece d'adoucissement apparent, "
que la Cour a apporté à la formule du serment, "
l'ait fait changer de nature, & l'ait rendu permis ? "
Cette prétenduë moderation, mon cher frere, est "
un artifice du Démon ; c'est un piege qu'on a "
tendu à vôtre Réligion ; sous des termes équivo- "
ques, on a caché le dessein impie de renverser "
dans l'esprit des Peuples la foy de la Primatie du "
Siége Apostolique, que tant d'illustres Martyrs "
ont signée de leur sang. La suppression qu'on a "
faite, en la formule, de certains mots, qui por- "
toient trop clairement l'idée du Schisme, y en a "
laissé tout l'esprit, couvert sous des expressions plus "
obscures, & loin de purifier le serment de ce qu'il "
a de mauvais, elle n'a fait que le rendre plus dan- "
gereux, en le proposant sous des couleurs moins "
affreuses. Quand le fond est tout le même, à quoy "
sert une artificieuse modification, sinon à surpren- "
dre ceux, qui ne sont pas assez sur leur garde, & "
à les faire tomber plus certainement dans le pré- "
cipice ? "

« Je ne puis vous tracer une plus fidelle image de « ce qui se voit aujourd'huy, qu'en vous faisant re- « souvenir de ce qui se passa autrefois sous le régne « de Julien. Ce Prince, le plus implacable & le « plus artificieux ennemi, qu'ait eu le Christianisme, « au rapport de saint Gregoire de Nazianze, pour en « imposer au peuple Chrêtien, avoit fait placer les « Statües des Empereurs parmi celles de ses faux « Dieux; afin qu'on ne pût honorer les unes, sans « adorer les autres; & que ceux, qui refuseroient les « Religieux hommages aux Idoles, fussent censez & ré- « putez n'avoir pas voulu rendre aux Césars les hon- « neurs civils & politiques, qui leur sont dûs; & qu'en- « suite de leurs refus, ils fussent punis comme rebel- « les & privez, à la vûë des hommes, de la gloire du « Martyr. Je compare les faits & non pas les person- « nes : appliquez ce qui se fit autrefois à ce qui se « fait à présent, & persuadez vous bien, que sous le « spécieux prétexte d'éxiger des Anglois, qu'ils « jurent au Roy la fidélité qu'ils luy doivent, on « prétend leur faire abandonner celle, qu'il doi- « vent à l'Eglise, & à celuy, qui en est le Chef visible « sur la terre. C'est-là le point capital qu'on a en vûë: « pour en venir à bout, on menace de traiter en cri- « minels d'Etat ceux qui refuseront d'être schismati- « ques; on ne confond enfin le civil & le sacré dans « le même serment, que pour séduire les Peuples, « & les engager à reconnoître dans les successeurs de « Henry VIII. le pouvoir spirituel, qui n'appartient

qu'aux ſucceſſeurs de ſaint Pierre; ce qui ne ſe peut, “
ſans renoncer abſolument à la créance Catholique. “

Pour en être perſuadé, vous n'avez qu'à lire vôtre “
Apôtre 1. * ſaint Gregoire le Grand, 2. * le Pape ſaint “
Leon 3. * & Sanderus l'honneur de l'Egliſe d'Angle- “
terre: vous verrez qu'il n'eſt queſtion de rien moins “
que d'un article fondamental, auquel on ne peut “
donner atteinte, ſans renverſer l'édifice de la Foy. “
Or en matiere de cette conſequence, les Fidelles, “
& ſur-tout ceux, qui en ſont les Paſteurs, doi- “
vent bien ſe donner de garde, non ſeulement de “
ſouſcrire à des Formules peu ortodoxes, mais mê- “
me de ſembler l'avoir fait; la ſeule apparence, & la “
ſimulation, en ces rencontres, étant infailliblement “
ſcandaleuſes. C'eſt-là qu'il faut ſe revêtir de force, “
comme autrefois * le brave Eléazar, que les plus “
affreux ſupplices, dont il étoit menacé, ne purent “
jamais contraindre, ni de violer la loy, ni de faire “
ſemblant de l'avoir violée; ou bien * comme le “
Grand ſaint Baſile, inébranlable dans le refus de “
ſigner la profeſſion de Foy de Valens. L'Officier du “
Prince, comme vous le ſçavez, luy ayant dit, qu'il “
ne falloit pas, pour de vaines ſubtilités, réſiſter à “
l'Ordre du Souverain; le Saint luy répondit, qu'en “
matiere de Foy, il n'y avoit pas une ſyllabe à chan- “
ger, & qu'il perdroit mille fois la vie, plû-tôt que “
d'altérer en quoi que ce ſoit la Foy de Nicée. “

Ce ſont là de grands exemples, mon trés-cher “
Frere: mais ſans en aller chercher d'étrangers, vous “

*1. * Greg. magn. Epiſt. 2. lib. 1.*
*2. * S. Leo. ſerm. 3. de ejus Aſſump. ad Pontificatum.*
*3. * Nicol. Sander. lib. de viſib. Monarch.*

** Mac. 6.*

** Theodoret. Hiſt. 3. ſac.*

« en avez de domestiques, sur-tout dans les deux « incomparables Héros d'Angleterre, * Jean Evêque « de Rochester, & Thomas Morus Chancelier du « Royaume, qui ont tout sacrifié pour la même cau- « se, où vous vous trouvez, & qui ont frayé le che- « min du Martyre à tant d'illustres Confesseurs de « Jesus-Christ. La memoire de leur invincible cons- « tance est encore récente, je la retrace cependant à « vos yeux, pour vous rappeller à vous même, & « vous obliger à faire de sérieuses réfléxions sur l'im- « portante affaire dont il s'agit; réglez vous sur le « jugement, qu'en ont fait ces grands hommes, plû- « tôt que de suivre vos propres lumieres, & que de « vous en tenir à vos sentimens.

* Jean Fischer Doct. & Chanc. de l'Univers. de Cambrig.

« Mais si c'est moins par faute de considération, « que par la crainte de la prison & des supplices, que « vous avez molli sur vos devoirs, reprenez vô- « tre ancienne vertu, & animé d'une foy vive, préfé- « rez la vraïe liberté des Enfans de Dieu, & l'inésti- « mable avantage de vivre éternellement avec luy, à « une liberté passagére, & à une vie périssable. Vous « avez déja combatu long-tems, il s'en faut peu, que « vous ne touchiez la palme des mains; vous avez « presque consommé la course; encore un pas, vous « êtes au terme; n'allez pas à l'extrêmité perdre le « fruit de vos travaux passez, & vous rendre indigne « de la Couronne, que le Seigneur est tout prêt de « vous mettre sur la tête; ne jettez pas la confusion « sur le visage de vos Freres & de vos Enfans spirituels.

Souvenez

Souvenez-vous, que toute l'Eglise a les yeux ar- «
rêtés sur vous, attentive au parti, que vous pren- «
drez dans une si importante conjoncture. Vous «
voici en spectacle au monde, aux Anges & aux «
Hommes; à la vûë de tant de témoins, prenez «
des résolutions dignes de vous, & prenez garde «
en ce grand moment, que j'appelle le dernier acte «
de vôtre vie, que vous ne plongiez dans la tris- «
tesse les vrais Enfans de l'Eglise, & que vous ne «
combliés de joïe, ceux, qui en sont les Ennemis: «
au contraire réjoüissés les premiers, & confondés «
les autres. Vous le ferés, vénérable Frere en Jesus- «
Christ, je l'espére de vôtre courage, qui a déja «
passé par tant d'épreuves, & sur-tout de la mise- «
ricorde du Seigneur, auquel j'offre pour cela con- «
tinuellement des vœux. Vous leverés glorieuse- «
ment l'Etendart de la Foy; & par l'acte heroïque «
d'une généreuse retractation, vous essuïerés les «
larmes de l'Eglise, que vous avés affligée, & vous «
meriterés, non seulement que Dieu vous par- «
donne dans le tems, mais encore qu'il vous cou- «
ronne dans l'éternité. Ce sont les désirs ardents «
& sincéres de vôtre Frere & serviteur en Jesus- «
Christ, Robert Bellarmin.

Il paroît bien par la suite, que cette lettre eut tout l'effet qu'avoit prétendu le saint Cardinal, qu'elle fit ouvrir les yeux à Blakvelle, & qu'elle luy fit révoquer la honteuse déclaration qu'il avoit faite. Ce qui est au moins constant, c'est qu'elle

fortifia merveilleusement les Catholiques, qu'elle alluma dans leur cœur le feu sacré, dont elle étoit remplie, & qu'elle leur fit réjetter constamment les serments impies. Comme elle étoit devenuë publique aussi bien que la fermeté, qu'elle avoit causée dans les esprits; étant tombée entre les mains du Monarque Anglois, il en conçût un dépit extrême contre Bellarmin; & ce qui n'étoit guéres du caractére d'un Roy, il entreprit de faire une réfutation Théologique de sa lettre.

C'étoit-la le genie de Jacques; élevé par des gens, qui avoient plus d'interêt d'en faire un bon Protestant qu'un grand Monarque, sous de tels Maîtres, il avoit plus appris la science de l'Ecole, que les connoissances convenables à son rang. Comme il avoit cependant extrêmement d'esprit, suppléant à son éducation, il ne les avoit pas tout à fait négligées; & voulant soûtenir en même tems le personnage de Roy & celui de Docteur, il donna occasion à ses flateurs de l'appeller le Roy du sçavoir; & à ceux, qui n'étoient pas d'humeur de le flater, de dire qu'il n'étoit pas un habile Docteur, & qu'il n'étoit qu'un Roy médiocre. Quoi qu'il en soit, s'étant engagé de donner cours à son serment, il prétendit n'en avoir pas le démenti; & aprés l'avoir confirmé par ses Edits, il résolut de le soûtenir par son érudition. Il fit un ouvrage, auquel il donna ces mots pour Titre: * *Le Triple Coin contre le Triple Nœud.* Ce Triple Nœud, dans sa pensée,

* *Triplici nodo Triplex cuneus, sive Apoloz. &c.*

étoient les deux Brefs du Pape, dont j'ay parlé plus haut, & la lettre de Bellarmin, que je viens de rapporter. Le Prince vouloit faire entendre, que ces trois piéces étoient détruites par la sienne, du succés de laquelle il se tenoit si asseuré, qu'au frontispice de l'ouvrage il avoit mis ces mots, qu'on lit au troisiéme livre d'Esdras. * *Alors tous les Peuples se sont écriés, & ont dit à haute voix, la verité est grande, & elle prévaut.* Bellarmin ayant lû ce livre, qui n'étoit rien autre chose, qu'une Apologie du serment schismatique ordonné par les Edits, reprit incontinent la plume, pour y répondre; & il ne se crut pas obligé d'user d'autre ménagement dans sa réponse, que de celui, que sa modestie ordinaire lui faisoit garder par tout; le nom du Roy d'Angleterre n'y paroissant point du tout, & l'opinion commune étant, qu'il étoit de la façon du Doyen de sa Chapelle, & de la traduction de son Chronologiste.

Tunc omnes clamaverunt & dixerunt: magna est veritas & prævalet. Esd. 3. 4. 41.

Le Cardinal fait d'abord remarquer à l'Autheur, qu'il ne doit pas chanter triomphe avant la victoire, que ce n'est pas à lui, mais aux lecteurs sages & judicieux, de décider de quel côté est l'avantage, qu'asseurement *les Peuples s'écriront, & diront: la verité est grande & elle prévaut*, mais en faveur de celuy, qui la défend, & non pas de celuy, qui la combat; que l'Apologiste s'efforce en vain de la détruire, qu'elle est par tout invincible, mais sur-tout quand elle est attachée * par *le Triple lien, qui ne se romp pas aisément.*

* *Funiculus Triplex difficilè rumpitur.* Eccl. 4. 41.

Entrant en ſuite en matiere, il montre les écarts, les fauſſes ſuppoſitions, les mauvais raiſonnemens, dont le livre eſt rempli; & il conclut que la prétention de l'Autheur eſt vaine, que *ſes trois Coins*, loin de fendre *les Nœuds*, n'y ont pas ſeulement touché; que les coups ont porté à faux, & qu'il n'a pas ſujet de triompher.

Jacques s'offenſa de cette réfutation; il prétendit que le caractére Roïal en avoit été deshonoré; & pour témoigner ſon reſſentiment d'une maniere éclatante, il fit imprimer tout de nouveau ſon livre, il y mit alors ſon nom à la tête, & il l'adreſſa à l'Empereur Rodolphe & à tous les Souverains du monde Chrêtien, les intérréſſant dans ſa cauſe, & ſe plaignant à eux de Bellarmin comme d'un homme, qui n'étant pas d'une naiſſance fort illuſtre, avoit oſé ſe meſurer avec un Roy; qui avoit perdu le reſpect à la Majeſté Roïale; & qui entreprenoit d'ébranler les Trônes, empêchant les Sujets de rendre obéïſſance à leurs Souverains, & de leur faire le ſerment de fidelité, qu'ils ont droit d'en éxiger.

Le Cardinal fut moins ſurpris des accuſations formées contre luy dans toutes les Cours Chrêtiennes, qu'affligé du ſcandale, que le Roy d'Angleterre cauſoit dans l'Egliſe. Le rang, qu'il y tenoit en qualité de Cardinal, & l'injuſtice, que luy faiſoit le Monarque ne l'auroient pas cependant obligé d'écrire à ſa défenſe, ſi ſa cauſe n'avoit été celle de la Religion, dont l'interêt luy étoit infiniment plus

cher [redacted], que celuy de sa réputation. Ce fut par ce motif de zéle pur & desintéréssé, qu'il entreprit l'ouvrage, qu'on doit moins nommer l'Apologie de Bellarmin, que celle de l'Eglise & du Siége Apostolique; il l'adresse à toutes les Puissances de l'Europe, ausquelles le Prince irrité avoit porté sa dénonciation. Rien n'est ni plus fort, ni plus modeste que cette piéce; il y démêle nettement le point de la difficulté, que Jacques avoit embarassé. Ce point capital, que le Roy d'Angleterre faisoit sonner bien haut; qui luy servoit de spécieux prétexte; & par lequel il prétendoit revolter les Rois contre l'Eglise Romaine, & leur donner de l'indignation contre Bellarmin, étoit le serment, auquel il vouloit obliger les Catholiques de ses Roïaumes, & que le saint Siége condamnoit, comme contenant des erreurs contre la Foy. Jacques pour donner le change, & engager les Princes dans son parti, protestoit, que c'étoit un serment purement politique, & qui n'avoit nul rapport à la Religion.

Bellarmin découvre le piege, il fait voir l'artifice, & montre que sous cette belle apparence de pure politique, il a tout le caractére d'un serment schismatique, inventé pour soustraire les Anglois à l'obéïssance, qu'ils doivent au saint Siége, maintenir les Rois de la Grande-Bretagne dans la sacrilége usurpation d'une primatie spirituelle, & perpetuer le Schisme en Angleterre. C'est ce qu'il fait voir non seulement par le contenu du serment, mais

par le Tître même de l'Edit porté, pour y obliger les Peuples, & dont voici les termes. * *Pour découvrir & reprimer les Papistes;* c'est-à-dire les Catholiques, c'est comme les appellent les Héretiques en haine du Pape : ce qui donne lieu à Bellarmin de raisonner ainsi : « si le serment étoit purement ci-« vil, en le prêtant, on ne promettroit qu'une obéïs-« sance politique; & la fin de la Cour d'Angleterre « ne pourroit être, que de distinguer les fidelles Su-« jets, de ceux, qui ne le sont pas; & ainsi on de-« vroit dire, que c'est pour découvrir & reprimer « les rebelles, que la Cour ordonné aux Anglois « de le faire : quand on dit donc, que c'est pour dé-« couvrir & réprimer les Papistes, il est manifeste « qu'on en veut à ceux, qui font profession de « croire, que la Primatie spirituelle réside dans le seul « Vicaire de Jesus-Christ, & qui refusent par con-« sequent de la reconnoître dans le Roy de la Gran-« de-Brétagne, dont l'authorité est purement sécu-« liere & civile. Le saint Siége a donc eu raison de « défendre aux Catholiques Anglois de préter le « serment, dont il s'agit.

* *Ad detegendos & reprimendos Papistas.* Tit. Edict. Jacob Reg.

C'est-là proprement la justification des Brefs Apostoliques, que le Cardinal avoit appuïés par sa lettre à Blakvelle. Il fait ensuite une courte Apologie de sa propre conduite, en exposant les motifs, qu'il a eûs de répondre à l'écrit d'un Roy, qui se déclaroit l'ennemi de l'Eglise; qui passoit les bornes de son caractére, en faisant le controversiste; & qui

devoit au moins mettre son nom à son livre, s'il avoit envie, qu'on ménageât sa dignité; que c'étoit avec ce Controversiste, qu'il étoit entré en lice, & non avec une tête couronnée; qu'il ne s'agit nullement icy de disputer de rang, de naissance & de noblesse, mais de soûtenir les droits de l'Eglise; & qu'ayant l'honneur d'en être Cardinal, on ne peut trouver mauvais, qu'il en ait prit en main la défense; qu'il n'a fait en cela, que suivre l'exemple, que luy ont donné Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari, Gregoire de Nazianze, Cirille d'Alexandrie, tous Prélats d'une sainteté & d'une réputation réconnuë, qui n'ont pas crû blesser l'honneur & le respect qu'on doit aux Empereurs & aux Rois, écrivant contre leurs sentimens, quand l'interêt & la nécessité de la Foy l'a demandé: qu'au reste pour n'être pas d'une condition temporelle comparable à celle de son auguste Dénonciateur, il ne laisse pas d'être d'une Famille, qui est en considération dans le monde, depuis sur-tout qu'elle a donné, dans Marcel II. un Pape d'un merite à forcer * les ennemis même de l'Eglise Romaine de faire l'éloge de sa vertu & de sa Doctrine.

* *Theodor Bibliander in Tabulis Chronolog. Marcel. 2. vocat virum Sanctum & Doctum.*

Bellarmin pouvoit ajoûter, que la noblesse de sa Maison étoit de plus de trois cens ans; qu'un grand nombre d'illustres personnages en étoit sortis, pour occuper des places distinguées dans les Cours des Papes, des Empereurs & des Rois; & qu'elle étoit honorée de prérogatives considérables par l'alliance

& la proximité du ſang avec deux ſouverains Pontifes, Jules III. dont la Niéce, nommée Sylvia, avoit épouſé François Bellarmin, & Marcel II. dont la Sœur étoit la Mere de Robert Bellarmin lui-même. Mais il étoit trop modeſte, pour étaler avec pompe des Tîtres de Nobleſſe, dont il ne faiſoit d'ailleurs guéres de cas, ne ſe glorifiant que d'être le ſerviteur de Jeſus-Chriſt & le Miniſtre de ſon Egliſe.

En ces deux qualités, il ſe crut particulierement obligé de ſouffrir les termes injurieux, les traits piquants, & les réproches âmers, que ſon fameux adverſaire mêla dans l'imprimé, qu'il fit courir par toute l'Europe ; il n'y fut pas plus ſenſible, qu'il l'avoit été aux loüanges, qu'il luy avoit autrefois prodiguées ; à l'exemple des Apôtres, il eut de la joïe d'avoir part aux opprobres du Sauveur, & d'être comme luy fauſſement accuſé. Le Roy, qui ne gardoit plus de meſure dans ſon reſſentiment, en avoit pouſſé les excés, juſqu'à vouloir faire paſſer le Cardinal, pour complice & même pour autheur des prétenduës conjurations, qui firent tant de bruit ſous le Régne d'Eliſabeth, & qui ſervirent de prétexte, en ce tems là, comme il eſt encore arrivé depuis, pour traiter, avec la derniere barbarie, de Saints Perſonnages, qui n'étoient criminels, que parce qu'ils étoient les ennemis déclarés du Schiſme. Bellarmin ne ſe ſeroit pas aviſé, qu'une accuſation pareille pût être l'ouvrage d'un Prince auſſi

aussi judicieux & aussi modéré, qu'il avoit jusques-là estimé le Roy d'Angleterre ; il ne s'en mit pas fort en peine; car il étoit fort persuadé, qu'elle feroit peu d'impression sur l'esprit des Souverains, ausquels elle étoit portée, & dont il avoit l'honneur d'être assés connu, pour s'asseurer qu'ils n'y donneroient nulle créance. Aussi se contenta-t-il de se justifier auprés d'eux par la seule exposition du pitoïable fondement, sur lequel Jacques avoit appuïé cette accusation. Ce n'étoit rien autre chose, sinon, que le célébre Edmond Campian, disputant dans la Tour de Londres avec des Ministres Anglois, sur des matieres de Religion, avoit cité le sentiment de Bellarmin; comme si un Autheur étoit coupable d'un attentat, dont il n'a jamais ni parlé, ni écrit, parce qu'en un point de Doctrine, qui n'a rien de commun avec le fait, dont il s'agit, un prétendu Criminel a rapporté quelque endroit de ses écrits. Mais au reste il déclare que le Prince lui fait honneur, de lui donner des rélations avec ce glorieux Confesseur de Jesus-Christ; il ajoûte, qu'il a eu le malheur de ne voir, qu'une seule fois, ce brave & généreux Edmond Campian ; qu'il voudroit avoir vécu plusieurs années avec lui, pour profiter de ses admirables vertus; que ce saint Homme n'a merité la haine d'Elizabeth, que parce qu'il étoit Prêtre & Jésuite ; qu'il ne conjura jamais contre personne; qu'il ne travailla qu'à la destruction du Schisme & de l'Hérésie, & qu'il ne donna sa vie sur un écha-

faux, que pour ſigner de ſon ſang la créance Catholique, qu'on vouloit abolir dans ſa Patrie. Il termine enfin ſa défenſe, en témoignant avec confiance, & à l'Empereur & aux Rois & à toutes les autres Puiſſances, auſquelles le Monarque en colére l'avoit dénoncé, qu'il ſe repoſe de ſa réputation ſur leur juſtice & ſur leur bonté.

C'eſt ainſi que ſe paſſa cette fameuſe affaire, qui fut plû-tôt une querelle de Religion qu'un démêlé particulier. Le Cardinal, qui n'en eut jamais avec perſonne, comme on le verra dans toute ſon hiſtoire, n'avoit garde d'en avoir avec un Roy, dont il reſpectoit le caractére, & qu'il eſtimoit ſingulierement pour ſes rares qualités ; il auroit même entretenu avec lui des liaiſons conſtantes, ſi ce Prince ne les eût rompuës par le Schiſme, qui le ſépara pour toûjours de l'Egliſe. Bellarmin eut pitié des égaremens du Monarque ; il fit tous ſes efforts pour l'empêcher de courir au précipice ; & s'il n'eut pas la conſolation de l'arrêter & de le remettre ſur les voïes de la verité, il eut au moins celle de n'avoir rien négligé, pour y réüſſir.

Le ſouvenir de l'ancienne bienveillance, dont le Roy de la Grande-Bretagne l'avoit honoré, lui inſpira un penchant particulier pour ſes Sujets, quand ſur-tout proſcrits pour la Foy, ils venoient ſe refugier à Rome, l'azile univerſel des Catholiques perſécutez : car alors la charité perfectionnant l'affection qu'il avoit déja pour eux, il les recevoit chez lui,

comme un Pere auroit reçû ſes Enfans & déploïoit ſur eux les tréſors de ſa miſericorde.

Il avoit les mêmes ſentimens de tendreſſe, pour les Evêques étrangers, qui recouroient à lui dans leurs diſgraces. Il n'y en avoit aucun dont il ne fût l'Avocat & le Protecteur ; & c'eſt en ces ſortes d'occaſions, qu'il ſe ſçavoit bon gré d'avoir quelque crédit auprés des Papes.

Il ſe trouva un de ces ſucceſſeurs des Apôtres, lequel héritier de leur dignité, l'étoit auſſi des perſécutions, qu'ils avoient ſouffertes pour le nom du Sauveur ; c'étoit un vénérable Vieillard, que les Turcs avoient chaſſé de ſon Diocéſe, aprés s'être emparez des biens de ſon Egliſe. Il eut recours au Cardinal, dont il fut accueïlli comme un Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, & qui lui procura, par des penſions ſur des Benefices, de quoi ſe conſoler d'avoir perdu le ſien. Ce qu'il fit avec un air ſi obligeant & ſi tendre, que l'illuſtre éxilé, pleurant de joïe, publioit hautement devant tout le monde, que la ſeule amitié de Bellarmin lui valoit mieux qu'un Evêché.

Il ne lui arriva jamais de renvoïer aucun de ces infortunés, ſans lui faire oublier les miſéres de ſon état ; & dans le tems, ou les ſommes aſſignées au Vatican pour de pareilles néceſſités, ſe trouvoient épuiſées, ſa pauvreté même lui fourniſſoit des reſſources, pour y ſubvenir. Tout réduit qu'il étoit à des rentes trés-modiques, n'aiant jamais voulu re-

tenir, comme on la dit plus haut, les revenus considérables de Capoüe; son admirable charité, lui faisoit toûjours trouver de quoi donner. Ce qu'il avoit, il le partageoit avec ces Ministres de Jesus-Christ, dont le depoüillement lui faisoit pitié; & pour avoir le moïen de faire leur part plus grosse, il rétranchoit de la sienne tout ce qu'il pouvoit, n'en conservant que ce qui lui étoit absolument nécessaire. Il ne pouvoit voir, ces hommes revêtus du Sacerdoce, dans la nécessité de tendre la main; cét avilissement du caractére lui donnoit une espéce d'horreur; & il avoüoit, que cét objet lui faisoit plus de peine, que si on lui eût fait à lui même les plus cruels outrages.

Il portoit tous les Prêtres dans son cœur; s'il en sçavoit quelqu'un injustement opprimé, il lui prêtoit incontinent la main, pour le soûtenir. Il appuïoit les droits de l'un, il défendoit les interêts de l'autre; on le voïoit en ces sortes d'occasions s'armer d'une sainte hardiesse, & paroître avec un front d'airain, pour rompre les efforts de l'injustice & de l'iniquité. Il se défioit des artifices de l'une & de l'autre, jusques dans les requêtes, qui paroissoient les plus pieuses; l'experience lui aïant appris, que les plus dangereuses passions joüent quelquesfois leur rôle, sous les prétextes spécieux de zéle & de réforme.

Quand on le prioit d'informer les Puissances de

quelques desordres ; pour y apporter du reméde, de quelque qualité que fût l'accusé, il ne le déféroit jamais au Tribunal public, qu'il ne l'eût averti en secret, & qu'il ne l'eût trouvé non seulement coupable, mais obstiné dans ses déréglements. C'est la métode qu'il avoit apprise de la verité même au sujet de la correction fraternelle. Il la fit un jour assez vive, mais toûjours charitable, à un Religieux fort accredité à la Cour, pour s'être chargé des griefs d'un Diocése contre son Evêque, sans en avoir donné avis à l'Evêque même. Il reçût lui-même un memoire tout pareil d'une certaine Ville, qui lui étoit trés-affectionnée, & pour laquelle il avoit une considération particuliere. Le cayer contenoit tous les articles d'accusation, qu'elle faisoit contre son Prélat ; & elle en demandoit justice au souverain Pontife par la médiation du Cardinal : il ne refusa pas ses offices à un Peuple qui le chérissoit : il écrivit même aux Magistrats, qu'il étoit tout prêt de porter leurs plaintes aux pieds de sa Sainteté ; mais qu'il les supplioit d'agréer, qu'il gardât sa régle ordinaire, qui étoit de communiquer à leur Evêque les sujets de chagrin, qu'ils avoient contre lui, avant que de les exposer au Pape ; qu'il n'y faisoit rien passer, en cette matiere, que par cette route, & qu'il ne pouvoit en prendre d'autre, sans violer les loix de l'honneur & de la charité. Circonspect jusqu'au scrupule, quand il s'agissoit de la réputation d'autrui, il n'auroit pas dit la moindre parole, qui pût

la blesser; bien moins étoit il capable d'être le Patron de la médisance ou de la calomnie, quand elle alloit sur-tout à noircir les personnes consacrées à Jesus-Christ.

Il écoutoit avec la même réserve les Religieux mécontents, qui s'adressoient à lui, ou pour obtenir des dispenses, qui les affranchissent du joug de la Religion, ou pour se plaindre des Superieurs, à l'autorité desquels ils avoient peine d'être assujettis; il leur remontroit leur devoir en Pere; & aprés leur avoir fait mille amitiés, il les renvoyoit tout-résolus de porter gayement jusqu'à la mort la Croix de Jesus-Christ, dont ils s'étoient chargez pour son amour.

Tout le monde avoit accés chez lui; les plus pauvres y étoient reçûs aussi aisément que les plus riches: on lui remarquoit même une certaine inclination pour ceux-là, qui leur donnoit une pleine liberté de lui exposer leurs affaires & de lui en demander l'expédition. Quelque occupé qu'il fût à la composition d'un ouvrage, il auroit quitté la periode commencée pour les entendre, & il ne l'auroit pas reprise, pour les congédier, sans les avoir contentés. Il donnoit une attention infatigable aux ennuïeux récits, que des malheureux lui faisoient de leurs disgraces, sur lesquelles ces sortes de gens sont toûjours éloquents, & ne finissent jamais; & il n'auroit par crû être en droit de les exhorter à souffrir patiemment leurs maux, s'il n'avoit eu lui-

même au moins la patience de les oüir. Si l'on excepte les heures de la Priere & de la Messe, il n'y en avoit point qui ne fut chez lui heure d'Audience. Il estimoit que le Vicaire de Jesus-Christ ne l'avoit arrêté à sa Cour, que pour l'aider en particulier de ses conseils, & pour être le Médiateur universel de tous ceux, qui avoient besoin de recourir à sa Sainteté. Il satisfaisoit au premier de ces devoirs par la sage & prudente liberté, avec laquelle il s'ouvroit au Saint Pere de tout ce qui lui paroissoit important pour le bien de sa personne, ou pour l'utilité de l'Eglise; il s'acquittoit du second, en recevant tous les Placets avec facilité, les démêlant avec sagesse, & faisant valoir ceux que la justice & la misericorde l'obligeoit d'appuïer de son autorité.

Le reste de son tems alloit aux fonctions publiques, aux Chapelles, aux Consistoires & aux Congrégations; il étoit de celles des Rits, de l'Indice, du saint Office, & presque de toutes les autres, & rien ne l'empêchoit de s'y trouver; cette assiduité selon lui étant essentielle à un Cardinal de la sainte Eglise, dont les affaires se traitent dans la plus-part de ces augustes assemblées. Son âge & ses incommodités ne lui parurent jamais de raisonnables excuses pour s'en dispenser; & quelques prieres, que lui fissent ses amis du sacré College, de se relâcher de cette éxactitude si préjudiciable à sa santé, il fut toûjours infléxible sur ce point; c'est nôtre obligation leur di-

soit-t'il * c'est pour cela qu'on nous a fait Cardinaux.

* *Per questo siamo fatti Cardinali.* Proc. Rom. 1622. fol. 110.

S'il prévoïoit, qu'on dût traiter de quelque affaire de conséquence, il en faisoit les jours précédents une étude sérieuse; à l'étude il ajoûtoit ses réfléxions, & couchoit par écrit son suffrage & les principales raisons, qui le determinoient à le porter. De la venoit la justesse & la solidité de l'avis qu'il proposoit, l'attention avec laquelle il étoit écouté de tous les Cardinaux, & cette espece d'aveugle conformité de tous leurs sentimens aux siens. Je ne fais ici qu'un récit fidelle de ce qui se passoit dans ces sortes de conférences; & j'ay pour témoin de ce que j'avance le Cardinal Dumont, Chef lui-même, de la Congrégation des Rits. * « Je me « faisois honneur, dit-il, d'être de son avis dans « toutes nos décisions; car c'étoit toûjours le parti « le plus sage & le plus asseuré. Je n'étois pas seul « à le suivre, nous marchions presque tous sur les « voïes qu'il nous avoit ouvertes; & il est arrivé « plus d'une fois, que la Congrégation toute en-« tiere, composée de quatorze Cardinaux, à chan-« gé de sentiment, aprés avoir oüy celui de Bel-« larmin; tant sa doctrine, sa droiture & son au-« torité avoient de poids dans nos esprits. Le souve-« nir de ce qu'il a pensé pendant sa vie, fait encore « sur nous le même effet aprés sa mort, nous reve-« nons à ses décisions dés qu'on les cite, & elles pas-« sent dans nos consultations pour des oracles, contre

* *Lettr. du Card. Franç. Marie du Mont, Doyen du Sacré Coll. au P. Franç. Carettonio de la Compag. de* JESUS *12. Janv. 1623.*

“ contre lesquels il n'est pas permis de contester. “ Telle a toûjours été nôtre estime pour le saint “ Cardinal, dont nous faisons gloire d'être les Dis- “ ciples, & que nous honorions comme nôtre Pere, “ & nôtre Maître. “ Ce sentiment de réverence & cette espece de soûmission, que tout le sacré College avoit pour Bellarmin, étoit fondé non seulement sur l'estime, qu'on avoit de son bon sens & de sa grande experience dans les affaires, mais encore sur les graces surnaturelles, dont Dieu l'avoit comblé; les unes & les autres de ces qualités, le faisant regarder comme un des plus Saints & des plus éclairés de son siécle.

Sa réputation lui attiroit une foule d'affaires, qui survenant à ses autres emplois, l'auroient accablé, si sa facilité à les expedier, ne lui avoit donné le moïen de faire sans embarras, ce qui étoit capable d'occuper plusieurs hommes ensemble.

Il étoit consulté de toutes les parties de l'Europe; il étoit le conseil des Cardinaux; on lui écrivoit de mille endroits, & on recevoit ses réponses comme des oracles; il lui falloit écrire des lettres sans fin, pour satisfaire à tout le monde, & il s'acquitoit de cette espece de devoir importun, avec tant de patience & d'honnêteté, que personne ne se plaignit jamais, qu'il manquât ni d'éxactitude à répondre, ni de condescendance & de bonté dans la maniere, avec laquelle il répondoit.

Il avoit un certain nombre d'amis choisis, sur-

tout entre les Cardinaux & les Prelats, avec lesquels il étoit étroitement lié en Jesus-Christ; il entretenoit avec eux, quand ils étoient absents, un commerce de lettres, dont le sujet étoit toûjours l'importante affaire de leur mutuelle perfection, & l'obligation étroite, où ils étoient de servir l'Eglise. Un volume ne suffiroit pas au détail de tout ce qui s'est passé entre lui, & ces amis fidelles, dont les noms & les qualités sont assez marquez dans cette histoire, sans qu'il soit besoin que je les rétrace icy. Je ne puis cependant ômettre quelques traits de la sainte amitié, qui étoit entre saint François de Sales & lui. C'étoient deux hommes, qui sembloient être faits l'un pour l'autre; la grace & la nature les avoient assortis de qualités si ressemblantes, qu'il ne leur fallut que se connoître, pour s'aïmer tendrement ensemble. « Ils furent recommandables tous deux, dit « un Autheur Italien, pour leur pureté, leur inno- « cence, & sur-tout pour leur inaltérable douceur, « qu'ils porterent l'un & l'autre jusqu'au degré suprê- « me, & qui les rendit aimables à Dieu & aux Hom- « mes. « *C'est une disposition miraculeuse de la Providence*, disoit Bellarmin, en parlant de saint François de Sales, *de l'avoir fait naître en Savoye pour le bien de sa Patrie, & de l'avoir donné pour Evêque à des Peuples, qui avoient un si pressant besoin de son zéle Apostolique; je le compare à ces Oiseaux, qui se font distinguer par leurs cris, avant qu'on les apperçoive; car j'ay connu le saint Evêque au*

Dan. Barto'. vit. Bellarm. l. 3. c. 2.

bruit de sa haute réputation, avant que je le visse. C'est un Ange en innocence, répétoit-il à toute occasion; *& ses mœurs sont si pures, qu'il ne paroît pas qu'Adam ait peché en lui.* François l'appelloit *le Grand Cardinal*, & il avoit coûtume de dire de lui, *que c'étoit un homme, qui sçavoit tout, & qui ne sçavoit pas faire du mal.* Il étoit adorateur des ouvrages du saint Cardinal; il admiroit tantôt l'étenduë infinie de la doctrine, qui y est contenuë, tantôt la sainte onction qu'on y sent répanduë par tout; il le pressoit d'achever ses Commentaires sur saint Paul, prétendant en faire la nourriture ordinaire de son ame: il admiroit, ce sont ses termes, *les montagnes de livres*, qu'il avoit été obligé de creuser pour y découvrir, & pour étouffer les mauvaises bêtes, qu'avoit engendrées l'hérésie, depuis le commencement des siécles. Il ne pouvoit assez goûter la douce pieté, qu'il rencontroit dans ses petits traitez de dévotion; *le gémissement de la Colombe* lui attendrissoit le cœur, c'est, comme on l'a déja rapporté, le titre de celui, que Bellarmin a composé de l'utilité des larmes, qu'on répand pour ses propres pechez ou pour ceux d'autrui. Celui, qui enseigne à élever son esprit à Dieu ne lui donnoit pas moins de plaisir. Il étoit en cela du goût de Bellarmin lui-même, qui, malgré le peu d'estime qu'il faisoit d'ordinaire de ses compositions, avoit de l'inclination pour celle-ci, « je ne lis guéres mes autres livres, disoit-il, que je n'y sois con- «

« traint par la néceſſité: mais pour celui de l'éléva-
« tion du cœur à Dieu, je m'y porte de moy même,
« ſans y être obligé; je l'ay déja lû trois ou quatre
« fois, & je me ſuis propoſé de le relire encore ſou-
« vent; ce n'eſt peut-être pas, qu'il ait plus de mé-
« rite qu'un autre: mais enfin je l'aïme, parce que
« c'eſt mon Benjamin, le fruit de mon extrême
« vieilleſſe. « C'eſt le nom, que lui donne auſſi le ſaint Evêque de Genéve dans une lettre, qu'il écrit au Cardinal, pour lui recommander ſes cheres Filles de la Viſitation.

Tout le monde ſçait que François de Sales n'inſtitüa pas d'abord cette ſainte Congrégation ſous la forme éxacte & préciſe de Religion; ſa penſée étoit, qu'il y en avoit déja aſſez dans l'Egliſe, ſans en établir de nouvelles: ſon premier projet fut de faire une aſſemblée de pieuſes Veuves & de Filles dévotes, qui ne fuſſent, ni liées par des vœux, au moins ſolemnels, ni retenuës à la maiſon par la clôture; mais qui puſſent, aprés avoir vaqué au dedans à l'exercice de l'Oraiſon, pratiquer encore de temps en temps au dehors les offices de la charité & de la miſericorde. Cela ſe fit quelques années à l'édification du public & à la conſolation du ſaint Prelat. Mais *un eſſaim de ces abeilles*, c'eſt l'expreſſion * de Monſieur l'Evêque de Belley, *ayant volé d'Aneſſy à Lion*, l'Archevêque de cette grande Ville, qui fut depuis le Cardinal de Marquemont, fit tant d'inſtance auprés de Monſieur de Genéve, pour l'obliger de

* *Iean-Pierre le Camus.*

les réünir ensemble & d'en faire une Ordre de Religieuses, que le saint homme, acquiesçant à ses raisons, en écrivit aussi-tôt à Bellarmin, sur le credit & l'amitié duquel il comptoit beaucoup pour l'éxécution de ce nouveau dessein, & voici le précis fidelle de sa lettre.

« Je m'adresse à vous, Monseigneur, comme à « un Cardinal connu & aimé, non seulement à « Rome, mais par tout le monde, pour obtenir du « saint Pere, par le crédit que vous avez auprés de « Sa Sainteté, qu'il daigne admettre, entre les autres « Religions de l'Eglise, les Communautés naissantes « de la Visitation, & agréer premiérement, qu'on n'y « récite que le petit Office de la sainte Vierge. Se- « condement, qu'on y puisse recevoir des Veuves « en habit séculier, qui demeurent avec les autres, « sans faire les vœux comme elles, & qui puissent sor- « tir, quand la nécessité de leurs affaires le de- « mande; & enfin que les Dames mariées y puissent « entrer, & y faire leur séjour pendant quelque « temps, avec la permission de leurs Epoux, pour y « être occupées à des exercices spirituels & au régle- « ment de leur conscience. L'experience m'aprend, que « ces trois choses sont d'une extrême utilité, & c'est « ce qui me les fait proposer au saint Siége par vôtre « médiation: c'est à vous que je recours, trés-Illustre « Cardinal, comme à mon unique intercesseur, au « seul du sacré College, avec qui j'ay des liaisons par- « ticulieres, & comme à celui, dont je vois sensible- «

« ment la compassion pour mon Diocése désolé, « dans le grand ouvrage des Controverses, & la « grande affection pour les ames dévotes dans *l'ai-* « *mable Benjamin*, qui vient de paroître. Je vous « conjure donc, par tout le zéle que vous avez pour « l'avancement des bons desseins, de m'aider à l'ac- « complissement de celui-ci par vôtre sagesse & par « vôtre authorité. Pardonnez-moy ma liberté & ho- « norez toûjours de vôtre amitié, trés-grand, trés- « Illustre, & trés-éxcéllent Prélat, vôtre trés-hum- « ble & trés obéïssant serviteur FRANÇOIS, Evêque « de Genéve. d'Annecy le dixiéme Juillet *1616*.

Le Cardinal répondit le vingt-neuviéme de Decembre de la même année à la lettre de l'Evêque de Genéve, avec toutes les démonstrations d'estime & avec toute l'ouverture de cœur, que méritoient sa confiance & sa vertu; & aprés l'avoir asseuré de « la disposition où il est, de le seconder dans l'éxé- « cution de la bonne œuvre, dont il lui écrit, il lui « avouë franchement, qu'il y trouvera des obstacles « en la Cour de Rome, où l'on est déterminé à se « déclarer d'abord contre la multiplication des Or- « dres Religieux, avec les conditions sur-tout qu'il « lui expose. Il lui ajoûte, que de sa part il goûte « plus la premiére idée qu'il a tracée lui-même de la « Visitation, que celle, qu'il a prise depuis, de l'avis « de Monseigneur l'Archevêque de Lion; que s'il « étoit en sa place, il ne changeroit pas de plan; « qu'il y a dans l'antiquité, au rapport des Peres

Grecs & Latins, beaucoup d'exemples d'une pa-«
reille institution de personnes assemblées dans des «
Monasteres sans clôture, dont elles ne sortoient «
cependant que dans la nécessité; que les vœux sim-«
ples ne portent avec eux, ni moins d'obligation, «
ni moins de mérite; que la solemnité n'a com-«
mencé que par le decret de Boniface VIII. & «
qu'on voit encore aujourd'hui fleurir dans Rome «
l'illustre Monastere de sainte Françoise, où les «
Dames qu'on y reçoit, n'ont ni la clôture ni la «
profession solemnelle. Il finit enfin, en protestant, «
qu'il ne fait que lui insinüer son sentiment, & «
qu'il le soûmet absolument à ses lumieres, résolu «
de faire en ce point, comme en tout autre, tout «
ce qui sera de son service, & de soûtenir de son «
mieux les personnes, qui viendront en son nom «
solliciter l'affaire à Rome. « Il ne faut pas douter des soins qu'apporta le Cardinal, pour la faire expedier selon le désir du saint Prélat, des saintes intentions duquel il étoit si fort persuadé; & quand il voit à présent du Ciel les fruits admirables de ce saint Institut, dans une infinité de saintes Religieuses qui le professent avec l'édification de toute l'Eglise, il se sçait bon gré d'y avoir contribué par son crédit.

Il auroit bien voulu que le saint Instituteur fût appellé à Rome, pour y recevoir la pourpre, dont ses rares qualités le rendoient digne. L'Evêque, que j'ay déja cité, m'est garant de ce que j'avance; car il asseure qu'il a vû lui-même une lettre de Bel-

Esprit de S. François de Sales liv. 6. chap. 16.

« larmin, dans laquelle « il proteste à l'Evêque de « Genéve, qu'il ne reçoit jamais des siennes, sans « être pénétré d'une joïe sensible, & sans être pres-« que tenté d'être Pape, pour être en pouvoir de « lui rendre justice, en lui envoïant incontinent le « Chapeau de Cardinal. « C'est ainsi que l'homme de Dieu désiroit à son Saint ami une dignité, dont il auroit bien voulu se décharger lui-même, ne se trouvant pas, pour en soûtenir le poids, les épaules aussi fortes, qu'il les reconnoissoit dans François de Sales: mais il étoit seul au monde, qui eût de si bas sentimens de son mérite; & c'étoit la pensée de tout le sacré Collége, qu'il en faisoit l'honneur par son éminente science, & qu'il en étoit l'éxemple par sa vertu extraordinaire.

Bellarmin cependant n'affectoit rien au dehors, qui le pût faire estimer, ni saint ni sçavant: content de plaire aux yeux de Jesus-Christ, il se déroboit autant qu'il pouvoit à ceux des hommes, qui l'auroient à peine connu, si ses livres n'avoient porté bien loin la réputation de sa science, & si ses emplois ne l'avoient mis dans la nécessité de donner, dans les occasions, des marques éclatantes de sa vertu. Ce caractére étoit inséparable de toute sa conduite: toûjours respectable & toûjours modeste, il étoit admiré dans les Consistoires, quoi qu'il y parlât peu, sur-tout en presence du Pape, devant qui, comme nous l'avons déja remarqué, il ne prit jamais la liberté de haranguer: mais il prit toûjours celle

celle de dire nettement son sentiment, d'eût-il ne pas être suivi. Cette sainte liberté se fit sentir toutes les fois qu'il s'agissoit de quelques points réglés par le Concile de Trente; son avis étoit constamment, qu'on n'en accordât jamais de dispense, que dans une extrême nécessité. S'il voïoit cependant qu'on se relâchât quelquesfois, malgré lui, de cette sévérité; satisfait devant Dieu de s'être acquité de son devoir, il n'accusoit pas ses Collégues d'y avoir manqué; & un jour le Cardinal Crescence l'aïant jetté dans l'occasion de s'expliquer sur eux & sur leur facilité, * *ce sont mes Maîtres*, lui dit-il, avec beaucoup de douceur, *il ne m'appartient pas de les juger*.

* *Risposte con molta Dolcezza: non judico Dominos meos.* Test. Card. Cresc.

Il ne laissoit pas de tems en tems, quelque respect qu'il eût pour eux, de leur faire sentir agréablement, ce qui lui paroissoit, ou moins régulier en leur personne, ou moins modeste dans leur Palais. Ayant trouvé, chez un des plus distingués, qu'il étoit allé visiter, des figures découvertes & peu séantes, aprés l'avoir entretenu du sujet pour lequel il étoit venu; je viens de voir, lui dit-il d'une maniere gaye & honnête, en entrant chez vôtre Seigneurie Illustrissime, des Pauvres tout-nuds, dans vôtre gallerie, au nom de Dieu faites les revêtir, sans quoi ils sont en danger de mourir de foid pendant l'hiver. Je les connois, repart le Cardinal, entendant le mot pour rire, je leur feray donner incessamment des habits, ils vous en auront obligation. N'aïant pû effectivemennt faire enlever ces

piéces, qui étoient peintes à fresque sur la muraille, il ordonna au Peintre de les couvrir.

Il ne perdit aucune occasion de faire du bien, & d'établir par tout, où il pouvoit, le Roïaume de Jesus-Christ, dont il sentoit bien qu'il approchoit lui-même; & comme il sçavoit, qu'on ne peut y travailler plus efficacement, qu'en le faisant régner dans le cœur des Rois, dont la pieté, quand elle est solide & veritable, se répand, si je l'ose dire, d'une maniere imperieuse, dans le cœur de leurs Sujets, qui ne résistent, ni à leur authorité, ni à leur éxemples, il entroit sans peine dans la pensée de ses amis, qui le portoient à donner aux têtes couronnées une espece de miroir, où ils vissent tracez clairement & en racourci tous les devoirs d'un Prince Chrêtien. Il y fut déterminé par la venuë du jeune Ladislas à Rome. Il étoit Fils de Sigismond III. Roy de Süéde & de Pologne, à qui Charles Prince de Sudermanie enleva la premiere de ses Couronnes, s'étant servi, pour l'usurper, du mécontentement des Süédois, qui déja presque tous engagez dans le parti Protestant, ne voïoient, qu'avec chagrin, un Roy Catholique sur le Trône. Il eut autant de pieté que son Pere; & s'il n'eut pas plus de valeur que lui, au moins sa valeur fut plus heureuse. Dés qu'il fut capable d'aller à la guerre, il fut parfait Général, il défit les Moscovites, il battit plusieurs fois les Turcs en rase campagne, & l'on peut dire qu'il fit perir, à Osman leur Sultan, plus de cent cinquante mille hommes

en divers combats. Aïant pacifié les Etats de ſon Pere, il prit ce tems favorable, pour faire le voïage d'Italie, & dépoſer ſes lauriers aux pieds des ſaints Apôtres. Ce fut un ſpectacle, qui fit plaiſir à la Capitale du monde, & qui fit répandre des larmes à Bellarmin; le ſaint Vieillard fut heureux de contribuer à la perfection de ce jeune Héros, en lui mettant en main le livre, dont je vient de parler. C'eſt à lui même qu'il le dédie, comme on le voit dans l'Epitre, qui eſt à la tête de l'ouvrage, où il apporte les raiſons particulieres, qu'il à de le lui offrir, & qui ſont autant d'Eloges, par leſquels il gagne le cœur du Prince, pour y faire enſuite paſſer plus aiſément l'amour de la juſtice.

Il trace d'abord, dans la Préface, l'idée de ſon livre, qu'il partage en quatre parties, ſelon les quatre rapports, qu'ont néceſſairement tous les Princes. Ce ſont des Maîtres dans l'univers: mais ils ne laiſſent pas d'y avoir des Superieurs; celui, qui l'eſt abſolument, c'eſt le Roy des Rois, dont ils ont une dépendance eſſentielle en toutes choſes. Ils dépendent auſſi, pour le ſpirituel, du ſouverain Pontife, de leur Evêque particulier, & de leur Confeſſeur. Bellarmin dans la premiere partie leur montre, qu'elle doit être leur conduite, premierement envers Dieu, & puis à l'égard des trois autres, qui ont, en quelque choſe, une eſpece de ſuperiorité ſur eux.

Le ſecond rapport, qu'ils ont, regarde leurs Inférieurs, leurs Peuples, leurs Domeſtiques, leurs

Officiers, leurs Soldats, leurs Magiſtrats, qui ſont dans toute l'étenduë de leurs Etats, & auſquels ils communiquent leur autorité, pour rendre la juſtice. Ce ſont divers ſujets, qu'ils doivent gouverner diverſement, ſelon leurs differens caractéres, c'eſt ce qu'il leur apprend dans la ſeconde partie.

Quelque élevé que ſoit le Monarque, il a des égaux, & ce ſont les Souverains, qui ont des Etats, comme il a le ſien; il fait remarquer, dans la troiſiéme partie, de qu'elle importance il eſt, qu'il conſerve avec eux la paix, la bonne intelligence, le droit des gens, & toutes les loix de la juſtice & de la charité Chrêtienne.

Il ſe peut dire enfin, que le Prince a rapport à lui-même, & que c'eſt-là le pemier état qu'il doit regir. Pour le faire avec ſageſſe, il doit avoir ſur-tout devant les yeux ſa derniere fin; ſe bien perſuader, qu'il eſt né pour un Roïaume infiniment plus grand & plus durable, que celui dont il eſt le Maître, & choiſir par conſéquent les moïens les plus propres, pour y parvenir, en domptant ſes paſſions, qui ſont ſes vraïs ennemis. C'eſt-là la ſainte politique, dont il fait des leçons à Ladislas dans la quatriéme partie; & rien n'étant plus perſuaſif que les éxemples; ſur la fin de ſon livre, qu'on peut intituler l'art de régner, il lui étale les plus illuſtres & les plus éclatants de l'un & de l'autre Teſtament, dans la vie des plus grands & des plus ſaints Princes, qui aïent paru dans tous les ſiécles; il lui propoſe les Joſüés, les

Davids, les Jonathas, les Théodoses, les Venceslas, les Henris, les Leopods, les Loüis, les Casimirs, comme des modelles héroïques, qu'il doit copier dans sa personne.

Mais quelque zéle, qu'eût le saint Cardinal, pour former les Princes de la Terre à la pieté Chrêtienne, il en avoit encore davantage, pour porter les Princes de l'Eglise à la perfection de leur état, sur-tout quand il avoit des rélations avec eux. L'Evêque de Théano, son Neveu, ne fut pas plû-tôt élevé à l'Episcopat, qu'il lui en traça les devoirs dans toute l'éxactitude, avec laquelle il souhaitoit, qu'il les remplît. Cette piéce courte & solide, où il lui parle avec l'autorité, que lui donnoit son âge, & avec toute la tendresse, que lui inspiroit la proximité du sang, fut imprimée à Paris, à l'insçû du Cardinal, qui ne croïoit pas, qu'elle dût jamais sortir des mains de son Parent; & elle devint ainsi publique par une disposition particuliere de la providence, qui vouloit qu'elle fût commune à tous les Prélats de l'Eglise, qui y trouvent en racourci, tout ce qui leur est nécessaire, pour s'acquiter dignement de leur important ministére. Elle contient neuf questions, ou comme il les appelle neuf controverses, sur lesquelles il exhorte son Neveu de s'instruire à fonds, & de régler sa conduite selon la verité, sans avoir égard, ni à ce que disent, ni à ce que font plusieurs: & quand cette verité, qui doit être sa régle, ne paroît pas dans un assez grand jour, de s'attacher cons-

tamment au parti le plus ſeur, qu'il lui conſeille de n'abandonner jamais, principalement quand il s'agit du ſalut éternel.

Il demande donc premiérement, s'il eſt permis de rechercher, ou au moins de ſouhaiter l'Epiſcopat, & il répond que non; ſa réponſe eſt appuïée de l'authorité de ſaint Grégoire, de ſaint Auguſtin, de ſaint Thomas, auſſi bien que de l'éxemple des plus grands Saints : pour ce qui eſt * des paroles de l'Apôtre ſaint Paul au chapitre troiſiéme de la premiere Epitre à Timotée, par leſquelles il ſemble approuver le déſir de l'Epiſcopat; il les explique d'une maniere, qui ôte à l'ambition tout prétexte de briguer ce rang ſublime; car outre l'éxpoſition de ſaint Grégoire, qui prétend, que le déſir d'être Evêque étoit loüable à la verité dans les premiers tems de l'Egliſe, où déſirer de l'être, étoit déſirer d'être Martyr, ce qui ne ſe rencontre pas dans les ſiécles ſuivans, pendant leſquels l'Egliſe a joüy d'un calme profond; outre cette éxpoſition dis-je, il en apporte, avec le même ſaint Pontife, une autre plus commune, & qui n'eſt pas plus favorable à ceux, qui ont la hardieſſe de briguer l'Epiſcopat; celui qui le déſire, dit-il, dans le ſentiment de ſaint Paul, déſire * un dégré trés-haut & trés-parfait, dont les obligations ſont trés-difficiles à remplir, qu'on peut bien par conſequent admirer & redouter avec ſageſſe : mais qu'il n'eſt pas aiſé de ſouhaiter ſans préſomption.

La ſeconde queſtion régarde la réſidence des Evê-

* *Qui Epiſcopatum deſiderat, bonum opus deſiderat.* 1. Tim. 3.

Tunc laudatum fuit Epiſcopatum deſiderare, quando per hunc, quemque dubium non erat ad ſupplicia pervenire. Greg. l. p. poſt. c. 8.

* *Bonum opus .i. altum & perfectum gradum.*

ques ; & il en prouve l'étroite obligation par les raisons & par l'authorité de saint Thomas. Il tire lui-même, la nécessité de cette résidence, des devoirs les plus essentiels d'un Evêque, qui sont la dispensation de la parole Divine, l'administration des Sacremens, l'Ordination, la visite du Diocése, & la garde du Troupeau, qu'il soûtient être tous des actes personnels ordonnés de droit Divin, & qui éxigent par consequent la présence du Prélat. Mais il conjure sur-tout ce cher Neveu de lire avec une attention singuliere ce que prescrit, sur ce point de consequence, & si communément négligé, le saint Concile de Trente dans les sessions 5. 6. 7. de la réformation.

Descendant ensuite dans le détail des devoirs principaux, dont il vient de parler, il demande en troisiéme lieu, si l'Evêque est obligé de prêcher lui-même à son Peuple. Sar éponse est, qu'à la verité, c'est un usage assez commun, que les Evêques se déchargent de cette obligation sur des Prédicateurs, qu'ils font venir dans leurs Diocése: mais que cette coûtume ne peut pas prescrire contre la verité, & qu'on ne peut disconvenir, que le sentiment de ceux, qui veulent que l'Evêque s'en acquite lui-même personnellement, ne soit au moins le plus seur, & le plus conforme à la veritable idée de l'Office Episcopal. Ce qu'il prouve d'ailleurs par les paroles, qui se prononcent à la consecrationdes Evêques, par le nom de Pasteur, par celui d'Ambassadeur de Jesus-Christ, qui

leur convient aussi bien qu'aux Apôtres, dont ils sont les successeurs, & dont ils n'ont pas moins herité le ministére Apostolique, que le caractére & la dignité.

La question suivante regarde la perfection d'un Evêque; il y satisfait par la décision de saint Thomas, * qui oblige les Prélats d'être plus parfaits que les Religieux, & qui, voulant dans ceux-ci un désir de se perfectionner, suppose dans ceux-là une perfection déja acquise.

* 2. 2. q. 184. a. 7.

Le sujet de la cinquiéme est l'Ordination des Clercs, surquoi il témoigne, qu'il seroit à désirer, qu'ils fussent en grand nombre, mais que le choix en est plus nécessaire que la multitude; que la promotion des indignes avilit le caractére, qu'il ne faut par consequent communiquer, qu'à ceux, qui peuvent lui faire honneur par leur capacité & par leur vertu.

Dist. 86. can. qui incipit. singula. &c.

Sess. 7. c. 2.

Il traite, en la question sixiéme, de la pluralité des Benefices, & d'abord il déclare que les saints Canons en ont horreur; il cite la défense, qu'en a faite le Concile de Trente; il déclare ensuite, qu'une dispense sur cela, accordée par le souverain Pontife sans une juste cause, ne justifie nullement devant Dieu, quand il s'agit sur-tout de Benefices, ausquels le soin des ames est essentiellement attaché: mais qu'au contraire elle rend en même tems coupables & celui, qui les confére, & celui qui les reçoit, & celui dont est emanée la dispense illegitime.

Valet in foro fori, sed non in foro poli, ita docet. S. Tho. quod-lib. 9. a. 15.

Dans la septiéme il régle la conduite, qu'un Evê-

que

que doit garder avec les Princes, de ſorte qu'il ne ſoit ni indiſcret dans la maniere de maintenir, en leurs Etats, les droits de l'Egliſe, ni aſſez lâche pour les abandonner, quand on entreprend de les uſurper.

Il demande dans la huitiéme, comment un Evêque doit ſe comporter envers ſes proches; & il répond, ſuivant la [1] * régle du ſaint Concile, obſervée pluſieurs ſiécles auparavant par ſaint Auguſtin [2] * & donnée par ſaint Ambroiſe, que les revenus de l'Egliſe, étants le patrimoine des Pauvres, ne ſont pas entre les mains d'un Evêque, pour enrichir ſes Parens, [3] * mais qu'il peut bien leur en faire part s'il ſont pauvres, pour les tirer de l'indigence, ou au moins pour la diminuer.

La derniere détermine quel doit être, en un Prélat de l'Egliſe, l'uſage des biens Eccleſiaſtiques; & aprés avoir rapporté ſur cela les ſentimens des Peres & ſurtout celui de ſaint Proſper, [4] * qui ne veut pas que l'Evêque ait droit de vivre des revenus Eccleſiaſtiques, quand il a du Patrimoine, ſi ce n'eſt qu'il n'ait fait de ce bien patrimonial une donation à l'Egliſe; pour établir la Doctrine des Theologiens, moins rigides, que ne l'ont été ces premiers Docteurs de l'Egliſe, il diſtingue deux états, dans leſquels peut être un Evêque. Le premier, quand il a tous les biens d'une Egliſe & ſans partage: le ſecond quand le partage étant fait, il a ſa portion diſtincte. Dans le premier cas, il eſt certain, dit-il, qu'il pe-

1. * Seſſ. 25. c. 1.

2. * *Nec ſuos conſanguineos in ſua vita, & morte, more vulgi, tractavit, quibus... ſi id opus fuit, quod & cæteris, erogavit, non ut divitias haberent: ſed ut aut non egerent, aut minus egerent. Poſſid. in ejus vit. ſub finem.*

3. * *Eſt etiam illa probanda liberalitas, ut proximos... non deſpicias, ſi egere cognoſcas: non tamen, ut illi ditiores fieri velint.* Amb. l. 1. de offic. c. 30.

4. * *Lib. 2. de vita contempl. c. 9. & ſeq.*

che mortellement, si, aprés avoir pris ce qui lui est nécessaire, il n'emploïe tout le reste à la nourriture des Clercs, à la réparation de l'Eglise, & au soulagement des Pauvres. Dans le second cas, selon lui l'Evêque peut emploïer à son usage, & à l'entretien de sa maison ce qui lui convient: mais nullement à une table, à des meubles, & à un train magnifique, plus propre d'un Prince séculier que d'un Prélat de l'Eglise, qui peut vivre des revenus Ecclesiastiques: mais qui ne doit pas en vivre avec pompe & avec molesse. Il finit enfin ces instructions par l'exhorter d'en étudier la pratique dans la vie des saints Evêques, & sur-tout de Charles Borromée, dont la memoire étoit toute récente.

De altari illis vivere fas est, non luxuriari. Hieron.

Ces instructions salutaires firent d'autant plus d'impression sur l'Evêque de Théano, qu'il les vit beaucoup mieux exprimées dans la conduite de son Oncle que dans ses écrits; car le saint Cardinal avoit appris de l'Apôtre saint Paul à faire attention sur lui-même, avant que d'instruire les autres. C'est ce qui le fit résoudre, quand il fut chargé de l'Archevêché de Capouë, de consacrer une partie de la nuit à la méditation des saints livres, & sur-tout des Pseaumes, pour lesquels il avoit un goût singulier. L'application, qu'il y donnoit, étoit plus du cœur que de l'esprit, & bien loin de le fatiguer, elle le délassoit des fatigues, qui sont inséparables du ministére Apostolique, quand on s'en acquite avec autant de zéle & de fidelité, que le faisoit Bellarmin. Il y trouvoit,

Attende tibi 1. *ad Tim.* 4.

comme il l'avouë à Paul V. une satisfaction merveilleuse; & dans l'Epitre, par laquelle il lui dédie son exposition des Pseaumes, lui rendant compte de son ouvrage, il lui dit qu'il y rencontrera par tout de la clarté; mais non pas en tous les endroits la même abondance de sentiments de pieté; & la raison qu'il lui en apporte, c'est qu'aïant moins écrit ce qu'il a recherché par son étude, que ce qui lui a été inspiré dans la contemplation de la divine parole, le saint Esprit ne lui communiquoit pas toûjours ni la même dévotion, ni la même fécondité. Il ajoute, qu'il ne laisse pas de l'offrir à Sa Sainteté tel qu'il est, pour lui faire connoître, comme à son Pere & à son Maître, qu'elles ont été non seulement ses occupations publiques, mais encore les plus secrettes, & afin qu'il ait la bonté d'y corriger ce qu'elle y jugera défectueux. Ce qu'on y trouve, quand on les lit, c'est l'esprit de Dieu, qui animoit le saint homme, & qui le remplissoit également de ses lumieres & de son amour. Il y paroit aussi dégagé de la terre que s'il eût été déja au Ciel; & ce qui est rare, c'est qu'aussi attaché à Dieu que l'Anacoréte le plus rétiré, il étoit d'une éxactitude infinie à remplir au dehors, tous les devoirs publics, ausquels sa pourpre & le saint Pere l'engageoient.

Ce furent-là ses saintes & fructueuses occupations, pendant les quinze années, que Paul V. gouverna l'Eglise. Ce Pape, aprés avoir étendu le Roïaume de Jesus-Christ, jusqu'aux extremités du monde;

avoir envoïé des Evêques aux Indes, des Prédicateurs aux Japon, des Nonces presques dans toutes les Cours de l'Europe; aprés avoir pacifié l'Italie, en obligeant les Ducs de Savoye & de Mantouë de mettre bas les armes, qu'ils avoient prises au sujet du Montferrat; aprés avoir Canonisé saint Charles & Béatifié les saints Ignace & Xavier, alla recevoir dans le Ciel des Couronnes plus durables, que celle qu'il avoit portée sur la terre.

Des gens d'un zéle, qui peut-être n'étoit pas mauvais, mais qui n'étoit pas Prophétique, l'avoient flaté, que la grande œuvre de son Pontificat devoit être la consommation de l'importante affaire, qu'avoit entamée Clement VIII. & à laquelle il n'avoit pû mettre la derniere main; que c'étoit à lui que la Providence avoit reservé l'honneur de finir les questions agitées depuis tant de tems entre les Dominicains & les Jésuïtes. Il les remit effectivement sur le tapis, il fit recommencer les disputes, il r'assembla les Congrégations, qui en devoient faire la discussion; il prit sur cela les avis des plus pieux & des plus sçavants hommes de l'Europe; le Cardinal Arrigon eut ordre d'en écrire à l'Evêque de Genéve, le célébre François de Sales, pour en avoir son sentiment. La réponse du saint Prélat fut, « qu'il avoit étudié éxactement les matieres sur lesquelles Sa Sainteté lui ordonnoit de s'expliquer; & « qu'aprés les avoir éxaminées à fond, il avoit trouvé « de part & d'autre des difficultés, qui l'avoient effraïé;

que sa pensée étoit, que le tems n'étoit pas encore «
venu de prononcer sur des points si difficiles & si «
importants, qui avoient d'ailleurs de côté & d'au- «
tre de si grands genies, & de si habiles hommes «
pour défenseurs; enfin que s'il étoit cru, on travail- «
leroit beaucoup plus à faire un bon usage de la gra- «
ce, qu'à faire sur cette grace des disputes, qui sont en «
danger d'altérer la charité. Il parut par l'évenement, «
que le sage Pontife préféra le conseil pacifique de François de Sales à celui de quelques zélés inquiets & empressez, qui le portoient à précipiter sa décision. Selon certains elle étoit déja toute meditée dans un projet de Bulle, & la foudre étoit toute prête à être lancée contre la science moïenne: selon les autres, dont le sentiment est soûtenu par des témoignages authentiques, ce prétendu projet de Bulle est une piece informe, qui n'est nullement de la façon du Pape, qui n'en fut jamais approuvée, & qu'Innocent X. un de ses Successeurs, par un Bref exprés, a depuis déclarée apochriphe & indigne de créance.

Il y en a même, qui pensent être bien fondés en raison, de croire que dans les dernieres Congrégations, les Cardinaux Bellarmin & du Perron avoient amené à leurs sentiments les autres Cardinaux; que paul V. aprés les avoir oüis, étoit fort entré dans leurs pensées; & que la prédetermination, que ces deux grands hommes lui avoient fait voir peu conforme au sentiment du saint Concile de Trente, avoit beaucoup plus à craindre de ces décisions que

la ſcience moïenne. Je ne fais ici que rapporter ce qui ſe dit de part & d'autre, ſans prétendre entrer en procés avec perſonne ; ce qu'on peut aſſeurer, c'eſt que ſi Clement VIII. aumoins en un certain tems, à voulu décidér la cauſe, la mort lui en a ôté le pouvoir ; & que ſi paul V. a pû, comme on n'en ſçauroit douter, prononcer ſur cette affaire, il faut qu'il ne l'ait pas voulu, puis qu'il véçut encore plus de treize ans depuis la derniere Congrégation, où parlerent ſi efficacement les deux grands Cardinaux, dont je vient de parler. Le ſaint pere ſe contenta donc de laiſſer les Jéſuïtes & les Dominicains dans une pleine liberté de conſerver leurs ſentiments, leur permettant de les défendre à l'ordinaire, & menaçant les uns & les autres de ſa diſgrace, ſi en les défendant, ils oſoient contre ſes ordres, ou cenſurer les opinions contraires, ou attaquer contre la charité les autheurs, qui les ſoûtiennent. C'eſt ainſi que finirent ces fameuſes diſputes, dont il vaudroit mieux enſevelir la mémoire, que de la réveiller avec danger de déſobéïr aux ſouverains pontifes, de rompre l'union, qui doit être entre les ordres de l'Egliſe, & de ſcandaliſer les peuples, qui ont peine à ſe perſuader, qu'il n'y ait quelque diviſion dans les cœurs, lorſque les eſprits ſont diviſez par des opinions différentes, quand il arrive ſur-tout qu'on les ſoûtient avec chaleur, moins pour l'honneur de la verité, que pour celui du parti, où l'on ſe trouve engagé.

Bellarmin n'en eût jamais d'autre que celuy de Jesus-Christ ; & c'est dans le cœur de ce Dieu de la paix, qu'il auroit bien voulu, qu'on finît toutes les querelles. Ce vain desir de l'emporter les uns sur les autres, qui est quelquefois le ressort imperceptible de la guerre, qui se fait dans les écoles, lui paroissoit peu digne des Disciples d'un Dieu humble. Il n'avoit pas de peine à sacrifier, dans les conférences & dans les disputes, ces frivoles victoires, au plaisir d'imiter son divin Maître ; & quand on le pressoit de ne pas négliger les avantages, que son éminent sçavoir lui pouvoit aisément donner sur des Antagonistes, qui lui étants beaucoup inferieurs, osoient cependant se mesurer avec lui ; sa réponse ordinaire étoit, qu'il faisoit plus d'état d'un dégré de charité devant Dieu, que de la plus haute réputation devant les hommes.

Ce mépris de la gloire du monde sembloit être né avec lui, il l'avoit beaucoup augmenté dans la Religion ; & ce qui n'est gueres ordinaire, il l'avoit tout à fait perfectionné dans la Cour même, principalement à la mort des souverains Pontifes ; en les voyant, ces hommes révérez de l'univers, du faîte des grandeurs, où ils étoient auparavant, descendre dans l'obscurité du tombeau, pêle-mêle avec le reste des mortels, il concluoit, qu'il falloit peu compter sur tout ce qui flate icy-bas l'ambition ; que toute la terre est un point, qui disparoit à la vûë du Ciel ; & qu'à des Chrêtiens, instruits des principes de la

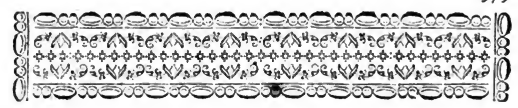
ſoy, rien ne doit paroître eſtimable, que les biens éternels. Ces ſolides penſées le dégoutoient de ſon éxil, & le faiſoient ſoûpirer aprés la céleſte patrie. Il parloit des divers évenements de la vie, des révolutions des états, des viciſſitudes de la fortune, & de tout ce qui ce paſſe dans le monde d'une maniére à déſabuſer efficacement ceux, qui s'en laiſſent enchanter. Il ne pouvoit concevoir, que des hommes raiſonnables couruſſent aprés des ombres, qui leur échapent des mains, au moment qu'ils penſent les embraſſer ; & que des Chrêtiens, qui ſont nés pour le Ciel, aulieu d'y élever continuellement leurs yeux & leurs deſirs, les euſſent toûjours attachez à la terre. Tout ce qui s'y appelle grandeur, ne lui paroiſſoit qu'un néant, il en avoit un profond mépris; il n'eſtimoit rien que ce qui eſt éternel ; & c'eſt ce qui lui faiſoit regarder avec une eſpece d'impatience la fin de ſa vie, qui devoit être le commencement de ſon éternité. *J'ay aſſez vécu*, diſoit-il, *il eſt temps de terminer une ſi longue carriere.*

C'eſt un ſentiment, dont-il s'ouvroit tres-ſouvent à ſes amis; & il le fit ſur-tout d'une maniere fort ſinguliere au ſaint homme, le pere Bernardin Réalin, avec lequel il avoit contracté depuis long-temps une étroite amitié. C'étoit un homme ſelon le cœur de Dieu, auſſi vuide de toute la fauſſe prudence du ſiécle, qu'il étoit rempli de la vraye ſageſſe Evangelique; ſe mépriſant lui-même, autant qu'il étoit eſtimé de tout le monde; aimé des pauvres, dont il étoit le pere, recherché

recherché des grands, dont il avoit merité la confiance par ses conseils; révéré des Peuples, au salut desquels il étoit tout dévoüé. La Ville de Lecce dans le Roïaume de Naples, à six ou sept lieuës de la mer adriatique, l'a pris pour son Protecteur, aprés avoir, dans les besoins les plus pressants, éprouvé, pendant quarante-deux ans, qu'il y fit son séjour, le crédit qu'il avoit auprés de Dieu. Dans le tems que Bellarmin fut Provincial de la Province Napolitaine, il avoit déja, pour ce serviteur de Dieu, qu'il régardoit comme un Saint, une vénération profonde; & il lui en donna des marques sensibles, aussi-tôt qu'il mit le pied dans le Collége de Lecce, pour le visiter: car incontinent qu'il parut, il alla avec empressement au devant de lui, & se jetta à genoux pour l'embrasser. L'humble Religieux s'y jetta de même, plein de confusion de voir son Superieur à ses pieds, & ils se tinrent long-tems serrés en cette posture. Ces deux Saints personnages étoient enfin parvenus à un extrême vieillesse, & ils attendoient, avec une égale sollicitude, le jour du Seigneur, lorsqu'Antoine Béatillo Jésuïte assez connu en Italie par les histoires Sacrées, qu'il y a mises au jour, allant prendre congé du Cardinal, & lui demander ses ordres pour Lecce, où il devoit passer, « Pere Antoine, lui dit-il, vous allez voir le saint « vieillard Bernardin Réalin, c'est un homme aussi « consumé par ses fatigues que par ses années, il est « heureux d'être au bout d'une vie, qu'il a si glo- «

« rieusement emploïée au service du Seigneur ; la « terre n'est plus pour lui, puisqu'il n'est plus en « état d'y travailler selon ses désirs : dites-lui de ma « part, que le Ciel l'attend pour le couronner. Qu'il « aille à la bonne-heure dans ce bien-heureux séjour, « qu'il y aille sans délay : si Dieu écoute mes soû- « pirs, & s'il me fait miséricorde, je l'y suivrai bien- « tôt. « Béatillo s'acquitta fidellement de sa commission ; & il fut chargé par l'homme de Dieu de répondre de sa part au Cardinal, qu'étant à l'âge de quatre-vingt-six ans il ne lui étoit pas mal-aisé de lui obéïr, qu'il prétendoit bien partir bien-tôt pour le grand voïage de l'éternité, & que sa Seigneurie Illustrissime ne devant pas le survivre de beaucoup d'années, il l'asseuroit de la part de Jesus-Christ des récompenses qui lui étoient préparées au même terme. La réponse fit tout le plaisir imaginable à Bellarmin ; & peu de tems-aprés, aïant appris l'heureux trépas de son saint ami, il espéra que les jours de son pélerinage alloient finir. Ce fut à-peu-prés dans ce tems-là qu'il composa son art de bien mourir, & qu'il le pratiqua lui-même le premier, en se disposant à la mort ; c'est ce que je dois faire voir dans la suite de cét ouvrage.





LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE CINQUIE'ME.

SELON le ſaint Cardinal, dans ſon Traité de la bonne mort, les diſpoſitions, qu'on y doit apporter, ſont de deux ſortes; les unes ſont éloignées, & les autres ſont prochaines. Les premiéres, qui toutes ſe réduiſent à la bonne vie, ſe ſont fait voir avec éclat dans tout le cours de cette hiſtoire, qui conduit Bellarmin depuis l'enfance juſqu'à l'extrême vieilleſſe, toûjours dans les voïes de la plus éxacte ſainteté. C'eſt ici le lieu d'éxpoſer les autres, que lui-même fait conſiſter dans de fréquentes penſées de la mort, & de ſes ſuites; dans l'uſage des derniers Sacremens; & dans la maniére de ſe défendre des ennemis du ſalut, qui redoublent tous

leurs efforts, pour dépoüiller un mourant de tout ce qu'il a amassé de biens spirituels pendant sa vie.

Bellarmin n'attendit pas à songer à la mort, qu'elle vint se présenter à ses yeux, il sçeût se la rapprocher par la pensée, dans le tems-même qu'il avoit sujet de s'en croire encore fort éloigné. Mais quand il eut passé l'âge de soixante ans, on peut dire qu'il en fit la matiere continuelle de ses méditations; il se familiarisoit avec elle; & pour apprendre à bien mourir une fois, il s'exerçoit à mourir tous les jours. Son étude principale étoit d'éxaminer son cœur; & dés qu'il y trouvoit le moindre attachement à la créature, il en faisoit incontinent un sacrifice au Créateur.

Dans ces sérieuses réfléxions, il délibera s'il feroit un Testament; il avoit si peu de choses, qu'il pencha à n'en point faire à l'éxemple de saint Augustin, dont il est écrit, * qu'étant pauvre de Jesus-Christ, il n'eut rien à léguer. L'appréhension qu'il eut cependant que le peu, qui lui resteroit, ne passât à ses proches, le fit résoudre à demander à Clement VIII. la permission d'en disposer purement en legs pieux. Le Pontife lui en fit expedier un Indult beaucoup plus ample qu'il ne l'avoit demandé. Ce fut le huitiéme d'Avril de l'an 1603. le douziéme du Pontificat de Clement. Il y avoit à peine un an que Bellarmin étoit Archevêque de Capouë, que régardant cette Eglise comme son Epouse, il l'institua son héritiere universelle : mais

* *Christi pauper Testamentum.... non fecit, quia, quod relinqueret, non habebat. Possid.* in vit. Aug.

aïant été depuis obligé malgré lui de la quitter, ce qu'il avoit projetté de faire pour cette Epouse, il le fit pour la Compagnie, qu'il aïmoit comme sa Mere; & annullant son premier Testament, il en dressa consécutivement deux autres, dont le second subsista en sa faveur, tel que je le rapporteray dans son lieu. On n'y trouvera au reste, ni sommes considérables, ni meubles précieux, ni piéces de consequence; son Intendant n'aïant jamais pû gagner sur lui, qu'il conservât quelque chose de son revenu d'une année à l'autre; & à l'éxception de ce qu'une indispensable nécessité éxigeoit dans son Palais, n'y aïant rien souffert à son usage, que ce qu'un simple Religieux se fût crû permis d'avoir dans sa pauvre Cellule.

Ce dépoüillement rare dans un homme de son rang étonna les souverains Pontifes; Clement VIII. témoigna plus d'une fois qu'il en étoit dans l'admiration. « Quel homme êtes vous? lui disoit Paul V. « en lui marquant à lui-même la surprise, où le jettoit ce prodigieux détachement: que vous ressemblez « peu à une foule de gens, dont je suis environné; « ils demandent sans cesse, & vous ne demandez « jamais: on ne sçauroit les contenter, quoi-qu'on « leur donne: je ne vous donne rien, & vous êtes « toûjours content. « Le saint Pere pouvoit ajoûter, que ce peu qu'il avoit, sembloit être moins à lui qu'aux autres. Toute la réponse de Bellarmin étoit que Dieu ne l'avoit pas fait pour être riche;

* *qu'il étoit né pauvre Gentil-homme, qu'il avoit été pauvre Religieux, qu'il se contentoit de vivre & de mourir pauvre Cardinal, & que Sa Sainteté ne seroit jamais importunée des demandes, qu'il feroit pour lui.*

Il ne se mettoit guéres en peine des biens de la terre; son trésor étoit au Ciel; & il ne se plaisoit à songer à la mort, que parce qu'elle lui devoit ouvrir cét heureux séjour, où sont les véritables richesses. Il ne parloit d'autre chose, que de ce passage fortuné, qui finit les miséres du tems, & commence le bonheur de l'éternité; c'est le témoignage qu'en rend Raphaël Evêque de Zantes & depuis " Commandeur du saint Esprit: " l'aïant, dit-il, visité " trés-souvent dans les derniéres années de sa vie, il " ne m'entretenoit que de la vie future, de l'inesti" mable avantage de ceux, qui y sont déja parvenus, " & du désir ardent qu'il avoit d'y parvenir comme " eux. " Son ardeur se redoubla, quand il apprit la mort de son cher ami Baronius; il lui porta une sainte envie, & ne fit plus que languir dans l'impatience de l'aller rejoindre dans la joüissance de celui, dont l'amour consomme toutes les véritables amitiés. On l'entendit s'écrier avec l'Apôtre: *quand arrivera l'heureux jour de ma dissolution & de mon éternelle union avec Jesus-Christ?* Il ne lui étoit pas possible de l'aimer si tendrement, qu'il n'eût de la peine de s'en voir séparé, & qu'il ne soûpirât sans cesse aprés le moment, qui devoit l'y réünir. Telle est, selon saint Augustin, la vie d'un

* *Padre Santo, io son nato povero Gentil-huomo.... vivato povero Religioso: mi contento hora de vivere e morir povero Cardinale.... ne mai infastidirlo la Santita vostra in domandarle causa alcuna per me.* Proc. Montepul. fol. 80.

vrai fidelle, qu'il suppose atteint de cette heureuse maladie, d'éclater en soûpirs ardents, qui fassent une espece de passage à son cœur, pour voler à son bien-aimé.

C'étoit-là l'état du saint Cardinal toûjours en mouvement vers l'autheur de son être, auquel il étoit attiré par la violence de son amour, qui le portoit à son terme avec d'autant plus de rapidité, qu'il en étoit plus prés.

Cét amour cependant, tout violent qu'il étoit, n'avoit rien ni de hardi ni de présomptueux; c'étoit l'amour d'un serviteur humble & modeste, pénétré de l'idée des grandeurs de son Maître, dont il craint les jugements, en même tems qu'il en aime les charmes. La mort, sous ces deux aspects différents lui paroissoit souhaitable & redoutable tout-ensemble; il la souhaitoit par rapport à l'ineffable bonté d'un Dieu, dont la vûë fait la félicité des Saints: il l'appréhendoit par rapport à la séverité de ce même Dieu, aux yeux de qui, ce qui paroît juste ici bas, a peine de ne pas paroître soüillé.

Ces sentiments d'une sainte fraïeur lui étoient inspirés du Seigneur, comme une espece de contre-poids à toute l'estime qu'on avoit de lui; il les prenoit sur-tout dans les moments que ses amis le flatants de ses vertus, prétendoient lui faire l'entrée du Ciel trop aisée: « c'est beaucoup pour moy, leur « disoit-il, si la divine miséricorde me met pour un « tems au Purgatoire; il faut même que Dieu soit bien «

« bon, pour m'accorder cette faveur. Ce n'est pas, « ajoûtoit-il, graces à sa sainte protection, que je sçache « avoir jamais commis aucun peché considérable: « mais si saint Paul, tout vase d'élection qu'il étoit, « pour ne s'être pas senti coupable, ne s'en est pas « crû pour cela justifié, serois-je assez présomptueux « pour me promettre quelque asseurance? surquoi « pourrois-je l'appuïer en presence d'un Juge, qui « * juge les Justices, & * qui va, le flambeau à la « main, chercher de l'iniquité jusques dans la sainte « Sion? qui m'a dit, helas qu'il n'en trouvera pas « quelqu'une en moi, sur laquelle peut-être je m'aveu- « gle, & qu'il ne me rendra pas responsable de celles « qu'ont commises les Officiers de ma Maison! Si j'a- « vois toûjours été simple Religieux, n'aïant sur mon « compte que les articles d'une vie privée, j'aurois « moins sujet de craindre: mais me voïant chargé des « obligations d'une vie publique, passée dans les di- « gnités & les Prélatures de l'Eglise, ah que ce compte « est terrible! j'ay été Supérieur, Archevêque, Car- « dinal: ces trois qualités me font trembler. Quand « je réfléchis d'ailleurs sur toute la suite de ma vie, « n'ay-je pas sujet d'appréhender que les prosperités « temporelles, que j'y vois, ne soient les foibles récom- « penses du peu de bien que j'ay fait, & les tristes pré- « sages du malheur éternel que j'ay peut-être mérité? « Ce qui me r'asseure un peu dans mes alarmes, c'est « que je n'ay jamais ni désiré, ni cherché ces gran- « deurs; Dieu sçait que j'y ay été entrainé malgré moy;

* Psal. 9.
* Sophon. 1. 12.

moy ; & comme je n'y ay vêcû que par obéïssan- «
ce, j'espére, que ma soûmission sera ma décharge «
auprés de lui. « Cette pensée le rétablissoit effectivement dans le calme, & lui faisoit regarder, sans pâlir, le dernier jour de sa vie.

Il l'avoit prédit long-tems avant qu'il arrivât, & il en discouroit avec un sang froid, qui marquoit bien son tranquille abandon entre les mains de Nôtre Seigneur. Aprés la mort de Paul V. comme il fut question d'assembler les Cardinaux, pour lui choisir un successeur, Bellarmin prit de-là occasion de dire au Cardinal Montalte : « Nous allons élire un Pape «
au cœur de l'hiver: celui, qui le suivra, sera éleu au «
fort de l'esté; mais ni vous ni moy n'assisterons «
point à son élection. « La prédiction s'est trouvée vraïe dans toutes ses circonstances; car Grégoire XV. aïant commencé son Pontificat le neuviéme de Février de l'an 1622. il l'acheva le sixiéme de Juillet 1623. aïant donné au monde Chrêtien cinq illustres Protecteurs par la Canonisation des saints Isidore, Ignace, François Xavier, Philippe de Nery, & de sainte Thérese : De sorte que pour remplir incessamment le Siége vaquant, le sacré Collége fut obligé d'entrer au Conclave dans le tems de la Canicule, pendant laquelle Urbain VIII. fut proclamé; le Cardinal de Montalte & Bellarmin selon sa Prophétie étants déja morts, il y avoit prés de deux ans. Il s'expliqua encore plus distinctement de son futur trépas à un Chanoine de Capouë, qui l'étoit

venu voir à Rome en 1621. car il lui en marqua l'année, le mois & le jour, en lui disant en termes précis, qu'il mourroit cette même année, en Septembre, un Vendredi, jour auquel l'Eglise feroit la Fête des Stigmates de saint François; & il ajoûta encore à d'autres, qu'il attendoit cette grace de Nôtre-Seigneur par l'intercession de ce grand Saint, à qui il avoit une dévotion particuliere, & sur-tout par rapport à cette solemnité, dont il avoit lui-même aidé beaucoup à dresser l'Office, duquel on se sert aujoud'hui dans l'Eglise.

Il n'avoit garde d'être surpris à la venuë du Seigneur, qui lui en avoit fait connoître les moments avec tant de clarté si long-tems auparavant, & qui l'avoit mis par sa grace dans les dispositions Chrêtiennes, dans lesquelles il veut rencontrer ses serviteurs. Bellarmin, pour ne manquer à aucune de celles, qui sont ordonnées dans l'Evangile, avoit eû un soin singulier * de se ceindre les reins par une mortification continuelle. & par un dégagement de toute affection terreste. * Jamais il n'avoit cessé d'avoir en main la lampe de la divine parole, pour éclairer ses voïes, & ne se pas tromper à l'arrivée de l'Epoux, qui doit retourner des nôces au tems de la nuit; une sainte sollicitude enfin l'avoit tenu toûjours éveillé, pour n'être pas trouvé endormi au moment qu'il heurteroit à la porte. Les idées de la terre étoient tout-a-fait effacées de son esprit, il n'avoit devant les yeux que les saints livres; &

* *Sint lumbi vestri præcincti* Luc 12.

* *Et lucernæ ardentes in manibus vestris.* ibid.

pour ne plus donner ſon attention, qu'à la grande affaire de ſon éternité, il ſongea ſouvent à ſe débaraſſer de celles du tems.

Ces penſées lui revinrent plus vivement à la mort de Paul V. il eſpéra qu'un nouveau Pape, le voïant en un ſi grand âge, & conſumé de fatigues, le laiſſeroit paſſer en repos, le peu de jours qui lui reſtoient. S'il n'eut pas ſi-tôt la conſolation, dont ſon eſpérance l'avoit flaté pour ſon avantage particulier, il en eut une autre de trés-grande conſéquence pour le bien commun de l'Egliſe. Le Cardinal Ludoviſio Neveu du Pontiſe, qui venoit d'être élcû, l'aïant prié de contribuer par ſes lumieres & par ſes conſeils à rendre célébre le Pontificat de ſon Oncle; il s'ouvrit tout d'abord à lui, & il lui remontra ſi clairement de qu'elle importance il étoit, que l'élection des Papes ſe fît par des ſuffrages ſecrets, qu'il le fit convenir, que ce ſeroit une ſource de gloire immortelle à Grégoire, s'il en faiſoit une Bulle expreſſe. Ludoviſio s'engagea à Bellarmin d'y porter Sa Sainteté; & il lui garda ſi bien ſa parole, que cette fameuſe Bulle fut dreſſée & publiée à l'édification de toute l'Egliſe, telle que l'avoit déſirée le ſerviteur de Dieu, qui ne pouvoit terminer ſa vie par un ſervice plus conſidérable à cette ſainte Epouſe de Jeſus-Chriſt.

Il ne crut pas aprés cela que la Providence exigeât rien autre choſe de ſon zéle, que d'emploïer ſes derniers efforts à achever de remplir la meſure

de perfection, à laquelle elle l'avoit destiné. Il résolut pour cela de presser tout de bon sa retraite de la Cour. Pour y réüssir plus aisément, il ne proposa qu'une partie, de ce qu'il avoit envie d'obtenir; il demanda d'abord d'être déchargé de la Congrégation du saint Office & de celle de l'examen des Evêques, alléguant ses fréquentes incommoditez, & sur-tout sa surdité, qu'un violent catarre avoit beaucoup augmentée. Cette raison, qu'il conjura le Cardinal Bandin de répresenter au souverain Pontife, lui parut d'une force invincible, pour persuader à Sa Sainteté qu'il ne lui restoit plus que la bonne volonté de lui être utile, & que ses infirmitez le mettoient dans l'impuissance de lui continüer ses services; en effet il emporta enfin ce qu'il avoit desiré si passionnément depuis long-tems, & ce que le Vicaire de Jesus-Christ eut tant de peine a lui accorder, de se retirer dans une Maison de la Compagnie.

Il choisit le Noviciat de saint André, où aïant appris autrefois à vivre saintement, il espéra qu'il apprendroit enfin à bien mourir. Il y entra le seiziéme d'Août de l'an 1621. avec un épanoüissement de cœur, qui parut sur son visage, à tous ceux, qui l'y reçûrent, & qui leur fut un témoignage sensible, & de l'aversion qu'il avoit de la Cour, à laquelle il renonçoit, & de sa tendresse pour la chére Maison, qu'il avoit prise pour le lieu de son repos.

Afin d'en goûter les douceurs, il s'interdit abſolument les fonctions publiques, ne s'étant réſervé que la cauſe du Bien-heureux Philippe de Nery, qu'il avoit entrepriſe, partie par l'eſtime extraordinaire, qu'il faiſoit d'un homme ſi digne d'être mis au Catalogue des Saints, partie en conſidération du Cardinal Baronius, qui avoit été Diſciple & Compagnon de cét illuſtre Fondateur de l'Oratoire. Il ne put ſe défendre d'aſſiſter encore une fois à la Congrégation de l'Indice pour une affaire importante, qu'il s'étoit chargé d'y rapporter. Il en fut ſi fatigué, qu'il en rapporta une groſſe fiévre, qui l'obligea, au retour, de ſe mettre au lit. L'accés fut ſi violent, qu'il lui cauſa quelques réveries, pendant leſquelles, il ne lui échapa jamais rien, qui ne fût conforme aux idées d'une charité trés-réglée, & d'une pieté trés-conſtante.

Ces Simptomes, dans un commencement de maladie, firent craindre, qu'elle ne fut mortelle, ſur-tout dans un homme de ſoixante & dix-neuf ans, encore plus uſé par ſes travaux & par ſes longues applications, que par un âge ſi avancé. Les Médecins, qui ne purent en diſſimuler le danger, jetterent le trouble dans toute la maiſon. Le malade, revenu de cette eſpece de délire, porta le même jugement de ſon mal: mais loin d'en être alarmé, comme l'étoient les Jéſuïtes qui avoient tant d'interêt à ſa conſervation, voïant approcher le jour heureux, qui le devoit mettre en poſſeſſion du même Sauveur,

que Simeon avoit eu le bonheur de tenir entre ſes bras, tranſporté comme lui d'une ſainte joïe, *c'eſt maintenant*, dit-il, *Seigneur, que vous laiſſerez aller vôtre ſerviteur en paix ſelon vos divines promeſſes.* Il lui ſembloit déja d'en voir l'accompliſſement dans un ſéjour, qui ne lui paroiſſoit guéres moins doux que le Paradis-même, & en compagnie d'une multitude de jeunes Novices, qui lui paroiſſoient autant d'Anges. Cette agréable idée, qui répréſentoit à ſes yeux comme un échantillon du Ciel, acheva tout-à-fait de le dégoûter de la terre. Son mal cependant eut des variations, qui firent croire qu'il n'étoit pas ſi prés de la quitter, qu'il ſe le figuroit: il ſe trouva mieux quelques jours aprés; & Dom Celſe Amérigi Général des Céleſtins, qui lui avoit, auſſi-bien que tout ſon Ordre, des obligations eſſentielles, lui témoignant l'eſpérance qu'il avoit de ſon retour, ſur les ſignes qu'il en apperçût dans ſon air & dans ſa couleur: « ce ſont des apparences fort équivoques, ſur leſquelles il ne faut « pas compter, lui répondit le Cardinal: il y a quel« que choſe de plus ſolide en moi, qui me ré« pond d'une mort prochaine, & qui me fait enten« dre que je n'ay plus que trés-peu de jours à « vivre: & n'eſt-ce pas aſſez, ajoûta-t'il, mon éxil « n'a t'il pas été aſſez long pour le finir, afin d'aller « à ma Patrie « ? Ce n'étoit pas lui faire plaiſir, que de lui donner des eſpérances d'une plus longue vie. Pour avoir reçû des compliments de cette nature,

Nunc dimittis ſervum tuum Domine ſecundùm verbum tuum in pace. Luc 2.

il en parut plus triste qu'à l'ordinaire un jour entier : au lieu qu'on le vit comblé de joïe, quand on l'assura, qu'il mourroit bien-tôt. C'est ce qu'un des principaux Officiers de sa maison a rapporté en termes exprés, ajoûtant que le saint homme, à cette heureuse nouvelle, s'écria avec David : *Je me suis réjoüis de ce qu'on m'a dit, nous irons en la maison du Seigneur.* Psal. 121.

La maladie au-reste, dont il fut atteint, & qui le conduisit enfin au port qu'il désiroit, a quelque chose d'aussi singulier que la situation où il se trouva. C'étoit une fiévre de jeune homme, aiguë & ardente ; elle étoit proprement double-tierce-continuë, les accés entrants d'ordinaire les uns dans les autres, avec redoublement. Ces accés faisoient en lui comme deux fiévres toutes différentes, dont l'une, accompagnée de transports, & de maux de tête extraordinaires, lui causoit le délire : l'autre lui allumoit un feu dévorant dans les entrailles, mais lui laissoit un plein jugement, afin qu'il ne perdît rien de ses douleurs, & qu'il en sentît toute la pointe. Ce qui est encore de plus surprenant, c'est que dans cette diversité d'accés, il paroissoit toûjours le même, patient, doux, gracieux à tous ceux, qui le venoient visiter, ne manquant jamais de mettre la main au bonnet pour les saluer la tête nuë, soit qu'il fût en délire ou non ; & l'on ne l'y appercevoit, que parce qu'il y avoit moins de suite dans ses discours. Mais au-reste il y

faiſoit, par la bonne habitude, qu'il avoit priſe, toutes les mêmes choſes, qu'il auroit faites, s'il avoit eu l'uſage de la raiſon. Jamais on n'entendit ſortir de ſa bouche aucune parole, qui touchât les affaires publiques ou ſecrettes, qu'il venoit de manier, & dont les idées encore fraiches devoient naturellement lui revenir. Il ne parloit, que de ce qu'il avoit dans le cœur, c'eſt-à-dire de la grande & de l'unique affaire qu'il alloit terminer; & ce qui eſt aſſez étonnant, c'eſt que ſçachant plusieurs langues, il parloit preſque toûjours la Grecque pendant ſon délire, quoi-que l'uſage de l'Italienne & de la Latine lui fût beaucoup plus ordinaire en tout autre tems. A l'heure de la nuit, qu'il avoit coûtume de réciter les Matines, on le voïoit, pour les commencer, lever les yeux au Ciel, faire le Signe de la Croix, & pourſuivre autant que la memoire lui fourniſſoit, avec les inclinations de tête au *Gloria Patri*, & tous les autres actes exterieurs de pieté, qui lui étoient ordinaires dans la récitation de l'Office divin. Il sembloit enſuite faire l'Oraiſon mentale, & pratiquer tous les exercices de dévotion, dont il s'acquitoit dans le tems de la ſanté.

Ce lui étoit une vraïe douleur, à la fin de l'accés, où il avoit eu de ſi ſages égaremens, au retour de ſa liberté, de n'avoir pas celle de faire réelement & en verité, ce qu'il venoit de faire par imagination dans le délire: il en avoit une défenſe expreſſe des Médecins, qui aïants eux-mêmes été témoins

témoins de l'éxtrémité, ou le mettoient ces fortes applications, lui avoient au moins interdit les longues Priéres vocales, & ſur-tout celles de l'Office, qu'il n'auroit pu réciter, ſans abréger notablement ſa vie. Il s'en * plaignit ſur-tout une fois, avec toute l'amertume & en même tems avec toute la tendreſſe de ſon ame, au Jéſuïte Minutoli : *j'étois venu*, lui dit-il, en jettant un cris pitoïable, qui perça le cœur de cét ami, *j'étois venu à ſaint André pour y finir ſaintement ma vie, me voici tout prêt de ma fin, & je ne fais aucun bien ; entre un ſeculier & moy, il n'y a nulle difference.* Il ſe dédommagea de cette perte par la patience heroïque, avec laquelle il ſupportoit la violence de ſon mal, ſans y chercher le moindre adouciſſement, non pas-même celui d'un changement de poſture ; demeurant toûjours ſur le côté droit, immobile comme une ſtatuë, le viſage ſerein, & dans une modeſtie Angelique ; prenant de tems en tems l'Image de Jeſus Crucifié, auquel il s'uniſſoit de cœur, & dont il prenoit plaiſir d'achever en lui les traits par la parfaite imitation de ſes ſouffrances. On lui entendoit ſouvent, dans le déſir de conſommer ſon ſacrifice, répéter ces tendres paroles de l'Apôtre ſaint Paul ; *ah que je ſouhaite ardemment le moment de ma diſſolution, pour être éternellement avec Jeſus-Chriſt !*

* *Diſſe una volta eſclamando : io era venuto a S. Andrea per finir bene la vita ; ſon ſur finir la, e non v'è differenza fra me & in qualunque infermo ſecolare.* Minutol. Proc. Rom. 1622. fol. 115.

Philip. c. 1. v. 23.

Il n'eſt pas poſſible d'exprimer les mouvements de ſa grande ame vers les Tabernacles éternels, & la complaiſance avec laquelle il enviſageoit la mort

prochaine, qui les lui faisoit presque toucher. Ce qu'on peut dire de plus conforme à la verité & à ses dispositions, c'est qu'il avoit plus d'envie de mourir que les autres n'en ont de vivre. Toute sa crainte étoit que les Peres de la Compagnie ne fissent, par leurs priéres, une espece de violence au Ciel, pour le retenir encore sur la terre, & que les Médecins craignissent de l'avertir du tems, auquel il en devoit partir. Rien n'étoit plus touchant, que d'entendre le Saint malade dire aux premiers, qui l'asseuroient d'offrir leurs vœux pour lui " : offrez-les, mes trés-" chérs Peres, offrez-les au Seigneur, pour m'ob-" tenir, non pas une inutile santé, mais le parfait " accomplissement de son bon-plaisir en moy : & " aux autres ; quand prononcerez-vous l'arrêt favo-" rable de ma délivrance ? Quand m'en donnerez-" vous l'heureuse nouvelle ? c'est-la plus consolante " de ma vie, la plus capable de remplir mon cœur " de joïe. Epargnez-vous, je vous supplie, les soins " que vous prenez de mon corps, c'est la prison de " de mon ame, qui soûpire depuis long-tems aprés sa " liberté ; que ne laissez-vous tomber cette muraille " de bouë, qui l'empêche de voler & de prendre son " essor vers le Ciel ? Au nom de Dieu ne me parlez " plus ni d'aliment, ni de reméde ; outre le dégoût " extrême que j'en ay naturellement, je les hais par " le délai qu'ils apportent à mon bonheur. " Ces Messieurs, qui n'avoient pas encore désespéré de sa guérison, aprés une nuit un peu mieux passée qu'à

l'ordinaire, lui aïants protesté qu'il y avoit encore de l'espérance; ce fut pour lui le sujet d'une véritable tristesse: il s'en plaignit amoureusement à Nôtre Seigneur en lui disant: “ je pensois être au port, “ & on parle de me rejetter en pleine mer; n'ay-je “ pas assez essuïé d'orages, pour me reposer dans le “ sein toûjours calme de vos divines bontés, Mon “ Dieu ? O qu'il est dur d'être en risque de se voir “ encore séparé de vous, quand on s'est vû sur le “ point d'y être uni ! Exaucez, Seigneur, les désirs “ de vôtre pauvre serviteur, & appellez-moy enfin “ à vous. “ Les rideaux du lit étants ensuite tirez, & croïant n'avoir que Dieu pour témoin, il prenoit la peau d'une de ses mains avec les doigts de l'autre, & animé d'un certain dédain mêlé d'indignation; *Que fais-tu miserable chair*, disoit-il, *nourriture des serpents & des vers ? pourquoi tiens-tu si long-tems mon ame captive ? Que ne la laisse-tu aller en ma maison ?* C'est ainsi qu'il avoit coûtume d'appeller le beau Palais de l'empirée. On approchoit doucement de lui pour ne pas perdre une seule de ses paroles; on en étoit touché d'une véritable dévotion; & on admiroit, comme avoit fait autrefois saint Bernard dans une occasion toute pareille, le spectacle charmant d'un homme foible, & de même nature que les autres, assez fortifié par la grace de Jesus-Christ, pour braver la mort, pour se réjoüir & chanter à ses approches.

Ce n'est pas que l'homme de Dieu fût ainsi cons-

tamment élevé dans les transports d'une sensible confiance: il sentoit de tems en tems, comme une espece de main secrette, qui le ramenoit à la crainte des jugements de Dieu: c'étoit la main de la Providence, qui se plaît de faire passer les Saints dans ces divers états, pour les affermir sur le solide fondement de l'humilité. Dans ces alternatives de crainte & d'espérance, tantôt pénétré des sentiments du pur amour, il soûpiroit aprés le bien-aïmé de son cœur: tantôt percé, comme David, des traits d'une vive mais salutaire fraïeur, il redoutoit la présence de son Juge, & s'écrioit avec le même Prophéte: *Purifiez-moy*, Seigneur, *de mes pechez que je ne connois pas, & pardonnez-moy ceux d'autruy.* Il auroit voulu dans ces moments, avoir encore une année devant les mains, pour achever la Pénitence, qu'il ne pensoit pas avoir assez faite. En d'autres, il auroit été bien fâché du moindre retardement; & il n'auroit pas crû le pouvoir désirer, sans faire tort aux bontés d'un Dieu, qui l'attiroit si puissamment, & sans se mettre en danger de laisser échaper la grande grace de la persévérance, dont Nôtre-Seigneur lui faisoit alors sentir une si douce espérance. Tout résolu de s'abandonner entre les bras d'un si bon Maître, il entra sans inquiétude dans le tranquille éxercice de cette divine charité, qui bannit la crainte; & pour préparer son cœur au Dieu-même de la charité, il fit une éxacte recherche de ses fautes, à fin de les expier dans le Sacre-

Ab occultis meis munda me, & ab alienis parce servo tuo. Psal. 18.

ment de la Pénitence. Comme cependant il n'en trouva point, dont il se sentit alors coupable, il recourut à celles qu'il avoit commises autrefois, & qu'il croïoit être une vraïe matiére d'absolution.

Il ne faut pas s'étonner de cette pureté de cœur dans un homme, qui en avoit fait une étude particuliere dés son enfance, & qui santifioit alors ce qui lui restoit de vie par une application continuelle à la Priére, que l'ardeur de sa fiévre, & l'éxtrême foiblesse, où il étoit réduit, pûrent à peine interrompre. L'une & l'autre ne l'empêcherent pas de se jetter à terre pour communier, s'anéantissant, autant qu'il lui étoit possible, à la vûë de son Seigueur, qui lui faisoit l'honneur de le visiter. Comme il le reconnoissoit, & l'honoroit dans la personne de son Vicaire, il reçût avec un respect religieux Grégoire XV. qui le vint voir dés les premiers jours de sa maladie; à l'instant qu'il l'apperçût dans sa chambre; plein de confusion, la tête nuë, il se courba profondément; & dans cette humble posture, pénétré d'un sincére sentiment de sa bassesse; *Qui suis-je en verité, saint Pere*, s'écria-t'il, *pour que vôtre Sainteté m'honore de sa visite? je voudrois vous la faire*, répondit le Pape, *en une meilleure occasion; vôtre mal m'afflige, mais vôtre patience & vôtre résignation me consolent; je prie le Seigneur de vous rendre une vie qui m'est si chére. Elle n'a été que trop longue*, reprit Bellarmin, *me voici sur la fin de ma soixante & dix-neuviéme année, je ne désire plus de vivre, mais seulement de faire la*

volonté de Dieu jusqu'au dernier soûpir de ma vie, c'est à vôtre Sainteté si nécessaire à l'Eglise, que conviennent mes années & encore de plus longues. Ce sont vos mérites, & non pas vos années que je souhaite, repartit obligeamment le Pontife, en lui tendant les bras pour l'embrasser; il le fit deux ou trois fois; & demeurants quelque tems serrés ensemble, ils pleurerent l'un sur l'autre, & firent des vœux mutuels de se revoir dans l'éternité. Aprés quoi le Pape se retira, le cœur serré, & il se trouva, s'étant retiré, accompagné de fort peu de personnes, presque toute sa suite étant restée aux pieds du saint Cardinal.

Grégoire étoit à peine sorti de saint André, qu'on y introduisit le Cardinal Maffée Barberin, qui fut depuis Urbain VIII. Quand ce grand homme qu'une veritable estime & une sincére amitié avoit attaché à Bellarmin, apprit le danger où il étoit, il en fut extraordinairement touché, & il vint lui en témoigner son déplaisir avec des manieres si tendres & si honnêtes, que le serviteur de Dieu en fut confus. Il lui dit entre autres choses, « qu'aïant « été ici bas si utile à l'Eglise, il étoit seur qu'il n'au« roit pas moins de zéle pour elle dans le Ciel, & « qu'il y soûtiendroit par ses intercessions, celle, « qu'il avoit édifiée par ses exemples & défenduë par « sa doctrine pendant sa vie. Vôtre Seigneurie Illus« trissime, répondit l'humble malade, estime trop « ce que j'ay tâché de faire pour l'Epouse de Jesus« Christ; ce que j'ay fait est si peu de chose, & l'état

imparfait, ou je me trouve, étant tout prêt "
de paroître devant Dieu, est si peu digne de sa "
présence, que je n'ay gueres sujet de présumer, "
que je doive avoir assez de crédit, pour lui servir "
auprés de sa divine Majesté d'un fort puissant in- "
tercesseur. " Ces paroles, qui sortirent du cœur de l'homme de Dieu, frappérent celui du future Pontife; & tout plein de la plus tendre considération pour lui, il lui prenoit la main pour la baiser, quand le malade, tout foible qu'il étoit, le prévenant promptement, baisa le premier la sienne; c'est ce qu'à raconté de sa propre bouche Maffée Barberin lui-même, quand il fut Pape.

C'étoit un abord continuel de Cardinaux & de Personnes de la premiére qualité, qu'une vraïe vénération & non pas une vaine cérémonie attiroit aux pieds de son lit, pour y révérer sa haute vertu, y être les témoins de son admirable tranquilité, & y recevoir sa bénédiction. Il ne put la refuser à certains, qui l'en presserent: mais on ne pût jamais le persuader de la donner aux Cardinaux, qu'il ne voïoit à genoux devant lui qu'avec une peine extrême, comme il le témoigna plusieurs fois avec beaucoup de confusion. *Et puis, que veut dire cette Cérémonie nouvelle*, disoit-il, quand ils étoient sortis, *pourquoi veulent-ils que je les benisse? Cela ne se fait pas entre des Cardinaux.* Un des assistants lui aïant fait entendre, que ce n'étoit pas au Cardinal Bellarmin, qu'ils demandoient la bénédiction, mais à l'Arche-

vêque de Capouë, auquel il appartient de la donner: *en cette qualité*, répondit-il, *s'ils avoient voulu que je la leur donnasse, je leur aurois obeï.*

Cét esprit d'un humble & d'une simple obeïssance ne l'abandonna jamais; il le conserva constamment à l'égard du Général de la Compagnie & de ses Médecins-mêmes, selon la régle qu'en ont les Jésuïtes; c'étoit assez qu'ils ordonnassent quelque chose; y eût-il une répugnance éxtrême, il s'y soûmettoit sans résistance. Cette facilité à se laisser gouverner lui étoit devenuë comme naturelle; il n'y avoit pas jusqu'aux moindres de ses Officiers, dont il ne fit la volonté; n'ayant de la difficulté qu'à recevoir leurs services & qu'à les voir s'incommoder pour lui: *allez mes Enfants, allez mes Freres*, leur disoit-il; car il ne les traitoit jamais autrement, *allez vous reposer, ne vous fatiguez pas pour moy.* Et les plaignant au fond de son cœur, il se parloit ainsi à lui-même: *faut-il que des serviteurs de Dieu se donnent tant de mouvements pour un homme, qui n'est bon à rien? Qui est tu? vaus-tu la peine qu'on prend pour toy?* Sensible uniquement à celle d'autrui, il étoit insensible à ce qu'il souffroit lui-même, ou il le supportoit avec autant de patience, que s'il n'en eût pas eu le sentiment. La fiévre dont il étoit brûlé, lui avoit causé une sécheresse de bouche insupportable; quelque permission qu'il eût des Médecins d'user au moins de gargarisme, il ne put se résoudre à prendre ce soulagement, de peur d'être à charge à ceux, qui le servoient,

ſervoient, & de perdre l'heureuſe occaſion, que Nôtre-Seigneur lui préſentoit, de l'imiter dans la ſoif qu'il endura lui-même ſur la Croix.

Il n'eut plus de penſée que de ce Dieu Crucifié, dés qu'on lui eût annoncé qu'il étoit prés de ſa fin. Ce fut le jour de la Nativité de Nôtre-Dame, & le neuviéme de ſa maladie, que ſon ancien ami Mutio-Vitelleſchi, qui étoit alors Général de la Compagnie, lui rendit cét office d'amitié, ſans aucune de ces précautions, que la fauſſe délicateſſe & le peu de foy des perſonnes du ſiécle, fait prendre en ces occaſions. Quand un homme a bien mépriſé le monde, il n'eſt pas beſoin de ménagement, pour l'avertir de le quitter. Celui, de l'heureux trépas de qui je fais la peinture, aprés avoir donné celle de ſa ſainte vie, n'eut pas plû-tôt oüi cette parole, qu'elle penſa lui rendre la vie; il ſembla reprendre des forces, & s'écria par deux fois avec des tranſports de joïe, qui paroiſſoient ſur ſon viſage: *O la bonne nouvelle! O l'agréable nouvelle pour moy!* « Il eſt vrai, mon cher Pere, ajoûta-t'il, je vous le diray confidemment, j'avois d'abord déſiré de paſſer un an entier en cette ſainte Maiſon, pour m'y préparer à la mort par tous les éxercices de pieté, qui s'y pratiquent, & que j'aurois pratiquez trés-volontiers avec ces chérs Enfans, à la vûë deſquels j'aurois tâché de commencer à bien vivre: mais puiſque Dieu en diſpoſe autrement, il eſt le Maître, j'adore ſa trés-ſainte volonté, je m'y ſoûmets de trés-

" grand cœur. Je n'ay, ce me semble, qu'un seul
" déplaisir, c'est que laissant si peu à la Maison Pro-
" fesse de la Compagnie, que je fais mon héritiére,
" je lui serai plus à charge que je ne lui fais d'a-
" mitié. "

" L'honneur que vous lui faites par cette derniere
" disposition, répondit le Général, & celui que
" vous lui avez fait par vos actions vertuëuses, &
" vos glorieux travaux, lui est mille fois plus pré-
" cieux, que les plus grands trésors. Je supplie vôtre
" Seigneurie Illustrissime d'être en repos sur cela, &
" de croire, que nous avons à réceüillir, dans les exem-
" ples de sa vie, & dans ce qu'elle a écrit à la gloire de
" Dieu, une héritage capable de nous enrichir dans
" tous les siécles. " Voici mot à mot le Testament
que le Cardinal lui mit entre les mains deux jours
aprés, & qu'il le supplia d'agréer, tel qu'il l'avoit
fait quelques années auparavant, comme on le va
voir, à quelques legers changements-prés, qu'il
ne fit que ratifier quelques jours avant sa mort.

„ Au nom de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, Je
„ Robert Bellarmin, tiré de la Compagnie de Jesus
„ pour être Prêtre Cardinal, demanday permission
„ il y a quelques années au Pape Clement VIII.
„ de sainte mémoire, de disposer, seulement en legs
„ pieux, de ce que je me trouverois avoir en mou-
„ rant; mon dessein étoit de m'asseurer, que les
„ biens temporels, que je laisserois alors, & que la
„ nécessité de mon entretien m'auroit empêché de

diſtribuer aux Pauvres & aux Egliſes pendant ma “
vie, ne tombaſſent pas entre les mains de mes “
proches ſelon la chair, & ne fuſſent pas emploïez “
à des uſages profanes aprés ma mort. Sa Sainteté “
m'accorda cét Indulte, en bien plus ample forme, “
que je ne l'avois ſouhaité : je ne l'acceptay cepan- “
dant qu'avec la réſerve que je lui avois marquée. “
Il ſe trouvera parmi les Brefs que j'ay eu l'honneur “
de recevoir des ſouverains Pontifes, en feüilles de “
grand parchemin, garni de ſon plomb & éxpedié “
le huitiéme d'Avril de l'an 1603. & le douziéme “
du Pontificat de nôtre trés-saint Pere le Pape “
Clement VIII. Muni de cette conceſſion, je fis “
mon Teſtament à Capouë, dont j'étois Archevêque “
en ce tems-là : mais l'ayant caſſé depuis que je fus “
obligé de quitter cette Egliſe, j'en fis un autre, “
que j'annulay de même, pour des raiſons que j'en “
eu. Je prends enfin la réſolution, bien diſpoſé, “
graces à Dieu, d'eſprit & de corps, d'en faire un “
tout nouveau en cette forme. “

Je recommande premiérement mon ame à Dieu “
mon Créateur, que j'ay aimé, & que j'ay toûjours “
déſiré de ſervir dés mon enfance ; je le conjure de “
me recevoir au nombre de ſes élûs, en vertu de “
ſon infinie miſericorde, & non pas d'aucuns mé- “
rites que j'aïe en moy. Ma volonté eſt qu'on n'ou- “
vre pas mon corps aprés ma mort, mais qu'il ſoit
porté de nuit & ſans éclat en une Egliſe de la “
Compagnie de Jeſus, ſoit celle du Collége, ou “

Primò animam meam fideli Creatori commendo : quem amavi, & cui ſervire ab ineunte pueritia mea cupivi &c.

« celle de la Maiſon Profeſſe, où je ſouhaite que
« mes Obſéques ſe faſſent par les Peres & les Freres
« de la même Compagnie, ſans y inviter le ſacré
« Collége des Cardinaux, ſans lit de parade, ſans
« réprésentation pompeuſe, ſans armes, ſan écuſ-
« ſons; en un mot avec la même ſimplicité qu'ob-
« ſerve la Compagnie dans les funérailles de tout
« autre Jéſuïte. C'eſt la grace que je demande à ſa
« Sainteté avec toute l'ardeur poſſible. Pour ce qui
« eſt de l'endroit de ma ſépulture, je me tiendrois
« bien honoré, ſi l'on vouloit me mettre aux pieds
« du Bien-heureux Loüis de Gonzague, autrefois
« mon Fils ſpirituel; c'eſt cependant ce que je laiſſe
« abſolument à la diſpoſition des Supérieurs de la
« Compagnie, qui feront enterrer mon corps où
« bon leur ſemblera. Quant aux biens temporels
« que j'ay reçûs de la libéralité du ſaint Siége,
« ou acquis de quelque autre maniere, voici ma der-
« niére volonté. Je nomme & inſtituë mon héritiére
« univerſelle la Maiſon Profeſſe de la Compagnie de
« Jeſus, qui eſt à Rome, & en laquelle j'ay vêcû.
« J'entends toutefois, avant toutes choſes, qu'on
« acquitera mes dettes, s'il y en avoit quelqu'une à
« païer, & qu'on ſatisfera à quiconque je me trou-
« veray redevable de quelque choſe. Je déſire de
« même qu'on continuë à mes Domeſtiques, pen-
« dant quarante jours, ce que j'ay coûtume de leur
« donner, ne pouvant leur laiſſer rien autre choſe,
« conformément à la demande que j'ay faite à Sa

Sainteté, de ne leguer qu'en œuvres pies. Le por- «
trait de Clement VIII. m'étant venu de mon Frere «
Thomas Bellarmin, je prétends qu'il lui soit ren- «
du ou à ses héritiers. Je donne à Ange mon Neveu «
celui de Robert Cardinal de Nobili, avec un des «
Tableaux du saint Archevêque de Milan Charles «
Borromée, & la petite Croix de Reliques que je «
porte au col. Le Collége Romain reprendra les six «
tômes des annales du Cardinal Baronius qu'il m'a- «
voit prêtés, & qui lui furent donnez par l'autheur «
même en ma considération; & afin qu'il ait l'ou- «
vrage complet, j'y ajoûte les six autres, selon l'in- «
tention que j'en ay toûjours eûë. Je donne à «
choisir au même Collége une de mes trois plus «
belles Chasubles avec son Etole & son Manipule; «
je lui laisse aussi mes écrits & toute ma biblioté- «
que, si ce n'est que le trés-Révérend Pere Général «
la veüille appliquer à quelque autre Maison de la «
Compagnie, qu'il jugera en avoir besoin. De mes «
deux autres Chasubles, l'une sera pour l'Eglise du «
Jesus au choix du même Général, & l'autre pour «
celle de sainte Marie du Chemin, qui est mon Tî- «
tre, en faveur de qui je ne puis rien d'avantage, «
aïant fait, comme on le sçait, de fort grands frais «
pour la fabrique de cette Eglise, à laquelle on me «
pria de mettre l'argent, que j'avois dessein d'em- «
ploïer à faire des Ornements de soïe. Tout le «
reste de mes biens meubles & immeubles; toutes «
les choses, soit sacrées, qui sont de ma Chapelle, «

« soit prophanes qui sont de ma Garde-Robe & des
« autres offices; ce qui me restera d'argent monnoié;
« & en un mot tout ce qui se trouvera m'appartenir,
« je l'abandonne absolument à la Maison Professe de
« la Compagnie à Rome, que j'ay déclarée & que
« je déclare mon héritiére universelle. Je ne régle
« au reste, & je ne prescris rien de ce que je désire
« qu'on fasse pour le repos de mon ame; car ce que
« touchera de mes biens ma dite héritiére est trés-
« peu de chose, n'aïant jamais fait état de ma part,
« ni d'amasser des richesses, ni d'acquerir quoi-que
« ce soit de précieux; d'ailleurs j'ay confiance en la
« Compagnie ma chére Mere; & je suis asseuré
« qu'elle me rendra, comme elle fait à ses autres
« Enfans, cét office de charité, dont je me suis
« moi-même fidellement acquité à l'égard des morts
« de la même Compagnie. Je nomme pour Exécu-
« teur de mon Testament le Cardinal Pierre Aldo-
« brandin mon Patron, pour l'honneur le & respect
« que je lui porte; & je le fais d'autant plus libre-
« ment, qu'il n'aura pas, comme je crois, beaucoup
« de peine dans l'éxécution de mes dernieres volon-
« tez. Je le supplie aussi, par l'amitié, dont il m'a
« toûjours honoré, d'accepter ce que j'ay de plus
« cher au monde, je veux dire ma Croix de bois,
« remplie de trés-précieuses Reliques. J'annule au
« reste & casse derechef les deux premiers Testa-
« ments que j'ay faits, & je veux que ce dernier seul
« soit valable, nonobstant quelques défauts de so-

lemnité qui puiſſent s'y rencontrer; car tel eſt le "
Bref du Pape Clement VIII. qui me permet ex- "
preſſément de teſter par un ſimple Billet ſigné de "
ma main. Et c'eſt en vertu du droit que m'a donné "
Sa Sainteté, que je ſigne & ratifie ce préſent Teſ- "
tament le treiziéme de Janvier 1621. "

Il n'y fit, quelques jours avant ſa mort, que deux changements, qu'il y ajoûta en forme de Codicille. Comme il avoit changé de Tître, & qu'il eut celui de ſainte Praxéde, au lieu de celui de ſainte Marie du Chemin, il voulut que la donation, qu'il avoit faite en faveur de la premiére Egliſe, fut transférée à l'autre. En ſuite le Cardinal Pierre Aldobrandin étant mort, il lui ſubſtitua le Cardinal Hyppolite Aldobrandin, Neveu du premier, pour être Exécuteur de ſon Teſtament.

Cette diſpoſition de ſon temporel ne lui fit pas grand embaras; il avoit peu de choſe & il n'y avoit nulle attache; l'interêt de ſon ame ou plû-tôt celui de Jeſus-Chriſt, auquel il déſiroit uniquement de plaire, lui tenoit bien plus au cœur, dans le tems ſur-tout, auquel il s'agiſſoit d'aller paroître devant lui. Il ſe fit lire la mort de ſaint Charles, pour en faire le modelle de la ſienne, comme il avoit tâché de conformer ſa vie à celle de ce grand Saint. Ce qu'on lui leut de l'humble & de l'amoureuſe ardeur du Bien-heureux Prélat, dans la réception des derniers Sacrements, ne contribua pas peu à augmenter la confiance, qu'il avoit en ſes ſouverains ſecours,

dont l'Egliſe fortifie ſes Enfans, quand ils ſont prêts de faire le grand voïage de l'éternité. Il eſpéra de le faire heureuſement, quand il auroit reçû le ſaint Viatique. Dés que le Général de la Compagnie, qui le lui apporta, eut mis le pied dans la chambre, le ſerviteur de Dieu n'écoûta plus que ſa foy, ſon reſpect & ſon amour, & quelque priére qu'on lui fit de n'en pas uſer, dans l'éxtrémité où il étoit, comme il avoit fait dans ſes autres communions, on eut beau lui remontrer, qu'il ne pouvoit ſortir du lit ſans un riſque évident d'avancer ſa mort : on ne put l'y retenir; il ſe leva de lui-même avec une vigueur, que la ſeule préſence de l'autheur de le vie lui pouvoit inſpirer; & emporté par l'impétuoſité de ſon amour, il ſe jetta par terre avec une promptitude, qui ſurprit & qui effraïa tous les aſſiſtants. Ses Officiers lui jetterent au moment même une ſimarre ſur les épaules, & ils le ſoûtinrent dans cette poſture, qui donnoit à ſon ame une ſi douce conſolation. Cependant l'eſprit anéanti, le corps courbé & le cœur pénétré de la plus douce & de la plus tendre contrition, il reçût ſon Créateur, & avec lui les gages de la future gloire, aprés laquelle il aſpiroit. Toûjours proſterné, il continuoit à lui rendre ſes hommages, quand épuiſé par l'effort qu'il venoit de faire, & peut-être encore plus par la violence de ſon amour, il demeura ſans forces, entre les bras de ceux, qui le ſoûtenoient, & qui le remirent incontinent au lit; il parut revenir à lui dés qu'il y fut;
& il

& il prit tout le loiſir de s'entretenir avec le divin hôte, qui avoit daigné le viſiter.

Aprés en avoir goûté la préſence pendant quelques heures, il demanda l'Extrême-Onction; rien ne preſſoit de la lui conférer que la ſainte impatience qu'il en avoit; il fallut contenter ſa dévotion, qui parut toûjours la même, c'eſt-à-dire, la plus humble & la plus vive; on l'entendit répondre d'une voix ferme à toutes les priéres; & on le vit, à châque onction, qu'on appliquoit ſur ſes ſens, s'humilier de l'abus qu'il penſoit en avoir fait, & en demander inſtamment pardon à Dieu par les mérites de Jeſus-Chiſt ſon Fils. Il ne voulut plus dans la ſuite perdre de vûë cét aïmable Sauveur, en qui il avoit mis ſes eſpérances; il en fit placer l'image au pieds de ſon lit pour l'avoir toûjours devant les yeux, pour demeurer en eſprit dans ſes plaïes, pour y cacher ſa vie mourante, & y remettre enfin ſon ame, quand il plairoit au Seigneur de la délivrer des liens de ſon corps mortel.

Dans la profonde tranquilité, dont joüiſſoit cette ame pure, en allant aux nôces de l'Agneau, rien ne lui faiſoit peine, que cette penſée, qui lui revenoit de tems en tems, que le Tître de ſon héritiére univerſelle ſeroit onéreux à la Compagnie, par l'obligation qu'il lui laiſſoit, de faire ſes funérailles: mais outre qu'il avoit pris ſoin d'en diminuer notablement les frais, en ordonnant qu'elles ſe fiſſent ſans pompe & ſeulement à la façon des Jéſuïtes; ſa

tendre amitié lui fit trouver encore un éxpédient de la soulager : ce fut d'obtenir du souverain Pontife la remise des cinq cens écus d'or que les héritiers d'un Cardinal doivent païer, quand on leur remet en main l'Anneau, qu'on lui a donné avec la Pourpre, en la cérémonie de sa promotion. Aïant obtenu cette grace, par la médiation du Cardinal de sainte Susanne, il en fut éxtrémement consolé & n'en attendit plus qu'une, qui devoit mettre le comble à toutes les autres, c'étoit la bénédiction du saint Pere, que Sa Sainteté lui envoia, comme il l'avoit souhaitée, avec une Indulgence pléniere, qu'il reçût tête découverte, en prononçant *le Confiteor*, avec toutes les démonstrations les plus touchantes de sa pieté envers Dieu, & de sa reconnoissance envers celui, qui tient sa place sur la terre.

Le bruit s'étant répandu à Rome, qu'il approchoit de sa fin, le deüil y fut général ; on y pleura par tout la perte du saint Cardinal ; & il ni eut personne, qui ne fût prêt de donner sa vie pour la conservation de la sienne ; c'est ce qu'on entendoit dire hautement dans tous les quartiers de la Ville. C'étoit en nôtre Maison de saint André un concours de Cardinaux, de Seigneurs Romains, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour de personnes qualifiées ; tous admiroient cette paix sainte, qui paroissoit sur son visage ; & les uns lui prenants la main pour la porter à leur cœur & à leur bouche, & les autres lui demandants sa derniére bénédiction, lui donnoient les

marques d'une eſtime, qu'on n'a que pour les Saints. L'homme de Dieu, qui étoit mort depuis long-tems à tous les ſentiments de la vaine gloire, y étoit alors auſſi-peu ſenſible, que s'il eût été mort effectivement: cependant comme il avoit toûjours été naturellement bon, & que ſa bonté s'augmentoit à meſure qu'il étoit plus prés de celui, qui en eſt la ſource, il fut contraint de benir ceux, qui l'en preſſoient; & c'eſt ce qu'il ne pût refuſer aux inſtantes priéres, qui lui furent faites par les Ambaſſadeurs des Princes étrangers pour leurs Maîtres. Il pria donc le Pere des miſericordes de répandre la plénitude de ſes graces ſur ces Têtes couronnées, de protéger leurs perſonnes Roïales, de défendre leurs Etats & de garantir leurs Sujets du venin fatal de l'Héréſie.

La foule s'étoit retirée, pour ne pas accabler le ſerviteur de Dieu, quand il apperçeut, dans le petit nombre de ceux, qui étoient demeurez auprés de lui, le Pere Eudémon-Joannes pieux & ſçavant Jéſuïte, avec qui il avoit toûjours été trés-étroitement lié, par la conformité de leurs études & de leurs inclinations; l'aïant fait approcher de lui, *Adieu mon chér Pere*, lui dit-il, en l'embraſſant tendrement; *Adieu juſqu'à l'heureux moment, que nous nous reverrons dans l'éternité; je meurs, oüy mon chér Pere, je meurs dans la Foy & dans la Doctrine, que j'ay publiée de vive voix, & couchée par écrit pour la défenſe de l'Egliſe, c'eſt ce que je déclare, tandis que je ſuis en vie, & c'eſt ce*

que je vous prie de rendre public, pour fermer la bouche, aprés ma mort aux Hérétiques, qui voudroient bien rendre ma créance suspecte, pour affoiblir celle, que j'ay établie à la gloire de Dieu dans mes Controverses. C'est ce ce que je ratifie encore aujourd'hui. J'en fais de même de ce que j'ay écrit sur les matieres contestées entre les Peres de la Compagnie & d'autres Catholiques; & je proteste aussi qu'en cela, je n'ay nullement changé de sentiment. Le Pere eut peine de répondre à son ami autrement que par ses larmes : mais pour commencer à lui obéïr, il écrivit à l'instant-même la double protestation, qu'il signa, selon le désir du saint Cardinal mourant, & qu'il fit signer par neuf autres témoins d'une authorité respectable, & surtout par deux Neveux du serviteur de Dieu, Nicolas Bellarmin, & Marcel Cervin, qui étoient présents, & qui l'entendirent, comme les autres, prononcer de la bouche de leur Oncle. Le saint homme voulut, que cette piéce fût authentique pour être aux siécles à venir une preuve incontestable de la fermeté de sa foy, & de sa constance à tenir certains points de Doctrine, dont on voudroit bien qu'il n'eüt pas été le défenseur. L'acte fut fait dans toutes les formes par le Pere André-Eudémon-Joannes, & reconnu pour tel par un Notaire public, avec toutes les solemnités requises, & enregistré dans les Procés verbaux, qui furent dressés à Rome par authorité Apostolique l'an 1627. le voici traduit fidellement en nôtre langue.

* *Le Seigneur Cardinal Bellarmin étant prêt de mourir le dixiéme de Septembre* 1621. *donna commission à moy Eudémon-Joannes de la Compagnie de JESUS, d'écrire & d'attester en son nom, que tout ce qu'il avoit écrit dans ses livres, à la défense de la Foy & de la Religion Catholique Romaine, il le ratifioit à cette heure-là-même, & qu'il mouroit en cette créance. Tout de même, qu'en ce qui touche la matiere des secours de la grace divine, & qui sont des points aujourd'hui controversés entre les Peres de la Compagnie, & quelques autres Catholiques, il ratifie, & tient pour vrai tout ce qu'il en a écrit dans ses Controverses, & qu'en cela il n'a jamais changé d'opinion. Les soussignés furent présents à la commission, dont me chargea le Seigneur Cardinal, & tous la signerent à mon instance de leur main propre en ce papier, pour témoignage de la verité. Je &c.*

On ne conçoit pas, aprés une piéce si authentique, comment un Ecrivain de nos jours a pû dire, que Bellarmin n'a pas été dans les sentiments des Jésuïtes sur la grace, & sur la maniere d'en accorder l'efficacité avec le libre arbitre; & comment il a osé renouveller la fable de la prétenduë altération des Controverses de Bellarmin par des Jésuïtes. C'est une pitoïable fausseté, qu'on n'a pas eu la hardiesse de débiter, pendant qu'il étoit encore en vie, & par consequent en état de confondre ceux qui auroient eu le front de la produire. L'Autheur *de la question historique* &c. a cru moins hazarder en la mettant au jour environ vingt ans aprés la mort du

* Il Sign. Cardinal Bellarmino, stando vicino alla morte il dì 10. di Settembre 1621. commise a me Eudæmon-Joannes della Compagnia di GIESU, che in nome suo scrivessi, e testificassi, che quanto sua Signoria Illustrissima ha scritto ne' suoi libri in difesa della fede, e della Religione Cattolica Romana, lo ratificava in quell'hora; & in quella fede moriva. Item, che in quello, che tocca la materia de auxilii divinæ gratiæ, e hoggidì si Controverte tra la Compagnia, & altri Cattolici, che ratifica, e tiene per vero quanto egli ha scritto nelle sue Controversie: nè ha mai mutato opinione. Et a questa sua Commissione si trouorno presenti li infrascritti, quali ad instanza mia si sono sottoscritti di mano propria in questo foglio, per testimonio della verità Jo &c.

* *Annat. in solut. quæst. historica &c.* num. 35.

Cardinal: mais le célébre Pere Annat dans la ſolide réponſe qu'il y a faite, ne lui a donné guéres moins de confuſion,qu'auroit fait Bellarmin lui-même: de ſorte que d'entreprendre aujourd'hui de faire revivre cette chimére, c'eſt riſquer beaucoup ſa réputation,& s'expoſer à la riſée de tous les honnêtes gens.

Dés que Bellarmin eut rendu ce tribut à la verité, il n'occupa plus ſon eſprit, que de celle, dont la vûë fait les Bien-heureux dans le Ciel; ce ne fut plus que ſaintes penſées, que colloques amoureux, que ſoûpirs emflammez vers cette éternelle beauté, dont il commençoit déja à découvrir les charmes. Les Médecins s'aviſerent, dans cette éxtrémité, de lui appliquer des ſang-ſuës aux oreilles, pour lui décharger la tête. Les aſſiſtants, qui étoient rentrez dans la chambre, au tems qu'on lui alloit faire ce rémede, en tirerent plus d'avantage, pour contenter leur pieté, que le malade de ſoulagement, pour la diminution de ſon mal; il ne laiſſa pas d'en avoir le jugement toûjours plus ſain; &à quelques legers intervalles-prés, n'aïantplus aucun des ſimptomes de ſes accés paſſez, il conſerva juſqu'à la mort tout le bon ſens, qu'il avoit eu pendant ſa vie, & dont il avoit alors beſoin,afin de conſacrer à Jeſus-Chriſt tous les moments qui lui reſtoient. Pour ceux, que la haute réputation du Cardinal avoit aſſemblez autour de ſon lit dans le deſſein d'être les ſpectateurs de ſes ſaintes diſpoſitions, & d'avoir quelque choſe, de ce qui lui avoit appartenu, ils eûrent toute la conſolation, qu'ils

y étoient venus chercher. Ils le virent immobile entre les mains de la Providence; car il ne regardoit plus qu'elle, & il ne sentoit plus que ses seules impressions; ils en furent pénétrez d'une sainte onction, qui se répandit doucement dans leurs cœurs; & l'abondance du sang, qu'il versa dans cette longue opération, leur donna le moïen de satisfaire leur dévotion; ils le reçûrent avec respect dans des linges qu'ils avoient préparez pour cela, & ils le reporterent chez eux comme une précieuse relique.

Cependant l'humble Bellarmin, qui ne fit nulle attention à ce pieux empressement; & qui n'eut pas la moindre pensée, qu'on prétendît l'honorer comme un saint, tenoit la vûë toûjours arrêtée sur l'autheur & le consommateur de toute la sainteté, dont il attendoit le dernier ordre pour son départ; Il lui rendoit de continuels hommages; & attaché de cœur à lui, encore plus qu'il ne l'étoit des yeux à son Image, il lui offroit mille & mille & fois le sacrifice de sa vie.

Le quatorziéme jour de Septembre sur le soir, c'étoit le dix-septiéme de sa maladie, il parut si mal aux Médecins, qu'ils le jugerent à l'éxtrémité, & tous prononcerent qu'il n'iroit pas jusqu'à la matinée suivante; ils étoient quatre des plus habiles qu'il y eût à Rome, Rossi, Filandre, Castellano, Bagnarea, dont le premier étoit le Médecin ordinaire du Cardinal, le second du Noviciat, le troisiéme étoit celui du Pape, qui lui avoit instamment

recommandé d'avoir tout le soin imaginable de Bellarmin, & le dernier un des plus célébres hommes de l'Italie, qui faisoit l'honneur aux Jésuïtes de les voir dans leurs maladies avec une assiduité extraordinaire. l'Arrêt de ces Messieurs ne fut pas celui du Ciel; le Seigneur, qui voulut consoler son Serviteur, & accomplir le désir, qu'il avoit eû depuis long-tems, de mourir le jour consacré à la mémoire des Stigmates de saint François, fit en luy un changement si prompt & si inespéré, que sa mort sembla miraculeusement reculée de quatre jours, pour luy faire atteindre le dix-septiéme de Septembre, auquel il souhaitoit de passer de cette vie en l'autre. En effet il dormit fort tranquilement la plus grande partie de la nuit; & l'Infirmier au point du jour, s'étant approché de luy, le trouva dans un repos, auquel il ne s'étoit nullement attendu, doucement occupé à rendre de trés-humbles actions de graces au Créateur, de luy prolonger la vïe, jusqu'autems, qu'il avoit toûjours désiré. Il en donna, peu de tems-aprés des asseurances trés-expresses au Pere Minutoli; car ce Jésuïte luy ayant leu une Lettre du Cardinal Odoard-Farnése, toute pleine du tendre empressement, dans lequel il étoit, de sçavoir des nouvelles de son état. « Je rends mille graces à sa Seigneurie Illustrissime, dit le malade « pénétré de la plus vive reconnoissance, des bon- « tés qu'elle daigne avoir pour moy: mandez-lui, « que je ne mourray que dans quatre jours. « Une parole

parole si ferme & si précise, d'un homme condamné dés la veille à mourir dans quelques heures, fit croire à Minutoli que la violence de l'accés, qu'il estimoit devoir être le dernier, avoit causé du délire au Cardinal; il lui toucha le poux; & fort surpris aussi bien que Rossi, qui étoit présent, de le trouver sans fiévre, il jugea comme lui, qu'il y avoit du surnaturel en cette disposition.

Quoi-qu'il en soit, le malade toûjours attentif à la conduite, qu'avoit sur lui la Providence, emploïa tous les moments, qu'elle lui accordoit, à se préparer à celui, qui devoit lui ouvrir les portes de l'éternité. Pour faire en repos cette importante préparation, il faisoit fermer les rideaux de son lit, comme s'il eût voulu essaïer de s'endormir; & alors ceux, qui étoient dans sa chambre, jettants de tems en tems les yeux par les ouvertures, pour observer ce qui se passoit en lui, l'appercevoient tantôt les mains jointes sur la poitrine, réciter avec affection quelque priére vocale, tantôt en silence, le cœur uni à Dieu, tout enflammé de son amour, répandre des larmes de la plus sensible dévotion. Il seroit demeuré avec plaisir dans cette tranquille union jusqu'à la fin, si la charité, qui en étoit le principe, ne l'eût obligé plusieurs fois de quitter Dieu pour Dieu, en recevant avec une Religieuse complaisance les visites de ceux, qui désiroient de le voir. Il n'en paroissoit aucun dans sa chambre, auquel il ne fit un accüeil gracieux, &

comme on l'a déja remarqué, qu'il ne salüât tête nuë.

Les Prélats, les Seigneurs, & les Personnes les plus distinguées de tous les Etats s'y rendoient en foule; les uns lui prenoient malgré lui la main pour la baiser; les autres colloient leur visage à son lit; on en voïoit se trainer la face contre terre, tous à genoux, touchés d'une sensible vénération pour la vertu du saint homme. On comptoit quelquefois cinq & six Cardinaux tous ensemble aux pieds de l'heureux mourant, qui avoit si long-tems édifié le sacré Collége; cela lui faisoit une peine trés-sensible, & il ne paroissoit se calmer, que quand ces illustres personnes à sa priére prenoient une autre posture. Il y en avoit qui venoient jusquà trois fois le jour s'informer de l'état où il étoit, & qui ne se privoient de la satisfaction de lui parler, que dans la crainte de lui être incommodes. Ils ne s'en privoient pas cependant toûjours; de tems en tems ils se glissoient en silence à ses côtez, contents seulement de l'avoir vû. Ils l'auroient été d'avantage, s'ils avoient pû obtenir sa bénédiction. Il s'en est trouvé, comme le Cardinal de Sourdis la raconté de lui-même, qui ne pouvants le persuader de les benir, se benissoient eux-mêmes avec sa main, en la prenant malgré lui, & faisant avec elle le Signe de la Croix sur eux, ce qué l'humble mourant, tout confus, ne pouvoit empêcher à cause de son éxtrême foiblesse.

Les Médecins, qui avoient désespéré de sa vie, ne discontinüoient pas de lui rendre les mêmes assiduités ; ils admiroient la haute vertu de celui, qu'ils ne pouvoient guérir ; en le voïant mourir, ils aprenoient à bien vivre. Celui des quatre, qui paroissoit le plus charmé de ce spectacle, étoit le fameux Angelo Bagnarea, qui avoit assisté à la mort du Bien-heureux Loüis de Gonzague, & qui depuis trés-peu de tems, avoit été le témoin de celle de Jean Berchmans ; l'admiration, que lui avoit donnée la vûë de ces deux jeunes Religieux mourants, fut au comble, lorsqu'il vit, dans le même état, le saint Cardinal ; & s'il fut étonné de l'innocence & du détachement des premiers, la dévotion de celui-ci lui parut un prodige ; & il ne pouvoit concevoir qu'un homme si fort avancé en âge, aprés tant de différentes occupations, capables de dessecher la pieté, en eût jusqu'au dernier moment une si tendre & si sensible. Ses sentiments le ravissoient, & toutes ses paroles, c'est comme il s'exprimoit, lui sembloient dignes d'êtres écrites en lettres d'or. Mais aussi prétendoit-il, que jamais Rome n'avoit rendu plus de justice à la sainteté d'un homme, qu'elle paroissoit en rendre à celle de Bellarmin, « je viens du bout de la Ville, di- « soit-il aux Jésuïtes assemblez dans la chambre du « malade ; & dans tous les quartiers je n'entends par- « ler que du Cardinal Bellarmin ; je suis par tout « assiégé de gens de toute condition, qui me de- «

“ mandent, comment il ſe porte, & s'il n'y a pas “ moïen de lui ſauver la vie; par tout on l'appelle “ le ſaint Cardinal; on dit hautement, que c'eſt un “ autre ſaint François; & en verité on a raiſon; c'eſt “ un ſaint, qui me paroît d'autant plus admirable, “ qu'avec toute ſa ſainteté, il s'eſtime un grand pé- “ cheur. “ En effet c'eſt la penſée dont il étoit pénétré; tout ce qu'il avoit fait de bien diſparoiſſoit à ſes yeux, & rien ne s'y faiſoit voir qu'un amas d'imperfections, qui l'entretenoit dans la ſainte fraïeur, dont nous avons déja parlé. Il s'en expliquoit avec ouverture aux Jéſuïtes, qui l'aſſiſtoient jour & nuit; il leur répétoit ces belles paroles de ſaint Bernard: *Priez le Sauveur, qui ne veut pas la mort du pécheur, de ne pas différer mon départ de cette vie, qu'il eſt tems que je finiſſe; mais ſur-tout d'y être ma garde & mon défenſeur. Faites en ſorte que mon dernier paſſage, où je me trouve ſi dépourvû de mérites, ſoit aſſeuré par le ſecours de vos Priéres, afin que celui, qui épie les occaſions de nous perdre, ne rencontre en moi nul endroit, par où il puiſſe me nuire.* Aprés-quoi recourant avec confiance à ſon azile ordinaire, c'eſt-à-dire dans les plaïes de Nôtre Seigneur Crucifié, il en regardoit amoureuſement l'Image, & il ſe repoſoit de ſon ſalut ſur le prix infini de ſes ſouffrances, & de ſon Sang précieux.

Orate ſalvatorem, qui non vult mortem peccatoris, ut tempeſtivum jam exitum non differat ſed cuſtodiat; curate munire votis calcaneum nudum meritis; ut is, qui inſidiatur, invenire non poſſit, ubi figat dentes, & vulnus infigat. Bern. ad Carnot. Abbat.

Il étoit dans cette eſpece de ſommeil myſtique, quand le Cardinal Hippolite Aldobrandin parut à ſon chevet, & le croïant endormi, s'entretint avec

le Jésuïte, qui ne sortoit presque pas de la chambre, c'est le même Minutoli, dont j'ay déja fait mention plus d'une fois. * Le Cardinal s'informant de la situation où se trouvoit le malade: l'esprit est « prompt, disoit-il; je ne doûte nullement que le « saint homme, en recompense de sa bonne vie, « ne soit beaucoup fortifié de Dieu dans ce dernier « passage: mais enfin il est homme, ajoûtoit-il, & « je me persuade qu'il est frappé, comme les au- « tres, des horreurs d'une mort prochaine. Vôtre « Seigneurie Illustrissime, répondit le Pere, en veut- « elle avoir l'expérience, & voir elle même ce qui en « est? & là dessus s'approchant du malade, il lui de- « manda, s'il ne mouroit pas volontiers, pour aller « à son éternelle Maison? « A ces mots, qui lui retraçoient une idée si agréable, rempli d'une sainte alégresse, & reprenant une nouvelle vigueur; *Ah trés-volontiers, trés-volontiers*, répéta-t'il, *je voudrois que ce fût dés ce moment; que ce bonheur ne m'est-il déja arrivé? mais je suis entre les mains de Dieu, c'est un bon Maître, à qui je m'abandonne, & au bon plaisir duquel je me résigne absolument.* Le Cardinal fut charmé de ces grands sentiments; & la tendresse se joignant à son admiration, il se retira ne pouvant retenir ses larmes, & laissa le saint malade, continüer les actes de son héroïque abandon.

* Processf. Rom. 1622. fol. 120. e e Relat. del Finale.

Il passa dans cét exercice de la plus pure Religion jusqu'au soir, qui précédoit immédiatement la Fête des Stigmates de saint François; & comme

il avoit prédit, que ſon dernier jour ſeroit celuy de cette Solemnité, il le regarda avec la complaiſance d'un voïageur fatigué de la longueur du chemin qu'il a fait, & qui ſe voit prés de ſon terme ; il redoubla ſa ferveur, pour ſe hâter d'y arriver heureuſement ; & il employa, ſans relâche, ce qui lui reſtoit de temps, pour mériter l'éternité. Quelques heures avant minuit il entra dans l'agonie ; & ſçachant qu'en cette derniére lutte, il avoit à faire à un ennemi, que le Sauveur avoit confondu par les paroles de l'Ecriture, il prit en mains les mêmes armes ; il avoit continuellement en bouche quelque verſet des Pſeaûmes ; il en faiſoit ſes délices & ſa défenſe ; & en les prononçant, il joüiſſoit d'un calme profond, qui ſembloit être déjà le fruit de la victoire. Ce n'eſt pas qu'il ſe crût encore aſſeuré ; la défiance de luy-même, qui avoit toûjours été le fond de ſon état, le tint juſqu'à la mort dans une humble frayeur ; qui n'ayant rien de ſervile, étoit compatible, avec la plus vive & la plus ardente charité. Tout innocent qu'il avoit vécu, il voulut mourir pénitent ; il récita le *Miſerere* tout entier d'une voix foible, mais affectüeuſe & entre-coupée de ſoûpirs ; il prononça de même toutes les paroles de l'Oraiſon Dominicale, de la Salutation Angélique, & du Symbole des Apôtres, pour exprimer la joye qu'il avoit de mourir enfant de Dieu, de la ſainte Vierge & de l'Egliſe. Les doux noms *de Jéſus & de Marie*, étoient toute la conſolation de ſon cœur ; il répéta

plusieurs fois avec tendresse cette priére si propre à fortifier un fidélle dans ses derniéres foiblesses. *Sainte Marie Mere de Dieu, priez pour nous, qui sommes pécheurs, maintenant & à l'heure de nôtre mort.* A ces mots tous ses Domestiques, percés de la plus vive douleur, jettoient des cris lamentables, & il n'y en avoit pas un, qui ne semblât devoir mourir avec un si bon Maître. On avoit fait venir autour de son lit tous les Novices, pour les animer à la vie sainte, par le spectacle consolant de la bonne mort, qui en est d'ordinaire la suite & le couronnement : il eut de la joye de voir cette troupe tendre & affectionnée de chérs enfans ; il leur accorda volontiers la grace, qu'ils désiroient, de luy baiser la main, & il leur donna sa bénédiction paternelle, comme le gage, qui luy restoit à leur donner, de la vraye amitié, qu'il avoit toûjours eûë pour eux. Plus de cent Jésuïtes s'étoient rendus des maisons de Rome, en celle de saint André, pour assister au trépas du St. Homme ; tous à genoux dans sa chambre, sans excepter le Général luy-même, fondoient en larmes aux pieds de son lit : mais c'étoit moins la tristesse, qui les faisoit couler de leurs yeux, que la dévotion dont ils étoient pénétrés, à la vûë du vénérable vieillard, qui commençoit, comme l'Aigle, à renouveller sa jeunesse, dans la vive espérance de la vie future : mais rien ne les toucha plus sensiblement, que le dernier effort de l'heureux mourant, qui ayant perdu la parole, prit encore le Crucifix d'une main, & de l'autre se

découvrant la tête, fit tout ce qu'il put, pour l'y porter, en signe de l'hommage qu'il rendoit au Souverain Domaine du Créateur sur luy; & l'ayant plusieurs fois baisé, l'appliqua sur son cœur, afin qu'il en fût le défenseur, & qu'il en reçût les derniers soûpirs. Il rendit heureusement son esprit, aprés avoir, d'une voix basse mais tendre, prononcé jusqu'à trente fois l'adorable nom de Jésus; ce Dieu d'amour lui ayant encore pour cela rendu l'usage de la parole, un peu auparavant qu'il expirât.

Ainsi mourut collé à Jésus Crucifié, celuy qui avoit vécu uni à luy par amour & par imitation. Ce fut le matin du Vendredy 17. de Septembre de l'année 1621. qu'il sortit de cette vie, chargé de bénédictions par les pauvres, dont il avoit toûjours fait profession d'être le Pere; pleuré par les Jésuïtes, qu'il avoit aimez & protégez jusqu'à la mort; regretté de toute la Ville de Rome, qu'il avoit édifiée par ses éxemples; révéré des Cardinaux, qui avoüoient tous, qu'il avoit fait l'honneur du sacré Collége, & qui tous mêlerent leurs larmes à celles des Peres de la Compagnie; respecté comme un Saint par le souverain Pontife lui-même, qui s'en expliqua deux jours-aprés d'une maniére assez extraordinaire dans une Audience particuliére, qu'il donna au Général Vitelleschi, pendant laquelle il lui l'eut une lettre, qu'il avoit reçûë quelque tems auparavant, & qui portoit ces mots: *le Cardinal Bellarmin ira au Ciel le dix-septiéme de Septembre*; & lui ajoûta qu'elle venoit d'un

d'un païs fort éloigné, & d'une personne qui n'avoit pû naturellement sçavoir la maladie du Cardinal.

Le saint homme, dont je viens de faire le tableau dans toute la suite de cette histoire, étoit sans contredit un des plus sçavants, des plus saints, & des plus aimables hommes de son tems; & il se peut dire avec justice, que ces trois traits de sainteté, de science, & de bonté, font en racourci son véritable caractére. Il avoit l'esprit éminent, aisé, solide, pénétrant, cultivé par l'étude universelle, & constante de toutes les sciences; le cœur droit & sincére, ennemi des intrigues des Cours, & des artificieuses fourberies du siécle; un naturel charmant, une humeur agréable, des inclinations bien-faisantes, une pente infinie à obliger tout le monde, & une égale aversion à faire à qui que ce soit le moindre déplaisir; reconnoissant, autant qu'on le peut être, des plus petits services qu'on lui rendoit, il n'éxigeoit nulle reconnoissance des plus considérables, qu'il rendoit aux autres. Content de faire du bien, il ne cherchoit point d'autre satisfaction, en le faisant, que de plaire à Jesus-Christ. Chéri de Dieu, aux interêts duquel il étoit tout dévoüé, il avoit gagné l'amitié de tout le monde, ne lui étant jamais arrivé, en toute sa vie, de causer à qui que ce fût le moindre déplaisir. La charité sembloit être née avec lui; & le Dieu de la charité, l'aïant formé dés son enfance aux éxercices de cette divine vertu,

qui est la maîtresse de toutes les autres, lui avoit donné toutes les qualités, que saint Paul éxige en elle dans sa premiére Epitre aux Chrêtiens de Corinthe. Elle étoit douce, patiente, inaltérable, sans envie, sans enflûre, sans ambition, sans aigreur, établissant, pour ainsi dire, dans son cœur un port tranquille, ou les passions humaines n'éxcitoient nulles tempêtes. Cette éxcellente vertu avoit élevé autour de lui une espece de rempart, qui le rendoit inaccessible à la malignité, & qui empêchoit les jalousies, les soupçons, les idées peu favorables au prochain d'arriver jusqu'à lui. Persuadé, avec un Pere de l'Eglise & un grand Pape, qu'il est peu de bien préférable à celui de ne pouvoir, & de ne sçavoir nuire à personne. Il joüissoit de cette heureuse impuissance, qu'une constante habitude, avec un grand fond de bonté, lui avoit renduë comme naturelle. On avoit beau lui faire du mal, il ne pouvoit se persuader qu'on eût dessein de lui en faire; & quand la mauvaise volonté d'autrui lui avoit paru évidente, quelque pouvoir qu'il eût de s'en venger, ou lui trouvoit toûjours le cœur désarmé. Cette foule d'admirables qualitez faisoit en sa personne un mérite extraordinaire, que lui seul ignoroit, & dont la capitale du monde étoit charmée. C'étoit un sentiment commun, qu'il n'y avoit pas de dignité dans l'Eglise, sans excepter la souveraine, à laquelle il ne pût faire honneur; seul il se croïoit indigne des moindres rangs; & quand il falloit malgré lui qu'il

1. ad Corint. 13.

Magnum bonum est, nocere non posse & ad maligna non sapere. S. Leo.

y montât, on voïoit ſa modeſtie dans une violence, qui le faiſoit encore plus admirer que le reſte de ſes vertus. Ce qui parut en lui une eſpece de ſimplicité à des eſprits gâtez par les fauſſes maximes d'une politique mondaine, étoit au goût de ceux qui jugent des choſes ſelon les régles de l'Evangile, l'effet admirable d'une véritable ſageſſe. Dans cét eſprit, il pratiqua à la lettre le haut enſeignement de l'Apôtre ſaint Paul : * il fut ſans malice comme un enfant ; & l'eſprit de lumiere, qui éclaire les parfaits, fut toûjours l'ame de ſa conduite. Soit dans le tems de ſa jeuneſſe, ou dans celui d'un âge trés-avancé, il ſe conforma parfaitement à l'avis que donne ſaint Auguſtin, de joindre l'enfance avec la vieilleſſe, de ſorte qu'étant enfant, il eut une humilité ſans imprudence, & devenu vieillard, il eut la prudence ſans orgüeil & ſans préſomption, telle eſt la peinture de la grande ame de Bellarmin.

Malitia parvuli eſtote : ſenſibus autem perfecti eſtote. 1. ad Corint. 14.

Sit ſenectus veſtra puerilis, & ſic pueritia ſenilis, ut nec ſapientia veſtra ſit cum ſuperbia nec humilitas ſine ſapientia. Aug. in pſ. 112.

Elle animoit un corps, qui ne répondoit pas tout-à-fait à ſa grandeur ; ſa taille étoit un peu au deſſous de la médiocre, il étoit aiſé de juger, que ſon âge & ſes travaux l'avoient même un peu courbé. Il ne laiſſoit pas d'être bien pris dans ſa ſtature, & d'avoir une certaine majeſté, à laquelle ſa douceur & ſa modeſtie ajoûtoient une grace ſinguliére. Sa tête, comme ſa principale partie, paroiſſoit bien être celle d'un homme au deſſus de l'ordinaire ; il avoit le front large & ſpacieux, le nez long, les yeux vifs & brillants, & toute la phiſionomie d'un

grand eſprit. Il avoit au reſte le tour du viſage agréable, l'air gracieux, la bouche proportionnée, & tandis qu'il fut jeune, un tein vermeil, dont quatre-vingts ans de fatigues purent à peine effacer les agréments. La vieilleſſe avoit blanchi ſes cheveux qu'il avoit naturellement tirants ſur le noir : mais elle ne lui avoit rien ôté de ſa belle humeur, qu'il conſerva juſqu'à la fin, & qu'il ſçut parfaitement accorder avec tout le ſérieux d'un homme ſage, & toute la gravité d'nn grand Prélat. Cette vieilleſſe, quelque extrême qu'elle fut, ne lui eût pas même encore ruïné abſolument les forces, ſi l'étude & la pénitence n'avoient travaillé de concert avec elle, pour achever de les affoiblir. Car depuis cette eſpece de guériſon miraculeuſe, qu'il obtint dans ſa jeuneſſe par la ferveur de ſa priére, quoi-qu'il ſe trouvât de tems en tems épuiſé par ſes applications extraordinaires, il ſe rétabliſſoit aiſément par la bonté de ſon tempérament, & il étoit pour vivre prés d'un ſiécle, comme il en menaca agréablement les Cardinaux, afin de leur faire perdre l'envie de l'élever à la Papauté : mais on peut dire qu'il ſacrifia vingt ans de ſa vie, en s'accoûtumant de bonne heure à la prodiguer à la gloire de Dieu, au ſalut des ames, & à l'utilité de l'Egliſe.

Dés qu'on lui eût fermé les yeux, à peine avoit-on fini les priéres de l'Egliſe, pour le repos de ſon ame, que tout ce qui étoit de perſonnes dans la chambre, s'empreſſa de rendre à ſon corps, qu'il avoit ſi

fort méprisé, tous les honneurs, qu'on ne rend d'ordinaire qu'à celui des Saints. On le baisoit, on l'arrosoit de larmes, on lui faisoit toucher des Chapelets & des Médailles ; on enlevoit tout ce qui avoit été à l'usage du serviteur de Dieu ; on n'avoit pas même attendu sa mort pour le dépoüiller de tout par une dévotion précipitée ; ce qu'il avoit, linge, calotes, habits, images de pieté, livres de dévotion, instruments de pénitence, tout avoit été exposé, si j'ose ainsi parler, à ce pieux pillage. Les Prélats les plus distingués, & les premiers Cardinaux du sacré Collége avoient demandé avec instance quelques-unes de ses dépoüilles. Le Cardinal Farnése, qui par la haute idée, qu'il avoit de Sa Sainteté, avoit voulu quelques mois auparavant être sacré par ses mains Evêque de la Sabine, aïant été obligé, pendant la maladie de Bellarmin, de partir de Rome pour Caprarola, écrivit de-là au Jésuïte Minutoli Confesseur du saint homme, « qu'il espéroit bien qu'on « lui garderoit quelqu'une de ses Reliques ; « & aïant appris du même Pere, qu'on lui destinoit son Breviaire, il lui récrivrit en des termes, « qui mar- « quoient en même tems, & l'estime qu'il faisoit de « ce pieux monument, & la tendre reconnoissance « qu'il avoit pour le Pere, qui le lui avoit conservé. « Il ajoûte seulement, qu'afin que rien ne manque à « sa consolation, il attend de son amitié, qu'il l'au- « ra recommandé aux priéres du saint Cardinal, & « qu'il lui fera un récit fidelle de sa bien-heureuse «

« mort & des héroïques vertus, qu'il y aura prati-
« quées, & que le receüil qu'il se donnera la peine
« de lui envoïer, sera de toutes les Reliques de
« l'homme de Dieu la plus estimable en elle-même
« & la plus utile pour lui. « C'est-là l'abrégé de la lettre qu'il écrivit de sa propre main dans ce Palais enchanté où il étoit, dont les délices & les beautez n'avoient pas assez de charmes, pour lui faire oublier la perte que faisoit l'Eglise, & qu'il faisoit lui-même en particulier à la mort de Bellarmin.

Son corps, dés la matinée-même, fut mis dans un de ses Carosses, & porté en secret, ainsi qu'il l'avoit ordonné, du Noviciat de saint André en la Maison Professe, accompagné seulement de Guidotti Maître d'Hôtel du Cardinal, & de trois Peres de la Compagnie. Aussi-tôt qu'il y fut, une foule de personnes de la premiére considération, des Cardinaux, des Princes, des Prélats en grand nombre, vinrent donner au saint homme toutes les marques de la plus religieuse vénération; les uns lui baisants les pieds, les autres, entre lesquels étoient sur-tout les Seigneurs Celsi & Merlini, avoient une dévotion singuliere à lui baiser les deux doigts de la main droite, qui avoient rendu tant de gloire à Dieu, en écrivant de si sçavants volumes au service de son Eglise; tous demandoient avec instance de ses Reliques; on vouloit avoir quelques-unes des choses dont il s'étoit servi. Pour contenter la dévotion de ces personnes illustres, ausquelles on ne pouvoit

rien refuser, il falut mettre ses habits en piéces ; & il étoit bien aisé de le faire; car l'amour qu'il avoit eu pour la pauvreté, les lui avoit fait user jusqu'à tomber en morceau, dés qu'on les manioit ; la nuit seule mit fin à ces empressements, & ce tems-là fut pris pour ouvrir le corps du serviteur de Dieu, malgré la défense qu'il en avoit faite, & l'opposition qu'y formérent les Jésuïtes, fidelles à observer, autant qu'ils purent, cét article de son Testament. Le Sieur Bernardin Castellan Medecin du Pape, en aïant obtenu permission de Sa Sainteté, en fit l'ouverture avec son Frere ; & laissant recüeillir aux autres le sang & les humeurs, qui en coulérent, il se partagea le mieux, emportant pour lui la partie du crane qu'il avoit scié.

On le revêtit le lendemain de ses habits Pontificauts, pour l'exposer à la façon ordinaire, avant la cérémonie de son enterrement. Messieurs de la Congrégation de l'Assomption le vinrent prendre en la Chapelle de la Maison, & le porterent eux-mêmes à leur Oratoire afin d'y faire l'Office pour lui, comme pour un de leurs Confreres ; car le fidelle & zélé serviteur de Marie s'étoit fait honneur d'être de cette illustre assemblée, toute dévoüée au culte de la Reïne des Anges. La foule fut si grande à cette premiére exposition du Cardinal défunt, que quatre Seigneurs des plus considérables, qui s'étoient chargés d'empêcher qu'on n'en approchât, eurent bien de la peine avec toute leur authorité de se faire

obéir : mais ce fut bien un autre embaras l'aprés midy en l'Eglise de la Compagnie, quand on sçût, qu'on y devoit chanter l'Office des Morts avec solemnité ; car le Pape ne crût pas devoir écoûter tout-à-fait l'humilité de Bellarmin au préjudice de sa Pourpre ; & s'il consentit, qu'il fût mis au tombeau commun des Jésuïtes, il voulut au moins, qu'il y fût mis en Cardinal, & que le sacré Collége, suivi du nombreux cortége, qui en est inséparable, vengeât en quelque maniere l'obscurité de la sépulture, par l'éclat de sa présence.

C'est là où le concours du monde fut incroïable ; on y accourut de tous les endroits de la Ville ; l'Eglise fut trop étroite, pour y contenir la multitude infinie, qui se pressoit d'y entrer par les cinq portes, qui en étoient si occupées, que les Maîtres des Cérémonies désespéroient de pouvoir faire entrer le corps. On eut recours aux Suisses & aux Massiers du Pape ; & ce ne fut qu'à force de ménaces, & de coups mêmes, qu'ils purent faire faire, en écartant le monde, une espace étroit & serré, pour y faire passer la Pompe Funébre, jusqu'à la Chapelle ardente, où le corps devoit être déposé pendant l'Office. Il ne pût se célébrer avec la tranquilité qu'éxigeoit la sainteté de la Cérémonie ; le chant des Pseaumes fut interrompu par les soûpirs & par les cris des assistants ; *Ah le saint Cardinal* ! s'écrioit-on. On ne s'en tint pas à ces voix tumultüeuses. On approcha de la répresentation malgré la garde ;

la garde, toute armée qu'elle étoit, elle alloit être forcée par la foule, qui croissoit toûjours, si pour en contenter la dévotion, les Suisses n'avoient trouvé l'éxpedient de prendre continuellement au bout de leurs hallebardes, & les Massiers au bout de leurs masses, des trousseaux de Chapelets, pour les faire toucher au corps du saint homme; on y en fit toucher plus de vingt mille; & l'on regarda en suite comme une merveille, que cette multitude étonnante de Chapelets, battant sans cesse sur le visage du serviteur de Dieu, il n'en eût été nullement défiguré. On s'en approcha encore d'avantage à la fin de l'Office, & lorsqu'il fut achevé, on se crut tout permis; on enleva tout ce qu'on pût prendre autour du saint corps, la Mitre sur sa tête, le Chapeau sous ses pieds, tout ce qui venoit à la main, étoit mis d'abord en piéces, & chacun emportoit sa part. Enfin il alloit être dépoüillé, si les Suisses de vive force n'avoient contraint la populace de sortir de l'Eglise.

Quand elle fut vuide, on introduisit en paix & sans trouble les Princesses, & les Dames les plus illusttres, qui étant venuës révérer le saint homme, & n'aïant pû avec bien-séance se mêler avec la foule, avoient attendu constamment une bonne partie de la journée; elles furent recompensées de leur patience par la consolation, qu'elles eurent, de contenter à loisir leur pieté, & par lesfruits qu'elles réceüillirent du spectacle édifiant d'un homme, qui avoit conservé

l'humilité Chrêtienne parmi les plus hautes dignités. On le rapporta en suite à la sacristie, pour lui ôter les Ornements de sa dignité, ausquels il avoit été aussi insensible pendant sa vie qu'il l'étoit aprés sa mort; & l'aïant mis comme un autre Jésuïte, ainsi qu'il l'avoit ordonné, dans un cercüeil ordinaire, on l'enterra dans le caveau commun aux Peres de la Compagnie. On lui fit dix jours-aprés un Service solemnel, mais modéré cependant, pour ne pas contrevenir tout-à-fait à ses ordres, & l'on ne pût se dispenser, toute la Cour de Rome attendant cette reconnoissance publique des Jésuïtes, d'y faire prononcer son Oraison funébre, qui fut depuis imprimée & dédiée au Cardinal Farnése comme à un de ceux, qui témoignerent plus de zéle pour l'honneur de l'homme de Dieu. C'est lui-même, qui lui a fait construire depuis l'auguste Tombeau, qui se voit encore aujourd'hui en l'Eglise du JESUS, de la façon du fameux Chevalier Bernini; l'ouvrage en est exquis, & il ne manque que la parole aux Statuës que cét habile Ouvrier y a travaillées: on y lit cette Epitaphe simple & sans éloge, qui éternisera la mémoire du genereux & magnifique Farnése, aussi bien que celle du saint Cardinal: la voici traduite mot à mot du Latin en François.

A
ROBERT BELLARMIN
CARDINAL,
NE' A MONTE-PULCIANO,
DE LA COMPAGNIE
DE JESUS,
NEVEU DU PAPE
MARCEL II.
ODOARD FARNESE
CARDINAL
A FAIT FAIRE CE TOMBEAU
POUR E'TRE UN MONUMENT DE SON
AMOUR E'TERNEL ENVERS LUY,
L'AYANT TOUJOURS HONORE'
COMME SON PERE.
IL S'EST ENDORMI DANS LE SEIGNEUR,
L'AN DU SALUT M. D. CXXI.
DE SON AGE LE LXXIX.

ROBERTO
CARD. BELLARMINO,
POLITIANO,
E SOCIETATE
JESU,
MARCELLI II.
P. M. SORORIS
FILIO
ODOARD.
CARD. FARNESIUS
SUI ERGA VIRUM,
QUEM PATRIS LOCO
SEMPER COLUIT,
AMORIS NUNQUAM
MORITURI
MONUMENTUM
POSUIT.
OBDORMIVIT
IN DOMINO.
Anno salu. M. D. CXXI.
Ætatis LXXIX.

C'est ainsi que Dieu se plaît à glorifier les humbles, & à leur rendre avec usure tout l'éclat qu'ils ont éclipsé. Le Cardinal Bellarmin prétendit en vain, par les ordres qu'il avoit laissez dans son Testament, de perpetuer encore aprés sa mort, l'obscurité qu'il avoit aimée pendant sa vie; ni lui, ni ses héritiers n'en furent pas les Maîtres. La Providence, à laquelle il appartient de passer souverainement sur les dispositions humaines, lui procura des funérailles si éclatantes par le concours, le zéle & la dévotion des personnes de tous les Ordres, qu'elles furent jugées * par les Cardinaux mêmes plus glorieuses à Bellarmin, que le souverain Pontificat. Ils ont préféré sa Pompe funébre aux triomdes Cesars; & ils n'ont point fait de difficulté de dire à la vûë d'un si rare spectacle, qu'aprés les exemples de vertus, dont ils avoient été les spectateurs, & les suffrages publics, dont ils étoient alors les témoins, il ne falloit qu'un miracle pour le Canoniser; c'est ce qu'à rapporté un des plus considérables du sacré Collége.

* François-Marie du Mont. Card.

Le Card. Montalte.

Le Card. Octav. Bandin.

Ils ne furent pas les seuls admirateurs des éminentes vertus du serviteur de Dieu, & de la maniére éclatante, dont il a plu à Nôtre Seigneur de le glorifier. Jamais homme n'eut ni de plus sincéres éloges, ni de plus illustres Panegyristes que lui. Il n'y eut presque point de Têtes Couronnées qui ne l'honorassent de leurs loüanges; on lui en donna jusques dans les païs du septentrion les plus reculez;

ſon mérite en arracha de la bouche même des plus habiles Proteſtants, quoi-qu'ils le regardaſſent comme leur plus mortel ennemi : mais rien n'eſt comparable à celles que publiérent, comme à l'envi, preſque tous les Cardinaux, qui vivoient alors. Il y en eut ſur-tout quatorze, qui ſe diſtinguerent entre les autres, & qui pour immortaliſer l'eſtime qu'ils faiſoient de Bellarmin, en laiſſerent à la poſtérité des Actes authentiques ſignez de leur main & munis de leur ſceau, tels qu'on les conſerve encore aujourd'hui dans les Archives de la Compagnie à Rome. Ils ſont en ſi grand nombre & ſi longs, qu'il faudroit un volume entier, pour les rapporter dans toute leur étenduë: il me ſuffit, pour en donner une idée racourcie à mes Lecteurs, de dire, qu'ils conſpirent tous à proteſter, que c'eſt un ſaint, mais un ſaint des plus ſçavants qu'ait eût l'Egliſe, & des plus fidelles à faire un ſaint uſage de la ſcience, à l'avantage de la Religion, voici le précis de leurs témoignages. 1.* C'eſt le Cardinal que la Cour de Rome à plus admiré pendant ſa vie, & qu'elle a plus révéré aprés ſa mort. 2. * Il eſt comparable aux anciens Docteurs de l'Egliſe par l'éminence de ſon ſçavoir & de ſa vertu. 3. * Sa Pourpre inſpiroit moins de reſpect que la ſainteté, qui brilloit ſur ſon viſage, & qui ſe faiſoit ſentir dans ſes diſcours. On ne pouvoit ni le rencontrer, ſans le regarder & l'honorer comme un ſaint; ni l'entretenir ſans être pénétré de la dévotion la plus ſenſible. 4. * Il ne ſe peut

1. * Franç. Marie du Mont Doyen du ſacré Collége.

2. * Le Cardinal Octav. Bandin chef de la Cong. du ſaint Office.

3. * Le Cardinal Alexand. d'Eſte.

4. * Le Cardinal Fabric. Veral.

imaginer dans un Prélat ni plus de zéle pour le bien de l'Eglise, ni plus d'attachement à Dieu, & d'assiduité à la priére, ni plus de charité envers les Pauvres, ni plus de douceur envers tout le monde. 5. * Il a conservé dans les dignités de l'Eglise toute l'humilité de la Religion; aussi pauvre & mortifié sous la Pourpre, qu'il l'avoit été sous l'habit de Jésuïte; se faisant honneur de la simplicité de son premier état, & aïant toûjours rendu, tout Cardinal qu'il étoit, une obéïssance de Novice au Général de la Compagnie. 6. * L'Eglise n'a pas eu dans les derniers siécles un plus célébre Défenseur; & chez les Nations les plus éclairées de l'Europe, il passe avec justice, pour l'Augustin & l'Athanase de son tems, suscité par une Providence singuliére pour la défaite & la confusion de l'Hérésie. 7. * Le sacré Collége a fait une perte irréparable dans sa personne, & l'on doit dire à sa mort que la couronne de nôtre tête est tombée; car il étoit le modele & l'honneur des Cardinaux, qui ne se consolent de l'avoir perdu sur la terre, que parce qu'ils ont en lui un puissant intercesseur dans le Ciel, où l'on ne peut douter qu'il ne soit fort élevé, puisque selon la parole de Jesus-Christ, celui-là sera grand dans le Royaume des Cieux, qui aura pratiqué ce qu'il a enseigné. 8. * S'il a été grand sur la terre, ce n'est pas qu'il en ait aimé, ou recherché les grandeurs: l'obscurité de la retraite lui plaisoit beaucoup davantage que l'éclat de la Cour; les livres lui étoient plus

5. * Le Cardinal Pierre-Paul Crescenz.

6. * Le Cardinal Robert Ubald.

7. * *Cecidit corona capitis nostri* Scipion cobellu. Card. de sainte Suzane.

8. * Le Cardinal François Dietricstain.

chers que ſon chapeau de Cardinal, & il l'auroit mis bas mille fois plus volontiers, qu'il n'auroit reçû la Thiare Pontificale. 9. * Tont ce qui brille aux yeux des hommes, lui ſembloit digne de mépris; & ce qu'il eſtimoit uniquement, étoit l'humilité, la ſoûmiſſion, la bonté, la modeſtie, & les autres vertus Religieuſes, qui ne reçûrent jamais d'altération du changement de ſon état. 10. * Son humilité étoit auſſi profonde que ſa ſcience; il n'avoit de la ſévérité qu'envers lui-même; & comme étant Religieux, il merita les premieres dignitez de l'Egliſe, quand il fut obligé de les accepter, il ſe ſouvint toûjours, qu'il avoit été Religieux, & il en remplit les devoirs avec une conſtante fidélité. 11 * Jamais on ne vit plus de ſcience avec plus de vertu; de là vient, qu'il eſt difficile de décider, s'il y a plus d'érudition, que de dévotion dans ſes ouvrages ſpirituels. Infiniment éloigné de faire une vaine oſtentation de celle-là, il avoit continuellement celle-ci dans le cœur, où le feu de l'amour de Dieu brûloit ſans ceſſe. 12. * Le zéle, qui eſt comme la flamme de la charité, étoit l'ame de ſes actions; c'eſt lui, qui lui a fait écrire tant de volumes ſi utiles à la Religion, qui le font appeller avec juſtice le marteau des héretiques, le boulevart de l'Egliſe, une des plus fermes colomnes de la foy, & l'invincible défenſeur de la vérité. 13. * J'ay ſouvent oüi, dit le Cardinal de Savoye, Son Alteſſe le Duc mon Pere, parler de Bellarmin,

9. * Pierre Valier, Cardinal.

10. * Le Cardinal Franc. de la Rochef-fo.

11. * Deſider. Scaglia. C. de Cremon.

12. * Fœlix Card. d'Aſcoli.

13. * Le Cardinal Maurice de Savoye.

en public & en particulier, comme d'un ſaint & ſçavant Cardinal, de qui la Religion Catholique a reçû de grands & d'importants ſervices. Je l'ay toûjours extraordinairement eſtimé: mais dés que je le connus à Rome, j'ajoûtay la tendreſſe à l'eſtime, & je trouvay tant d'affabilité dans ſa perſonne, & tant d'onction dans ſes diſcours, qu'il ne m'étoit pas poſſible de me défendre, ni d'aimer un homme ſi vertueux, ni d'affectionner la vertu, qu'il rendoit ſi aimable. 14. • Je l'ay toûjours regardé comme mon Pere, ajoûte un autre d'une naiſſance illuſtre, & d'une piété, qui le fut encore d'avantage, & aïant eu le bonheur de converſer avec lui plus familiairement que beaucoup d'autres, je dois ce témoignage à ſa mémoire, de proteſter que les trois martyres ſans effuſion de ſang, que reconnoît ſaint Bernard, ſe rencontrent parfaitement dans le Cardinal Bellarmin, la chaſteté dans la jeuneſſe, la pauvreté dans les richeſſes, & une eſpece de prodigalité dans l'indigence; je puis dire encore qu'il a uni la ſolitude intérieure avec le bruit & le tumulte des affaires extérieures, le mépris de luy-même avec l'eſtime générale qu'en avoit tout l'univers, & avec les égards qu'il faut obſerver dans les Cours, la liberté d'un Jean-Baptiſte. C'eſt-là l'extrait des témoignages, que les Cardinaux ont rendus de Bellarmin. C'eſt ainſi qu'on en penſoit, & qu'on en parloit publiquement dans Rome; Sa Sainteté fit en ce tems-là l'entretien des Conſiſtoires; quelque

14. • Alexand. des Urſins Card.

que afaire qu'on eût a y traiter, on retomboit tout naturellement ſur l'éloge de ſes vertus.

Cette haute réputation, que la mort du ſaint Cardinal avoit ſi fort augmentée, paſſa bien-tôt avec tous ſes acroiſſements, au de là des monts; elle ſe répandit dans toutes les Cours de l'Europe ; on y voulut avoir de ſes reliques, auſſibien qu'en Italie; les Princes & les Princeſſes en firent demander au Général de la Compagnie. Guillaume V. Duc de Baviere, en obtint un portrait du Cardinal, pour avoir devant les yeux un modele de Sainteté à ſuivre dans la Solitude, où il s'étoit retiré aprés un heureux régne de dix-huit ans. Maximilien, héritier de ſa Couronne & de ſa piété, eut quelque autre piéce, que le ſaint homme avoit conſacrée par ſon uſage. Une petite partie du cerveau embaumée, comme la choſe la plus conſidérable, fût accordée aux vœux d'une des plus grandes Princeſſes du monde, c'eſt-à-dire, à Marie de Médicis Epouſe de Henry le Grand, & Mere de Loüis le Juſte. Cette auguſte Reïne la reçût avec une vénération Religieuſe; elle honora ce reſte précieux d'un des plus ſages hommes de ſon ſiécle; elle la montra à toute ſa Cour comme une rareté, dont elle faiſoit plus de cas, que de toutes celles de ſon cabinet; & Sa Majeſté daigna bien en témoigner ſa trés-affectüeuſe reconnoiſſance au Général.

C'étoit alors, comme on a déja dit, Mutio Vitelleſchi, auſſi ſenſible aux honneurs, qu'on rendoit

au ſaint Cardinal aprés ſa mort, qu'il l'avoit été à la douceur de ſon amitié pendant ſa vie. Obſervateur à ſon gré trop fidelle de la promeſſe, qu'il lui avoit faite, de faire mettre ſon corps avec celui des autres Jéſuïtes, il ſouffroit avec peine de *le* voir ainſi confondu ſous la même tombe. Il eſt vrai qu'on ne laiſſoit pas de l'y révérer, d'y invoquer ſon crédit auprés de Dieu, d'y ſemer des fleurs, d'y allumer des cierges, & d'y apporter des offrandes; c'eſt cela-même, qui donnoit ſujet au ſage & tendre ami de ſe reprocher ſon peu de zéle, comme s'il eût ſemblé ſeul oublier celui, que toute l'Europe s'empreſſoit d'honorer. Il n'avoit garde d'approuver qu'on lui rendît un culte Religieux avant que l'Egliſe s'expliquât ſur ſa ſainteté; il en empêchoit, autant qu'il pouvoit, les marques publiques; & il les faiſoit porter de la Chapelle en la Sacriſtie, où il avoit fait mettre le Tableau du ſerviteur de Dieu. Mais il ſe crût au moins obligé de faire lever le ſacré dépôt, pour le placer en un lieu plus décent; celui, où avoit été ſaint Ignace lui-même, avant le tranſport qu'on en fit à ſa Canoniſation, étoit vuide, c'étoit à côté droit du grand Autel; cette ſépulture convenoit à un Fils, qui avoit ſi parfaitement retracé la ſainteté de ſon Pere.

Le Général le fit donc tirer du premier endroit, où il avoit été depuis un an, pour le transférer au ſecond, qui étoit plus digne de lui, aprés l'avoir reconnu en préſence des principaux de la Maiſon,

lui avoir trouvé la tête & tout le buste presque en son entier, l'avoir revêtu de sa Dalmatique & de sa Chasuble de taffetas, & l'avoir mis dans un cercüeil de bois de Cyprés couvert de plomb. C'est là où repose en secret le saint homme, jusqu'à ce que le saint Siége lui décerne les honneurs publics, qu'il semble avoir meritez par son éminente vertu, que tant de personnes de piété lui souhaitent avec ardeur, & dont on peut dire, que le sacré Collége a déja fait les avances dans le registre mortuaire des Cardinaux, par le témoignage éclatant qu'il y rend à la sainteté de Bellarmin, en voici les propres termes.

* *Le dix-septiéme de Septembre 1621. le Révérendissime Seigneur Robert Bellarmin, Prêtre Cardinal, né à Monte-Pulciano, & qui a été Profés de la vénérable Compagnie de JESUS, est passé aujourd'hui de la region des morts en la terre des vivants. C'étoit un personnage trés-illustre, un éminentissime Théologien, un trés-zélé défenseur de la Foy Catholique, le marteau des Hérétiques: également pieux, sage, humble, & souverainement aumônier. Tout le sacré Collége des Cardinaux & toute la Cour de Rome a pleuré la perte d'un si grand homme.*

Celui, qui le pleura avec les larmes les plus sincéres & les plus tendres, fut le Cardinal des Ursins, dont je viens de rapporter fidellement le témoignage. Il avoit de tout tems fait profession d'avoir pour Bellarmin un respect & une affection filiale; il fut si sensiblement touché de sa mort, qu'on ne put l'en

* Die 17. Sep. 1621. Reverendissimus D. Robertus Bellarminus, Presbyter Cardinalis, de Monte-Politiano, ex Venerabili Societate Jesu, hâc die, horâ duodec. de regione mortuorum transivit ad regionem vivorum. Vir clarissimus, Theologus eminentissimus, ac Fidei Catholicæ propugnator acerrimus: hæreticorum malleus: æque pius, prudens, humilis ac summè Eleemosinarius. Sacrum Collegium, a universa Curia Romana, tanti viri amissionem, non sine lacrimis maximè indoluere. *Ant. Sander.* in elogiis Cardinal. fol. 67.

consoler, qu'en lui accordant l'entrée de la Compagnie. Il y avoit bien des années, qu'il avoit de la passion pour elle: mais le Duc de Bracciano son Pere, & tous les Princes de son illustre Maison y avoient mis des obstacles, qu'il ne lui avoit pas été permis de surmonter. Aprés avoir passé les premiéres années de son enfance dans le Palais du Duc son Pere, il fut envoïé à la Cour de Florence, comme dans une école de politesse. Il eut l'avantage d'y être élevé, dans tous les beaux Arts, avec les Princes de Toscane & de Lorraine, qui y étoient réünis par la proximité du sang, sous la sage conduite de Christine de Lorraine Duchesse de Toscane. Il passa de-la à Pise, où il devint en peu de tems trés-habile dans le droit Canon, de Pise à Rome, où il réüssit également dans la Philosophie & les Mathématiques. C'est-là qu'il fit tous ses efforts pour être reçû parmi les Jésuïtes, préférant leur habit à la pourpre, que son rang, sa naissance & son merite ne pouvoit manquer de lui faire porter, ou dans le siécle ou dans l'Eglise. Ces Peres n'aïants pû, malgré l'inclination qu'ils en avoient, lui accorder la satisfaction qu'il demandoit avec instance, le jeune Prince convaincu de leur bonne volonté, ne s'offensa nullement de leur refus; & ne pouvant obtenir d'être admis en leur Noviciat, il s'exerça dans toutes les vertus qu'on y pratique; il fut Novice de cœur & d'inclination pour se dédommager de l'impuissance, où il se trouvoit, de l'être en effet.

Il ne fut pas long-tems dans ces ſaints exercices, ſans s'attirer les yeux de toute la Cour de Rome, qui crût voir revivre Loüis de Gonzague dans Alexandre des Urſins, quoi-que ſous un habit différent. Paul V. en fut charmé dés qu'il le vit; c'étoit quelque choſe en effet de ſurprenant de voir un jeune Prince d'une beauté & d'une modeſtie Angelique, aïant dans un corps admirablement bien fait, une ame encore plus belle, auſſi modeſte, & auſſi recüeilli au milieu de la Cour, qu'il auroit été dans la maiſon de ſaint André; tout propre en même-tems, à plaire parfaitement à Jeſus-Chriſt, ſans déplaire au monde, dans lequel on vouloit l'obliger de reſter. Le Souverain Pontife, lui voïant de ſi rares qualités, ſe hâta d'en faire un Prince de l'Egliſe, en lui donnant le Chapeau; il n'avoit que vingt-deux ans; & il ne laiſſa pas, auſſi-tôt qu'il entra dans le Sacré Collége, d'y paroître avec toute la maturité des Cardinaux les plus conſommés en âge & en ſageſſe.

Sa nouvelle dignité, qui l'approchoit ſi fort du Vicaire de Jéſus-Chriſt, ne fit qu'augmenter en lui le deſir de ſuivre de plus prés Jéſus-Chriſt lui-même; il en imita ſur-tout l'humble douceur, le tendre amour pour les pauvres, & le zéle des ames. Retiré dans un profond mépris de lui-même, il y étoit inacceſſible à toutes les idées de grandeur & à toutes les tentations du ſiécle; il n'avoit jamais plus de plaiſir, que quand il étoit aux pieds des

pauvres pour les leur laver & pour les servir. Le soin qu'il avoit de ces misérables, ne lui faisoit pas oublier les personnes de naissance, dont le salut est si important pour le bien commun des Etats.

Pour engager à la piété la noblesse de Bracciano, il y établit une Congrégation de Gentilhommes & des plus considérables Bourgeois, qu'il instruisit lui-même de tous les devoirs du Christianisme, & ausquels il apprit tout ce que l'Evangile a de plus humiliant & de plus rude; & afin de leur en faciliter la pratique, il se mit à leur tête, soit qu'il fallût aller dans les Hôpitaux soulager les malades, soit qu'il fût question de faire dans la Chapelle de la Congrégation quelque exercice de pénitence. Ce qu'il ne pouvoit faire par lui-même, il le faisoit par le ministere du Pere Zucchi, auquel il avoit donné toute sa confiance, & par les mains de qui il prodiguoit ses finances sur une infinité de malheureux.

Agissant par les mains de cét homme Apostolique il lui sembloit déja qu'il fût à-demi Jésuïte: mais il n'eût pas de repos qu'il ne le fût tout-à-fait; quand il apprit la mort de Bellarmin, qu'il avoit toûjours regardé comme son Pere & son Maître en Jesus-Christ, il demanda instamment d'avoir sa place dans la Compagnie, résolu d'en remplir les devoirs, autant que lui permettroit sa dignité de Cardinal, à laquelle on ne vouloit pas qu'il renonçât.

Le Général de la Compagnie, forcé par les instances du Cardinal, le réçeut au nombre de ses Enfants, & l'associa à la Province Romaine, aprés lui avoir permis de faire les vœux de la Compagnie, qu'il observa, sans sortir du monde, avec une régularité & une perfection, à laquelle on a peine d'atteindre, aprés avoir vécu beaucoup d'années dans la Religion. Jamais dépendance ne fut égale à la sienne; il surpassa en soûmission les plus humbles Religieux; & en matiere de zéle, de pieté, de mortification & des autres vertus propres d'un homme de la Compagnie, on peut dire que, quand il en eut obtenu l'entrée, il se surmonta lui-même. Cette idée, qu'il y étoit le successeur de Bellarmin, le sollicitoit vivement à son imitation; il s'étoit persuadé qu'il devoit être l'héritier de son esprit; & qu'aïant été son fils spirituel, il avoit une obligation particuliere d'en exprimer toute la sainteté dans sa personne. Il ayma comme lui tendrement les régles de la Compagnie de Jesus, il les garda avec une exactitude, qu'il sçeut accorder avec les bienséances de sa dignité; & il les envisagea comme des nœuds sacrés, qui le lioient à Jesus-Christ. La passion de ce divin Maître, à laquelle il avoit toûjours eu une dévotion singuliere, s'imprima encore plus profondément dans son cœur, depuis qu'il se fut consacré par les vœux de la Religion à Jesus Crucifié. C'étoit sa chere pratique de porter nuit & jour sur sa poitrine une

Croix armée de cinq cloux fort aigus, qu'il pressoit de tems en tems avec la main, pour en faire entrer les pointes bien avant dans sa chair & pour en tirer le sang, ce qu'il faisoit avec des sentiments de la plus douce pieté & de l'amour le plus ardent.

Il ne se relâcha nullement de ses saintes pratiques, quand chargé de la Légation de Ravennes & du Gouvernement de toute la Romagne, il fut obligé de donner ses soins à cette partie de l'Etat Ecclesiastique; ce fut même pour lui un engagement de travailler encore avec plus de ferveur à sa santification, pour procurer efficacement le bien spirituel des Peuples, qui lui étoient commis; il redoubla pour cela ses priéres envers Dieu, ses rigueurs envers lui-même & ses charités envers tout le monde.

Il fit sur-tout un acte heroïque envers ses plus implacables ennemis, qui avoient résolus de le perdre, parce qu'il n'avoit pas, à leur priére, épargné des scelerats, qui infestoient tout le païs de meurtres & de pillages. Une lettre des conjurés, contenant leurs noms & leurs intrigues, étant tombée entre les mains du Légat, il la lût froidement, & sans en être émeu, il la mit à la flamme d'une bougie, qui étoit sur sa table, & la brûla, en disant qu'il espéroit qu'elle lui serviroit de Passe-port pour l'autre vie. Il ne tarda pas long-tems en celle-ci, aprés avoir donné à l'Italie cét exemple admirable de charité; & dans le tems qu'il devoit partir

pour

pour l'Allemagne en qualité de Nonce extraordinaire du ſaint Siége, auprés de l'Empereur Ferdinand; il fut arrêté à Bracciano par une maladie, qui lui ouvrit les portes du Ciel, où une action ſi Chrêtienne lui avoit merité une couronne immortelle. Tandis que ſon ame délivrée des liens de ſon corps prenoit ſon eſſor, pour s'y envoler, ſon cœur fut porté à Rome, ſelon ſes ordres, & dépoſé, comme il l'avoit ſouhaité, auprés du Tombeau de Bellarmin, pour n'être pas, aprés la mort, ſéparé du ſaint Cardinal, auquel il avoit été étroitement attaché pendant ſa vie. Ce Religieux Prince, qui fut une eſpece de conquête, que la nouvelle de la mort de Bellarmin fit à la Compagnie, n'eſt pas la ſeule preuve de la ſainteté du ſerviteur de Dieu. Toute cette Hiſtoire remplie d'un bout à l'autre de faits héroïques eſt un amas de témoignages capables d'en convaincre les plus incrédules; quand on y ajoûte ſur-tout celui, que les perſonnes les plus diſtinguées de l'univers, les Rois, les Prelats, les Cardinaux, les ſouverains Pontifes eux-mêmes ont rendu de ſes éclatantes vertus.

Mais rien n'authoriſe mieux ce ſentiment public que les graces ſurnaturelles, dont il a plû à Dieu de le confirmer; on les voit en trés-grand nombre dans les trois procés verbaux, qu'on en a dreſſés à Rome, à Monte-Pulciano, & à Capoüe. Le don des guériſons parut lui être conferé même avant qu'il fut Prêtre: mais ce fut principalement

à la fin de sa vie, qu'il le mit en exercice en faveur de plusieurs malades, dont quelques-uns, désespérés des Medecins, recouvrérent promptement la santé, aprés qu'il eût fait sur eux le signe de la Croix. Cela arriva entre autres, à Loüis Aragatzi un de ses principaux Officiers, au Pere Estienne de Busle de la Compagnie de Jesus, à Marie Argentio Dame des plus illustres de Capouë, & au Révérend Pere Celse Amerigi Général des Celestins. Plusieurs personnes, aprés la mort du serviteur de Dieu, reçûrent la même grace, ou par son invocation, ou par l'application de quelqu'une de ses Reliques.

Dans le tems, qu'il étoit encore Archevêque, les Démons, sur lesquels le Seigneur lui avoit donné beaucoup d'empire, se plaignoient hautement par la bouche des Energumenes de l'efficace de ses priéres. « Qu'avons-nous fait, crioient ils en « présence d'un grand peuple assemblé, qu'avons- « nous fait au Cardinal Bellarmin ? Que ne nous « laisse-t'il en repos ? Pourquoi nous force-t'il de « sortir des corps ; « Ce sont les plaintes, qu'ils avoient faites autrefois de Jesus-Christ, qui daignoit alors accorder à son serviteur la communication du pouvoir, qu'il avoit eu lui-même sur ces esprits de ténébres.

Processs. Capuan. testificationib.

Il * lui en donna encore un tout pareil à celui, qu'il avoit exercé sur la mer de Tibériade. Le Cardinal, étant un jour monté en carosse, pour aller

* Ibid. *testif.* 14. 16. fol. 58.

prendre l'air de la campagne, en se promenant sur les bords du Vulturne, s'aprocha de quelques Pescheurs, qu'il vit fort chagrins & fatigués, d'avoir jetté long-tems inutilement leurs rets : " ne les " rétirés pas, mes enfans, dit doucement le saint " Archevêque, ne perdez pas courage. " Aprés quoi, muni d'une foi vive, qui lui répondoit d'une heureuse pesche, il appella, de la main & de la voix, les poissons, qui obéïssants à l'ordre, qu'ils recevoient du saint homme, entrérent en foule dans les filets, qui s'en trouvérent aussi remplis, que le furent autresfois ceux des Disciples à la parole, & à la bénédiction de leur divin Maître.

On étoit seur de la guérison des malades, dés qu'il s'engageoit à dire la Messe pour eux ; & il ne lui est gueres arrivé d'y demander quelque grace qu'il ne l'ait obtenuë. Il sentoit, dit le Pere Eudemon-Joannes en ces sortes de rencontres une espece d'asseurance d'être exaucé, qui ne lui souffroit nulle incertitude sur l'effet de sa priére.

Eclairé d'une lumiere céleste, il perçoit les ténébres de l'avenir, & il annonçoit les choses futures, comme s'il les eût veûës de ses propres yeux. Je ne répéte ici ni les prédictions, qu'il fit si nettement de sa mort, ni l'exactitude avec laquelle il en marqua toutes les circonstances, ni la nouvelle seure qu'il donna de celle de Sixte V. à son Nonce en France, avant même qu'il en eût pû sçavoir naturellement la maladie.

* Process. Rom. testif. 27. fol. 195.

* On a sceu de Loüis Aragatzi son Officier la maniere miraculeuse, dont il connut le trépas prochain de Henri Caëtan, qu'il avoit accompagné en France en qualité de Théologien. Aïant appris la maladie du Cardinal, avec lequel il avoit lié, depuis leur voïage, une étroite amitié, il en fut sensiblement touché, & il alla incontinent à l'Autel offrir des vœux pour lui. Mais dans le tems qu'il prioit avec plus de ferveur, il entendit, en son interieur, comme une voix, qui lui disoit, *Ne prie-pas pour la guérison corporelle de Caëtan, mais prie pour le salut de son ame, il est sur la fin de sa vie.* Bellarmin, qui ne se persuadoit pas aisément que Dieu l'honorât de graces extraordinaires, ne fit pas d'abord grand fonds sur ce qu'il avoit oüi, & loin de croire que ce fût une révélation, il pensa plû-tôt que ce pourroit bien être le malin esprit, qui auroit voulu le détourner d'interceder pour la santé d'un homme, qui rendoit beaucoup de service à l'Eglise; il retourna donc comme auparavant à la priére, où il ne reçût point d'autre réponse, sinon: *Ne prie-pas d'avantage pour la vie du Cardinal, il va mourir.* Il mourut effectivement deux jours aprés contre toutes les apparences, & malgré les promesses d'un prompt rétablissement, que ses Medecins lui avoient faites; il s'étoit même si bien trouvé dans ce tems-là, qu'il étoit sorti de son Palais pour prendre l'air, & s'étoit fait transporter en l'Eglise de sainte Pudentiane, afin d'y aller rendre graces à Dieu de sa convalescence:

mais un nouvel accident, qui lui arriva, & qui l'enleva subitement, en affligeant Bellarmin, lui fit connoître la verité de la révélation.

Il avertit plus d'une fois le Cardinal Aldobrandin de ne plus compter sur de longues années, & d'emploïer celles, qui lui restoient, à faire des établissements de pieté, qui fussent des titres solides de son heureuse éternité. L'avis de l'homme de Dieu fut reçû par le Cardinal, comme un oracle, que l'évenement vérifia bien-tôt aprés.

On étoit si accoûtumé dans son domestique à voir l'accomplissement de ses paroles, qu'il n'en disoit aucune, à laquelle on ne fît une attention particuliere, & qu'on ne crût aussi infaillible, que si un Ange du Ciel l'eût prononcée. * Voici ce que quatre de ses gens ont juridiquement attesté. En un tems auquel Paul V. le tenoit auprés de sa personne, son Maître-d'Hôtel vint lui rendre compte de l'état de sa maison, & sur-tout de celui, où se trouvoient deux de ses Officiers malades, l'un étoit Mathieu Torti Docteur en Théologie, sous le nom duquel avoit paru sa premiére Apologie contre le Roy d'Angleterre, l'autre, Chiarelli un de ses Valets de Chambre; on estimoit le mal du premier mortel, celui du second passoit pour leger. *On se trompe*, dit Bellarmin, *dites à Torti qu'il guérira de sa maladie, & à Chiarelli qu'il mourra de la sienne.*

* *Process. Rom. test.* 10. fol. 12. fol. 155.

Cela se trouva vrai comme il l'avoit prédit. Ce que rapporte François Thomas, Ecclésiastique de

considération, n'est pas moins suprenant. « J'en-
« voïai, dit-il, au Cardinal Bellarmin, quelques
« phioles de la précieuse liqueur, qui coule du corps
« de saint Nicolas dans la fameuse Eglise de Bari.
« Le Chanoine, que j'en avois chargé, en vuida
« deux à demi, pour en faire part à un Prélat de ses
« amis, & les aïant remplies d'eau, afin de suppléer
« à ce qu'il en avoit ôté, les présenta avec les autres
« au Cardinal; lequel aiant fait l'éloge de cette man-
« ne sacrée, c'est ainsi qu'on la nomme, *est-elle pure?*
« demanda-t'il. L'Ecclesiastique l'en asseura, pour
« n'être pas obligé d'avoüer la liberté qu'il avoit
« prise. Bellarmin lui repartit, en soûriant, *je sçais*
« *cependant certainement qu'on y a mêlé quelque chose*,
« & changea incontinent de discours, pour épar-
« gner une plus longue confusion au porteur, qui
« s'en rétourna fort persuadé, qu'il venoit de voir un
« Saint, à qui Dieu découvroit les choses les plus ca-
« chées. «

Le même ajoûte une autre avanture, qui ne prou-
ve pas avec moins d'éclat la sainteté du Cardinal.
« Etant Archevêque de Capouë, continuë-t'il, il m'a-
« voit conféré un Canonicat de son Eglise, j'avois
« été fait depuis Vicaire Général de celle de Bari.
« * M'étant un jour, à mon ordinaire, retiré sur le
« soir dans ma chambre, où je n'étois nullement
« endormi, & où tout habillé, & appuïé sur mon
« lit, je m'amusois à lire à la clarté dune l'ampe, je
fus étonné de voir devant mes yeux trés-distincte-
« ment le Cardinal Bellarmin, que je sçavois cepen-

Processf. Capuan. test. 11. fol. 53.

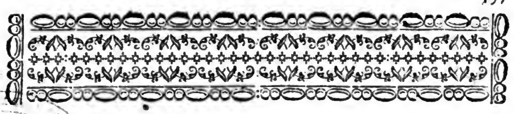
« dant à Rome dans le tems-même : mais je le fus « encore beaucoup d'avantage, quand d'un air un « peu sévére, & d'un ton de voix, qui ne lui étoit « pas ordinaire, car c'étoit l'homme le plus doux que j'eusse jamais connu, lorsque je vous fis Cha- « noine, me dit-il, est-ce-la ce que j'espérois de « vous, & ce que je m'étois promis de vôtre zéle « pour le service de l'Eglise? Et depuis que vous « êtes pourvû du Vicariat Général de Bari, pour-« quoi permettez-vous qu'on y prodigue la sain- « te liqueur, que vous mettez par-là en grand « danger d'en être moins honorée? Quel compte en « rendrez-vous au grand Saint, dont le Ciel prétend « augmenter tous les jours le culte par le miracle « perpetuel, qui court risque d'être avilli par vôtre « facilité? Le Vicaire aïant dit ses raisons, qui n'é- « toient pas fort bonnes, au serviteur de Dieu; & lui « aïant promis une conduite plus exacte, l'appari- « tion cessa. « Au moment-même il appella ses Domestiques, qui n'étoient non plus endormis que lui, & il leur raconta toutes les circonstances de cette merveille, en leur faisant remarquer, que ce n'étoit pas sans une providence particuliere, que dans un lieu, où le corps du saint Evêque de Myre est révéré, le Seigneur renouvellât, dans la personne du saint Cardinal, le prodige, qu'il avoit autrefois opéré dans saint Nicolas, lors qu'étant encore en vie, il apparut à Constantin, & l'avertit de ses devoirs.

Je passe beaucoup d'autres merveilles: mais je ne puis ômettre celle, que Dieu fit par son serviteur,

dans le tems qu'il gouvernoit encore l'Eglise de Capouë. * Un nommé Salvador de Nicandre avoit coûtume de lui apporter châque année un panier de figues, d'un agréable & délicieux verger, qu'il avoit loüé à la porte de la Ville; le feu s'y étant pris par l'inconsidération d'un homme, qui avoit un jardin tout contigu; le pauvre Salvador fut au désespoir du funeste ravage, que la flamme avoit fait à ses arbres: le saint Archevêque, l'aïant un jour trouvé dans son Palais, au tems à peu prés que le bon homme lui faisoit son présent, & aïant appris le triste accident, arrivé sur-tout au figuier, dont il avoit l'honneur de lui présenter quelques fruits les autres années; *Allez-le voir*, lui dit-il, *vous y trouverez quelque chose. Vôtre Seigneurie Illustrissime me pardonnera*, répond Salvador, *si je lui dis*, *que cela est impossible*, *c'est aujourd'hui une plante seiche*, *aride & à demi-brûlée*: le Cardinal cependant lui ordonnant d'y aller avec confiance, il obéït, il y va, il la retrouve aussi belle, & aussi verte qu'elle avoit jamais été, non seulement avec ses feüilles, mais chargée de figues admirables, il en remplit sur le champ le panier ordinaire, & le porte au saint homme, dont il ne doutoit pas, que la parole & la foy toute-puissante, n'eûssent opéré cette merveille. Je passe toutes les autres, dont le récit grossiroit trop mon ouvrage, pour donner encore à mes Lecteurs un détail abrégé des vertus, qui sont les vrais prodiges de la vie du saint Cardinal.

* Processf. Capuan. test. 6. 7. 8. 9. 10. fol 45. &c.

LA VIE



LA VIE DU CARDINAL BELLARMIN.

LIVRE SIXIE'ME.

QUELQUE ſoin, qu'aïent les Saints, de cacher leur ſainteté, le Seigneur prend plaiſir de tirer le rideau, dont ils la couvrent, & de la donner en ſpectacle aux yeux des hommes, pour leur ſervir de modelle, & pour en être glorifié lui même. Telle a été la conduite de la Providence envers Bellarmin; elle a fait briller ſes actions vertueuſes, malgré les ténébres, qu'il aiſſaïoit d'y répandre, & elle les a miſes, en un ſi grand jour, qu'il eſt peu d'hommes au monde, qui aïent eu une ſi haute réputation, & dont les vertus aïent été plus célébres. Aprés ce que j'en ay rapporté dans tout le cours de cette hiſtoire, il ſeroit peu néceſſaire d'y rien ajoûter, s'il

n'échapoit de tems en tems à un Historien certains traits particuliers, qu'on lui sçauroit mauvais gré d'avoir ômis ; & si le Lecteur lui-même, aprés avoir vû le détail étendu de la vie d'un saint, n'étoit bien aise de la revoir en racourci dans une peinture abregée de ses vertus.

La charité de Bellarmin envers Dieu, & son détachement des Créatures.

Celle, que l'Apôtre saint Paul éleve au-dessus des autres, qu'il appelle le lien de la perfection, & qui fait effectivement les parfaits & les Saints, c'est la charité. On peut dire qu'elle étoit en Bellarmin, dans un degré fort éminent, & qu'elle étoit comme l'ame, qui donnoit le mouvement à ses actions & à ses paroles. Tout le fond de son état étoit d'une part, un extrême attachement au Créateur, établi sur l'ineffable grandeur de son être, de l'autre une profonde indifférence pour tout être crée, dont il avoit continuellement le néant devant les yeux. Son cœur vuide de toutes les créatures, étoit tout plein de Dieu, & tout transporté de son amour. Quand il lui arrivoit d'entendre des gens, qui lui disoient, à l'occasion de ses livres, qu'en donnant de la gloire à Dieu par son travail, il en avoit été comblé lui-même ; on le voyoit, en ces occasions, répondre avec un certain feu, & une espece d'émotion, qui ne lui étoit pas ordinaire ; *helas!* disoit-il, *tout ce que j'ay fait, & tout ce que j'ay pû faire ; tout ce que j'ay, & tout ce que je puis avoir de cette gloire pretenduë, dont vous me parlez, je le changerois tres-volontiers avec le plus petit degré de cha-*

rité. Ah si j'étois capable de le mériter, c'est alors que je m'estimerois bien-heureux ! C'est le sentiment qu'il avoit puisé dans le Prophete Royal, en méditant ses Pseaumes; il avoit pitié, comme lui, du vulgaire, * qui admire le bonheur frivole de ceux, qui sont en possession des biens de la terre, au lieu que la vraye félicité consiste à posséder le Seigneur.

* *Beatum dixerunt populum, cui hac sunt: beatus populus, cujus est Dominus Deus ejus.* Psal. 143.

Ecrivant * à l'ancien Cardinal de Veronne, qu'il regardoit comme son Pere, & auquel il s'ouvroit confidemment des dispositions les plus secrettes de son cœur. * " Les grandeurs de la terre, lui dit-il, " les dignitez éminentes, & en particulier celle " de Cardinal, dont je me vois revêtu, tout cela " paroît grand, à qui est attaché à la terre, à qui " oublie la céleste patrie: mais à celui, qui a goûté " la vérité; & qui élevé dans l'école de Jésus- " Christ, a bien appris les maximes de son saint " Evangile, hélas, que cela semble peu de chose! " Je vous l'avouë franchement, mon tres-cher " Pere, je n'ay jamais ni estimé ni aimé la pour- " pre, & je porte beaucoup de compassion à ceux, " qui se laissent éblouïr de son éclat. "

* Augustin Valier.

* *Mira sunt hac & magna, si terrenis adharemus, si patriam nostram obliviscimur, &c.* Bellar. in Epist. ad Cardin. Veron.

Ego certè, amantissime Pater, fateor paterno cordi vestro, nunquam purpuram magni feci, &c. id ibid.

L'Evêque de Zantes, aprés avoir long-temps étudié le saint Cardinal, & en public, & en particulier, disoit, que s'il avoit eu à en faire un portrait au naturel, il l'auroit representé tout embrasé d'amour de Dieu; il lui auroit donné des yeux continuellement élevez vers lui, & appliquez à la contemplation de ses charmes; une langue qui ne

parleroit que de lui, des mains uniquement occupées à ſon ſervice, & que dans toute l'attitude, où il l'auroit fait voir, on auroit apperçû par ſa poſture & par ſon air, le mépris qu'il faiſoit des choſes du monde. Telle étoit l'idée, qu'il s'étoit formée du ſerviteur de Dieu.

Deux choſes touchoient vivement le ſaint homme, & allumoient toûjours davantage l'amour extrême, dont il brûloit pour Dieu. La premiére, qui le deſſechoit comme David, c'eſt que ce grand & admirable Seigneur n'eſtoit ni aimé ni reſpecté dans le monde, qu'on n'y voioit, que violement de ſes loix, qu'oubli de ſes grandeurs, que mépris de ſa divine Majeſté. Il en avoit le cœur percé de la plus vive douleur, & ſon zéle ne s'expliquoit des deſordres ſi communs ſur la terre, qu'en l'appellant elle-même un enfer anticipé, & comme le veſtibule du ſéjour affreux, où Dieu ne ſera jamais aimé. La ſeconde, à laquelle il étoit devenu infiniment ſenſible ſur la fin de ſa vie, c'eſt qu'il croioit être inutile à ce Dieu de bonté, au ſervice duquel, dans tous les moments de ſa vie, il auroit voulu ſe prodiguer. Il lui ſembloit, quelque appliqué qu'il fut à lui plaire dans toutes ſes actions, qu'il n'en faiſoit plus aucune à ſa gloire. *Je ne fais plus que vivre*, diſoit-il avec le reſſentiment le plus tendre de ſon cœur. Cét état lui étoit plus penible que la mort même; & c'eſt ce qui le faiſoit, comme on l'a vû, ſoûpirer aprés elle, avec

Anti-Camera dell' inferno. Bart. in vit. Bell.

ſaint Paul, & ſouhaiter comme lui, d'aller à Jéſus-Chriſt, * de l'amour duquel il étoit ſi enflammé, qu'il ne penſoit qu'à lui, & ne ſoûpiroit qu'aprés lui. A meſure qu'il aprochoit de ſa fin, il ſe perfectionnoit toûjours d'avantage dans les exercices du pur amour. On trouve dans un écrit de ſa main, les régles qu'il s'en étoit tracées; elles ſe reduiſent à trois, dont j'ay déja rapporté quelque choſe en un autre endroit de cette hiſtoire.

* *In ſomma era infiammato di perfetta carita, e amor di Dio, ne d'altro penſava, ne ad altro aſpirava.* Virgil. Cepari teſtif. in proceſſ. Roman. fol. 46.

La premiére eſt, de ſe dépoüiller de toute affection terreſtre; d'y ajouter un détachement des conſolations ſpirituelles, avec une généreuſe diſpoſition, quand on en ſeroit toûjours privé, de perſéverer conſtamment dans les exercices de la vie interieure; de pouſſer même le dégagement juſqu'aux deſirs inquiets de la vertu, de ſorte que, ſans ceſſer ni de deſirer ni de pourſuivre de tous ſes efforts la perfection, on ne la veuille cependant qu'avec tranquilité, & ſelon la meſure que Dieu la veut; cét abandon, compatible dans une ame avec une veritable ferveur, étant-même le plus ſeur & le plus efficace moïen de la porter à la plus haute ſainteté. C'eſt une diſpoſition qu'il faut avoir, en toutes choſes, non ſeulement dans les biens, mais encore dans les maux, les tribulations, les croix, & la mort-même, ne la regardant, non plus que les autres miſéres de la vie; que ſous l'unique aſpect de l'adorable bon plaiſir de Dieu.

La ſeconde, de renouveller ſouvent, au moins toutes les ſemaines, la conſécration de tout ſoy-même à Dieu, comme ſi l'on alloit chaque fois commencer une nouvelle vie; accompagnant cette offrande d'un entier renoncement à tout ce qui n'eſt pas lui; & achevant le ſacrifice par celui de tout ce qui peut être à nous, ne voulant plus être à nous-mêmes, & faiſant remonter tout à Dieu comme à l'Autheur Souverain de tous les êtres.

La troiſiéme eſt de ſe conſiderer icy-bas en qualité de Voïageur, qui ne doit avoir d'autre ſoin, que d'aller à Dieu comme à ſon terme, évitant tout détour vers la Créature, & le ſuppliant de nous décharger du dangereux fardeau de nous-mêmes, afin que nous puiſſions aller plus vite & plus legerement à lui, de ſorte que rien ne nous arrête dans l'accompliſſement de ſes ſaintes volontez, & dans les voïes de la parfaite union.

Un homme ainſi diſpoſé ne tient gueres à la terre; on peut dire, qu'il n'y eſt que de corps, & que ſon eſprit eſt au Ciel. C'eſt-là où étoit Bellarmin par la meilleure partie de lui-même, uni ſans interruption à celui, qui faiſoit toute ſa vie. Auſſi portoit-il par tout l'eſprit d'oraiſon, dans le tumulte de la Cour, dans l'embaras des affaires, dans l'intrigue des Conclaves, dans les cérémonies publiques; preſſé de la foule, il étoit auſſi attentif à lui-même, & auſſi occupé de Dieu, que s'il eût été dans un deſert. De tous les êtres créez,

Son eſprit d'oraiſon

qui se presentoient le plus souvent à ses yeux, il s'étoit fait une espece d'échelle, par laquelle il montoit en esprit & s'élevoit au Créateur, pratiquant en cela lui-même, avec une inviolable fidelité, ce qu'il enseigne aux autres dans son traité de l'élévation de l'esprit à Dieu, de sorte que les objets les plus capables de le distraire, lui étoient devenus, par cet art spirituel, des moïens de s'attacher plus étroitement au Souverain être.

Il se peut dire avec verité, qu'il s'y plongeoit comme dans un Océan de douceur, au temps de ses retraites; il lui paroissoit alors, qu'il n'y avoit plus que Dieu au monde, & il en joüissoit à loisir sans y être ni troublé ni interrompu par personne. * Le Cardinal des Ursins, qui s'alloit cacher comme lui de temps en temps en cette sainte obscurité, nous a laissé dans un de ses mémoires, que l'étant allé voir un jour, qu'il venoit de contempler l'Incarnation du Verbe, il le trouva pénétré de la profondeur de ce mystére, tout plein d'admirables sentiments, le visage enflammé, & tout brûlant d'amour pour ce Dieu fait homme, dont il ne pouvoit se rassasier de loüer les divines condescendances.

* Alex. Ursin. in sua testific.

Comme c'étoit dans la solitude, qu'il recevoit plus intimement les impressions du saint Esprit, il avoit une inclination singuliere pour elle, & ce fut peut-être la vraye cause, qui avança sa mort; car tandis qu'il logeoit au palais Vatican, tous ceux

qui l'habitoient ne manquants jamais d'en ſortir dans le temps des chaleurs, il ſe plaiſoit à y reſter ſeul, à cauſe de la pleine liberté, qu'il avoit alors, d'y vaquer entierement à Dieu. C'eſt la raiſon qu'il apporta au Cardinal Creſcence, qui le preſſoit d'aller ailleurs; & qui pour le perſuader de quitter ce Palais, en une ſaiſon, où l'on y reſpiroit un air ſi mal-ſain, luy diſoit, qu'il n'y demeuroit alors perſonne. « C'eſt parce que tout le « monde en ſort, que j'y demeure, répondit-il, « en ſouriant, je n'y ſouffre l'importunité de per« ſonne, & j'y ay tout le loiſir de m'entretenir « tranquillement avec Dieu; on eſt trop bien en « ſa compagnie, pour apprehender le mauvis air. « Il ne laiſſa pas de nuire notablement à ſa ſanté, & l'on pretend qu'il y prit les ſemences de ſa derniere maladie : mais il ne ſe mettoit gueres en peine de conſerver ſa vie, lui qui ſouhaitoit ſi fort d'en voir la fin, pour aller dans le Ciel, en commencer une meilleure. Le Seigneur luy en donnoit des avant-goûts ſi délicieux dans ſes exercices ſpirituels, qu'en comparaiſon de ces ſaintes ſuavitez, tous les plaiſirs d'icy-bas lui ſembloient fades. Il n'en vouloit point d'autre, que celui de ſervir ce grand Maître pendant le jour, & de converſer avec lui pendant la nuit. Il en emploïoit les heures les plus ſolides à la méditation de la divine parole, & ſur-tout des Pſeaumes, comme il en rend compte à Paul V. dans l'Epitre, par laquelle il lui offre l'expoſition qu'il en a faite.

Voici

Voici ce qu'il obſervoit avec une inviolable éxactitude. Il ne voïoit perſonne avant huit heures du matin, pour donner à Dieu tout à loiſir les prémices de la journée, & lui préſenter, ſans diſtraction, le tribut de ſa priére. Aprés un repos d'environ quatre heures, pendant lequel on peut dire que ſon cœur veilloit, par l'habitude qu'il avoit contractée, de prier & d'aimer continuellement; il ſe levoit ſans l'aide d'aucun Valet de Chambre, & aïant lui-même allumé ſa lampe, il récitoit de nuit les Matines; elles étoient ſuivies de l'Oraiſon Mentale, à laquelle, ſelon l'uſage de la Compagnie, il donnoit au moins une heure entiere. Ce n'eſt pas qu'il ſe bornât toûjours à ce terme, * il alloit ſouvent bien au delà, s'abandonnant à l'eſprit de Dieu, qui ſe communiquoit abondamment à lui, qui le purifioit de toutes les ſoüillûres de la terre, & qui le transformoit en un homme tout céleſte; c'eſt ce qu'on a ſceu du Général Vitelleſchi dans le témoignage qu'il a laiſſé des vertus de ſon Saint ami.

* Proceſſ. Rom. fol. 41. 1622.

Sa dévotion au ſaint Sacrifice de la Meſſe.

Ainſi preparé à la célébration des ſacrés Myſtéres, il s'approchoit du ſaint Autel, pour dire la Meſſe, à laquelle les Gens de ſa Maiſon aſſiſtoient tous les jours. Pendant le tems du Sacrifice, comme il les raviſſoit par ſa piété, il ne les ennuïoit nullement par une longueur demeſurée. Il n'affectoit rien dans cette action ſainte, qui pût paroître extraordinaire: mais rien ne l'étoit davantage, que la diſpoſition interieure de pureté, d'hommages, d'anéantiſſement

& d'amour, avec laquelle il y entroit, s'unissant de cœur & d'esprit au Fils unique de Dieu, pour offrir au Pere Eternel l'adorable sacrifice de son Corps & de son Sang. Il la continüoit de même plû-tôt en Ange qu'en homme mortel; & quelque soin qu'il prît de ne rien marquer au dehors de singulier; la joïe sainte, la tendre onction, & le feu sacré, dont il étoit pénétré au dedans, se répandant visiblement sur toute sa personne, on s'appercevoit bien qu'il étoit revêtu de celle de Jesus-Christ, & qu'il en étoit le digne Ministre. La modestie Angelique & une certaine Majesté Religieuse, avec laquelle il paroissoit, s'acquitant de cét auguste ministére, frapa un jour si fort un étranger, qui entendoit sa Messe, sans le connoître de visage, qu'à la fin il ne put s'empêcher de dire aux Officiers de sa maison, dont l'Autel étoit environné, qu'il falloit que ce fût-là le célébre Cardinal Bellarmin, ou quelque autre Saint du sacré Collége. Lancitius, Jésuïte assez connu par ses œuvres de pieté, plein de pieté lui-même, & qu'on peut appeller la conquête de Bellarmin, parce que, touché une fois éxtraordinairement par une de ses éxhortations, il s'étoit mis tout de bon sur les voïes de la haute perfection, dont il ne s'est jamais écarté jusqu'au dernier jour de sa vie; ce Jésuïte dis-je, étoit charmé, considérant Bellarmin à l'Autel; & il avoit coûtume de dire, qu'il y étoit si fixement attaché à la vûë de la sainte Hostie, qu'il sembloit y voir Jesus-Christ des yeux du corps.

Ce profond recüeillement, & cette vive contemplation, où l'on le voïoit, en célébrant, lui venoit de la fermeté de sa foy, qui lui découvroit au travers des espéces un Dieu-Homme en état de Victime, pour le salut du genre humain, & qui lui donnoit de trés-hauts sentiments de cét admirable mystére. Il marqua bien sensiblement, dans une occasion, combien il en étoit pénétré. Aïant lû la lettre d'un Prêtre, qui lui faisoit une peinture pitoïable de sa misére, qui se plaignoit de ne pas recevoir les revenus de son Bénéfice, & qui ajoûtoit, qu'aïant la peine de dire tous les jours la Messe, il n'en étoit nullement payé. Le saint Cardinal, à cette indigne expression, fut saisi d'une espéce d'horreur. *Cela se peut-il penser*, s'écrioit il, *cela se peut-il dire ? une telle parole peut-elle sortir de la bouche d'un Prêtre? il a la peine de dire la Messe tous les jours : qu'elle fatigue? en verité peut on traiter ainsi la plus grande de toutes les graces? il n'en est pas payé ; le peut-on payer ce divin Sacrifice, dont le prix est infini ? un Prêtre est-il un mercenaire, qu'il faille payer à la journée*? La-dessus prenant, au moment-même, la plume en main, sans en laisser cependant couler nulle amertume, il lui récrivit d'une maniére également touchante & instructive, en l'avertissant & le conjurant de prendre des pensées plus saintes, & de s'expliquer une autrefois avec plus de révérence. Il est croïable, que le charitable avis de l'homme de Dieu fut d'autant plus salutaire, qu'il ne manqua pas de l'accompagner à

ſon ordinaire, d'une liberalité conſidérable.

Son éxactitude & ſa piété en récitant l'Office divin.

Il n'avoit guéres moins de dévotion à l'Office divin, qu'il regardoit, ſelon l'expreſſion du ſaint Eſprit, comme *le Sacrifice des lévres*; il l'offroit à la divine Majeſté, à-peu-prés comme celui du Corps même de Jeſus-Chriſt. Fidelle à s'acquiter de ce tribut ordinaire envers Dieu, il ne s'en diſpenſa jamais, dans quelque accablement d'affaires qu'il fût; les maladies les plus aiguës n'étoient pas chez lui des raiſons de l'ômettre; & dans une fiévre continuë qu'il eut, accompagnée d'un mal de côté trés-violent, on eut beau le conjurer de ne pas ajoûter cette pénible application à ſes douleurs; il ne perdit pas un verſet de ſes priéres. On ſe ſouvient de la violence, qu'il fallut qu'il ſe fit, pour ſe priver de cette conſolation, dans les éxtrêmités de ſa derniere maladie; on ſçait que la ſeule obéïſſance l'emporta ſur ſa piété; & rien ne fut plus touchant que la maniére tendre & affectueuſe, dont il ſe plaignoit aux Medecins de lui avoir ôté, par leur défenſe, la ſeule douceur, qui lui reſtoit au monde.

S'il étoit ſi affectionné à ce devoir de piété, il n'étoit pas moins fidelle à s'en acquiter dans l'eſprit de l'Egliſe, & à garder l'ordre qu'elle y preſcrit. Il récitoit chaque heure de l'Office à ſon tems, les Matines & les Laudes pendant la nuit, comme on vient de le marquer; Prime au lever du ſoleil; Tierce aprés la Meſſe; Sexte immédiatement avant le dîner; None quelque tems-aprés être ſorti de table; Veſ-

prés au ſoleil couchant, & Complies, quand le jour étoit tout-à-fait fini; c'eſt une éxactitude, qui ſeroit digne de loüange dans un Eccleſiaſtique, qui n'auroit pas d'autre emploi : mais qui doit paſſer pour une merveille dans un homme auſſi appliqué à l'étude, auſſi régulier à ſe trouver dans les Conſiſtoires & les fonctions publiques, & enfin auſſi accablé d'affaires, que l'étoit le Cardinal. Pour obſerver conſtamment une ſi ſainte coûtume, il régloit ſes occupations ordinaires; & ſe donnoit, auprés des hommes, toute la liberté néceſſaire, pour ne manquer à aucune de ſes obligations auprés du Créateur. La haute eſtime, qu'on avoit de ſa ſainteté, l'avoit mis en poſſeſſion d'en uſer ainſi, ſans qu'aucun le trouvât mauvais. Le Cardinal Aldobrandin lui-même étant entré chez lui, dans le tems qu'il récitoit une heure Canoniale, ne s'offenſa nullement de la lui voir pourſuivre tranquillement juſqu'à la fin; il attendit en ſilence, que le ſaint Homme eût terminé ſa priére, & il trouva parfaitement bon, qu'auparavant de lui parler, il achevât de parler à Dieu.

Bellarmin ſuivoit, en cette diſtribution de tems, d'autant plus volontiers, l'uſage de l'Egliſe, qu'il étoit perſuadé, que cette ſainte Epouſe de Jeſus-Chriſt ne l'avoit établi, que pour entretenir jour & nuit la dévotion de ſes Miniſtres, & les éxercer ici-bas à chanter, comme font les Anges du Ciel, continuellement les loüanges du Seigneur. Il s'uniſ-

ſoit à ces Eſprits céleſtes, pour lui offrir avec eux l'encens de ſes priéres; & comme il ſçavoit que tout purs & tout Saints qu'ils ſont, ils ne s'approchent qu'avec une profonde révérence, & couverts de leurs aîles, du Trône de cette ſuprême Majeſté, il n'y paroiſſoit auſſi jamais qu'à genoux & tête nuë; c'eſt la maniére de réciter ſon Bréviaire, dont il s'étoit fait une loy inviolable, & dont la ſeule néceſſité fut capable de le faire relâcher ſur la fin de ſa vie, ſa foibleſſe l'obligeant de tems en tems de prendre une autre poſture: mais toûjours reſpectueuſe; il prioit alors droit & immobile, levant ſouvent les yeux au Ciel, tandis qu'il ne lui étoit pas poſſible d'avoir les genoux en terre.

Il ſe promenoit un jour lentement & ſans bruit, récüeilli à ſon ordinaire, dans un Corridor de la Maiſon de ſaint André. Un Jéſuïte chargé de lui communiquer une affaire l'étant venu chercher, & l'aïant apperçû marchant à petit pas & plein de Dieu, s'arrêta tout court. *Approchez mon Pere*, lui dit gracieuſement le Cardinal, en le prévenant & allant au devant de lui; *qu'apprehendez-vous? d'interrompre vôtre Seigneurie Illuſtriſſime, qui me paroît réciter quelque heure de l'Office*, répond le Jéſuïte. *Quoi? me promenant & la tête couverte, je réciterois l'Office divin?* Répart Bellarmin avec étonnement, *il faudroit que j'euſſe bien peu de reſpect pour la ſouveraine Majeſté de Dieu de lui parler ainſi.* C'étoient-là les grands ſentiments du ſaint Homme tout poſſédé de l'idée du

grand Maître, devant lequel il étoit toûjours anéanti.

Cette ſainte fraïeur cependant ne diminuoit rien de ſon amour; s'il avoit de la crainte, c'étoit celle d'un bon Fils, qui ne craint de déplaire à ſon Pere, que parce qu'il l'aime. Il marchoit en ſa préſence, pénétré également de ſes grandeurs & de ſes bontés; occupé à lui rendre l'hommage de ſon eſprit & de ſon cœur & toûjours avec Jeſus-Chriſt, & en Jeſus-Chriſt, avec lequel il s'uniſſoit ſans ceſſe, & dont il eſſaïoit d'exprimer en lui-même les traits, ſans leſquels en vain l'on prétendroit être agréable aux yeux du Pere céleſte.

Son union avec Jesus-Christ.

Sa tendreſſe envers cét Homme-Dieu étoit infinie; on a vû, qu'elles impreſſions faiſoit à ſon bon cœur, l'adorable Myſtére de ſon Incarnation; quels tranſports d'amour lui cauſoit celui de l'Euchariſtie; qu'elle confiance il avoit à ſa ſainte Paſſion, & avec quelle tranquilité il remettoit, dans les derniers moments de ſa vie, tous les interêts de ſon éternité dans le cœur ouvert du Sauveur crucifié. Ce que j'ajoûte ici, c'eſt qu'il en a fait conſtamment ſon azile; qu'il y a eu ſon recours ordinaire dans ſes néceſſités ſpirituelles, dans les affaires qu'il avoit à traiter, & dans les matiéres difficiles, dont il avoit ſi ſouvent à s'expliquer. C'eſt pour cela que les Peintres & les Graveurs, dans les Images, qu'ils en ont faites, lui ont toûjours mis un Crucifix devant les yeux; il les y jettoit en effet

trés-ſouvent, pour en attirer les ſecours, dont il avoit beſoin dans ſes compoſitions; & aprés les y avoir jettés, il les tenoit enſuite fermés des quarts d'heure entiers, écoutant les oracles de la divine ſageſſe dans une tranquille contemplation; * Aprés quoi il reprenoit la plume, & ſe remettoit à écrire, c'eſt ce que ces Maîtres-de-Chambre ont rapporté en termes exprés. * Quelques autres fois ſe levant de ſon ſiége, il ouvroit ſa feneſtre, & ſe jettoit à genoux, tourné vers l'Egliſe la plus voiſine, il y adoroit le ſoleil de juſtice couvert ſous les eſpéces; il lui demandoit l'éclairciſſement de ſes doutes; il lui ſoumettoit ſes propres lumieres, & lui rénouvelloit la détermination, dans laquelle il étoit, de n'écrire & de ne travailler que pour ſa gloire.

* Proceſſ. Rom. 1622. fol. 119.

* Ibid. fol. 308.

Il étoit trop dévoüé au Fils, pour ne l'être pas auſſi à la Mére; ſon affection pour elle, étoit éxtrême; il la faiſoit ſentir également & dans ſes diſcours publics, & dans ſes entretients particuliers, dans leſquels il s'expliquoit admirablement des grandeurs de cette incomparable Princeſſe; il ne parloit de ſes hautes rélations avec la Trés-Sainte Trinité, que d'une maniére vive & ardente; il eut toûjours ſon ſaint Nom à la bouche & au cœur, à la vie & à la mort; à l'Office divin, il ajoûtoit tous les jours celui de la Mére de Dieu; il jeûnoit les Samedis en ſon honneur; & quand il récitoit ſon Chapelet, on le voïoit entrer dans une eſpéce d'extaſe, qui lui étoit cauſée par la contemplation amoureuſe des

Sa dévotion envers la ſainte Vierge.

des merveilles, que le Seigneur a operées dans la ſainte Vierge. Il paſſoit pour le défenſeur déclaré de ſon Immaculée Conception, & il ſe ſentoit une affection ſinguliere envers ceux, qu'il ſçavoit dans les mêmes diſpoſitions; On lui raconta un jour le vœu, qu'avoit fait * un jeune Jéſuïte Flamand, de ſoûtenir toute ſa vie cét admirable privilege de la Reïne des Anges, & d'en faire le ſujet du premier ouvrage qu'il ſeroit capable de compoſer. Le ſaint Vieillard, à ce récit, ne put retenir ſes larmes, & il appella mille fois bien-heureux ce rare jeune homme, d'avoir pris des engagements ſi dignes d'un Enfant de Marie. Rien ne le charmoit d'avantage en elle, que cette inaltérable pureté, qu'elle a portée ſans ſoüillûre depuis le moment de ſa Conception juſqu'au tombeau, & qui lui a mérité le Tître de Vierge des Vierges. Il l'honoroit avec les Peres de l'Egliſe, comme celle, qui la premiére a levé l'étendart de la Virginité, & il eſpera toûjours, couvert de ſa protection, de la ſuivre par une imitation fidéle de cette vertû Angelique.

* J. Berchmans

Il eut pour elle une inclination ſinguliere dés ſon Enfance, comme nous l'avons vûë dans le premier livre de cette Hiſtoire, & il ſe peut dire avec verité, que Marie, cette puiſſante Protectrice des ames chaſtes, le tenant de ſa part ſous les aîles de ſa bonté maternelle, & lui de ſon côté répondant à ſa protection par une vigilance continuelle, il vêcut toûjours comme un Ange dans un corps mortel. Selon *

Sa Virginité.

* Prov. 4.

le conſeil du Sage, il faiſoit garde autour de ſon cœur, pour en défendre les approches aux ennemis de la pureté. Dés qu'il fut capable d'avoir des amis, il n'en voulut que des chaſtes; il aima la muſique, mais il en bannit les vers libres, & ces airs languiſſants, qui amoliſſent le cœur, & qui en commencent la corruption. Il cultiva de même la Poëſie; &, ſans lui ſouffrir des parures effeminées, il lui conſerva toute la beauté, dont les Muſes ſont capables; toûjours Vierges chez lui, elles méritérent d'être admiſes dans les Temples ſacrés, & de ſe faire entendre dans nos plus ſaintes Cérémonies. Ses Piéces étoient les expreſſions fidéles de ſa parfaite pureté. Il ne diſſimuloit à perſonne, l'amour extrême, qu'il portoit à cette charmante vertu, & quelque réſervé qu'il fût à s'expliquer des graces, dont il étoit favoriſé du Ciel, il laiſſa de tems en tems échaper, en préſence de ſes amis, certaines paroles, qui leur perſuaderent qu'il avoit maintenu, juſqu'à la mort, la fleur de ſa Virginité dans tout ſon luſtre. Le Cardinal Creſcence penſoit aſſez le connoître, pour aſſurer, qu'il n'avoit jamais ſenti dans toute ſa vie le moindre plaiſir ſenſuel, ni ſouffert le moindre mouvement contraire à la pureté. Le Directeur du Séminaire de Capouë, nommé Jean Cangiani, a rapporté, qu'aſſiſtant à un Sermon, que faiſoit le ſaint Archevêque en l'honneur de ſaint Gregoire, dont la Fête tomboit en ce jour-là, il apperçût ſon Prélat tout brillant d'une celeſte lumiere, qui fai-

ſoit au tour de ſa tête une eſpéce de couronne; comme ſi le Ciel eut voulu manifeſter par ce prodige les traits de reſſemblance, qu'avoit le Prédicateur avec celui dont il faiſoit l'éloge. Bellarmin en effet, comme ce grand Pape, de Religieux étoit devenu Cardinal, il avoit, comme lui, beaucoup écrit pour le bien de l'Egliſe, & à ſon exemple il ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion, que de vivre & de mourir Vierge. C'eſt ainſi que le Dieu de la pureté prenoit plaiſir à glorifier ſon humble ſerviteur, qui de ſa part ſe plaiſoit à cacher tout ce qui pouvoit lui attirer l'eſtime des hommes, perſuadé, que l'humilité & la chaſteté courent les mêmes riſques, lorſqu'on les expoſe au grand jour. La ſincére deffiance, qu'il avoit de lui-même, lui faiſoit cacher ſoigneuſement l'une & lautre, & le tenoit dans une continuelle ſollicitude. * Il veilloit & prioit conſtamment, ſelon l'avis de Jeſus-Chriſt, & aprés avoir fait de ſa part ce qui dépendoit de ſes ſoins, toute ſa force ne lui paroiſſant que pure foibleſſe, il n'eſpéroit que de la divine miſericorde les ſecours néceſſaires à la conſervation de ſa pureté.

* Matt. 26.

Pour avoir toûjours en main, de quoi défendre ce précieux tréſor, il ne mit jamais bas les armes de la pénitence qu'il avoit priſes de ſi bonne heure; dans l'uſage des auſterités, il n'écouta ni la délicateſſe de ſa compléxion dans le tems de la jeuneſſe, ni les infirmités de l'âge dans celui de la vieilleſſe; s'étant mis dés le commencement dans l'eſprit, que

pour vivre toûjours chaste, il ne falloit jamais cesser d'être pénitent.

Mais ce qu'il observa avec une plus inviolable exactitude, fut une reserve extrême avec les personnes du sexe. Il en craignit les liaisons les plus honnêtes, & celles mêmes, qui semblent être inévitables à un homme Apostolique dans l'exercice de de son zéle: La piété ne lui servit jamais de prétexte, pour avoir avec des Femmes de ces longs entretients, qui sont quelquesfois aussi dangereux au Directeur, qu'inutiles aux personnes qu'on dirige; sans compter le scandale qu'ils causent assez souvent au public, qui se persuade aisément, que la nature a autant ou plus de part que la grace, dans de pareilles conversations. Il expédioit ces sortes de directions, dans le Confessionnal même, par les avis salutaires qu'il y donnoit briévement & à propos; & quand il rencontroit des Dévotes de profession, qui vouloient s'attacher trop servilement à sa conduite, il trouvoit le moïen de s'en deffaire sans les rebuter, les suppliant de s'adresser à quelque autre qui eut plus de loisir de les contenter.

Sa réputation lui avoit attiré, quand il vint en Flandre, une foule de Dames pieuses, dont il auroit pu se faire honneur; il leur témoigna toute la charité possible; mais pour les écarter honnêtement, il leur dit, que n'entendant pas assez la langue flamande, il n'étoit pas en état de les servir; qu'il se bornoit aux Ecoliers, qui lui parloient latin, &

ausquels il pouvoit parler de même. S'il étoit cependant obligé par la qualité des affaires & des personnes de traiter avec des femmes, c'étoit avec une si religieuse modestie, qu'il paroissoit n'avoir que des oreilles pour les oüir, & une langue pour leur répondre, & nullement des yeux pour les voir. Il n'entretenoit nulle commerce de lettres avec elles; s'il en recevoit, ausquelles il fallut répondre, il failoit expédier la réponse par un Secretaire: si ce n'est que les Dames, qui lui écrivoient, ne fussent d'une qualité à éxiger dans la bienséance, qu'il leur répondit de sa propre main.

Pendant tout le tems qu'il fut Cardinal & Archevêque, il n'en logea jamais aucunes chez lui, de quelque condition qu'elles fussent. On se souvient de quelle maniere il reçût son Intendant, qui s'étoit mêlé, d'offrir de sa part & sans ses ordres un appartement de son Palais à des Dames de la premiére considération, qui devoient repasser par Capouë. Un de ses Curés vénérable par son âge, & par ses cheveux blancs, lui aïant demandé la permission d'avoir à son service une femme fort âgée; *si elle vous est nécessaire*, répondit le Cardinal, *j'en suis content; mais je n'en voudrois pas avoir chez moy.* Le bon Vieillard instruit par une si sage & si honnête réponse, rendit grace à son Prélat, & aimant mieux profiter de son éxemple, que de sa permission, il se passa de servante tout le reste de sa vie. C'est la coûtume des Cardinaux à Rome

de faire par honneur arrêter leur carosse à la rencontre des Dames d'une qualité extraordinaire; c'étoit celle du serviteur de Dieu d'ômettre ces égards, qui lui paroissoient trop mondains ; & envoïant complimenter ces personnes Illustres, quand leur rang le demandoit, il leur faisoit agréer, qu'il n'observât pas ces sortes de cérémonies, qu'il avoit ignorées en Religion, & que sa qualité de Cardinal n'avoit encore pû lui apprendre.

Jamais homme n'eut moins de hauteur que Bellarmin : mais jamais Prélat de l'Eglise n'estima plus son caractére, & ne fut plus jaloux de ne pas l'avilir, comme il arrive à beaucoup d'autres, qui font à des femmes des honneurs prophanes & peu-séants à la dignité d'un Prince de l'Eglise & d'un Ministre de Jesus-Christ. Il avoit pour elles toute la considération que demandoit la bien-séance : mais on ne le vit jamais ramper en présence d'aucune. Cette sainte fierté également éloignée & des grossieretés peu civiles, & d'une basse complaisance, lui faisoit accomplir tous les devoirs de la societé, sans donner, ni dans les abus que la corruption du siécle a introduits, ni dans les écüeils inévitables aux personnes sacrées, qui se jettent indiscretement dans le commerce du monde, & dans la familiarité des femmes.

Il avoit appris de saint Augustin, qui sçavoit les dangers mieux que tout autre, à ne discourir jamais avec aucune seul à seul & sans témoin ; c'est

une précaution qu'il jugeoit nécessaire, sinon à la pureté de vie, au moins à la réputation d'un Ecclesiastique, & il en étoit un si exact observateur, qu'aïant trouvé deux Dames dans son antichambre, en reconduisant le Général des Célestins, il le pria de s'arrêter, pour luy faire l'Office d'Ange Gardien, jusqu'à la fin de l'entretien, qu'il fut obligé d'avoir avec elles. Dom-Celse Amérigi, c'est le nom du Général, différa sa sortie, & tira le Cardinal de l'embarras. Le Religieux, de qui l'on a sçû cette admirable délicatesse du serviteur de Dieu, ajoûte qu'il fut aussi confus au premier abord de ces Dames, que l'auroit été une jeune personne en une occasion, où sa pudeur auroit couru quelque risque.

C'étoit effectivement sa disposition, dans toutes les rencontres, qui lui paroissoient blesser l'honnêteté le moins du monde; il ne falloit qu'un mot libre, pour le faire rougir; & son visage toûjours serein ne sembloit altéré, que quand cette chére vertu souffroit elle même, quelque altération. Il avoit le talent d'en inspirer l'amour à ceux qui avoient l'honneur de converser avec lui; sa seule présence délivra un jour un malade d'une importune tentation d'impureté, qui le tourmentoit beaucoup plus que la maladie mortelle, dont il étoit atteint. C'est un rare privilége que Dieu n'a jamais gueres accordé sur la terre, qu'à des personnes d'une sainteté extraordinaire, & qui ont égalé en pureté les Anges du Ciel.

Son innocence extrême.

Celle de Bellarmin ne cédoit gueres à celle de ces esprits célestes; elle alloit jusqu'à donner à son esprit une espéce d'incorruption par l'exemption des moindres péchez. Il eût dés son enfance, un soin extrême de les éviter; il en craignit jusqu'à l'ombre; & la délicatesse infinie de sa conscience, qui lui en inspira toûjours de l'horreur, le maintint jusqu'à la mort dans une innocence de vie, qui fut l'admiration de toute la cour de Rome. Il y passoit pour un Ange, par la pureté de ses mœurs; & il paroit constant par tout ce qu'en ont écrit les Historiens, & sur-tout par la déposition juridique * d'un des plus sages hommes de son siécle, & qui a été le fidéle confident de ses plus secrettes pensées, qu'il a porté jusqu'au tombeau la grace de son bâtéme.

* Mut. Vitellesc. soc. Præp. Gener. processf. Rom. fol. 174.

On ne la perd à la vérité, que par des fautes considérables; mais ce n'est qu'en s'excerçant à fuir les petites, qu'on se dispose à fuir les grandes, & qu'on se rend digne de la protection du Ciel, sans laquelle on prétendroit en vain de s'en défendre. Ce fut-là la constante application de Bellarmin, d'être fidéle dans les occasions les plus légéres, pour mériter de l'être en celles qui sont de conséquence. S'entretenant un jour avec le Recteur du Collége des Anglois, c'étoit tres-peu de temps avant sa derniére maladie; le Pere lui racontoit la bienheureuse mort de Jean Berchmans, & les graces singuliéres dont le Ciel avoit favorisé

ce

ce jeune Jésuïte, entre lesquelles il témoignoit surtout admirer celle, que Dieu lui avoit accordée d'avoir vécu vingt-un ans, sans jamais avoir fait délibérément un peché veniel. Le Cardinal, aprés un moment de réfléxion : * *J'honore le saint jeune homme,* lui dit-il, *mais que trouvez-vous en cela de si admirable ? qui est-ce qui voudroit en faire ?* il ne pouvoit effectivement concevoir, qu'on pût se résoudre à offenser Dieu volontairement; & ceux qui le connoissoient à fond, ne croïoient pas que dans toute sa vie, il eut jamais commis aucun peché veniel de propos délibéré.

* Process. Rom. fol 59.

Aussi ne s'approchoit-il souvent du Sacrement de Pénitence, que pour s'y purifier des fautes les plus légéres, pour y puiser toûjours de nouvelles graces * & pour garder la Régle de la Compagnie, qui ordonne cette sainte pratique au moins tous les huit jours. Quelque soin qu'il prît, avant que d'y aller, d'examiner sa conscience, il n'y trouvoit d'ordinaire nulle matiere certaine d'absolution ; & nous sçavons de ses Confesseurs, qu'il étoit obligé, pour se mettre en état de la recevoir, de chercher dans ses années passées quelque faute qu'il eût commise avec assez de vûë, pour en être coupable. Celles, dont il s'accusoit le plus ordinairement, étoient de certains mots agréables, qu'il apprehendoit être du nombre de ces paroles oiseuses, dont Nôtre Seigneur dit qu'on rendra compte au jour du Jugement, & quelques distractions, qui lui étoient

* Temoig. du Card. Verallo.

causées par les personnes differentes, qu'on introduisoit dans sa chambre dans le tems du jour, auquel il récitoit quelque partie de l'Office divin : car disant les Matines pendant le silence de la nuit, & n'y étant interrompu par aucune créature, il n'y étoit occupé que de Dieu seul, dont il avoit l'esprit & le cœur tout rempli, les idées même des affaires d'importance, dont il étoit chargé, & dont il devoit faire son rapport dans les Congrégations, ne lui revenant nullement dans les heures qu'il consacroit à la Priére. Il faut avoüer qu'une innocence si parfaite & si constante dans un homme, qui a passé par tant d'états, qui s'est trouvé dans des emplois si divers, que la Providence a tiré de sa solitude pour l'exposer dans les Cours de France & d'Italie ; & qui nonobstant ses fatigues à vécu prés de quatre-vingts ans, il faut, dis-je, avoüer qu'une innocence pareille est un prodige des plus surprenants, & que quand Dieu n'en auroit jamais operé d'autre en faveur de Bellarmin, celui-là seul seroit toûjours une preuve incontestable de son éminente sainteté.

Son humilité.

Elle étoit d'autant plus sublime, qu'elle avoit pour fondemeut une humilité trés profonde, & qui, dans un homme de son mérite, n'est pas une moindre merveille qu'une infinité d'autres, dont cette Histoire est remplie. Il n'est pas fort extraordinaire d'être humble, quand on n'a rien par où l'on soit digne d'être tiré de la poussiere : mais rien n'est plus

rare, au ſentiment de ſaint Bernard, que d'être élevé au deſſus des autres par ſes grandes qualités, ſans s'eſtimer digne de cette élevation, que d'être ſeul à ignorer ſon propre mérite, & que de ſe mépriſer au dedans, quand au dehors on eſt loüé de tout le monde. C'a été-là proprement le caractére de Bellarmin; on ne vit jamais guéres un homme unir tant de vertu, de capacité, & de réputation avec une ſi baſſe eſtime de ſoi-même. C'eſt l'idée qu'en donna l'ancien Cardinal de Veronne à Pierre Valier ſon Neveu; qui fut depuis Cardinal comme lui; car voulant lui faire lier amitié avec Bellarmin, pour lui en tracer une peinture en deux mots: * *c'eſt peut-être*, lui dit-il, *le plus petit & le plus grand homme, qui ſoit au monde.* En effet ſon mérite & ſon humilité étoient extrêmes au rapport de pluſieurs perſonnes conſidérables, entre leſquelles je ne dois pas ômettre le Cardinal de la Roche-Foucaut, qui ſe glorifioit de l'avoir connu à Rome & d'avoir été ſon ami particulier pendant quatre ans, & qui proteſtoit de n'avoir rien trouvé de plus prodigieux dans le Cardinal Bellarmin, que cette rare humilité à l'épreuve d'une ſi grande gloire.

* Maggior piccolo che ſia al mondo.

Il paſſoit comme on la vûë dans tous les endroits de ſa vie, pour le premier homme de ſon ſiécle en ſcience, & en ſageſſe; on le comparoit aux plus grands Docteurs de l'Egliſe; il étoit le Conſeil des Papes, l'exemple du ſacré Collége, l'appuy de la Catholicité, le fleau des Héretiques. Il lui revenoit

de tous côtés, que ses livres confondoient les erreurs, & en désarmoient les plus opiniâtres partisans, qu'ils affermissoient la Foy des Peuples, & qu'ils faisoient triompher la Religion. Il se voïoit consulté comme un oracle; honoré des plus sçavants hommes de l'Europe; tiré de l'obcurité de son premier état, pour être placé sur le chandelier, revêtu de la Pourpre & presque porté jusqu'à la suprême dignité de l'Eglise. Il ne pouvoit se dissimuler cette estime générale qu'on faisoit de lui; il en voïoit tous les jours des marques éclatantes devant ses yeux; des personnes distinguées venoient du bout de l'Europe à Rome, pour en voir les fameux monuments, & oubliant tout ce qui frape les Etrangers dans cette Ville pompeuse, retournés dans leurs Païs, ils ne se vantoient d'autres chose que d'avoir vû Bellarmin. Les Anglois se faisoient remarquer entre les autres par l'empressement, qu'ils témoignoient, de le voir & de lui parler. Des Rochelois de considération, que ses Controverses avoient convertis, passoient les mers & entreprenoient le voïage d'Italie, par le seul motif, d'y venir honorer, celui dont Dieu s'étoit servi, pour les mettre sur les voïes de la verité. Rien n'étoit plus touchant, & plus capable en même tems de flater un homme, qui n'auroit pas été innaccessible à la vanité, que de voir ces illustres convertis dés qu'ils étoient entrés dans l'antichambre du saint Cardinal, se jetter à genoux, ramper en cette pos-

ture jusqu'à sa chambre, & dés qu'il paroissoit, l'appeller le Pere de leur ame, & lui protester, les larmes aux yeux, qu'ils auroient été perdus, si la lumiere de ses livres ne leur avoit découvert le bon chemin. On a vû des Etrangers porter les marques de leur vénération à des excés, qu'on auroit peine à croire, si l'on n'en avoit des rélations juridiques signées * par les plus sages & les plus fidéles Officiers de Bellarmin. Ce qu'écrit sur ce sujet Virgile Cepari est fort particulier: * *je sçais*, dit-il, *qu'avant que Bellarmin fût Cardinal, des Ultramontains de qualité sont venus à la porte du Collége Romain, avec un Notaire public, auquel ils faisoient dresser un Acte dans les formes, qui fît foy de l'honneur qu'ils avoient eû de voir & d'entretenir le célébre Auteur des Controverses.* Ce qu'ils faisoient, non seulement pour en avoir un témoignage authentique, qu'ils pussent montrer en leur Païs: mais pour en conserver à jamais la memoire dans les archives de leurs Familles.

Les lettres qu'il recevoit lui-même d'Angleterre, & d'Allemagne, étoient pleines de ces sentiments extraordinaires d'estime; c'étoient par tout des éloges de sa personne & de ses ouvrages: & cependant toûjours vil & petit à ses yeux, il ne trouvoit rien en lui, qui le démêlât de la foule, & qui lui meritât les marques d'honneur, qu'on lui donnoit. *Je ne sçais de quels yeux on me régarde, quand on me trouve de la grandeur*, disoit-il quelques fois agréablement à ses amis; *bien loin d'être de la grande*

* Bandin de Noris. Guidotti Sanese. Guisepp. Vignan.

* Io so esser venuti alla porta del Collegio Romano Nobili Tramontani, con Notaio, a farsi far fede, d'haver visto il P. Bellarm. e d'haverli parlato. E cio non solamente per sicurarsi di douer esser creduti, dicendolo né lor Paesi, ma molto piu, per havere informa authorizzata, e valida, quella testimonianza d'un tanto onore riportato da Roma, e conservarla a perpetua memoria nelle memorie della Casa. *Virg. Cepari Proc. Rom. an. 1622. fol. 44.*

taille, je n'ay pas même la mediocre. Possedé de la haute idée des grandeurs de Dieu & de ses infinies perfections, il étoit confus de ce qu'on appelloit en lui science & sainteté; l'une & l'autre lui sembloient à peine un atôme, dont la foible lüeur disparoissoit à la vûë du souverain être, & de ses incomprehensibles lumiéres. De-là naissoit au fond de son cœur un profond mépris de tout ce que le monde admiroit en lui, & dans toute sa personne un certain air humble & modeste, qui étoit la vive expression de son interieur anéanti. Il ne regardoit jamais ses bonnes qualités qu'en presence de celles des Saints; & en comparaison de leurs actions heroïques, jugeant les siennes défectueuses, il en tiroit des sujets de confusion, & n'én parloit qu'avec des termes, qui marquoient assez le peu d'estime qu'il en avoit.

S'il lui arrivoit quelques fois de rapporter de luimême quelque chose de loüable, outre que c'étoit, par une espéce d'impression extraordinaire de l'esprit saint, qui lui ouvroit la bouche comme malgré lui, c'étoit aussi avec une simplicité de cœur si éloignée de toute ostentation, qu'on voïoit manifestement dans sa maniere de s'expliquer, qu'il ne s'en estimoit pas meilleur. A tout autre qu'à lui, c'eût été une entreprise bien delicate & bien dangereuse de faire des memoires de sa vie, il les fit cependant prié, pressé, contraint pour ainsi dire, par Mutio Vitelleschi ce Général de la Compagnie,

dont j'ay eu si souvent occasion de parler : mais il les fit sans penser y rien dire, dont on le pût raisonnablement loüer ; car * il proteste à la fin de son écrit, « qu'il n'y a mis que ses actions exterieures, « sans y mêler ni ses vertus, parce qu'il ne pense « pas en avoir de veritables, ni ses vices, parce « qu'au lieu d'en transmettre le souvenir à la posterité, « il supplie trés-instamment le Seigneur de « les effacer de son livre au jour du Jugement. «

* *Hæc scripsit rogatus ab amico & Fratre, an. 1613. mense Iunio. De virtutibus suis nihil dixit, quia nescit an ullam verè habeat. De vitiis tacuit, quia non sunt digna, quæ scribantur: & utinam de libro Dei deleta inveniamus in die judicij. Amen.*

Il n'avoit guéres plus d'estime de ses ouvrages que de sa propre personne. On lui fit l'honneur de lui demander les manuscrits de ses Controverses pour la Bibliotéque du Vatican : il reçût avec confusion la proposition qu'on lui en fit ; & s'excusa de les donner, ne les croïant pas dignes de paroître sur un si grand théatre, & s'estimant lui-même trop honoré, que le Collége Romain voulût bien les conserver. Quelque universellement approuvés, que soient encore aujourd'hui ses Traités de dévotion, il n'osoit alors les imprimer, n'aïant pas la pensée, qu'ils méritassent d'être donnés au public, * de sorte qu'il falloit comme les lui arracher des mains, pour les mettre sous la presse, & l'obliger à force de prieres d'accorder à l'édification des ames, ce qu'il composoit principalement pour la sanctification de la sienne. C'est le témoignage exprés qu'en a rendu le Cardinal Crescence. Ce ne fut jamais au reste de son consentement qu'on mit de ses éloges à la tête de ses livres, il s'en défendit

Bellarm. ipse in manuscript. Coll. Rom. soc. Jesu.

* Essendo huomo di tante lettere, per humiltà non ardiva dare fuori ultima mente quei belli trattatelli, che con viva forza di preghiere sono poi usciti à luce, con tanto frutto.

Card. Petr. Paol. Crescenzi nella sua testific.

conſtamment, comme on le voit dans une lettre qu'il écrivit au Pere François Rocca, par laquelle il le conjure d'empêcher, qu'on envoïe des vers à ſa loüange à ſon Imprimeur de Cologne, & dans le trés-humble remerciment qu'il fit au Cardinal Maffée Barberin, depuis élevé au ſouverain Pontificat, ſous le nom d'Urbain VIII. pour ne pas accepter la belle Ode latine, que ce grand Pontife, habile en poëſie auſſi-bien qu'en tout le reſte, avoit compoſée lui-même, dans le deſſein qu'on l'inſerât dans le livre de Bellarmin, qui a pour Titre *l'Elevation de l'Eſprit à Dieu.* Sa conſtance fut égale à refuſer la permiſſion de graver ſon image à l'entrée de ſes œuvres; & un de ſes amis lui faiſant un jour inſtance pour avoir ſon portrait, il répondit avec les termes, l'eſprit, & l'humilité de ſaint Paulin: * *Quand vous me demandez mon tableau, je ne ſçay ſi c'eſt celui du viel homme, ou de l'homme nouveau; je n'ay garde de vous envoïer le premier, il eſt trop difforme, je ne puis vous envoïer l'autre parce qu'il n'eſt pas encore achevé.*

* *A me petis imaginem perſonæ meæ. Ego vero illud reſpondeo, quod olim reſpondit S. Paulinus ſevero ſulpitio amiciſſimo ſuo: quæro enim an velis imaginem veteris hominis mei, an novi? Si veteris, illa nimis deformis eſt, ut digna non ſit quæ ſuſpiciatur: ſi novi, ea nondum perfecta eſt: proinde mitti non poteſt. Bellarminus Petro Cutſemio Doct. Theol. 19. Maij 1615.*

C'étoit travailler efficacement à l'achevement de ce nouvel homme en lui, que d'en retracer ſi fidellement l'humilité dans toute ſa conduite. Elle parut toûjours la même, ſoit qu'on rendît juſtice à ſon merite, ou qu'on refuſât de la lui rendre; & ſi l'on y vit quelque différence, c'eſt qu'il marquoit plus de peine à ſupporter les loüanges que les injures. Inſenſible aux paroles & aux traitements

les

les plus durs, il n'entendoit ſes éloges qu'avec chagrin, & rien n'étoit capable d'en adoucir le ſentiment, que l'aſſeurance, qu'on lui donnoit, que ſon travail étoit utile à la gloire de Nôtre-Seigneur, & au bien des ames rachetées par ſon ſang précieux. Comme c'étoit le ſeul but qu'il s'étoit propoſé dans ſes études, c'étoit l'unique récompenſe qu'il en attendoit. Animé d'un ſi pur motif il n'avoit nul entêtement pour les productions de ſon eſprit, il aimoit à les expoſer à la cenſure d'autrui; & s'il ne trouvoit d'importantes raiſons pour appuïer ſon ſentiment, il ſuivoit celui des autres plus volontiers que le ſien propre. Le Pere Eudemon-Joannes, ſon confident & ſon ami; qu'il avoit choiſi, pour un de ſes Reviſeurs ordinaires, étoit, * comme il la déclaré lui-même, également charmé, & de l'humilité, avec laquelle il lui donnoit, à examiner ſes compoſitions, & de la reconnoiſſance qu'il daignoit lui témoigner pour les remarques qu'il y avoit faites. Cette docilité dans un ſi grand homme étoit au rapport de Raphaël Evêque de Zante, * l'admiration de tout ce qu'il y avoit de ſages dans Rome, étonnés de voir celui, que les plus éclairés de l'univers conſideroient comme leur Maître, ſe ſoumettre au jugement des perſonnes, dont les lumiéres étoient aſſeurement bien moindres que les ſiennes, s'en rapporter à leur déciſion ſur les points les plus difficiles, & les plus délicats de ſes ouvrages; & s'il trouvoit à leur avis qu'il y eût laiſſé gliſſer quelque

* Eud. Joan. in ſua teſtif.

* Quello che nel Cardin. Bellarm. era ſingolariſſimo, e marauiglioſo, e faceua ſtupire ognuno, era la ſua profundiſſima humiltà: poiche eſſendo in ſapere, e in eruditione, il piu eminente ſoggetto, dell'età preſente, conoſciuto, e ſtimato dal mundo per tale, ſottometeua però le ſue compoſitioni al giudicio de gli altri &c. *Proceſſ. Rom. fol.* 309.

chose qui fût, ou moins veritable, ou moins exact, se mettre incontinent en devoir d'y retoucher. C'est cette déférence aux pensées d'autrui, & cette facilité à réformer les siennes, qui lui fit faire avant que de mourir, le livre qu'il appelle la Révision de ses ouvrages, à peu prés pareil à celui des Retractations, qu'a fait autrefois saint Augustin, auquel il essaya toûjours de ressembler par la modestie encore plus que par la doctrine. Il estimoit comme lui, que le défaut le moins pardonnable à un sçavant, c'est ou d'ignorer qu'il est faillible, ou d'avoir honte de l'avoüer: que rien au contraire ne lui fait plus d'honneur, étant, comme il est, sujet à se tromper, que de le reconnoître devant Dieu, & quand il est tombé dans quelque erreur, de la désavoüer devant les hommes; que ce désaveu est une espéce de ressource, qui lui fait plus regagner qu'il n'a perdu, en le mettant avec mérite sur les voïes de la verité, dont il ne s'est égaré que par foiblesse.

Son amour de la pauvreté & des états où elle s'exerce.

Ce caractére d'humilité se faisoit sentir dans toute la conduite du saint Cardinal, sa maison, son train, sa livrée n'avoient rien de magnifique; on ne voïoit dans ses appartements, ni meubles précieux, ni fines peintures, ni riches tapisseries, nulle étoffe de soïe sur ses Domestiques, nulle dorure sur ses Carosses, nulle délicatesse sur sa table; il s'y faisoit servir en vaisselle fort simple comme le plus pauvre Religieux. *Il ne croioit pas qu'un Ecclésiastique pût accorder* * *la volonté d'être riche avec celle d'être saint*;

* Esser ricco, e d'esser santo.

elles lui paroissoient incompatibles dans un homme obligé singulierement à répresenter en sa personne Jesus-Christ humble & pauvre. Un des premiers Cardinaux de la Cour de Rome lui faisant ouverture de son cœur, & lui demandant de salutaires avis pour la sanctification de son ame; *Monseigneur* lui dit-il, *je croiray vous voir saint, tant que je ne vous verray pas riche.*

Il aima la pauvreté jusques dans les choses les plus saintes. Eléonore d'Autriche, & Marie Christine Archiduchesse lui firent present d'une partie considérable de la vraïe Croix, enchassée dans l'or & enrichie de beaucoup de pierres précieuses, il ne put se défendre d'accepter le don de ces Princesses, & en leur écrivant, pour leur en rendre ses actions de graces; il leur dit entre autres choses: * *Quoi que l'or & les pierreries ne me conviennent pas: rien n'est plus digne d'un ornement si riche, que la Croix de Jesus-Christ; je l'accepte de bon cœur: mais en même tems je ne crois pas m'éloigner de la pensée de vos Altesses, quand je conçois, que leur intention a été, que la Croix toute nuë fût pour moi, & tout le précieux ornement, pour la Croix, ou plûtôt pour Jesus-Christ crucifié.* Ainsi s'étant en effet reservé & appliqué au cœur la vraïe Croix, il fit vendre l'or & les pierreries, & en distribua le prix aux Pauvres, qui sont les membres & les images vivantes du Sauveur.

* *Quamvis auro & gemmis in rebus meis non utar, neque istis speciebus delecter: fateor tamen dominicam crucem omni ornamento esse dignissimam, & sic interpretor mentem celsitudinum vestrarum, ut mihi nudam crucem, aurum & gemmas cruci, vel potius Domino pro nobis crucifixo, donare voluerint.* Romæ 27. Febru. 1614.

Quand il paroissoit en public, c'étoit toûjours sans pompe, & dépoüillé de tout ce faste, qu'on se

croit permis, dés qu'on est une fois revêtu de quelque dignité dans l'Eglise, & soit qu'on le vît dans les fonctions & dans les cérémonies, où il étoit obligé de se trouver, soit que son inclination pour la retraite le ramenât chez lui, on appercevoit toûjours dans sa personne le même air de modestie, qu'il avoit pris dans la Religion. Quand on venoit, pour le visiter, ou pour traiter avec lui de quelque affaire, on étoit seur de ne pas languir dans une antichambre; aussi-tôt qu'il avoit achevé de parler à Dieu dans la priére, il alloit au devant des hommes, pour recevoir leurs visites & pour les entendre; il les accueilloit d'une maniere douce & gracieuse? & aprés la conversation, il les reconduisoit de même, comptant pour rien les scrupuleux égards de cérémonies, qu'il n'observa jamais que dans les occasions, où il falloit garder les usages, & soûtenir par nécessité les droits de la pourpre. Par tout ailleurs oubliant qu'il étoit Cardinal, il ne se souvenoit que de ses qualités de Chrêtien, & de Religieux, par lesquelles il se croïoit obligé de prévenir tout le monde: ce qu'il faisoit cependant avec la proportion qu'exigeoient les rangs des personnes avec lesquelles il avoit à faire: mais il avoit cela de rare & d'extraordinaire, pour un homme de son merite, & de son élevation, que n'ômettant rien de ce que la bienséance demandoit, qu'il rendît aux plus qualifiés, il ne laissoit pas d'honorer les plus pauvres, sur-tout quand

il les ſçavoit vertueux, car la vertu leur tenoit lieu de nobleſſe dans ſon eſtime, & elle leur faiſoit trouver chez lui toutes les marques de conſidération, que leur méritoit leur reſſemblance au Verbe incarné, dont il reſpectoit les livrées dans leurs perſonnes.

L'obſcurité de leur état lui rappellant l'idée de celui, dans lequel il avoit paſſé tant d'années tranquilles, réveilloit ſans ceſſe en lui le déſir d'y rentrer, c'eſt le témoignage qu'en a rendu le Cardinal de Savoye: « je lui ay oüi dire de ſa propre bouche, « ce ſont les termes de ce Prince encore plus illuſtre par ſa vertu que par ſa naiſſance, « qu'il ſe ſentoit « trés-ſouvent une vive paſſion de quitter ſa pourpre « pour reprendre l'habit de Jéſuïte; qu'il ne reſpiroit « que ſon retour dans la Religion, & qu'il ne croïoit « pas pouvoir ailleurs mourir content. «

En effet tout éclat lui paroiſſoit fatal au ſalut, & il ne trouvoit de la ſeureté que dans un état humble & caché. Ce ſentiment étoit ſi profondément gravé dans ſon cœur, qu'en comparaiſon du Cardinalat les conditions les plus baſſes lui paroiſſoient ſouhaitables. Il portoit une ſainte envie aux Artiſans, qu'il voïoit dans les ruës, & dans les boutiques, où leur vil & laborieux exercice les met à l'abri de l'oiſiveté, de l'orgueil, & des autres vices, que la grandeur a coûtume d'entrainer avec elle. L'innocente ſimplicité, attachée d'ordinaire à la condition de ces bonnes gens, lui donnoit de l'amour pour eux, & leur pénible métier lui retraçant celui, auquel le Fils du

Trés-Haut s'est si long-tems occupé, lui inspiroit un certain respect, qu'il ne sentoit pas pour les grands du monde, il ne les distinguoit de ceux-ci qu'en leur faisant un accueil encore plus ouvert, qu'en leur parlant avec plus de douceur, qu'en épousant avec plus de chaleur leurs interêts. On là vû souvent se tenir de bout en leur présence, & tandis qu'il étoit dans cette posture, les obliger eux-mêmes à prendre des sieges; ce qui lui arrivoit à l'égard de ceux, qui pour leur lassitude ou pour leur grand âge paroissoient avoir besoin de ce soulagement.

Sa charitable condescendance alloit jusqu'à les aller trouver chez eux, pour s'instruire de leurs affaires. Il en eût une à recommander au Pape en faveur d'un simple Frere de la Compagnie; & au lieu de le faire venir en son Palais, pour entendre ses raisons, & les faire en suite valoir, il ne dédaigna pas de venir lui-même au Collége plus d'une fois pour en être pleinement informé. De toutes les cérémonies Pastorales, qu'il avoit coûtume de faire à Capouë, tandis qu'il en étoit Archevêque, celle, à laquelle il prenoit plus de plaisir, étoit de laver les pieds, le Jeudy saint à douze Pauvres, ainsi que l'avoit pratiqué le Sauveur en même jour, envers un pareil nombre d'Apôtres, de leur donner en suite à manger, & aprés le repas, à la nourriture du corps d'ajoûter celle de l'ame, par une instruction familiere qu'il leur faisoit. Rien n'étoit plus tou-

chant que de le voir de même au milieu d'une troupe de petits Enfans, les careſſant à l'exemple de Jeſus-Chriſt, leur témoignant de la tendreſſe, leur enſeignant les élements de la Foy avec une patience infatigable, & leur donnant comme une mere, le laict de la céleſte doctrine. C'étoit une tendre conſolation pour lui de redevenir comme Enfant avec eux, & d'apprendre toûjours davantage, en les voïant, cette petiteſſe Evangelique, dont Nôtre-Seigneur a fait à ſes Diſciples une ſi importante leçon. Il fut toûjours affectionné à cette ſainte Enfance, qui fait le caractére d'un vrai Chrêtien, & qu'on peut dire avoir été, à la lettre, celui de Bellarmin; il en porta toute ſa vie les traits les plus ſinguliers, une rare innocence de mœurs, une ſincere humilité de cœur, & une ſimplicité infiniment éloignée de déguiſement & d'impoſture.

Sa douceur inaltérable.

Pour être même plus ſemblable au Sauveur & ſe revétir de ſes plus précieuſes livrées, loin de chercher d'être applaudi du monde, il en aima le mépris. On lui rendit ſouvent de mauvais offices auprés des Papes; la confiance qu'avoient en lui les Vicaires de Jeſus-Chriſt, & le libre accés qu'il avoit auprés de leurs perſonnes, lui donnoit toute la facilité imaginable de ruïner les deſſeins de ſes envieux, & de venger ſa réputation aux dépens de la leur: mais à peine ouvroit-il la bouche pour ſe juſtifier, ſi l'interêt de Dieu ne l'y obligeoit, nulle paſſion, nulle juſtice apparente, nulle remontrance

de ses amis, ne lui persuada de le faire, en portant quelque préjudice à ses Accusateurs; il rendit toûjours le bien pour le mal; & il ne s'est trouvé personne, qui se soit plaint que le Cardinal Bellarmin, quelque offensé qu'il fût, ait jamais dit la moindre parole, ou fait la moindre chose à son préjudice. On fit entendre au Chef de l'Eglise, que, dans * un de ses Traités de dévotion, il avoit mis une proposition, qui lui étoit singuliere, & que nul bon Auteur n'avoit enseignée avant lui. Cette proposition étoit * *que le superflu des Riches doit être aux Pauvres.* Il en fut averti, comme il alloit à l'Audience. Il n'étoit rien ni de plus naturel ni de plus aisé, que de se défendre auprés du souverain Pontife, & que de lui faire voir ou la méprise ou la mauvaise foy de celui, qui lui avoit mal-à-propos suscité cette querelle. Sa cause étoit la meilleure du monde, il n'avoit qu'à exposer son sentiment; il étoit ancien, édifiant, couché dans les écrits des saints Basile, Ambroise, Hiérôme, Augustin, Grégoire le Grand, tous Docteurs de l'Eglise. Il étoit de saint Bernard, & entre les Scolastiques, * le Docteur Angelique saint Thomas l'avoit en termes exprés. L'occasion étoit tout-à-fait favorable; le saint Pere lui-même, parut vouloir la lui donner, faisant tomber le discours sur le livre, où la proposition étoit contenuë: il se teut cependant, & ne fit pas semblant de faire attention au dessein du Pontife. Mais comme on le pressoit de ne pas négliger sa défense: *de quel usage peut-elle*

* *De arte bene moriendi.* l. 1. c. 9.

* Esser de poveri cio ch'è soverchio à ricchi.

* *Res quas aliqui superabundanter habent, ex naturali jure debentur pauperum sustentationi.* S. Thom. 2. 2. q. 66. a. 7. in c.

peut-elle être, répondit-il avec douceur, *sinon pour accuser, en me défendant, un homme dont je respecte le caractére? s'il m'a offensé, c'est pour cela même que je lui veux du bien. Et puis que m'a t-il fait, dont je ne doive être content?* * *Rien ne me convient mieux que d'être peu estimé des hommes.*

* Perche quanto in peggior concetto lo teneuano tanto era meglio. *Processf. Rom. fol.* 282.

Ce silence heroïque, qu'il avoit appris du grand Maître de l'humilité, de la bouche duquel les plus noires calomnies ne purent arracher la moindre parole dans le tems de sa Passion, ce silence, dis-je, étoit toute sa réponse dans les outrages qu'on lui faisoit. S'étant trouvé dans une dispute publique, & aïant modestement fait signe de finir à un Docteur, qui fatiguoit l'assemblée par des arguments longs & inutiles, ausquels le Répondant avoit plusieurs fois satisfait, cét homme d'Ecole oubliant ce qu'il étoit, & ce qu'étoit le Cardinal, s'emporta contre lui d'une maniere insolente, jusqu'à lui dire en face: *Que je ne puisse jamais vous voir Pape!* Toute la compagnie en fut indignée, & sur-tout le Cardinal Mellino Vicaire de Sa Sainteté, qui étoit present: Bellarmin seul n'en fut nullement émû, il en sourit, & s'adressant agréablement au Cardinal, qu'il vit dans une extrême colére, & sur le point de jetter l'insolent dans un cachot: *si je suis Pape*, dit-il, *il sera assez puni de son imprécation, car il faudra, qu'il devienne aveugle pour ne me pas voir.* Le mot pour rire valut pour cette fois le pardon au Docteur: mais comme il avoit plus de hardiesse que de doc-

Son silence admirable dans les injures.

trine & de bon ſens, la priſon ne lui fut que differée; car peu de tems aprés aïant perdu le reſpect aux Auditeurs de la Rote, dans un mauvais libelle, il y fut confiné ſans remiſſion; & ce fut-là, qu'implorant le ſecours de Bellarmin, pour obtenir quelque modération de la Sentence portée contre lui, il en experimenta encore les bontés; le ſaint homme ne s'étant ſouvenu de l'injure qu'il en avoit reçûë, que pour lui faire reſſentir plus charitablement les effets de ſa protection.

Le ſerviteur de Dieu en uſoit ainſi dans toutes les occaſions, où il n'étoit queſtion que de ſon honneur particulier; & la Providence, pour le perfectionner toûjours d'avantage, lui en fourniſſoit d'aſſez fréquentes. Il y avoit un certain Cardinal, qui s'oppoſoit à lui dans tous les Conſiſtoires, & qui ſembloit faire une profeſſion ouverte de combattre ſes ſentiments en toute rencontre, ſans que Bellarmin fît aucune inſtance pour les ſoûtenir, & pour détruire ceux du Concurrent, qu'il trouvoit toûjours en ſon chemin; les principaux du ſacré Collége en furent d'autant plus ſurpris, qu'ils ſçavoient la capacité de Bellarmin beaucoup ſuperieure à celle de l'autre; * un d'entre eux s'en plaignit à lui plus d'une fois, il l'accuſa de timidité, il lui dit que ſon exceſſive modeſtie lui faiſoit tort; & le voïant toûjours dans les mêmes diſpoſitions, il preſſa le Pere Vitelleſchi, qui gouvernoit alors la Province Romaine, & qu'on ſçavoit être tout puiſſant ſur

* Card. Bufalo.

l'esprit de Bellarmin, de l'engager à répondre, & à ne pas se laisser fouler aux pieds, le Pere le fit, & lui remontra « qu'il y alloit de sa réputation; qu'elle « étoit nécessaire à toute l'Eglise, à laquelle il devien- « droit inutile, s'il laissoit croire, en demeurant sans « réplique, qu'il étoit déchû de son ancien mérite, « & que ses armes étoient usées. « * *Pere Mutio*, répondit le Cardinal, avec sa bonté ordinaire, *il vaut mieux un peu de charité que beaucoup de réputation.* Le saint ami lui faisant instance, & lui témoignant, que son intention n'étoit pas que sa Seigneurie Illustrissime se défendit au dépens de la charité: *cela est trop dangereux*, répliqua Bellarmin, *je suis résolu de ne jamais changer.* Le Cardinal qui avoit fait agir le Pere Vitelleschi, aïant sçeu de lui cette réponse chrêtienne, en fut charmé, & s'écria plein d'admiration: * *ah! voila une Philosophie que nous sçavons bien peu nous autres, & que nous pratiquons encore moins.*

* Val piu un tantino di carità, che tutta la riputatione.

* Questa, disse, è una Filosofia poco da noi altri intesa, e meno, patticata. *Process. Rem. fol. 176.*

Cette même réponse fut rapportée au Cardinal, avec lequel il avoit à faire, & il la traita d'une pieuse politique. C'étoit effectivement dans le saint homme une sagesse, non pas celle du siécle, réprouvée de Jesus-Christ: mais celle dont Jesus-Christ même à donné de si hautes leçons dans son Evangile, & de si admirables exemples dans toute sa vie. Comme elle consiste principalement dans le mépris de la fausse gloire du monde, & qu'elle en sacrifie les vains égards aux interêts de la charité, Bellarmin

animé de ſon eſprit auroit compté pour rien la maniere déſobligeante, dont un homme de cette conſidération en uſoit avec lui, ſi le bruit, qui commençoit à ſe répandre de leur peu d'intelligence, ne lui eût fait apprehender du ſcandale. Pour l'empêcher, le parti qu'il prit, ne fut pas de réſiſter en face à ce célébre adverſaire, & de prendre l'aſcendant ſur lui, comme il auroit pû aiſément le faire par la ſuperiorité de ſon ſçavoir : mais de lui céder encore avec plus de condeſcendance, de lui témoigner toûjours plus d'eſtime, & en lui prenant la main quand il ſe trouvoit avec lui, de lui demander ſon amitié. C'eſt ainſi que l'humble ſerviteur de Dieu déſarmoit ceux, qui lui étoient les plus opposés & qu'il les obligeoit d'avoüer, que rien ne pouvoit réſiſter aux charmes de ſon admirable charité.

On ſe rendoit d'autant plus volontiers à celle du ſaint Cardinal, qu'on étoit fort perſuadé, que s'il cédoit, ce n'étoit nullement par impuiſſance de l'emporter, & qu'il ne s'abaiſſoit devant les hommes, que pour être plus grand devant Dieu. L'experience avoit fait voir, qu'il ne moliſſoit ainſi, que quand il s'agiſſoit de ſa perſonne : qu'il n'en étoit pas de même, quand il falloit appuïer le droit des foibles, ou ſoûtenir ceux de l'Egliſe ; c'étoit tout un autre homme en ces rencontres ; revêtu de la vertu d'enhaut, il agiſſoit alors avec vigueur & parloit avec hardieſſe. On l'a vû, lui qui étoit un des hommes des plus modeſtes & des plus réſervés.

de ſon ſiécle, maintenir courageuſement un Religieux dans la poſſeſſion d'une grace, qu'un Cardinal lui conteſtoit. On l'a admiré plus d'une fois prendre un air d'intrepidité & s'élever au deſſus des Puiſſances ſéculiéres, qu'il honoroit par tout ailleurs, quand allant au-de-là de leurs bornes, elles entreprenoient de porter la main à l'encenſoir, ou de violer les immunités Eccleſiaſtiques. On ſe ſouvient de la conſtance avec laquelle il maintint l'honneur & les droits de la Pourpre à l'égard du Viceroy de Naples, quelque conſidération qu'il eût pour lui, de la réponſe intrepide qu'il fit au Duc de Lémos, & du ſang froid avec lequel il reçût les menaces que lui fit le fier Caſtillan. Perſonne ne ſçait moins ni ramper ni plier qu'un homme humble quand il s'agit des interêts de Jeſus-Chriſt, ou de la gloire de ſon Epouſe.

Son amour & ſa conſidération pour tout le corps de l'Egliſe.

La tendreſſe qu'il avoit pour l'Egliſe s'étendoit généralement ſur toutes les parties, qui la compoſent. Il conſerva, tout le tems qu'il fut Cardinal, une eſpéce de vénération Religieuſe pour le ſouverain Pontife, qui en eſt le Chef, il avoit coûtume de dire, depuis qu'il fut tiré de la Compagnie par un ordre exprés de Sa Sainteté, qu'il n'avoit fait que changer de Supérieur; que celui, qui l'étoit de toute l'Egliſe, étoit devenu le ſien particulier; & qu'il ſe croïoit d'autant plus obligé de lui obéïr, que la Compagnie elle-même fait une profeſſion ſinguliére de lui rendre obéïſſance. Ce ſentiment

fut la régle de sa conduite à l'égard de tous les Papes, sous le Pontificat desquels il se trouva; il ne distingua jamais leur volonté de celle de Dieu; & dés qu'elle lui étoit intimée, rien au monde n'étoit capable d'en arrêter un moment l'exécution. Ce fut pour l'accomplir qu'il sacrifia l'Archevêché, les revenus, & le repos de Capouë. Quand il fut à Rome, il ne seroit pas allé à une journée de la Ville, sans leur en demander la permission; s'il disoit son avis en leur presence, c'étoit, comme on l'a remarqué plus d'une fois, en peu de paroles, sans instance, & sans réplique; & si l'interêt de la Religion, ou de la charité demandoit qu'il donnât plus d'étenduë à l'explication d'une affaire, il reservoit à un entretien particulier, ce que le respect l'empêchoit d'exposer plus au long dans un Consistoire.

Il sçavoit accorder avec cette retenuë la liberté de son zéle; & si le respect lui ferma souvent la bouche dans les assemblées publiques: la sincerité la lui ouvrit aussi dans les conferences secrettes, toutes les fois que son devoir l'engageoit à y parler avec franchise; & il ne lui arriva jamais, ce qui est assez commun dans les Cours, par des raisons d'interêts, de dissimuler à un Pape une verité, qu il lui importoit de sçavoir pour le gouvernement de l'Eglise.

Il honoroit les Cardinaux & les Prélats comme les Princes de la Monarchie spirituelle; & quelque élevé qu'il fût au dessus de la plûpart d'eux par

ſon éminent ſçavoir, bien loin de ſe prévaloir de cét avantage, dont ils convenoient tous, il paroiſſoit en leur préſence avec la modeſtie d'un Religieux; ſans y faire jamais la moindre oſtentation de ſa doctrine, qu'il tenoit dans l'obſcurité, tandis que la cauſe de Dieu ne l'obligeoit pas de la produire. Quelque profeſſion qu'ils fiſſent la plûpart de ſe conſidérer comme ſes Diſciples, il les regardoit comme ſes Maîtres; en cette qualité ils lui paroiſſoient reſpectables, juſques dans leurs défauts, qu'il excuſoit autant qu'il lui étoit poſſible, & ſur leſquels, s'ils étoient legers ou douteux, il ne ſe croïoit permis, ni de les juger ni de les condamner.

Ce que j'ay rapporté de ſa conduite avec le Clergé de Capouë eſt une preuve invincible de l'affection ſincére, qu'il avoit pour les Eccleſiaſtiques, avec leſquels il étoit lié en Jeſus-Chriſt par la participation de ſon Sacerdoce. Il avoit la même inclination pour toutes les perſonnes Religieuſes; & on lui doit rendre cette juſtice, qu'il en fut conſtamment le Protecteur.

Sa conſtante tendreſſe envers la Compagnie de Jesus.

Son cœur étoit ſur-tout à la Compagnie de Jesus, qui l'avoit porté dans ſon ſein, & l'on peut dire qu'à meſure qu'il avançoit en âge, il devenoit toûjours plus tendre envers elle. Les dignités de l'Egliſe, où il fut élevé malgré lui, ne lui parurent ſupportables, qu'autant qu'elles le mirent en état de ſervir plus efficacement l'Egliſe & la Compagnie

ſa chére Mere ; car c'eſt ainſi qu'il avoit coûtume de la nommer.

Aïant atteint l'âge de ſoixante & dix-huit ans, parlant d'elle au Cardinal Sforce dans l'Epitre de l'art de bien mourir. * Il y a ſoixante ans, lui dit-il, qu'elle eſt ma trés-affectionnée Mere ; & dans ſon Teſtament, apportant la raiſon pour laquelle il ne détermine rien ſur la quantité de priéres, qu'il ſouhaite qu'on offre à Dieu pour le repos de ſon ame, * c'eſt, marque-t-il expreſſément, que je ſuis trop perſuadé de la charité, que ma chére Mere a pour moy, pour douter qu'elle doive me rendre libéralement cét Office de pieté.

* *Societas IESV, quæ mihi ab annis* 60. *pia mater eſt.* Ep. lib. de arte bene moriendi.

* *Certò ſcio non defuturam huic officio piam charitatem matris meæ. in Teſtam.* Bellar.

Elevé entre ſes bras, il y voulut mourir ; c'eſt même lui faire juſtice, que d'avoüer qu'il ne ceſſa jamais d'y vivre ; l'inclination qu'il avoit pour elle, étoit comme un certain poids, qui l'y portoit inceſſamment. Il avoit fait choix d'un Hôtel ſi voiſin d'une de nos Maiſons, qu'il ſembloit n'y avoir nulle ſéparation ; au moins ne l'empêchoit-elle pas de s'y trouver en eſprit, avec les autres Jéſuïtes, pour aſſiſter, au ſon de la cloche, qu'il entendoit aiſément, à tous leurs exercices, s'en acquitant avec autant de fidelité, que quand il étoit parmi eux. Il les viſitoit lui-même trés-ſouvent ; & toute ſa conſolation étoit d'aller de tems en tems, à leur récréation, paſſer en entretiens ſpirituels les heures qu'il pouvoit dérober à ſes emplois & aux fonctions publiques. Quand il fut à Capouë, il n'eut point de

de plaisir plus sensible, que d'en avoir quelques-uns dans son Palais, il songea même tout de bon à leur fonder un Collége dans sa Ville Archiepiscopale : il prit pour cela la pensée de leur abandonner une Abbaye de mille écus de rente, s'y réservant une Chapelle, un jardin & une chambre, afin d'y pouvoir être de tems en tems, tout familierement avec eux, & s'il ne put y faire consentir le saint Pontife, il se consola par l'espérance de trouver quelque occasion plus favorable à son dessein. En attendant il faisoit de sa maison comme un Collége, où il rassembloit autant qu'il pouvoit de Jésuïtes, pour en faire ses Missionnaires.

Le tems le plus doux pour lui, étoit celui, auquel les Novices, selon l'usage de la Compagnie, font leur pelerinage ; il accueilloit ces Anges de la terre, comme autrefois Abraham les Anges du Ciel: il leur rendoit lui-même les services les plus bas, jaloux qu'aucun autre que lui se mêlât d'exercer envers eux ces offices de la plus humble charité. Il sembloit revivre tous les mois de Septembre qu'il venoit passer dans leur Noviciat, quand il fut de retour à Rome ; & quelque appliqué qu'il y fut jour & nuit à l'Oraison, on lui remarquoit alors un meilleur visage qu'à l'ordinaire, & un air de santé, que lui donnoit la tranquille douceur qu'il goûtoit en ce saint lieu. Je suis content, disoit-il, quand je suis avec mes Freres ; il n'appelloit pas les Jésuïtes autrement, & il vouloit en être traité de même.

Il fit une fois une querelle obligeante à un d'entre eux, qui lui avoit écrit avec les cérémonies respectueuses, qu'on observe avec un Cardinal. *Vous me faites de la peine*, mon Révérend Pere, lui dit-il dans sa réponse, *d'en user ainsi avec moy, comme avec un étranger, & non pas comme avec un de vos Freres; soyez persuadé, je vous supplie, que je ne fais pas moins de cas de mes Freres les Enfans de la Compagnie de JESUS, depuis que j'ay la Pourpre, que quand j'étois revêtu de leur habit.* En effet lorsqu'il faisoit l'honneur à ces Peres de leur écrire, la souscription de sa lettre étoit: Vôtre Frere & Serviteur en Jesus-Christ, Bellarmin.

Molestè fero quod R. V. tam timidè ad me scribat, quasi ad extraneũ hominem, non ad Fratrem suum. Ego enim non minoris facio Fratres meos & Filios Soc. JESU. Posteaquam purpuram gero quam antea facerem, cùm nigram vestem portarem. Epist. ad Christo. streb. Soci. Jesu.

V. R. Fratello e servo in Christo Bellarm.

Mais s'il honoroit ainsi ceux, qui fidéles à leur sainte vocation, persévéroient dans la Compagnie, il avoit un profond mépris pour les autres, que leur infidelité en faisoit sortir, il les regardoit avec indignation, comme des ingrats & des Enfans malnés, qui aprés avoir été élevés, nourris, & formés par leur Mere, l'abandonnoient, où s'arrachant violemment de ses bras, ou l'obligeant elle-même par leur mauvaise conduite de les retrancher de son corps. Il avoit une espéce d'horreur de ces sortes de gens; il ne pouvoit les regarder; & quelque habileté qu'ils eussent, ou quelque instance qu'il lui fissent, il ne put jamais se résoudre, ni d'en recevoir, ni d'en emploïer aucun dans sa maison.

Un Gentil-homme Milanois, qui aïant deux Fils Jésuïtes, s'interessoit beaucoup pour leur Ordre, s'avisa un jour de lui écrire, qu'un bruit couroit, qu'il

avoit ſongé autre fois à quitter la Compagnie, pour ſe retirer dans une Religion plus auſtére, *répondez-lui*, dit le Cardinal à ſon Secretaire, *que j'étois Jéſuïte avant que cét Ordre ſongeât à ſe réformer; qu'appellé de Dieu dans la Compagnie de JESUS, je me ſuis toûjours trouvé trés-parfaitement de ma vocation, & qu'il ne m'eſt jamais venu dans l'eſprit de la changer en quelque autre que ce puiſſe être.* Cette lettre le toucha à l'endroit le plus vif & le plus tendre de ſon cœur; il eût de la peine qu'on doutât de ſon attachement à la Compagnie. Il l'avoit toûjours eſtimé trés-ſainte, &il ſçavoit par experience qu'on y a tous les moïens de pratiquer la plus haute perfection; & que l'uſage des pénitences, ſans y être ordonné par la Régle, y eſt auſſi commun, que dans toute autre Communauté, où ces ſortes de rigueurs ſont preſcrites; qu'ainſi un Jéſuïte n'a que faire d'en aller chercher ailleurs que dans la Compagnie.

Il étoit bien éloigné de penſer à la quitter, lui que le ſeul commandement du ſouverain Pontiſe en avoit tiré de vive force; qui déſira toute ſa vie d'y retourner; & qui en conſeilloit l'entrée à ceux qu'il voïoit capables d'y devenir de dignes inſtruments de la gloire de Dieu. Il étoit à l'extrêmité tout prêt de partir pour l'autre vie, lorſqu'un jeune homme de qualité parut aux pieds de ſon lit, il étoit de ſa connoiſſance, & il l'avoit tendrement aimé à cauſe de ſon innocence & de ſes mœurs Angeliques; il le regarda avec un ſoûrire gracieux; *hé bien que*

vous laisseray-je dans mon Testament : lui dit-il, * *je n'ay rien de meilleur à vous laisser que la Compagnie de JESUS; allez vous y consacrer au service de Nôtre-Seigneur.* Il lui arriva quelque autre chose de plus surprenant à l'égard d'un jeune Anglois, auquel il donnoit la confirmation; lui aïant demandé son nom, & aïant appris de sa bouche qu'il s'appelloit Robert comme lui, aprés lui avoir fait l'onction sainte, il se pancha sur sa tête & la baisa : puis le faisant venir à lui, la cérémonie étant achevée : *je vous ay donné un baiser mon cher Enfant,* lui dit-il, *au lieu du soufflet, qui se donne d'ordinaire,* * *le changement vous profitera.* Ce que prononça le saint homme d'un esprit prophétique, s'accomplit à l'heure même, car l'Anglois, qui n'avoit nulle pensée de se faire Religieux, se sentit tout-à-coup fortement inspiré d'entrer dans la Compagnie, où il à vécu saintement, n'aïant jamais doute qu'il ne fût redevable de sa vocation au saint Cardinal, & que le saint Esprit, qu'il conféroit dans le Sacrement, n'eût exaucé les vœux qu'il fit alors en sa faveur.

* Che vuol ella che io le lasci per Testamento? non ho meglio di questo : le lascio il dedicarsi al divino Servigio nella Compagnia.

* Riuscirà profitte vole il cambio.

Mais rien ne marque plus l'amour qu'il avoit pour la Compagnie, que la sensibilité, avec laquelle il recevoit les nouvelles de ses prosperités & de ses disgraces, que les priéres ardentes qu'il offroit au Ciel, pour en faire descendre les bénédictions sur elle; que l'attention qu'il apportoit à ce qu'on n'y souffrît jamais ni d'opinions nouvelles dans les Ecoles, ni de relâchement dans les mœurs ;

jugeant également fatal à ce grand corps, destiné par la Providence à instruire & à édifier les Peuples, d'avoir ou une doctrine ou une conduite suspecte.

La haute estime, & la vive reconnoissance, dont il étoit pénétré pour saint Ignace, lui inspiroit cette sainte sollicitude, pour le maintien du bon ordre dans sa Compagnie. Il étoit infiniment sensible à tout ce qui avoit du rapport à ce grand saint; & il ne perdoit aucune occasion de témoigner l'estime extraordinaire, qu'il avoit de ses admirables vertus. C'étoit la coûtume à Rome chez les Jésuïtes, avant la Canonization de leur saint Fondateur, de s'assembler à son sépulcre, le jour de sa mort, pour y honorer sa memoire, & y renouveller sur ses cendres, l'esprit de zéle & de ferveur, qu'il leur avoit communiqué pendant sa vie. Un d'eux faisoit l'Eloge du saint; Bellarmin désira de le faire l'an mil cinq cens quatre-vingt-dix-neuf. Le Cardinal Baronius voulut être de la cérémonie, quoi qu'elle ne fût que pour les Enfants d'Ignace; & il y fut si touché & si persuadé par le discours éloquent, dans lequel Bellarmin montra, qu'il ne manquoit rien à l'Illustre mort, de ce qui étoit nécessaire, pour être mis au nombre des saints, qu'à l'instant même il se prosterna sur son tombeau, baisa plusieurs fois la terre, qui couvroit son corps; & aïant pris le Tableau du saint, il l'attacha lui-même au haut de son sépulcre, & s'étant mis à genoux devant lui avec son ami,

anima les Jésuïtes, qui fondoient en larmes à ce ſpectacle, à révérer leur Pere avec plus de liberté, aprés l'exemple que leur en donnerent ces deux grands Cardinaux.

Bellarmin ne trouvoit rien que d'éminent dans saint Ignace; il ne pouvoit ſur-tout ſe laſſer ni d'admirer, ni de loüer ſa profonde ſageſſe, & les lumiéres ſurnaturelles, que Dieu y avoit ajoûtées: il les voïoit avec un Religieux étonnement, & une ſenſible conſolation de ſon ame, répanduës dans le plan de ſon inſtitut, dans les moïens qu'il a pris pour en ſoûtenir l'édifice, dans les Réglements qu'il a laiſſés à ſes Enfants, & ſur-tout dans l'admirable lettre qu'il écrivit aux Peres de Portugal, pour les animer à la parfaite obéïſſance. Ce fut juſtement cette excellente & divine Epître, ſi j'oſe ainſi m'expliquer, contre laquelle oſa s'élever un certain Vincent Angevin. Il avoit de la vivacité, quelque érudition, beaucoup de hardieſſe, & trés-peu de bon ſens; c'étoit un eſprit inquiet, intriguant, broüillon, ſçachant cependant ſe contrefaire, pour un tems, afin de venir à bout de ſes deſſeins. Il le fit aſſez bien, pour étre reçû parmi les Jéſuïtes: mais non pas aſſez conſtamment pour y demeurer. Cét homme avoit, comme les autres de la compagnie, oüi lire & leu trés-ſouvent la fameuſe lettre, dont je parle: mais ſeul n'y aïant rien vû de la ſage & de la haute perfection, qu'elle contient, il s'étoit imaginé d'y voir des erreurs pré-

judiciables à la Foy & aux bonnes mœurs. Il en dressa un ample memoire, qu'il prit bien la peine de porter lui-même à Rome ; il eut le front d'y aller accuser son Pere, & de se porter pour dénonciateur de sa lettre de l'obéïssance. Il n'est pas surprenant qu'un homme du caractére dont il étoit, fût capable d'une pareille entreprise & d'une dénonciation aussi extravagante qu'étoit celle-là : mais ce qui doit étrangement surprendre, c'est qu'elle ait trouvé, sinon des fauteurs, au moins des gens assez patients, pour l'examiner dans les formes, & assez crédules pour se laisser persuader par l'imposteur, que cette lettre, qu'on vantoit si fort, pourroit bien meriter quelque censure. La dénonciation fut reçûë dans les Tribunaux, le Dénonciateur y fut écouté; on y leut ses remarques ; & quoique ce fussent les mêmes, que des Hérétiques avoient déja faites autrefois, & qu'elles eussent dés-lors passé pour impertinentes chez tous les vrais Catholiques; relevées cependant & remises sur le bureau par Vincent, elles parurent sous un nouveau jour, qui leur fit perdre, pour un tems, ce qu'elles avoient de ridicule. Quelque asseurance qu'eût Bellarmin, qu'elles se feroient bien-tôt connoître, telles qu'elles étoient, & que le personnage, qui les avoit fabriquées, ne tarderoit guéres à se décrier lui-même, il ne crût pas dans une affaire où il s'agissoit de l'honneur du saint Fondateur, & de la gloire de son ouvrage, devoir se reposer de l'un & de l'autre sur le mauvais genie,

de celui, qui les attaquoit. Il entreprit vigoureusement leur défense; & aïant montré d'abord que saint Ignace étoit l'homme du monde le moins suspect en matiere de doctrine & de bon sens, il fit voir en particulier, que sa lettre de l'obéïssance, étoit le chef-dœuvre de la spiritualité la plus haute & en même tems la plus sensée; que c'étoit un précis fidéle de ce que Jesus-Christ lui-même a enseigné dans l'Evangile au sujet de la soumission qu'on doit rendre aux Supérieurs revêtus de son authorité; & que le saint, en l'écrivant, s'étoit parfaitement conformé aux sentiments des Peres, des Docteurs, des Maîtres de la vie spirituelle les plus estimés & les plus révérés de l'Eglise. C'est ce qu'il developpa & prouva clairement dans trois invincibles Traités qu'il produisit; & qui ne furent pas plûtôt leus par les Examinateurs, que la scene changea incontinent, que l'Accusateur devint le coupable, & que le malheureux Vincent, eût été en fort grand danger, en punition de cette imposture, & de quelques autres, de finir sa vie par la main d'un Bourreau, si heureusement pour lui, la tête paroissant lui manquer, on ne se fût contenté de le jetter, comme un fol dangereux, dans un cachot pour le reste de ses jours.

Telle fut l'issuë du combat de Bellarmin, en faveur de son Pere; il en soûtint de même & avec un pareil succés une infinité d'autres pour l'honneur de sa Compagnie, qu'il ne pouvoit voir en butte à ses ennemis, sans prendre en main les armes pour

la défendre. Son zéle cependant en ces occasions, n'avoit rien ni de rude, ni d'amer ; c'étoit toûjours la charité, qui donnoit le mouvement à sa plume.

Les termes les plus durs qui en aïent jamais coulé, furent ceux, dont il se servit en écrivant à un Abbé, dont tout l'Ordre lui avoit des obligations immortelles, & qui cependant ne cessoit en chaire de déchirer la Compagnie à Paris : il lui manda, *qu'il l'aimeroit à l'avenir, commme celui, qui se déclaroit son ennemi, & qu'il prieroit pour lui comme pour un Persécuteur & un Calomniateur, ainsi que Jesus-Christ l'a ordonné.*

In posterum diligam te, sicut inimicum ; & orabo pro te, tanquam pro persecutore & calumniatore ; ita enim mandavit Dominus. Processf. Rom. 1622. folio 103.

Cette maniere de se venger dans un homme, qui étoit assez puissant en Cour de Rome, & qui avoit assez de crédit en celle de France, pour le faire autrement, toucha pour le moins autant le Déclamateur, que le danger ou l'avoit jetté sa passion ; il en revint de bonne foy, il condamna ses emportements ; & comme il connoissoit le cœur admirable de Bellarmin, il recourut à sa bonté, & le supplia de lui pardonner, en l'asseurant, qu'il alloit travailler tout le reste de sa vie à réparer le tort qu'il avoit fait à la Compagnie. Le Cardinal ravi de voir son changement, en reçût les marques avec sa clemence ordinaire, & ajoûta au pardon, qu'il demandoit ses offices auprés de sa sainteté, pour détourner le châtiment qu'il avoit mérité. Mais comme ces sortes de gens, qui ont de l'esprit & qui n'ont pas assez de discretion, pour en arrêter

les ſaillies, ne ſe relevent guéres d'une faute, que pour retomber dans une autre ; l'Abbé, je ne ſçais par quelle avanture, ne fut pas plûtôt chez lui, qu'il lui en fallut ſortir, pour être conduit en priſon, où il fut pendant huit ans, aïant tout le loiſir de faire de ſérieuſes réfléxions ſur ſa conduite. Bellarmin fut auſſi ſenſible à cette nouvelle diſgrace, que s'il avoit toûjours été ſon tendre ami, il lui écrivit pour le conſoler dans ſa captivité, & lui donna des avis ſi ſages, & aſſaiſonnés de tant de douceur, que le priſonnier y apprit à reconnoître ſes égarements paſſés, & à en éviter de pareils à l'avenir. Il ne tint pas à Bellarmin qu'il ne guérit tout-à-fait des préventions, qu'il avoit eûës de tout tems contre les Jéſuïtes ; j'ignore s'il lui échapa encore quelque choſe en cette matiere : mais il paroît par la lettre du ſerviteur de Dieu, qu'il lui apporta des motifs preſſants de s'attacher à eux, entre leſquels le plus puiſſant fut, que cét attachement ne ſeroit pas inutile à la juſtification de ſa créance, ſi elle avoit été ſuſpecte ; & il lui cite pour cela un célébre exemple : « vous êtes trop éclairé, lui dit-il, pour ne pas « ſçavoir que les Hérétiques haïſſent ces Peres plus « que tous les autres Catholiques, & que la bien-« veillance de Henry le Grand Roy de France en-« vers leur Compagnie, fut un des principaux « points, qui convainquirent le monde, que depuis « ſon abjuration, il étoit dans le cœur vraïement Catholique. « C'eſt ainſi que s'accordoit dans le

Scit prudentia tua Ieſuitas ab omnibus hæreticis odio haberi præter cæteros Catholicos; & glorioſæ memoriæ Henric. IV. Gall. Regem, ex hac potiſſimum cauſa verè Catholicum habitum fuiſſe, poſt converſionem, quia Ieſuitis favebat neque enim veriſimile videbatur hominibus prudentibus, eum tantâ benevolentiâ Ieſuitas proſequi potuiſſe, niſi ſincero animo Catholicam fidem amplexus fuiſſet. Bell. ad Abbat. Epiſt. 9. Octob. 1518.

cœur du ſaint homme le zéle de l'honneur de la Compagnie, & la charité envers ceux qui la perſécutent.

Mais quelque amour qu'il eût pour elle, il avoit le cœur trop vaſte, pour l'y contenir toute ſeule; ſon affection égale à ſa grande ame, s'étendoit ſans exception ſur toutes les Religions approuvées par l'Egliſe. Celle de ſaint Dominique, entre les autres, y eut une part toute ſinguliere; * il avoit pour elle une vénération extrême, dit le Cardinal de Crémone, qui en fut tiré pour être une des plus brillantes lumiéres du ſacré Collége; * il portoit, ajoûte-t-il, une dévotion particuliere aux ſaints & & aux bien-heureux de cét Ordre, il en liſoit ſouvent les Croniques, & il a avoüé plus d'une fois qu'il en tiroit un merveilleux ſecours pour ſa propre perfection : il exhortoit toutes les perſonnes conſacrées à Dieu d'en faire leur lecture; il n'étoit point ſelon lui de ſocietés Religieuſes, qui ne dûſſent les avoir inceſſamment devant les yeux; & il aſſeuroit, que ce ſeul livre étoit capable de fournir à toutes les Communautés des exemples & des inſtructions à ſuivre. Je ne fais que copier ici le témoignage de ce grand Cardinal, qui s'explique & s'étend ſur ce ſujet de la maniere la plus affectueuſe, * & qui proteſte devoir cét aveu comme un tribut de reconnoiſſance à la conſtante affection, que Bellarmin lui a témoignée auſſi bien qu'à ſon Ordre dans toutes les occaſions. Je ne puis paſſer ſous

Son affection pour l'Ordre de ſaint Dominique.

* La quale egli hebbe ſempre in ſomma veneratione. Deſid. Scaglia Card. Crem. nella ſua teſtif.

* Alli Beati, e ſanti di lei, portava particolar diuotione : leggeua ſpeſſo le croniche d'eſſa, &c. *id ibid.*

* Per l'amore che in ogni occaſione dimoſtiò à me, & alla mia Religione. *id ibid.*

silence le zéle vif & ardent, avec lequel il s'emploïa pour la Béatification de l'admirable Agnés de Monte-Pulciano; les rares qualités & les excellentes vertus de cette Fille de saint Dominique le toucherent beaucoup plus que la considération de la Patrie. Elle y étoit déja révérée il y avoit prés de soixante ans, par la concession de Clement VII. qui dés l'an 1534. avoit permis à cette Ville d'en faire la Fête. Toutes les Maisons de l'Ordre, répanduës dans tout le monde en demandoient avec instance la Béatification solemnelle. Elle étoit surtout désirée par les Religieuses, avec d'autant plus de passion, que l'Eglise ne leur avoit encore fait l'honneur de mettre aucune de leurs Sœurs du premier Ordre, au nombre des Saintes. Bellarmin fut heureux de pouvoir obliger tant de personnes vertueuses, dont la pieté répandoit par tout une si bonne odeur; uni * à deux Cardinaux de ses amis, il entreprit l'affaire avec tant de chaleur, & sollicita pour une si bonne cause si efficacement auprés de Clement VIII. que Sa Sainteté le dix-huit d'Octobre de l'an mil cinq cens quatre-vingts-quatorze, déclara solemnellement bien-heureuse Agnés de Monte-Pulciano, & envoïa la Bulle de la Béatification à Henry le Grand qui l'avoit passionnément désirée * on voit dans le Bref adressé au Roy, les intercessions des trois Cardinaux & nommément de Robert Bellarmin.

Il n'eut pas moins d'affection pour l'Ordre de saint

* César Baron. Franç. Maria de Turin.

* Vie de la B. H. Agnés de Monte-Pulciano pag. 28. par le R. P. Jean de Sainte Marie Dominiq.

François, dont il portoit le nom avec celui de Robert. Il en honoroit singulierement les Enfants à cause de leurs vertus, & en considération de leur Pere, auquel il fut tout dévoüé dés son enfance, & dont il porta la dévotion jusqu'au tombeau; aïant commencé sa vie le jour de la Fête de ce grand saint, & l'aïant terminée le jour, auquel l'Eglise célébre ses Stigmates. *Pour celui de saint François.*

Je m'étendrois trop à la fin de cét ouvrage si je voulois rapporter toutes les marques de bienveillance qu'ont reçûës de lui toutes les autres Congrégations: mais celle des R. R. P. P. Celestins, aïant été mise par le saint Pere sous sa protection, je ne puis ômettre les soins singuliers, qu'il prit de les défendre & de les maintenir dans leur ferveur primitive. Cét Ordre qui s'est répandu sut-tout en France & en Italie fut établi, si l'on en croit quelques Auteurs, en l'an mil soixante & dix-huit, par le Cardinal Pierre Damien, qui fit porter à ses Religieux un Scapulaire de couleur bleuë céleste, d'où leur vint le nom de Célestins. Ceux, qui le tirent d'ailleurs, ne laissent pas d'avoüer que leur Congrégation fut d'abord appellée de saint Damien, mais ils veulent que ce nom fut changé en celui qu'ils ont aujourd'uy, & qu'ils l'ont pris uniquement du célébre Pierre de Mourrhon, Célestin V. qu'ils reconnoissent pour leur Fondateur, & qui fut lui-même ainsi nommé à cause de la vie toute céleste, qu'il menoit au desert, dont il fut comme *Pour la Congrégation des Celestins.*

arraché, pour être élevé ſur le Trône Pontifical: duquel cependant il deſcendit bien-tôt aprés, par une abdication volontaire, pour retourner dans la ſolitude, qu'il avoit quittée malgré lui. Bellarmin ſe chargea volontiers de la protection de cét Ordre, qui avoit pour Pere un ſouverain Pontife; & ces ſaints Religieux rendirent à Dieu de trés-humbles actions de graces de leur avoir donné pour protecteur, un Cardinal, qui avoit autant de zéle, pour maintenir les particuliers dans l'eſprit de la Régle, que de crédit pour ſoûtenir le corps contre les entrepriſes des ennemis du dehors, dont les Communautés les plus réguliercs n'ont jamais manqué. Il n'en parut point tout le tems qu'il vêcut, dont il ne découvrit les artifices par ſa prudence, & dont il ne réprima l'audace par ſa fermeté. Ces R. R. P. P. à l'abri ſous ſa ſage & ſa puiſſante protection, n'avoient qu'à vivre tranquilles dans la pratique de leur ſaint Inſtitut. Il contribua de ſa part à le faire fleurir par les Réglements qu'il leur donna, & qui furent unanimement reçûs par les Céleſtins de France & d'Italie, qu'il eut le bonheur de ramener à la parfaite union, dans des conjonctures, ou ſelon toutes les apparences ils alloient ſe dés-unir pour toûjours.

Il y avoit déja long-tems que les François n'avoient qu'une ombre de dépendance du Général Italien; ils en demandoient un de la nation; qui les gouvernât, diſoient-ils, de plus prés, & qui les

menât, comme par la main, à la plus haute perfection, avec l'aide de trois Provinciaux, qui fussent comme les Visiteurs ordinaires dans les Maisons du Royaume. Le different fut porté à la Cour; on en fit une affaire d'état; l'Ambassadeur de France eut ordre du Roy d'appuïer auprés de Sa Sainteté la requête de ces Religieux, & d'en presser la séparation nécessaire, comme on l'avoit fait entendre à Sa Majesté, au bon ordre, au repos, & à la sainteté des Célestins ses sujets. Bellarmin démêla, sous le prétexte, le veritable motif qu'avoient ces Peres, de faire une Congrégation particuliere, & les jugeant peu fondés en bonne raison, remontra efficacement au Pape, de quel importance il étoit, de les faire vivre sous le même Chef, qui eût le droit de visite dans tous les Couvents de son Ordre, qui leur fit garder les mêmes Régles, & qui les conduisît dans le même esprit, & sous la même forme de vie; que le vrai moïen de réformer les Religions, c'est de resserrer les nœuds de l'union, qui lie les parties entre elles, & qui leur fait recevoir les impressions du même Supérieur; qu'enfin la bonne réforme consiste dans le renouvellement de l'obéïssance & de la charité. Le Pontife persuadé par les raisons de Bellarmin, ordonna à son Nonce de les representer au Monarque, qui les aïant entenduës, les trouva trés-justes, loüa les droites intentions du Cardinal, & donna les mains à tout ce qu'il désiroit, consentant à l'unité du Général, &

à la parfaite ſubordination des Céleſtins François à ſon authorité, en lui accordant même par ſes lettres patentes un plein pouvoir de les viſiter, quand il lui plairoit dans toute l'étenduë de ſon Royaume. C'eſt ce que le Général fit avec toute la douceur que lui avoit recommandée le Protecteur, à l'avantage de l'Ordre, qui en recueillit beaucoup de fruits ſpirituels, & à la ſatisfaction de tous les particuliers, ſans excepter ceux mêmes, qui s'y étoient auparavant oppoſés avec plus de chaleur. Ainſi la providence conduit ordinairement au calme par les routes oppoſées à celles, qu'un faux zéle fait chercher.

Son zéle pour la gloire de Dieu, la propagation de la Religion, & le ſalut des ames.

Outre que celui de Bellarmin étoit veritable, il étoit encore vif, ardent, univerſel. En quelque endroit de la terre, que ſouffriſſent la gloire de Dieu, l'Egliſe, la Religion, il en étoit ſenſiblement touché; & il auroit donné mille vies, s'il les avoit eûës, pour en prévenir ou pour en réparer les dommages. Il portoit envie à tant de braves Jéſuïtes, comme il les appelloit, qui pour une ſi belle cauſe prodiguoient tous les jours leurs ſueurs & leur ſang dans les Païs barbares. Quand il en recevoit les nouvelles, il en étoit tranſporté de joïe, il baiſoit leurs lettres, & en les liſant, il les arroſoit de ſes larmes. On peut dire qu'il en verſoit des torrents, apprenant les ravages, que faiſoit l'Héreſie dans les plus floriſſants Royaumes de l'Europe. Que ne fit il pas pour s'y oppoſer? Aprés avoir fait des prodiges en

Italie

Italie pour empêcher que la contagion ne s'y glissât, il en fit encore de plus merveilleux en Flandre, où elle commençoit à se répandre, pour en arrêter les progrés, il anima par tout les Missionnaires, il exhorta les Princes; & lorsque les uns par leurs courses Apostoliques, les autres par la force de leurs armes avoient contribué à maintenir la vraïe créance, il les en felicitoit par des lettres pleines déloges. Telles furent celles qu'il écrivit à l'Empereur Ferdinand, & à Guillaume Duc de Baviere, dont les victoires remportées sur les Protestants d'Allemagne, y avoient fait triompher la Religion.

Il estima glorieux de pouvoir concourir, avec ces têtes couronnées, à la défaite de l'Heresie. C'est ce qui lui fit entreprendre le grand ouvrage de ses Controverses, sans être effraïé, ni de la difficulté, ni de l'immensité de l'entreprise. Il en étoit à la matiere des Sacrements si contestée par les Novateurs, & à laquelle par consequent il travailloit avec plus de chaleur, quand il se trouva tout à coup accablé d'une multitude de maladies, dont chacune en particulier étoit capable, ou de le faire mourir, ou au moins de lui faire abandonner absolument le travail de l'étude; c'est la Sentence que prononcerent alors les Medecins: mais outre que la Providence, supérieure à leurs arrêts, en avoit décidé autrement, le même zéle, qui lui avoit causé ses maux, en l'engageant à des fatigues extraordinaires, lui donna du courage assez pour les mépriser, &

pour lui faire reprendre ses premieres applications ; & ses amis qui avoient pitié de son état, l'accusant de risquer indiscretement sa vie ; *je serois trop heureux*, leur répondoit-il d'un air animé, *de l'immoler aux interêts du Seigneur ; puis-je la finir plus glorieusement qu'en mourant dans le champ de bataille, & les armes à la main, pour la défense de la Religion.* Il ne sçeut jamais ce que c'étoit de s'épargner pour une si belle cause, n'aïant jamais cessé jusqu'au dernier soupir, d'emploïer sa voix & sa plume, à la gloire de l'Eglise Catholique, soit pour en affermir la créance dans les Provinces, ou elle s'étoit conservée jusqu'alors, soit pour la rétablir en celles qui avoient eu le malheur de la perdre.

Tout occupé qu'étoit le saint Cardinal à prévevenir ou à guérir les maux spirituels du prochain, il n'en oublioit nullement les nécessités temporelles. La nature & la grace sembloient avoir concouru à l'envie, pour lui former un cœur compatissant envers les pauvres ; il les trouvoit infiniment dignes d'être secourus dans leur indigence par rapport à Jesus-Christ, dont ils ont l'honneur d'être les membres ; cette considération l'attendrissoit sur eux, & lui tenoit sans cesse les mains ouvertes, pour subvenir à leurs besoins. Je n'ajoûterois rien à tout ce que j'ay dit sur ce sujet dans le cours de cette histoire, si aprés la foule des faits, que j'ay produits, je n'en avois encore d'assez merveilleux, pour surprendre & pour édifier tout de nouveau mes lecteurs.

Bien différent de ces durs & impitoïables Ecclesiastiques qui tombent à peine d'accord qu'ils soient obligés de se deffaire de leur superflu en faveur des Pauvres, ou qui se persuadent faussement de n'en avoir jamais, tant ils étendent leur nécessaire. Bellarmin donnoit à celui-ci des bornes si étroites, qu'à l'extrême necessité prés, tout lui paroissoit superfluité : ainsi quelque profusion qu'il fît de ses revenus, & de tout ce qu'il trouvoit devant ses mains, tant qu'il ne s'arrachoit pas le pur nécessaire, pour assister les miserables, il ne croïoit pas donner du sien. *C'est une restitution que je leur fais*, disoit-il, *je ne fais que leur rendre, ce qui leur appartient ; ils en sont les Maîtres, je n'en suis que l'Econome ; on ne doit pas me compter pour beaucoup, de ne pas retenir le bien d'autruy.* Dans l'apprehension d'en être chargé, il répétoit au fidéle Guidotti, qui fut si constamment l'Intendant de sa Maison, & qui voïoit avec peine le saint Cardinal se dépoüiller de tout, pour revêtir même assez souvent des gens, qui étoient mieux vêtus que lui ; il lui répétoit, dis-je, « qu'il prît garde au soin immoderé qu'il avoit de sa person- « ne, qu'il se souvint que de ses deux mains, * il « falloit toûjours resserrer celle, qui étoit pour lui, « & élargir celle, qui étoit pour les Pauvres ; « à quoi l'Officier répondoit avec autant d'esprit que de zéle pour son Maître : « il n'y a presque jamais « un denier dans celle qui est pour vôtre Seigneurie « Illustrissime, comment veut-elle que je la resserre ; «

* Per me stringete sempre piu la mano : per li poueri, sempre piu allargatela.

" * tout passe en l'autre par vos ordres, & celle-ci " même se vuide si souvent, que pour vous contenter, il faudroit donner plus que vous n'avez, & " que vous ne pouvez avoir : " *Le saint homme * avoüoit qu'il n'avoit pas le cœur de refuser, à qui lui demandoit la charité pour l'amour de Jesus-Christ ;* & comme il étoit obligé pour avoir toûjours de quoi donner, de prendre une bonne partie de ses revenus par avance, & d'aller encore aux emprunts, ses gens avoient coûtume de dire qu'ils avoient le plus pauvre Maître, & le plus riche aumônier, qui fût au monde. Un Evêque Italien reduit par je ne sçais quelle disgrace, à la derniere extrêmité, fit pitié à Bellarmin, qui lui offrit de bon cœur ce qu'il avoit ; l'aumône n'étoit pas aussi considérable qu'il l'auroit désirée, mais outre qu'elle l'étoit assez, pour tirer le Prélat de la nécessité, où il étoit, & pour incommoder le Cardinal, auquel il ne restoit plus rien ; le bon Evêque, touché de l'extrême charité de son bienfacteur, aïant refusé ses offres, qu'il ne croïoit pas pouvoir accepter sans dureté ; le serviteur de Dieu en eut un vrai chagrin, & il se plaignit de lui-même, de n'avoir pas été estimé digne de souffrir quelque chose pour Jesus-Christ, qu'il regardoit dans la personne de son Confrere.

* Che quanto à sua Signor. Illustr. la mano era sì stretta, che non saprebbe in che poterseне leuare un danaro: quanto à poueri, era sì larga, che ad ogni poco era vuota: essendo molto piu il voler dare, che l'hauere che poter dare.

* Non patendo gli il cuore di negare la carità à chi gli domandaua per Dio.

Il eut bien une autre douleur, aïant appris qu'une Fille de condition étoit morte de nécessité il en fut d'autant plus inconsolable, qu'un Officier de sa

Maiſon n'avoit pas ignoré la miſere de la Demoiſelle : il lui reprocha la faute qu'il avoit faite, de ne l'en avoir pas averti : & celui-là alleguant pour excuſe, qu'il n'y avoit pas un denier dans ſes coffres; « Que dites vous ? repartit le ſaint homme dans « l'amertume de ſon cœur, n'y avoit il pas de l'ar- « genterie au buffet , des chevaux à l'écurie, un « anneau à mon doigt, il falloit ou vendre ou en- « gager tout cela , & quoi qu'il en coûtât, avoir de « quoi faire une ſi indiſpenſable charité. « Cette eſpéce d'inhumanité lui paroiſſoit être ſur ſon compte, dés qu'elle étoit commiſe par une perſonne de ſa Maiſon.

Il n'auroit pas crû être moins coupable, ſi l'on avoit congedié de chez lui de pauvres Ultramontains, des Catholiques devenus, par leur grand âge, incapables de gagner leur vie, des Hérétiques nouvellement convertis, des gens dépoüillés pour la Foy ; il vouloit qu'on les introduisît, qu'on les admît à l'Audience, qu'on leur donnât le moïen de s'expliquer de leurs beſoins ; & quand ils paſſoient conſidérablement ſon pouvoir, il recouroit à celui des Dataires, du Cardinal Neveu, & du ſaint Pere lui-même, auprés duquel il ſe faiſoit leur interceſſeur, ſans craindre en ces occaſions, ni deſſuïer des refus, ni de paſſer pour importun.

Il étoit à table lors qu'on lui vint dire, & c'eſt à quoi l'on n'auroit oſé manquer, qu'un Etranger, Anglois de nation, demandoit à manger, *nous par-*

tagerons ensemble, dit joïeusement Bellarmin, & aïant coupé ce qu'on venoit de lui servir en deux parties, il en fit porter l'une au nouveau venu, qui ne put comprendre, en la voïant que ce fût la moitié du repas d'un Cardinal.

Encore craignoit-il d'excéder dans sa dépense; elle n'étoit comme on l'a déja rapporté que de trois Jules par jour pour sa personne, & sa passion pour les pauvres lui persuadoit, qu'il en pouvoit retrancher un pour l'amour d'eux; il s'en ouvrit au Pere Mutio-Vitelleschi Supérieur alors de toute la Compagnie, qui s'opposa quelque tems à ce retranchement l'aïant trouvé immoderé, jusqu'à ce que l'admirable charité du serviteur de Dieu l'emportant sur la sagesse du Général, dont il obtint enfin le consentement, il ajoûta ce sacrifice à tant d'autres qu'il avoit déja faits: mais l'amour de Dieu, qui selon les Peres de l'Eglise, ne dit jamais, *c'est assez*, non plus que le feu, qui en est le simbole naturel, poussant toûjours plus loing le dépoüillement du saint homme, il se deffit encore d'un attelage de carosse, d'un Aumonier, d'un Valet-de-Chambre, & d'un Palefrenier, se mettant peu en peine, ni d'être en moindre équipage, ni d'avoir un cortége moins nombreux, que tout autre Cardinal, dans les cérémonies. *Que m'importe tout cela*, disoit-il, *pourvû que mes Pauvres en soient mieux*; car c'est ainsi qu'il avoit coûtume de les nommer, les regardant comme ses Enfants, & les comptant sur l'état de sa Maison.

Son esprit étoit continuellement occupé de leurs besoins; dans le tems d'un hiver, ou le froid fut à Rome plus piquant qu'il n'y est d'ordinaire, passant par une salle de son Hôtel, il jetta les yeux sur une tapisserie de serge rougeâtre, qui y étoit tenduë depuis quelque jours, *& il me sembla*, dit-il lui-même, *que les murailles me reprochoient, qu'étant insensibles, elles étoient cependant bien vêtuës, tandis que mes-chers Pauvres étoient tout nuds*, il ne put souffrir ce reproche que son bon cœur lui faisoit imaginer, & sur le champ aïant donné ordre, qu'on d'étendît la tapisserie, il la fit distribuer à quantité de misérables pour s'en couvrir.

Tout ce qu'il trouvoit dans son Palais, lui tenoit le même langage que ses murailles, & sollicitoit continuellement sa charité. Le Cardinal Pierre Aldobrandin, pour aider à le meubler, quand il fut revêtu de la Pourpre, lui avoit fait present de quelque argenterie, qui consistoit en une aiguiére, quatre flambeaux, une écritoire, & un poudrier. Ces piéces trop précieuses à son gré, lui faisoient de la peine, * *il ne pouvoit*, dit un certain Historien de sa vie, *les régarder de bon œil*, aïant envie de les convertir en pain, pour la nourriture de ses Enfants, & n'osant le faire en considération de son Bienfacteur. Sa ressource fut de les engager les unes aprés les autres, pour avoir de quoi faire des aumônes; il en fit de même, mais secrettement de son anneau, dans le tems d'une extraordinaire nécessité, il fit

* Hor questi guardaua sempre di mal occhio. Bartol.

vendre encore un de ses carrosses, il ne se reserva presque rien, & son Intendant, qui ne pouvoit modérer ses profusions, étoit obligé pour ne le pas laisser sans meubles, d'en aller retirer tantôt l'un tantôt l'autre, & jusqu'à son matelas, dont le saint Cardinal s'étoit deffait aussi bien que de tout le reste.

Ce même matelas étant raporté à son lit, il ne l'auroit pas gardé trois jours, si son Maître d'Hôtel ne se fut trouvé dans l'anti-chambre au moment qu'un pauvre malheureux l'emportoit déja par ordre du serviteur de Dieu, qui en le lui donnant, lui avoit bien recommandé d'éviter la rencontre de cét Officier; il ne fut pas assez heureux pour cela; car ce fut le premier aux yeux duquel il parut avec sa charge, & qui l'obligea effectivement de le mettre bas, remplaçant cependant l'aumône que son Maître avoit faite par une somme équivalente.

L'argent ne faisoit que passer entre ses mains, les dix, les vingt & les trente écus à une même personne, ne lui sembloient rien, dans les besoins un peu considérables; & ce qui doit paroître prodigieux; c'est que libéral jusqu'à la prodigalité lors qu'il s'agissoit de subvenir aux moindres besoins d'autrui, il se refusoit tout à lui-même dans les nécessités les plus pressantes, non pas par le motif d'une sordide épargne, mais par celui d'une héroïque charité, qui lui enlevoit, pour l'amour des Pauvres, jusqu'au nécessaire à la vie.

Il sortoit

Il ſortoit d'une grande maladie; l'Officier dans le tems de ſa convaleſcence lui ſervit un poulet, le ſaint homme lui en témoigna ſon chagrin, en lui diſant « que les viandes ordinaires lui ſuffiſoient, « pour rétablir ſes forces, & que de lui en donner « de meilleures, c'étoit dérôber aux Pauvres ce « qu'elles valoient. « Il avoit beſoin, pour ſe rétablir de prendre le bon air de Fraſcati, on le preſſoit de s'y faire tranſporter; il ne pouvoit diſconvenir qu'il n'y eût, dans l'état où il ſe trouvoit, une eſpece de néceſſité, elle ne put cependant l'emporter ſur trois raiſons, qui lui parurent plus fortes. * La premiere étoit l'exemple de ſaint Charles, à qui ſes fatigues extrêmes, & la foibleſſe de ſa ſanté, ne purent jamais perſuader de prendre la moindre récréation. La ſeconde, qui lui ſembloit encore meilleure, c'eſt qu'il ne trouveroit pas à Fraſcati le Noviciat de ſaint André, dont il faiſoit en cette ſaiſon ſon ſéjour ordinaire. La troiſiéme enfin, qui lui paroiſſoit invincible, c'eſt qu'il ſeroit obligé de doubler ſa dépenſe en campagne, & d'en diminuer d'autant plus ſes aumônes, ce qu'il proteſtoit n'avoir pas le cœur de faire.

* Alex. Urſin. Card. in ſua teſtif. *Proceſſ. Rom. fol.* 115.

* Daniel Bart. in vit. Card. Bell. l. 3. c. 7.

Il ne pouvoit non plus ſouffrir ni habit dans ſa garde-robe, ni chevaux dans ſon écurie, ni argent dans ſes mains, dés qu'il voïoit quelqu'un dans la néceſſité, ſa tendreſſe s'augmentoit à la vûë des malades; en aïant rencontré un ſur un coin de ruë, qui devoit faire pitié à tout le monde, & qui n'en fai-

ſoit à perſonne, il en eut le cœur percé, il le fit mettre dans ſon carroſſe, le mena lui-même à l'Hôpital ; & ſa coûtume étoit de païer liberalement la charité de ceux, qui ſe chargeoient d'y en porter ou d'y en conduire quelqu'un.

Paſſant un jour ſur le ſoir, par un endroit fort éloigné de ſon Palais, il entendit le cri pitoïable d'un homme, qui appelloit au ſecours ; il fait au moment même arrêter ſon carroſſe ; il en décend promptement, & il trouve un pauvre Artiſan bleſſé à mort d'un coup de mouſquet, qui lui dit d'une voix mourante : " ah Monſeigneur, je meurs, " " pour avoir voulu défendre l'honneur de ma Fa- " mille, en arrachant ma Fille des mains d'un Ra- " viſſeur : ou trouvera-t-elle un azile aprés ma mort ? " Commençons par vôtre ame mon cher ami, lui " dit le ſaint homme, les larmes aux yeux, & Dieu " pourvoira à tout le reſte ? " Il le diſpoſe, il le confeſſe, il l'abſout, & aprés l'avoir mis en état de bien mourir, " nous allons ſonger, lui ajoûta-t'il à la vie " & à l'honneur de vôtre Fille, ſubſtituez moy en " vôtre place, j'en veux être le Pere ; " le pauvre homme à ſes paroles aïant expiré plein de joïe, le ſaint Cardinal, ſans perdre un moment, fait appeller un Gentil-homme de ſes amis avec ſon Epouſe, leur logis étant tout prés du lieu, ou s'étoit fait le meurtre ; ils arriverent l'un & l'autre bien effraïés à la vûë du cadavre : " c'eſt un Pere infortuné, " leur dit-il, qui vient d'être aſſaſſiné par un ſcélé-

rat désespéré de ne pouvoir lui enlever l'unique " Fille, qu'il avoit au monde. La providence a " voulu que je me trouvasse ici, pour lui donner " les secours nécessaires au salut de son ame; " c'est elle-même, qui veut que vous & moi nous nous chargions de la Fille, & que nous lui fassions l'office de Pere; je prétends partager avec vous l'autorité paternelle, prenez cette pauvre orpheline chez vous, je vous conjure, & mettez son honneur à couvert contre les entreprises de l'infame assassin, & j'auray soin de la placer. La commission fut acceptée de bon cœur & fidélement exécutée par l'Epoux & par l'Epouse, qui avoient encore plus de Christianisme, & de vraïe piété que de Noblesse. Pour lui il s'acquita parfaitement de sa parole, & fit trouver à la Fille un fort bon parti, par la somme considérable dont il la dota. Jamais action ne lui causa une satisfaction plus solide.

Je ne finirois jamais, si je voulois tenir ici un compte exact de mille autres prodiges que la charité fit faire au saint homme. Le fidéle Guidotti prétend, que s'il avoit voulu les coucher par écrit, un ample volume ne lui auroit pas suffit, je passe tout le reste sous silence, & je ne fais plus que rapporter la belle réponse qu'il fit au Seigneur Thomas son Frere, qui lui avoit écrit, pour le solliciter de faire élever à Monte-Pulciano sa Patrie, un Mausolée à leur Pere & Mere Vincent Bellarmin, & Cinthie Cervin, lui représentant que c'étoit une

action de piété & de gratitude, qu'il ne pouvoit refuser de faire. « Non, je ne la refuse pas, répon-
« dit le St. Cardinal, je l'accepte même avec plaisir ;
« mais à condition que le monument sera réglé de
« telle maniere, que la vanité ne lui fasse pas passer
« les bornes des vertus que vous me marquez ; car
« il siéroit mal à moi, qui ne prétends avoir que la
« simple sepulture des Peres de la Compagnie de
« Jesus, & qui ne suis d'ailleurs pourvû, que des
« biens de l'Eglise, qui sont le Patrimoine des Pau-
« vres, de les emploïer à de pompeux ouvrages, pré-
« judiciables à l'entretien des vivants, & inutiles à
« la mémoire des morts. «

Sa conduite envers ses proches.

C'étoit sa détermination invincible, dans l'usage de ces sortes de revenus, de suivre à la lettre les régles des saints Canons, malgré la cupidité de ses proches avec lesquels il fut pour cela en guerre pendant vingt-deux ans. Dés qu'il fut élevé au Cardinalat, ils se mirent dans l'esprit que la Providence leur avoit ouvert une source, dans laquelle ils pourroient puiser de quoi relever leur état, & satisfaire leur ambition. Les Familles des Bellarmins & des Cervins étoient Nobles à la verité ; elles étoient même, comme nous avons dit, des plus considérables de la Toscane : mais elles étoient plus Illustres, qu'elles n'étoient riches. A l'exaltation de Marcel II. elles prirent d'abord un air de grandeur qu'elles auroient peut-être pû soûtenir, si le Pontife eût été long-tems sur le Trône de saint Pierre : mais sa

mort précipitée, les ramena au premier état, & toutes leurs eſpérances, qui n'étoient fondées que ſur lui, ſe trouverent bien-tôt enſevelies dans la pouſſiere de ſon Tombeau.

Ce ne fut qu'au tems de l'élévation de Bellarmin qu'elles ſe réveillerent, le merite, le credit, & la dignité du Neveu leur paroiſſant une reſſource capable de reparer la perte, qu'elles avoient faite dans la perſonne de l'Oncle. Il n'y eut preſque perſonne, non ſeulement dans Monte-Pulciano, mais dans tout le Païs d'alentour, qui ne ſe dît ou ſon Parent, ou ſon Allié; il ſe vit incontinent aſſiégé, de ſes ſang-ſuës de l'Egliſe, qui ſe perſuaderent qu'elles auroient, dans les revenus du Cardinal, de quoi contenter leur ſoif inſatiable. Bellarmin étoit bien dans d'autres ſentiments, il leur déclara nettement, & il leur fit entendre, qu'il étoit réſolu, d'obſerver inviolablement le premier chapitre de la reformation, où le ſaint Concile de Trente dans ſa derniere ſeſſion inſtruit les Evêques & les Eccleſiaſtiques de leurs obligations. « Liſez-le vous même, « leur dit-il, vous verrez la défenſe expreſſe qu'il « leur fait d'enrichir leurs proches de leurs revenus, « & la ſeule permiſſion qu'il leur donne, s'ils ſont « pauvres, d'en ſoulager leur indigence. Voilà ma « loi, leur ajoûta-t-il, prenez vos meſures la deſſus, « les miennes ſont priſes; & n'allez pas m'alleguer « ſur cela la conduite des autres; je vous le répete. « *Ma loi ſont les ſaints Canons, & non pas les exemples*

* La mia legge sono i sacri Canoni, e non gli esempi de gli altri.

d'autruy. * Ils furent étourdis de cette Morale, comme d'un coup de foudre, & ils désespérerent de la lui faire changer en un autre, qui leur fût plus favorable, s'ils ne le convainquoient clairement, qu'il pouvoit en conscience se relâcher de cette rigueur. Ils consulterent à ce dessein, les Docteurs, les Théologiens, les Canonistes, ils firent courir le cas de conscience par toutes les Universités d'Italie, & comme ils le proposerent à leur façon, ils en reçûrent des réponses telles, à-peu-prés, qu'ils les avoient désirées, & ils les envoïerent au Cardinal, en lui reprochant la dureté de son cœur, encore plus que celle de sa Morale. Le saint homme reçût sans s'émouvoir & leurs décisions & leurs injures, & ne répondant à celles-ci qu'avec une douceur inaltérable, il renversa celles-la avec une solidité qui ne souffroit point de replique, & fit voir évidemment, qu'elles ne pouvoient venir, que de l'artificieuse cupidité des Consultants, ou du peu d'habileté des Consultés; il ajoûta qu'en matiere de biens d'Eglise, ce qu'il y avoit de gens doctes & pieux, convenoient unanimement, qu'on pouvoit bien en faire part à ses proches, *pour diminuer leur pauvreté: mais non pas pour en augmenter leurs richesses;* qu'au reste il étoit resolu de s'en tenir à ce principe, qu'il ne s'en départiroit jamais, & qu'il n'étoit nullement d'humeur à se damner pour eux.

* *Ut minus egeant non ut ditescant.*

La Famille crut trouver une favorable occasion de l'ébranler, dans un voïage qu'il fut obligé de

faire, pour se trouver à une assemblée générale de l'Ordre des Célestins; on fit joüer tous les ressorts imaginables, pour le faire passer par Monte-Pulciano, dans l'espérance que la vûë de ses proches feroit sur lui plus d'impression, que toutes les machines qu'on avoit emploïées jusques-là avec beaucoup d'inutilité. Bellarmin sentit bien que la chair & le sang lui tendoient des piéges; il n'eut garde, de s'y laisser surprendre. Tout ce qu'ont put obtenir de lui, ce fut de passer par Assise, ou l'attiroit l'esprit de la grace, & la dévotion qu'il avoit toûjours eûë pour saint François. Tout Monte-Pulciano, qui n'en est pas fort éloigné, sortit de ses portes, pour aller joindre le saint homme; sa Famille sur-tout se pressa d'aller à sa rencontre, & ne manqua pas de lui faire ostentation de ses besoins. Il démêla les véritables de ceux, qui ne l'étoient pas, & il pourvût aux premiers avec une exacte charité. Il reçût gracieusement tout le monde, & quelque infléxible qu'on le trouva sur ses résolutions, il les expliqua d'une maniere si sainte & si honnête, que par une merveille assez rare, on fut presque également content de ses refus & de ses faveurs.

Tandis qu'il étoit à Capouë, on avoit fait une autre tentative, pour l'attirer à sa Patrie; les conjonctures étoient trés favorables. Il y avoit quelque tems qu'on lui disoit, que l'air de Capouë ne valoit rien pour lui; les frequentes incommodités, qu'il y souffrit, appuïoient le sentiment de

ſes amis; celle, qui lui ſurvint à la jambe, l'en convainquit lui-même, & donna lieu à l'Intendant de ſa Maiſon de lui repréſenter, que l'air natal étoit abſolument néceſſaire à ſa ſanté. « Rien n'eſt plus « aiſé, lui diſoit-il, que de changer de Siége avec « l'Evêque de Monte-Pulciano; il ſera Archevêque, « & vous n'aurez pas moins de revenus. « Le ſerviteur de Dieu conçût bien, que la propoſition de l'Officier lui avoit été ſuggerée par des Parents, & il la reçût à-peu-prés de la même maniere, que le Fils de Dieu avoit reçû celle de Simon-Pierre, qui le vouloit détourner de ſa Paſſion. *Pierre, Pierre*, lui dit-il, c'étoit le nom de l'Intendant, *vous êtes un mauvais Conſeiller: ce n'eſt pas le bon eſprit, ce ne peut être que celui de la chair & du ſang, qui vous a inſpiré de parler de la ſorte.*

Tout abſent qu'il étoit, il ne laiſſa pas de ſoulager la nombreuſe Famille de Thomas Bellarmin ſon Frere, & il lui aſſigna dix écus par mois, pour aider à l'éducation de ſes Enfants. Il en avoit deux entre les autres tout propres à ſervir l'Egliſe; ils avoient de l'eſprit, de l'étude, du naturel, de la piété, & de l'éloignement du ſiécle. Tant de rares qualités leur gagnerent la tendreſſe du Cardinal: mais elle n'alla pas juſqu'à leur procurer des Bénéfices; il ſe contenta de les leur faire mériter par le ſoin qu'il ſe donna de les perfectionner; il ne tenoit qu'à lui de faire de l'un ou de l'autre ſon ſucceſſeur à l'Archevêché de Capouë; Paul V. l'en avoit

avoit rendu le maître, quand pour l'avoir toûjours auprés de sa personne, il lui permit de s'en deffaire: oubliant cependant tout ce qu'ils avoient de mérite, il en nomma d'autres à Sa Sainteté, pour occuper le Siége auquel il renonçoit; & ce fut sans doute pour se venger obligeamment du desintéressement héroïque de l'Oncle, que le saint Pere prit plaisir de pourvoir les deux Neveux, en nommant Nicolas Bellarmin à l'Abbaye de saint Benoît, & Angélo de la Caïa, à l'Evêché de Théane.

Celui-ci aïant pensé depuis, par la sollicitation de ses amis, à passer par un échange, de son Siége Episcopal à l'Archevêché de Chiéti, que l'Archevêque Volpi s'offroit volontairement de lui remettre, à la seule condition de retenir mille écus, qui n'étoient que la quatriéme partie des revenus de son Eglise. Bellarmin, à qui la condition déplut encore plus que la Permutation, refusa absolument d'y emploïer ses offices auprés de Sa Sainteté, & fit convenir Angélo de la Caïa, qui avoit l'ame admirablement bien faite, & qui préféroit les avis & les inclinations de son Oncle aux avantages qu'on lui proposoit, que cette espéce de trafic est peu digne d'un Ministre de l'Eglise & d'un successeur des Apôtres.

Il ne se mettoit guéres en peine de voir ses proches dans des rangs élevés; & comme il les appréhendoit pour lui, il n'avoit garde, ni de les solliciter pour eux, ni de les leur procurer. Il ne regardoit

les dignités de l'Eglise que comme des charges; & fermant les yeux à tout l'éclat, qui les environne, il ne les ouvroit que pour voir les terribles obligations qu'elles imposent. Il en redoutoit surtout la pluralité comme contraire à l'esprit de l'Eglise. A peine fut-il à Capouë que Clement VIII. lui envoïa les Bulles de la riche Abbaye de saint Benoît; le dessein de ce Pontife, en la lui conférant, n'étoit pas seulement d'en augmenter ses revenus, mais de la retirer des mains d'une des premieres Familles de Naples, qui la tenoit depuis long-tems par droit de Patronage, fondée sur un pur privilege, auquel Sa Sainteté vouloit absolument déroger. C'étoit un procés à soûtenir contre une puissante partie, & c'est pour cela qu'il fut bien aise d'y engager Bellarmin sur le credit & l'authorité duquel il crut avec raison les Droits de l'Eglise fort asseurés. Le serviteur de Dieu s'en défendit autant qu'il put, il en écrivit fortement au saint Pere, « en lui disant « que de multiplier ses Tîtres, étoit augmenter « son fardeau, & qu'il supplioit Sa Sainteté d'avoir « également égard & à la foiblesse de ses épaules, & à « la sainteté des Canons au sujet de la pluralité. Je « sçay ce que vous pouvez, répondit le Pontife, & « je sçay ce que je puis moi-même: j'ay mes raisons, « elles sont trés-importantes; c'est à vous de porter « le joug que je juge selon Dieu devoir vous imposer. Ce Pape, qui auroit voulu combler de biens le saint Cardinal, fut aussi infléxible aux instances qu'il lui

fit de recevoir sa démission d'une autre Abbaye qu'il l'avoit déja obligé de prendre ; c'étoit celle de saint Michel de la Procide ; tout l'expedient qu'il trouva, ce fut de lui permettre d'y nommer un Vicaire perpetuel, auquel il donneroit une bonne pension, en le chargeant du soin des ames & de la résidence, qui étoient les deux points, sur lesquels Bellarmin croïoit, ne devoir jamais passer. Le saint homme, tout obéïssant qu'il fut au Vicaire de Jesus-Christ, ne laissa pas de gémir sous le poids de ces Bénéfices, pendant la vie de Clement ; & le Pontife n'eut pas plûtôt les yeux fermés, qu'il s'en d'échargea aux pieds de Paul V. son successeur, auquel il remit les deux Abbayes aussi bien que l'Archevêché de Capouë ; n'acceptant qu'à cette condition l'honneur, qu'il lui faisoit de le retenir à Rome pour son service & pour celui de l'Eglise.

Un homme de ce caractére étoit bien éloigné d'importuner les souverains Pontifes, en faveur de ses proches ; il songeoit si peu à se faire leur solliciteur, qu'il étoit déterminé à ne les élever jamais aux dignités du siécle ou de l'Eglise, si la Providence lui eût mis le pouvoir en main. Il s'ouvrit avec confiance au Pere André Grec son intime ami de la disposition, où il étoit sur ce Chapitre, dans le tems qu'il se vit en danger d'être porté malgré lui sur le Trône de saint Pierre ; & il lui protesta, que si cette redoutable couronne lui tomboit sur la tête, avant que de la prendre, à l'instant

qu'on déclareroit son élection, il étoit résolu, en présence de tout le sacré Collége, de faire hautement vœu, de ne revêtir jamais de la Pourpre, & de n'agrandir en aucune maniére aucun de ses Parents. S'étant cependant rendu à sa retraite ordinaire de Septembre, & aïant fait réfléxion sur l'inconstance humaine, il craignit, que s'il attendoit à s'engager, que le moment de son élevation fut venu, la lüeur éblouïssante de cette éminente dignité, lui faisant peu-être appercevoir les choses tout autrement, il ne vint à changer de volonté; il crut qu'il étoit de la sagesse, de prévenir le danger, en prenant l'engagement, en un tems où n'aïant que Dieu seul devant les yeux, il avoit tout le sang froid nécessaire à un vœu de cette nature. Voici comme il le fit; il en a laissé toutes les circonstances dans un écrit de sa main, que je traduis ici mot-à-mot de l'original latin en nôtre langue.

Le vingt-sixiéme de Septembre de l'an mil six cens quatorze, un vendredy, vaquant aux exercices spirituels dans la Maison du Noviciat de saint André, aprés une meure déliberation, pendant le saint Sacrifice de la Messe, étant sur le point de prendre le sacré Corps de Nôtre-Seigneur. Je lui fis vœu en ces termes: je Robert Cardinal Bellarmin, Religieux Profés de la Compagnie de JESUS, promets à Dieu Tout-Puissant, en présence de la trés-sainte Vierge, & de toute la Cour Céleste, si par hazard il arrivoit que je fusse fait Pape, (ce que je ne désire nullement, & ce que je supplie trés-instamment

* Die 26. Sept. anni 1614. Feriâ sextâ, in Domo Novitiorum S. Andreæ degens & exercitiis spiritualibus vacans, maturâ præhabitâ deliberatione, in Sacrificio Missæ, cum sumpturus essem sanctissimū Domini Nostri Corpus; votum vovi Domino in hac forma. Ego Robertus Cardinalis Bellar-

le Seigneur de ne pas permettre) que je n'éléveray aucun de mes Parents ou Alliés, ni au Cardinalat n'y à aucune Principauté temporelle, ni à Titre de Duché, de Comté, ou de quelque autre Seigneurie que ce puisse être, je mengage de même à n'en enrichir aucun; me contentant de les aider à vivre commodément dans leur état. Ce n'est pas que je prétende par-là condamner les Souverains Pontifes, qui en ont usé autrement, donnant le Chapeau, à ceux de leur Parents ou de leurs Alliés, qu'ils ont trouvé capables de le porter dignement: mais c'est que j'ay cru, devant Dieu que les tems, où nous sommes, exigent cela, pour avancer sa gloire, faciliter la réforme de l'Eglise, & contribüer à la propagation de la sainte Foy. C'est ainsi que le serviteur de Dieu se précautionnoit contre une tentation délicate à laquelle ont succombé tant de grands hommes, ausquels rien n'a manqué, pour éterniser leur mémoire, que d'avoir un peu plus oublié les interêts de la chair & du sang.

minus, e societate JESU, Religiosus professus, voveo Deo omnipotenti, in conspectu B. Virginis Mariæ, & totius Cælestis Curiæ, quod si fortè (quod non cupio, & precor Deum ut non accidat) ad Pontificatum assumptus fuero, neminem ex consanguineis, vel affinibus meis exaltabo ad Cardinalatum, vel temporalem Principatum, vel Ducatum, vel Comitatum, vel alium quemcumque Titulum: neque eos ditabo, sed solùm eos adjuvabo, ut in statu suo civili, commodè vivere possint..... hoc votum feci, non quod damnem eos Pontifices, qui consanguineos, affines, idoneos & dignos, ad Cardinalatum evexerunt. Sed quia existimavi hæc tempora ita requirere ad majorem Dei gloriam, & Ecclesiæ faciliorem reformationem, & sanctæ fidei propagationem.

Bellarmin n'en eut jamais d'autres que ceux de l'Eglise, & il chercha par tout de les procurer, sans se soucier de toutes les considérations humaines, ausquelles il n'eut égard qu'autant que la loy de Dieu lui prescrivoit. Rien n'est plus admirable en ce genre que ce que j'ay rapporté dans son lieu, de la conduite du saint Cardinal dans les Conclaves, sa dignité l'obligea, comme on l'a vû, de s'y trouver trois fois; & il y fut toûjours le même, fermant l'oreille au bruit des sollicitations, de quelque côté

Son attachement inébranlable à la justice & à la verité.

qu'elles vinssent ; & donnant toute son attention à écouter le Seigneur, pour apprendre de lui, quel étoit l'homme, qui méritoit le mieux d'être son Vicaire sur la terre. On ne put ni ébranler la résolution, qu'il avoit prise, de n'en nommer jamais d'autre, ni le détourner le moins du monde de cette ligne d'équité, que lui avoient tracée les saints Canons. Ce que l'Auteur de la vie du Cardinal de la Roche-Foucaut raconte à ce propos, est une preuve éclatante, & du merite de celui dont il écrit l'Histoire, & de l'infléxible fermeté de Bellarmin, à suivre les régles & l'esprit de l'Eglise. Ce Prélat François, de qui je parle, & dont la haute naissance fut une de ses moindres qualités, étoit Sous-Doïen du sacré Collége, & Grand Aumonier de France ; il avoit signalé son zéle, en travaillant à faire recevoir le Concile de Trente dans le Roïaume, à y détruire l'Hérésie, & à y former deux grands ordres. Bellarmin le connoissoit à fond & il n'en jugeoit point de plus capable de gouverner l'Eglise : aussi lui donna-t-il constamment sa voix dans tous les Scrutins, au troisiéme Conclave, auquel il assista pour élire un successeur à Paul V. Le Cardinal Hippolite Aldobrandin, son ami & celui qui fut aprés sa mort, l'Exécuteur de son Testament, s'étant apperçû de cette détermination de Bellarmin à nommer toûjours le même, & sçachant d'ailleurs la disposition du Conclave, qui n'étoit nullement pour le Cardinal, qu'il portoit : *Que*

vous sert, lui dit-il, * *de perdre tant de fois vôtre Suffrage? cela me sert extrémement*, répondit le serviteur de Dieu, *& voulez vous sçavoir à quoi? Nous avons tous juré de choisir le plus digne; je n'en connois point qui le soit plus que le Cardinal de la Roche-Foucaut; ainsi je satisfais & à mon serment & à ma conscience, en lui donnant toûjours ma voix, qu'elle soit perduë si vous voulez, selon les vûës que vous avez: elles ne l'est nullement selon les miennes.*

* *Quid te juvat, Bellarmine, suffragium toties perdere? plurimùm, inquit ille, plurimum. Iurati enim omnes, ut nosti, spopondimus meliorem eligere in Pontificem. Ergo Sacramento conscientiæ meæ satisfacio, qui meliorem Cardinale Rupi Fucaldio nullum agnosco. Pereat sanè suffragium instituto tuo; sed non perit meo.* Petr. Rouer. c. 16. l. 1. vit. Cardinal. Rupe-Fuc.

C'est ainsi qu'attentif uniquement à ses devoirs, il suivoit fidélement les lumiéres de la verité, qui éclairoit ses pas, & qui le conduisoit infailliblement à la justice. On le voïoit au travers des intrigues des Cours, qu'il se faisoit honneur d'ignorer, aller son chemin tout droit, & parvenir heureusement ou les autres avoient bien de la peine d'arriver aprés tous les détours, que la politique leur faisoit prendre. Toute la politique du saint Cardinal étoit d'implorer les lumieres du saint Esprit par une humble Oraison, & de les suivre avec simplicité. De-là lui venoit cette candeur, cét amour de la verité, cette invariable droiture si rare dans les personnes qui frequentent les Cours. * Depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse, jamais mensonge ne sortit de sa bouche, il en eût horreur des ses plus tendres années, & cette horreur s'augmentant avec l'âge, il en évita jusqu'à l'ombre, * n'aïant jamais ni sçeu ni pratiqué l'usage des paroles ambiguës, qu'il regardoit comme des expressions d'une ame peu sincere,

* Mut. Vitellesc. in sua testific.

* *Non solùm mendaciorum, verùm etiam perplexi sermonis erat inimicus.* Cervin. imago virtutum Bell. fol. 55.

& comme des pieges, qu'on tend à la bonne foy d'autrui. Ce qu'il avoit sur les levres, il l'avoit dans le cœur, & il étoit si connu dans Rome par ce caractére de sincérité, qu'on comptoit plus sur sa simple parole que sur le serment de tout autre. Un Notaire du saint Office en donna une preuve fort singuliere, & qui fit un grand éclat; il fut accusé d'infidélité dans son emploi; on lui fit son procés, & on le condamna à mourir sur un gibet. Lors qu'on vint à lui lire sa Sentence, il entra en furie, il se récria contre l'injustice prétenduë de ses Juges. « Ce n'est pas, disoit-il, en criant comme « un désespéré, que je n'aïe merité la mort pour « mes pechés; pour y satisfaire je la souffrirois « patiemment en toute autre conjoncture, soit par « le glaive ou par la corde: mais je n'en feray rien « ici, je sçais le fait dont on me charge, il n'y a « pas de quoi me condamner, il ne sera pas dit que « je meure pour si peu de chose, comme un infame. On eut beau lui remontrer qu'il ne s'agissoit plus de justifier des chefs, dont il étoit atteint & convainçu; qu'il ne lui restoit que le tems de songer au salut de son ame; il n'entendit rien à ce langage, & toutes les pérsonnes de pieté, qui l'exhorterent, ne purent rien gagner sur son esprit. Comme il perdoit le tems, & que celui de l'exécution étoit venu, on se mettoit en devoir de le trainer au supplice, malgré les cris lamentables dont il faisoit retentir la prison, lors qu'inspiré subitement, il demanda

il demanda de voir un moment le Cardinal Bellarmin, proteſtant, qu'il étoit réſolu de s'en tenir à ſon jugement, & que s'il lui déclaroit qu'il fût digne de mort, il l'accepteroit à l'inſtant même. On court au Cardinal ; on n'avoit que faire de le prier ; il s'agiſſoit du ſalut éternel d'une ame ; un ſi important ſujet l'auroit fait voler d'un pole à l'autre. Il ne perd pas un moment, il ſe tranſporte où l'on l'appelle, il ſe rend auprés de ce malheureux, il lui parle avec une bonté de Pere, il l'écoute avec douceur, & aprés avoir entendu ſes raiſons, ſe panchant ſur ſon col, & l'embraſſant tendrement: « voulez-vous ſçavoir de moi, lui « dit-il, mon trés-cher frere, ce que je penſe de vôtre « affaire, je la ſçais parfaitement ; comme chef de la « Congrégation du ſaint Office, je me ſuis trouvé « dans la néceſſité d'examiner toutes les piéces du « procez, je ne voudois ni mentir ni vous tromper ; « en verité la Sentence portée contre vous, eſt juſte. « Vôtre Seigneurie Illuſtriſſime dit qu'elle eſt juſte, « répond le coupable ſur le champ ; je le crois, je « m'y ſoûmets, je n'ay pas de réplique. Il faut donc « emploïer ce qui vous reſte de tems à gagner « l'éternité, ajoûte affectueuſement Bellarmin. « Il n'en fallut pas davantage ; le Criminel entrant dans la penſée du ſaint homme profita de ſes avis, & aprés une exacte & vive confeſſion de ſes fautes, il alla tranquillement les expier au lieu du ſupplice,

où il mourut en vrai pénitent, aïant oüi de la bouche de Bellarmin qu'il étoit vraïement criminel.

Il falloit que le serviteur de Dieu en fut bien persuadé, pour l'en avoir asseuré si positivement; car il lui falloit des évidences, pour juger que quelqu'un fût coupable. Il ne pouvoit croire dans les autres le mal, qu'il n'auroit pas voulu faire lui-même, & il aimoit mieux se tromper dans le jugement qu'il faisoit de leur innocence, que de donner la moindre atteinte à la charité qu'il avoit pour eux. Cette vertu Chrêtienne, ajoûtée à la bonté de son naturel, avoit élevé dans son cœur une espéce de tribunal, où il trouvoit toûjours de quoi se condamner & justifier le prochain. Cela paroissoit quelque fois simplicité aux personnes de la Cour, dont la politique n'a guéres coûtume de prendre les pures maximes de l'Evangile pour régles: l'aversion qu'il avoit de celles du siécle, la délicatesse de sa conscience, son attachement à la morale de Jesus-Christ, sa fidélité inviolable à suivre les saints Canons, son exactitude dans la dispensation des biens de l'Eglise, le refus qu'il fit de les retenir en quittant Capouë, & mille autres traits de sa vie passerent quelque fois, chez de faux sages & de vains courtisans, pour de scrupuleux excés d'une ame simple: mais les plus habiles & les plus pieux de Rome, & du sacré Collége les regardoient comme des effets solides d'une véritable sagesse, & l'ad-

Sa profonde sagesse égale à sa simplicité de cœur, & à son extrême bonté.

miroient lui-même comme un modéle de conduite donné par la divine Providence à tous les Prélats de son siécle. Les Cardinaux les plus considérables, dont j'ay rapporté les témoignages, convenoient tous qu'ils ne connoissoient point d'homme au monde, en qui l'on vît une plus parfaite alliance de la simplicité de la Colombe avec la prudence du Serpent : c'est à la lettre le jugement qu'en ont porté les Cardinaux de sainte Suzanne, de Crémone, entre les autres ; & rien ne prouve mieux ce rare accord, que la maniere sage & modeste qu'il garda en France dans les conjonctures les plus difficiles ; que l'expedient qu'il trouva pour réconcilier la Repuplique de Luques avec son Evêque, contre l'esperance de toute l'Italie, qui regardoit cette réünion comme impossible ; que les ménagements, avec lesquels ils sçeut remédier aux plus grands desordres, sans offenser ceux, qui sembloient être en possession de les commettre, réduire à la docilité chrêtienne les esprits les plus intraitables ; faire servir à l'honneur de l'Eglise l'autorité des Grands de la terre, & se concilier si souverainement les Vice-Rois de Naples & les Officiers du Roy Catholique, que dans les differents, qui sont presque inévitables entre les deux Puissances, l'Ecclésiastique & la Séculiére, les Ministres d'Espagne s'en rapportoient à lui, persuadés, qu'il étoit incapable de rien prétendre qui ne fût juste. Les Reglements,

qu'il fit à Capouë dans les Synodes qu'il assembla chaque année, parurent à Caëtan son successeur, comme des oracles de sagesse; & toute son application fut à les faire observer, asseuré que s'il en venoit à bout, il auroit le Diocése le plus saint & le mieux gouverné de l'Italie; l'ouverture que lui faisoient de leurs cœurs tant de Prélats & tant de Cardinaux; les avis que lui demandoient les Princes non seulement sur des points de conscience, mais dans les affaires les plus délicates de leurs Etats, seront à jamais des convictions authentiques de sa profonde sagesse: mais quand il n'y en auroit point d'autre, que la constante confiance, avec laquelle trois ou quatre des plus grands Papes ont voulu l'avoir auprés de leurs personnes, pour profiter de ses conseils, cette confiance dis-je auroit seule toute la force d'une démonstration invincible en cette matiere. Je n'y ajoute qu'une lettre du Grand Duc à Bellarmin, pour l'attirer à sa Cour, au moins pendant quelques jours, afin de lui communiquer tout ce qu'il avoit dans l'ame. Il ne se peut rien de plus tendre & de plus capable en même tems de marquer les sentiments extraordinaires d'estime & de considération, qu'il avoit pour le saint homme: voici en termes exprés ce qu'il lui écrivit de Florence le vingt-quatriéme de May de l'an mil six cens douze.

* J'apprends que vôtre Seigneurie Illustrissime, aïant fini le Chapitre Général des Célestins, vient faire un tour à Assise; ainsi l'on peut dire qu'elle va passer fort prés de mes Etats. A cette nouvelle, je n'ay pu retenir ma joïe, & je vous ay déja de cœur baisé trés-affectüeusement les mains. Je ne vous diray pas que je vous invite ici : c'est ainsi qu'on en use envers un étranger, & non pas avec une personne que j'aime, que j'honore, & que j'ay toûjours désiré de servir, comme vous. Tout mon dessein est de vous faire ressouvenir, que vous pouvez disposer de mon Palais comme d'un Hôtel qui est à vous, & ou je souhaite de vous posseder, pour vous y rendre tout l'honneur qui vous est dû, & vous mieux marquer de vive voix l'affectüeuse & sincére disposition de mon cœur à tout ce qui est de vôtre service. Si vous m'accordez ce que je vous demande, & qui vous est trés aisé, vous trouvant hors de Rome, & à deux pas de mes Etats, j'auray une satisfaction toute particuliere de m'entretenir avec vous, comme avec mon Pere. Vôtre Seigneurie Illustrissime trouvera, selon les ordres que j'en ay donnés, toutes les commodités propres à lui faciliter ce voïage. Je puis presque dire, quelle est même obligée en conscience de ne pas refuser cette consolation à mes désirs. Je baise encore une fois les mains de vôtre Seigneurie Illustrissime, avec la plus vive affection de mon cœur. COSME, Grand Duc de Toscane.

* Intendo che V. S. Illustriss. finito il Capitolo dè Celestini se ne venga alla volta d'Assisi : e cosi si puo dire molto vicino a' miei stati, non ho potuto contenermi baciandole le mani con questa affettuosissimamente, non dirò d'inuitarla à venirsene finquà, per che gl'inuiti si fanno à persone quasi straniere, e non a chi sa com'ella, di esser qui cordialissimamente amata, & osservata, con assiduo desiderio ancora di servirla: ma di ricordarle, che di questa Casa ella ne è, e ne deve esser sempre Patrona, e dispoine come di sua:& oltre all'onorarla, & al certificarla con la mia propria voce d'auantaggio, della sincera affezionatissima mia disposizione verso ogni seruizio di lei, io hauerei particolarissimo gusto, poiche ella si troua fuor di Roma, & in parte propinqua alli stati miei, di ragionar seco come con un Padre. V. S. Illust. trouerà, per ordine da me fatto ogni commodita bisogneuole a quel viaggio. Posso quasi dire, che anco per conscienza ella sia obligata a consolar questo mio desiderio : a V. S. Ill. bacio di viuissimo cuore le mani, COSMO Grand Duca di Toscano.

Je ne finirois jamais, si je rapportois ici toutes les preuves, que j'ay en main de cette confiance pleine de vénération qu'ont eüë en Bellarmin les personnes les plus considérables de son siécle. Il me suffit de faire remarquer, que ce qui la lui attiroit, étoit principalement la haute réputation de sa vertu. Le sentiment universel, qu'on en avoit alors, est le même qu'on en conserve encore aujourd'hui; & dans les tems differents on s'accorde à dire unanimement, qu'il a porté la sainteté jusqu'au degré héroïque.

C'est le jugement qu'en a porté le grand Cardinal sous le nom duquel je donne cette Histoire au Public : voici ses propres termes dans une lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire, en acceptant cét ouvrage. « J'ay appris tant de choses & si sin-
Lettre du 21. Decemb. 1706.
« gulieres des éminentes vertus de ce saint Cardinal, « si éclatant dans l'Eglise par sa science & par ses « lumieres, que si j'avois eu part aux Congrégations, « où elles ont été traitées, je me serois crû obligé « de contredire quelques-uns, qui doutoient du « degré héroïque, ou cét insigne Cardinal les a por- « tées. « Un jugement de cette conséquence est bien capable de reformer celui d'un Ecrivain de ce tems, qui paroît avoir voulu donner quelque atteinte à la sainteté de Bellarmin, ou plûtôt à l'estime générale, que tout le monde en a conçûë; il auroit pensé tout autrement, s'il avoit été mieux informé, & il se seroit expliqué plus respectüeusement, s'il

avoit fait réfléxion ſur l'eſtime & ſur l'amitié que ce grand homme a toûjours eûë pour ſon Ordre. Je ne fais ici querelle à perſonne, & je prendrois mal l'eſprit de Bellarmin, ſi je le défendois au dépens de la charité, qui lui a été plus chere que ſa réputation. Je ne m'en prends qu'aux mauvais mémoires, que cét Auteur a eu le malheur de rencontrer, & ſur la foy deſquels, il s'eſt avancé de dire, que dans la Congrégation où il fut traité de la Béatification du vénérable ſerviteur de Dieu le Cardinal Bellarmin, les Conſultants tous d'une voix, à l'exception d'un ſeul, qu'il prétend être de l'Ordre de ſaint Dominique, ce qui ſeroit beaucoup à ſouhaiter, prononcérent, qu'il n'y avoit pas de certitude, qu'il eût une ſainteté héroïque; il conviendra de ſon mécompte; quand il voudra voir les vrais actes de cette Congrégation qui fut tenuë le vingt-ſeptiéme de Juillet mil ſix cens ſoixante & dix-ſept, car il y lira, qu'il y eût plus des deux tiers des ſuffrages en faveur du ſaint homme.

J'oſe aſſurer qu'il les auroit eu tous, ſi cette aſſemblée ſe fût faite incontinent aprés ſa mort, & qu'elle n'eût été compoſée que des Cardinaux, qui venoient d'être les témoins oculaires, & les admirateurs de ſes vertus; c'eſt de quoi l'on tombera aiſement d'accord, pour peu qu'on ſe ſouvienne des témoignages que tout le ſacré Collége lui rendit alors; & ſi ce que dit hautement en ce

tems-là un des plus ſages, eſt vrai, qu'il ne falloit qu'un ſeul miracle, pour le mettre au Catalogue des Saints, le nombre en étant auſſi conſidérable qu'on le voit dans les Procez verbaux dont j'ay parlé, il y a tout ſujet d'eſperer qu'il y ſera bien-tôt, ſi le ſage & zélé Pontife, qui gouverne aujourd'hui l'Egliſe, remet cette affaire en déliberation, principalement en préſence de l'Eminentiſſime Cardinal, à qui je dedie cette Hiſtoire; car outre qu'il eſt. convaincu, comme on vient de le voir, que rien ne manque à la trés-haute ſainteté de Bellarmin, il a tout le crédit, le genie, & l'art de perſuader néceſſaire pour en convaincre les autres, qui ſe feront honneur de penſer & de juger conformément à ſes lumieres. Les prodiges d'ailleurs, que nous avons rapportés en tant d'endroits, étant comme les ſceaux, que le Ciel paroît avoir apposés aux éclatantes vertus du ſerviteur de Dieu pour les rendre inconteſtables, tout paroît conſpirer à lui faire rendre dans peu des honneurs publics, que tous les membres du ſacré Collége ont tant de raiſons de lui procurer; ce ſaint & ſçavant Cardinal aïant été leur modéle pendant ſa vie, & devant être aprés ſa mort un de leurs plus puiſſants Protecteurs.

Tel étoit le Cardinal Bellarmin, dont je viens d'écrire la vie, Neveu d'un grand Pape, il auroit égalé ſon Oncle, s'il étoit monté, comme lui, ſur

le Trône

le Trône Pontifical, auquel il meritoit d'autant plus être élevé, qu'il s'en croïoit moins digne, & qu'il en redoutoit plus sincerement les devoirs, dont il connoissoit le poids mieux que tout autre. La Providence cependant l'aïant fait naître pour l'honneur & l'avantage de l'Eglise, on peut dire qu'il lui fut aussi utile en l'illustrant & en la défendant par ses ouvrages, qu'il l'auroit été en la gouvernant par sa sagesse, & qu'il étoit d'un égal interêt au Saint Siege, qu'il fût ou le conseil des Souverains Pontifes, ou Souverain Pontife lui-même. Religieux, Theologien des Papes, & de leurs Legats, Cardinal, Archevêque, & par tout le même, il changea souvent d'état, & jamais de conduite; aïant toûjours porté la pieté la plus tendre dans les études les plus seches, dans l'embaras des affaires le recüeillement le plus profond, une innocence d'Ange dans le commerce du siecle, l'humilité dans les grandeurs, le même dégagement dans la possession, & dans la perte de ses revenus, ne les aïant possedés que pour en nourrir les Membres de Jesus-Christ, & les ayant perdus sans chagrin pour redevenir plus semblable à Jesus-Christ même; aïant uni sur-tout dans sa personne, une simplicité d'enfant avec la plus haute prudence, la modestie d'un Disciple avec la science d'un excellent Maître, & aïant merité par une union si merveilleuse, d'être estimé de tous les sages comme un miracle continuel.

Continuo Miraculo. Epis. Zant. Mutio-Vitellesc. Jos. Guidotti, &c.

F I N.

Fautes d'impression.

IL y en a peu dans cet Ouvrage que le Lecteur ne corrige aisément lui-même en lisant, si on en excepte les suivantes. Page 150. lig. 7. Multio Vitelschy, pour Mutio Vitelleschy. Pag. 144. lig. 11. l'avoir fait avoüer, pour lui avoir fait avoüer. Pag. 160. lig. 14. 1698. pour 1598. Pag. 341. lig 1. sensible, pour cher. Pag. 369. ligne 21. quand a il, pour quand il a. Pag. 380. lig. 24. une indulte, pour un indult. Pag. 428. lig. 11. quelque extrême qu'elle étoit, pour quelque extrême qu'elle fut.

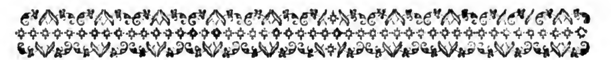


TABLE DES MATIERES.

A.

AGnes de Monte-Pulciano est déclarée solemnellemẽt bien heureuse par Clement VIII. à la sollicitation du Cardinal Bellarmin. 516.

Alexandre Cervin Frere du Pape Marcel II. & Oncle de Bellarmin, son caractére, sa sagesse & sa pieté dans la conduite de Richard Cervin son Fils & de Robert Bellarmin son Neveu; il leur fait l'office de Maître des Novices dans une Maison de campagne. 27. 28.

Alexandre des Ursins, Fils du Duc de Bracciano demande d'être reçû chez les Jésuïtes; sa Famille s'oppose à sa reception. 444. Il est fait Cardinal. 445. Il vit à la Cour en Religieux. la même & suiv. Sa confiance en Bellarmin. 443. Il veut tenir sa place en la Compagnie aprés la mort du saint homme; il l'obtient. 446. 447. Il exerce des vertus héroïques. 448. Il meurt & il est mis, selon ses désirs tout prés du tombeau du Cardinal Bellarmin. 449.

Alexandre Guidiccione Evêque de Luques, ses differents avec la Republique. 316. accordez par la médiation du Cardinal Bellarmin. 318. & suiv.

Alphonse Duc de Ferrare meurt sans Enfans. 157. & sans avoir pu obtenir du saint Siége de faire passer le Duché à César d'Est son Cousin. 157. & suiv.

Apparition du Cardinal Bellarmin, encore vivant, à Capouë, dans le tems même qu'il en est fort éloigné. 454. 455.

Arrigon Cardinal, écrit de la part de Paul V. à François de Sales Evêque de Genéve, & le consulte sur les points contestez entre les Peres de saint Dominique & les Jésuïtes. La sage réponse que lui fait le saint Prélat. 372. 373.

Avis du Cardinal Bellarmin au Pape Clement VIII. sur le Gouvernement de l'Eglise. 202. & suiv. reçûs parfaitement bien par sa Sainteté, qui répond de sa propre main à tous les articles, aprés s'être exa-

minée sur chacun. 213. & suiv.

Avantures agréables de Bellarmin à Mondovy. 44. à Louvain. 63. en son voïage de Flandre, en Italie. 87. & suiv.

B.

BAïus Chancelier de l'Université de Louvain, ses emplois, son caractére. 66. plusieurs de ses propositions sont censurées à Rome. 67. Il les retracte de bonne foy. 72. & suiv. Sagesse de Bellarmin, dans la maniere de les refuter, avant la retractation de l'Auteur. 68.

Baronius, voïez César.

Bellarmin, voïez Robert.

Bernardin de Mendoze Ambassadeur d'Espagne dans le tems de la ligue. 136.

Bernardin Réalin Jésuïte Italien, honoré comme un saint, pendant sa vie, par le Cardinal Bellarmin. 376. 377. 378.

C.

CAjetan Cardinal nommé Legat en France par Sixte V. aprés la mort de Henry III. Sa Sainteté lui donne Bellarmin en qualité de son Theologien. 130. Ils courent ensemble de grands risques. 131. Le Legat s'arrête à Dijon sur des avis qu'il reçoit qu'on veut se saisir de sa personne, il y consulte la volonté de Dieu d'une maniere extraordinaire. 132. 133. Il arrive à Paris & il y fait de grandes aumônes au peuple durant la famine. 134. Il tient des assemblées, où il oblige Bellarmin de se trouver. 135. Il apprend de sa bouche la mort de Sixte avant que d'ouvrir les lettres qui lui en apportent la nouvelle. 138. Etant de retour à Rome, il y meurt quelques années aprés. 452.

Calomnies atroces inventées contre Bellarmin par le parti Protestant. 104. 105. 106.

César Baronius, ses liaisons étroites avec Bellarmin. Il sollicite en sa faveur auprés de Clement VIII. 172. 234. Retour d'amitié de Bellarmin envers le Cardinal Baronius. 173. Ils partagent l'un & l'autre les suffrages en deux Conclaves. 289. & suiv. Leur voïage à Padouë. 161. Amour de Baronius envers la Compagnie de JESUS, & sa vénération pour saint Ignace. 509.

César d'Est Duc de Modene, voïez Ferrare.

Charles Borromée Archevêque de Milan, demande Bellarmin pour son Prédicateur. 77. Il a pour son Confesseur François Adorne Jésuïte. 89.

Clement VIII. aprés la mort du Cardinal Tolet, fait venir Bellarmin de Naples, pour en faire son Théologien. 152. Il le comble de graces ayant connu son merite. 155. Il l'oblige de l'accompagner à Ferrare. 156. Il luy donne le Chapeau avec un éloge extraordinaire. 163. Il veut avoir ses avis pour le bon

gouvernement de l'Eglise, il les reçoit avec bonté, & il y fait ses réponses. 202. & suiv. Il cherche les moïens d'amener les Dominicains & les Jésuïtes à l'unité de sentiments. 221. 222. Il assiste aux disputes qui se font de part & d'autre. 227. & suiv. Il écoute en particulier les Cardi- naux Bellarmin & du Perron sur les matieres contestées. 225 226 Il paroît, aprés les avoir oüis, revenir des préjugés qu'on luy avoit fait prendre. 227. Il fait Bellarmin Archevêque de Capouë. 235. Il lui conserve sa confiance jusqu'à la mort. 279. & suiv.

Controverses de Bellarmin: l'estime qu'on en fait par toute l'Europe. Les sentiments avantageux qu'en ont beaucoup de grands hōmes, & même de fort habiles Protestants. L'alarme qu'elles répandent dans tout le parti des prétendus Réformés. Leur débit extraordinaire en Angleterre en dépit des Edits d'Elisabeth, les conversions qu'elles operent. 93. & suiv.

Cosme Grand Duc de Toscane écrit obligeamment au Cardinal Bellarmin, & le presse de venir à la Cour de Florence. 549.

Cynthie Cervin sœur de Marcel II. & Mere de Bellarmin. 4. Son attachement à la Compagnie de Jesus, sa dévotion solide, ses soins pour l'éducation de son fils, son égalité héroïque dans les évenements extrêmes. 6. 7. & suiv.

D.

DAngers de Bellarmin dans ses voïages en Italie. 59. En Flandre. 87. en France. 131. & suiv.

Démons chassez des corps par sa priere. 278. 279. 450.

Dévotion particuliere de Bellarmin à St. François d'Assise, il vient au monde le jour de sa Fête. 9. Il a une sensible consolation sur la montagne d'Alverne, où il va l'honorer. 51. Il aide à dresser l'Office de ses Stigmates. 386. Il meurt le jour même qu'on en celebre la memoire, selon son désir & sa prédiction. 424.

Dévotion qu'il sent dans la solitude de Camaldoli parmi les Saints Religieux qui l'habitent. 51. 52

Disputes sur les secours de la grace. 228. & suiv.

Dominicains, l'affection singuliere de Bellarmin envers leur Ordre, l'estime extraordinaire qu'il fait de leurs Chroniques, de leurs Saints & de leurs hommes illustres. Celebre témoignage qu'en rend le Cardinal de Crémone, Dominicain lui-même. 515

E.

ERric ou Henri de Lorraine Evêque de Verdun, ouvre son cœur à Bellarmin dans une lettre qu'il luy écrit, il en reçoit une réponse trés-touchante. 194. & suiv. Il en est excité à fonder une Maison de Noviciat à la Compagnie de Jesus,

& il éxécute son dessein, auquel Charles III. Duc de Lorraine contribuë par ses liberalitez. 196. 197. 198. Everard Mercurien General des Jésuïtes, rappelle Bellarmin de Flandre. 83. Il le charge de faire au Collége Romain des leçons de Controverses 92 Il l'oblige de travailler à leur impression. 94.

Eudemon-Joannes Jésuïte, ancien ami de Bellarmin, reçoit & signe la protestation que fait le Cardinal sur la fin de sa vie, d'avoir été constamment, & d'être encore jusqu'à la mort, dans les mêmes sentiments, qu'on lit dans ses Controverses touchant la Foy de l'Eglise & les points contestez entre les Peres Dominicains & les Jésuïtes; il fait suivant l'ordre de Bellarmin, signer la protestation par neuf autres témoins. 411. 412. 413.

Evêques, quelles en sont les obligations. 365. 367. 368. & suiv.

F.

FErmeté inflexible de Bellarmin à refuser les biens de l'Eglise à ses proches malgré leur constante importunité. 532.

Ferrare Duché du Domaine de l'Eglise possedé long-tems par les Princes de la Maison d'Est, qui en avoient l'investiture du Saint Siege, retourne à l'Eglise par dévolution à la mort d'Alphonse II. décédé sans enfans. 156. 157. César d'Est, dont la naissance est contestée, s'en empare. 158. Il est obligé de le rendre. 160. Clement VIII se fait accompagner de Bellarmin dans le voïage qu'il y fait, & assigne une pension pour lui au Collége de Ferrare pendant les huit mois de séjour qu'il fait en cette Capitale de son Duché. 161.

Figuier brûlé reverdit en un instant, & porte incontinent des fruits à la parole de Bellarmin. 456.

François de Borgia General de la Compagnie de Jesus, destine Bellarmin en Flandre. 54. Malgré les remontrances du Recteur de Padouë. 55. 56. Il trouve dans Bellarmin une parfaite obéïssance, & il le fait partir. 56. 57. 58.

François de Sales Evêque de Geneve extraordinairement estimé de Bellarmin, il estime de même le Cardinal. 354. 355. Il a en lui une confiance particuliere, il a recours à son credit pour l'établissement de l'Ordre de la Visitation, il luy en écrit & en reçoit réponse. 356. & suiv. Le St. Evêque admire les ouvrages du Cardinal Bellarmin. 355. Consulté de la part du Pape sur les points contestez entre les Peres de saint Dominique & les Jésuïtes, il fait une réponse digne de sa sagesse. 172. 373.

François de la Roche-Foucaut Cardinal fait une estime extraordinaire de la vertu de Bellarmin. 439. Bellarmin dans un Conclave persiste toûjours à donner son suffrage

au Cardinal de la Rochefoucaur, l'estimant le plus digne d'être assis sur la Chaire de S. Pierre. 542.

François-Marie Du-Mont Cardinal Doïen du Sacré Collége, ami singulier de Bellarmin, rend apres sa mort un témoignage de sa sainteté. 437.

G.

GEorge BlacWel Archi-Prêtre d'Angleterre, est emprisonné pour avoir refusé de déclarer qu'en conscience on pût faire le serment que Jacques I. de la Grande Bretagne exigeoit de ses Sujets. 330. Séduit depuis par d'apparentes modi fications, il consent à ce que veut le Monarque. 331. Il reçoit sur ce sujet une lettre vive & touchante du Cardinal Bellarmin, qui l'exhorte à une genereuse retractation. 332. 333. 334. 335. 336. 337.

Gregoire XIII. acheve les bâtimens & la fondation du Collége des allemands à Rome. 90.

Gregoire XV. visite le Cardinal Bellarmin dans sa derniere maladie, & lui donne des marques extraordinaires d'estime & d'affection. 397.

Guérisons miraculeuses operées par Bellarmin. 450.

Guillaume Duc de Baviere, sa pieté, son zéle pour la Religion, la part qu'il prend aux fruits merveilleux que font les Controverses de Bellarmin en Allemagne. 103.

Guillaume Prince d'Orange, surnommé le taciturne, son caractere, sa naissance, sa Religion, ses traits de ressemblance avec le dernier Prince d'Orange. Il est un des principaux Chefs des troubles excitez dans les Païs-Bas. 84. & suiv. Il marche à la tête de l'Armée rebelle, & menace de siege la Ville de Louvain, où étoit Bellarmin. 86. Les Superieurs l'obligent d'en sortir pour éviter les cruautez des Soldats Protestants. 87.

H.

HEnri le Grand Roi de France, aïant dissipé la Ligue, pris possession de son Royaume, & abjuré le Calvinisme, demande son absolution à Clement VIII. 151. Il l'obtient par la médiation du Cardinal Tolet. 152. La gratitude du Roy envers le Cardinal. la même. Son zéle pour la défense & l'honneur du Saint Siege. 158. L'heureux succez de sa mediation dans le different de Paul V. avec la République de Venise. 308. Son estime pour le Cardinal Bellarmin, il recommande aux Cardinaux François de contribuer dans un Conclave, à le faire Pape. 294.

Henri de Lorraine, voyez Erric.

Honneurs extraordinaires rendus à Bellarmin pendant sa vie. 148.

Les honneurs funebres que toute la Ville de Rome lui rend aprés sa mort, comparez par des Cardinaux, aux magnifiques triomphes

des anciens Romains. 436.

Horreur du menſonge & de toute ſorte de diſſimulation imprimée dans l'ame de Bellarmin dés ſon enfance. 10. Et conſervée pendant toute ſa vie. 543

I.

JAcques VI. Roy d'Ecoſſe écrit trés obligeamment au Cardinal Bellarmin, il donne par là & par d'autres endroits des eſperances de ſa converſion à la foi Catholique. 323. 324. Devenu Roi de la Grande Bretagne il les fait évanoüir, & marche ſur les traces de Henri. VIII. Et d'Eliſabeth. 327. 328. & ſuiv. Il rompt avec le Cardinal Bellarmin à l'occaſion de la lettre écrite à Blacwel. 238. Il fait l'apologie du ſerment, qui eſt le ſujet de la querelle. la même & ſuiv. Bellarmin la refute. 339. & ſuiv. Le Monarque choqué s'en plaint par un imprimé, à toutes les Puiſſances de l'Europe, auprés deſquelles le Cardinal Bellarmin ſe juſtifie pleinement par un écrit qu'il leur addreſſe. 341. & ſuiv.

Jacques Davi du Perron, Cardinal, fait une haute eſtime de Bellarmin, & de ſes Controverſes. 96. 97. On ne laiſſe pas de faire courir le bruit qu'il a parlé deſavantageuſement de ce fameux ouvrage. 110. Il écrit une lettre juſtificative à Bellarmin, où il appelle ce qu'on lui fait dire, une calomnie diabolique. 113. & ſuiv. Il parle en faveur des Jeſuïtes & de leurs ſentiments à Clement VIII. 226. Et à Paul V. 373. Il contribuë beaucoup à changer les diſpoſitions du premier de ces deux Papes. 227.

Jacques Laines, General des Jeſuïtes, reçoit avec plaiſir dans la Compagnie, les deux neveux de Marcel II. 24. Il conſent que leur famille les retienne encore une année ; mais il veut bien la leur compter pour la premiere de leur noviciat. 26. 27.

Joyeuſe Cardinal, ami commun des Cardinaux du Perron & Bellarmin, Il eſt le médiateur entre l'un & l'autre, dans l'affaire qu'on a ſuſcitée pour les diviſer. 111. 112. Il travaille ſous les ordres de Henri le Grand, avec ſuccez à la réconciliation de la Republique de Veniſe avec Paul V. Il ne tient pas à lui que les Jeſuïtes ne rentrent dans les bonnes graces de la Seigneurie. 308. 309.

Julien Vincent, perſonnage intriguant, & broüillon porte aux Tribunaux de Rome l'excellente Epître de Saint Ignace ſur la vertu d'obéïſſance. 510. & ſuiv. Le Cardinal Bellarmin la défend. Le dénonciateur paſſe pour un extravagant, & il eſt renfermé comme un fou. 512.

L.

LAdiflas - Sigifmond VI. aprés avoir défait en plufieurs batailles, les ennemis de fon pere, vient à Rome. 362. Bellarmin charmé des vertus de ce jeune Prince, lui dédie, pour contribuer à fa perfection, un Traité des devoirs d'un Souverain. 363. & fuiv.

Leonard Donat, Doge de Venife, voyez Paul V.

Loüis de Gonzague, fils fpirituel de Bellarmin, leur union étroite pendant la vie du Saint Jeune homme. 127. Il eft déclaré Bienheureux aprés un difcours éloquent que fait aprés fa mort, le Cardinal Bellarmin, dans le Confiftoire où l'on traite de fa béatification. 128.

Lumiere extraordinaire qu'on voit briller autour de la tête de Bellarmin prêchant. 64.

M.

MAnufcrits des Controverfes de Bellarmin demandez pour être mis dans la Biblioteque du Vatican. 487. Ils font confervez en celle du Collége Romain, à l'exception du premier livre, déchiré par mégarde. 110.

Marcel II. oncle de Bellarmin, les grandes efperances du monde Chrêtien à fon avenement au Pontificat. 3. Sa mort fuit de prés fon exaltation. 4.

Marie de Medicis Reine de France, durant la minorité de Loüis le Jufte fait rendre, dans le Confeil du Roy, un Arrêt pour fufpendre l'exécution de celui qui avoit été rendu au Parlement contre un livre de Bellarmin. 116. 117. Elle reçoit avec une Religieufe vénération des Reliques du Saint Cardinal aprés fa mort. 441.

Maurice de Savoye Cardinal, admirateur des vertus de Bellarmin. 439

Molina, les avantures de fon livre intitulé, la concorde du libre arbitre avec la grace, origine des difputes entre les Dominicains & les Jefuites. 118. & fuiv.

Monte-Pulciano Patrie de Bellarmin, & de plufieurs grands hommes, 2. 3. auffi bien que de la Bienheureufe Agnés de l'Ordre de Saint Dominique. 516. Bellarmin a ordre d'y aller à fon retour de Flandre. 89. Les biens fpirituels qu'il y fait. 90. L'Evêque de cette Ville allant à fa Nonciature de France, prie Bellarmin fon Compatriote & fon ami de fe charger du foin de fon Diocéfe. 314. Il s'y engage à certaines conditions, fous le bon plaifir du Souverain Pontife. 314. Contre toutes les apparences il trouve quelque oppofition au bien qu'il y veut faire. 315. Il en vient à bout par fa patience. 316. Il eft pouffé par fon frere à faire dreffer un monument à la mémoire de fes Pere & Mere, la belle réponfe qu'il luy fait. 531.

Mutio Vitelleschi Général de la Compagnie, l'ami & le confeil de

Bellarmin. 150. Le témoin le plus fidelle de ses vertus pendant sa vie. 480. Il reçoit son testament à la mort. 402. Aprés quelques années il fait transporter son corps dans le Tombeau même où avoit été celui de Saint Ignace. 442.

N.

NOtaire du Saint Office condamné à la mort, se récrie contre la Sentence. 544. Il ne s'y soûmet qu'aïant oüy de la bouche du Cardinal Bellarmin, qu'elle est juste. 545. Il est tout-à-fait changé par ses exhortations & meurt Chrêtiennement. 546.

Noviciat, Bellarmin a une inclination particuliere pour les Maisons de Noviciat. 149. 181. Etant Cardinal il va toutes les années passer le mois de Septembre en retraite au Noviciat de St. André, & il y traite avec les Novices d'une maniere pleine de bonté. 182 183. Il y vit avec la regularité d'un Novice. 184. Il y écrit ses traitez de dévotion. 185. Il s'y retire pour se préparer à la mort. 388. & suiv. Il y meurt saintement. 416.

Noviciat de Lorraine est un fruit de l'excellente lettre du Cardinal Bellarmin à Erric de Lorraine Evêque de Verdun qui en est le Fondateur. 196. Description de ce Noviciat transporté du Bourg de St. Nicolas, où il étoit, en la Capitale, où Antoine de Lenoncourt, Primat de Lorraine donne sa maison aux Novices, & leur bâtit une Eglise; c'est là que plusieurs Princes & Princesses de la Maison de Lorraine ont voulu qu'on apportât leurs cœurs aprés leur mort. 198. & suiv.

O.

ODoard Farneze Cardinal écrit de Caprarola au Jésuïte Minutoli, pendant la derniere maladie de Bellarmin, pour en sçavoir des nouvelles, & pour prier qu'on luy garde de ses Reliques. 429. On luy réserve le Breviaire du Saint homme. la-même. Il luy fait dresser aprés sa mort un magnifique Mausolée, avec une Epitaphe dans laquelle il apprend à la posterité, qu'il l'a toûjours regardé comme son Pere. 434. 435

Opinions nouvelles estimées trés-dangereuses par Bellarmin: il a soin qu'on n'en souffre point dans la Compagnie. 147

Ordres Sacrez, quand & comment Bellarmin les reçoit. 62. Etant Archevêque il a une attention singuliere à ne les conferer qu'à des Sujets qui en soient dignes. 259

P.

PAul V. son zéle pour maintenir les droits de l'Eglise. 293. Il se plaint au Senat de Venise qu'il les a violés par l'emprisonnement de quelques Ecclesiastiques, & par des Loix nouvelles. 297. 298. N'aïant pû en avoir raison, il en vient à l'in-

terdit. 299. Leonard Donat nouvellement élû Doge, met en œuvre des Theologiens de l'Etat pour en prouver la nullité. 301 & ſuiv.

Paul V. charge le Cardinal Bellarmin de répondre à leurs écrits, ce qu'il fait avec ſolidité, traitant toûjours la Seigneurie avec beaucoup de reſpect. 305. Enfin le differend ſe termine par la médiation de Henri le Grand, & le miniſtére du Cardinal de Joyeuſe. 308. & ſuiv. On revoit par ordre de Sa Sainteté, les propoſitions conteſtées entre les Dominicains & les Jéſuïtes. 372. Toute la reviſion ſe termine à laiſſer les deux Ordres dans la poſſeſſion de leurs ſentiments, avec permiſſion de les ſoûtenir de part & d'autre. 374.

Paul Sarpi de Veniſe ou Fra-Paolo Religieux Servite, principal écrivain de Veniſe, prétend prouver la nullité de l'interdit porté par le Pape. 302. Portraits differens de cet Auteur 303. 304. Certains prétendent qu'avant l'affaire de l'interdit, il étoit ami particulier de Bellarmin, que le Cardinal ne laiſſa pas depuis de luy rendre de bons offices auprés de Paul V. 305.

Peſcheurs déſolez de ne rien prendre, jettants leurs rets par ordre de Bellarmin, font une peſche abondante. 450. 451.

Pierre-Paul Creſcence, Cardinal rapporte des choſes trés-ſingulieres de Bellarmin. 292. 361.

Pierre Valier Cardinal, neveu du Cardinal de Veronne, eſt celui qui rapporte la lettre pleine d'éloges, que ſon oncle a écrite au Cardinal Bellarmin. 167. & ſuiv.

Plaintes de Bellarmin à Meſſieurs les Magiſtrats de Cologne, au ſujet de ſes Sermons alterez & défigurez par leurs Imprimeurs. 75. 76

Prédications de Bellarmin, font par tout un fruit extraordinaire. 46. 47. 63. l'Eſprit de Dieu luy fait changer de méthode, & lui inſpire de s'y préparer par une fervente priere, plûtôt que par beaucoup d'étude. 48. & ſuiv. On en recherche les copies avec empreſſement. 75. Les Chanoines Réguliers de ſaint Norbert en font de trés-fideles ſur les exemplaires originaux, que leur amitié & leur dévotion obligent Bellarmin de leur prêter. 76.

Prédictions de l'avenir ordinaires à Bellarmin. 453. Il prédit la mort de Sixte V. 138. Celle de Clement VIII. 284. Celle de quelques Cardinaux. 385. Et la Sienne longtems avant qu'elle arrive 385. & ſuiv. Son retour à Rome. 284. Les années de ſa demeure à Capoüe, dés les premiers jours qu'il y entre. 285

Prodiges extraordinaires operez par le ſerviteur de Dieu pendant ſa vie. 278. 279. Et aprés ſa mort. 449. & ſuiv.

Protection des Celeſtins acceptée par Bellarmin eſt d'une extréme utilité à tout leur Ordre. 517. & ſuiv.

Q.

QUerelles d'école, selon Bellarmin en danger de blesser la charité. 375. Il vaut mieux être fidelle à suivre les mouvements de la grace que de faire des disputes sur les questions de la grace. 373.

Les querelles d'autruy appaisées par Bellarmin. 318. & suiv. Pour n'en avoir avec personne, il cede à tout le monde, c'est sur tout ce qu'il pratique constamment à l'égard d'un certain Cardinal qui en usoit mal avec luy. 498.

R.

RObert Bellarmin. 1. 2. Sa Patrie 3. & suiv. Sa naissance. 9. Son éducation. 10. L'authorité que sa Sagesse luy donne sur ses égaux. 11. Son aversion des jeux & des divertissements propres aux personnes de son âge; de tous les plaisirs il n'aime que la chasse & la musique, & de celle-cy il rejette les airs mols & les chansons prophanes. 12. Il s'accoûtume de bonne heure aux exercices de la priere & de la pénitence. 13. Il réussit parfaitement dans les premieres études, & sur tout dans la poësie. 14. & suiv. Il sent de l'éloignement pour le siecle. 16. La crainte des dignitez Ecclesiastiques le fait pancher du côté de la Religion, cette raison-là même aide beaucoup à lui faire chosir la Compagnie de Jesus 17. 18. Il en demande l'entrée aussi bien que Richard Cervin son cousin. 22. 23. Ils sont reçûs l'un & l'autre par le Général, qui ne pouvant refuser à leurs parents une année de délai, la leur compte pour la premiere de leur Noviciat. 24. Ils la passent effectivement comme des Novices. 27. Ils se rendent dans le tems marqué au Noviciat de Rome. 31. Bellarmin en fait les exercices avec ferveur. 32. On l'en tire aprés quelques-mois, pour luy faire étudier la Philosophie au Collége Romain. 33. Il s'y distingue extraordinairement. 34. Son cours étant achevé avec beaucoup de succés & peu de santé, il est envoïé à Florence pour y regenter. 37. Ses maladies augmentent si considérablement qu'on désespére sa guérison. 34. & suiv. Il l'obtient miraculeusement par une priere pleine de confiance. 39. Il redouble sa ferveur dans l'exercice de la Régence, en reconnoissance de cette faveur. 40. & suiv. De Florence il passe à Mondovi pour y enseigner la Rethorique, il y apprend le Grec en trés-peu de tems. 43. Au travail de la Régence il joint celui de la prédication, & dés qu'il commence cet employ il le fait en maître. 46. Il le continuë avec le même succés à à Padoüe, à Venise, à Genes où il est appellé à l'occasion d'un Congrégation Provinciale, pendant laquelle il donne des marques éclatantes de son merite. 52. 53. 54. Il

est destiné pour la Flandre par François de Borgia successeur de Laines, au Gouvernement de la Compagnie. 55. On fait tous les efforts imaginables pour le retenir en Italie. 56. Bellarmin luy-même leve tous les obstacles pour obéïr. 58. 59. Il part avec Guillaume Alain. 60. Il arrive heureusement à Louvain, où il prêche, achevant en particulier ses études de Théologie. 61. Il reçoit les Ordres sacrez; avec quel zéle il sort de sa retraite. 62. La grace & la ferveur avec laquelle il annonce l'Evangile, luy attire un concours infini d'auditeurs, non seulement des environs de Louvain, mais de Hollande & d'Angleterre, où des Protestants en grand nombre aprés l'avoir entendu, retournent convaincus par ses raisons & gagnés par sa douceur. 63. 64. 65. Il garde la même methode en Theologie, il est le premier qui l'enseigne publiquement à Louvain. 66. Il y refute Baïus sans l'offenser ni aucun de ses partisans. 67. & suiv. Sans discontinuer ni la Régence de Théologie, ni le ministere de la prédication, il étudie une infinité de choses ensemble; ce qui n'empêche pas qu'il ne donne les meilleures heures de la journée à l'étude de la science des Saints. 77. & suiv. Il est rappellé en Italie par le Général. 83. Il a ordre de passer à Monte-Pulciano, où il fait beaucoup de bien. 89. 90. Il se rend à Rome, il y enseigne les controverses avec une réputation extraordinaire. 93. Il est obligé par le Général de travailler à leur impression; il le fait par pure obéïssance. 94. 95. Son ouvrage alarme & déconcerte le parti Protestant; on s'y applique en vain à le refuter, il a un débit extrême en Angleterre, malgré les Edits d'Elisabeth. 101. & suiv. Tout étant inutile contre l'ouvrage, on recourt aux calomnies contre l'Auteur. 104. 105. L'avanture d'un Juif arrivé tout à propos à Dantzich fait voir tout le ridicule des impostures fabriquées contre Bellarmin. 107. 108. On luy rapporte que le Cardinal du Perron a parlé desavantageusement de ses Controverses, il reconnoit avec beaucoup de consolation la fausseté du rapport. 110. & suiv. Il travaille à sa perfection plus qu'à tout le reste dans l'obscurité de la Maison. 119. Il en est tiré par Sixte V. pour accompagner Cajetan Legat en France, en qualité de son Theologien. 129. Leurs avantures dans le voïage. 131. Leur arrivée à Paris. 133. La sage conduite de Bellarmin dans les conseils. 135. Son retour à Rome, où il est emploïé à mettre l'édition Vulgate dans sa perfection. 140. Il est fait Recteur du College Romain, puis Provincial de la Province de Naples; la

sagesse & la douceur de son Gouvernement. 141. & suiv. Il est rappellé de Naples à Rome par Clement VIII. pour être son Théologien. 151. Le Saint Pere le comble de faveurs, & le mene à Ferrare. 166. Il le fait Cardinal. 162. Bellarmin est touché d'une vive douleur à la nouvelle de sa promotion, & ne s'y soûmet que par obéïssance. 164. Le Général Aquaviva en rend compte à toute la Compagnie. 170. Il contribuë beaucoup à calmer l'esprit du nouveau Cardinal, occupé continuellement à chercher les moïens de renoncer à sa dignité. 174. & suiv. Bellarmin acquiesce aux conseils du sage Directeur, & vit en Jésuïte sous la pourpre. 176. Il regle sa maison. 188. & suiv. Il en fait un inventaire exact, & le soûmet à l'avis du Général. 192. & suiv. Il donne de sages avis à Clement VIII. que Sa Sainteté reçoit avec bonté. 200. & suiv. Il rend des offices essentiels aux Jésuïtes dans leurs differens avec les Peres Dominicains. 222. & suiv. Il parle sur cela au Saint Pere avec beaucoup de liberté. 230. 231. Il est fait Archevêque de Capouë. 235. Il y est reçû comme un saint. 239. Il gouverne son Eglise comme un autre Saint Charles; il fait des Sermons à son Peuple les Fêtes & les Dimanches. 240. Il réforme les abus publics. 241. & suiv. Il fait la visite de sa Cathédrale, & il y met le bon ordre. 244. & suiv. Il fait réguliérement chaque année la visite de son Diocése. 250. & suiv. Il assemble des Synodes. 254. Il tient la main à ce que les Curez fassent éxactement le Catechisme, & leur en donne l'éxemple. 255. & suiv. Le bon ordre de son Diocese passe en celuy de ses Suffragants. 260. & suiv. Il a un soin particulier de remettre ou de maintenir la regularité dans les Monastéres. 262. & suiv. Il est le Pere des Pauvres. 267. & suiv. Aprés trois ans de résidence à Capouë, il est obligé par la mort de Clement VIII. de retourner à Rome; il prédit à son peuple qu'il ne le reverra plus; tout son Auditoire fond en larmes, elles redoublent à son départ. 285. 286. & suiv. Il assiste à deux Conclaves, où il se voit avec fraïeur en danger d'être élû Pape. 289. & suiv. Paul V. l'arrête à Rome pour se servir de ses conseils. 311. Il se sert de sa plume pour répondre aux Théologiens de Venise au sujet de l'interdit. 305. Bellarmin prend soin de l'Evêché de Monte-pulciano en l'absence de l'Evêque 314. Il accommode le different de la République de Luques avec son Evêque. 318. & suiv. Le zéle du Cardinal pour la Religion luy fait écrire d'une maniere trés-touchante à l'Archi-Prêtre d'Angleterre, pour soûtenir son courage ébranlé. 332. & suiv. Il en perd les bonnes graces de Jacques de

la Grande Bretagne. 338. Ce quise passa entre le Monarque & le Cardinal. 339. Il est l'azile des malheureux sur tout des Evêques opprimez. 347. Des Prêtres réduits à la mendicité. 348. Des étrangers bannis pour la Religion. 346. Il assiste avec assiduité à tous les Consistoires, où son devoir l'oblige de se trouver. 351. Il songe efficacement à se retirer de la Cour & des fonc tions publiques 588. Il en obtient enfin la permission, & va se préparer à la mort dans sa chere Maison du Novicat de saint André. la même. Il y tombe malade d'une fiévre fort extraordinaire, & dont les accés sont fort differents. 389. & suiv. Il n'est occupé que de Dieu dans le délire même. 392. Il se fait en la chambre du malade un concours extraordinaire de personnes de la premiere qualité. 399. Gregoire XV. le visite luy-même & l'embrasse avec tendresse, Bellarmin exerce en cette extrêmité les plus héroïques vertus. 397. Il se jette à terre, pour recevoir le Saint Viatique. 408. Le Seigneur le met dans une alternative de crainte & de confiance. 396. Etant prés de sa fin il redouble sa tendresse envers Jesus crucifié, & envers la Sainte Vierge. 422. & suiv. Il expire comme il l'avoit prédit le jour des Stigmates de saint François, aprés avoir prononcé jusqu'à trente fois le saint nom de Jesus. 424. Portrait du Cardinal Bellarmin, ses qualitez de corps & d'esprit. 425. & suiv. Il se fait à ses funerailles un concours universel de toute la Ville de Rome. 432. & suiv. Le Cardinal Odoard Farneze luy fait construire un magnifique tombeau. 434. Quatorze Cardinaux donnent dans des écrits signez de leur main, un témoignage authentique des vertus du serviteur de Dieu. 437. & suiv. Sa charité envers Dieu & son détachement de toutes les créatures 458. Son esprit d'oraison qu'il porte par tout. 462. Son amour pour la solitude. 463. Sa dévotion dans la célébration des Saints Mystéres. 465. & dans la récitation de l'Office divin. 468. Son union avec Jesus-Christ. 471. Sa tendresse envers la Sainte Vierge. 472. & suiv. Sa pureté virginale. 473. & suiv. Sa rare innocence. 480. Son humilité parmi les grandeurs. 482. & suiv. Son amour extrême de la pauvreté. 490. & suiv. Sa tendresse paternelle envers les pauvres, en faveur desquels il se dépoüille de tout. 522. & suiv. Sa douceur inaltérable envers tout le monde. 495. & suiv. Son silence dans les mépris & dans les outrages. 496. & suiv. Son affection sincere pour tout le Corps de l'Eglise. 501. Le profond repect qu'il avoit pour les Souverains Pontifes. 501. Et pour les Cardinaux ses

Collégues. 502. Sa considération pour tous les Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers. 503. Nommément pour certains Ordres Religieux. 515. & suiv. Sa constante tendresse pour la Compagnie qu'il regarde toûjours comme sa Mere. 503. & suiv. Il la fait son heritiere universelle. 404. Son zéle tres-ardent de la gloire de Dieu, & du salût des ames. 520. & suiv. Son détachement prodigieux de la chair & du sang. 534. & suiv. Son attachement inébranlable à la verité. 541. La simplicité de la Colombe, & la prudence du serpent unies en lui dans un degré suprême. 547.

S.

SAinteté du Cardinal Bellarmin jugée héroïque par tout le sacré Collége pendant sa vie, & immediatement aprés sa mort. 437. Et par plus des deux tiers des Consulteurs & des Cardinaux assemblez en 1677. pour déliberer de sa Canonization. 551.

Quel sentiment en a à present un grand Cardinal. 550.

Santé de Bellarmin naturellement bonne. Il la perd par des maladies extraordinaires dés ses premieres années de Religion. 34. Il la recouvre miraculeusement. 39. Depuis il l'emploïe constamment au service du Seigneur. 40.

Sixte V. reçoit avec éloge les trois tomes des Controverses que lui dédie Bellarmin. 94. 95.

T.

TEstament du Cardinal Bellarmin. 403. & suiv. Il est mis entre les mains du Général Vitelleschi. 402.

Traduction Françoise des Controverses de Bellarmin faite par Chatillon, sous les yeux, & par les ordres du Cardinal du Perron. 114.

Traduction Allemande du même ouvrage entreprise par Guillaume Duc de Baviere. 103.

Traités de Dévotion du Cardinal Bellarmin, leur sujet, à qui ils sont dédiés. 185. 186. 187. 188.

Translation de l'Empire des Grecs aux François dans la personne de Charlemagne, sujet d'un ouvrage de Bellarmin contre un Livre de Mathias Illyricus. 177. 178.

Travail immense de Bellarmin pendant ses sept années de séjour à Louvain. 77. & suiv.

V

WIttacherus Ministre Anglois reconnoît de bonne foy le merite extraordinaire de Bellarmin, ainsi que d'autres habiles Protestants. 98. 99. 100.

Z.

ZEle ardent de Bellarmin pour la conversion des Hérétiques. 521. & suiv.

Le zéle amer est plus propre à détruire qu'à avancer la gloire de Dieu. 65.

Fin de la Table des Matieres.

